U d'/of OTTAWA
39003001364016

A Monsieur G. Berry
Hommage respectueux
Fr de Bray

MÉMOIRES DU COMTE DE BRAY

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresducomte01bray

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET

LA POLITIQUE DES PUISSANCES EUROPÉENNES

Peint par Ender.

Le Comte F.-G. de BRAY

MÉMOIRES

DU

Comte de BRAY

MINISTRE ET AMBASSADEUR DE S. M. MAXIMILIEN, PREMIER ROI DE BAVIÈRE,
AUPRÈS DES COURS DE SAINT-PÉTERSBOURG, LONDRES, BERLIN, PARIS ET VIENNE.

PUBLIÉS PAR

le Colonel d'État-Major F^d^ de BRAY

INTRODUCTION D'ERNEST DAUDET

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET

LA POLITIQUE DES PUISSANCES EUROPÉENNES

BRUXELLES
J. GOEMAERE
IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR
RUE DE LA LIMITE, 21

PARIS
PLON-NOURRIT & C^ie^
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

LEIPZIG
F.-A. BROCKHAUS
LIBRAIRE-ÉDITEUR
16, QUELLERSTRASSE

1911

Tous droits réservés.

DC
146
.B83A3
1911
v.1

Je dédie ces Mémoires à Son Excellence H. comte de Bray-Steinburg, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, Conseiller d'Empire héréditaire et Conseiller intime de Son Altesse Royale Monseigneur le Prince Régent de Bavière, qui a eu la grande bienveillance de me confier les papiers délaissés par son grand père et de m'autoriser à les publier.

F^D^ DE BRAY.

INTRODUCTION

Malgré les innombrables ouvrages publiés, depuis plus d'un siècle, sur la Révolution et sur les événements qui en ont été la conséquence, tant en France qu'à l'étranger, il ne se passe guère de jour où ne nous arrive quelque publication nouvelle, propre à confirmer les choses que nous savions ou à nous en révéler d'autres que nous ignorions.

Cela ne doit pas surprendre.

Si les historiens ne se lassent pas de nous parler de la Révolution, c'est qu'elle a changé la face du monde et détruit un régime qui, sauf les différences résultant des instincts de race, du degré de civilisation et d'éducation de chaque peuple ou même des conditions climatériques, était le même pour toute l'Europe. Les vieilles lois, les anciennes traditions, les antiques préjugés, tout ou presque tout a été emporté par ce formidable mouvement dont l'initiative appartient à la France et par lequel toutes les nations ont été plus ou moins bouleversées.

Les suites n'en sont pas épuisées et encore à l'heure où nous sommes, la société se débat au milieu des difficultés qui ralentissent la réconciliation des diverses classes sociales que l'événement a mises aux prises, en abolissant les privilèges des unes et en donnant aux autres l'espoir d'en constituer de nouveaux à leur

profit. Ainsi s'explique la curiosité passionnée avec laquelle nous accueillons tous les écrits qui nous ramènent, soit par des révélations, soit par des commentaires qui en augmentent le prix, aux origines d'un bouleversement qui a eu de si grands résultats.

Le recueil de documents que M. le colonel d'état-major F. de Bray présente aujourd'hui au public, et pour lequel il m'a fait l'honneur de me demander une courte introduction, ne trompera pas cette curiosité légitime. Il a pour auteur son parent, le comte de Bray, né à Rouen au mois de décembre 1765, qui fut tour à tour chevalier de Malte, attaché au Ministère des Affaires Étrangères, sous le comte de Montmorin, membre de la Légation française, près la diète de Ratisbonne, jusqu'au 10 août 1792, et qui, entré ensuite au service de Maximilien, premier roi de Bavière, fut successivement envoyé par lui comme ministre et ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Berlin, à Paris et à Vienne.

Au cours de sa longue carrière, mêlé de près aux événements, en ayant connu les principaux acteurs, ayant été initié aux intrigues et aux secrets des grandes cours, ce diplomate a été le témoin de la plupart des complications dont l'Europe était alors le théâtre, et le confident professionnel des plus illustres hommes d'État de son temps.

C'était un esprit attentif et appliqué, doué d'un rare don d'observation et pour qui rien de ce qu'il voyait et entendait n'était perdu. Il possédait ces qualités aimables et ces mérites intellectuels et moraux, qui appellent la confiance et provoquent l'estime. Partout où il passait, il devait à son urbanité, à sa discrétion, à la sûreté de son commerce, à sa droiture native, de voir toutes les portes s'ouvrir devant lui, celles des salons, comme celles des Chancelleries. Il était à Saint-Pétersbourg en 1799, sous le règne de Paul I^er^, de fantasque mémoire; à Londres, lors des négociations de 1800-1801; à Berlin en 1806, au moment où les Français y entraient victorieux. Dans cette capitale, il fut reçu plusieurs fois par Napoléon, auprès duquel son souverain l'envoya l'année suivante en mission extraordinaire. En 1808, nous le retrouvons en qualité de Ministre de Bavière en Russie. Il assiste de là, comme Joseph de Maistre représentant du Piémont, dont il était l'ami et qui le désigne dans les *Soirées de Saint-Péters-*

bourg, à l'invasion de l'Empire moscotive, à l'occupation de Moscou et à la désastreuse retraite de l'armée française. Ces grands spectacles ne pouvaient ne pas frapper un esprit tel que le sien et ne pas lui inspirer des observations et des commentaires révélateurs. Ces observations et ces commentaires se retrouvent dans sa correspondance et dans ses notes, lesquelles font l'objet de la présente publication.

Le comte de Bray n'est pas le premier des diplomates de son temps dont les lettres et les rapports aient répandu de la lumière sur les événements auxquels ils avaient assisté. Les archives diplomatiques de tous les États sont remplies de rapports analogues, qui nous aident à pénétrer dans les coulisses politiques de cette époque et à nous guider à travers les fallacieuses intrigues qui s'y déroulaient. Mais, ce qui distingue les siens, ce n'est pas seulement l'autorité que leur donnent les fonctions qu'il a remplies et les confidences dont il a été honoré, c'est aussi l'art qui lui est propre de mettre ingénieusement en scène les personnages qu'il fréquente et de nous les montrer dans le cadre où ils évoluent, sous le jour le plus clair et le plus vrai.

Assurément, ses origines, l'influence de l'éducation qu'il avait reçue et des milieux dans lesquels il avait grandi, son attachement à la monarchie, sa haine native contre les révolutions et les révolutionnaires ne permettent pas de voir toujours en lui un juge impartial des hommes et des choses ni d'accepter sans réserve toutes les appréciations qu'ils lui suggèrent. Du moins, ne saurait-on lui contester une entière bonne foi; et comme, d'autre part, c'est un diplomate éclairé et averti, qui ne se laisse pas tromper par les apparences et qui, dans la conduite des acteurs, sait très bien distinguer le bon du mauvais, faire la part des intentions et celle des illusions et en même temps scruter les consciences, il en résulte que tout ce qu'il nous dit, tout ce qu'il nous révèle, trahit un ardent souci de vérité. On peut dire de lui qu'il est impartial et véridique et que ses opinions personnelles ne l'empêchent pas de discerner les fautes qu'il voit commettre et d'en prévoir les conséquences. Il est donc aisé de comprendre combien sont attachants et précieux pour l'histoire de ces temps agités et calamiteux, les récits et les jugements consignés dans ses rapports.

Je me figure qu'au moment de les utiliser pour nous mieux faire connaître un temps que nous ne nous lassons pas d'étudier et que nous sommes toujours impatients de mieux embrasser, M. le colonel de Bray a dû ressentir quelque embarras et se demander s'il valait mieux les publier tels qu'ils sont ou s'en servir, sans en donner le texte, pour écrire un récit didactique des événements dont il y est fait mention. Il s'est décidé pour la première manière et l'on ne saurait trop l'en féliciter, puisque en même temps que de cette poussière du passé, il a tiré des révélations d'un si grand prix, il nous révèle, dans la personne de son parent, un écrivain pénétrant et spirituel, d'une rare habileté à donner de la vie aux événements qu'il raconte et aux personnages qu'il y montre.

Les historiens familiarisés avec les archives diplomatiques savent combien parfois sont fastidieux et vides les rapports adressés par les diplomates à leur gouvernement. C'est là une critique qu'on ne pourra pas faire à ceux du comte de Bray. Il n'y dit rien d'inutile et tout y témoigne non seulement de ce rare don d'observation que j'ai signalé plus haut, mais encore de la volonté de ne pas égarer par des remarques superficielles et des appréciations erronées, ceux à qui il s'adresse. Il les tient au courant de tout avec une exactitude consciencieuse. Il suffit de le lire pour s'en convaincre. C'est par là surtout que cette correspondance d'outre-tombe apporte à l'histoire de la Révolution une contribution précieuse.

Du reste, elle ne modifiera pas l'idée que nous avons pu déjà nous faire, à la lumière des documentations antérieures, de la violence du parti terroriste français, de la folie des émigrés, de l'incapacité du malheureux Louis XVI, des maladresses de la plupart des défenseurs de sa cause, de leurs rivalités, des malheurs qui en ont été le résultat et enfin des convoitises territoriales des grandes cours dont les Bourbons de France sollicitaient l'appui pour rétablir dans son intégrité la puissance royale. C'est le moment où l'impératrice Catherine va s'emparer de la Pologne en abandonnant bien à regret à la Prusse et à l'Autriche quelques morceaux de cette dépouille; c'est le moment où l'Angleterre rêve de s'approprier les colonies que possède

encore la France ; c'est enfin le moment où l'Autriche, sans oser l'avouer, s'inspire uniquement, dans sa conduite envers les princes français, du désir de se dédommager des services qu'elle leur marchande en exigeant la cession de l'Alsace et de la Franche-Comté et où, dans sa politique implacable, elle se refuse à toute démarche pour sauver la vie de la reine Marie-Antoinette, bien que cette princesse appartienne de si près à la famille impériale.

A ce point de vue, les rapports du comte de Bray abondent en clartés nouvelles, d'autant plus lumineuses qu'il envisage les événements, aussi bien ceux de France que ceux de l'extérieur, avec cet esprit libéral, indulgent et tolérant qui animait quelques hommes de son temps. Ils précisent la situation politique de la France, celle des puissances, l'indifférence de celles-ci en présence des périls qui vont détruire l'équilibre européen, périls de toutes les heures dans lesquels elles voient surtout une occasion de le reconstituer à leur profit et une source de gains territoriaux.

Ces périls, le comte de Bray en dresse quotidiennement le tableau avec une vigueur et une perspicacité qui ne sont égalées que par la vivacité avec laquelle il dénonce la politique d'accaparement des cours du Nord, la divergence de leurs vues, leurs incessantes rivalités et par la sûreté des prévisions que lui suggèrent leurs prétentions envahissantes.

Je ne saurais entrer ici dans le détail des péripéties qui se sont déroulées sous ses yeux et dont il rend compte en des formes empreintes d'autant d'esprit que d'exactitude. Il me suffira de constater que, sous sa plume, elles revivent comme dans un cinématographe et à ce point qu'il nous est aisé de croire que nous y assistons. Il s'y montre tout à la fois politique clairvoyant et peintre habile. A ses graves commentaires, il mêle à tout instant des traits pittoresques, comme par exemple, lorsque nous ayant conduits à Coblentz où se sont réfugiés les frères du roi de France, il nous fait entrer à sa suite dans les temples de l'émigration et nous y montre, livrées à des intrigues et à des futilités, les belles patriciennes qui étaient naguère la parure de Versailles dont elles essayent, dans leur exil, de faire revivre les splendeurs, sans renoncer pour cela, — je parle notamment de celles qu'on

appelait à bon droit les favorites — sans renoncer, dis-je, à exercer leur influence pour imprimer une direction à la politique des princes. Dans cette correspondance familière, malgré son caractère officiel, on découvre à tout instant des petits tableaux qui ne dépareraient pas les lettres de M^me^ de Sévigné et les mémoires de Saint-Simon.

J'en ai assez dit pour que l'on comprenne l'intérêt que présente la publication entreprise par M. le colonel de Bray. Il ne nous donne aujourd'hui qu'un premier volume. Mais, celui-ci nous permet de prévoir ce que seront les suivants. Ils formeront, dans leur ensemble, un ouvrage dont l'autorité a été établie avant même sa publication, le jour où l'éminent et regretté historien Albert Sorel le consulta pour ses propres travaux et utilisa les renseignements encore ignorés, qu'il y découvrit. C'était en proclamer la valeur de la manière la plus probante. Il nous suffit de rappeler ainsi ce qu'il en pensait pour que nous soyons dispensés d'en rechercher dans ces pages attachantes des preuves plus complètes que les lecteurs, d'ailleurs, sauront bien y découvrir.

Ernest Daudet.

LIVRE PREMIER.

LA FRANCE AU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION ET LA SITUATION POLITIQUE EN EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

LA SITUATION DE LA FRANCE EN 1789.

I

Les réformes nécessaires. — La convocation des États généraux.

Au moment où commencent ces mémoires, le chevalier de Bray est attaché à la légation française près la diète de Ratisbonne; de là il suit avec le plus vif intérêt les événements qui se déroulent en son pays et les impressions politiques qu'ils éveillent en Europe. Il communique ses sentiments à ses amis et correspondants; il attend de leur part les mêmes confidences et des renseignements plus précis et plus détaillés que ceux apportés par les journaux si rares et si concis de l'époque. La situation des affaires en France le remplit d'inquiétude.

Le désordre dans l'administration et dans les finances était tel à la veille de la révolution, les résistances des privilégiés à toute réforme sage, si enracinées, que les divers ministères (Turgot, Necker, Calonne. Lomenié de Brienne) avaient dû se retirer du pouvoir, impuissants à conjurer le mal qui désolait l'État. Le crédit public était épuisé; et puis on ne pouvait faire de l'emprunt une source de revenu permanent, sans amener la banqueroute prochaine. Les notables convoqués (22 février 1787) refusèrent de supprimer les abus et de décréter que l'impôt serait également payé par tous. Privilégiés eux-mêmes, ils éludèrent les réformes proposées par Calonne. Il n'y avait plus qu'une seule ressource, faire appel à la nation pour opérer les réformes finan-

cières et politiques devenues indispensables. Necker rappelé au pouvoir (25 août 1788), convoque les États généraux par arrêt du Conseil en date du 17 janvier 1789.

Le chevalier de Bray écrit au moment où les États généraux se sont réunis (5 mai 1789). Il déplore cet esprit rétrograde de la noblesse bretonne qui fait opposition aux vœux de la bourgeoisie et du peuple de France.

Cette première lettre adressée à M. de Kivalant, député aux États de Bretagne, est des plus intéressantes, parce qu'elle nous fait connaître les idées et les aspirations politiques de M. de Bray, et nous montre à quel point il jugeait sainement la situation de la France en 1789. « C'est la cause du peuple, dit-il, qui va enfin se plaider » aux États généraux. « Il est temps que les nobles abandonnent la chimère de se croire la noblesse elle-même. »

M. de Bray appartenait à cette noblesse intellectuelle et libérale qui, à cette époque, était ralliée à toutes les réformes généreuses, comprenant que le despotisme et l'arbitraire devaient disparaître, et que pour sauver la vieille monarchie, il fallait en rénover les divers rouages. Le peuple le réclame et finalement le peuple sera le plus puissant.

Mais l'union qu'il désirait ne se fera pas, les privilégiés ne voulant pas désarmer, et ce seront les plus violents qui l'emporteront.

Ratisbonne, 27 mai 1789 [1].

Comme les affaires de la France sont celles qui m'intéressent avant tout, je vous dirai, mon cher Kivalant, que je suis extrêmement affligé des obstacles que votre province apporte à la grande et salutaire opération qui s'exécute. Permettez-moi donc de vous faire observer que dans ce moment-ci le vœu de la noblesse bretonne, absolument opposé au vœu général du tiers, ne peut que retarder le bien et n'empêchera jamais le mal. Enfin calculez. Que veut-on de vous? Que vous vous assembliez pour traiter des maux de l'État et des moyens d'y remédier. Quels sont ces maux? Un grand désordre dans les finances et le crédit de la nation presque anéanti. Quels sont les moyens d'y remédier? Un accord parfait parmi les membres de l'Assemblée nationale [2]

(1) *A M. de Kivalant*, député aux États de Bretagne.

(2) Les États généraux s'étaient réunis à Versailles, le 5 mai 1789.

qui, les faisant tous coopérer au même but, les mette dans le cas de l'atteindre avec efficacité. Et cependant, au lieu de vous porter avec ardeur à la confection de cette grande œuvre, vous vous raidissez d'un côté, vous vous relâchez indiscrètement d'un autre, vous déclarez que vous ne voulez vous départir en rien de vos privilèges, vous finissez par en sacrifier une portion, et vous dites en dernier lieu que vous ne députerez point aux États tant que l'élection de vos députés ne se fera point par vos États assemblés. Mais pourquoi ne voulez-vous pas user de la liberté accordée au tiers pour l'élection de ses députés? Pourquoi prétendez-vous que vos États, que vous avez déclaré être vicieusement constitués, où le tiers est soi-disant représenté par 42 députés, tous d'office, et la plupart nobles, aient la faculté de députer pour le tiers aux États généraux, tandis qu'il est évident que c'est la cause du peuple qui va enfin se plaider à ce tribunal auguste, cause trop longtemps négligée, trop longtemps sacrifiée, trop longtemps avilie? Comment voulez-vous que le peuple se fasse entendre si vous prétendez ne lui laisser d'autre voix que les vôtres? Quelle que soit la probité des individus nobles, mon cher ami, elle ne peut rassurer des gens qui avant tout doivent avoir confiance en eux-mêmes. Vous taxez le ministère de prétendre au despotisme. Eh, bon Dieu, quel ministère en fut plus éloigné que le ministère actuel (1), quel prince fut moins despote que le nôtre? Est-ce en éclairant la nation sur ses droits qu'on prétend l'asservir? Est-ce en la consultant sur les moyens de la rendre plus heureuse qu'on veut l'opprimer? Mais, me direz-vous, n'est-il pas trop dangereux de détruire la prépondérance de la noblesse, de la rabaisser au niveau des citoyens du tiers? Donc, c'est la noblesse seule qui crie au despotisme, la nation ne s'en plaint pas! Or, comme le chancelier de l'Hôpital disait, sous Charles IX, qu'il saurait bien faire

(1) C'est Necker qui exerçait dans ce ministère, constitué après la chute de Brienne (26 août 1788), une influence prépondérante comme directeur général des finances. Il avait manifesté bientôt ses tendances libérales en décrétant (5 déc. 1788) la double représentation du Tiers, contrairement au vœu de l'Assemblée des notables et du parti rétrograde. C'est pourquoi le chevalier de Bray déclara très justement que c'était bien le ministère le plus éloigné qui fût du despotisme. Du reste, sa chute fut provoquée par la faction du comte d'Artois.

perdre aux parlements l'idée qu'ils avaient de se croire les représentants de la nation, il est temps enfin que les nobles abandonnent la chimère de se croire la nation elle-même. Croyez-moi, mon cher ami, le ministère précédent a trop instruit les Français sur leurs véritables intérêts pour leur faire admettre désormais que l'autorité puisse s'exercer encore avec autant de violence, qu'elle puisse tout déterminer sans autre considération que celle de sa seule volonté. Le peuple, plus considéré, plus heureux, ne rendra point la noblesse moins brillante et plus faible. La force d'un État consiste dans l'union de tous les citoyens réunis sous une loi commune n'ayant à porter qu'un fardeau commun et non dans les forces isolées, séparées et souvent opposées entre elles d'une foule de corps dont les privilèges s'entrechoquent et pèsent horriblement sur les têtes de ceux qu'ils ne protègent pas. Or, n'est-ce pas la plus absurde des idées de prétendre que la nation n'est en sûreté contre les entreprises de l'autorité que lorsque la nation succombe véritablement sous cette autorité, moins quelques associations appelées cours souveraines, clergé et noblesse? N'est-ce pas la plus absurde des idées, dis-je, de préférer ce régime destructeur à la coalition générale de tous les citoyens liés par les mêmes besoins, les mêmes sentiments et les mêmes travaux? Ce tableau n'a-t-il pas quelque chose de vraiment touchant, comparé surtout à la monstrueuse inégalité des temps féodaux à laquelle plus de personnes qu'on ne le pense tiennent encore. Et pourquoi les anciens comices de la nation ont-ils produit si peu d'heureux effets, si ce n'est par ce funeste ascendant que les deux premiers ordres y ont toujours conservé? N'est-ce pas plutôt en s'écartant de cette déplorable institution qu'on parviendra à atteindre le but qu'on a toujours manqué jusqu'à présent?

Rappelez-vous que de tous les États généraux tenus sous notre monarchie, ceux de Tours seuls, en 1505 et 1506, furent heureux pour la nation. Mais c'était sous le meilleur des rois qu'ils avaient été assemblés et il semble que le cœur paternel de Louis XII ait alors animé tous les Français. C'est en m'appesantissant sur ces idées, mon cher ami, que je me persuade que les divisions qui arrêtent encore d'une manière si alarmante les

opérations de l'assemblée actuelle se dissiperont, après un examen plus approfondi des fâcheux effets que l'opiniâtreté des deux parties entraînerait infailliblement. Et votre Bretagne perdra aussi la manie de se croire divisée de la nation, parce qu'elle y a été jointe par un contrat (1). Comme si cette réunion amicale avait moins de force qu'une conquête violente, et comme si les provinces ne tenaient à une monarchie que lorsque c'est une force presque toujours injuste qui les y a attachées. Vous êtes Français en étant Bretons, et ce titre fait votre gloire comme il peut faire votre bonheur. En vous isolant, ne voyez-vous pas que les décrets de la nation auxquels il faudra bien que vous vous soumettiez pèseront plus sur vous que si vous-mêmes y aviez eu part, car vous ne prétendez pas sans doute vous regarder comme une république simplement tributaire, et si vous n'êtes véritablement qu'un membre du corps de la monarchie, n'y a-t-il pas ineptie à souffrir que les autres soient forcés de vous agiter par leur propre impulsion pour vous faire mouvoir, au lieu d'agir de vous-mêmes et concurremment avec les autres.

Je finis, mon cher ami, en vous priant de peser ces raisons que je n'ai pu qu'indiquer brièvement, en vous priant de réfléchir que tant de longueurs et de contrariétés ruinent notre crédit chez l'étranger, jaloux encore de notre antique gloire et du bonheur dont nous pourrions jouir, fatiguent et désespèrent le seul ministre qui soit capable de diriger le vaisseau de l'État sur une mer si horriblement agitée. Il est très certain que si M. Necker (2) succombe, la nation est dans le plus affreux

(1) Allusion à la réunion de la Bretagne à la France préparée par le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII (1491), puis avec Louis XII (1499). François I, qui épousa, en 1514, la fille aînée de la duchesse Anne, Claude, faisait accepter par les États de Bretagne la réunion définitive de cette province à la France (1532).

(2) Jacques Necker, né à Genève le 30 septembre 1732, mort à Coppez le 9 avril 1804. Fonda, en 1762, une puissante maison de banque avec MM. Thelusson. Appuyé par Maurepas, il entra au contrôle des finances, en octobre 1776, comme directeur du trésor royal ; le 29 juin 1777, il prit le titre de directeur général des finances. En sa qualité de protestant, les conseillers du Roi lui refusèrent l'entrée du conseil. En 1781, il publia un fameux *compte rendu* qui dévoi-

danger, car qui osera se mettre à la tête d'une masse d'affaires si obscures et si épineuses. Vous êtes bon citoyen, mon ami, et citoyen éclairé, peut-être m'apprendrez-vous que vos sentiments ne s'écartent pas beaucoup des miens et que la Bretagne suit enfin un plan plus sage et mieux raisonné.

II

Les premiers effets de la Révolution en France. — Débats de l'Assemblée nationale : « l'Assemblée la plus éclairée et la plus spirituelle qui fût jamais ». — La situation financière et les projets de Necker. — Les biens du clergé. — Les domaines du Roi.

Les événements se sont précipités en France. Le 14 juillet, la Bastille était prise, le 6 octobre, le peuple de Paris ramenait Louis XVI dans la capitale où l'Assemblée nationale décidait de siéger. Il semble déjà à un esprit observateur comme M. de Bray que la Révolution ne pourra plus se faire pacifiquement; ce qu'il avait prédit, arrive. Le peuple sera le maître désormais.

Mais la situation de la France n'est pas sans l'inquiéter. Il aurait voulu que l'abolition des privilèges et des droits féodaux qu'il réclamait, ne s'opérât pas aussi brusquement (nuit du 4 août), afin que les intérêts en cause fussent respectés.

Il est alarmé de l'état des finances françaises, à ce moment très compromises. Il résume toutes ses inquiétudes dans les lettres suivantes.

Ratisbonne, le 26 novembre 1789 (1).

Tout ce que je reçois de la France m'alarme et m'attriste. Je regarde l'opération sur les biens du clergé comme absolu-

lait l'état des finances et dut se retirer en mai. Le 26 août 1788, il était rappelé au conseil, mais était congédié le 10 juillet 1789. Après son départ, une insurrection éclatait dans Paris, et la Bastille était prise le 14 juillet.

Le chevalier de Bray avait donc raison de dire, en mai 1789, que la chute de Necker mettait la nation « dans le plus affreux danger », puisque son départ fut le signal de l'émeute et du soulèvement populaire.

Louis XVI dut le rappeler à nouveau le 20, et il fut accueilli avec le plus grand enthousiasme. Mais constamment la cour et les conseillers du Roi apportaient des entraves à ses projets économiques, l'assemblée ne l'écoutait plus. Découragé, il démissionnait le 4 septembre 1790.

(1) *A M. de Kivalant.*

ment impolitique. Il est clair qu'en supprimant les dîmes, le surplus des biens ecclésiastiques suffira à peine pour le culte. Si la nation se réserve ces dîmes, alors elle trompe l'espoir des paysans qui, d'après les arrêtés du 4 août, pouvaient, avec quelque fondement, compter sur leur suppression. D'ailleurs a-t-on bien prévu tout ce qu'on pourrait faire, pour percevoir ces biens au nom des assemblées provinciales? Quelle immense administration une telle perception n'exigera-t-elle pas? Ce sera multiplier les abus de la gestion des domaines que l'on veut supprimer, précisément à cause de ces abus. Puisqu'il faudra payer les administrateurs, n'était-il pas plus simple de laisser comme tels les ecclésiastiques qui occupaient ces biens et qui, en payant des taxes plus fortes, ne seraient, en effet, devenus que de simples administrateurs, seulement plus portés à conserver un bien qu'ils pouvaient encore regarder comme leur propriété. Je considère aujourd'hui la banqueroute comme inévitable; les dettes surpassent infiniment l'hypothèque qu'on leur donne. N'est-il pas incompréhensible de voir ces gens qui se rassemblent pour pourvoir à des améliorations financières, commencer par détruire toutes les branches les plus importantes de perception, et tout en annonçant le calme, le bonheur et le soulagement des peuples, mettre des impôts onéreux sur le peuple et priver la plus grande partie des sujets des moyens de le payer? Tout cela finira mal. Un système de gouvernement par lequel tout le monde est admis à gouverner ne saurait être bon. Et pourquoi les gouvernements sont-ils institués? Si ce n'est pour compenser les travaux des uns par l'obéissance des autres, si ce n'est pour que le plus grand nombre puisse travailler librement à ce qui lui est avantageux, moyennant quelques rétributions qu'il accorde à ceux qu'il a chargés de veiller à sa tranquillité et de la maintenir. Il est clair que les peuples sont les véritables souverains naturels, mais ils sont comme ces maîtres d'un très grand jardin à qui il faut des jardiniers habiles pour ménager la jouissance de fruits que leurs mains ne sauraient pas faire naître. S'ils sont mécontents du jardinier, il faut en prendre un autre; mais il ne faut pas pour cela déplanter tout le

jardin, parce qu'ils se trouveraient alors dans la disette et dans le dénuement le plus complet.

Enfin, attendons-nous à bien des maux. Peut-être leur généralité fera-t-elle notre salut; leur propagation est, en effet, effrayante et salutaire; effrayante pour le genre humain en général, salutaire pour chaque peuple en particulier en ce que, occupé de ses propres malheurs, il ne songe point à aggraver ceux des autres.

Ratisbonne, 25 janvier 1790.

La disposition actuelle de nos finances est bien alarmante. Il n'est pas possible d'y observer aucun ordre, d'établir aucun calcul fixe. Tout est soumis à des circonstances capricieuses, à une fluctuation effrayante d'événements, appuyés sur la plus versatile des cautions, la confiance publique. Quand on considère, en effet, que l'on a, en quelques mois, augmenté la dette de l'État de près d'un milliard, c'est-à-dire d'un quart en sus de la somme où l'avaient portée les déprédations et les guerres de près de deux siècles, comment peut-on s'aveugler sur la destinée de cette dette? On ne se ruine jamais davantage que quand on a commencé à se ruiner. Alors on ne calcule plus et on se précipite en entraînant avec soi les débris de la fortune qu'on a détruite, et les victimes qui succombent sous sa chute. Je donne pour époque à la débâcle générale, le 1^er^ juillet, terme où la caisse d'escompte doit payer à bureau ouvert; et comment pourrait-elle le faire si elle prend ses propres billets en paiement des nouvelles actions, si les hypothèques à elle abandonnées ne peuvent être acceptées avec sûreté, et si la méfiance de ses créanciers assaille sa porte avec fureur? En attendant, les administrateurs retireront le plus de valeurs qu'ils pourront, et ils finiront par abandonner au public un nombreux amas de papiers légers et stériles que le souffle de l'opinion dispersera dans le néant, comme le vent chasse la paille qui couvre l'aire du laboureur.

Que l'on juge de l'état des Français qui sont en pays étrangers et que l'on se figure à combien d'inquiétudes ils sont soumis et

à combien de pertes ils sont réduits. On perd actuellement ici 7 p. c. de change sur Paris sans compter la commission. Cela est vraiment désolant et il est bien vrai que, comme on donne à celui qui a, on ôte encore à celui qui bientôt n'a plus rien.

Enfin, la nation en proscrivant le mot banqueroute n'a certainement pas aboli la chose. On ne dira point : je ne vous paierai point, mais on cessera de vous payer comme cela se fait déjà.

5 mars 1790.

... Et comment s'abandonne-t-on à cet incroyable enthousiasme d'une révolution fatale à tout le monde? Comment, lorsque l'Assemblée nationale n'a encore été que le bureau des plaintes de toutes les provinces et de tous les États, peut-elle s'étourdir au bruit des adresses tumultueuses qui lui sont envoyées par quelques troupes de séditieux effrénés, qui n'ont pas plus calculé leurs désirs que les suites de leurs imprudences? Ainsi donc nous voilà dans une véritable anarchie. On ne sait plus où est le pouvoir. Les uns le cherchent autour du trône qu'ils ont renversé, d'autres dans les mains des ministres qu'ils ont avilis; M. de la Fayette (1) dans la constitution, d'autres dans le clergé qu'ils ont écrasé, chez des pasteurs qui se sont flétris aux yeux du peuple en rompant tous les liens de la hiérarchie, et en transformant chacun d'eux en un démagogue ou en gymnosophyste, d'autres enfin, dans les tribunaux qu'ils ont environnés des ruines de notre jurisprudence civile, féodale et criminelle, qu'ils ont fait fuir par les juges anciens qui les

(1) Marie-Paul-Joseph-Gilbert Motier, général, marquis de Lafayette. Député de la noblesse d'Auvergne à l'Assemblée nationale, il inaugura sa carrière parlementaire, aussitôt le rapport Monnier sur la constitution, par la présentation du projet de *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* que l'Assemblée inscrivit deux ans plus tard en tête de sa constitution. Lafayette fut toujours, comme le dit M. de Bray, un des défenseurs de la constitution, dont il se constitua le gardien en même temps que de la famille royale qu'il espéra sauver par de sages réformes.

occupaient, pour y substituer des intrus insolents, encore enivrés de l'avantage presque féroce qu'ils venaient de remporter sur leurs anciens supérieurs. Aussi quand M. de Cazalès (1) a proposé d'élire le roi dictateur, il a fait la plus sanglante épigramme qu'il fût possible de lancer contre l'Assemblée nationale. Faire notre roi dictateur! c'est comme si l'on proposait au propriétaire d'une maison de campagne, de le faire intendant de ses biens. Mais M. de Cazalès avait raison, car qu'a-t-on laissé au roi, qu'un vain titre et une nullité de pouvoir? et pendant le temps qu'on se dispute indécemment au manège, les provinces sont en feu et, pour les consoler on décrète de leur envoyer l'adresse de l'Évêque d'Autun (2) et le discours du roi. Pathologistes indiscrets qui croient gouverner un grand royaume avec des chiffons et calmer des Auvergnats et des Limousins avec des figures de rhétorique et des tropes!

Ratisbonne, le 19 avril 1790 (3).

Je m'attendais bien que je ne trouverais pas dans la série des tableaux si intéressants que vous voulez bien me tracer, beaucoup de motifs d'une consolation qui m'est si nécessaire; mais je préfère voir les choses telles qu'elles sont et les envisager sous leur vrai jour, que de m'étourdir sur leur position et de me

(1) Jacques-Antoine-Marie de Cazalès. Il fut un des orateurs les plus distingués de l'Assemblée. Il avait une prodigieuse mémoire, un jugement sain et un talent très observateur. D'une grande franchise qui se fit remarquer surtout lors du discours contre la constitution civile du clergé, et dans celui dont parle M. de Bray; d'une parfaite loyauté, il sut s'attirer souvent l'estime même de ses adversaires.

(2) Charles-Maurice de Talleyrand fut choisi comme député du clergé d'Autun aux États généraux. Ce fut lui qui prépara les éléments du projet de décret qui donnait les biens de l'Église comme garantie aux créanciers de l'État. Peu lui importait de trahir son parti pourvu qu'il en retirât des bénéfices. Il devint évêque constitutionnel, ministre des Affaires étrangères du Directoire, puis de Napoléon, et de Louis XVIII, enfin ambassadeur à Londres sous Louis-Philippe; il devait servir tous les régimes!

(3) *A M. de Kivalant.*

flatter sur leurs suites. Le mémoire de M. Necker, la réponse de M. de Montesquiou (1), la réplique du ministre, sur l'état de nos finances, sont un exemple bien frappant de l'ignorance de nos propres maux ou de l'obstination à vouloir se les dissimuler. Comment, M. Necker prétend qu'il faut un secours extraordinaire de 294 millions et M. de Montesquiou nous assure que 132 sont suffisants. Et l'on reste incertain sur la solidité des deux calculs et une erreur de 160 millions de besoins pour une seule année est tellement enveloppée de ténèbres, qu'il se trouve des raisons pour et contre et qu'on peut, avec une apparence égale de vérité, dire à un peuple : vous êtes cette année plus riche ou plus pauvre de 160 millions. Quelle idée cela donne des lumières jetées sur cette partie par le comité des finances et que cela est rassurant pour les esprits calmes qui cherchent à voir les choses telles qu'elles sont ! Il est donc évident qu'on nous trompe d'un ou d'autre côté ; qu'on grossit nos besoins pour faire secouer le nouveau joug qu'on nous impose ou qu'on les diminue pour nous tranquilliser sur les dispositions actuelles. Tout cela annonce une division effrayante et qui laisse pressentir les suites les plus fâcheuses. L'instabilité de tous les plans de finance rend nécessairement la circulation des effets en papier ineffectuable. Comment se fixer sur des décrets qu'un jour voit naître et qu'un autre jour si prochain voit périr ? On avait décrété que la caisse d'escompte effectuerait ses paiements, à bureau ouvert, le 1er juillet. On avait hypothéqué l'emprunt à elle fait par le gouvernement sur un fonds de 400 millions de biens ecclésiastiques ou domaniaux. On a changé la destinée de l'hypothèque, l'engagement de la caisse cesse donc. Aussi m'écrit-on de Paris que l'état des particuliers y est vraiment pitoyable, que les billets sont dans un discrédit alarmant, que

(1) Anne-Pierre, marquis de Montesquiou-Fézensac, lieutenant-général, membre de l'Académie française, député de la noblesse à la Constituante, pour la ville de Paris. Il fut un des premiers membres de la noblesse qui se réunirent au Tiers-État. Il s'occupa surtout des questions de finance. Comme le fait remarquer M. de Bray, il ne partageait pas toujours les vues de Necker, mais néanmoins il appuya plusieurs propositions de ce ministre et contribua souvent à les faire adopter.

l'on perd 62 livres par billet noir, que l'argent se resserre et disparaît de jour en jour. La Compagnie des Indes supprimée de fait par le décret du 3 avril, va encore environner les opérarations du gouvernement de nouvelles difficultés et jeter sur la place les actions dans un discrédit total. Pourquoi ne pas attendre l'année 1792, terme où expirait le privilège de la compagnie ? Pendant ce temps, on aurait pu prendre des arrangements pour la liquidation de ses affaires et la justification de ses comptes.

On devait voir que, dans un moment où toutes les bourses particulières se ferment, il était impossible de trouver des secours ailleurs que dans les coffres et le crédit des grandes compagnies. Enfin, quand a-t-on voulu voir comme il le fallait? N'est-ce pas par une suite de cet aveuglement que ces assignats, dont les villes de commerce les plus importantes vont imprudemment se laisser inonder, chasseront le peu de numéraire qui y circulait encore ? Quels titres, en effet, sont ces assignats qui portent sur des biens destinés déjà à l'entretien de tant de devoirs et de charges? Personne n'ignore que les biens du clergé sont en grande partie chargés de dettes ou particulières ou générales, qu'en outre ce sera sur eux qu'on effectuera les dépenses du culte. Ainsi, en supposant que la totalité des biens du clergé, non compris les dîmes, rapporte 84 millions, il s'ensuivrait qu'en vendant 400 millions de fonds vous détruirez au moins 12 millions de revenus, étant estimé seulement à 3 p. c. la rente de ces biens. Si donc (ce qui est assez probable d'après les cahiers des décimes du diocèse de Nantes qui m'ont été communiqués en 1787) les dettes et charges particulières des biens ecclésiastiques absorbent un tiers de leur revenu total, il faudra retrancher 24 millions des 72 restants, ce qui réduira à 48 millions la totalité des revenus destinés aux frais du culte; mais comme vous établissez un nouvel ordre dans la régie de ces biens, qui sera nécessairement confiée à des mains mercenaires, il suit de là que, tant par la mauvaise administration que par la suppression d'une foule de droits seigneuriaux utiles, la dispersion des titres, leur suppression frauduleuse, les oppositions des anciens vassaux, les procès qui résulteront des dispositions nou-

velles qui ordonnent que tels et tels droits seront rachetables pourvu que l'on puisse prouver qu'ils existent en vertu d'une concession de terres ; il suit de là, dis-je, que les 48 millions restants seront, d'après une appréciation très modérée, réduits aux deux tiers; resteront donc 32 millions pour le service du culte dans tout le royaume. Or, d'après votre calcul en date du 4 novembre 1789, 44,000 cures à deux prêtres payés, l'un portant l'autre, chacun 1000 livres, exigeraient déjà une somme de 88 millions, non compris les prélats, les hôpitaux, chapitres, etc. Vous voyez, mon ami, à quels tristes résultats la réflexion nous mène. Ici il faut, de deux choses l'une, ou *que le culte cesse* et s'avilisse, que les deux tiers des paroisses soient supprimées, ou que la machine se brise, puisque c'est sur le fonds du clergé que portent toutes les sûretés. Et comment le crédit pourrait-il se soutenir? On doit présumer que chacun fait pour soi le calcul que je vous communique ici.

L'entrée en possession des biens n'est pas la chose la plus facile du monde. Connaît-on la foule d'obstacles renaissant toujours de la disposition des esprits, des anciennes mœurs, de la religion même, à la vérité oubliée dans nos grandes villes, mais respectée encore dans une grande étendue de notre territoire. D'ailleurs, il ne faut point se dissimuler que beaucoup de personnes désirent un rétablissement partiel de l'ancien régime; parmi ces personnes il doit y en avoir de puissantes qui agiront sourdement et qui laisseront les novateurs s'écraser sous les ruines qu'ils accumulent de toutes parts; le peuple se lassera d'un ordre de choses qui le fait mourir de faim tout en lui annonçant des merveilles. C'est une vraie folie que d'attendre une régénération du sein d'un foyer corrompu par tous les vices, par toutes les passions. La bassesse des désirs, l'urgence des besoins d'un grand nombre de nos législateurs, les rendent souples à toutes les insinuations, capables de toutes les entreprises, susceptibles de toutes les erreurs. Comment une assemblée placée dans une capitale, pressée par les cris séditieux d'une populace sans pudeur, nourrirait-elle dans son sein ces vertus nobles, cette fermeté héroïque, cette impartialité réfléchie, cette indépendance républicaine, qui tendent au bien en ren-

versant les abus, comme en sachant aussi quelquefois les respecter? D'ailleurs, quel spectacle pour les peuples que cette lutte continuelle et indécente des volontés de l'Assemblée nationale contre les représentations modérées du souverain, que cet avilissement du trône, cette dégradation du pouvoir exécutif enchaîné, garotté, insulté partout. Est-il un homme sensé qui ne sache, qui ne sente, que cette captivité forcée du souverain doit un jour finir et que ce jour.... Dieux, que d'événements il annonce et que les suites en pourront être terribles! Le ciel sait si j'ai désiré le redressement de nos griefs, la destruction des abus, la réforme de l'administration! Mais quel dommage que nous ayons traversé la liberté sans la saisir. Comment reviendrons-nous sur nos pas? Quel dommage que tant de lumières répandues dans cette assemblée, la plus éclairée, la plus spirituelle qui fût jamais, soient perdues pour nous et pour l'humanité! Quel dommage qu'un royaume qui renferme 140 millions d'arpents carrés dont 12 millions seulement sont sans valeur, qui offrent une masse de revenus estimée annuellement 3 1/2 milliards, se déchire aujourd'hui et périsse dans sa gloire au milieu de convulsions douloureuses qui ne nous attirent ni pitié, ni admiration de la part des autres peuples du monde qui commencent à agir comme si nous n'existions plus!

Cela est trop vrai et la tournure des intérêts politiques annonce qu'on nous compte désormais pour rien dans la balance. La foule de négociations, de traités, cette correspondance continuelle, ces expéditions toujours renouvelées de courriers entre les différentes cours, n'auraient point lieu si, dans la diète générale de l'univers, notre voix pouvait encore se faire entendre et surtout se faire respecter. Il est évident qu'aujourd'hui chacun cherche de nouvelles bases et veut pouvoir compter sur de nouveaux amis.

22 mars 1790.

Et c'est quand tant de dangers nous environnent que nous parlons de réduction dans notre armée, que nous nous bernons d'idées de paix générale! Qu'en faisant des restrictions nous

assignons 84 millions au département de la guerre! 84 millions pour 142,000 hommes! Mais la Prusse, qui en entretient plus de 200,000, n'a en tout que 88 millions de revenus; on estime que son armée lui en coûte 44, et ses officiers sont parfaitement bien payés, ses soldats bien vêtus et bien armés. Que signifie donc ce gaspillage indécent, cette prodigalité indiscrète quand on en est aux expédients; quand on a reconnu ou dû reconnaître que la force des États est, comme celle des familles, dans l'ordre et dans l'économie. Tout ce que je vois me désespère et me décourage. M. de Necker se retire. M. Bailly propose de céder tous les biens du clergé aux municipalités, qui donneront des obligations que l'on divisera en coupons pouvant porter le nom d'effets municipaux. C'est proposer de faire des villes autant de républiques banqueroutières et insolentes. Pourquoi ôter au roi ses domaines? Les domaines sont une vraie propriété, ils lui appartiennent comme la maison du coin appartient au boucher. S'il perdait sa couronne, il resterait toujours grand propriétaire dans le royaume. Les municipalités ont-elles des titres plus valables que ceux du roi ? Elles n'ont que l'audace et la force. Mais l'audace est la fille de l'aveuglement, et la force n'est que relative et peut être abattue comme elle peut triompher. On me dira qu'originairement le roi n'avait point ou presque point de domaines à lui, que les biens qu'il a acquis, il les a acquis avec l'argent de la nation ; cela est vrai dans un sens, mais la plupart des familles ne se sont-elles pas enrichies avec l'argent de la nation? Les revenus qu'elles ont tirés des emplois que leurs membres ont remplis, n'ont-ils pas contribué à en établir l'édifice? La fortune des Noailles, des La Roche Aimon, des Polignacs, des Breteuil, est-elle autre chose; et le roi sera-t-il le seul à qui la nation ne devra rien, parce qu'il est son roi?

III

Les assignats et leur garantie. — Le droit de paix et de guerre. — L'exercice de la souveraineté et les droits du pouvoir exécutif.

Ratisbonne, le 4 juin 1790 (1).

Dans ces derniers temps, l'Assemblée nationale a rendu bien des décrets et assurément ce ne sera pas son inactivité qu'on aura lieu de lui reprocher. L'émission forcée des assignats et la vente décidée des biens du clergé qui leur servent d'hypothèque aux municipalités, sont, selon moi, une des opérations les plus dangereuses et les plus funestes; d'abord en ce qu'elle pousse au désespoir un corps puissant, et lui arrache une propriété sanctionnée par une possession de tant de siècles, et surtout en ce que cette hypothèque est sujette à toutes les attaques de l'esprit de parti, à toutes les incertitudes d'une révolution marquée d'un caractère si étranger au siècle où elle se passe, du moins eu égard au bien où l'on veut qu'elle tende, à travers les défauts qui nous couvrent, et tant de passions qui nous agitent. L'opinion, qui opère depuis dix ans sur les effets royaux la même influence que l'atmosphère opère sur le mercure et l'esprit-de-vin, respectera-t-elle donc davantage ces assignats parce qu'ils sont forcés, parce qu'ils portent un intérêt ruineux pour l'Etat, et parce qu'ils ont une hypothèque dont j'ai démontré l'incertitude! On aura beau me dire que l'argent est également une marchandise à laquelle l'opinion seule attache de la valeur, que dès qu'on sera convenu de donner à un assignat une valeur déterminée quelconque, alors il représentera cette valeur, et remplira le même objet dans les échanges. Je répondrai qu'un écu est toujours un écu, qu'outre la valeur numéraire que la loi lui imprime, il porte avec lui la valeur de son titre. Que l'argent est une marchandise ayant cours partout, dont l'emploi est général, et qui peut se reproduire sous diverses formes plus ou moins précieuses, que d'ailleurs la convention générale sur la

(1) *A M. de Kivalant.*

valeur de l'argent est faite, qu'au Mogol, à Stockolm et à Philadelphie il est reçu comme valeur, au lieu que le papier n'en portant avec lui aucune, ne peut exciter la confiance que de ceux qui connaissent la solidité de sa caution ou qui y croient. Que cela serait bon si une nation pouvant se passer de toutes les autres, admettait chez elle le papier comme un signe dont la base ne serait pas suspecte; mais que c'est toujours une ressource dangereuse, parce que la séduisante facilité qu'offre la création de sommes considérables en papier, rend les gouvernements moins économes. Ils se livrent alors à ce moyen qu'un trait de plume effectue, avec une inconsidération ruineuse pour la suite, parce qu'il arrive enfin une époque où l'on cesse de se contenter de signes fictifs et chimériques, où l'on veut voir et toucher les réalités, où, lorsqu'on revient à une base qui a disparu sous l'étendue des charges dont on l'a couverte, on renverse cet édifice de richesses nulles, et où l'on ne s'aperçoit plus enfin que d'un dénouement affreux et d'une misère réelle et accablante. La Russie nous a donné des preuves de l'abus de ce dangereux moyen de créer des millions en chiffons et nous-mêmes, nous devrions en gémir, en voyant avec quelle légèreté on a décrété emprunts sur emprunts à la caisse d'escompte qui n'a donné que du papier à l'État qui lui paiera les intérêts d'un crédit qu'elle a eu lorsqu'il ne l'avait pas. Ce qui depuis huit mois, sur une somme de 110 millions fournis par cette caisse, fera pour une seule année 5 millions 500 m. l. d'intérêts à 5 p. c. ou, s'ils lui sont remboursés en assignats, l'État donnera aux actionnaires le bénéfice des dits assignats portant intérêt, et remplaçant des papiers qui n'en porteront pas, plus l'intérêt des sommes prêtées jusqu'au moment du remboursement.

Pourquoi n'a-t-on point adopté les mesures si sages, si raisonnables, si patriotiques, si véritablement avantageuses, proposées par M. l'archevêque d'Aix (1)? Vous avez besoin de 400 millions, disait ce prélat, le clergé vous les donne. Il se charge de l'hypothèque et du remboursement. J'ose dire que l'on aura plus de confiance dans une hypothèque reconnue par

(1) Jean de Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé, archevêque d'Aix, député du clergé aux États généraux pour la sénéchaussée d'Aix.

le clergé lui-même, sur ses propres biens, qu'en celle que la nation offre sur ces biens en l'en dépouillant. M. de Boisgelin avait parfaitement raison et aussi M. l'abbé de Montesquiou (1) lorsqu'il invoquait à la fin de son superbe discours du 9 avril la protection de saint Louis pour qu'il nous conservât la religion de nos pères, et qu'il disait que ceux qui commettent l'injustice sont encore plus à plaindre que ceux qui en souffrent.

L'Assemblée nationale s'inquiète en ce moment de savoir à qui il appartient de déclarer la guerre. Cette question, si digne d'une discussion étendue, si intéressante dans ses développements, a été envisagée avec cet esprit de parti qui défigure tout, et n'a point été approfondie d'après les principes convenables. L'opinion de M. de Clermont-Tonnerre (2), du 21 mai, est une des plus sages. Mais les orateurs du parti contraire ont surtout cherché à prouver ce qu'on sait déjà trop, que la souveraineté appartient au peuple. Que le droit de déclarer la guerre est un droit inhérent à la souveraineté, et conséquemment que ce droit doit être exercé par les représentants du peuple qui d'ailleurs la soutient à ses frais et risques, c'est-à-dire, par le pouvoir législatif.

Mais a-t-on reconnu une monarchie, oui ou non? Si on a reconnu que la France était une monarchie, que le monarque jouissait du pouvoir exécutif suprême, notamment du commandement de l'armée, et de celui du corps administratif, on a donc délégué au monarque une partie de la souveraineté afin que sa main plus active l'exerce pour le plus grand bonheur du peuple. Si, à chaque acte du pouvoir exécutif, on lui conteste le pouvoir d'agir, n'est-ce pas un vrai fantôme que l'on crée? Le peuple commet donc la plus grande faute en garottant le pou-

(1) L'abbé François-Xavier-Marc-Antoine, duc de Montesquiou-Fezensac, député du clergé de Paris à la Constituante. Le discours dont parle M. de Bray, fut prononcé lors de la discussion sur la question de savoir si le clergé devait être considéré comme propriétaire des biens dont il jouissait. Ce discours fut en effet très remarquable, mais l'orateur n'eut pas gain de cause.

(2) Stanislas-Marie-Adélaïde, comte de Clermont-Tonnerre, colonel au régiment du Royal-Navarre, député de la noblesse aux États généraux pour la ville de Paris. Dans le discours auquel fait allusion M. de Bray, il demanda qu'on laissât au roi le droit de paix et de guerre, avec comme seule garantie la responsabilité des ministres.

voir exécutif, puisqu'il paralyse une partie tout entière, et la plus importante, de l'exercice de sa souveraineté, puisqu'il est reconnu que le peuple ou ses représentants ne pouvant exercer tous les actes de la souveraineté, cette combinaison est la meilleure, elle permet à un chef qu'il se choisit d'employer, avec une activité qui résulte de l'unité de sa volonté, des forces qui s'anéantiraient, se détruiraient elles-mêmes s'il fallait réunir 1,200 suffrages pour les mettre en mouvement. Lorsque l'on a reconnu ce chef, il est donc du plus grand intérêt de le respecter et de favoriser ses déterminations, surtout si elles sont évidemment adaptées au bien public. Si l'on ne respecte pas le roi sur lequel repose toute la majesté de la nation, comment cette nation conservera-t-elle au dehors la considération nécessaire à la tranquillité des empires? On parle toujours des vices des rois, de la corruption des ministres; on dirait que ce sont des hommes réprouvés et d'une nature infectée de taches particulières. Mais, pourquoi montrez-vous tant de défiance envers des gens que vous avez choisis! Environnés de l'opinion publique et pressés du besoin d'être considérés en raison de leurs vertus et de leurs succès, pourquoi supposer sans cesse qu'ils travailleront à la ruine d'un peuple, dont le bonheur est essentiellement lié à leur gloire? Pourquoi oubliez-vous, au contraire, de parler des vices de la multitude? C'est contre elle qu'il faut prendre des précautions Car le jeu des passions qui fermentent dans une grande assemblée est bien difficile à suivre. Tant de causes peuvent les exciter, tant de moyens peuvent être employés pour les accroître! Ce sont donc les vices du peuple qu'il faut réprimer. Sans doute, il veut être heureux, mais c'est cette volonté qu'il faut tempérer, diriger, de peur qu'elle n'excède les justes bornes. Le frein qui peut la contenir est l'action du pouvoir exécutif, revêtu de cette partie de l'autorité si dangereuse, si préjudiciable dans les mains de la multitude, à cause de l'inertie dont elle serait frappée par suite de la difficulté d'agir de concert, ou à cause de cette agitation inféconde que lui imprimeraient des opinions débattues avec animosité ou prévention.

IV

L'émigration. — L'abolition des droits féodaux. — La suppression des titres de noblesse. — Conséquences sociales.

Herlingen, le 22 juillet 1790 (1).

Vous ne pouvez pas vous faire une idée de la désolation et du mécontentement qui règnent dans toute l'Alsace et ses environs, des émigrations qui y ont lieu. Le baron, mon hôte, vend son hôtel à Strasbourg avec ferme dessein de n'y plus retourner. C'est autant de gagné pour l'Allemagne qui, après avoir profité de cette expulsion des protestants sous Louis XIV (2), événement que nos philosophes ont rapporté avec tant de complaisance, profitera encore davantage des émigrations continuelles des particuliers les plus riches et les plus recommandables qu'on semble, par un acharnement inconcevable, s'obstiner à persécuter, désoler et tourmenter.

Depuis environ dix mois, de nouvelles sources de chagrins s'ouvrent sans cesse. Chaque courrier annonce de nouveaux malheurs, de nouveaux sacrifices. A présent, je n'en vois plus à faire; la France est menée par des gens à qui, après avoir tout détruit, il ne restera plus qu'à se détruire eux-mêmes et c'est ce qui arrivera (3).

L'énormité des pertes que la suppression des droits féodaux nous cause, est vraiment effrayante. Mais ne nous décourageons point encore; il faut voir, chercher si nous ne pourrions pas profiter de l'article du décret qui dit que « les droits seigneuriaux déclarés non rachetables, ne seraient cependant tels qu'autant qu'on ne prouverait pas qu'ils ont été établis en vertu de concessions de terre ». Pour moi, plus j'étudie l'origine des fiefs, plus je me persuade que tous les droits seigneuriaux n'ont pas une autre source. Je ne parle pas de l'origine de la propriété des fonds, qui a pu être établie selon les circonstances sur des

(1) *A M. le chevalier Charles de Thuisy.*

(2) A la suite de la révocation de l'*édit de Nantes.*

(3) Les événements donnèrent raison à M. de Bray (chute des Girondins, des Hébertistes et des Dantonistes, de Robespierre. — Voir Livre V).

bases plus ou moins justes, selon les idées philosophiques, mais que le temps et la possession, et même la nécessité qui dirige l'ordre des choses, légalisent. Mais comme je le disais au comte Walhs, qui est passé cet hiver à Ratisbonne et dont les terres confinent à celles de ma grand'mère, il est clair que dans un simple bail à ferme, je pourrai établir des conditions qui ne seront autres que ce qu'on appelait des droits seigneuriaux. Peut-on m'empêcher, en affermant mon fonds, de me réserver par exemple le droit d'y chasser, d'y pêcher, d'y établir un moulin auquel on viendra moudre, un four où l'on cuira ? Ne me sera-t-il pas permis de convenir, avec mon fermier ou arrenteur, de certaines redevances en grains, en argent, en bestiaux ou autres, sous telles et telles dénominations ? Quant aux redevances des villages, des communautés, etc., n'est-il pas évident par les choses même que ce qui est devenu redevance générale, provenait originairement de concessions à des particuliers ; et que ce qui a multiplié les redevanciers ou vassaux, c'est la division des familles et la multiplication de leurs branches ? M. Bailly (1), aujourd'hui maire, convenait lui-même avec moi, il y a dix-huit mois, que les lods et ventes et rachats remplissaient en partie le but si désirable de la division des propriétés ; car ces droits ne sont qu'une portion de la propriété appartenant à Paul, au lieu d'appartenir à Pierre. Si on les supprime, il est clair que celui qui aura le fonds aura tout, au lieu qu'auparavant il existait tel seigneur qui, n'ayant que des droits, vivait de leur produit à son aise ; tandis qu'aujourd'hui, obligé d'acheter des domaines avec l'argent provenant du remplacement de ses droits, ceux qui les lui vendront se trouveront dépouillés, et lui ne s'en trouvera ni plus riche, ni plus pauvre. Supprimer des droits sous prétexte qu'ils sont injustes, c'est me voler mon

(1) Bailly (Jean-Sylvain), membre de l'Institut, membre de l'Académie française, député du Tiers aux États généraux pour la ville de Paris, président des États généraux et de la Constituante et maire de Paris. Il présida au serment du Jeu de Paume. Peu après, effrayé du progrès des idées révolutionnaires, il entra dans le parti de la résistance et fit appliquer la loi martiale aux pétitionnaires réunis au Champ-de-Mars qui demandaient la déchéance du roi.

Comme le dit M. de Bray, à propos des droits féodaux, il était loin de professer toujours des idées très avancées.

argent, parce qu'on prétendra que j'ai eu tort de le gagner au Japon, au lieu de le gagner en Chine.

Nul seigneur n'avait intérêt à maltraiter, ruiner ses vassaux; les lumières du siècle éclairant les démarches de l'intérêt, on pouvait s'en rapporter à ce guide sûr du soin d'éviter les abus. Les lois d'ailleurs pouvaient veiller à ce qu'il ne s'en commît point. Personne n'eût crié si l'on n'eût aboli que les sujétions personnelles. Il importait fort peu, par exemple, aux seigneurs de Goulaine, que les paysans des environs vinssent battre avec des gaules les eaux des étangs qui environnent le château, pour empêcher les grenouilles de troubler par leurs coassements le repos de la dame du lieu lorsqu'elle était en couche. De pareils droits ne subsistaient plus que sur de vieux parchemins dont on ne parlait que pour en rire. Ainsi ce n'était pas la peine de dire tant de belles phrases contre des établissements depuis si longtemps proscrits par l'opinion libre des possesseurs. Peu de seigneurs se souciaient encore des juridictions féodales. Les sénéchaux et procureurs fiscaux étaient plus à charge qu'avantageux. Leur ministère était onéreux au moins autant pour le seigneur que pour les vassaux. Il eût été tout à fait facile de suppléer à ce ministère, pour la rentrée des redevances féodales, en les débarrassant des formes juridiques, toutes longues, fâcheuses et coûteuses, et en laissant au seigneur le soin de traiter directement avec ses vassaux par lui ou des chargés d'affaires; lui réservant comme de droit, le recours aux justices royales en cas de délai ou de refus de satisfaction à leurs engagements.

Mais on a négligé toutes ces idées si simples, si naturelles, si satisfaisantes pour tous. On s'est abandonné à une manie destructive et inique, qui, dirigée en outre par l'esprit du parti dominant composé d'avocats, d'hommes de loi, a encore embrouillé les choses, augmenté les sujets de dispute et méconnu les vraies notions de la propriété et les droits qui en dérivent.

On a sans cesse parlé de la dignité de l'homme, de la majesté du peuple, et qu'a-t-on voulu dire par là? La dignité de l'homme est dans son cœur, dans ses vertus. Nos paysans vont-

ils devenir plus dignes? L'homme qui paie n'aura-t-il pas toujours, dans un autre sens, plus de dignité que celui qui est payé? Ne pourrai-je pas imposer à mon domestique telles obligations que bon me semblera, en vertu du marché libre et volontaire contracté entre lui et moi? Lorsque les lois veulent être plus parfaites que les hommes, il est nécessaire que les hommes soient dès lors toujours au-dessous des lois. Une morale trop rigoureuse est peut-être plus dangereuse qu'une morale trop faible, parce qu'on se justifie de ses crimes en alléguant l'impossibilité d'atteindre aux vertus qu'on exige, et alors il n'existe plus de frein qui nous arrête. Remarquez bien, mon cher ami, qu'on les a en effet tous rompus, ces freins salutaires de l'opinion, en ébranlant jusque dans ses fondements le culte et conséquemment la religion; en détruisant la considération attachée aux personnes, considération si nécessaire dans un grand État où les rangs doivent être gradués, et où chacun, égal dans l'exercice de ses droits, ne peut l'être dans la possession des facultés diverses que la nature a départies à tous en mesures différentes.

Il est bon et très bon que dans une monarchie il existe des gens qui se croient obligés de donner aux autres l'exemple des vertus. C'est une chimère de prétendre que tout un peuple devienne vertueux, grand et magnanime. Un pareil État serait hors de la société. Car la société n'est moralement que l'association des droits et des moyens justes de tous, contre les vices possibles de tous. Toutes nos idées résultent de contrastes. Jamais rien ne fut égal dans la nature et dans l'ordre des choses, autrement nous n'aurions eu qu'une idée, qu'un sentiment, parce que l'unité et l'égalité se touchent. Or, comme tout diffère et chez les hommes et parmi les choses, et comme il existe des inégalités indestructibles, il ne faut pas chercher follement à les supprimer, mais leur opposer d'autres moyens qui les compensent et élever autel contre autel. Par exemple, vous ne pouvez pas faire qu'un homme soit moins fort qu'un autre, mais vous établissez des lois qui s'opposent à l'abus que l'un pourrait faire de la supériorité de ses forces sur un autre. Également vous ne pourrez pas faire que tel particulier ne soit pas

plus riche, plus industrieux que tel autre, mais vous avez la considération, les richesses de l'opinion, qui sont le seul contrepoids que vous puissiez opposer à l'aristocratie des riches.

Aujourd'hui, celui qui sera riche sera tout. Selon les décrets de l'Assemblée nationale, il ne peut plus exister d'autre différence. Or, comme l'argent est le mobile de tout, quiconque aura plus d'écus, aura donc plus de moyens. Sous notre constitution barbare, l'opinion tempérait au moins cet abus, un bon gentilhomme était autant qu'un opulent financier; un bon particulier, un ancien bourgeois, autant qu'un riche artisan. Ainsi, partout on voyait l'opinion niveler l'homme qui n'avait que de l'argent et celui qui n'avait que des titres. Mais les sentiments qu'inspiraient ces derniers étaient tous nobles, tous grands, ceux qui proviennent de l'argent seront plus que jamais vils et insupportables. Que gagnera-t-on donc à une spoliation jalouse de titres, que les âges et le sentiment de toutes les nations du monde ont consacrés ? On fait des ennemis à la France, à la constitution qu'on veut établir, voilà peut-être le seul résultat obtenu. Pense-t-on donc à Paris que la France soit dans une autre planète que la terre, et qu'il soit libre à six ou sept cents particuliers, qui se font envoyer des adresses des provinces par quelques avocats et jeunes gens audacieux, de refondre les opinions de l'univers et de renverser tout ce qui se trouve en conflit avec leurs hypothèses ? N'est-ce pas la plus grande folie que de se croire plus sage que toute la terre ? Croit-on qu'elle ne nous juge pas, cette terre à laquelle nous prétendons donner des lois et des exemples ? Et s'il est vrai que les sages forment le petit nombre, n'est-il pas absurde d'appeler les classes peu éclairées des peuples pour juger d'opinions, abstraites dans leurs principes et terribles dans leurs effets ? Comme celui qui a dit que les flatteurs des peuples étaient plus dangereux, plus funestes que les flatteurs des rois, a dit une grande vérité ! Mais comme ceux qui ont flatté les rois les ont perdus, ceux qui flattent les peuples les perdront aussi; et je crains bien, mon cher ami, que nous ne soyons réduits à faire une cruelle expérience des plus tristes vérités de la science politique.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA SITUATION DE L'EMPIRE ET DE L'AUTRICHE.

I

L'Empereur Joseph II. Sa maladie. Son successeur éventuel à l'Empire. — Les sentiments de l'Empire et de l'Autriche à l'égard de la France. — La Prusse et l'Autriche en 1789. — Éventualité de guerre des puissances maritimes et des Turcs contre la Russie et l'Autriche. — Conséquences d'un tel événement pour la France.

Au moment où la Révolution éclate en France, l'Autriche est gouvernée par l'Empereur Joseph II dont la santé est très compromise.

Cette grande monarchie que sa mère Marie-Thérèse lui avait léguée puissante et prospère, Joseph II la laissait troublée à l'intérieur par les réformes qu'il avait entreprises et menacée sur ses frontières, dans une Europe en voie de transformations. En présence des événements qui se déroulent en France, il aurait fallu à l'Autriche la tranquillité intérieure et extérieure; or, elle est en guerre depuis 1788 avec les turcs. Elle ne peut avoir confiance dans l'amitié de la Prusse qui est sur le point de s'allier contre elle avec l'Angleterre. En Pologne une insurrection se prépare. Les provinces belgiques viennent de se soulever et veulent secouer le joug autrichien. Après avoir indiqué l'état de la France, le chevalier de Bray décrit la situation de l'Allemagne et de l'Autriche avant d'examiner celle des autres puissances européennes.

22 juillet 1789 (1).

. . . . . .

Voilà l'état des choses, tel à peu près qu'il est autour de nous. Il présente quelque intérêt dans un moment où la politique extérieure doit influer sur les dispositions intérieures de la France d'une manière aussi importante.

(1) *A M. le Chevalier Charles de Thuisy.*

L'Empereur est très souffrant, il a subi le 22 une opération douloureuse au fondement; dans l'état de faiblesse où il se trouve les suites en auront sans doute été funestes pour lui. Je tiens de main sûre que les courriers ne peuvent avoir été arrêtés par les inondations puisque les eaux ne barrent le chemin que de Lintz et que le paquet de Lintz est arrivé. Cela nous donne la mort de l'Empereur comme très probable, un courrier est dit-on expédié à Florence. Déjà les Ministres comitiaux s'occupent sérieusement des préliminaires d'une nouvelle capitulation (1), nous allons avoir un vicariat (2); comme il y a longtemps qu'il n'a eu lieu et que les limites des pouvoirs des vicaires ne sont pas exactement prescrites, il s'ensuivra vraisemblablement quelques troubles dans l'intérieur même de la Diète. Les ministres de Saxe et de Prusse paraissent animés des mêmes vues; le ministre Palatin en est, au contraire, fort éloigné. Attaché par principe à la Maison d'Autriche et au parti catholique, sans doute son travail et ses dispositions différeront de ceux des premiers ; le plan général paraît être de rendre la capitulation encore plus rigoureuse. A force de rogner les droits de l'Empereur, il est à craindre qu'ils n'en détruisent absolument la dignité et surtout que le Grand-Duc (3) ne leur refuse un titre vain qui ne lui donne que des charges sans profit. Certes, son refus qui me paraît peu probable, jetterait tout l'Empire dans le plus grand embarras. D'un autre côté la guerre contre les Turcs va prendre une autre face. Le siège de Belgrade ne pourra être fini avant

(1) La *capitulation impériale* était un acte par lequel l'Empereur, à son avènement, s'engageait à respecter les droits de ceux qui avaient concouru à son élection. La capitulation était considérée comme la sauvegarde des libertés du corps germanique. Charles-Quint signa la première capitulation en 1519 et François II la dernière, en 1792.

(2) L'Empereur, ou mieux le Roi des Romains, c'est-à-dire le Prince candidat à l'Empire par élection, nommait des *vicaires* appelés *vicaires de l'empire* pour connaître de certaines causes réservées. Il nommait aussi des *vicaires généraux de l'empire*, sortes de préfets ou plutôt de vice-rois, chargés de l'administration d'un district de l'empire. A la mort de l'Empereur, et jusqu'à l'élection nouvelle un *vicaire de l'empire* prenait en mains le pouvoir; à l'origine, ce *vicaire* était désigné par l'Empereur lui-même; mais la coutume s'établit peu à peu que le vicariat de l'empire serait dévolu au comte palatin du Rhin et au duc de Saxe.

(3) Le grand duc de Toscane, Léopold, le successeur de Joseph II.

que la nouvelle de la mort de l'Empereur ne se répande, et l'on ne peut douter que les dispositions des armées autrichiennes ne changent, et que le courage des Turcs n'en augmente.

Le 6 octobre 1789 (1).

... Nous ne sommes pas sans remède et des moments de crise plus violents nous ont déjà agités sous le règne de Jean, de Charles VI. Il faut être comme Varron, ne pas désespérer de la république. Je voudrais surtout qu'on s'occupât d'organiser les provinces. Tant que les différents corps de la monarchie n'auront pas établi les fils qui doivent les lier à un centre commun, il est impossible que l'administration agisse et que le bien s'exécute. Si, au contraire, les provinces étaient organisées, quand même l'Assemblée nationale en viendrait au point de démence le plus complet, elle aurait, dans les provinces, des juges qui la rappelleraient aux principes qu'elle doit suivre et rendraient ses imprudents décrets sans effet. Cela est incontestable, parce que le premier désir du peuple est d'être heureux et que le bonheur du peuple ne régna jamais au sein de la licence. Peut-être donc, pressé par l'aiguillon de la nécessité, en viendra-t-on à ces établissements salutaires. *Oh utinam !*

Mais il faut qu'on se dépêche; qui sait si nous aurons le temps nécessaire pour établir ces sages et utiles dispositions.

7 octobre.

La France est partout enveloppée d'ennemis. Si l'on savait comment cet «Empire» à qui nous avons rendu de si importants services, nous hait et jouit de nos malheurs, comme il s'abreuve de nos larmes et craint de les voir cesser. Protestants, catholiques, tous n'ont qu'un même sentiment, tous se réunissent pour danser aux tristes bruits de nos plaintes. Et pourquoi cette

(1) *A M. de Kivalant.*

haine commune ? C'est qu'on nous jalouse, c'est que nos longs succès ont aigri les uns et ont inquiété les autres; c'est que notre traité avec l'Autriche nous a retirés de la place honorable de protecteurs du corps évangélique que la paix de Westphalie nous avait donnée, pour en revêtir la Prusse ; c'est que l'Empire, composé d'une foule de petites souverainetés jalouses et fières, voit des tyrans dans les grandes puissances, comme l'homme du peuple chez les grands seigneurs. Ils ne sentent que leurs maux d'où ils attendent leurs secours, ils croient que cette rivalité établie entre la maison de Brandebourg et l'Autriche détruira l'une des deux. Ils pensent qu'il n'est pas raisonnable de supposer que la Prusse, avec ses faibles ressources, puisse résister à la longue contre la puissance de l'Empereur qui saura toujours avoir la Russie dans ses intérêts. Les Frédéric II ne sont pas de ces hommes que la nature consente à prodiguer aux empires. Sans doute les premiers moyens de Frédéric-Guillaume(1) sont imposants, mais tôt ou tard, ennemi de l'inaction par besoin, il les mettra en œuvre, vu qu'une armée de deux cent mille hommes serait un vampire épouvantable si on la gardait dans un petit pays comme la Prusse, sans lui fournir l'occasion d'exercer ses forces destructives sur d'autres États. On ne peut donc présumer que de pareilles forces soient un simple apparat et un frein pour les autres puissances que l'ambition d'acquérir pourrait tenter. De si grandes armées fatiguent trop le corps qui les supporte, pour qu'on ne cherche pas à le rejeter sur quelque autre; et nous en sommes venus au point dans l'Europe, que chacun, outrepassant ses moyens pour résister aux grands coups qui le menacent, il arrivera nécessairement de deux choses l'une, ou que toutes les puissances retomberont en même temps du point de hauteur où elles se sont efforcées d'atteindre, bien au-dessous du niveau qui devrait leur être naturel, ou que l'une d'elles, moins destituée de ressources, moins minée dans ses fondements, pourvue de reins plus forts, profitera de la chute des premières pour se restaurer à leurs dépens et les

(1) Frédéric-Guillaume II, neveu du grand Frédéric, né le 25 septembre 1744, mort le 16 novembre 1797. Il monta sur le trône le 16 août 1786.

écrasera toutes pour réparer ses vides et ses pertes. Je m'attends à quelque coup d'éclat le printemps prochain. La foudre partira de la Hollande et on voit qui l'allumera.

Nous avons donc tout à craindre. Nos troupes sont mal payées, et elles savent trop, aujourd'hui, qu'une faute générale porte le caractère de l'audace et nécessite l'impunité. Qui nous répondra que les troupes qui ont abandonné le drapeau de leur roi pour en suivre d'imaginaires, n'abandonneront pas ces derniers lorsqu'il s'agira de défendre cette nation à laquelle elles semblent s'être particulièrement vouées, contre les ennemis qui l'attaqueront? *Peut-être aussi le patriotisme réunira-t-il toutes les âmes.* et voilà ce qui doit arriver à des Français jaloux de cette liberté qu'ils ont acquise par tant de fautes et de la gloire, qu'ils ne doivent jamais oublier.

Si Belgrade est pris comme il n'est guère possible que cela ne soit pas, la paix se fera entre la Turquie à des conditions désavantageuses pour celle-ci (1). Alors, l'Empereur sera libre de rentrer dans la balance, avec tout le poids de ses forces, car cette Pologne qui s'arme à grands frais n'est qu'une proie facile à qui voudra la dévorer et un champ ouvert aux trois puissances voisines qui voudront éviter de ruiner leur territoire.

27 janvier.

On ne sait que penser du Congrès de Jassy ; il paraît certain que personnellement le Grand Seigneur ne désire pas la paix, la Prusse et l'Angleterre l'entretiennent dans ces dispositions. On crie beaucoup contre M. de Choiseul (2), qui fait tout ce

(1) Ce qui eut lieu en effet (paix de Sistova et de Jassy).

(2) Marie-Gabriel-Florens-Auguste, comte de Choiseul, connu sous le nom de *Choiseul-Gouffier*, depuis le mariage qu'il contracta avec l'héritière de cette famille. Ambassadeur à Constantinople (1784). Ses instructions portaient qu'il devait se servir de l'ascendant de la France pour faire revivre et refleurir notre commerce dans les Échelles du Levant. Et ces instructions étaient conformes à la nature des choses.

M. de Bray a donc raison de défendre la politique suivie par Choiseul à l'égard de la Porte.

qu'il peut pour détourner la Porte d'une troisième campagne. Sans doute, M. de Gouffier raisonne ainsi : Si la guerre continue, la Porte ne peut espérer des succès. Alors la Prusse et l'Angleterre doivent nécessairement s'unir à elle et attaquer les deux cours impériales pour leur arracher tout le fruit de leurs précédentes victoires. Mais, comme au but d'affaiblir ces deux cours, il doit s'en joindre un autre, qui est celui de réclamer des avantages à la Porte, en raison de leurs services, nous pouvons croire que ces avantages seront accordés à nos dépens et que notre commerce du Levant sera attaqué dans les sources de sa prospérité par l'Angleterre; voilà ce que nous avons à craindre si la paix ne se fait pas. Si elle se fait, nous ne sommes pas plus avantageusement partagés, *car tous les yeux du corps germanique pourront alors se tourner vers nous*. Deux choses peuvent encore nous tirer de là : l'une, *ce sont les troubles qui paraissent vouloir s'élever en Pologne* (1), depuis qu'on travaille à la nouvelle constitution; l'autre, ce serait la mort de l'Empereur avant l'élection du Roi des Romains; les lettres les plus sûres de Vienne annoncent toujours qu'il est fort mal; d'un moment à l'autre, la mort peut l'atteindre. Alors, qui peut prévoir l'étendue de la révolution qui s'opérera? L'Empereur ne peut plus marcher ni se coucher, il a l'épine dorsale tellement affaiblie qu'elle est pliée comme celle d'un rachitique.

II

Les premiers effets de la Révolution française en Europe. — La Révolution brabançonne. — La révolte à Liége. — Soulèvement en Bohême. — Attitude de la Prusse.

Le caractère de la Révolution française fut d'être un événement européen. Partout son influence se fait plus ou moins sentir comme le marque très bien M. de Bray. En Allemagne, de même que dans

(1) Remarquons combien les vues du chevalier de Bray se sont justifiées. D'une part, la guerre ne se fit pas et l'invasion de la France fut décidée; d'autre part, les affaires de Pologne eurent une telle influence sur les intérêts personnels des alliés, sur leurs opérations militaires, que la France put leur résister victorieusement.

certains États héréditaires de la couronne d'Autriche, des mouvements populaires se préparent; des émeutes éclatent en Bohême.

En Belgique, comme en Hongrie, cependant, le mécontentement eut une source toute différente; il se manifesta dès le début du règne de Joseph II et de ses projets de réforme dans le gouvernement de ses États. Les Belges avaient jusque-là conservé intacts leurs privilèges traditionnels, confirmés à l'avènement de chacun de leurs princes, sous le nom de *Joyeuse Entrée*. Joseph II, désirant établir dans ses États une administration autonome, voulut assimiler les Pays-Bas au reste de la monarchie. Il fit paraître des édits tendant à renforcer l'administration civile et à réduire la puissance ecclésiastique; il réforma le clergé, l'enseignement, les tribunaux et les conseils, réduisit le nombre des couvents, portant ainsi atteinte, sans ménagement, aux droits antiques si chers aux Belges. L'irritation et la résistance furent des plus vives. Elles augmentèrent encore lorsque l'Empereur fit appliquer brutalement ces mesures au moyen des canons et des bayonnettes du comte Alton; il enleva aux évêques la juridiction spirituelle, suspendit l'Université de Louvain, fit fermer les séminaires diocésains et imposa sa volonté au Conseil du Brabant, par des édits impératifs. Le clergé se mit à la tête de la résistance et les états du Brabant et de Hainaut refusèrent de se soumettre et de voter les subsides ordinaires (1786-1787). Joseph II, qui commençait alors la guerre contre les Turcs, sembla un moment tenir compte des conseils de modération de ses ministres Murray et Belgiojoso, il donna quelques satisfactions aux mécontents, mais les concessions ainsi accordées étant insuffisantes, la résistance des Belges persista. En juin 1789, irrité du refus opposé à ses édits et au vote des subsides, il déclarait « qu'à compter » de ce jour, toutes les concessions faites, accordées et confirmées à » la province de Brabant, ainsi que les privilèges de cette province et » le contenu entier de la Joyeuse Entrée étaient révoqués, cassés et » annulés; que le comité intermédiaire des états de Brabant, connu » sous le nom de *députation des états*, ainsi que les receveurs et em- » ployés des dits états, étaient supprimés; que le Conseil de Brabant, » était également cassé et annulé. » Ce fut le signal de la Révolution qui prit alors, aux yeux des Belges, un caractère légal.

Ainsi, comme le fera observer le chevalier de Bray, les causes qui soulevèrent les provinces belgiques contre l'Autriche sont très différentes de celles qui provoquèrent la Révolution française.

10 octobre 1789 (1).

En quels temps sommes-nous donc parvenus, mon cher ami! La guerre de Trente ans recommencera peut-être. Le fanatisme de la liberté fera ce qu'a fait celui des consciences. Déjà la ligue des princes s'émeut, déjà le souffle élevé en France gagne les cercles qui l'avoisinent et de fréquentes insurrections se font remarquer en Souabe, en Franconie, dans le cercle du Haut-Rhin, en Westphalie, où des puissances petites et nombreuses se croisent et se touchent sans se soutenir, où quantité d'aristocraties, connues sous le nom de villes impériales, sont semées, où une foule de petits princes rassemblés sous le titre de noblesse immédiate, à l'abri de la constitution de l'Empire, voient leurs sujets impatients du joug, sans avoir un soldat pour les soutenir; à la diète même où le collège des villes existe comme s'il n'existait pas, puisqu'il n'est point admis à la corrélation, et que les lois se font par les deux premiers collèges sans avoir égard aux représentations du 3e qui n'en a fait jusqu'ici que de vaines. Croyez-vous que cet ordre de choses soit le meilleur possible; que cette ligue des princes (2), qui crie si haut au despotisme et aux armes contre le despotisme, n'éveillera pas des puissances paisibles et ne parviendra pas à les armer contre elles-mêmes (3)? Règle générale, toute ligue qui se forme suppose et nécessite un objet d'opposition, un parti contraire; car il serait ridicule de prendre de si grandes précautions là où il n'y aura nul danger. Cette ligue a donc un adversaire, cet adversaire c'est l'Empereur... et la France, de l'état de laquelle elle veut profiter. Elle a déjà fait agir à la diète l'envoyé de Spire qui adresse des réclamations relativement aux biens et dîmes dont les décrets de l'Assemblée nationale le privent ou tendent

(1) *A M. de Kivalant.*

(2) *Ligue des princes*, sorte de confédération formée en 1786 pour rapprocher de la cour de Prusse les cours allemandes que les prétentions excessives de Frédéric II en avaient éloigné. C'est M. de Dohm qui en fut l'instigateur. Elle échoua car aucun des petits États ne voulut croire à la sincérité de la Prusse.

(3) C'est le *recès germanique* (28 février 1803) que M. de Bray prévoit quatorze ans auparavant.

à le priver. Vous savez qu'il ne faut qu'un prétexte, le voilà ; la suite nous apprendra le reste.

---

29 novembre 1789.

Dans le Brabant, il reste à peine une ville à l'Empereur. Cette révolution brabançonne a des causes d'ailleurs absolument opposées à celles qui ont produit la nôtre (1). En Brabant, c'est le clergé qui est l'auteur du mal; là, il n'en est que la victime.

L'évêque d'Anvers, anciennement docteur en théologie et alors tout autrichien, n'a pas plutôt coiffé la mitre qu'il a changé de système. Le désir immodéré qu'a l'Empereur de tout réformer le porta à rassembler les différents séminaires, établis dans les villes du Brabant, en un seul siégeant à Louvain et d'y établir une doctrine uniforme d'après le plan des écoles normales suivi en Autriche et institué par l'abbé de Sagan.

On a su les difficultés sans nombre que cette réforme a éprouvées, et toutes les querelles avec l'archevêque de Malines; le soulèvement des écoles, la division de l'université dont quelques facultés ont été transportées à Bruxelles; tout cela, joint aux attaques indiscrètement livrées aux privilèges des États du temps de Belgiojoso, en 1784, après le premier édit qui supprimait le jubilé, et cela sous prétexte de favoriser le peuple, a animé le peuple brabançon contre l'Empereur.

Van der Noot (2), avocat, a prêté sa plume que rien n'intimida. Après la première réconciliation en 1787, la Cour de Vienne conservant du ressentiment pour Van der Noot, le voulut faire enlever. Il fut averti à temps, il décampa. On avait rempli

(1) *La Révolution française.*

(2) Il fut choisi par un comité d'action pour remplir le rôle d'*agent plénipotentiaire du peuple brabançon* et devint ainsi le chef du mouvement avec le colonel Van der Merch.

la ville de Bruxelles de patrouilles, toutes les portes étaient fermées. On força sa maison pendant la nuit, tous ses papiers avaient été enlevés, et lui-même s'était rendu en Angleterre, de là il est revenu en Hollande, et le dernier coup que l'Empereur a voulu porter aux États en les supprimant, a ranimé un feu qui n'était pas éteint.

D'un autre côté, le cardinal-archevêque, excité et mené par l'évêque d'Anvers, a violé toutes les promesses qu'il avait faites à Vienne où il s'était rendu pour conférer avec l'Empereur qui était parvenu à le convertir. De retour à Malines, après avoir revu l'évêque d'Anvers, il a déclaré que sa conscience ne lui permettait pas de tenir ce qu'il avait promis; il est certain aussi que la Cour de Vienne avait changé les dispositions dont elle était verbalement convenue avec l'archevêque lors de son voyage; enfin tout s'est trouvé aussi brouillé qu'auparavant.

La politique des puissances maritimes est favorable à ces troubles. On vendait des affûts de canon aux patriotes 15 s. la pièce; certainement ce ne sont pas les marchands qui vendent pour perdre. On connaît les résultats de l'insurrection, les malheurs des généraux d'Arberg et de Schroeder, à Turnhout et à Saint-Nicolas; à Gand, les troupes impériales environnées de dangers, déconcertées, effrayées, désertent et se laissent battre. Quand une fois tout un peuple est d'accord, comment empêcher que des soldats ne se joignent à ceux qui leur promettent tout avantage? Quel intérêt ont-ils à se battre contre leurs concitoyens? N'est-il pas vrai que si les armées réfléchissaient un moment à la cause pour laquelle elles se battent, elles ne se battraient jamais? Ah! si cela pouvait être, ce serait sans doute le plus grand bien que les lumières et l'esprit de combinaison eussent fait au genre humain.

La révolution également éclate à Liége. Les Liégeois se caractérisaient par le plus grand esprit d'indépendance. On connaît ce vieux dicton de Liége : « Pauvre homme dans sa maison roi est. »

Cet esprit qui avait provoqué maints soulèvements à Liége devait,

sous l'influence des encyclopédistes français, amener la destruction du gouvernement épiscopal.

On était las des règlements arbitraires et surannés, des privilèges de cour La question des jeux de Spa fournit l'occasion d'une révolution. On contesta au prince le droit d'édicter en matière de police. On porta la décision devant la Chambre impériale de Wetzlar, puis ce fut la révolte ouverte. On réclama l'abolition des anciennes lois et des règlements. Le conseil fut renouvelé et remplacé par des magistrats populaires (18 août 1789). On prépara une refonte des impôts, une représentation nationale, etc...

Mais il ne faut pas croire que le peuple de Liége fût malheureux sous le gouvernement de son évêque, comme tant d'habitants de petits États séculiers. Le proverbe : « Il fait bon vivre sous la crosse », s'appliquait surtout à Liége, où il n'y avait pas d'impôts directs, pas de conscription et beaucoup de privilèges qui constituaient des libertés politiques étendues. La révolte éclata pour que fût abrogé le règlement de 1684 et que le pouvoir du prince-évêque fût limité, mais surtout parce que les Liégeois subissaient l'influence de la France. Sans la Révolution française, la Révolution de Liége n'aurait peut-être pas eu lieu. Pourtant l'appui de la France resta platonique et se borna à quelques encouragements stériles.

La politique de la Prusse, dans la vallée de la Meuse, comme dans l'Empire, se confirme par la conduite de sa Cour en cette circonstance. Pour augmenter les embarras de l'Empereur au moment où elle entrait contre lui dans une ligue puissante, la Prusse se montrait partout favorable aux sentiments populaires et les troupes, que le roi envoya en sa qualité de duc de Clèves, pour réprimer les troubles, par décision de la Chambre de Wetzlar, se montrèrent plutôt indulgentes aux Liégeois; elles se retirèrent même à la suite d'un décret de la Chambre impériale, contraire au vœu du roi Frédéric-Guillaume, décret qui maintenait l'évêque Hoensbroeck dans ses anciens droits (avril 1790); il fallut l'intervention des troupes autrichiennes pour réduire entièrement l'insurrection, et ce n'est qu'au début de 1791 que l'évêque put rentrer dans sa principauté.

Quant aux autres provinces Belgiques, privées, après la convention de Reichenbach, de l'appui des puissances maritimes et confiantes dans les promesses de Léopold II qui s'engageait à leur rendre tous leurs privilèges, elles se soumirent sans nouvelle résistance, et en quinze jours le général autrichien Bender les réoccupa sans coup férir.

Le chevalier de Bray fait bien ressortir à la fois le caractère de la Révolution des Pays-Bas, sous Joseph II, et les raisons politiques qui ont assuré aux Belges, dès le début, un succès si rapide et si complet,

ainsi que celles qui les ont amenés à se soumettre en acceptant les conditions avantageuses promises par leur nouveau prince.

1er décembre.

Les Liégeois paraissaient disposés à se défendre contre les troupes d'exécution envoyées sur leur territoire par les directeurs du cercle de Westphalie en vertu du rescrit de la chambre de Wetzlar (1). Cette détermination me paraît la plus sage, en ce que les frais qu'ils seraient condamnés à payer pour les armées des directeurs seraient pour le moins aussi considérables que ceux qu'ils feront pour leur propre défense, en ce qu'il est important pour eux de conserver la nouvelle constitution qu'ils se sont donnée, en ce que douze mille hommes ne sont pas capables de les réduire s'ils sont bien décidés à ne pas les laisser faire, en ce que l'esprit de désertion qui s'empare de toutes les troupes, l'exemple des Brabançons, les encouragements de la France, l'éloignement du territoire prussien, la nature de la composition des régiments de cette puissance, formés en grande partie d'étrangers, fera peut-être fondre ce corps avant qu'il puisse rien effectuer. D'ailleurs, si les premiers moments sont gagnés, est-il à croire que le Roi de Prusse dégage ses provinces pour réduire la principauté de Liége aux volontés de son évêque?

Quel est le Souverain qui peut aujourd'hui compter sur ses soldats? On a dit qu'avec de l'argent on a des soldats et qu'avec des soldats on a de l'argent; cette maxime cesse aujourd'hui d'être applicable parce que le peuple dira partout aux soldats: Vous êtes tirés de notre sein, c'est nous, ce sont vos pères, vos fils, vos femmes que vous écrasez vous-mêmes. Ce langage se fait entendre de tous côtés, et de tous côtés il est compris.

En Bohême, il y a déjà eu plusieurs émeutes. Le peuple est extrêmement mécontent, le souffle de l'opinion publique dans la

(1) Chambre impériale de Wetzlar qui jugeait, ainsi que la cour aulique de Vienne, les procès réservés à l'Empereur qu'on appelait les « cas impériaux. »

relation des peuples envers les souverains agite aujourd'hui le royaume. Il y a dix mois, on n'y imprimait pas en langue vulgaire la plus chétive des nouvelles; aujourd'hui, tous les événements de la France, des Pays-Bas, de l'Allemagne, y circulent imprimés en langue bohême. Les cabarets se remplissent de curieux qui les lisent et de raisonneurs qui les commentent. La Styrie a adressé des représentations à l'Empereur, celui-ci a répondu durement. Les nouvelles levées d'hommes et d'argent qui se font ou se feront pour la prochaine campagne contre les Turcs soulèvent tous les esprits. L'Empereur affaibli par sa maladie toujours subsistante succombera sous tant de maux. A Vienne même on garde peu de ménagements. Les députés du peuple brabançon ont été traités généralement avec la plus grande distinction.

27 janvier 1790.

La révolution du Brabant mine l'Empereur. Depuis le 23 décembre, où il apprit la prise de Gand arrivée le 14, il a toujours été très mal. Il ne voit plus que le comte Rosambert, grand chambellan.

Les affaires de l'Empereur sont donc actuellement dans un état vraiment fâcheux. Luxembourg seul lui reste, mais c'est beaucoup, et on ne peut calculer la marche des événements d'ici au printemps prochain, assez justement pour décider du sort de cette forteresse et de la domination autrichienne dans les provinces belgiques.

La réunion des Liégeois avec le Brabant, tant mise en avant par certains esprits ici, me paraît une chimère. Comment les Brabançons déjà fort incertains, dans l'origine, du succès de leur entreprise, eussent-ils été s'accoler à des voisins faibles poursuivis par les lois et les armes de l'Empire? Il eût été, dans tous les cas, très facile de soumettre le pays de Liége et de laisser à l'Empereur le soin de soumettre ses provinces belgiques. On ne dira pas que le général Van der Mersch, oubliant sa mission et ses vues, fût venu s'amuser à se faire battre par les Prussiens, au lieu de s'occuper à battre le général Schrœder. On ne

le dira pas aux gens, surtout qui commencent à ne plus douter, que l'insurrection brabançonne n'entrât parfaitement dans les intérêts de l'Angleterre, de la Hollande et de la Prusse. Or, ceux qui dirigent l'entreprise savaient trop bien leurs instructions pour se mêler de l'affaire des Liégeois si visiblement, si nécessairement étrangère à la leur, du moins relativement à l'Empire (1).

22 avril 1790 (2).

..... A Liége, la retraite des troupes prussiennes abandonne le pays aux insurgés, et remet les choses dans l'état où elles étaient avant leur entrée, avec cette différence que pendant près de six mois les insurgés ont eu tout loisir de s'armer, de se préparer, d'intimider les partisans de l'ancienne constitution et les amis de l'évêque; avec cette différence enfin qu'aujourd'hui la ville n'a plus à craindre les armes prussiennes, et n'aura plus à faire qu'aux autres co-directeurs.

Ce départ des Prussiens indique que le Roi abandonne l'exécution comme il l'avait annoncé dans sa correspondance.

Comme nous l'avons dit, les Liégeois eurent recours à l'appui de la France; ils envoyèrent une députation à la barre de l'Assemblée nationale, et M. de Bray nous fait connaître, en joignant à ses notes les « nouvelles extraordinaires de Leyde », comment elle fut reçue à la séance du 18 septembre 1790. Aucune suite ne fut donnée à cette démarche.

Extrait des Nouvelles extraordinaires de Leyde du 28 septembre 1790.

Dans la séance du samedi 18 septembre, au soir, on a vu paroître à la Barre de l'*Assemblée Nationale* des députés du

(1) Les affaires de Liége étaient réglées conformément aux lois de l'Empire par la Diète, celles de Brabant ressortissaient directement à la Cour de Vienne.

(2) *A M. le C^te de Montezan*, ministre plénipotentiaire de France à Munich.

Peuple Liégeois; à peine avoient-ils commencé leur discours, que M. *Merlin* a interrompu l'orateur, pour demander à l'assemblée, que les députés du peuple *Liégeois* fussent admis dans l'intérieur de la salle, comme l'avoient été les députés d'*Avignon*. On observera, « que la prudence exigeoit, qu'on *vérifiât les* » *pouvoirs* des personnes, qui se présentoient à l'assemblée, » comme députés vers elle. » Cette réflexion fut goûtée comme très fondée par plusieurs membres, « puisque, sans » cette vérification de pouvoirs, l'assemblée pourroit être sou- » vent exposée à des méprises très désagréables, et que ses » ennemis ne manqueroient pas, pour jeter du ridicule sur elle, » de profiter de cette facilité à admettre, comme députés vers » elle, tous ceux qui auroient la fantaisie de se présenter. » Cependant M.*de Mirabeau*, monté à la tribune, dit « que les » députés *liégeois* n'étoient pas seulement d'ardents admirateurs » de la Constitution; qu'ils avoient encore une pétition à faire en » qualité de créanciers de la nation; qu'il convenoit donc, » puisque le président les avoit admis, que tout membre s'in- » terdît aucune réflexion à cet égard. » M. *Freteau* soutint la même opinion. D'un autre côté l'on insistoit vivement sur la lecture des pouvoirs, afin de constater s'ils étoient des députés ou de simples particuliers, vu que dans ce dernier cas ils ne devoient être entendus qu'à la Barre. De cette diversité d'opinions il résulta de violents débats.

Les députés *liégeois* reprenoient à peine leur discours, qu'ils étoient interrompus par ces cris, *lecture des pouvoirs!* Enfin, après le plus violent tumulte, que M. *Charles* de *Lameth* étoit venu accroître encore en disant, « que la minorité devoit craindre » de lasser enfin la patience des *François*, et qu'elle devoit » frémir des suites fatales, qui pouvoient en résulter; » propos qui, ayant paru une *menace* à la minorité, avoit fait élever de ce côté-là des cris multipliés, les députés *liégeois* reprirent la parole: Et après quelques nouvelles interruptions, ils achevèrent leur discours qui renfermoit des plaintes contre le Prince-Évêque de *Liége*: Ils réclamèrent l'appui de la *France* pour *le maintien de leur liberté, que des tyrans sanguinaires vouloient leur ravir*: Ils finirent par réclamer la justice de l'assemblée

pour le payement d'une ancienne créance de 2,600,000 livres. Cette créance fut réduite en 1785, à deux millions, sur lesquels ils ont reçu 500 mille livres : Ils demandent que l'*Assemblée Nationale* veuille bien leur faire payer ce qui leur est dû pour solde. M. le Président leur fit une réponse analogue à leur discours, et leur adressa la parole comme aux députés du peuple *liégeois* en leur promettant, que l'Assemblée feroit examiner leur demande. Celle-ci fut renvoyée au Comité de liquidation.

III

La mort de Joseph II. — Ses derniers moments. — La nomination des vicaires de l'Empire. — Ce que pensait Joseph II de la Révolution française. — Conséquences politiques de sa mort. — Le nouvel Empereur Léopold II; sa politique.

Ratisbonne, le 22 février 1790.

Hier, le Ministre de Bohême m'a fait part de dépêches du 18 et de lettres du 18 et du 19 qui attestent que l'Empereur vit encore, mais que chaque moment fait craindre pour sa perte.

Le 13, l'Empereur a été administré, il a reçu le viatique à genoux, en uniforme et en bottes et avec une grande liberté de tête (il a reçu l'extrême-onction le 15, le 16 a été mauvais, le 17 il y a eu du mieux, l'hydropysie de poitrine est déclarée), il est absolument résigné au coup qui le menace. Au milieu des chagrins qui l'environnent, ce grand prince montre une sensibilité vraiment touchante, et une fermeté qui ne s'est jamais démentie. Malgré la force du mal qui le domine, il a sans cesse été occupé des affaires immenses dans lesquelles l'Autriche est aujourd'hui engagée. Il a écrit à son armée une lettre par laquelle il prend congé d'elle dans les termes les plus affectueux et les plus touchants. Il lui dit entre autres que c'est l'amour de l'état militaire qui l'entraîne au tombeau, et que le désir de rester avec elle l'avant-dernière campagne lui fit négliger la maladie qui l'enlève. Tant de résignation méritait moins de souffrances, mais le 18, au matin, son cœur éprouva le coup le plus sensible. Son confesseur lui apprit la mort malheureuse de l'archidu-

chesse ; elle est morte en couche d'une hémorragie terrible. Elle est accouchée le 17, à 10 du soir, avec des douleurs infinies, l'accoucheur ayant été obligé d'employer le forceps. L'enfant (c'est une fille) vit. La mère se trouva mieux pendant la nuit; vers le matin, l'accoucheur la quitta la croyant endormie, il ne resta auprès d'elle qu'une garde et une de ses dames. Avant 8 heures, l'hémorragie se manifesta d'une manière effrayante. Quatre matelas furent percés de son sang, et elle expira à 8 heures dans des convulsions affreuses. Son enfant a été baptisé à 11 heures, 13 heures après sa naissance. Cette malheureuse princesse avait prédit sa mort, elle disait sans cesse, je suivrai ma sœur qui est morte en couche (elle avait épousé le prince-évêque de Lubeck). Ce pressentiment s'est trop réalisé. L'archiduc est inconsolable. Il jette à cette accablante nouvelle les cris du désespoir, il aimait tendrement son épouse, à qui son extrême jeunesse (19 ans) semblait promettre une destinée plus heureuse.

Lorsque l'Empereur a appris ce funeste événement, il est resté un moment immobile, et bientôt fondant en larmes, il s'est écrié douloureusement : elle est morte ! La volonté de Dieu soit faite, je ne tarderai pas à la suivre. On assure qu'alors il a écrit sur-le-champ à l'Impératrice de Russie (1), vers laquelle il avait déjà dépêché Monsieur de Lamberti, pour lui annoncer la nouvelle de l'accouchement de la belle-sœur du Grand-Duc; mais si l'on réfléchit que depuis plusieurs jours, plusieurs pièces importantes n'ont point été publiées parce que l'Empereur ne pouvait signer son nom, on doutera de cette particularité.

Enfin, ce grand monarque accablé de douleurs physiques et morales, attend la mort, à l'instant où ses plus belles provinces sont révoltées. où des puissances jalouses se réunissent pour lui ravir ses succès, où le mécontentement de ses sujets se manifeste

(1) Catherine d'Anhalt-Zerbst, épousa, en 1745, le neveu de l'Impératrice Élisabeth, Pierre III, et devint à sa mort (9 juillet 1762) impératrice de Russie sous le nom de Catherine II. Si sa vie privée fut empreinte d'une grande indépendance de principe, elle eut un tel amour de la gloire qu'elle fit beaucoup pour la grandeur et la prospérité de la Russie.

Plus loin, M. de Bray nous trace un portrait de Cathérine dans des pages fort attrayantes.

de tous côtés, où les chagrins de sa sœur, notre reine, n'ont pu être effacés de son âme, où son autre sœur, sa bien-aimée, l'archiduchesse Marianne, lui est enlevée par une mort prématurée, où enfin l'archiduchesse, celle en qui il plaça ses plus douces affections, qui cimentait une alliance qu'il aimait, le quitte et semble le précéder dans la nuit éternelle !

24 février 1790.

L'Empereur est mort le 20 février 1790, à 6 heures du matin. La nouvelle est parvenue à Ratisbonne, le 23 février. La dépêche datée du 20, signée Kaunitz (1), consacre un long article au récit de ses dernières dispositions, de la fermeté, de la présence d'esprit qu'il a témoignées. Il a demandé à ne point être ouvert et à être enterré après vingt-quatre heures. La nouvelle de la mort du prince de Cobourg est arrivée le 19, de sorte que l'Empereur a encore pu l'apprendre et subir cette dernière épreuve. Le prince est mort à Bucarest, d'une fièvre bilieuse. Le bruit de cette mort s'est démenti. On attend journellement le Grand-Duc (2)...

25 février 1790.

Les vicaires ont nommé leurs ministres à la Diète : M. de Lerchenfeld pour le Palatinat, M. de Hohenthal pour la Saxe. Rien de décidé encore pour la continuation de la Diète.

(1) Venceslas-Antoine, prince de Kaunitz-Rietberg, mort le 24 juin 1794, chambellan de l'Empereur Charles VI et chancelier d'État, auteur principal du fameux traité de 1756 entre la France et l'Autriche, l'Empereur Joseph II le conserva au pouvoir jusqu'à sa mort.

(2) Léopold II, né en 1747, qui était grand duc de Toscane, depuis la mort de son père François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse d'Autriche (1765). Il gouverna la Toscane jusqu'à la mort de son frère Joseph II ; lorsqu'il devint Empereur, c'est son second fils, Ferdinand III, qui lui succéda.

Le 15 mars 1790.

Les vicaires n'ont encore rien notifié à l'Empire. Les assemblées des ministres se sont continuées comme assemblées d'États, mais non comme Diète. Le vicaire saxon a invité les ministres des villes à ne point se rendre à ces assemblées. Les princes ne semblent pas disposés à reconnaître chez les vicaires le droit de présider et de continuer la Diète et ils ne reconnaîtront pas le principal commissaire. On parle aussi de signer une capitulation perpétuelle et de discuter les points contestés. La notification de la mort de l'Empereur doit être faite dans trois semaines, ensuite on nommera les ministres pour l'élection à Francfort. D'ici, MM. de Goertz (1), Omptede et Hohenthal sont désignés. Il fut fort question de restreindre encore les pouvoirs de l'Empereur par une capitulation plus forte que les précédentes. On doit même y englober, dans l'affaire de l'élection, de grands intérêts politiques étrangers à cette affaire; tout cela fait présumer de longs débats et des discussions difficiles.

L'activité diplomatique est à son comble. Le comte Bruhl (2) est passé le 5 pour aller prendre des instructions positives à Berlin sur les affaires du vicariat. Le comte Trautmansdorf (3) est attendu ici; il doit se rendre à Vienne où la mort d'Haddik (4) lui ménagera plus de moyens pour justifier ses fautes comme gouverneur des Pays-Bas.

(1) Jean-Eustache, comte de Schlitz, dit de Goertz. Diplomate prussien, ministre à la Diète de Ratisbonne (1788); il occupa ce dernier poste jusqu'à la dissolution de la Diète, en 1806. Il fut ainsi le dernier ministre prussien près de la Diète germanique.

(2) Charles-Adolphe de Bruhl. D'abord au service de la France, il eut un régiment de cavalerie au service de Saxe et fut nommé, en 1786 par Frédéric-Guillaume II, général et gouverneur des princes.

(3) Grand chambellan, conseiller d'État, fut un des plus distingués parmi les hommes d'État autrichiens. Il remplaça Belgiojoso dans le Gouvernement de la Belgique, mais il ne put enrayer la Révolution brabançonne.

(4) André, comte de Haddik, général autrichien de grand mérite, mort le 12 mars 1790 à Vienne. Il prit part à deux guerres contre les Turcs, à celle qui précéda le Traité de Belgrade et à la campagne de 1789; mais il se distingua surtout pendant la guerre de sept ans.

20 mars 1790.

En vain, nous voudrions nous isoler, les intérêts de toutes les puissances de l'Europe nous environnent. Sans un concours étrange de circonstances, notre révolution eût pris une tout autre face. Je suis persuadé que si feu l'Empereur n'avait point été engagé dans cette guerre contre les Turcs, si des réformes prématurées et impolitiques n'eussent point soulevé les provinces belgiques, si, enfin, nos États généraux eussent commencé quatre ans plus tôt, il eût employé toutes ses forces à en contrecarrer les projets. Le comte de Salern, son ministre pour la Bohême, à la Diète, l'a vu en novembre; il avait à lui parler de plusieurs objets importants, soit pour l'Empereur personnellement, soit relativement à ses intérêts à la diète de l'Empire ; l'Empereur l'interrompait toujours, et le pressant par un des boutons de son habit — mais concevez-vous quelque chose à cette révolution de la France; mais cela est-il croyable? — et il tombait dans une profonde rêverie. Ce coup n'eût point été si sensible pour lui s'il n'avait envisagé le sacrifice d'immenses intérêts. Il ne pouvait se dissimuler tout ce qu'il perdait en perdant le secours de la France, qui comme l'a invinciblement démontré M. de Peyssonnel, s'est continuellement sacrifiée pour l'Autriche, depuis le traité de 1756.

21 mars 1790.

Quelles immenses considérations environnent aujourd'hui le nouveau roi, et quelles doivent être les sollicitudes des différents États circonvoisins, sérieusement intéressés à pénétrer ses intentions?

Le roi Léopold est arrivé à Vienne le 12, la veille de la mort de Haddik. Son caractère s'est manifesté comme Grand-Duc, il ne changera point comme roi de Hongrie; il a de la finesse et des connaissances, mais il est systématique et singulièrement avare. Les sommes qu'il a amassées par toutes sortes de moyens pourront lui être utiles dans les circonstances actuelles, mais

c'est une chose plus difficile qu'on ne pense pour un prince qui aime l'argent, de savoir bien l'employer. Peut-être le désir de conserver ses trésors lui fera-t-il faire de trop grands sacrifices. Il est dangereux de mollir au commmencement d'un règne, surtout d'un règne comme celui-ci.

On parle de propositions de paix faites à la Pologne; peut-être la demande prématurée que le roi de Prusse a adressée à la Diète de Varsovie des territoires de Thorn et de Dantzig, refroidira-t-elle un enthousiasme qu'il est dangereux d'avoir pour une Cour qui, à de grands moyens de succès, réunit beaucoup le désir fort naturel d'acquérir. Les Polonais empruntent de tous côtés, font des efforts incroyables pour former une armée dont la Prusse, comme alliée, retirera les avantages, vu qu'elle la dirigera, en cas de conflit, contre ses deux ennemis naturels les plus puissants, l'Autriche et la Russie.

Cette dernière, malgré ses trophées, ne s'est peut-être jamais trouvée dans un état plus critique; il est très douteux que l'Autriche, sous son nouveau roi, continue l'alliance contractée avec elle; jamais Léopold n'a approuvé cette alliance. Il paraît avoir envie de suivre le contre-pied de son frère. Le sacrifice des mauvaises provinces qu'il a arrachées aux Turcs ne lui paraîtra pas à beaucoup près aussi grand, parce qu'il n'a été ni fauteur, ni témoin des travaux que leur acquisition a coûtés. Il oubliera les 130 mille hommes perdus dans deux campagnes, des sommes énormes, des apprêts immenses, si, moyennant de légers avantages qu'on lui laissera de ce côté, on ne s'oppose point à ce que de l'autre il recouvre les provinces belgiques. La Russie s'arrangera d'ailleurs comme elle pourra.

Il est bien naturel, après tout, que le recouvrement des Pays-Bas lui tienne fortement à cœur, mais la manière dont il s'y est déjà pris, les ressorts qu'il a fait jouer, sont-ils prudents? Un prince qui a une armée de plus de 300,000 hommes peut-il faire des propositions comme celles qui sont consignées dans le manifeste adressé le 2 mars aux provinces belges par le gouverneur général?

Déjà la Bohême a commencé des assemblées et en a annoncé

une générale pour cet été, sans le consentement du Souverain. Les Hongrois recouvrent leurs privilèges et le Roi propose, s'ils le jugent à propos, d'en accorder d'autres!

La Diète pour le couronnement s'ouvre le 24 juin.

Léopold, par la teinture qu'il avait prise des philosophes, sans se laisser dominer par les systèmes politiques, estimait qu'un souverain devait, surtout à l'époque à laquelle il vivait, devancer par les réformes l'opinion publique et la diriger au besoin. De là les mesures qu'il crut devoir adopter à l'égard des Belges, puis des Hongrois. On ne peut pas nier qu'il agissait en la circonstance en véritable homme d'Etat et en diplomate instruit par les événements. La tactique employée, excellente en soi, n'eut aucun succès tout d'abord dans les Pays-Bas, ce n'est certes pas la faute de l'Empereur. Van der Noot ne répondit même pas à son message. Au contraire, les mesures adoptées à l'égard des Hongrois lui rallièrent la grande majorité de la population.

CHAPITRE TROISIÈME.

LA SITUATION DANS LE NORD DE L'EUROPE ET LA QUESTION D'ORIENT. LA GUERRE PROBABLE.

I

L'état des finances de la Russie. — Politique de la Prusse. — Traité du 30 janvier 1790 entre la Prusse et la Turquie. — Traité du 29 mars avec la Pologne. — L'Autriche et la Prusse se préparent à la guerre. — *Casus fœuderis* entre le Danemark et la Russie. — Guerre entre la Russie et la Suède — Catherine et Potemkine. — Si la guerre se fait jamais les armées auront eu à leur tête des généraux aussi réputés. — *Casus fœderis* de 1756 entre l'Autriche et la France.

Tandis que l'Autriche désirait la paix pour régler les affaires de Belgique et mieux surveiller les progrès des Russes en Orient, ainsi que la révolution en France, la Prusse veillait de son côté à ses intérêts, qui étaient contraires à un accroissement de la Russie et de l'Autriche. Elle désirait éventuellement comme compensation les villes de Thorn et Dantzig. La Russie était engagée dans la guerre contre les Turcs et ses finances étaient en fâcheux état ; il lui était donc nécessaire, pour l'instant, de voir la Prusse, comme l'Autriche, occupées l'une de l'autre ou toutes deux vers la France. Pourtant il était de l'intérêt de l'Angleterre, comme de la Prusse, de ne pas laisser démembrer la Turquie et ces puissances formèrent la ligue « des puissances maritimes » pour s'y opposer.

Ainsi, il se créait en Europe, en 1790, une ligue pour la guerre, qui s'étendait du Bosphore à la Baltique, en englobant toute l'Europe. C'était, d'une part, la Prusse, la Turquie, l'Angleterre, la Hollande, la Pologne et la Suède, et, d'autre part, la Russie et l'Autriche. M. de Bray nous trace un tableau pénétrant de ces rivalités successives entre les puissances du Nord. Il avait raison de croire alors la guerre possible. Si elle n'éclata pas, ce fut par suite de circonstances toutes spéciales et surtout à cause de l'habileté de Léopold II.

1er février 1790.

La Russie, le seul allié que les circonstances ménagent à l'Autriche, voit tous les jours ses finances s'engorger d'une manière effrayante. Cette puissance a quelque chose au delà de 40 millions de roubles de revenus, sur lesquels 6 à 8 millions entrent dans la cassette de l'Impératrice pour les dépenses personnelles de la souveraine. Restent 32 ou 34 millions pour les besoins de l'État et l'entretien de la Cour, car ce dernier n'est pas tiré des revenus particuliers de l'Impératrice. En 1785, l'armée absorbait 16 millions, les flottes de la Baltique et de la mer Noire 5, le civil au moins 8, l'entretien de la cour 3. Si on calcule les dépenses extraordinaires qu'a faites depuis vingt ans cette cour, celles qu'ont entraîné les ouvrages et les bâtiments publics, les intérêts des capitaux dus dans l'étranger, le paiement successif des dettes, les profusions de la souveraine, il ne sera pas difficile de concevoir pourquoi le gouvernement s'est obligé, pour satisfaire à ses besoins en temps de paix, de fabriquer annuellement plusieurs millions de papier-monnaie. La masse de ces papiers montait en 1787, de l'aveu de la cour, à 100 millions de roubles. On promit alors de ne pas l'augmenter, mais les dépenses de la guerre ont forcé d'enfreindre cette promesse et il est sûr qu'il y a au moins 120 millions de ces papiers en circulation.

Le cuivre monnayé est évalué 60 millions; en comparant à cette somme de coupons et de cuivre, qui peut être employée pour les dépenses du gouvernement dans le pays, mais qui devient inutile pour les dépenses externes, en lui comparant, dis-je, les 70 millions d'espèces sonnantes en or et en argent qui, depuis 1763. sont sorties des monnaies impériales, on s'apercevra d'abord du peu de proportion qu'on a observé entre ces différentes sortes de numéraire qui doit toujours être la monnaie ayant universellement cours, avec les espèces consacrées à l'échange intérieur, au moins de cinq à un. Mais cette mauvaise proportion frappe doublement lorsqu'on réfléchit que les guerres passées et présentes, les troubles de Pologne, etc. ont considérablement diminué la quantité des espèces en or et en argent, et qu'à mesure qu'on a augmenté le papier-monnaie, elles ont dis-

paru de la circulation, comme il arrive à Paris depuis le nouveau plan de finances qui met un plus grand nombre de papiers de la Caisse en circulation comme monnaie (1). Les espèces sont donc devenues extrêmement rares; de là il résulte que les revenus de l'État ne se perçoivent pour la plupart qu'en cuivre ou en papier, ce qui jette beaucoup d'embarras dans la liquidation de ses affaires avec l'étranger. De là, baisse du change qui se rapproche toujours insensiblement de la valeur intrinsèque des objets sur lesquels il opère; de là les banqueroutes nombreuses des marchands russes aux foires de Leipzig, la chute du crédit à l'étranger, au point que dernièrement le gouvernement a eu toute la peine du monde à ramasser en Hollande deux millions de florins; de là enfin la chute du commerce russe, qui, dans des moments de calme, est tout actif, vu que ce peuple, généralement sobre dans ses goûts et ses fantaisies, ramasse, en quelque sorte, toutes les productions de son vaste territoire, pour servir les budgets du souverain et de quelques centaines de princes de tous rangs. C'est aussi le sort de la Pologne où des hommes semblent se dépouiller de leur dignité, de leurs droits, pour quelques autres hommes à qui une constitution politique monstrueuse a conféré tous les pouvoirs, délégué toutes les puissances. Mais le moment arrive peut-être où ce royaume jadis si fameux, et depuis si amoindri, va sortir avec éclat de son abrutissement profond, ou périr en se divisant une seconde fois entre ses ambitieux voisins (2) qui en font le théâtre de leurs convoitises.

3 avril 1790.

La guerre paraît inévitable dans le Nord. Le roi de Hongrie se trouve dans une position fort critique. Ses provinces belgiques révoltées, les autres occupées à des réformes que la trop grande facilité qu'il a annoncée en débutant portera peut-être bien loin.

(1) C'est l'explication de la loi de Gresham : « La mauvaise monnaie chasse la bonne. »

(2) La Russie, la Prusse et l'Autriche.

Les nœuds qu'il vient de resserrer avec la Russie (la *Gazette de Munich* du 30 mars, dans une note, l'annonce, et il est dit que l'Autriche et la Russie sont plus que suffisantes pour tenir tête à quiconque voudra les attaquer); la Porte décidée à lasser ses ennemis par une troisième campagne; la Prusse, que l'on dit constamment appliquée à renforcer ses armées, à armer la Pologne qu'elle veut soustraire ainsi au despotisme russe d'un côté, concluant avec la Porte une alliance offensive de l'autre, encourageant le roi de Suède et le soutenant contre la Russie, profitant des divisions aux Pays-Bas, enchaînant le Danemark par la crainte de l'Angleterre, l'Empire par le moyen de la ligue et le tableau trop réel des injustices de Joseph II, telle est la situation. Sûre de la Hollande depuis la révolution, n'ayant rien à redouter de la France depuis la sienne, tranquille à l'égard de l'Espagne envers laquelle son grand éloignement la rassure, la Prusse envisage cet état de choses d'une façon trop favorable pour qu'elle n'en profite pas. Elle est la seule puissance qui ait une grande armée, point de dettes et un trésor. L'élection d'un Empereur complique encore les intérêts et rend les négociations plus scabreuses. On parle même du roi de Prusse lui-même pour le devenir (1). Les dispositions prises à la Diète tendant à la prolonger et à la tenir en activité pendant le vicariat, dont les princes ont pour la première fois reconnu l'utilité, annoncent un long interrègne qui permettra de ne point presser les travaux de la Diète d'élection.

7 avril 1790.

Je ne vois pas trop, au point de vue du commerce, ce que nous pourrons gagner à la guerre affreuse qui va peut-être désoler le nord de l'Europe. Les Anglais et les Hollandais sont ceux qui, d'après les positions actuelles, paraissent destinés à en recueillir tout le fruit. Leurs vaisseaux auront une entrée toujours libre

(1) La réalisation de cet événement ne se produira que près d'un siècle plus tard, le 18 janvier 1871; et le fils de M. de Bray, le comte O. de Bray-Steinburg, representera la Bavière lors de ce grand acte politique, et signera à ce titre le traité préliminaire de paix fait à Versailles, le 26 février suivant.

dans la mer Baltique qu'ils fréquentent beaucoup plus que nous, puisque dans une année près de 4,000 des leurs ont passé le Sund, tandis qu'on n'en a compté que 270 des nôtres. Ils pourront fournir la Suède et la Prusse. Cette dernière puissance, maîtresse de Stettin et d'Elbing, sûre de Dantzick et sur le point de conclure un traité de commerce avec la Pologne qui n'a point de manufactures, tirera les plus grands profits de ce traité. Nous aurons pour nous la Russie, mais la Russie est obérée. Ses négociants ont déserté les foires de Leipsick faute de pouvoir effectuer leurs paiements. Ses rapports avec la Pologne, qui lui vendait ses grains et ses fourrages à bon compte, sont anéantis. Son numéraire a disparu et nous ne pouvons guère lui offrir que des objets de luxe peu propres aux circonstances d'une guerre. Cependant comme le commerce de la Russie était actif envers nous et que ses fourrures, ses bois, ses goudrons, ses chanvres nous sont nécessaires, cette branche nous sera encore ouverte jusqu'à ce que les puissances rivales, par les clauses qu'elles ne manqueront pas d'insérer au traité qui terminera bientôt une guerre nécessairement funeste, nous obligent à les tirer d'une seconde main.

L'Autriche est plus indépendante que la Russie. Elle a beaucoup de manufactures, et le reste, nous le lui fournissons incidemment aux grands marchés de l'Allemagne, à Francfort, et concurremment avec la Saxe, à Leipzig. Elle avait aussi avec la Turquie un commerce assez considérable, surtout en cotons, dont Belgrade était l'entrepôt. Ces cotons alimentaient les manufactures de Lintz et de Moravie; je ne parle pas de Trieste et des provinces belges qui sont en état d'insurrection; le Limbourg était surtout un vaste atelier de la domination autrichienne et Anvers le magasin des marchandises des Indes occidentales. Au surplus, comme l'Autriche n'est point puissance maritime, les objets d'échange sont beaucoup moins variés et le caractère connu de son nouveau souverain, qui est extrêmement intéressé et ennemi de tout faste, l'état de désordre et d'oppression où sont toutes les fortunes dans ses États et dans presque tous les pays de l'Europe, rendra nécessairement les opérations de commerce moins actives et moins fructifiantes. D'un autre côté, les mau-

vais services que nous ne cessons de rendre à nos plus anciens alliés, aux Turcs, que nous abandonnons, à qui nous ne savons conseiller que des sacrifices, joints aux influences des Anglais, de M. de Dietz et de M. de Heidenstam (on a eu le 14 mars, à Berlin, la nouvelle de la signature d'un traité d'alliance défensive entre la Porte et la Prusse (1), signé par M. de Dietz), nous feront perdre tous nos avantages au Levant, avantages inappréciables et dont la privation serait pour la France un coup vraiment mortel.

20 avril.

On connaît les démarches de la Prusse envers la Porte, ses apprêts militaires, son traité du 29 mars avec la Pologne, sa rétractation à l'égard de Dantzig (2), etc. Elle continue toujours sur le même plan; la ligue dont elle s'est environnée est formidable. L'Angleterre, la Hollande, la Suède, la Pologne et la Turquie se réunissent avec elle contre les deux Cours impériales, dont l'une surtout est assurément très fatiguée de ses victoires. C'est, en effet, un bien étonnant tableau que celui qui se présente. L'Autriche fera-t-elle la paix? Doit-elle la faire dans ces circonstances? Comment doit-elle la faire? Voilà les

(1) La Prusse, par son agent M. de Dietz, négociait à Constantinople une alliance avec les Turcs contre l'Autriche et la Russie. Mais les Turcs, conseillés par l'ambassadeur de France, Choiseul-Gouffier, demandèrent que la Prusse s'obligeât à les soutenir par les armes jusqu'à ce qu'ils eussent reconquis les territoires perdus. D'où le traité du 30 janvier 1790, signé par M. de Dietz au nom de la Prusse. M. de Hertzberg aurait voulu ne pas s'engager à ce point et M. de Dietz fut désapprouvé et rappelé.

(2) Lucchesini demandait Thorn et Dantzig, en échange d'une portion de la Galicie que céderait l'Autriche comme conséquence de ses acquisitions en Orient. Le roi de Prusse garantirait en outre le territoire polonais. Mais la Pologne refusa les cessions de territoire et la Prusse, qui voulait quand même le traité, le signa le 29 mars. L'article 2 stipulait : « Les deux Hautes Parties Contractantes feront tout leur possible pour se *garantir* et *se conserver* réciproquement la possession tranquille des États, provinces et villes qu'elles possèdent dans le temps de la conclusion du présent traité ». Par l'article 3, la Prusse promettait à la Pologne, si elle était attaquée, de lui fournir sans délai un corps de 14,000 fantassins et de 4,000 cavaliers. Mais des événements imprévus rendirent bientôt ces conventions caduques et nulles.

trois questions qu'il faut résoudre ; la première se déduit naturellement de l'examen des deux suivantes.

Si le roi de Hongrie, avant de monter sur le trône, eût préparé les voies en Turquie ; si, éloigné par principe de l'alliance contractée avec la Russie par son frère, il se fût assuré des dispositions de la Porte par une paix honorable, alors le premier acte de sa souveraineté eût pu être de manifester à la Russie l'intention où il était de traiter avec les Turcs, et si cette Cour eût fait des difficultés, de lui déclarer qu'il allait unir ses armes contre elle, à celle des musulmans. Une conduite pareille eût obligé la Cour de Russie d'amener (1) et eût, en déroutant absolument la politique des Cours jalouses qui traversent aujourd'hui avec raison les succès de l'Autriche et la Russie, pu rendre la paix à l'Europe...

Mais cela n'a point été fait; au contraire, des notes répandues, non sans ordre, dans les papiers publics d'Allemagne, déclarent que le roi approuve l'union établie par Joseph II entre Vienne et Pétersbourg (2) et que les deux Cours se sentent assez fortes pour tenir tête à leurs ennemis. Dès que l'on veut laisser subsister l'alliance, alors l'ouvrage de la paix devient beaucoup plus difficile. Si le roi la faisait actuellement, on pourrait l'attribuer à la crainte des coups qui le menacent, et cette démarche pourrait nuire à sa considération politique, avantage si précieux pour un souverain. D'ailleurs, mille difficultés se présentent dans la confection des articles de cette paix. 1° Il est impossible que l'Autriche cède les Pays-Bas; or, les puissances qui ont soutenus les Belges les abandonneront-elles? Et si la guerre ne leur donne point le droit de se déclarer pour eux et de se mêler ensuite de leurs intérêts, de quel front oseront-

(1) Amener pavillon. — C'est un chevalier de Malte qui écrit.

(2) Alliance contractée en 1781 dont les conditions sont énoncées dans deux lettres de Catherine II (12 avril) échangées contre deux lettres de Joseph (18 mai). Elle confirmait le traité du 25 juillet 1772 et la paix de Teschen et garantissait les territoires respectifs des deux puissances. Elle constituait un traité défensif entre l'Autriche et la Russie et était dirigée contre la Prusse et la Turquie. Ces actes d'avril et de mai 1781 se complétaient par la correspondance entre la Tsarine et l'Empereur où fut développé le « grand projet » ou « projet grec » que le chevalier de Bray exposera plus loin.

elles, à la face de l'univers, s'immiscer dans les affaires domestiques d'un souverain et prendre fait et cause pour ses sujets? 2° on assure que la Prusse et la Porte se sont garanti réciproquement leurs possessions. Si cela est, il ne faut plus songer à la paix; car comment présumer que la Russie et l'Autriche, à la première sommation des puissances unies, se dépouillent sans coup férir? L'Autriche, dans les circonstances actuelles, ne peut donc vouloir faire la paix qu'à des conditions très avantageuses, qu'il est probable qu'on ne lui accordera pas. Comment donc la fera-t-elle? — Voilà ce qu'il est très difficile de déterminer et ce qui démontre presque la nécessité d'une guerre (1).

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que l'Autriche soit si mal à son aise qu'on le suppose; le Grand-Duc a amassé beaucoup d'argent en Toscane où il faisait le commerce; l'Empereur a, dit-on, laissé 102 millions de florins dans les caisses; il a 350,000 hommes de troupes; avec tout cela on n'est point aux abois. Il est vrai que les mouvements intérieurs étaient inquiétants, mais ils se calment beaucoup. Les offres trop étendues du Roi aux différents comités pourraient entraîner des suites funestes en haussant les prétentions. Heureusement, la constitution naturelle de ces pays l'a sauvé de ce mauvais pas. Les esprits ont été satisfaits de ce que la Cour a fait. Enfin il est positif qu'à Vienne on parle beaucoup de la guerre sans toutefois la désirer, et que l'on s'en occupe avec activité. Les dernières lettres l'annoncent en quelque sorte comme positive. Déjà un grand nombre d'officiers généraux ont reçu ordre de se porter vers les postes avancés; le général Laudon (2) presse tout avec ardeur et il mènera sûrement les choses grand train. Le prince Kaunitz semble avoir

(1) Il est intéressant de voir se modifier la situation respective de la Prusse et de l'Autriche et les influences qui vont écarter une guerre alors presque imminente; M. de Bray les expose avec la même précision qu'il a signalé le danger de conflit.

(2) Gédéon-Ernest, baron de Laudon, feld-maréchal et généralissime des armées autrichiennes, prit une part active aux événements de la guerre de 1736 à 1739 contre les Turcs et fit de brillantes campagnes lors de la guerre de Sept Ans. Au moment où écrit M. de Bray, le maréchal Laudon avait préparé tout un vaste plan de campagne contre la Prusse, plan qu'il n'exécuta pas par suite de la paix prochaine.

repris vigueur; le baron d'Escars (1) qui nous quitte et qui arrive de Vienne m'a assuré qu'il est frais et dispos, montant tous les jours à cheval, travaillant jusqu'à six et huit heures du soir, heure laquelle il dîne; que l'on s'arrange très bien du nouveau gouvernement et que le roi témoigne beaucoup de sagesse et de bonté, que d'ailleurs il se dispose à monter la Cour sur un pied plus brillant qu'elle ne l'était, ce qui satisfera la vanité viennoise.

Toutes ces considérations font présumer des résolutions vigoureuses. De son côté, la Prusse est en quelque sorte en ordre de bataille; elle a rappelé jusqu'aux officiers recruteurs qui étaient ici, et également ceux qui sont dispersés dans les différentes villes de l'Empire où elle a droit de recruter. M. de Tempelhof, commandant de l'artillerie, a ordre de tout préparer. Les conférences du duc de Brunswick, du comte de Hertzberg et du général de Möllendorf (2), à Potsdam, tout enfin démontre une rupture prochaine. Si donc la guerre donnait, par des succès inattendus, de trop grands avantages aux deux Cours impériales, il faudrait que l'Angleterre agisse; elle ne pourrait le faire avec efficacité qu'en envoyant une forte escadre dans la Baltique. Mais le Danemark est maître du Sund, le Danemark est allié de la Russie, il n'a donné sa déclaration dans le mois d'avril 1789 qu'à condition que les trois Cours alliées (3) resteraient neutres aussi. Si elles prennent part à la guerre, alors l'engagement cesse. Il peut se reporter vers la Russie pour la secourir. Il le peut et il le doit; sans cela la Cour de Copenhague se couvrirait d'opprobre; non qu'il y ait beaucoup d'empressement à agir de concert avec la Russie dont l'ambition est inquiétante, mais c'est qu'il est important pour tout gouvernement de ne point se laisser entraîner par la peur et les menaces et de ne point songer à

(1) Jean-François de Peyrus, duc d'Escars (orthographe actuelle : des Cars), plus connu sous le nom de baron d'Escars, premier maître d'hôtel, puis maréchal de camp, suivit les princes dans l'émigration.

(2) Richard-Joachim-Henri, comte de Möllendorf, feld-maréchal prussien, eut une conduite très brillante pendant la guerre de Sept Ans, notamment à la bataille de Leuthen et à celle de Torgau. Gouverneur de Berlin en 1783, il opéra en Pologne en 1793 et fut un des auteurs principaux du traité de Bâle.

(3) Angleterre, Prusse, Hollande.

des injonctions impérieuses. C'est qu'il vaut mieux faire une guerre malheureuse qu'une paix flétrissante avant d'avoir fait la guerre. On peut sans honte être le moins fort, mais on ne peut sans bassesse, sans ignominie, se déclarer tel soi-même.

Déjà les hostilités ont commencé entre la Suède et la Russie; si la flotte russe est aussi heureuse que l'an dernier, l'Angleterre peut seule préserver la Suède de sa destruction, dans un moment surtout où les esprits aigris par la dernière révolution ne sont pas tous, à beaucoup près, portés à servir chaudement les intérêts du roi. Alors le Danemark, qui peut mettre en mer une flotte de quarante vaisseaux, barrera facilement le Sund aux Anglais et il est difficile de présumer ce qui pourrait leur arriver dans un cul-de-sac comme la mer Baltique qui est garnie de bas-fonds, et qui exige, pour beaucoup d'expéditions, des bateaux plats et des galères que les Anglais ne pourraient pas y conduire. Si malgré tous ces obstacles, les forces maritimes combinées du Danemark et de la Russie ne pouvaient pas tenir contre celles des Anglais, alors les Russes pourraient toujours se renfermer dans Cronstadt, et là bien se fortifier, bien garnir les environs de Pétersbourg et attendre l'ennemi. Je crois que s'il arrive malheur à la Russie, en supposant que la guerre se fasse, ce sera par terre. (Le Danemark est, dans le même cas, beaucoup plus exposé aux armes prussiennes par le continent.)

21 avril.

... Mais l'Impératrice de Russie est peut-être menacée d'un malheur plus certain, c'est l'indépendance à laquelle vise le prince Potemkine (1), indépendance à laquelle elle a imprudem-

(1) Grégoire-Alexandrowitch Potemkine était simple enseigne dans les gardes à cheval; il était de service le 28 juin 1762, jour de l'avènement de Catherine II, lorsqu'il fut remarqué par la nouvelle souveraine; elle était à cheval, l'épée à la main. Potemkine remarqua que son épée n'avait pas de dragonne et lui offrit la sienne. Le lendemain il était fait colonel et bientôt chambellan. Il eut une grande influence sur la politique russe, et fut assez hardi pour vouloir réaliser le projet d'expulser les Turcs d'Europe. Il y décida sa souveraine qui proposa à Joseph II

ment donné les mains en voulant lui former un Etat des débris qu'elle arracherait à la Turquie. Aujourd'hui, le plan commence à s'obscurcir beaucoup, mais les désirs du prince sont restés les mêmes. Si des forces supérieures s'opposent à ce que le Grand Seigneur paye les frais de l'ambition de ce Russe orgueilleux, l'Impératrice elle-même pourra fort bien la voir se réaliser à ses dépens. Le prince Potemkine est le plus ambitieux des hommes. Il semble que tout n'existe que pour lui et que ses moindres vœux doivent être les lois de l'univers. Un homme qui, longtemps ami intime de l'Impératrice, a, par ses moyens physiques, subjugué les sentiments de sa souveraine en satisfaisant à tous ses désirs; qui ensuite est resté en possession de ses faveurs en lui choisissant ses favoris (M. de Sabow, actuellement en exercice, est le dix-neuvième connu en titre); qui de cette manière l'a amenée à ne rien faire sans ses avis, de ne rien entreprendre sans son consentement; qui s'est fait donner un pouvoir absolu sur son armée; qui a amassé au service de Catherine II d'immenses richesses qu'il tient en réserve; un tel homme ne peut plus que difficilement redevenir sujet.

Le voyage de Cherson qu'il a fait avec elle et l'Empereur a fourni des exemples incroyables de son audace et de son ascendant sur l'Impératrice. L'Empereur ne pouvait pas se l'imaginer de la part de cette femme si impérieuse, il dirigeait tout. Il se fait servir par les officiers de son armée comme par des esclaves, il leur ordonne de ramasser son mouchoir s'il est tombé et de

de s'unir à elle dans une entrevue qui eut lieu à son instigation à Mohiloff et où fut élaboré un plan de partage de l'Empire ottoman.

M. de Bray fait allusion à son immense fortune constituée par le gouvernement qu'il s'était fait octroyer d'Azof, d'Astrakan, de Crimée et de toutes les provinces enlevées aux Turcs. Le portrait qu'il trace de Potemkine est rigoureusement exact. Ses manières despotiques et ambitieuses le perdirent. L'Impératrice subissait déjà avec peine sa domination.

De plus, ses vues politiques, comme le laisse entrevoir M. de Bray et comme il l'explique plus loin, devinrent irréalisables. Il voulait continuer la guerre contre les Turcs et l'Impératrice, séduite par une conquête facile de la Pologne, désirait la paix. Il éprouva son premier échec en s'opposant à la paix de Jassy qui fut conclue, à son insu, par le Prince Repnine, sur les conseils de l'Impératrice.

Déjà sa disgrâce était proche, lorsqu'il mourut brusquement, le 15 octobre 1791. Le peuple attribua sa mort au poison.

chercher sa tabatière si elle lui manque. Les moyens semblent se multiplier pour servir, pour prévenir ses volontés, ses désirs. L'Empereur désirait avoir le plan d'Ocksacow, il n'en avait point; le prince en fit dresser et exécuter un en un jour et le fit présenter à l'Empereur qui ne revenait pas d'une telle célérité. Il a fait, cet hiver, de Jassy le lieu de l'Europe le plus brillant, le plus magnifique, le siège des fêtes et des plaisirs. Il est comme Timothée qui prenait les villes en dormant. La fortune semble s'être chargée du soin de sa destinée et concourir avec la renommée à la rendre fameuse. Son armée lui est aussi dévouée, aussi aveuglément soumise que cette horde d'archers l'était au Vieux de la Montagne (1). Sa dureté, ses caprices n'excitent point, ne soulèvent point ces âmes soumises et ces corps de fer auxquels il commande. Jamais on n'ose entrer dans sa tente sans son ordre. On dit que se trouvant, dans la dernière guerre contre les Turcs, au milieu des déserts de l'Ukraine, avec le désir de se rendre à Elisabethstadt pendant la nuit, pour éviter la chaleur étouffante des sables qu'il avait à traverser, il ordonna que l'armée se tînt sur pied, prête à partir à 2 heures du matin, tentes et bagages levés. Il rentre dans sa tente, se couche et s'endort; l'armée est prête à partir, on attend le général, il ne paraît point. Personne n'ose troubler son repos qu'il prolonge jusqu'à 11 heures du matin. L'armée resta neuf heures en ligne sur pied, la cavalerie en ordre de bataille, sans bouger de place et sans murmurer. Le prince se lève et donne froidement l'ordre de la marche. On part; la fatigue, le besoin, la chaleur font périr un grand nombre de ces malheureux et tout cela n'excite pas une plainte chez les soldats et pas un regret dans son cœur. Voilà le tableau que l'on fait de l'homme qui jouit d'une influence sans borne sur l'Impératrice. On concevra à présent, qu'éloigné de 500 lieues de sa Cour, maître d'une armée de 100,000 hommes, s'il ne peut réussir contre les Turcs, il tâchera de réussir en Russie où il peut devenir un danger dans l'Etat.

(1) Nom donné par les croisés au chef des Ismaïliens ou assassins, fondateur de la secte, Hassan ibn-Sabbah, né à Reï, en Perse, vers 1056, mort dans la citadelle d'Alamont en 1124. Il avait étendu son pouvoir sur une grande partie de la Perse et de la Syrie et était aveuglément obéi par ses sicaires.

22 avril 1790 (1).

Depuis que l'Empereur est mort, la politique ne semble pas avoir encore pris une tournure fort différente de ce qu'elle était dans l'Empire; cela ne m'étonne point. Il y a des intérêts si prononcés à démêler, que les choses sont restées les mêmes, quoique les personnes aient changé. Il y avait un point sur lequel, dans tous les temps, on devait avoir une opinion sûre : c'était le plan de l'Autriche relativement aux Pays-Bas. Il était impossible qu'elle les laissât échapper sans coup férir. Quoi qu'il en soit, on regarde aujourd'hui la guerre comme assurée, et toutes les combinaisons vont céder à la décision des armes. C'est un beau champ qui s'ouvre aux yeux des militaires amoureux de leur métier. Rarement des hommes d'un mérite aussi reconnu ont lutté ensemble. D'un côté le duc de Brunswick, le prince Henry, les généraux Möllendorf, et Kalckreuth, et Tempelhof pour l'artillerie. De l'autre, Laudon, Hohenlohe, Wurmser et Cobourg, sans compter ceux que les circonstances feront connaître.

Le corps de 8,000 hommes (2), que le roi vient de faire passer aux Pays-Bas, réuni aux troupes qui s'y trouvent déjà, mettra les Autrichiens à même d'agir offensivement. Tout annonce qu'ils le feront avec avantage contre des troupes mal organisées et mal disciplinées, infectées des poisons de la discorde, peu satisfaites de servir sous des étrangers, ce qui, d'ailleurs, est bien fait pour dégoûter les chefs du pays, qui avaient quelque droit de prétendre l'être de la révolution.

22 avril 1790.

Pour en revenir à nous, après avoir promené nos regards sur les différents États occupés à jouer un rôle dans les circonstances actuelles, peut-on croire que nous nous mettions de la partie,

(1) *A M. le Baron de Mackan, ministre de France à Stuttgart.*

(2) Ces 8,000 Croates n'ont point passé aux Pays-Bas comme l'assurance en avait été répandue.

que si l'Autriche réclame avec succès le *casus fœderis* de 1756, la nation soit fort portée à y accéder?

D'ailleurs, comme le *casus fœderis* n'a lieu qu'au cas où l'Autriche sera attaquée, si elle attaque, au contraire la première, ce à quoi il se pourrait qu'elle fût forcée, nous serions légitimement dispensés de nous mêler de rien. En attendant, la cour de Vienne vient d'expédier 8,000 Croates pour les Pays-Bas, et il nous passera ici quelques escadrons de hussards pour la même destination, ce qui prouve qu'elle est décidée à agir vigoureusement de ce côté où la division augmente de plus en plus depuis la prise du général Van der Mersch.

II

Attitude de l'Angleterre à l'égard de l'Espagne et de la France. — L'affaire de *Nootka Sound*. — Comment fut signée la ligue de neutralité armée en 1780.

La Révolution servait aussi les intérêts anglais par le fait qu'elle était une cause de faiblesse pour la France. L'Angleterre pourrait se poser maintenant en arbitre des affaires d'Orient; elle n'hésite pas à s'allier avec la Prusse et la Turquie pour arrêter les succès des Autrichiens et des Russes. La question d'Orient prendra ainsi désormais sur la politique de l'Angleterre une influence considérable.

En même temps, les Anglais espéraient, à la faveur de la Révolution, poursuivre leur politique d'extension coloniale. L'Espagne seule pouvait s'y opposer. Mais déjà une occasion de rupture venait de naître entre elle et l'Angleterre. La baie de Nootka, en Californie, était l'objet de litiges entre les deux nations. En 1689, les Espagnols y avaient planté leur drapeau et les Anglais prétendaient s'emparer de ce territoire; les négociations engagées n'aboutissaient pas et, au printemps de 1790, on était à la veille d'une guerre. Elle fournirait à l'Angleterre une excellente occasion d'éprouver la solidité du *Pacte de Famille*. Nul doute que la France, dans les circonstances présentes, à la suite de ses déclarations pacifiques, refuserait de remplir les engagements du traité qui la liait à l'Espagne et sur lequel celle-ci croyait pouvoir compter. Dès lors, le *Pacte de Famille* serait rompu; ce qui était à l'avantage de l'Angleterre, comme l'explique très bien le chevalier de Bray, qui a fort bien jugé la politique anglaise.

7 juin 1790.

La nation anglaise, dont on a tant vanté la générosité, et qui n'a jamais travaillé qu'à notre ruine, va enfin mettre au jour ses véritables intentions. Bien des gens s'imaginent que M. de la Vauguyon (1) a poussé l'Espagne dans les voies violentes qu'elle a suivies, espérant par là tirer le roi de l'embarras où il est, et opérer une diversion favorable à la France, qu'il eût ainsi arrachée à ces prétendus législateurs qui la ruinent, en l'obligeant à prendre part à la guerre contre les Anglais. Mais, pour peu qu'on réfléchisse, on aura peine à se figurer que l'Espagne, sur la foi d'un secours aussi incertain que l'est aujourd'hui celui de la France, eût été heurter un ennemi contre lequel il est impossible qu'elle résiste. Sa marine est à peine la moitié de celle de l'Angleterre, qui s'élève à 264 bâtiments, tandis que l'Espagne n'en a que 145. Elle a la moitié du globe à couvrir contre les entreprises des Anglais, qui sauront bien trouver quelqu'endroit où l'ennemi ne soit pas. Si c'était pour la France que cette guerre fût entreprise, cela n'aurait pas le sens commun, car sans attirer contre elle l'Angleterre qui peut renverser ce projet, l'Espagne pouvait tout uniment réclamer, pour son parent, les droits qu'on lui ôte, et faire entrer en France une armée qui eût bientôt été grossie du parti des mécontents. On dira qu'alors le roi eût couru le plus grand danger, que la guerre civile eût éclaté de toutes parts; mais si l'on regarde la guerre contre l'Angleterre comme tendante au même but, les résultats seront les mêmes, à cela près que, dans ce conflit d'intérêt, nous serons obligés de faire la guerre contre l'Espagne, contre

(1) Paul-François de Quélen de Stuer de Caussade, duc de Lavauguyon, pair de France, gouverneur de Cognac, ambassadeur à Madrid en 1784, où il gagna la confiance de Charles IV et l'affection du duc de Florida-Blanca qui dirigeait alors le Ministère. Rappelé à Paris, où il occupa pendant cinq jours le Ministère des Affaires étrangères, il fut à nouveau nommé à Madrid en 1790, pour resserrer le pacte de famille au moment où des difficultés s'élevaient entre la Cour d'Espagne et le Cabinet de Londres. Il fut l'objet de bien des calomnies, comme le déclare M. de Bray. Pour y répondre, il publia un long mémoire dans lequel il exposait jour par jour les détails de sa négociation et de sa correspondance avec M. de Montmorin, et ce mémoire fut lu à l'Assemblée, le 2 août 1790.

l'Angleterre, et contre nous-mêmes. Le piège serait donc trop grossier pour qu'on pût présumer qu'il a été tendu à dessein.

Je trouve beaucoup plus de vraisemblance au projet attribué au ministère britannique, de *faire rompre le pacte de famille, qui l'inquiète.* Voilà pourquoi il cherchera chicane à l'Espagne, pour la forcer à une guerre, où nous ne puissions la secourir et par là rompre les nœuds qui nous attachaient à elle, et l'écraser lorsqu'elle ne pourra plus se défendre contre des forces si supérieures.

Si tel n'était point le projet du ministère, pourquoi M. Pitt a-t-il refusé de donner communication des titres et pièces de la négociation relative à l'affaire de *Nootka sound?* Pourquoi cet émissaire à Paris, cet argent qui se distribue, ce M. Garner, envoyé à Bruxelles prêt à y reconnaître l'indépendance des Brabançons, indépendance qui ne peut nous être indifférente sous aucun point de vue et quelle que soit notre position relativement à l'Autriche? Pourquoi enfin, et je tiens ceci de main sûre, cette communication faite à la cour de Berlin de se tenir prêt à fournir des secours convenus en cas de guerre, et cette offre de réciprocité réitérée? Sont-ce là des dispositions pacifiques?

Peut-on douter un instant que le premier acte d'hostilité des Anglais ne soit de soulever nos colonies, et de les porter à se détacher de la métropole? Cela ne leur sera pas bien difficile dans l'agitation où elles se trouvent; si l'on considère surtout l'avidité des colons qui ont éternellement visé à s'enrichir, à quelque prix que ce fût; leur conduite envers nos négociants nationaux, dont très peu n'aient pas à se plaindre de leurs procédés; enfin leur dette de plus de 400 millions envers notre commerce; on concevra qu'ils saisiront avec empressement l'occasion de se détacher d'une métropole envers laquelle leurs obligations leur pèsent. Ainsi les injustices des Anglais envers leurs colons ont jadis soustrait treize provinces à leur domination, et ce serait aujourd'hui l'injustice des colonies, secondées par les colonies anglaises, qui les soustrairait à notre obéissance! Or, je vous le demande, notre commerce ne sentira-t-il pas toute l'importance de déployer dans ce moment des forces qui imposent à notre adversaire? N'est-ce pas le premier devoir du roi

que le soin des intérêts de son peuple? Je suis sûr que le commerce de France appuyera fortement les intentions du roi et, s'il faut de l'argent, il saura bien en trouver quand il s'agira d'épargner des pertes considérables. L'influence du commerce dans l'Assemblée nationale est très grande. C'est lui qui a fait décréter la liberté de la navigation aux Indes; c'est lui qui a sauvé l'ordre de Malte de la proscription générale. D'ailleurs, l'Assemblée nationale souffrira-t-elle qu'on enlève des concitoyens aux bienfaits de la nouvelle constitution qu'elle nous donne? Pour moi, je pense que si la France ne fait pas cette guerre, elle est perdue... mais si elle la fait? — Alors, sans doute, bien des possibilités se présentent. Mais j'en reviens à ce que j'ai déjà dit; cette guerre sera une guerre de contributions; chaque peuple a entrepris au delà de ses forces, il en résultera un fracas horrible dans l'ordre des finances générales. Le choc sera d'autant plus violent que ce ne sera plus celui d'un trésor contre un autre trésor, mais celui d'une nation contre une autre nation. Jadis, celui qui avait le dernier écu rachetait, par une paix avantageuse, les malheurs d'une guerre mal conduite. Aujourd'hui, ce sera tout autre chose. Mais il faut de l'argent pour les fournitures, me direz-vous. Pourquoi de l'argent? On échangera contre autre chose, on pillera s'il le faut, on ne paiera point et *l'on se massacrera d'un bout de la terre à l'autre, car voilà la perspective qui nous reste* (1).

9 juin 1790.

On assure que les efforts de Vienne et de Pétersbourg ont porté l'Espagne aux démarches qu'elle hasarde aujourd'hui contre l'Angleterre. Cela pourrait être, mais l'Espagne et la France, en faisant la guerre contre l'Angleterre, auraient grand tort de se mêler des affaires du continent, qui les entraîneraient dans un chaos inextricable. Si cette guerre se fait, il faut la séparer absolument de celle des autres, et alors l'Angleterre

(1) M. de Bray prévoit les événements ; ce fut l'attitude qu'adoptèrent, par la force même des choses, dans les pays envahis, les armées du Directoire.

pourra moins y trouver son compte. Il est vrai que la Russie y gagnera toujours beaucoup en ce qu'elle n'aura pas à craindre la marine anglaise qui sera occupée à nous combattre et qui pourra moins aller se venger dans la Baltique de la ligue de neutralité armée de la dernière guerre. La manière dont celle-ci eut lieu est trop singulière pour que je ne la raconte pas (1). Elle passa comme un contrat de mariage de comédie, contre le gré de l'Impératrice, à qui le ministre des affaires étrangères, M. de Panine (2) qui avait été contrarié par Potemkine et par Harris qu'il n'aimait pas, la fit signer sans qu'elle en eût pris connaissance, dit-on, et tandis qu'elle croyait que c'était une déclaration d'amitié envers l'Angleterre, avec promesse d'un traité de commerce que sollicitait cette puissance. Elle en avait donné l'assurance à Harris qui avait dépêché en conséquence à Londres, où l'on ne fut pas peu surpris de recevoir peu de jours après la nouvelle positive de la neutralité armée. Le Cabinet de Saint-James fut furieux. Il se crut joué par l'Impératrice, il menaça. Celle-ci se fâcha, soutint la fraude du ministre et ne crut point devoir révoquer sa signature. Elle conclut peu de temps après un traité de commerce avec nous.

De tout cela, le plus positif aujourd'hui, est le désir qu'a l'Angleterre de commencer la guerre. Les autres suivront. Déjà la Hollande a armé et est prête d'expédier une escadre dans la Baltique comme escadre d'observation. La Saxe a rassemblé ses troupes qu'elle a poussées vers ses frontières, mais elle a déclaré qu'elle entendait rester absolument neutre.

(1) *Ligue de neutralité armée* conclue en 1780, pendant la guerre d'Amérique, de concert avec la Suède, le Danemark, la Prusse, l'Autriche, les Deux-Siciles, le Portugal, la Hollande, pour résister aux prétentions de l'Angleterre de vouloir dominer les mers. Cette Ligue eut pour conséquence de protéger le commerce neutre, en édictant des règles qui entrèrent définitivement dans le droit international.

(2) Nikita Ivanovitch, comte Panine homme d'État russe. Il fut chambellan de l'impératrice Elisabeth, ministre plénipotentiaire à Copenhague (1747), Stockholm (1749), et fut choisi par Catherine II, comme premier ministre, à son avènement, en 1763.

III

Le roi Frédéric-Guillaume II et M. de Hertzberg. — La Prusse et l'Autriche se préparent à la guerre. — Causes du retard de l'entrée en campagne. — Les armées sont en présence. — La paix semble devoir se faire comme en 1779, les armes à la main.

Dans les lettres suivantes, le chevalier de Bray étudie spécialement la politique de la Prusse déjà esquissée dans les passages précédents. Il commence par nous tracer des portraits du Roi et de ses ministres; il cite les causes qui eurent une influence peu favorable à la politique prussienne.

M. de Bray explique et fait ressortir dès maintenant, pour le mieux indiquer plus tard, comment, ayant voulu et préparé la guerre, l'on s'aperçoit au dernier moment que les moyens de la faire ne répondent pas aux prévisions, comment l'alliance anglaise devient incertaine et pourquoi la Prusse se voit obligée de négocier avec l'Autriche, qui a su se dégager des embarras qui menaçaient d'entraver sa liberté d'action et d'affaiblir sa puissance, et qui, finalement, sortira plus puissante que jamais de tous les dangers auxquels elle s'est vu momentanément acculée.

9 juin 1790 (1).

L'Autriche ne voudra naturellement point de paix sans la rentrée en possession des provinces belgiques. Si l'Angleterre reconnaît leur indépendance, la Prusse suivra nécessairement de près. Vous aurez peut-être été étonné de l'incertitude de cette dernière dans des moments si importants. Il y aurait des raisons de croire que ces délais tiennent à des causes intérieures plutôt qu'à des négociations amicales. Le Roi Frédéric-Guillaume n'est plus le grand Frédéric. Il aime les plaisirs et s'occupe de théosophie. Pourtant son caractère le porte à diriger toutes les affaires de l'État. M. de Hertzberg, son ministre des Affaires étrangères, est un homme extrêmement actif, toujours prêt aux entreprises hardies et qui espère pouvoir faire jouer à la Prusse le rôle que la France a joué sous

(1) *A M. le baron de Flachslanden.*

Louis XIV (1). De là toutes ces négociations, ce flux et reflux de courriers, de dépêches, de notes et rapports dans toutes les Cours. Sans doute la position de la Prusse est malaisée. Peu importante par sa masse, environnée de deux des puissances les plus considérables du monde, son but éternel doit être de chercher à se préserver de leur ambition en les affaiblissant. C'est à cela que le cabinet de Berlin a habilement visé en portant la Suède à faire la guerre à la Russie, l'Angleterre et la Hollande à se réunir à elle, pour forcer le Danemark à rester neutre; la Pologne à signer avec elle un traité offensif et défensif; la Turquie à tenter une troisième campagne; profitant ainsi des troubles dans le Brabant, en Galicie, en Hongrie, où le couronnement vient, non pas sans raison, d'être différé à la réquisition du comité général.

M. de Hertzberg, je le sais, proteste contre l'attribution qu'on lui fait de ces mouvements, et cela doit être, mais tant de mesures annoncent des vues qui devraient avoir persuadé l'Autriche et la Russie que c'est bien sérieusement qu'on veut les forcer à reculer, à descendre de ce haut point, où leur ambition les a portées à s'élever, en s'accablant sous le fardeau de leurs victoires. Pourtant, lorsque tant d'apprêts ont été faits et annoncés, que le prélude a été si imposant, cette immobilité des armées prussiennes, ce silence de son Cabinet qui ne traite plus que dans le secret, ces délais, ces tempéraments ne se comprennent point.

Le duc de Brunswick (2), mécontent de ces atermoiements

(1) Hertzberg, élève de Frédéric II et dont les conceptions rappellent celles du ministre de Philippe V, Albéroni, avait formé un vaste plan politique. On laisserait à la Russie, en Orient, Otchakoff et la Bessarabie; à l'Autriche, la Moldavie et la Valachie. En revanche, la Russie abandonnerait à la Suède une partie de la Finlande; l'Autriche restituerait à la Pologne une partie de la Galicie. Par contre, la Suède et la Pologne céderaient à la Prusse, l'une, une partie de la Poméranie, l'autre, les villes de Thorn et Dantzig. Mais le plus difficile était de faire accepter à la Russie et à l'Autriche des cessions de leur propre territoire et un tel agrandissement de la Prusse sans les avoir vaincues.

(2) Charles-Guillaume Ferdinand, duc de Brunswick-Wolfenbuttel. Célèbre comme maréchal de Prusse et signataire du fameux manifeste qui précéda l'invasion de la France, en 1792. Il obtint de grands succès pendant la guerre de Sept Ans. Au moment des troubles de Hollande, en 1787, il reçut le commande-

semble peu favorable à cette campagne. Le comte de Hertzberg presse, excite; le duc déclare qu'il ne veut, comme homme d'État, prendre aucune part à la guerre qui peut se faire; qu'il remplira son devoir comme feld-maréchal; mais qu'il ne veut pas se mêler des affaires du Cabinet. Quelque authenticité que l'on donne à cette déclaration du duc de Brunswick, j'ai peine à croire à sa sincérité; car il est de son intérêt de se montrer sur un grand théâtre, et son ambition avide de gloire ne le portera point à s'en écarter.

Si véritablement le duc penche pour la paix, il faut qu'il ne soit pas content de l'armée. On dit, en effet, qu'elle-même est mécontente, qu'elle n'est point équipée comme elle doit l'être. Les magasins ne sont point complets. C'est la faute du ministre Schulenbourg qui avait le département de la guerre, et qui vient de se brûler la cervelle. Il avait, paraît-il, laissé vider les magasins de grains préparés pour l'approvisionnement de l'armée. Le vide a été découvert. Il n'a pu être rempli depuis l'époque de l'été dernier, pendant lequel tous ces grains ont passé à la France, à laquelle ils ont été vendus pour une somme évaluée à plus de 1,600,000 livres. Le comte de Thurn, qui a été à Berlin l'an dernier, m'a dit que s'informant d'où nous venaient les approvisionnements immenses qui nous sont arrivés par la voie de Hambourg, il avait appris qu'une grande partie avait été expédiée de Prusse par terre vers l'Elbe, et de là transportée à Hambourg. On ne doute point que l'impossibité de justifier cette opération coupable n'ait porté Schulenbourg au désespoir. Le ministère cherche naturellement tant qu'il peut à plâtrer l'affaire. Le roi a généreusement fait congratuler la veuve du ministre et l'a assurée de sa bienveillance, et un cousin (1) du

ment de 20,000 hommes, entra brusquement en Hollande, s'empara d'Utrecht et de La Haye et reçut la capitulation d'Amsterdam. Ce succès grandit la situation du maréchal, qui devait, en 1792, recevoir le commandement général des armées alliées.

(1) Frédéric-Guillaume, comte de Schulenbourg-Kehnert, ministre d'État de Prusse, né en 1742, mort en 1815. Il fit les campagnes de la guerre de Sept Ans, fut ministre de la guerre en 1778, sous Frédéric II. Il fut chargé par Frédéric-Guillaume du matériel de la guerre, du département des provinces de Magdebourg et Alberstadt, ainsi que de la direction de la banque et du commerce

même nom que le défunt, qui avait été disgrâcié au commencement du règne, a été rappelé pour le remplacer. Mais tout cela ne donne pas des grains. Les avoines manquant, on a été obligé de différer la marche de l'armée dont la cavalerie ne pouvait être approvisionnée. Vous sentez combien de tels embarras sont préjudiciables. L'intérêt de la Prusse était d'entrer de suite en campagne, afin de ne pas donner à l'Autriche le temps de se remettre. Elle n'a pu l'exécuter et il est incroyable qu'à Vienne, où l'on a été instruit des causes des délais de la Prusse, on n'ait pas suivi le conseil du maréchal Laudon qui voulait entrer sur-le-champ en Silésie. Cette retenue est l'effet des négociations suivies avec soin par la Cour de Berlin. On a déclaré au roi de Hongrie que la guerre ne tomberait point sur lui s'il se détachait de la Russie et s'il abandonnait ses conquêtes sur la Porte. A ce prix on lui laisse recouvrer les provinces belgiques. Mais il paraît trop ancré dans le système de la fédération russe pour abandonner son allié et ses conquêtes. Il est vrai qu'il n'est pas de la politique autrichienne de favoriser l'agrandissement de la Russie, qui, de toutes les puissances, est celle qui doit être la plus redoutable pour elle. Mais leur voisinage paraît devoir être éloigné encore pour longtemps du centre de leurs forces, et leurs querelles doivent nécessairement être moins fréquentes et moins actives. La Russie, si elle est seule, sera peut-être forcée à une paix désavantageuse, car d'après les détails que je vous ai donnés sur cette puissance dans mes lettres précédentes, vous pouvez juger des moyens qui lui restent.

Schoennack, 14 juin 1790 (1).

On dit actuellement, assez hautement, que la Cour de Prusse n'est point tenue de ratifier un traité (2) qu'il a plu à son ministre

maritime. Il fut nommé, plus tard, président du Collège de guerre et ministre des Affaires étrangères, à la place du comte de Hertzberg, en 1791. Il devait être remplacé, en 1792, par M. de Haugwitz.

(1) *A M. de Kivalant.*

(2) Allusion au traité du 30 janvier 1790, dont il a été parlé plus haut. Voir p. 52.

(M. de Dietz) de conclure avec la Turquie, en outrepassant ses pouvoirs. Il est pourtant notoire pour tout l'univers que ce n'est qu'aux instances de la Prusse et de l'Angleterre, et aussi avec l'espoir de rentrer dans ses pertes, que la Porte s'est décidée à la continuation de la guerre si fortement déconseillée par M. de Choiseul-Gouffier et feu le Grand Vizir qui n'est pas mort sans cause. M. de Heidenstam, ministre de Suède, qui travaille aussi dans le plan de la Prusse, a agi d'ailleurs dans le même sens d'une manière très découverte. D'après cela vous concevrez que la Prusse ne peut guère réduire ses promesses envers la Porte à de simples démarches médiatrices envers l'Autriche. Assurément cette dernière Cour a besoin de la paix. Mais la Prusse ne doit pas être sans crainte sur l'issue de la guerre, d'autant plus que l'Angleterre semble revenir vis-à-vis de Léopold sur les sentiments hostiles qu'elle avait manifestés pour Joseph II. Alors, si Léopold fait des sacrifices du côté de la Turquie, on ne présume pas facilement qu'il consente encore à en faire du côté de la Pologne, et à lui rétrocéder la Galicie. Ce traité de la Prusse avec la Pologne est donc encore une démarche qu'il ne sera pas facile de concilier. Or, il est presque certain que l'article secret, par lequel la Prusse s'engage à faire rendre la Galicie à la Pologne, existe. C'est le titre auquel elle voulait acquérir Thorn et Dantzick, et non un traité de commerce avantageux à la Pologne, et qui eût compensé la cession de ces villes, sur lesquelles la Pologne n'a, au surplus, que le droit de protection.

Un traité de commerce est toujours une opération dangereuse et incertaine dans ses conséquences. Ce ne peut donc être sur une telle base que la Pologne aura consenti à faire des sacrifices en faveur de la Prusse. Mais, il fallait bien dire quelque chose et justifier la prise de possession de ces deux villes, *qui aura nécessairement lieu tôt ou tard*, d'une manière ou d'une autre. On peut juger de l'embarras du cabinet de Berlin ! M. de Hertzberg a compté sur l'armée, cela l'a empêché de calculer toutes les possibilités. Il est, en effet, arrivé des événements qu'il ne pouvait pas prévoir. Ainsi, si l'Europe avait la paix, ce serait le fruit de la négligence ou de la prévarication d'un ministre. Sans doute M. de Hertzberg sent aujourd'hui jusqu'où il est

allé; il sent que, s'il faut rétrograder, cela ne fera pas bon effet. L'Angleterre n'est nullement contente de ces traînasseries-là; elle s'explique même assez hautement, et prépare ainsi un changement de ligne de conduite. Cependant la Prusse a de l'argent, elle a une belle armée, elle a de bons généraux, et tout cela dans les circonstances n'est pas un avantage imaginaire. Aussi, malgré les bruits de paix qui s'accréditent de jour en jour, ai-je peine à croire qu'elle ne cherche pas à profiter de ses moyens, si elle peut toujours compter sur l'Angleterre. D'un autre côté, M. de Hertzberg, le duc de Brunswick et le ministre de Pologne sont partis pour Breslau. Le roi doit l'être pour l'armée. Voilà cependant des démarches qui annoncent que l'on veut prendre ou se mettre sur un bon terrain pour traiter quelques résolutions. Il faut se dépêcher, les affaires du Brabant vont bien mal pour les insurgés, celles des Turcs peuvent encore empirer, elles le doivent même; d'ailleurs le temps de l'élection approche. Si l'on veut brouiller les cartes, il n'y a pas de temps à perdre, sans cela, Léopold, qui est très habile, pourrait se trouver fait Empereur et maître d'une situation dont il semble encore aujourd'hui menacé.

30 juin 1790.

Les nouvelles politiques semblent aujourd'hui tout à la paix. Il paraît qu'on la fera comme en 1779 (1), les armes à la main. Le prince Kaunitz en a, dans une dépêche particulière, donné des assurances plus positives à M. de Borié. Il va se former un congrès à Reichenbach. MM. de Cobentzl et de Spielman (2) ont

(1) Traité de Teschen pour régler la succession de Bavière.

(2) Baron de Spielman, diplomate autrichien, élève et confrère de Thugut, ministre de Cour et d'État et référendaire privé. Il concourut beaucoup à donner à la diplomatie autrichienne le caractère qu'elle eut pendant les guerres de la révolution. Il accompagna l'empereur Léopold aux conférences de Pilnitz, en 1791, et contribua à faire adopter le système de temporisation peu goûté par le roi de Prusse, qui était plutôt partisan d'une guerre immédiate, afin que le parti révolutionnaire n'eût pas le temps de s'organiser. Il rédigea la déclaration que signèrent les deux souverains. Ce fut encore lui qui fit écarter les princes fran-

dû s'y rendre pour l'Autriche. On assure que la Prusse ne demande plus la Galicie pour la Pologne, que l'Autriche accepte, pour base de sa paix avec la Porte, la paix de Passarowitz (1); que l'Autriche ne songe plus à faire un roi de plus en Valachie et en Moldavie; que la paix avec la Suède s'arrangera, ce qui me paraît plus qu'extraordinaire, par la médiation de l'Espagne à laquelle la Suède confie ses intérêts. Quant à la Pologne, elle en serait toujours pour Thorn et Dantzick et pour les frais énormes que ses armements ont coûtés. Et les Pays-Bas? ... ils s'arrangeraient comme ils pourraient. Au surplus, ces derniers, depuis toutes leurs dissensions, leurs discordes et leurs abus, n'inspirent plus le même intérêt. Mais tout n'est pas encore décidé actuellement. Les Prussiens sont prêts, les armées sont voisines, il ne faut plus qu'un Pandarus pour tirer la première flèche.

çais de la direction des opérations. Il fut, peu de temps après l'échec des alliés, en 1792, remplacé par M. de Thugut (1793), qui devint directeur général du Bureau des Affaires étrangères.

(1) C'est la paix la plus glorieuse que l'Autriche signa avec la Porte. Elle prit le Banat de Temesvar, la Serbie septentrionale avec Belgrade et la petite Valachie jusqu'à l'Aluta. Elle ne s'est jamais avancée si loin dans la direction de Constantinople.

LIVRE DEUXIÈME.

LES NÉGOCIATIONS DE REICHENBACH. LA PAIX DANS LE NORD DE L'EUROPE ET EN ORIENT.

CHAPITRE PREMIER.

REICHENBACH.

I

La politique extérieure de l'Assemblée nationale. — L'affaire des princes possessionnés. — L'Assemblée nationale et l'Espagne : Le maintien du *Pacte de famille*. — Les ligues des Princes d'Allemagne.

On a vu la politique de la Prusse à l'égard de l'Autriche contre laquelle elle était parvenue à coaliser les puissances maritimes. Pour l'obliger à capituler, non seulement Frédéric-Guillaume concentra son armée en Silésie, mais il fit connaître aux Autrichiens que les intérêts de la Prusse l'obligeaient à leur demander : un armistice avec les Turcs, qui rendraient à l'Autriche ses limites du traité de Passarovitz. D'autre part, l'Autriche céderait la Galicie aux Polonais, qui abandonneraient à la Prusse : Thorn, Dantzig, Posen, Gnesen, Kalisch. Si Joseph II avait encore vécu, c'était la guerre. L'Autriche aurait, sans doute, conclu la paix avec les Turcs, et aurait accepté le cartel de la Prusse. Léopold préféra, par ses habiletés connues de lui, éviter tout conflit avec les Prussiens. Il chercha à se concilier l'Angleterre, qui était le plus ferme soutien de la Prusse, en lui sacrifiant les prétentions de l'Autriche en Orient, et en lui faisant craindre de céder la Belgique à la France, si la Prusse l'attaquait. Il réussit. A Reichenbach, les ministres d'Angleterre et de Hollande déclarèrent à Hertzberg que leurs gouvernements n'admettraient que le rétablissement du *statu quo* avant la guerre. En même temps, les Polonais refusaient de céder Thorn et Dantzig.

Devant la défection de l'Angleterre, la Prusse sentit qu'elle devait renoncer à ses projets, et c'est ce qu'elle fit fort sagement.

Avant de nous faire connaître les négociations de Reichenbach, M. de Bray nous expose la politique extérieure de l'Assemblée nationale et la situation intérieure de la France, à la fin de juin 1790, ce qui nous permet de mieux comprendre la politique générale des puissances.

. . . . . .

Herlingen, le 24 juillet 1790 (1).

Parlons maintenant des affaires extérieures. Si le roi avait envoyé quelqu'un à Francfort, j'aurais peut-être pu donner de l'élection des nouvelles plus directes. J'avais, en effet, écrit à M. de Montezan, pour lui demander la permission d'accompagner le Ministre que la France pourrait y avoir. Mais, M. de Rayneval (2) m'a répondu que le roi n'enverrait personne et qu'ainsi mon plan ne pouvait s'effectuer. Il est malheureux que les circonstances s'opposent à ce que nous continuions d'exercer une espèce de droit que nous nous étions acquis depuis l'empereur Charles VII. Il est vrai que la considération de l'économie est puissante. M. du Châtelet (3), qui fut ministre à l'élection de Joseph II, en 1765, y a dépensé des sommes énormes. Il paya 70,000 livres le loyer seul de sa maison. — Ainsi, le beau-frère du roi sera élu empereur sans qu'il y ait personne pour lui en donner avis!

Les négociations de Reichenbach donnent toujours les plus fortes espérances. Elles aboutiront à une paix, à laquelle les considérations de notre état actuel et les réclamations des princes de l'Empire possessionnés en France n'auront pas peu contribué. Je crois en mon particulier, mon cher chevalier, que l'on trame de vilaines choses contre nous. Ces Messieurs de

(1) *A M. le chevalier de Thuisy.*

(2) Joseph-Mathias-Gérard de Rayneval, publiciste et diplomate français, prit une part importante, comme plénipotentiaire à Londres, aux négociations du traité de commerce avec l'Angleterre, en 1786. Il fut chef, pendant vingt ans, du bureau des Affaires étrangères.

(3) Florent-Louis-Marie, duc du Châtelet-Lomont, fils de la célèbre marquise du Châtelet. Il fut colonel des gardes françaises et du régiment du roi, ambassadeur en Autriche et en Angleterre, puis député aux États généraux par la noblesse du Barrois. Il devait périr sur l'échafaud, le 13 décembre 1793.

l'Assemblée nationale croient tout soumettre à leurs décrets, mais ils n'ont pas en Allemagne, comme en France, des clubs d'avocats à leur disposition. On cherchera à faire remplir à l'Empereur les conditions de la capitulation, par lesquelles il s'engage à faire rentrer dans l'Empire les pays qui en ont été détachés. L'Alsace et la Lorraine sont des sacrifices qui tiennent encore bien fortement à cœur aux princes de la maison d'Autriche. Quelles circonstances furent jamais plus favorables pour les recouvrer? En droit, il est clair que, puisque les décrets de l'Assemblée nationale violent manifestement les traités qui nous les concèdent, ces traités sont et doivent être annulés dans toutes leurs parties, car tous les articles sont caution les uns des autres.

Les décrets de la Constituante sur les droits féodaux (14 août), la souveraineté du peuple (23 septembre), les biens du clergé (2 novembre), l'organisation de la France en départements (22 décembre), atteignaient directement les princes allemands qui possédaient des territoires en Alsace. Ceux-ci n'avaient pas député aux États généraux, ils se considéraient comme des étrangers en Alsace.

Lorsque l'Empereur d'Allemagne avait signé aux traités de Westphalie, il n'avait pas stipulé de la même façon comme prince et chef d'Empire. Comme prince autrichien, il céda ses propriétés familiales, ses droits de souverainetés politiques; mais comme chef d'Empire, il ne put abandonner entièrement les propriétés des princes; ceux-ci ne l'eussent pas permis. Louis XIV et Léopold déclarèrent, d'un commun accord, que le roi de France n'exercerait pas sur elles la *superioritas regia* comme sur les autres propriétés françaises; ces biens seraient soumis au droit féodal allemand d'immédiateté, ils resteraient des enclaves possédées par des étrangers.

Les princes refusèrent donc de se soumettre aux décrets de la Constituante, et invoquèrent les traités. Mais les constituants ne voulaient pas céder, déclarant qu'ils légiféraient à l'intérieur du territoire, et qu'ils étaient, en la circonstance, au-dessus des traités. De leur côté les princes, comme le fait remarquer M. de Bray, déclaraient que l'Empire était délié des traités signés jadis, puisque l'Assemblée les avait manifestement violés.

Plus loin il examine la question de façon plus approfondie.

C'est ce que le baron de Rathsamhausen a parfaitement démontré dans son excellent mémoire en réponse à feu M. de Peyssonnel. N'est-il pas bien triste d'avoir à redouter le démem-

brement d'un si bel empire? De voir perdu pour la France le prix de tant de batailles, d'actions héroïques, de négociations admirables? Mais hardis au dedans, nos législateurs qui ont déclaré qu'ils étaient trop sages pour faire la guerre à personne, et qu'ils ne feraient que se défendre contre les ennemis du dehors, semblent inviter par là à venir nous attaquer de toutes parts. Quel moment fut jamais plus favorable pour nos ennemis? La division, l'aigreur, qu'il semble qu'on s'efforce de perpétuer, de répandre; des finances absolument bouleversées; une armée dans l'état le plus désastreux d'indiscipline, de désordre et de division, des officiers dégoûtés, des soldats mutins et lâches, excepté contre leurs chefs (1); un esprit absolument antimilitaire, une administration brisée, sans énergie, sans moyens, voilà le tableau que nous offrons aux yeux de l'Europe qui nous méprise, qui nous hait, et qui craint la propagation de la peste qui a son foyer chez nous. De pareilles réflexions sont d'autant plus affligeantes qu'elles sont plus fondées. Quel est le dieu libérateur qui nous sauvera de tant de périls et qui rendra au nom français son éclat et sa gloire?

Je m'attends à de grands événements sitôt que l'élection de l'Empereur sera faite. Les considérations que je viens d'exposer en hâteront très vraisemblablement le terme. Le comte de Goertz, second ministre pour la Prusse, me marque cependant que rien n'a encore commencé. Sa lettre est du 11 juillet. On attendait encore Hanovre et le Palatinat. Actuellement tout est réuni et je crois qu'avant la fin d'octobre tout sera terminé. La rédaction de la capitulation entraînera quelques débats. Cela tiendra à des contestations de droit public, dont je vous épargne les détails, ces contestations ont toujours existé dans de pareils cas entre les princes et les électeurs.

Offrez, je vous prie, mes hommages et mes remerciements au vertueux M. D'Estournel. Personne n'apprécie plus que moi ses qualités. Aujourd'hui, mon cher chevalier, des malheurs communs doivent nous rapprocher davantage. Pour moi, je serai

(1) La campagne de Belgique allait lui donner raison en montrant l'affreux spectacle d'une armée française qui se débande avant d'avoir vu l'ennemi et dont les soldats accusent et massacrent leurs chefs.

toujours prêt à consacrer mes moyens à un Ordre (1) que je respecte et que j'aime.

P. S. Des lettres que je reçois à l'instant m'annoncent que toutes les nouvelles de Vienne sont que le couronnement aura lieu avant la foire de Francfort, en septembre. Que le roi de Hongrie se rend à Nurgentheim, vers le 15 août. Cela met tout le monde en l'air.

Ratisbonne, 5 septembre 1790 (2).

Je ne serais pas fâché d'aller à Francfort et d'y voir l'autre Diète de l'Empire. La France n'y a personne, à moins que M. le chancelier de Ternant (3), qui a été envoyé pour négocier auprès des princes possessionnés en Alsace, ne se soit rendu là pour suivre auprès des ministres électoraux, les négociations qu'il a commencées auprès des princes ou du moins pour y épier leurs intentions.

Au surplus, les grands coups politiques sont portés. On les a entendus résonner dans la capitale de l'Autriche. Cette paix (une paix faite avant la guerre, ce qui n'est pas souvent arrivé), est un succès pour la Prusse que, d'ailleurs, les circonstances ont merveilleusement secondée. Mais le moyen de croire que l'Autriche, dès qu'elle verra les troubles de l'intérieur une fois apaisés, ne cherche pas à prendre sa revanche d'une manière ou d'une autre ? Pour moi, j'aurais volontiers glissé sur tout, si le roi avait au moins exigé que les trois puissances alliées ne se mêlassent en rien des affaires de Belgique. Les grands, les inattendus sacrifices qu'il a faits, lui donnaient ce droit, si

(1) L'Ordre de Malte.

(2) *A M. le baron de Gleichen. — Le baron de Gleichen*, auquel M. de Bray adresse plusieurs lettres était chambellan du roi de Danemark (1733-1807). Il fut envoyé extraordinaire à Madrid, à Paris, puis à Naples. Il se fixa à Ratisbonne en 1779 où il se livra à l'étude de la philosophie et de la métaphysique. C'est là que M. de Bray le connut.

(3) Le gouvernement de Louis XVI comprit qu'il fallait négocier avec les princes possessionnaires. Ce que la diplomatie avait créé, la diplomatie pouvait le défaire. D'où l'envoi de M. de Ternant, en 1790, pour offrir aux princes des indemnités.

toutefois une faiblesse donne des titres à un acte de vigueur et si plutôt le mot *culpa trahit colpam* n'est pas plus vrai. Mais il est constant que tant que ces trois puissances pourront mettre le nez dans les affaires de l'intérieur en Brabant, elles auront toujours en main un puissant ressort avec lequel elles pourront décomposer la machine.

J'ai imaginé qu'on *nous avait fait entrevoir*, comme dédommagement de tant de pertes, et qu'il s'était tramé à Reichenbach une ligue secrète contre nous. L'Alsace et la Lorraine seraient assurément de grands dédommagements des sacrifices faits aux Turcs. Mais, heureusement, ces provinces ne sont pas prises encore, et le décret que l'Assemblée nationale vient de rendre sur le rapport et la motion de M. de Mirabeau, le 26 août, par lequel elle confirme le traité avec l'Espagne dans ses clauses défensives, renouvelle le pacte d'amitié entre les deux peuples et porte à 45 vaisseaux de ligne les armements maritimes pour prévenir toute attaque de la part de l'Angleterre, montre une vigueur qui rassurerait, si d'un autre côté les assignats faits et à faire encore n'avaient pas un si triste crédit !...

L'Espagne, à la veille de la guerre contre l'Angleterre, comptait sur l'appui de la France en vertu du *Pacte de famille*. Louis XVI, pour les motifs que déjà M. de Bray mettait parfaitement en valeur (voir p. 61 et suivantes), avait donné l'ordre d'armer 15 vaisseaux afin de remplir les stipulations de l'alliance. Mais à la suite des débats qui s'ouvrirent le 15 mai, l'Assemblée désapprouva et fit cesser les armements contre l'Angleterre (décrets du 22 mai). Ce n'était point par lâcheté, on le vit bien deux ans plus tard, mais parce que les idées pacifistes avaient prédominé sur une assemblée idéale qui rêvait de réconcilier tous les peuples, en affirmant la force irrésistible de la justice et du droit.

L'Espagne néanmoins réclama, le 16 juin 1790, des mesures énergiques contre l'Angleterre, car le Pacte était formel, on n'en pouvait décliner les obligations. La réclamation portée à l'Assemblée, le 2 août, par M. de Montmorin, fut examinée par le comité diplomatique et Mirabeau fut nommé rapporteur. C'est alors que, pour sauver une alliance nécessaire à ses yeux, il proposa de reviser le traité, de le mettre d'accord avec la nouvelle constitution et d'en supprimer les clauses offensives, en un mot, de remplacer le *Pacte de famille* par un

Pacte national. Le 26 août, l'Assemblée se rangea à son avis et invita le Roi à armer 45 vaisseaux de ligne.

Comme le prévoit M. de Bray, l'Espagne ne devait pas accepter les propositions de l'Assemblée.

17 septembre.

Le pacte de famille conclu en 1761, dans un moment de désastre pour nous, et d'autant plus respectable que les bases portent, pour la plupart, sur des principes aussi purs qu'il est possible d'en avoir en politique, dit expressément, articles 19 et 20, que les quatre princes de la maison de Bourbon contractants au dit traité se garantissent mutuellement leurs droits et possessions, et ne souffriront jamais qu'il y soit porté la moindre atteinte. Certainement cet article est bien contraire à ce que veut faire, à ce que fait l'Assemblée nationale. Il faudra donc ou que le roi consente à la suppression de cet article, ou que le pacte national proposé par M. de Mirabeau n'ait point lieu. Alors tout ce qu'on pourrait faire pour empêcher une rupture décidée et pour qu'il ne fût pas dit que les Anglais sont parvenus à leurs fins, ce serait de traîner sur la conclusion de ce nouveau pacte jusqu'à ce que les choses changeassent, ce qui ne peut beaucoup tarder, et, en attendant, d'armer en vertu du décret du 26 août, pour s'opposer aux entreprises des Anglais. Je ne sais pas ce que le Cabinet de Madrid répondra à notre projet d'un *pacte national* à la place d'un pacte de famille. Ce sera le premier acte diplomatique où la Constitution sera dans le cas d'être reconnue ou rejetée par une puissance étrangère, et il est certain que si le roi d'Espagne reconnaît qu'il traite avec la nation et abandonne l'idée de traiter avec un roi, son parent et allié, alors il le reconnaît comme déchu du droit qu'il avait exercé jusqu'alors et approuve ainsi une partie de notre nouvelle Constitution. Mais peut-être un prince de la maison de Bourbon se refusera-t-il à cette condescendance pour un peuple qui a fort maltraité son roi? Il est certain que ce serait donner au sien un dangereux spectacle. Si les choses arrivaient d'après ces considérations, elles deviendraient de plus en plus confuses et nous courrions le

risque de voir jusqu'à notre amitié rejetée de tous côtés ; et de tous côtés l'envie, la haine et l'intérêt nous assaillir et nous persécuter.

M. Fréhau parle toujours des ligues des princes d'Allemagne (1) contre nous ; il prétend avoir des lettres. Cet air de ligues secrètes par lequel il veut en imposer au peuple est vraiment ridicule. Les princes ne se sont pas cachés dans leurs réclamations, elles ont été faites à la Diète de Ratisbonne ; il est certain que ce sera après l'élection de l'Empereur un des premiers objets mis en délibération et que si on refuse de notre côté une satisfaction qui est de toute justice, alors on ne pourra s'empêcher d'employer la force pour faire valoir les droits de l'empire. Voilà toute l'histoire des ligues. Il y en a une toujours toute faite, c'est celle du corps germanique contre quiconque l'attaque ; or, ces messieurs de l'assemblée, malgré tous leurs principes d'égalité, ne peuvent pas nier qu'ils ne soient les agresseurs, et jamais, au surplus, la ligue germanique ne sera plus unie que dans ce moment.

II

La situation intérieure de la France à la fin de 1790. — La retraite de Necker. — L'état des finances ; la nouvelle émission d'assignats. — La journée du 6 octobre et le rapport Chabroud.

17 septembre.

Voilà où nous en sommes au dehors. L'intérieur devient de plus en plus triste et la retraite de M. Necker, annoncée depuis longtemps et décidée enfin le 6 de ce mois, m'annonce le complément de nos maux. Il a voulu faire une révolution, les temps étaient mûrs pour cela, il l'a faite, mais il n'a pu l'arrêter, ni prévoir l'étendue des ressorts qu'il a fait jouer.

On ne peut présumer qu'un homme qui se met à la tête d'un nouveau gouvernement en veuille la ruine, et qu'il cherche à s'écraser sous l'édifice qu'il élève. De tels calculs sont hors du

(1) Voir plus haut, page 32.

sens commun. En effet, dans les derniers temps, M. Necker est le seul qui ait parlé le langage de la sagesse; mais c'était la voix de celui qui crie dans le désert. En vain, dans ses derniers et fréquents mémoires et adresses à l'Assemblée nationale ou aux Comités, il leur démontrait l'absurdité de leurs démarches, la fausseté de leurs assertions, le défaut de leurs mesures; en vain il couvrait du plus parfait ridicule le rapport du comité des pensions, qui mettait à droite et à gauche, sans aucune distinction, toutes les dépenses, sous le titre de grâces pécuniaires ou pensions, entre autres les revenus de l'Ordre de Malte, ce qui est assurément un esprit de réunion plus singulier que celui que possédaient, en 1679, les chambres (1) de Metz et de Brisach; en vain il faisait toucher du doigt toutes leurs bévues, on était las d'entendre la voix de la vérité. On l'a accablé de propos, de libelles, de mépris et d'inculpations. Les Montesquiou, les Camus (2) d'un côté et de l'autre, de celui chez lequel on aurait dû s'attendre à trouver plus de justice et d'amour du bien, l'abbé Maury (3), n'ont cessé de condamner ses plans et ses rapports. Chacun donne aujourd'hui son état des finances. Il est aussi systématique que tout le reste. On se joue entre 41/2 et

(1) Appelées *Chambres de réunion*. Nom donné aux trois parlements institués à Metz, Brisach, Besançon (1679-1680) et qui avaient pour mission de rechercher et réunir au royaume les anciennes dépendances des pays cédés à la France par les traités de Westphalie, des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Il y eut de vives protestations contre ces arrêts de réunion que l'Allemagne considérait comme très arbitraires. Ils furent en partie la cause de la Ligue d'Augsbourg (1686) et, à la paix de Ryswyk, en 1697, Louis XIV fut obligé de restituer une partie de ces acquisitions.

(2) Armand-Gaston Camus, avocat du clergé de France, fut élu député de la ville de Paris aux États généraux et fut nommé l'un des secrétaires du bureau chargé de la vérification des pouvoirs des députés. Il se joignit à ses collègues au Jeu de Paume. Il parut souvent à la tribune, présenta divers projets de finance et dénonça le *Livre rouge* où étaient inscrites les pensions payées par le trésor royal.

(3) Jean Siffrein cardinal Maury. Il était prieur de Lions lorsqu'il fut élu député par l'assemblée du clergé du bailliage de Véronne aux États généraux. Il fut un des orateurs renommés de l'Assemblée nationale. Il se mesura avec Mirabeau dans la discussion sur l'émission des assignats dont celui-ci était partisan. C'est ce qui explique sa citation par M. de Bray.

6 milliards, 1 milliard 1/2 c'est une misère qui dépend de la manière de compter et de voir les choses. Après cela, après vous avoir démontré que vous ne deviez que tant par telles et telles raisons, on vous dépèce les biens du clergé en petites bouchées afin que tout le monde, jusqu'aux enfants, en prenne et en mange, et puis voilà tout payé et l'État quitte. Encore si l'on disait : prenez, ceci est mon sang et gardez-le en mémoire de moi; mais non, on croit faire un grand acte de justice en détruisant le culte et en ne payant pas un sol à nos créanciers; car ils n'auront pas un sol, ils n'auront que des chiffons plus terribles, pour qui les touchera, que la robe de Déjanire ne le fut à Hercule. On ne veut pas se rappeler que la totalité des biens du clergé ne passait pas 3 milliards en fonds; qu'en déduisant 60 millions annuels de dîmes, il ne reste plus que 2 milliards 800 millions, qu'en déduisant les droits seigneuriaux, il ne reste pas 2 milliards, qu'en déduisant 84 millions annuels pour payer le clergé actuel, il ne reste que 300 millions, qu'en déduisant les non-valeurs, en calculant l'impossibilité de tirer parti d'une foule de biens qui ne sont précieux, utiles, que considérés sous le point auquel ils servent (tels sont les grands édifices, les monastères, etc.), la rapacité de toutes ces municipalités qui sont gueuses comme des rats, et qui tombent de toutes mains sur ces biens, qui font des soumissions de 40 millions d'achats et demandent la permission d'emprunter 100,000 livres, il restera bien moins que rien, et que déjà il y a pour 400 millions d'assignats émis. Les biens domaniaux sont bien loin de suppléer à ce déficit, et l'on dépouille criminellement, ignominieusement le roi. On ruine tout le monde et cela pour ne payer personne. Nous voilà donc avec nos 4 milliards 500 et tant de millions de dettes, et nos impôts renversés, et la nécessité non seulement de les rétablir, mais de les augmenter pour faire face à tout. Ce sera pis qu'en Suède du temps de Charles XII, heureux encore si nous ne sommes que ruinés et si nous ne sommes point détruits, car voilà la triste perspective qui me tourmente sans cesse, au milieu du désordre qui nous accable.

Ratisbonne, 18 novembre 1790 (1).

Me voilà revenu dans mes tranquilles et modestes foyers de Ratisbonne. Toujours occupé des mêmes travaux et harrassé par les mêmes inquiétudes sur notre état présent et futur. La nouvelle émission d'assignats m'a beaucoup affligé, en ce que c'est un ennemi de plus, un monstre dévorant, déchaîné dans le royaume, que l'on ne pourra en chasser qu'après des peines et des travaux incalculables.

Le chevalier de Bray fait allusion à l'émission de 800 millions d'assignats sans intérêts et ayant *cours forcé* (29 septembre 1790), comme il l'explique très bien dans cette lettre et dans la précédente, cette monnaie devait nécessairement se déprécier et chasser la bonne, suivant l'application indiquée de la loi de Gresham.

En effet, au début les assignats avaient pour garantie les biens nationaux. Lorsque l'Assemblée ordonna la vente de 400 millions de biens du domaine de l'Église, il fallait trouver le moyen d'opérer cette vente en masse, sans discréditer les biens. On proposa de les transférer aux municipalités qui les achèteraient pour les vendre ensuite. Mais celles-ci n'ayant pas les fonds suffisants pour payer immédiatement, prendraient envers l'État des engagements temporaires et les créanciers de l'État seraient payés en *assignats* ou bons sur les communes, qui les acquitteraient successivement.

Ces assignats, reçus en paiement de ces biens, devaient être brûlés à mesure qu'ils rentreraient au trésor, de telle sorte que les biens se trouveraient vendus en même temps que les assignats seraient détruits. Les assignats avaient donc au début une certaine garantie, une véritable hypothèque, la vente des biens. Mais peu à peu cette garantie disparaîtra parce qu'on sera amené, pour satisfaire les besoins croissants du trésor, à émettre de nouveaux assignats qui ne reposeront plus sur rien. On en fabrique même en Angleterre. D'où les embarras financiers du Directoire, que M. de Bray prévoit déjà, et la banqueroute partielle de l'an III.

Chaque assignat, je le regarde comme un instrument de destruction employé contre notre constitution antique et contre la véritable prospérité de la monarchie. Bien différent de M. Prugnon, qui voyait l'assignat éteignant partout la dette sur sa route, allant se convertir en propriété nationale, et revenant, lui

(1) *A M. de Kivalant.*

assignat, se condamner au feu après avoir expié toutes nos iniquités; je me le figure desséchant tout dans sa marche destructive, faisant fuir devant lui les vraies valeurs, excitant partout la défiance, s'introduisant par force et par violence dans le portefeuille du citoyen inquiet; et enfin, après avoir fait une brèche sensible à l'édifice de notre ancienne constitution, revenant très justement se condamner au feu pour toutes ses iniquités. Heureux encore si ainsi finit son sort. Mais qui me répond de l'exactitude avec laquelle on anéantira ces dangereux papiers, de l'honnêteté des artisans qui les travaillent, de la délicatesse des commissaires qui les émettent? Ne frémit-on pas, quand on pense que les signes de nos richesses, susceptibles d'une multiplication infinie, pourront ne reconnaître d'autres bornes que la fantaisie de ceux qui les créent? D'où vient le grand avantage des signes-valeurs, sinon de l'impossibilité de les contrefaire et de les augmenter à volonté? On a cherché la pierre philosophale, mais ce serait sans doute la plus funeste des trouvailles si elle se faisait, car alors l'or deviendrait un métal aussi commun que notre papier est une matière vile; et comme la juste proportion des choses fait leur mérite, l'or eût été sans mérite s'il fût sorti de la proportion dans laquelle nos conventions et sa nature l'ont placé.

Il ne faut pas être bien grec pour dire aux gens à qui l'on doit : je vous paierai en promesses de vous payer; et quand on considère le peu d'étendue de la base qui sert d'hypothèque à la dette énorme dont nous sommes chargés, on ne peut s'empêcher de prévoir une fin bien triste à tous ces plans. Il est clair qu'après avoir proscrit les emprunts, on n'a pas discontinué d'en faire depuis que l'Assemblée nationale existe. M. de Montesquiou, dans son dernier rapport du 3 octobre, déclare que sur les 800 millions décrétés, il faut, pour le service de 1790 et le commencement de 1791, mettre 200 millions de côté; c'est donc un véritable emprunt de 200 millions ajouté à 170 millions empruntés à la caisse d'escompte, remboursés sur les premiers 400 millions d'assignats qui ont aussi, sauf ce remboursement à la caisse, été engloutis dans le gouffre dévorant des besoins de l'État.

Comment se fait-il qu'en dix-huit mois tant de maux aient été faits? Comment ne veut-on pas voir que nos pertes sans cesse renaissantes, nos ressources sans cesse détruites, entraîneront enfin la nation dans un abîme de misères et de calamités? 680 millions d'extraordinaire en dix-huit mois! Mais on me dira: on ne fait par là que remédier aux anticipations, et l'arriéré des impositions rentrera. 1° Jamais les anticipations n'ont monté à plus de 60 millions, et puis, qu'est-ce que remédier aux anticipations par des anticipations? 2° L'arriéré des impositions directes pourra rentrer; mais les non-valeurs sur les impôts indirects, la nullité des perceptions d'une foule de droits anéantis par la force, par la fraude, ou par l'Assemblée nationale elle-même, sont des pertes irréparables! Le but de ces dispositions me paraît sensible. Ils veulent gagner le 4 mai, terme de la première législature, et ils remettront le vaisseau fracassé de l'État dans les mains de leurs malheureux successeurs.

On verra bientôt l'effet de cette opinion publique, dont on a tant profité contre l'ancien gouvernement, agir en sens contraire contre la nouvelle constitution (1). On fait tout ce qu'on peut pour hâter ce moment. Voyez quels hommes on met à la tête des affaires : un Fleurieu (2), un Castelja, noms inconnus, êtres cachés jusqu'ici et qu'aucuns grands talents n'ont annoncés; dont l'un dit à des matelots, qui menacent dans son antichambre ses domestiques de les mettre à la lanterne, qu'il n'y a plus de monseigneur et qu'ils sont tous camarades. Et où est donc la subordination, si vous confondez les rangs, les titres et les noms? Et pourquoi ne mettez-vous pas un matelot à la place de l'imbécile ministre qui s'avilit jusqu'à descendre à celle de matelot? Voyez quels gens composent la municipalité de la capitale, trois ou quatre exceptés! Voyez qui les a élus, à quelles mains on confie les trésors du peuple! Il est clair que l'Assemblée nationale, ou plutôt ceux qui la dirigent, ont voulu s'emparer de tous les pouvoirs. Un décret leur fermait la porte du ministère;

(1) C'est le revirement complet qui s'est produit dans l'opinion publique après le 9 thermidor et à la fin du Directoire que prévoit déjà M. de Bray.

(2) Charles-Pierre Claret, comte de Fleurieu, directeur général des ponts et arsenaux de la marine, ministre de la marine du 27 octobre 1790 au 17 mai 1791.

qu'ont-ils fait? Ils ont cherché à accabler les ministres sous le poids des injures, des dénonciations. Quelques gueux soudoyés ont crié à la porte de l'Assemblée nationale : « le renvoi des ministres! » — Voilà la nation qui parle. Cette motion est rejetée, malgré les basses manœuvres des secrétaires. Voilà les 48 sections de la capitale qui s'assemblent sur la réquisition de huit, excitées par une (celle de Mauconseil), qui, sans doute, est aussi dirigée par un factieux, le tout à l'effet de rédiger une pétition à l'Assemblée nationale pour le renvoi des ministres; et c'est ainsi que s'exprime le vœu du peuple! J'avoue qu'à la place de M. de Montmorin (1) je serais peu flatté de l'exception faite en ma faveur. Enfin les Mirabeau et les Barnave (2) l'emportent et les comités qu'ils dirigent nous serviront de ministres. C'est ainsi que l'Assemblée nationale exécute ses propres décrets et respecte les limites qu'elle a établies entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

La protestation signée par 128 membres de la minorité, contre le rapport qu'a fait M. Chabroud de l'affaire du 6 octobre (3)

(1) Armand Marc, comte de Montmorin Saint-Héran, ambassadeur à Madrid, chargé par Louis XVI, à l'ouverture des États généraux, du portefeuille des Affaires étrangères. Renvoyé, comme Necker, le 12 juillet 1789, il fut également rappelé après le 14 juillet. Il fit partie du club des Jacobins où il passa vite pour trop modéré. Il démissionna peu de temps après la fuite à Varennes et périt sur l'échafaud.

(2) Antoine-Pierre-Joseph-Marie Barnave, mort sur l'échafaud en 1793. Élu député du tiers État par la province du Dauphiné, il prit part à toutes les grandes discussions et lutta avec avantage contre les Cazalès, les Maury et même Mirabeau.

(3) On se rappelle les événements du 5 et du 6 octobre 1789 : le peuple de Paris se portant en armes à Versailles, pénétrant dans le château et ramenant de force le roi et la famille royale, ainsi que l'Assemblée, à Paris. La famille royale s'installa à l'ancien palais des Tuileries. Dès lors le roi se considéra comme prisonnier et sanctionna les décrets de l'Assemblée, comme s'ils étaient imposés par la force; dès lors aussi, l'Assemblée cessa d'être maîtresse du sort de la France et fut dominée par la force populaire de Paris.

Charles Chabroud, député aux États généraux par l'Assemblée des États de Romans (Dauphiné), qui s'était montré l'un des partisans les plus prononcés des innovations, fut chargé du rapport sur ces événements des 5 et 6 octobre. Comme le dit M. de Bray, il y déploya toute son éloquence pour *blanchir* Mirabeau et le duc d'Orléans, qui avaient été impliqués dans ces « journées ».

Les journaux et brochures du temps le nommèrent même partout à cette

est bien vigoureuse et répond bien à votre opinion sur ce rapport. N'est-ce pas une honte, d'afficher à la face de l'univers une connivence coupable avec les auteurs de si abominables forfaits? Il n'y a aucune preuve dans le rapport de Chabroud. M. de Mirabeau, le duc d'Orléans, auraient été au milieu des assassins de la reine, que cela aurait encore été tout simple et tout à fait insignifiant. On déclare audacieusement que poursuivre les événements du 6 octobre, c'est faire le procès de la Révolution.

Tant de maux et d'absurdités nous entraînent à grands pas vers un terme fatal. Je ne puis m'empêcher de le prévoir, sans oser le désirer, car qui peut calculer les résultats de la commotion terrible que nous éprouverons, dans un moment où la France est remplie d'agents de destruction soudoyés par nos ennemis du dedans, du dehors, qui sèment la rébellion, la discorde dans nos troupes, agitent les torches de l'incendie sur nos ports et nos arsenaux, et répandent la corruption jusque dans le Sénat qui devrait protéger les intérêts du peuple français.

III

La Convention de Reichenbach; ses conséquences probables pour la France.— La paix de Véréla entre la Russie et la Suède. — La politique de Catherine II. — La situation de la Prusse. — La politique de l'Angleterre.

Les conventions de Reichenbach furent signées le 27 juillet; elles stipulaient que l'Autriche négocierait la paix avec les Turcs sur la base du *statu quo;* Léopold accorderait une amnistie aux provinces belgiques et leur rendrait leurs anciennes constitutions, mais les puissances maritimes, Prusse, Angleterre, Hollande, de leur côté, garantiraient le rétablissement de l'autorité de l'Autriche dans les Pays-Bas.

Le 14 août suivant, la Suède faisait à Véréla la paix avec la Russie. Catherine II encourageait Gustave dans ses projets chevaleresques d'intervention en France, en faveur de la famille royale et l'amenait ainsi à terminer une campagne glorieuse, mais sans avantage.

occasion « *Chabroud la blanchisseuse* ».

L'Assemblée, à la suite d'un brillant discours de Mirabeau, mit les deux inculpés hors de cause.

La Pologne avait refusé de céder à la Prusse Thorn et Dantzig, objet de ses convoitises.

Si la paix enlevait à l'Autriche les résultats de ses succès contre les Turcs, elle lui rendait la tranquillité dans ses provinces, l'unité de ses moyens dans les mains d'un Empereur d'une grande habileté et la considération politique qu'elle avait perdue à la fin du règne de Joseph II. D'autre part, la Prusse devait renoncer à tous les avantages qu'elle avait espéré retirer de sa politique. Elle aurait vu ainsi son prestige en Europe sérieusement atteint, si son influence n'avait pas obtenu le grand succès diplomatique d'amener les Autrichiens à renoncer à leurs conquêtes sur les Turcs et d'empêcher ainsi sa rivale de profiter des fruits d'une campagne qui avait coûté 275,000 hommes et 400 millions de francs.

Mais, une des plus importantes conséquences de cette paix fut de permettre aux puissances européennes de tourner leurs regards vers la France et d'intervenir bientôt dans les affaires de la Révolution dont les événements s'étaient jusqu'alors développés librement, intervention qui sera cause de vingt-trois années de guerres livrées par la France à toutes les nations de l'Europe.

Telles sont les considérations qui font l'objet des lettres qui suivent.

Ratisbonne, le 15 septembre 1790 (1).

La politique étrangère n'a jamais, sans doute, présenté plus de combinaisons. J'étais bien loin de croire que la paix se fût faite si tôt, d'abord je le craignais. Dans mes pages précédentes j'en ai dit les raisons, ensuite je ne m'imaginais pas que l'Autriche prît si subitement la Prusse au mot, car on peut être sûr que cette dernière puissance comptait sur la guerre, qu'elle la désirait, mais que ne pouvant la commencer sans dire pourquoi elle la faisait, et comment elle ne la ferait pas, elle s'était étudiée à offrir les conditions les plus dures et les plus humiliantes pour sa rivale. Celle-ci, en les acceptant presque sans discussion, a sans doute fait un grand coup, en ce qu'elle a écarté des longueurs pendant lesquelles on aurait fait naître des incidents nouveaux, qui, dans les circonstances, ne pouvaient que tourner à son désavantage. Sans doute, l'état intérieur de l'Autriche était

(1) *A. M. de Kivalant.*

déplorable, des germes de discorde semés partout, une fermentation, des réclamations générales dans toutes ses provinces, un trésor épuisé, le couronnement de Hongrie, l'élection d'un Empereur, le mariage des archiducs François et Ferdinand avec les deux princesses de Naples. Tous ces grands objets valaient bien la peine qu'on y réfléchît. Il était impossible de les ménager au milieu d'une guerre nécessairement désastreuse, qui eût peut-être vu se compléter la défection des troupes, déjà ébranlées en Hongrie par de puissants ressorts mus par de puissants partis. Je ne doute point qu'en Prusse l'événement de Schulenbourg et le retard pour les approvisionnements des magasins, comme le refroidissement de l'Angleterre, n'aient amené les choses à une pacification prématurée.

Lorsque M. de Hertzberg s'est vu pris au mot, alors il a cherché à jeter à pleines mains le discrédit sur le cabinet autrichien ; toutes les gazettes, toutes les correspondances, toutes les trompettes de l'Allemagne ont vanté la gloire de la Prusse et la condescendance de l'Autriche. A Vienne même, en Hongrie et surtout à l'armée, cette paix de Reichenbach a excité les plus grands mécontentements. On se demandait quel prix on retirerait donc de 275,000 hommes perdus, de plus de 400 millions engloutis, de tant de travaux effectués et de peines souffertes? Dans le principe on parlait des limites établies pour la paix de Passarovitz, mais l'on disait tout haut que si l'on insistait fortement sur le *statu quo*, alors l'amour de la paix ferait glisser sur bien des choses. La déclaration de M. de Hertzberg, où il revient sans cesse sur cette clause expresse du *statu quo* le plus strict, a rendu vaines les premières déterminations de l'Autriche. Rien, en effet, ne peut être plus dur que de ne pas garder un pouce de terrain après deux années de victoires consécutives et l'acquisition de près de trois royaumes. On avait parlé d'un dédommagement en argent, mais cela ne s'est point confirmé et encore cette fois-ci, comme tant d'autres, des torrents de sang auront coulé pour laisser les choses au point où elles étaient auparavant. Si de là pouvait au moins découler cette heureuse conviction de ne plus s'agiter si cruellement pour des résultats négatifs, ce serait sans doute un fruit bien précieux de l'expérience, mais

c'est précisément parce qu'on n'a rien fait aujourd'hui que l'on espère que demain l'on sera plus heureux.

Voilà les considérations qui ont déterminé les puissances contractantes. Le roi de Hongrie aura cédé à la nécessité des choses, et peut-être, occupé de satisfaire à ses plus pressants engagements, compte-t-il que si la fortune lui a été contraire à l'orient de l'Europe, elle l'attend, avec des palmes et des lauriers, à l'occident *où nous sommes*. Toujours j'ai craint que, si la paix se faisait entre les puissances de l'Empire, nous n'en fussions les premières victimes. En effet, nous ne pouvons être longtemps dans cet état de nullité, d'impassibilité qui cause toutes les convulsions qui agitent l'Europe. Il est certain que si la France se fût trouvée dans une autre position, les choses eussent tourné différemment, mais je suis persuadé que suivant notre marche devenue depuis trente ans faible et pusillanime, nous aurions encore conseillé des sacrifices à nos amis les Turcs, pour enrichir l'Autriche qui ne nous a jamais rendu un seul service. Aujourd'hui, les Turcs reçoivent tout et c'est à nos ennemis qu'ils le doivent.

L'Autriche perd ce qu'elle avait gagné et notre alliance ne lui sert plus à rien. Si c'était un grand mal que de s'être allié étroitement avec deux puissances voisines et jalouses, c'est un bien plus grand mal encore que d'être en butte à la vengeance de l'une et à l'animosité de l'autre que l'on a sans cesse aigries contre nous. Nous ne pouvons plus intéresser personne, parce que personne ne peut plus compter sur notre alliance, mais nous excitons l'univers contre nous, parce que nos funestes principes se répandent de tous côtés. Ne doutez donc point que nous n'ayons beaucoup contribué, par notre position, aux déterminations promptes, peu brillantes, mais sages de l'Autriche (1).

La Prusse a sans doute joué un beau rôle, mais une grande considération ne suffit pas, il faut de grands moyens, et le traité de Reichenbach n'augmente pas les siens; voilà en quoi la Prusse a été déjouée. Il est vrai que par un des articles du traité il est dit que si l'Autriche acquérait quelques parties de la

(1) Ce sentiment a été confirmé par les historiens, notamment par Albert Sorel, après Vivenot. (*L'Europe et la révolution*, 2e partie, p. 75.)

Serbie dans les négociations qui se suivent à Bucharest, elle céderait à la Pologne un équivalent en Galicie et que la Pologne alors abandonnerait Thorn et Dantzig, cet éternel objet des désirs de la Cour de Berlin.

Mais n'est-il pas évident, d'un autre côté, que la Prusse emploiera toutes ses ressources pour affermir sa puissance sur des bases plus solides? Ce plan, dont l'exécution l'occupe, n'est pas aisé à exécuter vers le Nord. Ce pourrait donc être aussi *contre nous* qu'elle chercherait à agir sous prétexte de défendre les droits de l'Empire. Sans doute elle eût préféré un agrandissement du côté de la Prusse orientale. La Livonie serait, par exemple, fort à sa convenance, et elle aurait pu, auprès de la Russie, se servir tout aussi bien de cet argument qu'elle l'a fait à l'égard de la Pologne pour Thorn et Dantzig. Le soin qu'elle a pris d'isoler la Russie, cette puissance si redoutable par sa position géographique, le caractère et la nature de ses peuples; les ligues dont elle l'avait environnée ayant d'un côté la Porte, de l'autre la Pologne, à l'ouest la Suède, l'Angleterre et la Hollande prêtes à tomber sur elle, l'Autriche et le Danemark enchaînés, cet appareil de guerre qui se formait sur ses frontières, tout cela, dis-je, était bien fait pour étonner, pour arrêter la Russie. Aussi l'Impératrice a-t-elle pris son parti en femme habile. Sur la nouvelle qu'elle a reçue qu'un courrier était parti ou devait partir de Berlin pour Stockholm, chargé d'un plan de traité offensif et défensif à conclure entre les Rois de Suède et de Prusse, elle a expédié sur-le-champ des pleins pouvoirs au baron d'Ingelström à Villmanstrand, en Finlande, pour traiter avec la Suède à toutes conditions. Le traité a en effet été conclu à Véréla, en Finlande, le 14 août. L'Impératrice n'y parle plus des traités de Nystadt et Abo et de la constitution intérieure. Les choses en restent, pour les limites, *in statu anteriori*. La Suède a la permission d'exporter 50,000 tonneaux de grains de la Livonie et il y a une clause salvatoire pour les Turcs où leurs intérêts sont, dit-on, très expressément ménagés. Au surplus, le détail des articles du traité est encore imparfaitement connu.

Ce recul de la Russie, qui, quelques semaines auparavant, parlait si haut au roi de Suède et qui, le 18 janvier, avait proposé

des conditions si dures, alors que M. de Nassau (1) était encore sur le point d'attaquer avec toutes ses forces et l'avantage de sa position, derrière ces mêmes rochers de Schevenk Sund où il avait échoué le 7 juillet, paraît singulier. On ne peut nier que la Suède n'ait fait une belle paix et qu'elle ne l'ait faite seule quoique actionnée par la crainte des armes prussiennes. Le courrier de Berlin est arrivé trop tard à Stockholm, et la Russie, débarrassée d'un ennemi inquiet et infatigable, a fait aussitôt évacuer la Finlande à ses troupes, qu'elle rassemble en grand nombre en Livonie où elle attend de pied ferme les Prussiens qui ne sont pas trop contents de cette nouvelle disposition des choses, les forçant à une paix qu'ils ont eu l'air de désirer, mais qui s'est faite trop tôt pour eux (2).

Il faut voir actuellement ce que feront la Russie et la Porte. On a parlé de courriers expédiés au prince Potemkine; celui-ci n'abandonnera pas facilement ses vues sur la Porte et, à la tête d'une armée superbe, je ne crois pas qu'on le détermine à une paix aussi négative que celle qu'a faite la Hongrie. Peut-être l'Impératrice le rappellera-t-elle avec ses forces pour l'opposer à la Prusse et aussi pour s'assurer de lui, mais obéira-t-il? Au surplus, la Prusse a peu à gagner contre la Russie, cette puissance épuisée d'argent et de richesses d'échange, a, dans ses déserts et son indigence, des ressources inconnues aux autres

(1) Prince de Nassau-Siégen, amiral russe, avait battu à Viborg, le 24 juin, la flotte suédoise.

(2) Le 7 juillet, les Suédois battaient les Russes et le Prince de Nassau. « De Pétersbourg, on entendait le canon. Des coureurs s'avancèrent jusqu'à deux lieues de la ville, où l'on n'était point en état de soutenir un siège. » (Voir Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. II, p. 74.)

La paix était avantageuse aux Suédois, qui n'étaient pas de force à attaquer la Russie sur terre. Gustave III entendait son peuple murmurer contre l'excès des dépenses, il savait qu'en cas d'échec il risquait sa couronne et que le succès était trop incertain. De leur côté, les Russes étaient mal approvisionnés. De plus, grâce à la paix, ils pouvaient, comme le dit M. de Bray, mieux surveiller la Prusse, dont l'attitude à l'égard des Polonais les inquiétait.

C'est pour cette même raison que Catherine, malgré Potemkine, était pressée de signer la paix avec la Porte. L'Angleterre ne la laisserait pas détruire l'Empire ottoman; elle avait bien compris la nouvelle politique de Pitt. D'ailleurs les événements qui se passaient en Pologne l'engageaient à avoir les mains libres pour intervenir dans les affaires de cette malheureuse république.

puissances. La Livonie n'est point aisée à prendre, et 400,000 soldats qui, comme le disait le Grand Frédéric, sont plus faciles à vaincre qu'à tuer, accourront pour la défendre. J'ai causé sur tous ces différents sujets avec le prince Frédéric-Guillaume de Wurtemberg (1), qui a été gouverneur de la Finlande, et avec un M. de Sipline, qui a été son aide de camp. Le prince n'est pas payé pour dire du bien de la Russie, ainsi ses relations ne peuvent être suspectes. Il m'a assuré que rien n'était comparable au bon ordre, à la discipline et à l'obéissance du soldat russe et qu'un homme de tête ferait avec ces gens tout ce qu'il voudrait. Il est certain que les armées russes ont un grand avantage sur toutes les autres, c'est celui de ne rien perdre par les désertions. Aujourd'hui surtout où la licence et l'esprit d'indiscipline est parvenu à son comble dans notre état militaire, et où ce funeste exemple peut influer sur beaucoup d'autres, cette considération devient de la plus haute importance. C'est une effervescence dont tous peuvent se ressentir cruellement, excepté l'empire russe dont les troupes n'ont de la police européenne que la perfection de tactique, et sont écartées du reste des nations par leurs mœurs, leur langue, leur religion, leurs goûts et leurs lois. Catherine II a calculé ces grands moyens qui valent tous les trésors possibles et c'est ce qui fait qu'elle n'a point fléchi, ayant dans la plus grande partie de ses États les glaces du pôle pour voisins immobiles, de l'autre, des déserts ou des nations éloignées et bien inférieures en puissance ou en avantages militaires; elle veut faire tête à l'orage, elle paraît décidée à faire sa paix seule avec les Turcs comme avec la Suède, sans admettre aucune médiation, et elle attend les Prussiens et les Polonais, s'ils jugent à propos de l'attaquer.

Ces manœuvres hardies déconcertent la Prusse, dont la politique se trouve doublement déjouée, et par la soumission inat-

(1) Frédéric-Guillaume-Charles de Wurtemberg, connu d'abord sous le nom de Frédéric II puis sous celui de Frédéric Ier, roi de Wurtemberg et le premier de sa maison qui ait porté ce titre, puis fait général-major dans l'armée prussienne, il entra au service de la Russie lors du voyage de son beau-frère, le grand-duc Paul, en Allemagne, et fut lieutenant-général et gouverneur de Finlande jusqu'en 1786.

tendue de l'Autriche à des conditions supposées inadmissibles, et par la fermeté de la Russie qu'elle croyait ébranlée, et par la paix précipitée de la Suède qui a prévenu ses vues, et par la résistance de la Pologne qui ne veut point céder Thorn et Dantzig.

Il est donc vrai que la Prusse n'a gagné qu'une gloire stérile à la grande journée du 27 juillet à Reichenbach, mais les grands États ne vivent pas plus de gloire que les poètes, et il leur faut des aliments plus solides. Si elle vient les chercher *de notre côté* et que, sous prétexte de faire rendre justice aux princes possessionnés en France, *elle se réunisse à l'Autriche pour nous enlever nos provinces*, *il est à croire qu'elle ne réussira pas du premier coup dans ses plans*.

Malgré la singularité de notre position actuelle, et notre manque de ressources en finances, on pourrait rencontrer dans une nation nombreuse, enthousiaste et tout armée, que le danger réunirait, des forces défensives telles que la réalisation de semblables calculs serait très problématique. *D'ailleurs, il faudra faire précéder cette attaque des déclarations et des délibérations de forme,* en usage dans de pareils cas. *Tout cela prendra du temps et fera du bruit; on pourra, en attendant, disposer des mesures contraires à ces vues.* Enfin, on peut nous faire beaucoup de mal sans doute, en nous attaquant dans un moment où nous saignons de tous côtés par des blessures bien profondes, mais nous sommes tellement hors de toutes les bases reçues jusqu'ici, que, du côté de la terre vers le Rhin, je vois beaucoup de dangers, sans pourtant croire à des succès assurés pour l'une ou l'autre puissance (1).

Les coups que l'Angleterre pourra nous porter dans nos colonies nous seraient bien autrement sensibles. Tout porte à croire qu'elle veut la guerre; la continuation active de ses armements, dans le moment où on ne lui fait que des propositions de paix, l'espoir de profiter de nos désastres, le chagrin de n'avoir encore

(1) Dès 1790, le chevalier de Bray prévoit le manifeste de Brunswick, l'invasion de 1792, sa lenteur laissant à la France le temps de jeter Dumouriez dans l'Argone et l'insuccès des alliés, comme la perte des colonies françaises au profit de l'Angleterre.

pu réussir à faire rompre notre pacte de famille, comme elle l'avait voulu et comme elle avait tout fait pour y parvenir, la porteront peut-être à déployer sur nous toutes ses forces et tous ses moyens.

Sans doute il y aurait peu de générosité à une pareille conduite, mais l'Assemblée nationale s'est bien lourdement trompée en faisant porter ses décrets les plus importants sur des bases moralement bonnes, mais politiquement inexistantes, en proclamant une paix universelle. Principe que personne n'adoptera, et qui est aussi étranger aux hommes que ceux-ci le sont aux idées de perfection, sur lesquelles seules ces bases pourront s'établir, en supposant chez les autres puissances des vues honnêtes, justes, pures, comme celles qui doivent garder le pécheur qui désormais veut faire son salut. Je l'ai toujours pensé, c'est sur les vices des hommes qu'il faut calculer et non sur leurs vertus ; ces dernières sont unes, stables et ne varient jamais ; les autres suivent la fluctuation que leur impriment les passions et l'intérêt, et sont susceptibles d'une foule immense de modifications que les circonstances déterminent.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LE COURONNEMENT DE LÉOPOLD II.

I

Préparatifs du couronnement. — Animation des rues de Francfort. — On croirait arriver à Paris. — Visites, présentations, cérémonies, dîners, fêtes, étiquette, c'est un dédale. — Les émigrés français. — Le Prince Sacken les prend sous sa protection. — Élection de l'Empereur. — Cortège des Électeurs. — Le camp du Landgrave de Hesse comparé à celui du maréchal de Broglie en 1759. — Entrée du roi des Romains à Francfort. — Faste des princes. — La cour du roi.

Dans les lettres qui composent ce chapitre, M. de Bray nous donne de très curieux détails sur l'élection et le couronnement de l'Empereur Léopold II. Avant les convulsions qui vont agiter l'Europe, en bouleverser les vieilles assises et celles du Saint-Empire romain, on a quelque émotion à lire le récit exact et vivant de ces dernières cérémonies impériales qui veulent garder encore le faste imposant dont était entourée, aux siècles précédents, l'élection des Empereurs. A ce cortège luxueux et brillant, caractéristique du siècle actuel, M. de Bray aurait préféré la marche héroïque et sévère qui caractérisait le triomphe des Césars romains.

Son imagination se donne libre cours; il nous décrit minutieusement la composition du cortège, les diverses cérémonies de l'élection et du couronnement. Il nous donne des détails piquants sur les personnes présentes, électeurs, ministres, plénipotentiaires, etc., sur le genre de vie à Francfort, lors d'un couronnement impérial. Ces pages sont si attachantes et si précises qu'elles ne demandent aucun commentaire.

Dans une lettre fort intéressante à M. de Béranger, M. de Bray s'épanche et nous fait connaître ses goûts et son caractère. Il préfère aux cérémonies bruyantes les plaisirs délicats et discrets. Plus loin (pp 129, 130), il nous raconte comment étaient traités à Franfort, « les pauvres Français », au moment où vient d'éclater la Révolution.

Francfort, 22 septembre 1790 (1).

Je m'empresse de vous écrire, mon cher Ministre, malgré le désordre extrême dans lequel je suis plongé, après trois nuits et deux jours d'un voyage assez heureux, en dépit des mauvais chemins qu'il plaît à messieurs de Nuremberg et même à l'Archi-chancelier de l'Empire de nous conserver malgré les lois expresses de l'Empire, et qui font surtout un contraste assez singulier dans les environs d'Aschaffenbourg, où l'on admire de superbes jardins anglais, et où il n'y a point de route. Après de fortes chaleurs le jour, qui nous ont grillés, et une fraîcheur très forte pendant la nuit qui nous faisait fermer toutes les glaces, nous sommes arrivés, le comte Seilern et moi, avant-hier au soir, 20, à Francfort. La pluie a commencé à nous prendre à Aschaffenbourg et nous a empêché de jouir du beau spectacle qu'offre la campagne aux environs de Francfort et du mouvement prodigieux que les circonstances impriment jusqu'à deux lieues aux environs. Je croyais arriver à Paris, je veux dire à Paris dans sa splendeur.

Près d'Offenbach, qui appartient au prince d'Isembourg, nous avons rencontré deux voitures au prince de Darmstadt. Plus nous approchions, plus je tremblais, sans savoir pourquoi, sur le sort de mon logement. A présent, je croirai aux pressentiments. Arrivés, je cours chez M. de Vechtern avec mon domestique qui nous avait précédés. Il n'y avait pas un chat à la maison; me voilà sur le pavé à huit heures du soir avec une pluie affreuse. Une bonne petite demoiselle, fille, ou femme, ou nièce du concierge, était à la porte, elle vit mon embarras et en fut touchée; elle m'apprit de mauvaises nouvelles, mais fit de son mieux pour les adoucir; elle s'offre de me conduire chez M^me^ de Varchausen qui pouvait me donner les renseignements les plus précis sur M. de Vechtern et ses dispositions. Je l'accepte, elle s'arme de son parapluie, je lui donne le bras et le plaisir de faire une bonne action lui fait oublier qu'il pleut à verse, qu'on n'y voit goutte et qu'elle s'est habillée tout en blanc,

(1) *A M. de Bérenger, ministre de France, à Ratisbonne.*

ce qui n'est pas un costume ami de la crotte. Je n'oublierai jamais cette bonne personne et je crois vivement que quelqu'un capable d'une action si obligeante ne peut être que foncièrement honnête et vertueuse. Le hasard fait que nous rencontrons le secrétaire de la comtesse Varchausen; il nous conduit à la comédie où elle était. J'étais fait comme un diable, ma bonne mine ne lui donna pas envie de me bien traiter; cependant elle finit par me plaindre et m'engager à aller prendre patience dans une auberge. Ses renseignements étaient que M. de Vechtern se trouvait à Londres, que personne n'avait les clefs, que ses fils n'arrivaient que le jeudi et qu'elle n'avait reçu aucune nouvelle qui me concernât, qu'elle savait bien que M. de Mackau devait venir mais qu'elle ignorait que je dusse le remplacer. Je m'en vais avec ces tristes nouvelles et je me persuadai là, comme dans plusieurs autres occasions, que la conviction de son bon droit et le bon droit lui-même ne suffisent pas toujours pour nous conduire à notre but. Le même soir je parlai à MM. de Hohenthal, de Seinsheim et à Buhberg que je rencontrai dans les corridors, toujours à la comédie; c'en était une que de m'y voir avec l'air de tout ce qu'on voulait, mais à coup sûr il fallait connaître ma vertu pour se douter que je fusse un honnête homme. Ces messieurs m'encouragèrent et, presque consolé, je m'en fus chercher un gîte dans une auberge pour m'y cacher et m'y sécher en attendant meilleure fortune. C'était un mauvais début pour un couronnement, et je commençais à ne point du tout aimer cette partie de la constitution germanique qui me paraissait si disgracieuse dans ses premières formes. Venir voir couronner un Empereur et trotter dans la boue, sans asile, le rapprochement était dur! Enfin, cette meilleure fortune que j'attendais m'est arrivée en poste, et je me suis remercié de ne pas avoir « désespéré de la république ». Aujourd'hui, j'ai fait mes visites. Le comte de Goertz, après un grand dîner qu'il a eu chez lui, m'a présenté au prince Sacken. Le prince, à votre nom que je me suis hâté de lui prononcer, est devenu riant et m'a parfaitement traité. La protection de la Prusse m'a été ainsi accordée et il est à remarquer que presque tous les Français qui sont ici, MM. de Duras, de Maillé, Labriffe, Caraman et autres,

sont aussi sous la protection prussienne ; il n'y en a pas un sous celle de l'Autriche, cela est assez singulier. J'imagine cependant que ce n'est qu'un jeu du hasard, mais point un de l'amour.

Tout le monde se porte bien, j'ai fait vos compliments à vos connaissances; demain je quitte mon auberge. A présent me voilà dans l'embarras des richesses. Sur la nouvelle de ma détresse, le comte Seilern a voulu me loger, puis le comte Solms, puis enfin est arrivée une lettre de M. de Vechtern qui ordonne qu'on me donne une chambre chez lui, elle est déjà prête, je ne sais où aller pour avoir trop où aller. J'avais promis à M. Solms, dont la voiture m'eût été très utile, mais je ne crois pas pouvoir me dispenser d'aller chez Vechtern.

Aujourd'hui l'électeur de Mayence fait son entrée. Celui de Cologne est ici incognito. Je l'ai rencontré ce matin à pied, fait comme un habitué de paroisse. M^mes^ de Valmoden et de Diède et M. de Caraman sont à Siegenberg.

L'élection est fixée au 30, le couronnement sera du 7 au 8, mais il n'est pas encore invariablement fixé.

Francfort, le 24 septembre.

Il y a actuellement à Francfort plusieurs Français dont on est très mécontent. Ces messieurs, prétendus aristocrates, gâtent leurs affaires partout, font bande à part, crient et font les hommes d'État sans en savoir l'alphabet, du moins, voilà ce qu'on m'a dit. MM. de Duras, de Maillé, de la Briffe sont de ce nombre, j'excepte M. de Caraman (1) dont tout le monde dit du bien et le vicomte de Mirabeau (2) qui a fait ses preuves et

(1) Maurice-Riquet comte de Caraman, était major en second des chasseurs de Picardie, en 1789. Il émigra en 1791 et après avoir servi dans l'armée des Princes, rentra en France en 1800. Président du Corps législatif en 1811, maréchal de camp en 1814 et député en 1828, il mourut en 1837.

(2) André-Boniface-Louis de Riqueti, chevalier, puis vicomte de Mirabeau, frère du célèbre orateur, chevalier de Malte. Il prit part à la guerre d'indépendance d'Amérique. N'ayant jamais voulu prononcer ses vœux, il renonça à l'ordre de Malte et se maria en 1780 et fut député aux États généraux pour la noblesse

qui, d'ailleurs, a des titres. Enfin cela nous fait un tort infini; tout ce qui est français est mal vu et mal reçu, les uns à cause de leurs principes incendiaires, les autres parce qu'ils veulent qu'on ne s'occupe que d'eux, et qu'ils font un tapage terrible contre leurs ennemis qui sont à 100 lieues de là. Il me semble voir Arlequin qui dit : tu as bien fait de t'en aller, car je sentais que la colère allait me prendre et je ne badine pas alors. Pour moi, je ne dois mon salut qu'à mon espèce de naturalisation en Allemagne et à mon extrême circonspection.

Le roi (1) arrive le 30 à Aschaffenbourg, les noces ont eu lieu à Vienne le 13. Le roi et la reine de Naples étaient arrivés le 6.

Francfort, le 25 septembre 1790 (2).

Mon installation est faite actuellement, et je suis logé parfaitement bien, à quelques petites commodités près qu'il est difficile de se procurer dans une maison particulière dont le maître est absent, et où chacun est pour soi. Ce qui m'embarrasse surtout le plus est la voiture, mais cette difficulté éveille l'industrie et suffirait pour vous rendre un homme à ressources, dans une ville et dans un moment où il est d'ailleurs nécessaire d'en avoir de plus d'une espèce. On ne peut pas se faire idée de la foule, elle est énorme. Il arrive chaque jour des trentaines de voyageurs; or, comme vous savez qu'en Allemagne, il n'y a qu'une société et que tout le monde s'aime assez pour y vivre ensemble, représentez-vous des cohues de 400 personnes, où l'on meurt de chaud, de fatigue, où l'on ne peut même chercher ceux qu'on connaît, où l'on trouve sans cesse ceux qu'on ne se soucie pas de voir. Les ambassadeurs ne peuvent suffire à tout le monde, aussi y en a-t-il

de la sénéchaussée de Limoges. Ennemi irréductible des nouvelles doctrines, il combattit fréquemment son frère. Sans avoir son grand talent, il possédait comme lui un esprit sarcastique et se faisait remarquer par ses saillies vives et répétées dont il usait avec un art merveilleux. Il émigra en 1790 et envoya sa démission à l'Assemblée. Il mourut peu de temps après à Fribourg en Brisgau.

(1) Le roi des Romains.

(2) *A M. de Bérenger.*

quantité qui, aux dîners, peuplent les tables d'hôte. Moi j'ai heureusement quelques connaissances et plus nous irons mieux j'espère que je me trouverai.

La grande affaire dans la société est de déterminer quand et comment et chez qui, le lendemain, on fera ses visites. C'est là le sujet de presque toutes les combinaisons, celui qui occupe presque tous les cercles. Parmi ces combinaisons, il y en a d'extrêmement savantes et c'est la perfection de l'art dans cette partie. M^me^ de Hohenthal n'est pas une des moins empressées et une des moins actives, et je vous assure que c'est pour elle un vrai et pénible travail. Les trois électeurs ecclésiastiques sont ici; celui de Trèves est arrivé hier par eau dans un yacht superbe. Des coups de canon tirés par intervalle, de sa petite flotte, auxquels on répondait des remparts de la ville, à intervalles égaux, annonçaient son arrivée. Je l'ai parfaitement vu des fenêtres du comte de Goertz qui donnent sur la rivière. Le spectacle était vraiment curieux. La bourgeoisie était sous les armes, et il a reçu du magistrat les honneurs accoutumés. La princesse Cunégonde, sa sœur, l'accompagnait; elle restera jusqu'après le couronnement.

L'électeur de Mayence a fait son entrée avant-hier, mais sans beaucoup de pompe. Celui de Cologne est entré incognito. Aujourd'hui j'aurai l'honneur d'être présenté à l'électeur de Trèves par le baron d'Aal, son chambellan. Demain matin je le serai à ceux de Cologne et de Mayence, à l'un par le comte de Waldstein, à l'autre par le marquis Alfieri. Les gouverneurs des Pays-Bas sont également ici. Il faudra bien que j'aille aussi rendre mes hommages à la sœur et au beau-frère de notre reine. Vous voyez que voilà de l'occupation sans compter les détails. La princesse de la Tour (1) n'arrivera que mardi ou mercredi prochain. Hier, après-midi, je reçus, moi et le comte Goertz, de Vasserles, M^me^ de Diède et son mari au débarqué de sa voiture. Elle est arrivée de Siegenberg avec son mari et la présidente Valmoden. J'ai été bien aise de les revoir, surtout la première. J'ai fait vos compliments à toutes. Je dîne aujourd'hui avec elles,

(1) Princesse de la Tour et Taxis, née princesse de Mecklembourg. Les papiers délaissés par le comte de Bray contiennent une correspondance dans laquelle elle montre les plus belles vertus et les plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur.

c'est une vraie trouvaille, car une fois qu'on s'est séparé, rien n'est plus rare que de se revoir.

J'ai voulu un peu vous parler du genre de vie ici. Je voudrais vous donner quelques détails sur les personnes. Parmi les ministres, il est certain que, pour les affaires, ceux de Prusse jouent le plus beau rôle. C'est la suite de la situation politique actuelle et de la considération que la paix de Reichenbach a donnée à ce royaume. L'empire prévient en quelque sorte ses désirs et ses vues. Enfin, on cède de tous côtés, mais il est aisé de voir qu'on cède à regrets.

La capitulation, comme je vous l'ai marqué, a été finie il y a deux jours. Bien des gens n'en sont point contents et se plaignent qu'on ait glissé légèrement sur beaucoup de points essentiels, qu'on s'est contenté d'indiquer, de noter, au lieu de les discuter et de les couler à fond. C'est toujours ainsi quand les avis sont partagés. On cède à tous et les forces se détruisent par des résistances égales. Ce n'était pas la peine d'employer trois mois pour ne faire que des demi-choses qui sont toujours pis que bien, parce qu'elles sont des sources de division et de discorde.

L'affaire de la nonciature est arrangée ainsi qu'il suit, du moins c'est ce que l'on assure. Le pape pourra envoyer des nonces partout où bon lui semblera. Mais ces nonces ne seront que des ambassadeurs, et n'auront aucun titre, aucun exercice des facultés épiscopales. Dans les États des souverains qui n'ont point d'évêques sous leur dépendance, il sera nommé un grand-juge qui exercera les fonctions prétendues par les nonces. Aussi Mgr Caprara en a-t-il été fort mécontent. Mayence a surtout influé dans ces déterminations et c'est Muller qui a conduit les choses. Le ministre Palatin s'y est opposé de toutes ses forces.

On renverra beaucoup de choses à la Diète, c'est-à-dire à l'éternité. Mais ici on est sage en craignant de trop faire, comme nous sommes fous en craignant de ne pas faire assez. M. d'Elano, ambassadeur d'Espagne, est ici. J'ai eu l'honneur de causer avec lui; il m'a assuré que l'affaire de Nootka Sund était arrangée, mais que la clause du désarmement n'étant pas portée et l'Angleterre continuant d'armer, l'Espagne devait se

régler sur ses mouvements. Quant au pacte national, point de doute qu'il ne soit point accepté. Il est certain que les articles 19 et 20 du pacte de famille lui sont absolument et littéralement contraires. Ainsi la négociation de M. Depont ne peut réussir sur cette base.

27 septembre 1790.

Il paraît que ce sera l'électeur de Cologne qui fera le couronnement, on le dit toujours invariablement fixé au 7. Ceci est une galanterie que l'électeur de Mayence fait à celui de Cologne, car en vertu des conventions qui existent entre eux le couronnement doit être fait par l'électeur dans le diocèse duquel il a lieu. C'est demain que commencent les grandes cérémonies. La bourgeoisie doit prêter le serment à la Diète électorale. C'est au Roemer (1) que les ambassadeurs s'assemblent; ils seront dans une tribune élevée à cet effet et ils s'y rendront en cortège dans leurs équipages de gala. Les trois électeurs présents seront dans la maison de ville.

J'ai eu l'honneur d'être présenté hier à celui de Mayence et à celui de Cologne; chez ce dernier, le baron de Seckendorf m'a également présenté à l'archiduchesse et au duc de Saxe-Teschen (2). L'archiduchesse paraît extrêmement bonne et affable. Je n'en puis dire autant de l'électeur de Cologne. Le matin les ambassadeurs avaient été complimenter les électeurs en cérémonie et chaque ambassade l'une après l'autre. C'est un dédale que l'étiquette d'ici; on ne s'y retrouve plus quand on y est entré. Le nombre de marches, de pas, qu'il faut descendre, avancer, celui des révérences qu'il faut faire, tout est compté, déterminé. Le moment où les ministres doivent mettre leur

(1) Hôtel de ville de Francfort, célèbre par les élections impériales d'Allemagne.

(2) Albert, duc de Saxe-Teschen, fils de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste II, naquit en 1738, mourut en 1822. Gouverneur des Pays-Bas autrichiens conjointement avec l'archiduchesse Christine, sa femme, fille de l'Empereur François Ier et sœur de Marie-Antoinette et dont il est question ci-dessus. Après la révolution qui éclata dans les Pays-Bas, il se réfugia à Vienne et revint à Bruxelles quand l'autorité impériale y fut rétablie.

chapeau devant l'électeur qu'ils complimentent, où ils doivent l'ôter, tout cela est presque aussi difficile à étudier qu'une des règles les plus importantes de Bezout (1).

Ce soir, il y a cohue chez l'électeur de Mayence. Hier, le prince Sacken a donné un immense dîner, à cause de la fête du roi de Prusse. J'y ai été présenté au prince Max, des Deux-Ponts, qui m'a reçu beaucoup mieux que je ne devais m'y attendre. J'ai dû cet accueil à la recommandation de la princesse La Tour, qu'il venait de quitter à Darmstadt et qui, selon qu'il me l'a dit lui-même, m'avait beaucoup recommandé à lui.

Francfort, le 28 septembre 1790 (2).

Chaque jour qui s'écoule ne me procure pas de plus grand plaisir que celui de savoir qu'il s'est écoulé, et je calcule soigneusement les moments qu'il me faudra encore consacrer au désir de partir et à la nécessité de rester. Hier j'ai vu les cérémonies de la prestation du serment; l'électeur de Mayence représentait le collège électoral; depuis ce moment jusqu'après le couronnement, c'est lui qui représente le souverain. Le train des trois électeurs ecclésiastiques était des plus magnifiques, et leur cortège était vraiment pompeux. Je l'ai parfaitement bien vu de chez le comte de Seilern, qui, par parenthèse, a reçu d'heureuses nouvelles de sa femme. Il est décidé que le roi (3) arrive le 30, à Aschaffenbourg; il y sera complimenté le jour même et reçu par les officiers de l'électeur et par Mesdames de Gutenhofen, qui est la dame en titre de l'archichancelier et de Vestphalen, femme du second ministre de Mayence. L'électeur, à cause de la fatigue du jour qui sera celui de l'élection, ne s'y rendra peut-être que le lendemain, jour auquel le roi sera également com-

(1) Étienne Bezout, mathématicien français, membre de l'Académie des Sciences. Il a laissé deux ouvrages : *Cours complet de mathématiques* et *Théorie générale des équations algébriques* où se trouve le fameux théorème relatif à l'élimination qui porte son nom.

(2) *A M. de Bérenger.*

(3) Le roi des Romains, dont l'élection eut lieu ce même jour et qui fit son entrée le 4, comme empereur, à Francfort.

plimenté par les autres électeurs et ambassadeurs. Enfin, il paraît décidé que l'entrée de l'empereur aura lieu le 4. Si le temps la favorise, sans doute ce sera une chose superbe. Le 7, se fera le couronnement. Chacun intrigue pour se procurer les moyens de le voir; la foule des étrangers est au delà de toute expression. Avant-hier seulement, 773 ont été présentés à l'électeur de Trèves, par son chambellan; il faut que les maréchaux des différentes cours renoncent aux politesses d'usage; elles ne sont pas praticables quand tout l'univers doit les partager. Pour moi, tout cela est trop beau, trop grand; je suis trop petit pour être quelque chose ici et trop ennemi de moi-même pour consentir à n'y être rien. Le petit nombre de mes connaissances s'enveloppent dans le tourbillon; dans les endroits où je suis prié je suis souvent seul, au milieu de la multitude à qui l'on n'a rien à dire, à qui l'on ne peut rien dire. Voilà comme se passent ici des heures que je regrette de ne pouvoir mieux employer, auprès de vous, de vos convives à Ratisbonne, dans nos conversations politiques et nos promenades solitaires. Enfin, j'aurai vu un couronnement, et je pourrai en parler comme mille autres. Mais moins par philosophie que par goût, inspiré, d'ailleurs, par la tristesse des circonstances et les malheurs des temps, je sens que je suis plus fait pour les jouissances simples et naturelles que pour les plaisirs bruyants. Les derniers sont le résultat d'une foule de recherches et de combinaisons sociales, et sont échafaudés sur des tas de convenances, de conditions particulières, qu'il faut remplir et suivre pour jouir de ces plaisirs, chose que tout le monde n'a pas les moyens d'exécuter. Les autres conviennent à tous les hommes; les galeries qui y conduisent sont au rez-de-chaussée; il n'y a point de degrés occupés par la vanité et la suffisance à surmonter; il n'est point besoin d'échasses pour y atteindre. Cependant, comme l'usage que nous faisons de notre raison nous enseigne à tirer parti de tout, et que nous ne serions pas hommes si, toujours jouets des circonstances, nous ne parvenions jamais à les plier selon notre but et nos desseins, je m'efforce d'envisager les choses sous le point de vue le plus satisfaisant, et je considère moins les désagréments passagers que le parti que j'en pourrai retirer. Vous

jugerez mieux que personne de la cause de ces réflexions dont je me permets de vous ennuyer, mon cher Ministre, puisque vous êtes instruit des faits et de la position des choses.

Je suis personnellement victime, comme tant d'autres, des circonstances. J'étais venu à Francfort pour m'y ménager quelques moyens, et tâcher d'y faire des connaissances utiles. Mais c'est un gouffre où l'on s'y perd, toute l'Allemagne est ici. On n'y est occupé que de dîners et de visites, et c'est un plan absolument manqué. Le bruit, la foule n'est point ce qu'il faut à mes goûts, à mon état, à mon rang, à mes vues, je suis trop petit pour cela. J'aime à voir de près les gens auxquels j'ai affaire et je consens à être vu de la même manière.

Je vous ai promis quelques détails sur les Français qui sont ici, je m'en vais vous les donner. MM. de Duras, de Maillé et de la Briffe y sont depuis fort longtemps, tous trois très jeunes, et électrisant pour ainsi dire leur vivacité l'une par l'autre. Vous avez entendu parler de l'affaire qui a eu lieu au spectacle, on l'a exagérée comme on exagère tout; mais le fait est que M. de Maillé a eu une dispute avec un bourgeois d'ici et cela, je crois, pour un chapeau mis sur la tête. Il y a eu des propos, des menaces, des défis, on ne s'est point battu et il n'est resté que de l'aigreur des deux côtés. Ce particulier de Francfort se nomme, je crois, Bockemann. Dans le même temps à peu près, est arrivé le vicomte de Mirabeau. Il a rapporté ici son enthousiasme et le vif sentiment de ses malheurs. La douleur la plus active n'est pas toujours la plus prudente. Il a parlé hautement des maux de la France, des causes qui les avaient produits; il a dit, répété, sans cesse répété, que l'Assemblée nationale avait des émissaires pour fomenter des troubles, notamment à Francfort, et il a donné des listes où les noms des principaux étaient inscrits. Le directeur de la comédie nommé Emery, et M. Vrinz, parent du nonce, étaient du nombre. De tels bruits étaient autorisés d'ailleurs par les troubles qui venaient d'éclater à Mayence, troubles que les troupes de Darmstadt, la fermeté de l'électeur, ont heureusement apaisés; ces bruits, dis-je, ont acquis une vraisemblance effrayante. On a prêté des discours séditieux aux marchands français rassemblés

ici dans le temps de la foire. On indiquait le jour du couronnement pour époque du tumulte. On ridiculisait les cérémonies de la Diète électorale et on appelait bonhomie, esclavage, la soumission des bourgeois de Francfort à l'observance des cérémonies et des devoirs auxquels elle les oblige. Tout cela ne laissait pas que d'inquiéter; ces bruits ont passé du peuple aux ministres, et des cabarets à la salle des délibérations; enfin on a conçu des soupçons contre la bourgeoisie et pour prévenir des malheurs possibles dans une ville peuplée de 12,000 laquais, d'autant d'étrangers inconnus et d'une nombreuse populace, le collège électoral a invité le landgrave de Hesse de conduire dans les environs un corps de troupes capables au besoin d'en imposer. Le landgrave a saisi cette occasion de faire sa cour et au futur Empereur et aux électeurs, et il a rassemblé environ six mille hommes de troupes à une lieue de Francfort.

Hier, pendant la cérémonie de prestation du serment, deux particuliers ont eu une affaire avec la garde. On les a arrêtés et conduits au corps de garde; plusieurs personnes, témoins de l'événement, du haut des fenêtres où elles étaient placées, se sont écriées : sûrement ce sont des Français. Effectivement, c'étaient MM. de la Briffe et de Maillé. Sans doute on les avait traités avec d'autant plus de rigueur qu'ils étaient Français, mais ils avaient toujours l'imprudence de s'être exposés.

Grande rumeur. Chacun bâtit son histoire. Ces messieurs réclament la protection prussienne sous laquelle ils sont.

Le baron de Scheckt demande leur élargissement au nom du prince Sacken. Le vicomte de Mirabeau, le marquis de Duras se rendent chez le bourgmestre, celui-ci a l'insolence de dire qu'il est enchanté de l'événement et qu'*il faut que ces gens-là soient chassés;* outre la caution de l'ambassade, il exige un dépôt de 50 louis, qui fut fait par M. de Mirabeau qui, en sa qualité de banquier de Pharaon, ne fut pas embarrassé de les trouver. Enfin ils sortent sous la condition expresse de se représenter quand ils en seraient requis. Le prince Sacken porta la cause au maréchalat, toute la journée il ne fut pas question d'autre chose et Dieu sait comme les pauvres Français ont été traités. D'ailleurs leur costume est extrêmement négligé; ils sont tous en mauvais

uniformes, en bottes de houzard, point de manchettes et cravates noires ; cela contraste trop avec l'éclat de la société allemande et ce n'est point ainsi que les Français du temps de MM. de Bellisle et du Châtelet ont paru à Francfort.

Francfort, le 29 septembre 1790 (1).

J'ai couru toute la matinée pour l'affaire des Français. J'ai été chez ces messieurs, pour la première fois, dans l'intention de les détourner du projet d'un mémoire qu'ils voulaient faire pour demander justice, et provoquer le magistrat ; ils y ont accédé et se sont contentés de remettre un simple exposé du fait. J'ai parlé au comte de Goertz, à Walstein, ils ont employé leurs connaissances. Rechberg les a bien servis, et tout est, grâce au ciel, fini pour eux. Mais tout n'est pas fini dans l'opinion que l'on a sur notre compte, et que toutes ces histoires détériorent sans cesse. Vous jugez s'il est satisfaisant d'habiter un pays où notre nation qui, naguère, y fit des empereurs, est devenue l'objet de l'animosité et de l'éloignement général. C'est au milieu de ces tristes considérations que j'ai été bien agréablement distrait par la rencontre imprévue du baron d'Escars (2). Il est arrivé ce matin, je l'ai revu avec un grand plaisir, je lui ai donné la carte du lieu, et notre article l'a si peu satisfait qu'il voulait s'éloigner d'ici. Je l'en ai détourné, et j'ai désiré bien vivement que lui et quelques autres, tels que les princes Lambesc (3) et de Vaudemont, le duc de Fronsac et le vicomte de Caraman, qui sont également arrivés aujourd'hui, fissent une ligue de bonnes et d'aimables gens qui rétablissent dans la société notre

(1) *A M. de Bérenger.*

(2) Jean-François de Peyrus, duc d'Escars, épousa en 1783 la fille du banquier Laborde ; il suivit les princes dans l'émigration et fut chargé par eux de plusieurs missions.

(3) Charles-Eugène, prince de Lambesc, très protégé à la cour par Marie-Antoinette, dont il était parent ; il commandait, en 1789, le régiment de cavalerie Royal-Allemand. Il émigra avec tout son régiment et prit du service en Autriche.

réputation ébranlée. Ces messieurs y sont en effet bien vus; nous avons soupé ce soir ensemble chez le prince de Sacken, et dîné, le baron et moi, le lendemain chez le comte Schönberg. Il part après-demain pour Mayence, et il reviendra pour l'entrée du roi. Il m'a parlé de vous avec un vif intérêt et vous jugez que nous étions deux, il est vrai qu'il vous est bien attaché et je puis vous l'assurer de sa part. La princesse de La Tour est arrivée hier au soir, elle est plus jolie que jamais. Les princesses de Mecklembourg, ses sœurs, l'ont accompagnée; ce sont de vrais anges de 13 à 14 ans.

30 septembre 1790, 7 heures du soir (1).

Ma lettre devient un journal, je vole les moments pour l'écrire. Ce matin, le cortège s'est rendu en pompe du Roemer à l'église. Les portes ont été fermées depuis 4 heures jusqu'à 5 heures aujourd'hui, J'ai parfaitement vu la marche des électeurs et ministres. Je partageais avec Mme de Hohenthal une fenêtre qu'elle a payée 5 ducats. Les trois électeurs ecclésiastiques étaient à cheval dans les habits électoraux et les cinq autres ambassadeurs, également à cheval, revêtus d'un manteau, veste et culotte à l'espagnole, le tout en drap d'or. Les seconds étaient en voiture, dans le même costume. Chacun avait sa livrée. Celles de Metternich, de Hanovre et de Saxe sont superbes; je ne parle pas du train des électeurs, de la foule des laquais, de tous les cavaliers qui marchaient également à pied, dans les habits les plus magnifiques. La marche a duré deux heures et demie, depuis 9 heures jusqu'à 11 h. 1/2; un peu moins au retour de l'église. L'élection a été fixée à 2 heures, la proclamation s'est faite alors par le maréchal héréditaire, et les canons, les cloches et les cris du peuple ont annoncé à l'Allemagne qu'elle avait un nouveau chef. Ce moment était vraiment pompeux; c'est celui où un grand empire, représenté par huit de ses membres principaux, élève, aux yeux des nations, l'homme qu'elles sont convenues de considérer comme leur chef suprême. Les

(1) *A M. de Bérenger.*

électeurs ont été salués par les acclamations du peuple, surtout celui de Cologne, frère du nouveau roi des Romains ; il a répondu en ôtant à diverses reprises la barrette électorale. L'empire a donc un chef, et le pouvoir des vicaires va donc cesser. Ce soir doit partir l'électeur de Cologne pour Aschaffenbourg, celui de Mayence et celui de Trèves ne partiront que demain. Le temps est superbe et favorise merveilleusement la magnificence des choses. Le Roi fait son entrée solennelle le 4. Les électeurs et les ministres vont le recevoir à la porte de la ville, et l'accompagnent jusqu'au Roemer ; le couronnement est reculé jusqu'au 11 et l'Empereur part le 17, au plus tard, pour se rendre en Hongrie et y recevoir une nouvelle couronne; ce doit être le 13 ou le 17 novembre. Le couronnement de Bohême est fixé au printemps prochain. — Ce soir, il y a grandissime assemblée chez l'archevêque d'Olmutz. On va l'y féliciter du choix que l'on a fait de son maître pour chef commun; demain, il donne un bal énorme à la maison rouge ; ainsi vous voyez qu'en visites, cérémonies, fêtes et dîners, tout le temps est absolument partagé et perdu; en vérité, c'est un abominable métier, et mes tristes regards se portent toujours vers le terme de tant de pompeuses et accablantes vanités.

Hier, j'ai été voir le camp du Landgrave; il est situé sur les hauteurs de Bergen, dans le même endroit où le corps principal de l'armée française, sous les ordres du duc de Broglie, était placé le 13 avril 1759, jour où il remporta, sur le prince Ferdinand, la victoire de Bergen qui sauva Francfort et maintint les avantages des Français en Westphalie; mais le Landgrave n'a pu obtenir la belle distribution du camp français qu'il a voulu, dit-on, imiter. Je l'ai comparé sur des plans exacts, avec des militaires connaisseurs qui m'en ont fait facilement distinguer les différences.

Francfort, 4 octobre 1790 (1).

C'est aujourd'hui un des grands jours, dans trois ou quatre heures le roi fait son entrée solennelle. J'espère que le temps la favorisera. On me fait remarquer de Ratisbonne qu'il vous a beaucoup parlé, et votre satisfaction doit avoir été grande en revoyant un prince qui vous était connu et que la fortune a si grandement occupé dans les premiers moments de son règne. Il a quitté, hier au soir, la ville où il était incognito, chez l'électeur de Cologne. Il a couché à peu de distance, à un endroit nommé Gorschaus, près duquel on avait dressé des tentes où l'électeur de Mayence a fait préparer un magnifique déjeuner et où tout le cortège s'est rendu ce matin.

11 heures du soir.

Enfin, voilà l'entrée faite, et le roi dans nos murs. Tout a été à merveille, le temps qui, d'abord, avait menacé, a été superbe. Toute la matinée a été occupée par la marche des différents cortèges des cours, qui ont été au devant du roi. Le tout s'est mis en marche vers 1 heure à 1 h. 3/4. La pompe a été ouverte par les bourgmestres de la ville, et la file a duré jusqu'à 3 h. 1/2. Toute la cérémonie a été finie à 5 heures. Il a régné partout beaucoup d'ordre, et la foule n'a point été aussi grande que je l'aurais cru. Dans le grand nombre, il y a de beaux équipages. Mayence avait vingt-deux voitures, on assure qu'en 1764 (2) il en avait vingt-huit. La cour du roi a également été moins brillante qu'elle ne le fut au dernier couronnement. Des personnes qui ont vu les deux assurent qu'il y avait plus de faste à l'un, plus de goût à l'autre. Cela est dans l'ordre des temps. Le solide se retire, les apparences gagnent. En tout on a compté quatre-vingt-dix-huit voitures. Celles de Saxe, de Hanovre et du comte Metternich sont charmantes, celles des trois électeurs du roi étaient riches et rien de plus, celle du

(1) *A M. de Bérenger.*
(2) Couronnement de Joseph II.

Palatin avait servi au couronnement de Charles VII, c'est la plus riche de toutes. Il y a peu de militaires, beaucoup de valets, tous ces derniers marchent. Cela ressemble à ces villes assiégées, où la disette d'hommes engage quelquefois le commandant à habiller en soldat jusqu'aux décrotteurs, afin de grossir la garnison et de figurer sur les remparts. Ce luxe de valets, de livrées, est fatigant à l'imagination. On sent qu'il pèse sans être utile. Il importe peu, en effet, aux sujets de l'Empire d'être régis par des maîtres qui se fassent servir par tant de mains qui ne peuvent être toutes occupées. Ce n'est pas ainsi que les empereurs entraient à Rome. Leurs triomphes étaient des marches héroïques et victorieuses ; elles annonçaient les maîtres du monde, et les chefs des nations; les enseignes des peuples vaincus, des statues, des légions armées, des trophées belliqueux parlaient à l'imagination et commandaient le respect. Il est vrai que les temps et les mœurs ont changé; que les lois des 12 tables, les livres de droit et le sénat romain différaient du droit public de Schmaussen, des conclusum et de la Diète de Ratisbonne. Un riche financier fera dans sa terre, si bon lui semble, une entrée pareille à celle du roi des Romains dans Francfort. Enfin, nous sommes convenus de trouver cela beau et cela l'est, en effet, surtout par les idées de grandeur que la réflexion y attache. Il est certain que, selon le mot de l'abbé Terray (1) à Louis XVI, « cela est impayable pour plusieurs ». Le comte Metternich, entre autres a porté les choses au plus grand, il a acheté 10,000 florins une livrée que le prince Palm a payée 28,000, et dont il fut défendu à ce dernier de se servir ; elle est de velours cramoisi avec de larges galons brodés d'or sur toutes les coutures; c'est le plus brillant de la cour autrichienne. Le système de feu l'Empereur a fait passer aux autres l'envie et les moyens de se ruiner tout à fait pour briller en son nom; le prince Colloredo est le seul volontaire qui se distingue un peu.

Le roi et la reine de Naples et les archiducs sont ici. Le roi est venu en chassant, c'est ainsi qu'il est arrivé à Aschaffenbourg. En entrant dans l'appartement de l'Empereur, *ecce*

(1) Contrôleur général des finances de 1769 à 1774.

homo ! s'est-il écrié. — Voilà l'homme ! et voyant l'électeur de Mayence, il a demandé quel était ce prêtre-là. — Ne voilà-t-il pas nos Français du temps de Louis XIV qui appelaient les électeurs Messieurs de Mayence ou de Cologne, et qui ne pouvaient pas concevoir ce que c'est qu'un homme qui élit ! Le roi des Romains a magnifiquement récompensé les porteurs de nouvelles et les dames et cavaliers de la Cour de Mayence qui l'ont reçu à Aschaffenbourg. Le prince Charles de Mecklembourg a eu une épée estimée à 20,000 florins, et le comte Sauran, maréchal de l'ambassade de Bohême, une superbe boîte ; l'archevêque, le grand cordon de Saint-Etienne ; les comtes d'Ingelheim et de Franckenstein, maréchaux de Mayence, ont aussi eu des présents, et aussi la chère M^me^ de Gutenhofen et M^me^ de Westphalen. Le roi presse pour partir ; chaque jour coûte plus de 15,000 florins. Le couronnement sera décidément le 9, malgré le jour maigre, et il part le 16 ; ainsi, nous avançons vers le terme. J'aurai vu tout ce qu'il y a de grand en Allemagne. J'ai été présenté aujourd'hui à dix princes, entre autres à ceux de Montbéliard, de Darmstadt, de Mecklembourg, à la Landgrave de Hesse, à la grand'mère de notre princesse, etc. Le prince Ferdinand de Wurtemberg est ici. Qui n'y est pas ? Avec quelle rapidité tout cela va s'écouler et comme chacun ira reprendre son poste, petit ou grand, pour parler pendant l'éternité des prétendus plaisirs qu'on a goûtés ici. Pour moi, mon vrai plaisir sera de partir, de vous voir et de vous embrasser.

Francfort, le 8 octobre 1790 (1).

Depuis que je vous ai écrit il ne s'est rien passé d'extrêmement remarquable. Le Roi a tenu cour ces trois jours-ci. On s'y portait, et ce n'est qu'après trois jours de travail et d'efforts que j'ai pu parvenir à être présenté à la moitié de la famille royale et de Leurs Majestés napolitaines. Je renonce au reste.

(1) *Au même.*

Au surplus, c'est tout un. Ils seront bien habiles s'ils retiennent les noms et les figures, et mes relations avec ces grands personnages ne rendent pas, d'ailleurs, pour eux, le mien bien intéressant à connaître. La reine de Naples (1) s'efforce de combler tout le monde d'honnêtetés, elle cause avec chacun et met à tout ce qu'elle fait, ce qu'elle dit, infiniment de grâce. Mme de Diède a eu une audience particulière; elle l'a appelée publiquement son amie. Elle tire beaucoup de parti de son nom supposé de Castellamare pour dire des choses agréables à ceux qui l'approchent, leur promettant de les servir auprès du roi et de la reine de Naples avec lesquels elle assure être en relation très particulière.

Les archiducs sont également très honnêtes. Chacun en obtient une phrase obligeante. Ce n'est pas peu de chose dans l'énorme foule qui les environne. Les princesses forment deux parties de vingt et un, l'une est la table de l'Impératrice, l'autre celle des archiduchesses; les princesses présentes et les femmes des ambassadeurs, ont alternativement l'honneur de faire leur partie. Assurément cela forme un fort beau cercle et il est impossible de voir rassemblées plus de têtes illustres. On pourrait parodier le vers de Racine et dire :

Quel spectacle brillant, quatre-vingts fils de rois!

L'œil parcourt avec curiosité cette suite des maîtres des nations, il semble qu'on les voit réunies dans leurs chefs, et l'esprit s'occupe avec intérêt de ces êtres dans les mains desquels la providence a remis les destins des peuples. On compte actuellement ici plus de cent princes. C'est une étude que leur nomenclature; on a été étonné d'y voir le prince de Montbéliard, père de feu l'archiduchesse, chez qui la vue de son gendre a dû renouveler de tristes et amers regrets, et qui, d'ailleurs, s'est retrouvé en présence du Roi qui n'avait jamais trop goûté cette alliance, dont la destruction porta un coup si sensible à la famille de Wurtemberg.

(1) Marie-Caroline; le roi de Naples était Ferdinand IV.

II

Le couronnement. — La cérémonie à l'Église. — Le serment. — L'Empereur est revêtu des habits et de la châpe de Charlemagne. — La grande couronne impériale lui est imposée. — Création de chevaliers avec l'épée de Charlemagne. — Glorieux privilège des Dalberg. — Cérémonies et scènes sur la place du Roemer.—Réception d'un chevalier teutonique. — Détails sur la maison des princes, des électeurs et des ambassadeurs. — Réflexions politiques. Si les puissances interviennent en France, il ne peut être question d'indemnité *territoriale*. — Réponses piquantes du vicomte de Mirabeau à l'Électeur de Cologne et à M. de Goertz. — Départ de l'Empereur.

Francfort, le 10 octobre 1790 (1).

Toute la journée d'hier s'est passée en cérémonies et en promenades. Je n'ai pas eu un moment à moi. Je me suis levé à 6 heures. Le marquis de Conflans, M. de la Ferté et un Breton, M. de la Dominière, à qui j'avais procuré des billets d'église, sont venus déjeuner avec moi. Nous sommes partis à 7 heures pour aller prendre le baron d'Escars, arrivé l'avant-veille au soir de Mayence, où il avait été voir sa sœur; nous nous sommes rendus de là à l'église, et tous les cinq nous nous sommes juchés de notre mieux sur des gradins en amphithéâtre. Là, nous avons eu pour voisin le duc de la Val et ses deux fils. Nous avions mis du pain dans nos poches, mais le mal est que nous avons été forcés de ne communier que sous une espèce. L'Empereur n'est entré dans l'église qu'à midi, il était vêtu des habits impériaux ordinaires et il avait sur la tête la couronne appelée « Geruskron »; elle est superbe, nouvellement moulée et travaillée, et du plus bel effet; on l'estime huit millions de florins. Les électeurs ecclésiastiques qui l'avait précédé dans l'église avaient été au devant de lui jusqu'à la porte du parvis où ils le reçurent. Il était venu du Rœmer à pied sous un dais jaune décoré de l'aigle impériale brodée au centre. Les premiers ambassadeurs laïques le précédaient, il marchait environné de ses gardes nobles, suivis des trabans. Les livrées impériales et autres formaient la tête du cortège. Les rues qui conduisent du Rœmer à Saint-Barthélemy étaient planchéiées, et les planches recouvertes, dans toute la longueur des rues,

(1) *Au même.*

de trois bandes de drap : blanche, noire et jaune. Les familles impériale et royale occupaient une tribune à droite de l'autel. La tribune parallèle était consacrée aux femmes des ambassadeurs; au-dessous, dans les côtés et dans les bras de la croix que forme l'église, étaient des amphithéâtres couverts de spectateurs de tout rang qui avaient obtenu des billets Au centre de l'église était le trône de l'Empereur; à droite et à gauche, contre les deux premiers piliers, ceux des électeurs de Trèves et de Cologne. Sur le côté, devant un des amphithéâtres, à gauche de l'autel, le trône de l'électeur de Mayence qui a officié et fait le couronnement; à droite du grand autel, contre un des angles de l'église, le trône où l'Empereur a reçu les chevaliers, dans le fond, les premiers et seconds ambassadeurs, les princes et les comtes de l'empire.

La messe a commencé à midi. Après l'évangile, l'électeur de Mayence a lu les litanies, le serment que doit prononcer l'Empereur, et différentes formules. Les chambellans de ce dernier l'ont déshabillé, l'électeur de Mayence l'a revêtu des habits de Charlemagne et lui a imposé la couronne. Les officiers héréditaires de l'empire l'environnaient ainsi que ses officiers particuliers, tous dans le costume de la Cour de Bourgogne et portant les marques distinctives de leurs places et les joyaux de l'empire. Cette cérémonie du déshabillement a duré fort longtemps; enfin, l'Empereur est venu reprendre sa place couvert de la grande couronne impériale et de la chape de Charlemagne qui m'a paru fort bien conservée, malgré l'immense distance des temps. C'est une chape de velours cramoisi galonnée en or et décorée de différents caractères. L'Empereur avait fort bonne mine sous ces antiques habits, et à la barbe et à la coiffure près, nous avions sous les yeux un homme du VIIIe siècle. Il a communié et ensuite il est monté sur le trône où il a créé des chevaliers avec l'épée de Charlemagne. Le premier, selon la coutume, a été un comte de Dalberg, frère du coadjuteur (1).

(1) De l'illustre famille des Dalberg-Kamerer de Worms dont l'origine se confond avec celle des institutions politiques de la première et de la deuxième race des rois et empereurs gallo-germains. Le coadjuteur dont il est parlé ici est Charles-Théodore, qui reçut au recès germanique de 1803 l'évêché de Ratis-

C'est un bien beau privilège de cette maison ; à tous les couronnements, l'Empereur demande avant de créer aucun chevalier : *Y a-t-il un Dalberg présent ?* — Hier, celui que je vous ai nommé se présenta revêtu de l'armure des anciens chevaliers et reçut l'accolade. Je sortis de l'église immédiatement après cette fonction qui devait être la dernière et je m'empressai de prévenir la foule. Elle me sépara bientôt de mes compagnons et je me trouvai seul entre deux haies de soldats qui bordaient le passage jusqu'à l'hôtel de ville. Le baron d'Escars devait m'introduire chez le marquis de Brême (1) qui avait loué une chambre donnant sur la place du Rœmer ; je l'avais perdu, je ne savais où aller, enfin j'étais fort embarrassé, lorsqu'une voix bienfaisante m'appelle du haut d'un second étage ; je regarde sans pouvoir bien reconnaître, on me fit signe de monter, je monte. C'étaient les princesses de Mecklembourg, sœurs de la nôtre, qui occupaient une chambre fort commode que le prince La Tour a payée 100 louis et où je trouvais le père de la princesse, M^lle^ de Ritten, Eberstein, et enfin tout ce qui tient aux Mecklembourg et aux Taxis ; je rendis grâce à la providence qui m'avait si bien servi. Nous vîmes parfaitement la marche de l'Empereur et les cérémonies singulières qui s'exercèrent après son dîner. Nous étions en face de l'hôtel de ville, à une fenêtre duquel il parut, toujours revêtu des habits de Charlemagne, tenant d'une main le sceptre, de l'autre le globe. Vers les 3 h. 1/2, le comte de Pappenheim, maréchal héréditaire, monta, revêtu de ses habits à l'espagnole, sur un cheval superbe et le fit galoper à travers un monceau d'avoine placé au milieu du Rœmer ; il avait en main un boisseau d'argent qu'il remplit de grain au milieu du tas duquel il s'élança comme par un tour de force, ensuite il regagna l'hôtel. Le comte d'Althan lui succéda, portant une coupe d'or qu'il remplit de vin, représentant ainsi le Grand Échanson, électeur de Bohême. Ensuite, le Grand-Maître d'hôtel

bonne avec le titre d'archichancelier de l'Empire, président de la Diète, et devint en 1806 président de la Confédération du Rhin.

(1) Louis-Joseph Arborio-Gattinari, marquis de Brême, envoyé extraordinaire du roi de Sardaigne à Naples en 1782, puis ambassadeur à Vienne ; il joua un rôle important aux conférences de Pillnitz.

fut représenté par un M. de Truchsès, qui rapporta un morceau d'un bœuf qu'on avait rôti tout entier dans une cabane construite exprès. Le prince de Hohenzollern fit les fonctions de grand chambellan et fut puiser de l'eau à la fontaine dans une aiguière d'argent, c'est la charge de Brandebourg. Le Trésorier Héréditaire, comte de Zinzindorf, représentant l'électeur de Hanovre, jette de l'argent au peuple. Le drap qui couvrait le plancher, l'avoine, le bœuf et la maison où il avait été rôti, le vin, tout fut abandonné au pillage. Celui du drap excita des désordres affreux qui troublèrent le plaisir de cette belle fête, la plus étrange que l'on puisse voir et une des plus majestueuses. Des flots du peuple se précipitant pour arracher quelques lambeaux de ces mauvaises étoffes étaient repoussés à coups de bourrades, de hallebardes, de piques; les soldats, pour ne pas être renversés, étouffés, frappaient des coups horribles sur la tête de ceux qui les approchaient. Il y avait des partis formés dans la foule pour s'entr'aider au pillage de toutes ces pauvretés, les coups pleuvaient comme la grêle, c'était un tapage à ne pas s'entendre, une confusion à ne rien distinguer. Le ciel était doux et sans pluie, le ciel ne pouvait mieux favoriser la solennité, mais les hommes gâtent toujours les présents du ciel. La cabane, où le bœuf avait été rôti et qui était fort grande, disparut dans un moment; on arrachait les planches, on les jettait du toit en bas, des centaines d'hommes se précipitaient dessous pour les recevoir; la charpente, qui était très solide, fut renversée et enlevée en dix minutes. Un seul homme fut grièvement blessé. Des femmes abominables se fourraient au milieu de cette bagarre au risque d'être déchirées et foulées aux pieds, ces misérables créatures avaient l'air de furies; elles justifiaient parfaitement, à mes yeux, l'idée des Grecs qui, dans leur mythologie, ont chargé trois femmes des plus horribles ministères du royaume de Pluton. Elles me représentaient ces infâmes créatures dont les scènes féroces ont déshonoré Paris et la France, dans ces insurrections coupables, dont le tumulte d'hier m'a donné une assez vive idée, tant l'effet des contrastes est puissant, et tant il répugne à notre âme de voir des êtres, à qui la nature a surtout départi la douceur, et ces sentiments aimables qui font le charme de

l'humanité, sortir de ces heureuses limites pour se livrer à tous les écarts, à tous les débordements du crime et de la fureur.

Ces différents spectacles ont duré jusqu'à 4 heures, alors nous avons dîné, toujours dans notre chambre. Le Rœmer ne désemplissait point et offrait toujours quelques scènes nouvelles. A 5 heures, nous sommes partis, je suivis la princesse à la comédie, de là nous avons fait une tournée pour aller voir d'assez pauvres illuminations à la fin d'un si grand jour; il n'y avait pas une chandelle à une autre maison que celles des ministres. Notre obscure et mortelle tournée a duré trois heures, grâce à la bonne police et à l'embarras des voitures; enfin, à 11 heures, nous avons soupé fort gaiement chez la princesse La Tour, moi seul d'étranger, et sans cérémonie. Ainsi a fini la journée du couronnement.

Voilà donc encore un nouvel empereur fait et la Constitution germanique remise sur ses roues naturelles. La plupart des affaires sont, comme je vous l'ai dit, renvoyées à la Diète.

Le 11 octobre 1790.

Hier, il y a eu grand gala à la Cour, elle était vraiment magnifique; c'était une mer d'or et de diamants. L'Impératrice en était couverte; elle avait sur le corps les vingt-deux présents que ses vingt-deux enfants lui ont valu. Jamais je n'ai rien vu de plus éclatant. L'Empereur ne joue point, il cause, et, lorsqu'une fois il a entamé avec quelqu'un, il poursuit volontiers et ne discontinue que lorsqu'un autre se présente. M^me^ de Diède l'a entretenu fort longtemps. Vous la connaissez assez pour croire que sa conversation aura pu ne pas ressembler à celle de beaucoup d'autres et l'intéresser, au milieu de tant de riens pompeux, par des phrases qui continssent autre chose que des mots. Au surplus, on ne distingue ici personne qu'il favorise particulièrement.

Les grâces ont été distribuées avant-hier; il y a quatre nouveaux princes. Ce sont : le comte Rosemberg, grand-chambellan; le comte Schoenbourg, le comte Salm et un comte de Reuss.

Il y a dix conseillers intimes. Le comte Seilern, les ministres de Mayence, Westphalen et Farhembach, de Cologne, d'Attingen, de Trèves, Valderdorf, le comte Pappenheim, le baron de Shlick, sont de ce nombre. Ajoutez à cela soixante-dix nouveaux chambellans. Ne voilà-t-il pas assez de promotions? Vous voyez que l'Empereur s'est montré libéral en grâces honorifiques et pécuniaires. Son séjour à Aschaffenbourg lui a coûté seul 100,000 florins — mais quand sera-t-on magnifique, si ce n'est dans ces circonstances?

Le 13 octobre 1790 (1).

Il y a des cérémonies tous les jours, des toilettes qui prennent une partie du matin, les visites le reste, les soupers la moitié de la nuit ; en vérité, c'est une misère que le train de vie d'ici, et l'on n'y est raisonnable qu'à la dérobée. Hier, l'Empereur a été voir le camp du Landgrave ; les troupes ont défilé devant lui, l'ont salué d'une triple décharge et d'un vivat répété au commandement, de compagnie en compagnie. Les familles impériale et royale y étaient. J'ai toujours été auprès. J'accompagnais la duchesse de Choiseul qui me fit prier de la faire présenter à la Landgrave. Elle était en habit du matin avec une comtesse de Montluc; elle est fille du maréchal de Stainville et se ressent, dit-on, du sang maternel. Elle est jolie, étourdie à l'excès ; pour esprit, quelques grands mots ramassés à l'écumoir dans la prétendue bonne compagnie. Elle est, par exemple, profondément indignée de la mauvaise chère qu'elle fait à l'auberge ; les soins que je prenais pour elle la « jetaient *dans un abîme de douleur* », etc. Ayant la fureur de déraisonner sur nos affaires et cela devant les personnages les plus importants, et parlant de politique comme cette petite maîtresse qui, en 1755, outrée de la conduite des Anglais envers nous, disait : — « Oui, sans doute nous ferons bien de leur aller prendre le Hanovre ». — De plus, il m'a semblé que sa manière d'être ici n'était nullement convenable à son rang ; peu de laquais, point d'hommes avec elle...

(1) *Au même.*

Aujourd'hui je l'ai accompagnée à l'église pour y voir la réception d'un chevalier de l'ordre teutonique qui a été exécutée avec beaucoup de pompe. Les électeurs de Mayence et de Cologne y étaient; il y avait un monde prodigieux. Le récipiendaire se nomme d'Andlau. La cérémonie a fini par une cavalcade de tous les chevaliers de l'ordre, elle était fermée par le grand maître, également à cheval, et dans son habit teutonique; il avait parfaitement bonne mine.

Enfin, Mesdames de Choiseul et de Montluc sont parties à deux heures pour Mannheim, elles y passent l'hiver. Il n'y a plus qu'une cérémonie, c'est celle de la prestation de l'hommage que fait la ville à l'Empereur; passé cela et l'ouverture du conseil aulique qui se fait le jeudi 14, tout sera dit. L'Empereur part le 16, c'est décidé. Déjà beaucoup de personnes s'évadent. C'est une misère pour avoir des chevaux, on paie 6 florins au lieu d'un par cheval. L'électeur de Mayence part lundi. Celui de Trèves également. Déjà beaucoup d'ambassadeurs font précéder leurs bagages. Le prince de Sacken ferme sa maison vendredi par un grand bal qui doit commencer vers les 11 heures du matin; il a été beaucoup moins magnifique qu'on ne s'y attendait. D'ordinaire, un grand dîner, une assemblée dansante, un souper par semaine.

Westphalen, second de Mayence, a parfaitement bien reçu. Neveu de deux princes consécutifs de Paderborn, il a recueilli leurs biens; il était fort riche lui-même et il a épousé en secondes noces une femme riche, et qui plus est, jolie. C'est une maison excellente et bien montée, avec ordre.

Oberndoff a vécu très noblement, mais la Cour a tout fourni. Toutes les personnes qui étaient sous sa protection ont eu la table, le logement et jusqu'au déjeuner. Les jours de poisson y étaient précieux; il tirait tout de Mannheim et on servait des glaces à discrétion. Sacken était aussi défrayé par la Cour; elle fournissait tout, jusqu'aux gobelets. Les ambassadeurs se mettaient à trois pour donner à dîner, on l'appelait le dîner du triumvirat. Le comte de Goertz en donnait un grand par semaine et avait toujours les autres jours quelqu'un chez lui. Le comte Metternich a vécu en grand seigneur, tout était excel-

lent et du meilleur goût; la comtesse est charmante et unique pour faire les honneurs d'une maison.

On m'a assuré que l'Empereur avait offert à Metternich le diplôme de prince et qu'il avait eu la sagesse de le refuser. L'électeur de Mayence s'est montré en grand seigneur. Ses gardes, sa livrée, sa table, tout était magnifique. Presque tous les jours, il y avait des soupers, outre une table de quarante-cinq couverts à dîner. Cologne a été moins splendide. Les ambassadeurs étrangers sont d'ailleurs ceux qui ont le plus fait, quoique ayant moins de motifs que les autres pour cela. L'impératrice avait donné ordre au comte Romanzow (1) de ne rien épargner et il l'a fait. Le nonce Caprara (2) a soutenu la splendeur antique de son siège et ses qualités de grâce avec laquelle il accompagne tout ce qu'il fait couvraient le désagrément de son logement, et ce que sa mission peut dans ces circonstances avoir d'épineux. Du reste, rien pour le peuple, pas une fête publique, pas un feu d'artifice, pas une seule solennité où les citoyens de Francfort aient été appelés; rien de ces jeux publics que les édiles ne manquaient jamais de donner aux Romains dont on a élu un Roi, et qui appelaient ainsi toutes les classes à partager l'allégresse publique. Ici, des bourrades et quelques guenilles, arrachées au milieu des coups et d'une foule agitée, ont été le partage de la classe indigente.

Je devais ces menus détails à la nature des circonstances qui les a rendus importants. Cette lettre exigerait plus d'ordre et de combinaison dans les matières et il eût été à propos de ne pas mêler la politique et les détails domestiques. Mais, c'est dans ma lettre comme ici, tout pêle mêle!

J'ai beaucoup causé de la France avec le fameux vicomte de Mirabeau et sur des points bien importants. Il a une grande

(1) Comte Nicolas Romanzoff, fils du célèbre général russe. Fut un des hommes d'État les plus en renom de la Russie pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il débuta dans la carrière diplomatique par une mission à Francfort-sur-Mein, au moment où écrit M. de Bray, et fut de nouveau dépêché, près des frères de Louis XVI, à Coblentz, en 1791.

(2) Jean-Baptiste Caprara, archevêque de Milan, légat du Saint-Siège, nonce à Cologne, en 1767 et à Vienne, en 1785. Prit une part très active aux négociations du Concordat.

facilité, une conception extrêmement vive et une éloquence pure, mais trop ardente. En général, il me semble qu'il découvre trop ses moyens, il les affiche et avertit ceux qu'il veut surprendre de se tenir sur leurs gardes. Il croit la guerre civile inévitable, mais j'en cherche encore les chefs; il y aura des émeutes, des divisions intestines; mais une guerre bien étudiée, j'ai de la peine à le croire. Il est certain, au surplus, qu'il y a de grands mouvements en Languedoc, en Alsace. Le camp, près d'Alais est, dit-on, de 30,000 hommes; il est évident, que la bombe doit bientôt éclater. Il paraît qu'on se prépare à nous tomber sur le corps. Des gens consentent au démembrement, pourvu que l'on soit remis sur l'ancien pied, aux réformes utiles près. Je ne puis être de cet avis. Nous ne pouvons être démembrés qu'aux frontières, et nous n'avons de places fortes que sur les provinces frontières; si elles sont perdues, qui arrêtera nos ennemis? Et comment reprendra-t-on sur eux le prix du service équivoque et intéressé qu'on en attend? Je sais à cet égard des particularités que je ne puis confier au papier. J'ai encore un espoir, c'est que nos maux se détruiront par leur excès. Trop de monde souffre pour ne pas écarter, au premier signal, le fardeau qui écrase.

Le chevalier de Bray a déjà remarqué avec beaucoup de perspicacité que si les puissances interviennent en France contre la Révolution, ce sera dans un but intéressé, avec l'idée bien arrêtée d'obtenir des compensations territoriales. Lui, en patriote convaincu, blâme les agissements des émigrés, pouvant devenir funestes au pays qu'ils veulent reconquérir avec l'aide des étrangers. Peu importe le gouvernement qui dirige la France, pourvu qu'il sauvegarde l'intégrité du territoire.

Pour les émigrés, a écrit Sorel, « la patrie c'est l'État, et l'État est où ils sont. Ils emportent avec eux « la vraie France », celle de leurs principes; l'autre, la France réelle, celle des Français, est illicite et dénaturée : en droit, elle n'existe point ». (*L'Europe et la Révolution française*, t. II, p. 171.)

On voit l'abîme qui existe entre le patriotisme sage et éclairé de M. de Bray et les illusions qu'un patriotisme égoïste et aveugle entretenait chez les Français « de l'émigration ».

Les princes d'Allemagne songent sérieusement à nous demander justice. Nos affaires ont été le sujet d'une lettre des Électeurs

au roi. Elle a été signée et présentée aujourd'hui. L'Empereur y est supplié de prendre des mesures promptes et efficaces pour conserver les droits de l'Empire. Vous voyez où tout cela mène. L'Empereur croit (je le sais) à la guerre civile. Le vicomte de Mirabeau s'efforce de chercher à procurer des amis à la contre-révolution; mais trop de chaleur dans une telle recherche ne frise-t-elle pas l'inconsidération? A la suite d'une conversation avec l'électeur de Cologne sur nos affaires,celui-ci lui dit : « Au surplus, Monsieur le Vicomte, vous savez que les Princes ne font rien pour rien ». — « Aussi, Monseigneur, répondit le vicomte, ne vous ai-je parlé que de vos intérêts, et nullement de votre générosité. » — Le comte Goertz lui dit un jour chez le prince Sacken que c'était pour beaucoup à son frère qu'on devait les troubles qui agitaient une grande partie de l'Allemagne et qui menaçaient Francfort. Le vicomte dit après, dans le monde, en rapportant cette phrase : « que son frère était à l'Assemblée nationale ce que la Prusse était à l'Europe ». — Tout cela peut être fort juste, mais ne gagne pas des amis.

Francfort, le 16 octobre 1790 (1).

L'Empereur est parti ce matin vers les 7 heures. Le canon des remparts a annoncé son éloignement. Ainsi, voilà le point de réunion de tant de gens nécessaires, de tant d'autres qui croyaient l'être, à la grande opération qui vient de se consommer; de tant de curieux, d'aventuriers, de chercheurs de fortune et de plaisirs, etc., voilà tout cela parti, qui part ou qui partira; on n'entend plus parler que d'apprêts, de bagages, de voyages, de chevaux, de chemins, comme quelques jours auparavant il n'était question que de dîners et de visites. Voilà à quoi se sont passés, pour la très grande partie des spectateurs d'ici, trois mois de cette année, consacrés à des plaisirs, à des occupations factices et de convenance, qui vous laissent toujours le soir au

(1) *Au même.*

point où ils vous ont pris le matin, à la fatigue près. C'est ici qu'on peut dire qu'on s'est levé, assis, repu et couché. Mais quand on envisage de sang-froid tant d'inquiétudes, de soins, de précautions, pour tant de riens; quand on considère cette fleur des sociétés utiles, dont tout le travail consiste à s'agiter sans fruit pour elle comme pour les autres, et se plaindre ensuite de toutes les peines qu'elle s'est donnée, on ne peut s'empêcher de faire cette triste réflexion, c'est que dans les combinaisons sociales les mieux organisées, il existe toujours des parties mortes pour tout le reste, qui s'environnent des produits heureux de l'industrie active des autres, qu'elles absorbent presque sans les rendre.

III

Francfort, la reine du Mein, après le couronnement. — Réflexions mondaines; la comtesse de Törring-Seefeld, la princesse de la Tour, les princesses de Mecklembourg, MM^mes^ de Metternich, de Colloredo, de Haimb et de Diède, etc.

Postbauer, 30 octobre 1790 (1).

Voilà le règne de Francfort fini et chacun qui s'en retourne en paix et hâte chez soi. Après toutes ces grandeurs, cette pompe, un peu de repos et de simplicité, quelques moments où l'on puisse être libre, s'occuper, réfléchir, paraissent cent fois plus précieux. Ainsi, en variant ses plaisirs on parvient à les doubler. Me voilà dans une petite auberge d'un vilain bourg. Des chemins détestables qui, grâce à l'électeur de Cologne, comme grand-maître teutonique, sont encore et seront longtemps dans leur aspérité naturelle; ils paraissent moins mauvais quand on en sort et l'on est plus porté alors à faire grâce à sa parcimonie politique.

A mon retour de Siegenberg, mardi, nous trouvâmes la scène bien changée. Le roi de Naples devait partir le jeudi 28. Il prend par Mayence, Mannheim, Stuttgard, Munich et Vienne. M^me^ l'archiduchesse Christine a dû partir le vendredi 29. Elle

(1) *A M. de Bérenger.*

suit la même route que nous, et comme nous avançons à petites journées, elle nous talonne sans cesse et demain nous délogerons longtemps avant l'aurore pour arriver à Ratisbonne avant elle, au couchant. Là sera le terme de mes courses et de celles du comte et de la comtesse de Hohenthal avec lesquels j'ai fait le petit voyage de Siegenberg, et celui de Francfort à Ratisbonne. Là recommenceront d'autres scènes, d'autres tableaux, là je retrouverai beaucoup de connaissances, peu, très peu d'amis et mes livres. Enfin, qu'ai-je voulu faire? J'ai voulu voir, j'ai vu. Me voilà aussi avancé qu'Athalie, et c'est beaucoup pour quelqu'un qui n'est pas exigeant dans ses désirs.

Le séjour de Siegenberg m'a fait grand plaisir. C'est un contraste heureux, un intermède charmant à une pièce fatigante. De beaux sites, une maison commode ornée avec l'aisance de la richesse, et la richesse du bon goût. Des hôtes affables, intéressants, des compagnons aisés et de bonne humeur, une chère délicate, des promenades variées et nombreuses et des beaux jours arrachés à l'automne avare d'en donner. Tout cela fait grand plaisir après le tintamarre d'une ville où l'on sait trop la raison pour laquelle on y est transporté. Le bruit des ruisseaux après le fracas des voitures, l'herbe après la boue, les arbres et quelques fleurs après le luxe des dames et des tapis d'Aubusson et des Gobelins. Le chant des oiseaux après le brouhaha des assemblées, quelques heures d une conversation douce et facile après des tas de propos vains, des moments d'une folie naturelle et gaie, quelques courses solitaires consacrées à la rêverie, au repos de l'imagination et à des souvenirs touchants, à des espérances séduisantes; tout cela ravit, enchante, après la nullité des grandeurs qui ne sont pas faites pour nous. Aussi j'en aime encore mieux les hôtes aimables de Siegenberg; nous nous sommes tous séparés avec regret. M^me^ de Diède est venue à Francfort avec nous. Le comte de Laben, homme d'un caractère doux, sûr, et ministre d'une loyauté et d'une instruction vraie et reconnue, est reparti pour la Saxe; le baron de Lichtenstein est allé rejoindre ses pénates dans les environs de Bamberg; le baron de Diède et ses charmants enfants, l'une capable déjà d'inspirer les plus tendres désirs, fraîche, jolie, décente

et douée de cette prévoyance aimable qui attire sans rapprocher et qui attache sans familiarité, l'autre encore enfant mais vive, pleine de saillies, de grâces, et leurs gouverneur et gouvernante sont restés à la campagne.

Nous avons revu la reine du Mein (1) dans son mérite personnel, c'est assez peu de choses ; c'est comme ces médiocres beautés qui, privées de leurs riches atours, attirent à peine les regards et n'obtiennent aucun désir. Tout était triste et désert. Ce sont les jours de la semaine après la grosse joie du dimanche, comme chez les petits bourgeois. Au surplus, Francfort se trouve fort bien de cette aubaine, la ville a gagné des millions Le seul aubergiste de la Maison Rouge a eu de cette circonstance un bénéfice de plus de 40,000 livres, toute main-d'œuvre a été doublée de prix. Le duc de Laval a payé 50 louis une misérable chambre sur la Zeil. C'était comme cela pour tout.. La plus chétive voiture coûtait 12 florins par jour. Les vivres seuls n'ont pas augmenté en proportion. L'abondance des provisions et des apports a rétabli le bon marché. Quantité de consommateurs de Darmstadt, Mannheim, Mayence, Hanau, etc., des environs, s'étaient rendus là, et les denrées qu'ils consommaient dans ces différents lieux les y suivaient. Le Mein et le Rhin facilitaient d'ailleurs les approvisionnements, et le grand nombre d'étrangers qui fréquentaient les tables d'hôte offraient toujours, par leur quantité, un bénéfice sûr aux aubergistes. C'est aux environs de ces gouffres dévorants que tout devient rare et cher. Les grandes villes engloutissent l'abondance des campagnes et absorbent leurs productions à dix, vingt lieues à la ronde. Le propriétaire, l'accapareur, portent où ils ont un débit sûr et le modeste habitant des champs obtient avec peine une subsistance que ses mains ont fait croître, et que d'autres besoins l'obligent de sacrifier à l'industrie des revendeurs.

Le corps de ville a cependant eu de grandes dépenses à supporter, de nombreux présents à faire. Les ambassadeurs ont gagné à leur mission. Ils reçoivent chacun 500 florins de l'Em-

(1) Francfort, en 1790. Depuis lors cette ville est devenue une véritable Reine, même dans son seul mérite personnel.

pereur et sont la plupart bien payés de leur cour. En général, on ne peut pas dire qu'il y ait eu de l'excès dans leur manière d'être. Le comte Metternich est celui qui, comme particulier, a le plus fait, il vient d'en être recompensé et l'Empereur l'a nommé ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, à la place du comte Trauttmansdorf. Personnellement, le nouveau gouverneur a le ton de tous ces comtes régnants de Hongrie, une espèce d'aisance affectée, environnée d'une petite morgue réelle qui perce à chaque instant; il s'exprime mal en français, mais il a le grand esprit de se ruiner pour représenter dignement son souverain.

On s'attendrait peut-être que dans ce grand rassemblement d'êtres des deux sexes, il y ait eu beaucoup d'intrigues particulières, beaucoup de tendres rapprochements, point du tout. Le mouvement était trop grand pour qu'on pût se fixer. Un feu allumé en passant s'éteignait bientôt loin de l'objet qui l'avait fait naître. C'était une fluctuation continuelle. Les yeux sans cesse occupés à distinguer, à examiner, à observer, à admirer, ne donnaient point au cœur le temps de choisir. C'était une incertitude perpétuelle de jugements, de sentiments séparés, divisés dans leurs causes et leurs objets. A peine ceux qui dataient de plus loin ont-ils pu suivre leur ancienne marche. On était hors de toutes mesures, et il n'a été possible de cueillir dans les champs de l'amour que ces fleurs faciles, qui se livrent à tous, et qu'on obtient presque aussitôt qu'on témoigne qu'on les désire. On n'a remarqué que quelques liaisons peu intéressantes, par exemple d'une espèce de parvenu, nommé Tigelman, avec une vieille comtesse de la L... Le monsieur, flatté de régner sur une comtesse régnante s'il en fût, affichait sa victoire et on le voyait gravement s'avancer entre la mère subjuguée et la fille obéissante, personne assez jolie et qui paraissait d'un caractère fort doux. Le comte Waldture s'affichait aussi passablement avec M^me^ de Belder..., née demoiselle de Van..., assez jolie, mais trop massive. Un Anglais, nommé Mathens, se montrait avantageusement sur les rangs des champions amoureux. Cette froide réserve de quelqu'un qui sent sa force et son mérite, il l'avait parfaitement. Il a courtisé beaucoup une charmante

Milanaise, nommée Lamb..., aux attraits de laquelle Léopold même n'a point été, n'est point insensible; et accoutumée aux faveurs des princes, elle a, dit-on, accordé les siennes aux talents moins brillants, mais plus solides de cet heureux particulier.

Malgré le grand nombre de femmes qui habitaient Francfort, il faut avouer que peu offraient l'image d'une beauté parfaite, ou même d'une tournure bien remarquable. Je ne parlerai pas de ce qui tient à la cour. M^me^ de Harrack est très bien faite et a un beau maintien, mais peu de figure. A mon gré, la plus jolie était la comtesse Törring-Seefeld. Les grâces et l'aménité brillent sur sa figure, dans ses yeux charmants; une belle gorge, de belles mains, un caractère doux, tout cela est bien séduisant. Je ne dois point oublier la princesse de La Tour, brillante de sa fraîcheur, de sa taille et de ses dix-huit ans. C'est la figure Hébé, habillée à la française. Un certain air indolent, joint à la vivacité de ses regards, forme un contraste tout à fait piquant, qui se trouve tout entier dans les nuances de son esprit, de son caractère et de sa conversation. Les deux jeunes princesses de Mecklembourg, ses sœurs, sont deux bien jolis enfants! M^mes^ de Metternich, Colloredo, Haimb, sont toutes les trois dignes d'être distinguées. La première par sa stature superbe, la seconde par son grand éclat, la troisième par sa jolie tournure et les grâces qui l'environnent sans cesse. Et puis, viennent ensuite une jolie princesse de Nassau, qui a beaucoup de physionomie, et une dame Fuggen, qui a 16 ans et l'air d'une jeune innocente de village qui a épousé un beau monsieur de la ville; une dame de Lansberg, dont l'air est extrêmement intéressant; une dame Hertling, sœur de la belle comtesse Seefeld, et M^mes^ Fechenbach et de Schlick, de Mayence. Je ne dois point oublier M^me^ de Diède, qui a toute la beauté dont l'été de l'âge peut s'environner sur son déclin, et qui possède, à un haut degré, les grâces du maintien, la tournure du bon ton, et le goût qu'accompagne un esprit cultivé. Je me tais sur les hommes. C'est assez parler de Francfort et d'inutilités. Adieu. Nous allons revenir à nos affaires et à notre politique.

CHAPITRE TROISIÈME.

LA SITUATION DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE A LA SUITE DE LA PAIX DE REICHENBACH.

I

Les dispositions de l'Europe. — Politique générale des puissances. Pitt et la France. — L'ordre de Malte.

Dans les lettres suivantes, M. de Bray trace un tableau d'ensemble de la situation de l'Europe au lendemain de la paix de Reichenbach. Il montre très justement que celle-ci n'a donné satisfaction à personne. L'Autriche va traiter séparément avec les Turcs et obtenir quelques cessions territoriales (Paix de Sistova), les Russes continueront la guerre seuls et ne signeront la paix qu'à Jassy, en 1792. L'Angleterre, elle, à la faveur des difficultés politiques existant entre ces diverses puissances et de la guerre d'Orient, va développer son commerce. Bref, de toutes parts, c'est le conflit des intérêts non satisfaits qui éclatera bientôt lors de la guerre générale que les événements semblent préparer lentement.

Francfort, le 20 octobre 1790 (1).

L'Empereur va en voiture à Vienne, dans deux jours il doit y être. La maladie du roi de Naples a changé tout son plan de voyage. Il devait traverser la Bohême, aller à Prague, visiter Pless, Thérésianstad et d'autres forteresses, conduire le roi à la chasse chez le prince d'Armsperg, de là sur ses domaines du côté de l'Autriche. Une rougeole inattendue a changé tous ces projets. Dieu sait combien cette maladie a fait jaser, conjecturer. Les uns voulaient que ce fût un prétexte qui permît à l'Empereur de se rendre sur-le-champ à Vienne où des affaires importantes l'appelaient; d'autres parlaient de troubles en Bohême;

(1) *A M. de Bérenger.*

quelques-uns ajoutaient qu'il y avait eu des malentendus entre les deux souverains. Il paraît vérifié que la maladie est réelle; si c'est trop jouer au fin que de supposer une cause politique à cette maladie, ce ne serait peut-être pas l'être assez de supposer que l'Empereur ait si subitement abandonné son beau-frère, sans autre raison que celle de partir de Francfort. Il ne faut pas d'ailleurs chercher bien loin de nombreux sujets de son prompt retour dans sa capitale. Jamais prince n'eut plus d'affaires en tête. Les troubles de Bohême sont un vain bruit dans ce moment-ci, mais le passage du marquis Lucchésini (1) qui a eu plusieurs conférences à Vienne avec le prince Kaunitz; les bases à établir pour le congrès de Bucharest; les projets d'agrandissement en Croatie et en Serbie, et de cession d'un équivalent à la Prusse, selon un des articles du traité de Reichenbach; les plans à concerter avec la Russie relativement à l'évacuation des provinces dont celle-ci est en possession, et dont M. Spielmann a peut-être un peu trop inconsidérément disposé à Reichenbach, tant d'autres objets, sans parler du couronnement de Hongrie, sont très absorbants et ne donnent guère de jours de congé. Des personnes bien instruites prétendent que l'Autriche avancera ses frontières en Croatie jusqu'à l'Unna; qu'Orsova lui sera livré et Belgrade rendu, mais rasé. En compensation, la Prusse obtiendrait la ville de Ruremonde et la Gueldre autrichienne. Mais, s'il est vrai qu'un des principes qui doivent servir de base aux déterminations qui seront prises à La Haye, soit l'inaliénabilité des provinces des Pays-Bas, en faveur de qui que ce puisse être, comment arranger cette cession avec ce décret constitutionnel et que penser d'un ministère qui commence l'observance d'une règle par les exceptions à cette même règle? J'avoue cependant que l'échange me paraît assez probable; on s'accoutume d'ailleurs à glisser sur les égards et les principes, on ne fait que ce

(1) Marquis Jérôme de Lucchésini, ministre prussien. Il fut envoyé à Varsovie où il signa le traité du 29 mars 1790 et appelé, le 5 juillet 1790, au Congrès de Reichenbach, afin de ménager, conjointement avec les envoyés de Hollande et d'Angleterre, la paix entre la Porte et l'Autriche. La convention de Reichenbach ne fit que suspendre les hostilités et un nouveau congrès s'ouvrit le 2 janvier 1791, à Sistova, où fut encore envoyé le marquis Lucchésini.

qui arrange. Le marquis de Lucchésini est parti mécontent des Polonais; il avait sujet de l'être un peu.

La Pologne avance à grands pas dans la carrière des innovations. L'expérience a appris de combien de dangers elle est semée. L'hérédité du trône reconnue, en détruisant beaucoup d'abus, en détournant beaucoup de brigues et en tarissant la source d'une foule de malheurs et de troubles, entraînera aussi de grands inconvénients et portera au caractère de la constitution polonaise une atteinte peut-être mortelle. Tous ces grands palatins ne seront plus que des sujets, et cet esprit de fierté et d'indépendance qu'on n'a jamais pu totalement éteindre, même en 1772, et qui a maintenu la Pologne au milieu des plus grands revers, s'assoupira à l'ombre d'un manteau royal permanent.

Les affaires s'embrouillent plus que jamais et la paix de Reichenbach n'a rien fini. La Russie a fait un grand coup à Véréla, le 14 août. Si ce qu'on dit de l'alliance des trois puissances maritimes de la Baltique est vrai, cette mer est fermée aux Anglais et la position de la Prusse devient bien difficile, car elle n'a pas un vaisseau qui la puisse défendre. Ses ports et son commerce pourront être détruits, et la Russie, dont les avantages contre les Turcs ne peuvent que se maintenir, se montrera d'une manière bien redoutable en Livonie et en Pologne. Le prince Potemkine n'est nullement disposé à céder aux Turcs le prix de ses succès. Les projets d'indépendance qu'on lui attribue sont désormais hors de la portée de la Prusse, et peut-être de sa Souveraine. Maître de biens considérables à Schumla, familiarisé avec un genre de vie actif, avec un climat rigoureux; craint et admiré des cosaques qui confinent à la grande Pologne, à la Crimée et à la Tartarie; chef d'une armée accoutumée à ne recevoir d'autres ordres que les siens, et possesseur de la plus grande fortune de l'univers, qui pourra traverser ses plans et le réduire à suivre servilement les dispositions des divers cabinets? Il faut que l'Impératrice le ménage, elle le fera; elle servira les desseins du prince, qui cadrent d'ailleurs, avec les siens, par prudence et par goût. Mais s'il existe un avenir critique, c'est sans doute pour le Grand-Duc.

La Cour de Prusse sent à présent quelle énorme besogne il lui reste encore à faire pour remplir ses intentions. Le duc de Brunswick s'est en quelque sorte retiré. C'est la retraite d'un grand capitaine et d'un grand homme d'État tout ensemble. Möllendorff est habile, mais les Russes, protégés par la ceinture du pôle, d'immenses déserts et leur caractère national, sont un ennemi bien redoutable, et que les Prussiens ont, sous le grand Frédéric, appris à connaître à Kunersdorf (1), à Zullichau (2) et même à Zorndorf (3).

L'Angleterre, écartée de la Baltique par l'impossibilité de forcer le Sund, ne pourrait se rendre formidable aux Russes que dans la mer Noire. Mais les Turcs, jaloux de l'empire de cette mer, ne lui en livreront l'entrée qu'à la dernière extrémité; et, d'ailleurs, si la paix se fait entre eux et la Russie, que devient encore ce plan? L'Angleterre semble jalouse de la considération que la Prusse s'est acquise. Les personnes instruites savent que c'est l'influence de l'Angleterre qui a déterminé l'Autriche à accepter rapidement les conditions proposées à Reichenbach. Ces propositions, avec le plan de cession de la Gueldre, ont été portées, il y a plus de six mois, à Vienne par M. le chevalier Keith dans les mains duquel le marquis de Brème, ambassadeur de Sardaigne à Vienne, avec qui j'ai beaucoup causé sur ces différents objets, les a vus. D'un autre côté, on assure que c'est l'Angleterre qui désire que la clause de l'inaliénabilité des provinces belgiques soit prononcée, ne voulant pas que le stathouder puisse songer à se former un État indépendant trop puissant. Mais le grand nombre n'a vu et entendu que le nom de la Prusse dans ces différentes opérations politiques.

M. Pitt, au contraire, a un plan plus sûr que brillant.

Pitt désirait la paix pour diminuer la dette anglaise, conséquence de la guerre d'Amérique, réorganiser les forces navales, développer le commerce et l'industrie. Il voulait, par une série de conventions,

(1) Défaite de Frédéric II (23 juin).

(2) Victoire du général russe Soltikof sur le lieutenant de Frédéric, le général Wedel (12 août 1759).

(3) Victoire de Frédéric, chèrement achetée, le 25 août 1758.

ouvrir à l'Angleterre les marchés de l'Europe. C'est ainsi qu'il signa avec la France le traité du 26 septembre 1786, qui devait permettre aux produits manufacturés anglais d'envahir le marché français. Il essaya d'empêcher l'Espagne de conclure avec la France le traité de commerce de juin 1875; il resserra son alliance avec le Portugal.

Il veut faire de l'Angleterre le fournisseur général de l'Europe. Partout il veut établir des traités de commerce qui, en faisant de sa patrie le centre de toute l'industrie européenne et la source de tous les objets de luxe, en fasse aussi le lieu de rassemblement pour toutes les jouissances et toutes les richesses. Déjà son but est rempli à l'égard de la France et de la Hollande, il n'en a point d'autres envers l'Espagne, après avoir fait rompre le pacte de famille. Ce dessein à l'égard de la Porte est connu et fondé. C'était aussi une convention tacite, en revanche de ses bons offices envers la Prusse, que l'établissement d'un traité de commerce avec cette dernière puissance et la Pologne, traité qui eût permis aux Anglais de tirer les riches profits du commerce des grains à Dantzig, et à Memel, Elbing et Colberg, et d'exporter les autres productions généralement employées et indispensables de la Lithuanie et de la Pologne. Elle comptait bien aussi forcer la Russie à lui faire des avantages; mais ce ce dernier projet rencontre plus de difficultés. Celui qui concerne l'Espagne n'est pas non plus bien net. On dit la guerre déclarée entre cette puissance et l'Angleterre. J'ai peine à croire que la première la soutienne avec avantage. Puis-je parler de nous, de nos secours?

Dans l'état effrayant d'indiscipline et de révolte où chacun des équipages de nos vaisseaux se trouve, M. d'Albert de Rians lui-même, désespère. Les soldats, les matelots que nous payons, achèveront notre ruine, déshonoreront le pavillon national dans une guerre qui verra la destruction de notre commerce et de nos colonies s'opérer (1). Est-il possible d'attendre d'autres

(1) Cette prédiction, faite à plusieurs reprises par le chevalier de Bray, s'est réalisée; Toulon et la flotte de la Méditerranée fut livrée aux Anglais, l'amiral Hood en prit possession le 28 août 1793; l'amiral Howe battit la flotte française de l'Atlantique le 1er juin 1794; les Anglais s'étaient emparés déjà alors de la Martinique, de Sainte-Lucie, de la Guadeloupe et de Pondichéry; Nelson détrui-

résultats de ce choc de passions, de vices, d'intérêts et d'erreurs qui agitent, travaillent, dirigent et aveuglent cette foule d'individus trop éloignés du grand centre des intérêts nationaux et du point où aboutissent tous les ressorts de l'administration, pour en sentir tout le prix pour eux-mêmes, pour en respecter l'action et l'influence? Cela ne peut pas être autrement. Ceux qui devraient les éclairer et les instruire les fourvoient, ceux qui devraient les punir les flattent, ceux qui devraient les commander sont en fuite, insultés, anéantis, ceux qui gagnent à leurs crimes les encouragent et les soudoient. Cet état est bien malheureux pour la France et pour l'humanité entière; ne doutons point que ces secousses qui ébranlent aujourd'hui le système politique de l'Europe n'eussent été impossibles sans l'état actuel de notre pauvre pays. Mais toutes les combinaisons les plus inquiétantes se produisent dans le moment où le peuple français a franchi ses limites et renversé le premier trône de l'univers. Attendons-nous à tout.

L'Allemagne ne nous montre aucune sympathie; dans les pièces diplomatiques, même les plus publiques, ces sentiments ont peine à se cacher. Ils se sont manifestés dans une lettre des électeurs à l'Empereur pour l'engager à protéger les États de l'Allemagne lésés par les décrets de l'Assemblée nationale. Elle a même été trouvée trop forte pour leurs auteurs et elle a été depuis mitigée; sa date est du 2 octobre, elle l'a été par l'avis de la Saxe et les raisons alléguées à cette instigation, pour des causes politiques, n'ont point été insérées dans le procès-verbal.

Comme membre de l'ordre de Malte, le chevalier de Bray avait conservé des relations suivies avec le Grand Maître et avec ses anciens amis de l'ordre. On lui avait communiqué le mémoire que l'on se proposait d'adresser au gouvernement français pour protester contre les attaques dont l'ordre était victime et contre les mesures qui seraient

sit la flotte de Brueys à Aboukir ; Malte capitula le 5 septembre 1800 ; Saint-Domingue fut perdue en 1803. Enfin, à Trafalgar, le 21 octobre 1805, Nelson assura définitivement aux Anglais l'empire des mers.

de nature à lui enlever ses biens et ses privilèges. M. de Bray donne sur ce mémoire son appréciation dans une note qui mérite d'être reproduite ici.

J'ai écrit l'an dernier au receveur de l'Ordre de Malte qui m'a soumis le mémoire destiné à l'Assemblée nationale. Je lui dis franchement ce que je pense du mémoire; il est fort sage dans ses principes et dans son exposition; il n'y a ni verbiage, ni déclamation et c'est ce qu'il faut, mais j'y trouve un défaut essentiel et je le lui ai expliqué.

J'avais fait observer qu'il ne fallait pas, dans les temps présents, se défendre en rappelant nos privilèges, nos immunités et nos franchises. Il est clair qu'une guerre terrible est déclarée à toutes ces faveurs et prérogatives, et se cacher derrière c'est s'exposer à recevoir tous les coups. L'Ordre de Malte avait, ce me semble, des moyens plus efficaces à employer, et voici la marche que j'aurais tenue : d'abord, comme tout établissement extrêmement ancien est par là respectable aux yeux même les plus prévenus, surtout lorsque cet établissement n'est évidemment point nuisible, j'aurais tracé en peu de mots son origine et l'éclat de ses premiers succès; ensuite, j'aurais suivi l'esprit du mémoire en démontrant que la nation assemblée, et ses rois, avaient, en différents temps, fortifié une puissance illustre par les services que la chrétienté en recevait. L'article où l'on compare l'état primitif de Malte à son état actuel aurait mérité, selon moi, plus d'extension devant une assemblée de moralistes et de métaphysiciens. Il n'eût pas été hors de propos de lier la cause de l'ordre à celle de l'humanité entière, de faire observer que cent cinquante mille êtres humains prospéraient sur un rocher, protégés par la Religion; qu'il ne fallait pas croire que la France fît les frais de ce grand entretien, puisque tel était l'avantage de l'organisation de l'ordre d'étendre la circulation et la vie des États qui le composent, au centre qui le réunit. J'aurais surtout très étendu la note de la page du mémoire où l'on dit que par la balance du commerce entre Malte et Marseille, il rentre plus d'argent en cette ville qu'il n'en sort de toute la France pour le compte de l'ordre; je ne puis trop regretter qu'on n'ait pas profité des moyens très précieux que cette considération présentait. Je désirerais que l'ordre fournît des observations particulières sur cet article. Enfin, j'aurais démontré, que selon le plan d'imposition adopté par l'Assemblée nationale, ce sont les biens qu'on doit avoir en vue et non les personnes. Or, s'il est vrai que les taxes assises sur un nombre donné d'arpents appartenant à

l'ordre égalent celles qui portent sur un pareil nombre appartenant à un propriétaire isolé, qu'a-t-on à demander à l'ordre? Les commandeurs ne font point valoir par eux-mêmes. Ils affèrment. Les fermiers paient toutes les taxes établies. En outre, l'ordre paie un abonnement pour la totalité de ses biens; c'est donc une double imposition; c'est comme si on me faisait payer parce que je cultive ma terre, et ensuite parce que j'en tire un revenu net. Ensuite il était important d'observer que la plupart des dépenses de visites, terriers, etc., se faisaient dans le pays au profit des sujets du roi. L'exposition des services rendus dernièrement à la France est encore une circonstance infiniment heureuse, et la position géographique de Malte est un argument très puissant aujourd'hui, surtout que notre commerce du Levant peut devenir sujet à beaucoup plus d'obstacles. Il me semble encore que sans dévoiler nos usages particuliers, qui peuvent toujours prêter à la censure amère des novateurs, nous aurions pu observer que la constitution de l'ordre était en quelque sorte l'image de celle qu'on veut établir en France; que les trois corps n'en font absolument qu'un, délibérant sur les mêmes objets, participant presque aux mêmes privilèges. Ce que cette assertion aurait eu de hasardé n'aurait été réfuté par personne, parce que tout le monde est intéressé à épargner le corps pour sauver les membres; cela aurait été plus expédient que de faire observer qu'il est *composé de 3 ordres qui existent en France*, puisqu'on vient de les y confondre. Enfin, je désirerais qu'on éloignât autant que possible toute discussion relative à notre administration intérieure; elle ne regarde pas plus la France que l'Espagne, le Portugal; et la France ne peut exiger de nous que l'obéissance aux lois et une conduite digne d'un bon citoyen; ce qui se fait à Malte, au chapitre, dans les langues, doit échapper à son inspection. Il est des vérités qu'il faut avoir le courage de dire, et ce serait présumer dans l'Assemblée nationale une façon de penser plus que despotique que de croire qu'elle détruira un ordre utile pour le plaisir de le détruire. D'ailleurs, on ne peut trop lui faire observer que si on lui enlève les ressources de la France, il faut qu'il succombe. Malte est une possession pesante pour son propriétaire, politiquement importante pour tous, économiquement pour aucun. Si la Religion est trop affaiblie pour la conserver, il faut qu'une autre puissance s'en empare. La France a-t-elle pris ses mesures en conséquence? Quand même cela serait, peut-elle présumer qu'on lui laisse exécuter cet injuste projet? L'Angleterre, l'Espagne, la Russie se dispute-

raient cette riche proie (1), et le coup porté à l'ordre, en France, l'anéantirait dans toutes ses parties. Mais, à supposer que la France gagnât en effet de vitesse, et qu'elle occupât par les armes l'asile important dont une puissance amie lui ménageait les ressources en lui épargnant les charges, quels frais n'exigeraient pas l'entretien, la conservation, de la plus vaste forteresse du monde; d'un pays absolument dépourvu de ressources et éternellement dépendant de ce qui l'entoure pour toute espèce d'approvisionnement? Certes, il me semble que ce sont cependant là des raisons; et si l'on persiste à ne les point entendre, malheur au peuple qui les aura méconnues! Ainsi donc, en résumant, l'Ordre de Malte, même les compensations politiques à part, n'est nullement nuisible à la France. Si l'on détruit ses commanderies, cette puissance tombe, non seulement en France, mais partout. Si elle est détruite, qui s'emparera de l'île? Supposez que ce soit la France; elle ne peut le faire sans des oppositions puissantes et sans une guerre ruineuse; et quand même elle parviendrait à s'en mettre en possession, cette possession, sans lui procurer plus d'avantages qu'aujourd'hui, lui imposerait un entretien fort onéreux. Je laisse à part les observations très justes qu'on pourrait faire sur la sainteté des propriétés, le respect dû aux fondations utiles, sur les avantages qu'en retirent les sujets du roi, qui sont à la fois religieux et citoyens, etc. Si j'avais eu des données sur cet objet, sans doute elles m'auraient fourni d'autres raisons, d'autres armes; je n'ai fait que poser, avec la réserve qui doit m'être propre, des vues sur un sujet aussi intéressant pour moi. Quant à nos affaires de police intérieure et au redressement de nos griefs, je m'en rapporte absolument à la justice et à la vertu des supérieurs, et j'en attends les suites les plus heureuses.

Cependant on nous proscrit en quelque sorte avant de nous avoir jugés. La suppression très irréfléchie, très préjudiciable des dîmes a porté un coup bien cruel à la plupart des commanderies. Et au bien de qui cela a-t-il servi? A ruiner bien des gens, à en mécontenter davantage, sans enrichir personne, sans secourir l'État.

Si l'on ne revient pas là-dessus, le sacrifice est à moitié consommé; pourquoi faut-il qu'un esprit de délire et de déloyauté se soit emparé de ceux dont nous attendions le salut!

(1) C'est ce qui arriva : Bonaparte s'empara de Malte; Paul Ier prit les intérêts de l'ordre sous sa protection et s'adjugea la Grande Maîtrise; l'Angleterre, plus pratique, reprit l'île aux Français et la possède encore aujourd'hui.

Francfort, 27 septembre 1790 (1).

Je m'empresse de vous remercier de votre épître du 31 août qui renferme des expressions si pleines de bonté. J'ose vous affirmer que vous n'avez point à faire à un ingrat, et que la vivacité de mes sentiments égale l'impression profonde et durable que vos vertus, vos qualités et vos bontés pour moi ont faite dans mon âme. — J'attends avec impatience la collection de mémoires que vous voulez bien m'expédier. Vous ne pouvez pas douter de tout mon empressement à attendre des nouvelles satisfaisantes sur l'ordre. J'en ai d'autant plus besoin pour ma tranquillité que de tous côtés je reçois des nouvelles alarmantes. On m'écrit de Paris qu'il y a des émissaires secrets qui vont de porte en porte animer les esprits contre nous et les pousser à notre destruction. J'oserai vous transcrire une des phrases : (Paris, 2 septembre) « vous perdez tous les jours quelques partisans. » On détache les plus vertueux en leur montrant l'Ordre de » Malte tel qu'on dit qu'il est, on assure que votre irréligion et » les mœurs de votre couvent ont révolté les voyageurs les moins » délicats sur ces deux articles. »

Notre irréligion? Bon Dieu, est-ce l'Assemblée nationale qui veut faire notre procès à ce titre? Est-ce ce corps de législateurs qui a déclaré que par respect pour la divinité, il ne voulait pas prononcer quelle était la religion de l'État? Non, gardons-nous de le croire, nous sommes trop malheureux pour être punis par nos vices. On nous attaquera par le côté où nos droits, notre constitution garantissent nos propriétés, et si nous périssons nous serons ainsi martyrs de l'injustice. Ah! sans doute, nous sommes bien loin de cette première pureté des temps de notre origine, et de la ferveur des Gérard et des Raymond; sans doute la discipline conventuelle a souffert dans d'essentielles parties; mais s'il existe du relâchement dans nos mœurs, il existe aussi parmi nous des membres respectables et vertueux, et le ciel a toujours sauvé la foule des pécheurs en faveur du petit nombre des gens de bien. D'ailleurs, politiquement parlant, toutes nos institutions subsistent. Les charités de l'ordre sont immenses et

(1) *A M. d'Estournel, receveur de l'Ordre de Malte.*

s'il existe sur la terre un peuple heureux et libre, c'est assurément celui de Malte. Quelques abus particuliers qu'on nous reproche sont plutôt les vices du siècle que ceux de la chose, et nulle part nous ne trouverons de tribunal plus pur que les coupables qu'on veut proscrire. Je suis bien loin, au surplus, de ne pas soupirer après un nouvel ordre de choses, surtout relativement à l'administration des finances. J'ai eu l'honneur de vous en parler dans ma dernière lettre, Monsieur le receveur, et il est instant de prendre des mesures stables et inébranlables à cet égard. Il me semble qu'on pourrait exiger la responsabilité des personnes qui sont à la tête des finances et une comptabilité annuelle au conseil de Malte. Une telle proposition faite par vous, Monsieur le receveur, acquerrait un poids infini, et vous seriez à la fois l'instigateur et le modèle. Il faut qu'un homme ferme dessille les yeux au Grand Maître et déchire le voile qui lui cache la vérité ; il faut une discipline plus sévère et que les Français, qui sont l'éternel entretien des autres nations, eu égard à leur légèreté et à leur inconsidération, montrent de quels développements ils sont susceptibles dans les moments de calamité et de misère dont le ciel nous afflige. Pour moi, flottant dans une fatigante incertitude sur mon sort, privé des appuis sur lesquels je comptais, je voudrais qu'il fût décidé quelque chose de positif sur nous, et savoir enfin si nous existerons, oui ou non. Le mode ne peut me paraître indifférent. Je crains les ressources qu'on nous offre, je les crains pour la France et pour Malte. Ce que les autres puissances feront pour nous ne peut être qu'une compensation de ce que nous ferons pour elles ; que pouvons nous donc faire de plus que ce que nous avons fait jusqu'à présent, si ce n'est de leur abandonner notre port et les forteresses de l'île? Le port fut toujours à tous, il faut donc le rendre exclusif à la France et privatif à l'Angleterre ou à la Russie. Mais l'Espagne souscrira-t-elle à ces engagements? J'avoue que toutes ces dispositions m'effraient, mais le point est de dérober les biens de l'ordre à l'avidité engloutissante de l'Assemblée nationale, dans ce moment où, dénuée de ressources, elle sacrifie aveuglément les légitimes, pour s'en procurer de vaines et d'éternellement injustes. Nous ne sommes point partie du clergé, voilà ce qu'il faut invariablement

établir, voilà ce que plusieurs mémoires ont développé et ce dont il faut que l'on convienne, si on n'a pas encore absolument renoncé à toute évidence; mais en attendant il est à craindre que les ressorts que l'on fait jouer contre nous n'aient leur effet. On indispose les esprits en formant une opinion publique désavantageuse sur notre compte. et en se servant, pour nous perdre, d'arguments tirés de maximes qui n'ont jamais été suivies par l'Assemblée nationale.

II

Politique de la Suède. — Ses rapports avec la Prusse, avec la France et avec la Russie

La paix conclue par la Suède est contraire aux vues de la Prusse. On en sent, de plus en plus, la conséquence. Le prince Potemkine ne veut point entendre parler de cessions. Il poursuit les Turcs à outrance. On assure qu'il vient de battre l'armée du grand-vizir et qu'il a fait le Seraskier prisonnier (mais c'est le général Heckman qui a battu les Tartares du Cuban). La Prusse ne désire pas la guerre avec l'Impératrice; quelque contenance qu'elle affecte, cela n'est pas douteux. En effet, elle a peu à y gagner et elle risque beaucoup. Aussi est-elle peu satisfaite de Gustave. Il faut avouer que c'est au grand Frédéric qu il a dû l'affermissement de la constitution de 1772. L'Impératrice en était outrée; elle ne concevait pas, écrivait-elle au prince Henry, « comment un souverain pouvait plonger ses peuples dans une » telle servitude. Assiéger le sénat, ajouta-t-elle, environner » de gardes les délibérants, pointer le canon contre la salle où » ils étaient assemblés, ordonner dans ces moments désastreux » à tout citoyen de la résidence de se tenir chez soi; n'est-ce pas » le comble du despotisme? Est-ce donc là traiter, comme le dit » le roi, librement avec ses sujets? »

J'ai vu cette lettre et d'autres manuscrites et très précieuses entre les mains du comte de Goertz, où le roi de Suède reconnaît, en effet, que c'est à son oncle, le roi de Prusse, qu'il devra son existence, s'il ne traverse point ses projets; que c'est son

exemple qu'il a voulu suivre, etc., et il est certain qu'alors la Russie proposa à la Prusse de forcer le roi à rétablir l'ancienne constitution, en lui déclarant la guerre ; et offrit à Frédéric de lui assurer la Poméranie suédoise, s'il adoptait et suivait ces vues. Le roi de Prusse n'y accéda point, par générosité et par affection pour son neveu, qui cependant, lors de son passage à Berlin, en 1771, lui avait promis positivement de ne rien innover.

Gustave III avait formé son plan en France. Le règne de M^me^ du Barry (1) avait commencé à cette époque. C'était le duc d'Aiguillon (2) qui était ministre des Affaires étrangères. Le roi s'assura de l'approbation de notre cour, il obtint même dix arrérages de subsides. La France enchaîna le Danemark, et sans paraître avoir rien opéré en Suède, où M. de Vergennes (3) était ambassadeur, ce fut elle qui fit tout. Ostermann (4) le savait bien et s'en plaignit, en grondant contre madame la France (5). Mais que faire ? La Russie était dans l'impossibilité de tenter une guerre pour des avantages douteux, tandis qu'alors elle était aux prises avec les Turcs. Elle finit donc par donner son accession et sa garantie à la constitution. C'est encore au delà des limites de cette constitution que le roi de Suède s'est avancé en 1788 ; il s'est rendu despotique et il n'a pas craint d'attaquer

(1) Marie-Jeanne du Barry, la dernière favorite de Louis XV, fille d'une couturière nommée Bécu. On la maria au comte Guillaume du Barry pour la faire admettre à la cour.

(2) Armand-Vignerot Duplessis Richelieu, duc d'Aiguillon, devint ministre des affaires étrangères en 1771, grâce à l'influence de la du Barry. L'avènement de Louis XVI fut le signal de sa disgrâce et il fut remplacé par M. de Vergennes.

(3) Charles Gravier, comte de Vergennes, le célèbre ministre des affaires étrangères de Louis XVI. Il fut ambassadeur en Suède en 1771. Il aida le roi Gustave III à triompher des factions rivales qui existaient à la Diète (faction des chapeaux, faction des bonnets), lui fournit de nombreux subsides et contribua au succès de la révolution de 1772 qui consolidait le pouvoir royal et en même temps allait permettre à la Suède de se fortifier. C'est à ces événements que fait allusion M. de Bray.

(4) Comte Jean d'Ostermann, ambassadeur de Russie à Stockholm, où il se trouvait lors de la révolution de 1772, qu'il fit tout en effet pour empêcher conformément à ses instructions.

(5) Surnom que la du Barry donnait à Louis XV : elle l'appelait, en effet, « la France ».

seul la Russie, sans même l'avoir déclaré à la Prusse qui, cependant, l'a depuis encouragé, et lui a même prêté d'assez fortes sommes avec condition qu'elles seraient hypothéquées sur la Poméranie, condition qui, jusqu'ici n'a point encore été remplie. Mais vous jugez bien que la Prusse n'hésitera pas à en réclamer l'exécution. Deux fois la fortune a donc favorisé les entreprises les plus hardies de Gustave; la première, par notre moyen et en retenant la Prusse dans des dispositions pacifiques; la seconde sans nous, en déclarant la guerre à notre alliée, en ayant l'air de se lier avec la Prusse, dont les menaces, jointes à celles de l'Angleterre, ont contenu le Danemark prêt à réunir ses forces à celles de la Russie, et sur la promesse de subsides turcs, dont une somme très légère a été payée. Après ces événements, voilà la Russie qui se lie avec cette Suède, implacable ennemie, et l'Impératrice qui reçoit chez elle, comme ministre de Stockholm, ce baron de Taub, dont elle disait qu'elle ne concevait pas comment un roi pouvait avoir auprès de lui un si dangereux sujet. Et jugez les souverains ou plutôt les événements !

Vous sentez bien que la Russie, qui n'est entrée pour rien dans les conventions de Reichenbach, et est conséquemment restée étrangère aux conclusions qui y ont été prises, traversera puissamment le but que les puissances médiatrices se sont proposé. A mesure que l'Autriche évacuera les provinces qu'elle doit rendre à la Porte, qui empêchera la Russie de s'en emparer ? L'Angleterre et la Prusse perdraient tout le fruit de la convention de Reichenbach si la Russie occupait, à elle seule, ce qu'elle partageait auparavant avec l'Autriche. La Porte, trompée dans ses espérances, ne pourrait souscrire aux conditions de récompense qu'elle avait déterminées en faveur de l'Angleterre. Cette récompense était un traité de commerce entre les cours de Londres et de Constantinople, qui nous eût déboutés du premier poste que nous ne sommes plus dignes d'occuper. Il est donc bien important pour l'Angleterre d'assurer l'effet de la paix de Reichenbach; c'est aussi le motif pour lequel M. Eward, ministre de Londres à Berlin, s'en est expliqué à Francfort avec l'Empereur. M. le comte de Goertz a aussi eu une conférence avec lui sur ce sujet. Ces deux cours ont voulu s'assurer des senti-

ments de l'Empereur, qu'une prétendue déclaration du prince Kaunitz à M. Jacobi, ministre de Brandebourg à Vienne, avait rendu suspects. On assure que M. de Kaunitz avait dit que si l'Angleterre faisait la guerre à la Russie, l'Autriche ne pourrait se dispenser d'aider cette dernière puissance. Mais l'Empereur a donné sa parole d'observer à la lettre la convention de Reichenbach; il est parti tout de suite pour en conférer avec le prince Kaunitz, qui n'a point demandé sa retraite, comme on l'avait dit. Mais nous avons vu jusqu'où s'étend la convention de Reichenbach, et il s'en faut que cette déclaration de l'Empereur tire les cours médiatrices d'embarras. Ne serait-ce pas là une cause de la paix inattendue de l'Espagne avec l'Angleterre, qui est bien aise de réserver toutes ses forces pour les porter contre la Russie dans la mer Baltique ou dans la mer Noire et se venger par là de la ligue de neutralité armée (1) qu'elle ne lui a point encore pardonnée; car les conditions de cette paix me paraissent bien modérées, et je crains qu'il n'y ait quelque clause cachée dont nous pourrions bien être la victime? Remarquons en effet que la clause de désarmement n'est point encore portée et que nos colonies sont toujours dans un état de désordre affreux.

III

La paix entre l'Angleterre et l'Espagne. Ses conséquences. — La prospérité des États-Unis. — L'Angleterre aux Indes. — La révolte de Tippo-Saïb. — Les Anglais veulent devenir les fournisseurs du genre humain.

L'Espagne n'étant pas de taille à résister seule à l'Angleterre, préféra s'accommoder avec elle, car les secours proposés finalement par l'Assemblée Constituante s'étaient trop fait attendre. Les négociations aboutirent au traité de l'Escurial, le 12 octobre 1790. L'Espagne cédait à l'Angleterre le territoire contesté.

(1) Cette ligue, qui avait pour but de combattre les exigences de l'Angleterre sur mer, droit de blocus non effectif, droit de visite, etc., fut définitivement signée en 1800 entre la Russie, la Suède, le Danemark; la Prusse y adhéra ensuite. Mais Nelson força le Sund et obligea les Danois de se détacher de cette ligue que l'assassinat du czar Paul Ier devait dissoudre peu après par l'avènement d'Alexandre Ier qui traita aussitôt avec l'Angleterre.

Désormais elle allait chercher dans l'alliance anglaise la sécurité que les Français lui refusaient, puisqu'ils venaient d'eux-mêmes de déchirer le Pacte de famille. C'était un succès pour M. Pitt.

M. de Bray a très bien vu l'influence de cette politique sur le développement de la puissance anglaise qu'il nous décrit dans les lettres suivantes. Également il prévoit, dès cette époque, le degré de prospérité auquel arriveront fatalement les États-Unis d'Amérique. Il ne faut pas oublier qu'on est seulement au lendemain du traité de Versailles (1773) qui a consacré leur indépendance.

Ratisbonne, 23 janvier 1791.

La paix entre l'Espagne et l'Angleterre est faite. L'échange des ratifications a eu lieu entre M. Fitzherbert et le comte de Florida-Blanca (1) à l'Escurial. Les armements énormes qui ont été faits de part et d'autre et qui ont coûté, à l'Angleterre seule, 72 millions, ne seront jamais compensés par les bénéfices qui résulteront pour cette dernière d'un établissement à Nootka Sound et, pour les Espagnols, par la conservation des droits dont ils ont joui jusqu'ici et dont la stipulation n'ajoute rien à leur puissance. Ce serait ici le lieu, si j'en avais le loisir, de rechercher quels sont les avantages que les vainqueurs retirent de leurs succès après des guerres longues et ruineuses, où tous les partis souffrent plus ou moins de leurs pertes ou de leurs victoires, où le corps des empires les plus puissants s'affaisse sous le poids d'une dette qui s'accroît à l'infini. Voilà le tableau que nous ont offert toutes les guerres depuis Louis XIII. Chacun a exagéré ses prétentions et ses moyens d'attaque ou de défense, et chacun est resté au-dessous de ses désirs en outrepassant ses facultés.

(1) François-Antoine Morimo, comte de Florida-Blanca, diplomate espagnol. Appelé au ministère d'État, il termina très heureusement les discussions politiques entre l'Espagne et le Portugal par le double mariage de l'infante dona Charlotte avec le prince du Brésil et de l'infant don Gabriel, frère de Charles III, avec une princesse portugaise. L'Espagne le considère à juste titre comme un grand ministre.

Je crains que nous ne désarmions trop précipitamment. En effet, l'état des colonies m'inquiète, et quoique je pense qu'il ne soit pas de la politique de l'Angleterre de troubler, par une attaque subite, le cours des erreurs qui nous précipitent dans des maux qu'il nous faudra du temps pour réparer, cependant je suis persuadé qu'elle portera, s'il est possible, nos colonies à se détacher de nous pour nous rendre coup pour coup; et qu'elle y parviendra sans employer des moyens ouverts, et seulement en fomentant les troubles cruels que nos nouvelles lois y ont si imprudemment excités. Il est vrai que la nature de nos colonies ne comporte point pour elles une indépendance semblable à celle des États-Unis. Elles seront nécessairement à la merci des pays qui pourront les nourrir, parce qu'on ne vit pas que de sucre et de café et qu'on n'y cultive que ces productions. Mais, comme le commerce n'est autre chose qu'une continuité d'échanges, il se trouvera toujours bien des gens qui leur porteront des farines et prendront en retour le fruit de leur sol. Ils satisferont ainsi à leurs premiers besoins et retireront en outre un immense profit de ces denrées de seconde nécessité, ou plutôt d'une nécessité que nous nous sommes absolument créée.

Si cela se fait, comme il est très possible, il n'y a pas de doute que les Américains des États-Unis ne deviennent à la longue les fournisseurs de l'Europe dans ce genre de marchandises. Leur situation et les ressources de leur sol leur donnent tous les moyens pour cela, et alors *nous verrons s'élever dans le nouveau continent, une puissance formidable qui fera la loi au nouveau monde,* par son influence et ses forces, *et à l'ancien,* en le tenant sous la dépendance de ses propres besoins. Une chose peut retarder cette marche des événements. C'est la manie constitutionnelle que nous avons semée dans nos îles, manie absolument opposée à leur régime, à leur genre de culture, à la nature de leur population et à la distribution de leurs institutions civiles et domestiques. On sait combien de maux et de ravages ont déjà entraîné les premiers mouvements qui s'y sont manifestés et quelles pertes irréparables la Martinique et Saint-Domingue ont surtout éprouvées à la suite de la révolte des mulâtres et des nègres, et de l'insurrection des habitants qui étaient

venus là pour gagner de l'argent, qui n'avaient rien autre chose à y faire, et à qui ces grands mots de liberté (au milieu des esclaves), de constitution nationale, etc , devaient être non seulement très étrangers, mais très suspects, dans les lieux où la nature d'un régime établi par la nécessité, contredisait tellement tous ces nouveaux et dangereux principes.

Mais pourquoi nous, qui avions quarante-cinq vaisseaux tout armés et qui devons en envoyer six aux Antilles pour y établir l'ordre, pourquoi, dis-je, demande-t-on huit millions pour ce nouvel armement, comme si l'on n'avait pu tirer ces six vaisseaux du corps de la grande flotte qu'on a fait désarmer? On disait même que l'Angleterre témoignait de l'inquiétude sur cet état de guerre que nous conservions; mais, franchement, je ne puis croire à cette inquiétude, car les différends avec l'Espagne étant terminés, il n'existait dans l'Europe aucun autre intérêt dont nous pussions activement nous mêler; elle aurait pu craindre peut-être que nous ne secondassions dans les Indes les opérations de Typpo-Saïb (1), qui paraît décidé à ne faire, avec les Anglais, ni paix ni trêve, et dont le génie, les ressources et les succès ultérieurs qu'il a obtenus du côté de Cochin, où il a, dit-on, ramassé des richesses immenses, font pour nos adversaires un ennemi très dangereux. Il faut attendre le résultat de l'attaque de Palia-Kotta et de la diversion du parti des Marabous attachés aux Anglais. Néanmoins, le génie entreprenant du fils d'Haïder-Ali, son activité, le bon état de ses troupes qui ne sont point aussi indisciplinées qu'on voudrait bien le faire croire, pourraient changer aussi la face du commerce de l'Europe dans cette partie du monde.

(1) Le plus célèbre adversaire des Anglais aux Indes. Dernier nabab de Mysore; il monta sur le trône en 1782, lutta contre les Anglais et signa, en 1784, une paix avantageuse. Sa cour devint la plus brillante de l'Orient et son armée atteignit près de 200,000 hommes. Il attaqua, quelques années plus tard, le radjah de Travancor, qui fut soutenu par les Anglais. Typoo-Saïb, assiégé dans Seringapatam, sa capitale, dut capituler et céder une moitié de ses États et une somme de 75 millions. Après avoir vainement sollicité le secours de Bonaparte et de la France, il reprit les armes et subit un nouveau siège dans sa capitale. Seringapatam fut enlevée d'assaut, Typpo y périt les armes à la main. Son souvenir est conservé comme celui d'un héros.

24 janvier 1791.

La grande politique des Anglais, dans ce moment-ci, c'est d'accaparer le commerce de l'univers et de devenir en quelque sorte les fournisseurs du genre humain. Selon feu le roi de Prusse, il n'y aurait point eu de mal à les laisser faire, et la France surtout, si riche de ses propres productions, si indépendante des autres nations par la nature de ses ressources, aurait pu se contenter d'être puissance de terre, sans vouloir tenir en même temps le sceptre de Cybèle et le trident de Neptune. Elle se serait épargné bien des pertes et bien des sacrifices; et en portant sur le continent toute la masse de ses forces, elle en eût principalement déterminé les mouvements et dirigé les puissances. On serait toujours venu chercher chez elle les denrées précieuses que son territoire fournit en abondance; plus riche, enfin, en productions de toute espèce que l'Allemagne qui n'est ni maritime, ni manufacturière, du moins quant à sa plus grande partie, et qui cependant est dans un grand état de prospérité, elle eût surpassé cette dernière en richesses et en jouissances, et se fût abondamment pourvue, par la voie des échanges, de tout ce qui aurait été nécessaire à sa consommation. Mais cela n'a point eu lieu. Il était difficile, en effet, de ne pas être tenté par cette belle étendue de côtes. Cette multiplicité de ports commodes, de hâvres, qui offraient au navigateur des établissements avantageux et des retraites aisées et sûres, et il fallait se servir de tout cela pour avoir sa part dans les produits de commerce du monde. Remarquez, d'autre part, que la plus grande quantité des fournitures que nous tirons à grands frais de l'étranger regarde l'entretien de notre marine. Les bois, les goudrons, les chanvres, les fers, les cuivres, à la consommation desquels nous ne pouvons fournir, nous sommes obligés de les aller chercher en Suède, en Danemark, en Russie, en Hollande, en Angleterre même.

IV

La soumission de la Belgique.

1er février 1791.

... Par un des articles de la Convention de Reichenbach, les puissances médiatrices s'étaient engagées à faire rentrer les Pays-Bas sous la domination autrichienne ; quelque immoral que soit le système de soulever les peuples contre la domination de leurs souverains légitimes et de quelque danger que soit suivie cette politique, l'Angleterre, la Hollande et la Prusse, que notre exemple aurait cependant dû éclairer à cet égard, avaient ouvertement favorisé l'insurrection de la Belgique. C'était une déclaration de guerre indirectement faite à l'Empereur. Mais celui-ci n'en était pas moins obligé, dans les conjectures où il se trouvait, d'employer ces puissances au rétablissement de la paix dans ses provinces. Voilà ce qui a donné lieu au Congrès de La Haye où M. de Mercy (1) a déployé les plus grands talents, dans tout le cours des négociations qui ont eu lieu.

C'était surtout un grand point que d'avoir fait délivrer au comte de Mérode et à MM. Van Leempoel et de Rapsaet, par les plénipotentiaires des trois puissances, mylord Auckland, le comte de Keller et le grand pensionnaire van Spiegel, cette fameuse contre-réplique du 31 octobre, dans laquelle ils déclaraient que c'était pour la troisième et dernière fois qu'ils leur proposaient d'accepter les arrangements qui leur avaient été offerts, c'est-à-dire l'établissement de leur constitution telle qu'elle existait avant le commencement du dernier règne, et fixaient un terme de vingt et un jours, passé lequel ils *ne répondraient plus de leur sort*; ils leur notifiaient même que les trois puissances médiatrices employeraient tout leur pouvoir pour les soumettre à l'autorité légitime. — Ils déclinaient, dans la même pièce, l'appréhension des grands malheurs présagés par

(1) Comte François de Mercy-Argenteau, diplomate autrichien. Il était ministre plénipotentiaire de l'Empereur auprès de Louis XVI et, après la soumission des Pays-Bas, il fut nommé ministre plénipotentiaire de l'Empereur, à Bruxelles.

les Belges dans leur note du 27 octobre, si l'on n'admettait point l'*intervention de la France dans ces arrangements*.

Il résultait de cette pièce que le terme de 21 jours ayant effectivement été atteint sans que les Belges eussent accepté les conditions qui leur avaient été proposées, la Cour de Vienne, aux termes de cette déclaration, était autorisée à rejeter la garantie des trois puissances, qui avaient expressément annoncé qu'à cette époque, *elles ne répondraient plus du sort des Belges*.

Cependant l'Empereur, suivant habilement le sage système de modération qu'il a adopté, et ayant jusqu'ici pris les mesures les plus adroites pour le mettre dans tout son jour, n'a point décliné cette garantie, et l'a demandée quand il était dans le cas de la repousser. En effet, après que l'admirable accord qui règne entre les opérations militaires et politiques des Autrichiens eut soumis en huit jours les provinces révoltées ; après que Bruxelles se fut rendue le 2 décembre, Gand le 5 et Anvers le 6 ; que van Eupen et Van der Noot eurent fui, l'un en Hollande, l'autre en Angleterre ; que Schoenfeld eut disparu, que cette armée des insurgés se fut dissipée, et qu'enfin le général Bender eût associé ses lauriers aux olives du comte de Mercy, celui-ci publia, en date du 10 décembre, l'acte de garantie qui assure à la maison d'Autriche la *possession indivise* des provinces belgiques, et à celles-ci leur constitution, leurs droits et le redressement de leurs griefs énoncés dans les articles de la dite convention ; et dans cet acte se trouvent les conditions relatées dans une lettre du 29 octobre, adressée aux ministres médiateurs.

Cet acte de garantie fut donc absolument libre et l'Empereur eut la générosité de laisser aux Brabançons les constitutions, privilèges et coutumes en vigueur à l'avènement de Joseph II.

Cette soumission subite des provinces belgiques et le nombre imposant des troupes qui en assuraient désormais la possession à l'Empereur, le tranquillisèrent de ce côté.

Nous avons vu qu'une députation de Liégeois avait été envoyée à Paris pour demander l'appui de la France. Les Brabançons, de leur côté, avaient écrit au roi de France pour demander son soutien. Louis XVI n'avait pas voulu recevoir les lettres qui, communiquées à l'Assemblée, n'avaient pas eu plus de succès que les démarches des

Liégeois. La Convention n'avait d'ailleurs nul intérêt à soutenir le mouvement belge, à la tête duquel se trouvait Van der Noot, instruite comme elle l'était « des circonstances et de l'état intérieur du Brabant, où le congrès ne paraît pas avoir les caractères qui émanent de la souveraineté du peuple ». (Discours de La Fayette, séance du 17 mars 1790.)

Après son couronnement à Francfort, Léopold II fit paraître une *déclaration* par laquelle il promettait aux Belges de leur rendre leurs privilèges tels qu'ils existaient avant l'avènement de Joseph II. Il promettait, en outre, sous serment, de ne jamais y porter la moindre atteinte et d'accorder amnistie à ceux qui se soumettraient avant le 21 novembre. C'est alors que, dans la nuit du 21 novembre, les États généraux crurent éviter la soumission directe en élisant l'archiduc Charles, fils de Léopld II, grand-duc héréditaire de la Belgique. Cette élection trop tardive ne pouvait plus être reconnue et le général Bender reçut l'ordre d'occuper le pays.

Le 10 décembre, après que l'autorité de Léopol II fut rétablie dans les Pays-Bas, les puissances maritimes signèrent une convention garantissant à la maison d'Autriche la possession des provinces belgiques comme domaine *inséparable* de cette maison, indivisible, inaliénable et *incommutable*.

Bien que la résistance des Belges eût nécessité l'occupation militaire du pays, Léopold accorda une amnistie générale, de laquelle ne furent exceptés qu'un petit nombre d'insoumis. De ce nombre, Van der Noot se réfugia en Hollande ainsi que van Eupen, Vonck et van der Mersch, bien que soumis, restèrent à Lille, où ils s'étaient mis en sécurité. C'est à cette époque que le comte Mercy fut nommé plénipotentiaire de Léopold II, à Bruxelles, et appliqua les conventions stipulées ci-dessus. Les anciens gouverneurs, Marie-Christine et le duc de Saxe-Teschen, rentrèrent en Belgique et l'inauguration du nouveau prince-souverain se fit dans toutes les provinces.

Le cercle de Bourgogne étant ainsi rentré dans ses rapports avec l'Empire, les troubles d'un pays voisin, l'Évêché de Liége, que des négociations conduites avec une lenteur intéressée et insidieuse, après l'*ultimatum* qui avait été donné à Francfort à cet égard, avaient laissé subsister jusqu'alors, furent apaisés par l'intervention de l'Empereur qui, comme duc de Bourgogne, put mettre à exécution les mandats de la Chambre de Wetzlar contre ce pays.

C'est une chose digne de remarque que cette soumission

prompte et indéfinie à laquelle le peuple de Liége s'est déterminé envers les armes de l'Empereur; tandis que l'intervention de la Prusse, même après l'ultimatum de Francfort, n'avait opéré aucun effet semblable sur son esprit. Cela a pu faire croire que la Cour de Prusse avait des répugnances à la soumission de Liége aux conditions de l'ultimatum, et qu'elle avait voulu différer l'époque de son accomplissement. L'Empereur, dans cette conjoncture, a agi comme il le devait faire, en sa qualité d'Empereur, et de co-État. Sans doute, il aura égard aux justes griefs du peuple liégeois, et ne prêtera point ses forces pour qu'on l'opprime et pour ne rétablir dans son sein qu'une paix forcée dont le calme perfide couverait de nouveaux germes de dissensions qui éclateraient encore tôt ou tard.

La Cour de Berlin a réclamé, dit-on, à ce sujet, l'exécution d'un article secret de la convention de Reichenbach, par lequel l'Empereur promettait de ne se mêler directement ni indirectement de l'affaire de Liége. Mais Léopold a su éviter la violation des lois de l'empire dont il a promis, comme chef, le maintien et l'exécution. Placé entre deux engagements, dont le premier devait nécessairement céder au second, il a eu à cœur d'exécuter, avec toute la mesure nécessaire, comme duc de Bourgogne, les mandats des tribunaux de l'Empire.

Léopold a donc agi constitutionnellement et patriotiquement. Le succès a couronné cette démarche sage; ses troupes sont entrées sans opposition dans Liége, le 12 janvier 1791, et l'Évêque a été rétabli dans ses droits. Ainsi le calme a été ramené dans tout l'Empire.

CHAPITRE QUATRIÈME.

LES AFFAIRES D'ORIENT.

I

L'Autriche prépare la paix avec les Turcs. — Le Congrès de Sistova. — La politique de Léopold II. — Jamais, de l'avis du grand Frédéric, une alliance permanente entre la Prusse et l'Angleterre ne fut possible.

A Reichenbach, il avait été admis par la Prusse que l'Autriche signerait un armistice avec les Turcs et négocierait la paix sur le principe du *statu quo* dans un congrès, sous la médiation de la Prusse, de l'Angleterre, de la Hollande, en se réservant le droit de demander une rectification de frontières. Il était évident que, grâce à ces stipulations vagues, Léopold, en diplomate avisé, trouverait le moyen de faire traîner les choses en longueur, d'éviter la médiation et de réparer les forces de l'Autriche; c'est ce que démontre M. de Bray. L'Autriche, désemparée peu de temps auparavant, sortait grandie de la crise.

23 janvier 1791 (1).

Il est probable que le plan de l'Angleterre, relativement à la Porte, ne sera point rempli selon ses désirs. C'est elle qui, par le ministère de M. d'Ausley, son ministre à Constantinople, a poussé les Turcs dans la guerre qui les accable, espérant par ce moyen leur rendre son appui nécessaire et ne leur accorder qu'à des conditions aussi chères pour eux que profitables pour elle. On assure que son plan était d'en obtenir un établissement à Candie, qui eût été l'entrepôt de son commerce, au Levant, dont des conditions particulières lui auraient ménagé tous les avantages. On sent à quel degré de puissance un tel établissement

(1) *A S. A. S. le grand duc de Mecklembourg-Strelitz.*

eût porté l'Angleterre dans la Méditerranée, mais tous ces projets sont encore à réaliser (1). Aujourd'hui, le Congrès de Sistova est rompu, du moins voilà ce que nous apprennent des lettres de Vienne, en date de ce jour (2). Ce fait ne s'est point confirmé, seulement il y eu de la lenteur dans les délibérations à cause des demandes formées par M. Hertzberg et des instructions que les négociateurs turcs ont cru devoir demander de nouveau au Grand vizir. M. de Lucchésini est, dit-on, parti et les autres plénipotentiaires ne tarderont pas à en faire autant. Chacun raisonne à sa façon sur la cause de cette rupture. Mais il ne faut point ici faire de raisonnements, ce sont des faits qu'il faut rechercher.

Quel était l'objet du Congrès de Reichenbach? C'était de faire restituer aux Turcs, par l'Empereur, tout ce que celui-ci avait conquis sur les premiers. Ce but, la Prusse l'a atteint et la condition du strict *statu quo* a été admise. Mais il y avait à cette convention plusieurs articles secrets, dont l'un concernait les cessions qui pourraient être faites par la Porte à l'Autriche, et par celle-ci à la Prusse en forme de compensation. Les autres étaient relatifs aux provinces belgiques et aux affaires de l'Empire, et nous en parlerons plus bas. Il s'agissait donc à Sistova de déterminer l'étendue de ces cessions réciproques et de fixer l'époque et le mode d'évacuation des provinces qui ont été conquises par les armes autrichiennes. On conçoit facilement qu'un congrès, rassemblé pour de pareilles opérations, n'était pas effectivement un congrès nouveau, mais une continuation du premier. Que, dès lors, cette convention de Reichenbach, si brillante dans son exposé, n'était plus pour les puissances alliées qu'un beau rêve politique dont l'illusion se dissipait peu à peu par la succession des événements et des circonstances. C'est, en effet, une chose digne de remarque qu'il n'y a eu jusqu'ici d'exécutés, entre les articles de cette convention, que ceux qui étaient favorables à l'Empereur. Dans un espace de six mois, il a été couronné Empereur d'Allemagne, il a apaisé les troubles qui se manifestaient

(1) Les Anglais n'ont réalisé ce projet qu'en 1878, en achetant l'île de Chypre aux Turcs.

(2) Le Congrès s'était ouvert le 30 décembre. Tout le monde fut d'accord pour l'ajourner. Léopold avait trop bien embrouillé les choses!

en Styrie, en Bohême, en Hongrie, a été couronné dans ce dernier royaume; il a soumis les Belges, après une négociation qui fait le plus grand honneur à la politique du Cabinet autrichien et aux talents du comte de Mercy. Il a obtenu, en Hongrie, les plus grandes marques de dévouement et de soumission. Un des archiducs a été créé grand palatin du royaume, avec 200,000 florins de revenu. La nation hongroise lui a fait remise de 500,000 fl. avancés à l'Empereur Joseph II pour fournitures à l'armée, et elle s'est offerte de se charger seule des frais de la guerre contre les Turcs, dont elle avait vu, avec regret, les opérations se suspendre par la convention de Reichenbach. Tant d'objets importants traités et terminés dans un si court espace, parmi lesquels je ne compte point l'exécution contre Liége, prouvent de quel avantage il était pour l'Autriche de pouvoir respirer un moment et quelle faute les négociateurs alliés ont commises en laissant indécis les points les plus importants de ce traité et en renvoyant à un autre congrès leur décision ultérieure.

Au mois de juillet, l'Autriche était encore dans une situation déplorable, toutes les parties de cet Empire étaient ébranlées dans leurs fondements. L'armée était mal pourvue, les désertions nombreuses, la disette générale en Bohême, dont quantité d'habitants se rendaient en Silésie pour demander la charité, et la révolte prête à éclater dans l'intérieur de ce royaume. Les troupes prussiennes ne désiraient que la guerre. Mais dès le départ du Roi de Berlin, les gens instruits savaient qu'elle ne se ferait pas. La faction saxonne composée de courtisans plutôt que de guerriers et d'hommes d'État, y était absolument contraire; elle sentait que son crédit disparaîtrait dans des moments où ses membres ne pourraient plus jouer leur rôle accoutumé. On avait, d'ailleurs, inspiré au Roi une espèce d'horreur et d'éloignement philosophique de faire couler le sang des hommes; cependant, Hertzberg s'était avancé dans ses négociations; il avait même promis, dit-on, d'amener la Russie à accepter la médiation de la Prusse et de ses *Hauts Alliés*. Il fallait bien faire des démonstrations de vigueur, mais il fallait les faire en agissant d'une manière différente; il était à prévoir que l'Autriche, après avoir respiré un peu, après les secousses nom-

breuses qui l'avaient agitée, ne tarderait pas à se remettre des ébranlements qui semblaient lui présager sa ruine, et tirerait encore tout le fruit de ce privilège qu'ont les grands États, de réparer en peu de moments de repos, des années de troubles et de malheurs. L'histoire devait donner à cet égard les meilleurs conseils; elle devait avoir appris, à ceux surtout qui étaient intéressés à faire usage de cette instruction importante, que dix fois l'Autriche, mise à deux doigts de sa perte, s'était toujours relevée plus redoutable que jamais, lorsqu'on lui avait laissé le temps de se reconnaître; la guerre de 1741 (1) en offrait un exemple assez récent.

D'un autre côté, les considérations que devait faire naître la connaissance du caractère de Léopold n'étaient pas moins importantes. On n'a pas assez calculé ses moyens personnels, ses principes et ses combinaisons politiques. On dit de tous côtés que, pour être bon négociateur, il faut bien connaître les hommes et l'on a raison de le dire; mais s'il est essentiel d'avoir cette connaissance, il est très difficile de l'acquérir et l'on se laisse trop souvent induire en erreur sur les vues, les plans, les idées des personnes entre les mains de qui le ciel a remis les destinées des empires. Enfin, on ignore souvent les autres parce qu'on s'ignore soi-même. On s'aveugle sur ses projets comme sur ses moyens, et l'on s'en remet fréquemment, plus que la prudence ne le comporte, aux événements et à l'avantage de la position, du soin de réduire ses adversaires, à adopter et à suivre les déterminations que l'on a arrêtées.

27 janvier 1791.

Le Prusse s'est peut-être trop confiée, lors des conférences terminées le 27 juillet dernier, et en ses propres forces, et en la faiblesse apparente du ministère autrichien, et dans sa position respective à celle de l'Autriche, et dans celle des alliés imposants dont elle marchait environnée. Mais le moment favorable est passé et tous ces avantages, réels alors, n'existent plus

(1) Guerre de la succession d'Autriche.

aujourd'hui. Maintenant quel doit être son embarras? Il est clair que l'Angleterre ne cherche que son intérêt et que celui de la Prusse ne lui tient à cœur qu'autant qu'ils se confondent. Il existe entre ces deux puissances un rapprochement presque antinaturel, et qui est l'effet du caprice de certains individus, et bien aussi un peu des circonstances, plus que celui des convenances politiques. Jamais une liaison permanente entre ces deux cours ne fut possible, de l'avis du feu roi, et certes le grand Frédéric se connaissait en politique. Il faut à l'Angleterre, pour amie sur le continent, une puissance qui lui donne une considération plus assurée, moins précaire, et non pas une puissance en quelque sorte factice, pour laquelle il faudra qu'elle se ruine et s'écrase. Si elle a déjà fait de si grands sacrifices, si elle a soutenu des charges si onéreuses dans le temps de ses liaisons avec la cour de Vienne, comment peut-on présumer que la Prusse, que sa propre politique engage dans les intérêts les plus vastes et les plus difficiles à ménager, ne lui soit, si l'Angleterre ne prend pas préalablement d'autres mesures, une amie au moins aussi préjudiciable que l'Autriche l'a été?

Mais ces possibilités n'ont point échappé au ministère britannique. Il est aisé de voir que l'Angleterre procède, presque toujours, pour ses propres intérêts ; et qu'abandonnant presque totalement à la Prusse le soin de débattre les siens propres et de se procurer des avantages particuliers, elle marche vers chaque cour, un traité de commerce à la main. Des personnes instruites assurent qu'une de ses conventions avec la Prusse était d'entrer, l'été dernier, dans la Baltique avec une flotte, pour y protéger les armes de la Suède et que l'espoir de terminer un traité de commerce avec la Russie, espoir que cette puissance avait nourrie à dessein, l'avait toujours arrêtée. Mais l'on se rappellera que lors de la déclaration que les puissances alliées arrachèrent au Danemark, il fut stipulé que les dites puissances ne prendraient aucune part à la guerre tant que le Danemark s'abstiendrait lui-même de s'y mêler. L'Angleterre en agissant alors eût donc délié le Danemark de ses obligations, et ce n'est point ce qu'on voulait faire. Il n'en est pas

moins vrai que l'Angleterre s'occupe surtout de ses vues mercantiles; elle n'en avait point d'autres envers la Porte, lorsqu'elle l'a portée à déclarer la guerre et lorsqu'elle a appuyé la convention de Reichenbach.

II

Les progrès des Russes. — Prise d'Ismaïla par Souvarow. — Varna est menacé. — Position critique des Turcs; ils ne peuvent refuser une paix directe avec la Russie. — Rupture du congrès de Sistova. — Situation des différents États de l'Europe.

Léopold voulait la paix, par goût d'abord et ensuite par nécessité, pour garder une pleine liberté de mouvements et pacifier les provinces belgiques, d'où l'armistice de Giurgévo (septembre 1790-mai 1791) et la paix de Sistova (4 août 1791). Les Russes étaient donc seuls en face des Turcs, ils pouvaient poursuivre leurs succès croissants. Et pourtant Catherine, comme l'indique parfaitement M. de Bray, allait signer la paix, une paix moins avantageuse qu'elle aurait pu l'obtenir. Elle avait craint l'opposition de la Prusse, la diversion créée par la Suède; elle redoutait maintenant une intervention anglaise. Le 28 mars 1871, William Pitt déposait aux Communes une demande de crédits pour agir en Orient. D'autre part, les affaires polonaises allaient détourner l'attention de Catherine II de Constantinople et absorber celle des cours de Vienne et de Berlin. Les affaires de la Pologne, comme en 1772, devaient sauver la Turquie; et, cette fois leur influence allait avoir une portée imprévue sur les destinées de la France et de l'Europe.

27 janvier 1791 (1).

La manière dont l'Autriche élude l'exécution de certaines parties de la convention de Reichenbach profite aussi largement aux armées et à la politique de la Russie. Le prince Potemkine a redoublé d'activité, il a continué les opérations au milieu de l'hiver et les prises de Kilia, d'Isacdchi et enfin, le 22 décembre dernier, de l'importante place d'Ismaïla, où 20,000 Turcs

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

ont été massacrés, et où le général Souvarow (1) a remporté une nouvelle couronne, prouvent assez que l'on a trop attendu pour réduire la Russie au parti d'accepter le *statu quo* que les puissances médiatrices avaient proposé pour base de tout arrangement. L'armée navale russe doit s'être déjà portée sur Varna, en même temps que le corps de Souvarow s'avance par terre pour investir cette place (les troupes sont entrées en quartier d'hiver et Potemkine est parti pour Pétersbourg). Varna est à environ 50 lieues d'Ismaïla, et s'il est vrai que les Russes soient déjà devant ses murs, elle prise, ils ne sont plus séparés de Constantinople que par un espace de 60 lieues, et cet espace n'est protégé par aucune forteresse, par aucun moyen de défense. Le Grand vizir s'est retiré dans les gorges de l'Hémus, mais il a tout perdu s'il a laissé pénétrer Souvarow jusqu'à Varna. D'ailleurs, son armée est considérablement diminuée et les subsistances sont extrêmement rares dans ces défilés étroits et arides de la Thrace, où l'on plaça jadis un Orphée pour civiliser les hommes et où ils vont encore, à la fin de ce dix-huitième siècle, si vanté, s'égorger pour la fantaisie de quelques ambitieux.

La saison rend encore les circonstances plus critiques pour les Turcs. Ils ne sont point accoutumés aux campagnes d'hiver, et pour comble de disgrâce, les Grecs, dont on fait monter le nombre à plus de 150,000 dans les alentours de Constantinople

(1) Pierre-Alexis Wasiliowisch, comte Souwarow ou Souvorow-Rimnitzkoi, feld-maréchal russe, né en 1730. Prit part à la guerre de Sept Ans, commanda l'assaut de Cracovie en 1768 et battit les confédérés à Stralovitz en 1770. Puis il entra en campagne contre les Turcs en 1773. Gouverneur de Crimée en 1785, il se distingua particulièrement lors de la nouvelle guerre russo-turque qui devait aboutir à la paix de Jassy, surtout, comme le dit M. de Bray, dans le siège d'Ismaïla (1790). Plus tard, comme nous le verrons plus loin, il fut appelé à réprimer les troubles de Pologne (1794) et en 1799, il fut envoyé, sous Paul Ier, avec 30,000 hommes en Italie pour y combattre les Français; il les battit à Cassano, à la Trébia, à Novi. Mais le conseil aulique ayant arrêté ses opérations en Italie et ayant dirigé les troupes russes, par la Suisse, contre Masséna, Souvarow, attaqué par les Français dans des conditions défavorables, fut refoulé et dut exécuter une retraite des plus difficiles vers Coire, à travers neiges, ravins et précipices; il subit de grandes pertes en hommes et en matériel, son armée fut réduite à 10.000 hommes.

Rappelé en Russie par Paul Ier, il ne reprit plus part aux opérations des Russes. Il avait reçu le nom de *Rimnikski*, et d'*Italiski* en mémoire de ses victoires.

seulement, ménagés et travaillés depuis longtemps sous main par le prince Potemkine, n'attendent que son approche pour se soulever et porter le dernier coup au trône chancelant des Sultans. Un malheur n'arrive jamais seul; au moment marqué pour la chute des empires, il semble que les instruments de leur perte se multiplient et sortent du sein même de leurs moyens de défense. On assure que le peuple est, à Constantinople, dans un état d'insurrection inquiétant. Cela ne paraîtra point extraordinaire à qui connaît le caractère des Turcs, leur système religieux, la distribution civile et politique de leur gouvernement et la police d'une masse telle que Constantinople Nous avons éprouvé à Paris jusqu'où peuvent s'étendre les mouvements d'une impulsion quelconque une fois donnée à ces grands rassemblements d'hommes (1).

Tant de tristes considérations présagent avec quelque vraisemblance le coup terrible que Catherine II va porter au malheureux Sélim. Il n'y a que deux moyens d'en prévenir l'atteinte, ou une promptitude aujourd'hui presque impossible dans l'intervention de la Prusse ou de l'Angleterre en faveur de la Porte, ou (ce qui serait plus vraisemblable) une paix séparée et subite avec la Turquie, dans laquelle l'Impératrice, suivant le même plan qu'à Véréla, écarterait toute médiation et dicterait au monarque ottoman des conditions moins brillantes qu'elle ne semble pouvoir s'en promettre du succès de ses armes, mais plus solides et plus sûres (2). Cette marche pourrait terminer les hostilités et prolonger encore en Europe le terme de l'existence de cet empire qui la fit jadis trembler. Je ne doute point que le Grand Seigneur ne l'adopte, car lorsque la Russie victorieuse lui dit : si vous attendez le secours des puissances qui veulent être médiatrices entre vous et moi, j'use de tous mes avantages

(1) La Commune à Paris, en mars 1871, après la levée du siège par les Allemands, en est aussi un terrible exemple.

(2) C'est effectivement la ligne de conduite que suivit Catherine II; malgré Potemkine, qui voulait continuer la guerre, elle se contenta d'Otchakoff et commença à masser ses troupes du côté de la Pologne sous Soltikof que devait soutenir Potemkine, afin de réduire cette république à sa merci, quand elle serait parvenue à engager l'Autriche et la Prusse dans les affaires de la France.

et je vous poursuis à outrance; si, au contraire, vous repoussez leur médiation et si vous voulez directement et immédiatement traiter avec moi, je vous offre une paix que vous achèterez par de médiocres sacrifices. Peut-il balancer? C'est donc à des dispositions de cette nature que l'on doit attribuer selon moi, avec plus de vraisemblance qu'à une retraite non motivée de M. de Lucchésini, la rupture du congrès de Sistova. Cette retraite en est la suite et non la cause. Il est certain que la correspondance entre le prince Potemkine et le Grand vizir s'est renouée de nouveau et sur cette nouvelle les plénipotentiaires turcs au congrès auront déclaré qu'ils ne pouvaient entrer préalablement dans aucunes mesures qui pussent contredire les arrangements qui seraient pris par le premier ministre ottoman et le maréchal général russe. Ce n'est qu'après cette déclaration que le congrès aura été rompu. En effet, que restait-il à faire aux plénipotentiaires de Sistova? On voulait déterminer les cessions à consentir entre les différentes puissances. Mais il a été décidé à Reichenbach que l'Empereur rendrait tout, ou presque tout. Quant à la Russie, il n'était pas en leur pouvoir de fixer la mesure de ses prétentions. Le plus probable est qu'on aura voulu rompre absolument l'alliance entre les deux cours impériales et forcer Léopold à suivre un plan de politique nouveau. Mais il était déjà trop tard, et sans doute l'Empereur n'aura point voulu consentir à entrer dans un système d'opérations et de sacrifices, dont l'enchaînement eût été trop avilissant pour sa gloire, trop humiliant pour ses forces et sa dignité.

29 janvier.

Le peu de sympathie du prince de Kaunitz pour les puissances alliées, particulièrement pour la Prusse, le mécontentement continu de la nation hongroise contre les résultats de la convention de Reichenbach, sont autant de causes qui ont, indépendamment de considérations plus puissantes, dû agir fortement sur l'esprit de l'Empereur. Je ne doute point qu'il ne restitue les conquêtes qu'il a faites; et, quoique cette restitution soit

un acte de justice, puisqu'il a promis de la faire, je pense qu'elle sera bien suffisante pour donner aux yeux de l'Europe une grande preuve de sa modération. Il faut uniquement songer aux circonstances et jeter les yeux sur la carte pour s'en convaincre, et trois campagnes aussi coûteuses en hommes et en argent, auront bien payé la démolition de Belgrade et la cession du district de l'Unna (1). Sans doute la Russie n'eût pas été portée à se contenter à si bon marché et il n'est pas douteux que le prince Potemkine n'insiste, abstraction faite de l'abandon indéfini de la Crimée, sur la cession d'Oczakow et d'Akermann.

Je m'en tiens à la possibilité, à la vraisemblance d'une paix séparée entre la Porte et la Russie. Si cette paix doit avoir lieu, l'époque n'en saurait être éloignée, il faut même qu'elle soit ratifiée avant le printemps. Notre ambassadeur insiste pour ce dernier parti et c'est, en effet, le meilleur que la Porte puisse prendre. Car, qui pourrait lui répondre de l'issue de la guerre que les puissances alliées feraient pour la soutenir? Je suppose que cette guerre se fasse. Par où attaquera-t-on la Russie? Si le Danemark tient ferme, alors la Baltique est fermée pour les Anglais, et cette puissance a de fortes raisons de rester attachée à la Russie, si celle-ci l'exige.

Le bruit de l'alliance entre les cours de Stockholm et de Pétersbourg n'est plus un bruit douteux ; et quelles que soient les démarches des cours médiatrices envers le Danemark, j'ai peine à croire qu'il se laisse entraîner à leurs propositions. L'exemple de l'abandon où on a laissé la Suède est trop récent. J'ai vu une lettre du Roi Gustave à ses ministres, où il prouve clairement qu'il n'a fait sa paix avec l'Impératrice qu'après des tentatives réitérées et inutiles auprès de la Prusse, pour qu'elle eût a agir en Livonie, comme elle le lui avait promis, et à lui fournir des secours pécuniaires qui lui étaient indispensables pour continuer la guerre. La Cour de Berlin promettait et différait toujours. Elle demanda dans le mois de juin 1790, un délai d'un mois pour se déterminer à faire agir le corps que le général Henckel commandait en Livonie, et ce terme expiré, le général

(1) Conforme aux stipulations de la paix de Sistova du 4 août 1791.

Henckel n'agissant point, n'ayant reçu aucun ordre à cet égard, les subsides manquant au Roi qui avait sans cesse de nouvelles difficultés à surmonter, il signa, le 14 août, une paix nécessaire et glorieuse.

C'est donc la faute de ses alliés qui l'ont laissé échapper et se sont ainsi privés d'un coopérateur actif et très embarrassant pour la Russie. Aujourd'hui la Suède rassemble des troupes vers le Danemark, sans doute pour le protéger en cas d'invasion de la part des Prussiens, s'il reste uni à la Russie; ou pour le contenir, s'il se jette du côté des puissances alliées, et peut-être s'emparer du Sund et de la Norwège; on ne peut, en effet, présumer que Gustave s'implique dans cette guerre sans espoir d'obtenir quelques avantages. La Russie le flatte, dit-on, de celui de lui faire restituer la Poméranie si leurs armes sont heureuses; et si le Danemark leur était contraire, ce serait sur lui principalement que le Roi asseoirait ses projets de conquêtes. Quant à la Russie, soit du côté de la Livonie, soit du côté de la mer Baltique, elle est bien gardée et peut facilement repousser toute attaque. Celles qu'on pourrait lui livrer dans la mer Noire lui seraient peut-être plus sensibles, mais les Anglais n'y sont point encore et il faut voir jusqu'où le succès des armes russes s'étendra avant leur entrée dans cette mer. Si les Russes prennent Constantinople, ils ferment le passage des Dardanelles, comme les Danois peuvent fermer celui du Sund, et ces deux portes tenues closes, que deviennent les tentatives des Anglais? D'ailleurs, il faudrait non seulement qu'ils y envoyassent une flotte, mais encore des troupes de débarquement et, pour tout cela, il faut du temps et de grands moyens.

Tout cela montre que rien ne peut empêcher les Russes d'obliger les Turcs à une paix séparée.

Si nous jetons les yeux du côté de la Pologne, si nous considérons l'état d'agitation où elle se trouve, le mauvais état de ses finances, l'indiscipline de son armée, la division des partis qui la gouvernent, parmi lesquels celui qui tient pour la Russie prend tous les jours plus d'ascendant, nous serons obligés de reconnaître que cette malheureuse république, lancée par un

voisin ambitieux et inquiet dans un cercle d'opérations trop vastes, trop pesantes pour ses facultés, s'agite en quelque sorte sur ses ruines, et laisse échapper d'une main les rênes d'un gouvernement qui se détruit, tandis que de l'autre elle s'efforce en vain d'écarter les ennemis qui la menacent et de caresser les amis qui la précipitent vers sa ruine. C'est donc un bien mauvais allié pour la Porte et une ressource illusoire pour la Prusse, du moins dans le système de l'amitié contractée entre ces deux États.

D'un autre côté, que signifient ces emprunts que l'Empereur continue à Francfort et à Gênes, un autre de 20 millions de florins qu'il vient d'ouvrir nouvellement à Genève, les dispositions militaires faites en Moravie, enfin ces mesures prises au milieu de toutes ces négociations? Il est certain que l'idée que l'on a de la sagesse de ce prince, de son amour pour la paix, donnent à ces opérations beaucoup de confiance, et les étayent sur la base si importante du crédit public. Les effets publics prennent, à Vienne, la plus grande faveur ; la banque de cette ville est dans le plus grand état de prospérité et les capitalistes, effrayés du désordre qui règne dans les finances des autres États, s'empressent d'y porter leurs fonds. Ne serait-il pas possible que l'empereur, aujourd'hui raffermi sur son trône, cherchât à devenir le seul médiateur de tous ces grands différends, et sans prendre part à la guerre, si elle doit avoir lieu se mît à même d'être l'arbitre d'une paix qui serait bientôt devenue nécessaire aux puissances belligérantes?

30 janvier.

Jamais, non jamais, l'Europe n'offrit un aspect plus agité, plus incertain. Jamais sa politique ne fut plus confuse, plus épineuse, ses intérêts plus croisés, plus indécis, ses révolutions plus prodigieuses et plus importantes. Ah! si la France existait encore, tout cela ne serait pas! Et les peuples éclairés par leurs longs malheurs sur les véritables sources de leur bonheur et de leur tranquillité, devraient montrer moins d'indifférence sur le

sort d'une nation dont la gloire et la prospérité étaient invinciblement liées à la prospérité du reste du monde.

Je me résume et je conclus (1) que 1° la Russie fera très vraisemblablement sa paix séparée avec les Turcs et cela avant le printemps prochain, et aux conditions indiquées ci dessus; 2° que cette détermination est la véritable cause de la rupture du congrès de Sistowa; 3° qui si cette paix séparée s'effectue, les projets d'hostilités de l'Angleterre et de ses alliés deviennent nuls et vains, vu qu'il n'y aurait rien à gagner, ni pour les uns, ni pour les autres; 4° que la Prusse a agi dans tous le cours de ces événements d'une manière peu avantageuse pour ses intérêts, tant en ne soutenant pas le Roi de Suède, après les promesses qu'elle lui avait faites d'agir offensivement en sa faveur, qu'en s'associant à la Pologne; surtout en laissant indécis les points les plus importants de la convention de Reichenbach, ceux pour lesquels elle avait été faite et dont l'exécution pouvait seule assurer le repos de l'Europe; et enfin en différant, en négociant de tous côtés, au lieu d'agir efficacement dans les moments où elle pouvait le faire avec la certitude du succès; 5° que l'Autriche, remise du trouble extrême où elle était plongée il y a un an, raffermie par le succès inespéré qui a couronné ses armes dans les Pays-Bas, et ses opérations dans l'Empire, se mettra en mesure de se soustraire aux nécessités sous lesquelles elle avait été obligée de plier à Reichenbach, et peut-être de dicter les conditions de la paix, si la guerre a lieu entre les puissances alliées et la Russie, la Suède et le Danemark; 6° que la Russie, après quatre campagnes dans lesquelles elle a perdu 164,000 hommes et englouti plus de cent millions de roubles, présente cependant encore la contenance la plus redoutable, tant sur la Baltique qu'en Livonie, où une armée de 70,000 hommes est rassemblée sous les ordres du général Soltikow et en Turquie où l'armée du prince Potemkine marche de conquêtes en conquêtes. Que c'est cette puissance qui a déployé la politique la plus analogue aux circonstances, la mieux raisonnée, la mieux calculée sur les événements, les possibilités, et la mieux combi-

(1) On sait que la plupart de ces prévisions se réalisèrent peu de temps après qu'elles furent exprimées par le chevalier de Bray.

née avec ses opérations militaires; 7° enfin que le résultat de cette guerre terrible sera nécessairement un accroissement quelconque de territoire pour l'Autriche et surtout pour la Russie, tandis qu'il est au moins douteux que la Prusse y gagne quelque chose, si ce n'est Thorn et Dantzig, qu'elle arrachera à la malheureuse Pologne; tandis que l'Angleterre ne retirera d'autre fruit de ses démarches que quelques conventions commerciales avec la Porte dont l'avantage sera certainement bien réduit. Si tel est le résultat de la guerre, calculez les profits de cette longue et pénible lutte, pour les États même qui y gagneront le plus, mettez-les en parallèle avec les sacrifices de tout genre qu'elle a occasionnés et jugez.

III

L'affaire des princes possessionnés. — L'alliance de la France et de la Russie est nécessaire à l'équilibre politique en Europe.

M. de Bray a déjà abordé la question des princes possessionnés d'Alsace. Le conflit devenait insoluble, à la suite du décret du 28 octobre, rendu sur le rapport de Merlin de Douai et la proposition de Mirabeau. Ce décret confirmait les droits de la France basés sur des titres nouveaux : le suffrage des populations. Les Alsaciens s'étaient annexés librement à la France, c'est de leur consentement qu'elle possédait l'Alsace.

Comme le marque très bien M. de Bray, l'Empereur, lui, se déclarait lié par les traités et les invoquait; si l'Assemblée persistait dans ses prétentions, c'était inévitablement le conflit avec l'Empire. L'affaire des princes possessionnés qui surexcita en France le sentiment national et raviva les vieilles haines contre la maison d'Autriche, fut une des causes de la guerre de 1792.

M. de Bray redoute la guerre. Il craint que l'Autriche, soutenue par l'Angleterre et la Prusse, n'engage les hostilités, non pas pour défendre les droits des princes possessionnés, mais pour démembrer la France. Tel fut, du reste, le caractère que prit la première invasion.

Si malgré tout la guerre éclate, il n'y voit qu'un remède, l'alliance avec la Russie, c'est l'unique moyen pour lutter utilement contre les puissances de l'Europe centrale alliées ou non à l'Angleterre. C'est l'application d'un principe de sécurité et d'équilibre, vrai en tout temps, qui permet à certaines puissances, en se groupant, d'écarter la pré-

dominance des autres Dès 1791, M. de Bray indiquait la nécessité de l'alliance franco-russe, qui avait échoué sous Pierre Ier et sous Elisabeth, dont Napoléon Ier devait se servir pour satisfaire ses ambitions particulières, et dont la troisième République a très heureusement fait un instrument de paix en Europe.

2 février 1791 (1).

Après ces importantes questions relatives à l'Orient, il est nécessaire encore de s'occuper des droits et intérêts du corps germanique, objet digne de la plus haute considération et par les questions juridiques qu'il oblige à discuter et par les conséquences qu'il pourra entraîner. Je veux parler de l'affaire des princes possessionnés en Alsace et de leurs réclamations contre les décrets de l'Assemblée nationale.

Les premières de ces réclamations furent communiquées à la Convention par le roi Louis XVI, le 18 septembre 1789. Elles étaient faites contre les décrets des 4, 6, 7, 8 et 11 août de cette année. Depuis, il y en a eu d'autres qui se sont succédé contre les décrets du 15 mars 1790 et autres, et en dernier lieu, contre celui du 28 octobre, même année, rendu sur le rapport de M. Merlin, de Douai, et qui dispose que l'on fera négocier auprès des princes possessionnés pour leur proposer des indemnités en dédommagements des privilèges et droits honorifiques et utiles dont les décrets de l'Assemblée nationale leur enlevaient la jouissance, sur la partie de leurs domaines enclavés dans les limites de la monarchie.

Depuis l'ouverture de la Diète, il s'est passé peu de séances où il n'y ait eu des *dictatures* ou réclamations des différents États, faites à cet égard. Plusieurs des intéressés cependant n'ont point encore eu recours à cette voie, par des motifs d'amitié ou d'attachement envers la France ; tels sont Bade, Wurtemberg, etc. ; ou par d'autres considérations jointes à celles-ci, tels que Deux-Ponts, qui nous doit 2,000,000 de livres qu'il craint qu'on lui redemande s'il joint ses protestations à celles des autres.

L'empereur a écrit, en date du 14 décembre 1790, une lettre

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

latine, expédiée en la chancellerie de l'empire à Vienne, pour prier le roi de France de faire en sorte que les traités fussent exactement observés et que les décrets de l'Assemblée nationale n'atteignissent point les terres qui sont restées dans le bien de l'empire; enfin qu'il remît tout sur le pied établi avant la révolution et conformément aux traités.

La réponse à cette lettre n'ayant point été satisfaisante, il est certain que l'Empereur a autorisé son concommissaire à la Diète, le baron de Leykam, à notifier que la Diète pourrait se préparer à prendre l'affaire d'Alsace en délibération et que, quel qu'en fût le résultat, il en faciliterait l'exécution.

Ces mesures sont tout à fait constitutionnelles et légales, et l'Empereur ne pouvait se dispenser de les prendre. Ce qu'on pourrait donc répondre en France sur ses intentions pacifiques, ne changerait rien à la réalité de ces mesures. Il est indubitable que les démarches de forme et de droit se suivront désormais avec rapidité. Il est indubitable que le résultat de ces démarches et des délibérations du corps législatif de l'empire, sera contraire aux décrets de l'Assemblée nationale et qu'il amènera une déclaration de guerre formelle, si la France se refuse à remettre les choses sur l'ancien pied.

Cette déclaration faite, les cercles s'assembleront pour déterminer leur contingent à l'armée de l'empire. Mais les conclusions du manifeste germanique ne pourront que porter la plus grande atteinte à notre existence politique dans ce pays, et nous faire déchoir d'abord du rang de garant de la paix de Westphalie en attendant qu'on nous enlève, ou qu'on agisse pour nous enlever, les différentes provinces qui nous ont été cédées. La crainte que l'on a d'une guerre de l'empire contre nous est donc fondée si on la considère à ce point de vue, mais ces invasions dont on parle en France comme déjà imminentes sont vraiment exagérées. Les résultats mêmes de cette guerre sont très difficiles à prévoir et à déterminer.

L'empire agira donc politiquement en se résolvant contre nous à une guerre qui l'entraînera dans des sacrifices bien plus grands que ne l'eût été celui des droits dont nous le privons. D'ailleurs, si ces droits sont peu pour le corps pris collective-

ment, ils sont beaucoup pour les États séparés auxquels ils appartiennent et ces États ne se donneront aucune relâche qu'ils n'aient, en vertu de la constitution germanique, armé tous les autres pour défendre leur cause. Et, quant à nous, cela tient d'une manière intime aux conditions de notre droit public, fondé sur des traités dont tous les articles doivent être rompus, ceux qui sont à notre profit comme ceux qui sont au profit de l'Allemagne. Ainsi vous jugez où cela peut nous entraîner.

Sans doute les mesures que l'on prendra à la Diète exigeront encore du temps avant d'être conduites à maturité. Mais soyez sûr que les délibérations de forme tarderont peu à être prises. L'affaire, depuis dix-huit mois, a été éclaircie par une foule de mémoires qui l'ont discutée dans tous les points et sous tous les sens. La disposition des esprits ne peut être douteuse, ainsi le parti que l'on prendra ne l'est point non plus.

L'Empereur n'agira, dans tout cela, que comme chef de l'Empire, cela ne l'empêchera point de suivre et de ménager, avec les autres puissances, les grands intérêts dans lesquels il est impliqué ; mais une fois que le manifeste de l'Empire nous aura déclarés ennemis du corps germanique, cette disposition des choses causera en France la plus vive fermentation et les troubles les plus dangereux. L'Alsace et la Lorraine surtout, où le nombre des mécontents est prodigieux et s'accroîtra encore par les circonstances, seraient inévitablement le théâtre des plus vives dissensions. Or, je vous le demande, à quoi aboutiraient ces levées gigantesques de 1,400,000 soldats ? Nous ne sommes plus au temps des Artaxercès et l'on sait qu'il faut au moins pouvoir nourrir les gens qu'on fait marcher. Attaquerait-on les Pays-Bas autrichiens ? Mais alors ce serait forcer l'Empereur à se déclarer contre nous et lui mettre les armes à la main pour l'attirer dans les provinces que la maison d'Autriche ne voit qu'avec regret en notre puissance. Ne serait-il pas possible alors que la Prusse, excitée par des vues d'une ambition que l'Empereur favoriserait d'autant plus volontiers qu'elle servirait d'excuse et de soutien à la sienne, *s'unît à lui*, et d'une guerre défensive au nom de l'Empire, *en fît une offensive contre nous*, dont le but serait de démembrer la monarchie ?.... Tandis qu'il

serait si simple et si sage d'excepter des décrets ce qui doit en être excepté, et de ne point appeler, dans les moments d'une régénération pénible, les divisions et les guerres extérieures, au secours, pour ainsi dire, des guerres et des divisions intestines. En suivant ce plan, on aurait pu espérer de conserver la paix, ou du moins d'éviter les secousses terribles que produira ce conflit de tous les intérêts dans les commencements d'une révolution inouïe qui compte déjà tant d'adversaires et sous laquelle, dans un royaume peuplé de 24,000,000 d'habitants, le Roi, pour me servir de l'expression de l'Impératrice de Russie, est le seul individu qui obéisse à la loi. Ces démonstrations, d'une vigueur déplacée, pourront donc justifier le sentiment de l'Empereur qui a toujours pensé qu'une contre-révolution ne pouvait s'opérer en France, que lorsque la guerre civile y ayant commencé, les puissances du dehors pourraient y porter les derniers coups. Veuille le ciel détourner de notre patrie cette accumulation de malheurs ; *il existe encore pour elle de grands moyens de salut et même de gloire*, mais il faut qu'on en revienne à des principes plus sages, à des plans mieux combinés... On y reviendra, car l'erreur fatigue à force d'aveugler. Trop de bons citoyens veulent la paix, désirent un ordre de choses plus calme, plus analogue à nos relations, à nos besoins généraux et particuliers, pour que le résultat de ce concours de volontés ne soit pas le rétablissement de l'ordre. — On a besoin de nous dans l'Europe. Les systèmes de politique incertains et vacillants doivent enfin se fixer. Les liaisons éphémères contractées entre les différentes puissances, doivent faire place à des rapprochements mieux combinés et plus naturels. *L'Autriche retournera aux Anglais* ses anciens alliés, le Cabinet de Vienne penche avec raison vers cette union. Mais il faut un contre poids à ces deux puissances et il n'y en a point de plus convenable *que notre alliance avec la Russie* dont nous avons besoin et qui a besoin de nous. Elle nous livrera ses chanvres, ses bois, nous lui donnerons nos vins, nos ouvrages manufacturés *et notre argent.* Elle nous donnera dans le nord la considération qui nous est nécessaire, nous la lui procurerons dans le midi. Nos flottes protègeront les siennes contre la supériorité de celles des Anglais, notre marine marchande

suppléera à l'insuffisance de la sienne et frêtera son commerce dans les différentes mers. Nous nous reposerons sur elle du soin d'enchaîner à nos intérêts réciproques la Suède, le Danemark, la Pologne, ces puissances secondaires qui nous épuisaient en subsides et nous fatiguaient par une succession de plaintes et d'ingratitudes continuelles, sans nous rendre aucun service réel. — Voilà l'esquisse du plan selon moi le mieux combiné pour le repos de l'Europe et le maintien des droits et libertés, soit du corps germanique, soit des puissances de troisième ordre, en Italie et ailleurs.

Ratisbonne, 29 avril 1791 (1).

Mme la princesse de la Tour qui va, ce me semble, toujours en mieux pour les grâces, la bonne mine et la santé, m'a envoyé la lettre dont Votre Altesse Sérénissime m'a honoré le 20 dernier. Je ne répète point mes remerciements, je ne réitérerai point les assurances que j'ai données à Votre Altesse de la perpétuité de ma reconnaissance pour les marques de bonté qu'elle me donne, c'est une fois pour toujours et mes sentiments sont aussi invariables que vos vertus.

J'avais raison de vous dire, Monseigneur, que le décret de commission n'arriverait pas avant un mois; ma dernière lettre est datée du 29 mars, le décret est arrivé le 25 de ce mois. La teneur de ce décret est plus ferme que je ne l'aurais cru d'abord. L'Empereur, après avoir exposé les demandes qui lui ont été faites par le collège électoral pour interposer sa médiation dans l'affaire des princes et rapporter sommairement ce qu'il a fait à la suite de cette invitation, engage les États de l'Empire à lui donner un avis sur cette matière et les presse de prendre une résolution ferme et décidée, enfin de pourvoir aux mesures les plus convenables pour que justice soit rendue aux princes qui la réclament. Cette démarche peut enfin brouiller décidément les deux empires. Il paraît qu'en France on n'est nullement décidé à reculer et l'on s'obstine à dire, à publier que l'Empe-

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

reur n'a aucun droit de se mêler des dispositions qu'il plaît à la nation de prendre dans son intérieur, que ce sont des affaires purement domestiques qui ne regardent personne, qu'enfin si les princes refusent l'indemnité, on n'en suivra pas moins le plan constitutionnel qu'on s'est formé. La réponse du Roi à l'Empereur était conçue dans cet esprit et elle était rédigée en français, ce qui est contraire au formulaire adopté de tout temps pour les affaires de l'Empire et au protocole de la chancellerie impériale où tout s'écrit en latin; mais nos philosophes du comité diplomatique auront trouvé trop pédant d'écrire en langue de collège à la fin du XVIII[e] siècle et ils ont sabré cet usage comme beaucoup d'autres. Vous sentez que de tels procédés sont peu faits pour ménager un rapprochement, il faut qu'on recule de l'un ou de l'autre côté; j'espère que ce sera du nôtre, mais que ce sera de la bonne manière.

Ce qui me fortifie dans cet espoir, ce sont les instructions qui ont été remises au ministre d'Autriche, instructions en vertu desquelles M. de Borié a proposé une question additionnelle aux cinq dont j'ai parlé à Votre Altesse. Le sens de cette question est que, dans le cas où les choses changeraient en France et où le Roi, que l'on suppose avoir été entraîné au delà de la mesure, recouvrant l'exercice libre et plein de son autorité, remettrait les choses sur l'ancien pied, il serait peut-être de la justice et de l'intérêt de l'Empire de cesser toutes réclamations et toutes mesures hostiles contre la France, étant supposé que l'on en fût venu à ces extrémités. Le sens de cette proposition ne peut être douteux, il jette un beau jour sur les intentions de l'Empereur. Si l'on rapproche les démarches des événements, si l'on calcule les retards qui ont été apportés à l'envoi du décret de commission lequel est arrivé dans un moment où la délibération qu'il provoque ne pouvant, suivant l'usage, s'ouvrir que dans six semaines, donnera aux grandes affaires du nord le temps de prendre une tournure décidée; si l'on réfléchit que ce décret a été envoyé pendant le cours de son voyage en Italie, où il a sûrement vu un personnage très important pour la France et qu'il avait écarté de Vienne pour ne point exciter de soupçons, si l'on songe à la manière dont la reine de Naples a traité M. de

Bombelles (1), aux préparatifs de l'Espagne, surtout aux craintes qui agitent aujourd'hui la faction démocratique en France, on pourra en déduire que l'on en est enfin venu au moment de frapper de grands coups.

Cependant, il faut encore un certain temps avant que les mesures de forme soient remplies. Il y a plusieurs États de l'Empire qui ne sont rien moins que disposés à des démarches de rigueur ; notez que ces États sont précisément ceux dont les cabinets ont le plus d'affinité avec le cabinet de Berlin, ce sont ceux de Hanovre et de Dresde. Or, les sentiments de l'Angleterre dans les affaires générales ne sont point douteux et quoique la Saxe se soit déclarée pour la neutralité, on n'ignore point que son système politique la rapproche plus de la Prusse que de l'Autriche, du moins pour les circonstances présentes. Ces deux électorats, et sans doute encore Cassel, Mecklembourg et autres, voteront donc pour un parti mitigé; on proposera des démarches pacifiques avant d'entreprendre une guerre qui pourrait avoir de grandes conséquences.

IV

La paix avec la Turquie. — Catherine II et Potemkine. — La Russie fera sa paix séparée avec les Turcs. — La Révolution de Pologne.

Encore au printemps de 1791, la question d'Orient occupe les cabinets d'Europe plus que la Révolution française qui les inquiète médiocrement. La paix est probable parce que la Russie la veut. Mais l'Angleterre la laissera-t-elle acquérir des possessions sur le Danube ? La Prusse ne va-t-elle pas soutenir l'Angleterre et continuer la politique précédemment indiquée ? Ce sont surtout les affaires de Pologne qui vont amener, imposer même la solution de ces questions et exercer,

(1) Marquis Marc-Marie de Bombelles. D'abord capitaine dans le régiment des hussards de Berchiny, il entra dans la diplomatie. Fut ministre de France à la Diète, ambassadeur en Portugal, en 1785, puis à Venise, en 1789. En décembre 1790, il refusa de prêter le serment exigé des fonctionnaires publics par l'Assemblée et fut déposé. Sa décision fut approuvée de tous les monarchistes en Europe et la Reine de Naples lui fit une pension de 1,000 ducats. C'est à cette faveur-là que fait allusion M. de Bray. Plus tard il devint évêque d'Amiens (1819) et aumônier de la duchesse de Berry (1822).

comme nous l'avons déjà fait remarquer, une influence prépondérante sur les événements politiques qui vont se dérouler en Europe.

Ratisbonne, 11 mars 1794 (1).

Madame la Princesse de la Tour m'a fait l'honneur de me remettre chez le Prince père, où je me trouvai au moment de son arrivée, votre aimable épître du 1er mars. Depuis ce moment, j'ai eu plusieurs fois l'honneur de la voir et la vivacité des plaisirs qui signalent d'ordinaire les derniers jours du carnaval n'a point altéré sa santé qui est aujourd'hui meilleure que jamais. Elle a eu la bonté d'entrer avec moi dans quelques détails sur votre genre de vie d'Hildburghausen. Ce que Votre Altesse Sérénissime m'avait dit dans sa lettre à ce sujet, m'en avait donné déjà la plus précieuse idée et j'ai pensé bien des fois : pourquoi n'étais-je pas là? L'assurance que Votre Altesse a la bonté de me donner d'avoir quelquefois désiré de me voir, assurance que Madame la Princesse a confirmée, m'a comblé de joie, mais cette joie est un regret de plus, car qu'est-ce que la jouissance idéale d'un bien qu'on n'a point possédé?

A présent, Monseigneur, je commencerai par dire à Votre Altesse que j'ai profité avec grand cœur de la permission qu'elle me renouvelle de supprimer l'étiquette, si elle n'est que l'indicatrice des distances, il est bien certain que je n'oublierai point celle qui nous sépare.

Votre Altesse rentrera bientôt dans un cercle plus voisin de la politique et pourra en suivre plus facilement les développements à Darmstadt qu'à Hildburghausen. Elle sera étonnée du conflit de possibilités, de probabilités qui s'agitent actuellement. Il est plus que probable que la paix se fera partout et la vivacité des armements qui se font en Russie et en Prusse, en annonçant des déterminations décidées, prouve que les choses se termineront comme on le prévoit depuis un an. La Russie veut faire sa paix séparée et elle la fera sans intervention d'aucune puissance. Ce point intéresse immédiatement sa gloire et sa dignité et elle fera

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

les plus grands sacrifices pour l'atteindre; mais les puissances alliées n'en seront pas moins la cause efficace et réelle des restitutions plus ou moins importantes que la Russie pourrait faire à la Porte. C'est le principal but de leurs démonstrations hostiles et ce but atteint, ce serait manifester un entêtement dangereux et puérile que d'en venir aux mains pour le plaisir douteux de faire inscrire, comme médiateurs et garants, leurs noms dans le traité qui pacifiera les deux puissances. Sans doute ces considérations n'auront point échappé à la Prusse et à ses alliés; et en raisonnant d'après ce calcul, il n'est pas douteux qu'on ne laisse à l'Impératrice de Russie la gloire de faire sa paix. L'Impératrice garderait donc la Crimée, Ocksacow et Ackermann. Peut-être insistera-t-elle sur la cession de la basse Arabie jusqu'au Danube, mais j'ai peine à croire que cet article puisse être admis. On assure que l'Angleterre s'oppose fortement à la cession d'Ocksacow, et que cette opposition retarde aujourd'hui la paix; mais si l'Angleterre la veut et la désire, il n'est pas douteux qu'elle ne se relâche sur ce point, dont la Russie ne peut se départir. L'Angleterre y songera plus d'une fois avant d'entreprendre une guerre qui accroîtra nécessairement d'une manière prodigieuse la somme de ses dettes et qui ne lui procurerait que des avantages douteux. Elle aura rendu assez de services à la Porte pour en obtenir de grands avantages commerciaux et les difficultés qu'elle élève sur Ocksacow ne sont qu'une ruse pour se donner envers la Russie l'air d'être très modérée en les supprimant.

L'Empereur ne tardera pas à consolider ses arrangements particuliers. Le plan qui avait été tracé à Reichenbach sera suivi; et le congrès de Sistova touche à sa fin. Des lettres de Vienne annoncent que le départ de l'Empereur n'aura lieu que le 25.

Au surplus, il a pris toutes les mesures possibles pour ne pas se laisser faire la loi et même pour l'imposer en cas de rupture. La cour de Vienne se rapproche de celle de Londres, et on parle d'un traité qui, faisant revivre l'ancienne politique, unirait de nouveau les deux cours.

La Prusse dispose tout pour la guerre, mais on regarde la paix comme certaine. Il est plus que probable que Thorn et

Dantzig lui seront cédées. Ces deux villes y trouveront leur avantage, et dans les arrangements de commerce dont il est question entre la Pologne et l'Angleterre et entre cette première et la Prusse, cette cession est établie comme un des premiers articles. La politique de cette dernière puissance n'a pas toujours eu l'activité et la stabilité de vues nécessaires aux grandes combinaisons dont elle a été l'instigatrice dans le but d'assurer des intérêts puissants. Le Roi souvent distrait et par ses goûts et par ses penchants, de ses graves occupations de souverain qu'il exerce pourtant lui-même, tantôt approuve un plan et tantôt le modifie. Bisschoffswerder (1) a dans son département les grâces de l'armée, les distributions d'une foule d'emplois; enfin, il a l'oreille du Roi et est consulté dans toutes les affaires. Cet homme, très actif et très habile, a su gagner la confiance du Roi. Il l'occupe de chimères théosophiques qui l'étonnent et le distraient et absorbent une partie de son temps. Pourtant, il a été écarté de la cour à la suite d'une intrigue dirigée, dit-on, par M^me^ Denow. M. de Hertzberg, qui a senti toute la puissance de ce favori, l'avait ménagé, et on assure qu'il a prié le Roi de suspendre l'ordre de sa retraite et qu'il a même contribué à son retour, que j'ai vu annoncé dans des lettres sûres, en date de Berlin, du 4. Ce n'est pas que je croie que Hertzberg et Bischoffswerder se conviennent particulièrement, mais l'un peut avoir besoin éventuellement de l'autre. Il paraît que le crédit du premier n'est plus ce qu'il a été ; on le regarde comme un homme nécessaire, mais ce n'est plus l'homme de confiance. M. de Hertzberg connaît trop bien les affaires de la monarchie pour que jamais on l'éloigne, mais je suis sûr que s'il se retirait, on ne chercherait point à le retenir. L'homme sur lequel le public même semble aujourd'hui asseoir le plus d'espérances est le comte Schulenbourg, ayant le département de la guerre. On dit que c'est un homme

(1) Baron Hans-Rodolphe de Bischoffswerder, gentilhomme saxon, entré au service de la Prusse à la fin du règne de Frédéric II. Devint un véritable premier ministre, grâce à l'affection qu'il avait témoignée à Frédéric-Guillaume lorsqu'il était prince royal. (Il faisait partie de la secte des Théosophes Rose-Croix). Il fut tout-puissant à la cour de Berlin pendant près de onze ans et fut plénipotentiaire au Congrès de Sistova et contribua beaucoup, avec lord Elgin, à décider la fameuse conférence de Pillnitz.

de génie, que le roi l'aime et que lors de la mort fatale de son cousin, il fut le premier à le rappeler sans attendre qu'on le lui conseillât, réparant ainsi les premiers torts qu'il avait eus envers lui.

Le comte Brühl, que nous avons ici et qui a quitté Munich sans prendre de congé, à la suite d'une altercation pour un chasseur à lui, qui s'est tué, m'a dit que la Suède garderait la neutralité si la guerre avait lieu; que ce qui la portait à cette démarche, c'était l'argent dont elle avait grand besoin et que la Prusse lui donnerait, outre une remise des sommes qu'elle lui avait avancées pendant la dernière guerre contre la Russie, sommes qui devaient être hypothéquées sur les revenus de la Poméranie. Si cela est, il n'est pas douteux que l'ouvrage de la paix n'en soit accéléré.

Le voyage du prince Potemkine à Pétersbourg pourrait seul en retarder l'accomplissement. C'est homme, chef-d'œuvre de vigueur et d'audace, qui, de simple particulier, est parvenu à s'assimiler aux plus grandes puissances, n'a point encore abandonné l'idée de se créer une souveraineté indépendante, et l'ascendant qu'il exerce sur l'Impératrice peut la déterminer à faire les plus grands sacrifices pour la favoriser et la remplir. S'il n'obtient point la Bessarabie, il voudra la Crimée, et il ne consentira jamais à ce qu'on cède Ocksacow. Il faut avouer qu'il a de grands moyens à sa disposition, et ce sera un des phénomènes de ce siècle de voir un simple particulier devenir aussi puissant et respecté. C'est le propre des États despotiques d'enfanter ce genre de prodiges, parce que là où tous obéissent aveuglément à un seul, un grand empire obtenu sur le chef vous élève aussitôt au-dessus du reste des sujets.

En 1770, Potemkine n'était qu'un simple officier, il vint alors à Pétersbourg. Il est d'une taille colossale, borgne, il a l'air d'un sophi. Il avait entendu parler des moyens les plus propres à plaire à l'Impératrice, il se sentit apte à les déployer avec avantage.

Etant parvenu à se faire connaître et apprécier par des personnes qui approchaient Catherine II, celle-ci voulut à son tour

le connaître et le juger. La souveraine, émerveillée de ses talents, lui abandonna sa confiance et son empire, et les premiers pas de Potemkine dans la carrière de l'ambition furent éclairés par les torches ardentes de Vénus. Potemkine sut se ménager d'autres ressources pour d'autres temps. Il flatta les idées des peuples par des mœurs et des habitudes qui les lui attachèrent. Il se fit l'ami des Jésuites et apprit par cœur toutes les liturgies des différentes Eglises dont le culte est admis en Russie. Il amassa d'immenses richesses, tant par les faveurs de sa souveraine qu'au cours de ses succès contre les Turcs. Il déploya une grande activité militaire, il sut faire d'énormes dépenses qui ne lui coûtaient rien, la cassette impériale payant tout. Enfin, jaloux de son influence sur l'Impératrice, il ne la laissait approcher que par des hommes ayant toute sa confiance et il veillait à ce qu'ils n'acquissent point trop d'ascendant. Un nommé Lanskoy étant parvenu trop loin dans l'esprit de Catherine II, mourut, dit-on, dans le principe de sa faveur...

Potemkine nourrit sans cesse l'esprit de Catherine des projets les plus vastes et les plus étendus ; il les fallait tels pour y envelopper plus facilement ses vues particulières. Tous ceux qui ont vu cet homme extraordinaire ont été révoltés de ses manières et étonnés de ses ressources. Les personnes qui ont habité la Russie et qui le connaissent racontent sur lui des anecdotes incroyables. Il reçoit, paraît-il, les plus grands seigneurs, couché nu dans son lit; il les tutoie et leur fait faire des heures entières d'antichambre, s'ils témoignent de l'impatience : — « Eh! ces b..... là n'ont qu'à s'en aller », s'écrie-t-il. Il passe la plus grande partie de sa vie au lit, réfléchit, pense beaucoup et agit peu par lui-même.

On dit qu'il a beaucoup d'esprit. Cela doit être. Il parle bien plusieurs langues et préfère le français. Enfin, c'est un être choquant pour nos mœurs délicates et polies, étonnant pour notre imagination et possible seulement dans des contrées soumises à un régime semblable à celui de la Russie.

J'ose supplier Madame la duchesse d'Hilburghausen de recevoir mon respectueux hommage; ce n'est pas un miracle de l'estimer, de l'admirer sans l'avoir vue; c'est ainsi qu'on parle

toujours des dieux sans les connaître et non sans moins les aimer.

29 avril 1791 (1).

Je me trompe ou je doute fort que la Prusse se montre aussi patriotique au sujet de l'affaire des princes possessionnés qu'elle l'avait d'abord fait présumer. Le parti de Hertzberg perd de jour en jour; or, c'est lui qui veut agir, lui presque seul, mais Bischoffswerder, avec lequel il affecte d'être bien, est le chef du parti pacifique et je crois que celui-ci l'emportera. Son retour à Berlin l'a rétabli dans tous les droits de sa faveur et s'il ne peut point éviter la guerre contre la Russie, il fera tout son possible pour l'éviter contre la France, dans le sens du moins de tenter des conquêtes, et je ne serais point étonné qu'il y réussisse.

L'Angleterre est à vrai dire la seule puissance intéressée à la prolongation de nos maux. Sa longue rivalité contre nous, la nature de ses forces auxquelles nous pouvions seule nous opposer avec avantage, ses vues commerciales qui embrassent tout l'univers, les convoitises dont elle a toujours été dévorée pour nos colonies, sont des motifs de la satisfaction qu'elle ressent en voyant l'état où nous nous trouvons, et ses démarches, soit dans l'intérieur du royaume, soit à la Porte, soit à Varsovie, soit à Berlin, en sont des preuves irrécusables. On assure que le ministère est opposé à notre révolution. Je crois que M Pitt la juge en homme d'État et qu'il la condamne; mais ce dont il ne voudrait pas pour son pays, il est au moins problématique qu'il ne le désire pas pour d'autres. Si donc l'Angleterre, par suite de la rigueur des propositions qu'elle a faites à la cour de Russie, se trouve entraînée dans des hostilités contre elle et est obligée de supporter les frais d'une guerre qui déplaît très visiblement à une grande partie de la nation, croyez qu'elle fera tout au monde pour empêcher que nous ne nous relevions assez tôt pour y prendre part. En effet, notre intervention armée dans cette guerre traverserait ses vues dans le Levant et, obligée

(1) *A S. A. Mgr le duc de Mecklembourg.*

peut-être alors de lutter contre la France, la Russie et l'Espagne, elle se verrait entraînée beaucoup trop loin pour ses vues commerciales et ses besoins d'économie.

Ces considérations me persuadent que la guerre n'aura point lieu avec la Russie, d'abord, parce que le parti dominant en Prusse s'en soucie peu, parce que l'opposition en Angleterre même est forte contre cette détermination et surtout parce que l'Empereur, resté à part dans ce conflit de mouvements et de prétentions, présente une masse redoutable toujours prête à se jeter du côté que trop de succès pourrait enorgueillir. Je vois donc une sauvegarde pour la France dans les intérêts de l'Empereur et du corps germanique, et une sauvegarde pour la Russie dans la position de l'Empereur qui menace tacitement de son intervention les puissances qui voudraient abuser de leurs avantages.

Je persiste donc à croire que la Russie fera sa paix séparée et gardera Ocksacow détruit; les déclarations de Catherine, reproduites par le Danemark, réduisent à cette place toutes ses prétentions et il faut avouer que c'est bien peu après quatre années de victoires. Mais les forces russes sont épuisées et des bruits répandus sur la possibilité d'une révolution dans le palais impérial, si la guerre se poursuit, peut effrayer l'Impératrice. Les voilà donc encore évanouis ces grands projets qui devaient mettre le sceptre de l'Orient dans les mains ambitieuses de Catherine, projets nourris, fomentés depuis trente ans, manifestés et par l'éducation qu'elle a donnée à son fils Constantin, qu'elle a fait élever dans le rite grec, qui n'a parlé pendant quatre ans que cette langue, que l'on n'occupait que des choses relatives à son nouvel empire et par trois médailles, qu'elle fit frapper en 1779, représentant le Bosphore, le croissant renversé et Catherine seconde revêtue des marques distinctives de la souveraineté de l'Orient, médailles curieuses qui ont été vues à Pétersbourg par le comte de Goertz. Le même homme m'a parlé aussi d'une carte que l'Impératrice avait fait faire, où les parties de l'empire turc étaient fondues dans celle de l'empire moscovite. Il se procura cette carte qu'il donna à M. de Virec, qui la fit passer en France. L'Impératrice s'occupait sans cesse

de ce projet et de là les entrevues, les négociations avec Joseph II et en partie la grande faveur du prince Potemkine qui, liant à ses grandes idées les vastes rameaux de son ambition, en a excité et favorisé le développement.

Depuis trois ans les Polonais délibéraient confusément sur les réformes à apporter au gouvernement de l'État. Le 3 mai 1791, après avoir gagné le Roi à leur cause, les patriotes décrétaient la couronne héréditaire dans la maison de Saxe, la Diète se transformerait en deux chambres législatives et le roi gouvernerait avec six ministres, en possédant le droit de *veto* ; il nommerait aux emplois et commanderait l'armée.

Cette réforme pouvait permettre à la Pologne de sortir de l'état permanent d'anarchie dans lequel elle se perdait et de constituer une puissance assez forte pour assurer son existence, même entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, qui depuis toujours envisageaient sa perte et la possibilité de partager ses dépouilles.

1er juin 1791 (1)

La révolution qui vient de s'opérer en Pologne, le 3 mai, et dont on peut voir les détails dans les gazettes de Hambourg, nos 76 et suivants, et dans les gazettes de Leyde, nos 49 et suivants, est un événement bien digne de figurer avec tout ce qui s'est passé depuis trois ans et auquel il est bien difficile d'assigner des causes quand on ignore les principes d'où elles découlent. Point de doute que cette révolution ne soit particulièrement très avantageuse à la Pologne. Or, laquelle des trois puissances limitrophes a intérêt de laisser la Pologne se fortifier et devenir un Etat puissant et important pour la balance du Nord ? Et si l'on ne peut répondre affirmativement pour aucune, laquelle de ces trois perd le plus à la révolution polonaise ? Il est certain que celle qui doit y perdre le plus est celle qui avait le plus à profiter de sa faiblesse, celle qui ayant le plus besoin de s'agrandir pouvait encore espérer s'approprier des lambeaux de cette malheureuse puissance. Si, d'ailleurs, l'on considère que par l'affer-

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

missement de la puissance polonaise, toute possibilité ultérieure de la cession de Dantzig paraît interdite; à moins, peut-être, que la Prusse ne refuse de garantir la constitution si l'on ne lui cède cette place, ce qui l'entraînerait dans une guerre qu'aujourd'hui elle voulait éviter; si l'on considère que le roi qui a fait la révolution a toujours été secrètement opposé au parti prussien, que le successeur héréditaire doit être catholique, on verra que c'est au moins un obstacle, facile il est vrai à vaincre, qu'un prince de Prusse rencontrerait, si son ambition le portait à rechercher la nouvelle infante de Pologne. Cet obstacle n'existerait pas pour un archiduc, et les papiers publics parlent même déjà de la possibilité, de la vraisemblance de cette union, depuis que l'électeur de Saxe a accepté l'éventualité de la couronne. Enfin, qu'on se rappelle que le ministre d'Hailes a pressé, même dans des notes publiques, les Polonais de se donner une constitution, et que dans ces mêmes notes l'Angleterre conseillait l'abandon de Dantzig à la Prusse. Pour tout comprendre dans une pacification générale, n'abandonnerait-on point cette place à la Prusse, avec laquelle on établirait d'ailleurs des conditions stables pour le transport des marchandises polonaises qu'il importe à l'Angleterre de se ménager, et auxquelles la Russie offre aujourd'hui un autre débouché par le Dniéper? Quoi qu'il en soit, il est très vrai que Poniatowski a agi en habile homme et que, *si ce plan se consolide*, la nation polonaise pourra désormais être comptée pour quelque chose.

LIVRE TROISIÈME.

VARENNES ET PILLNITZ. — LA DÉCLARATION DE GUERRE.

CHAPITRE PREMIER.

VARENNES. — LES PROJETS D'INTERVENTION.

I

La fuite du roi et de la famille royale ; leur arrestation à Varennes. — Les premiers actes de l'Assemblée nationale. — Délibérations de la Diète à Ratisbonne.

L'année 1790 a été caractérisée, en France, par le passage de l'ancien régime au nouveau et par toute une série de décrets qui l'organisaient. Le 4 février 1790, Louis XVI adhérait solennellement à la constitution ; le 14 juillet 1790, à la fête de la Fédération, la France sembla ratifier le nouvel ordre de choses. Mais, si Louis XVI avait accepté toutes les réformes et consenti à la perte de son pouvoir absolu, la question religieuse devait le brouiller avec la Révolution et l'amener à solliciter l'intervention de l'Europe. Ce n'est qu'à regret qu'il sanctionna le décret sur la constitution civile du clergé (28 décembre 1790). Blessé dans sa foi religieuse, il ne vit dès lors aucun compromis possible avec la Révolution et ne pensa plus qu'à la combattre.

Mais il ne voulait pas du secours que lui offraient les émigrés. Ceux-ci avaient quitté la France aussitôt la prise de la Bastille. C'est le comte d'Artois, frère du roi, qui avait donné le signal du départ et son exemple avait été suivi par le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien. Le mouvement d'émigration s'était accentué après le décret du 19 juin 1790, abolissant les titres de noblesse, et après la fête de la Fédération.

Les émigrés formèrent une sorte de France extérieure, n'approuvant aucune des réformes nouvelles et désirant avant tout le maintien intégral de l'ancien régime. « L'édifice que ces gentilshommes prétendent reconstruire est précisément celui qui vient de s'écrouler sur eux, dont ils ont eux-mêmes ruiné les assises et laissé successivement se

désagréger toutes les pièces » (Sorel). Ils raillent la faiblesse du roi, ils sont implacables pour la reine qu'ils poursuivaient jadis des pires calomnies. Ils comptent sur les puissances étrangères pour arriver à leurs fins, s'imaginant qu'elles ne demanderont même pas le paiement de leur intervention et que leur seule ambition sera de restaurer, en France, l'ancien régime.

La crise religieuse s'aggravait de plus en plus; Louis XVI impuissant à conjurer le mal, se décida à demander l'appui de l'Europe. Fersen, tout dévoué à la reine, et le baron de Breteuil s'y employèrent et préparèrent les négociations auprès des puissances amies. Breteuil conseilla la fuite. La royauté exerçait encore un tel prestige sur l'Assemblée et sur les révolutionnaires, pensait-on, qu'il suffirait au roi d'échapper au peuple de Paris pour regagner toute son autorité.

Les événements du 18 avril, aux Tuileries, montrèrent au roi qu'il n'était plus libre. Il en vint à souhaiter la fuite. Il s'y décida, lorsqu'il apprit que le comte d'Artois s'était mis d'accord avec l'Empereur pour faire entrer, au 15 juillet, 150,000 hommes en France. Il ne voulut pas devoir au plus impopulaire des partis le rétablissement de son pouvoir. En présence d'un double danger : être prisonnier des révolutionnaires ou prisonnier des émigrés, il préféra quitter Paris.

M. de Bray nous décrit la fuite du roi à Varennes. Son arrestation le remplit d'indignation.

Il désire le rétablissement de l'autorité légitime, mais il prend soin de nous dire, dès les premières pages des lettres qui suivent, qu'il ne veut à aucun prix d'un retour aux anciens abus. Il ne partage donc point les illusions des émigrés. Comme eux, cependant, il compte sur l'intervention étrangère pour maintenir en France la dynastie des Bourbons. S'il laisse ainsi percer ses préférences personnelles dans de nombreuses lettres, où il ne peut s'empêcher de blâmer les excès révolutionnaires, vite, le diplomate avisé reparaît, car il prévoit un démembrement possible de la France par les coalisés, et en patriote il le redoute et le déplore ; pour lui, ce serait payer trop cher le salut de la monarchie !

Ratisbonne, le 5 juin 1791.

La Révolution a divisé la France en une foule de partis. Si l'on comptait les opinions, on en trouverait peut-être autant que d'individus. Mais il existe surtout deux partis bien prononcés, celui des partisans du nouveau régime d'un côté et ceux de l'ancien de l'autre. Mais de l'ancien sans ses abus, car ceux qui

y tiennent avec ses abus, je les méprise, et j'ose croire d'ailleurs que de quelque manière que les choses tournent, leur règne est à peu près passé. Je tiens à ce régime essentiellement monarchique et épuré des vices de l'ancienne administration, et je m'en fais gloire. Quand on considère toutes les horreurs qui ont souillé toutes les parties de la France, les détails des indignités qu'on exerce envers le roi, à quel excès on a porté l'oubli de tous les principes, de toute raison, de toute pudeur, dans quels gouffres de malheurs la France est plongée, son industrie détruite, son commerce ruiné, ses colonies séparées peut-être pour jamais et sacrifiées à de vils factieux qui en font le théâtre de tous les crimes; l'atrocité des manœuvres employées pour gouverner l'Assemblée nationale, les insurrections qui se manifestent à chaque délibération importante, pour enchaîner par la crainte et la volonté des législateurs et celle du chef du pouvoir exécutif suprême; si l'on suit enfin cette série de décrets destructeurs, où l'on ravale, où l'on avilit la majesté du trône, où l'on rend la France schismatique, où l'on déchaîne tous les vices qui accompagnent le monstre de l'impiété contre notre religion sainte, dont la morale éminemment bonne pouvait, dégagée comme elle l'est de toutes les manies de la superstition, opérer dans un siècle aussi éclairé que le nôtre les biens qui découlent toujours des principes sains et purs; tout homme bien né ne balancerait pas un instant entre les démagogues odieux qui nous déchirent et Dieu, le roi et la patrie.

Ratisbonne, le 5 juillet 1791 (1).

La désastreuse nouvelle qui occupe aujourd'hui tous les esprits absorbe absolument le mien et ne me laisse de libre dans mes facultés morales que ce qu'il m'en faut pour sentir toute l'étendue de nos malheurs.

Vous savez, Monseigneur, que le roi, la reine et toute la famille royale sont partis dans la nuit du 20 au 21; vous savez

(1) *A S. A. S. Mgr le Duc de Mecklembourg.*

que reconnu à Saint-Menehould, par le fils du maître de poste (1), celui-ci fit courir par un chemin détourné à la poste voisine pour prévenir la municipalité de ce soupçon, que les gardes nationales furent assemblées et qu'à son arrivée à Varennes le roi fut arrêté sans beaucoup de difficultés par le peuple en armes et que l'on força les postillons de reprendre la route de Paris; vous savez que M. de Bouillé (2), qui était à neuf lieues de Varennes avec le régiment royal allemand, ayant été prévenu par son fils qu'il avait placé aux hauteurs de ce lieu, que le roi y avait été arrêté, avait dans une courte harangue rappelé aux soldats tout ce que l'honneur, l'amour pour leur roi et la patrie pouvaient lui inspirer de plus touchant et de plus victorieux, qu'il leur avait déclaré qu'il les instituait ses légataires s'il venait à mourir et leur avait distribué 500 louis qu'il avait sur lui. Après ces premières dispositions, il marcha sur Varennes, en quatre heures et demie il fit les neuf lieues qui l'en séparaient; quand il arriva, le roi n'y était plus, il y avait trois heures qu'il en était parti. Les chevaux étaient rendus de fatigue. Une populace nombreuse et armée avait osé forcer notre infortuné monarque à reprendre la route d'une ville rebelle qui a été pour lui le théâtre des afflictions les plus profondes et des scènes les plus accablantes; elle le suivait pour assurer son retour dans sa prison. M. de Bouillé tenta de se mettre à sa poursuite, espérant que la marche du roi serait arrêtée par différents piquets qu'il avait placés par échelons pour la protéger, mais un aide de camp de M. de Lafayette, qui était arrivé il y avait peu d'instants sur les lieux, avait fait couper un pont qui, construit sur une rivière très creuse et dont les bords escarpés ne permettaient pas de la passer à gué, a opposé un obstacle insurmontable à la cavalerie qui poursuivait la famille royale pour la délivrer. Cet obstacle, quelque cruel qu'il fût, n'aurait point arrêté l'intrépide marquis

(1) Nommé Drouet.

(2) François-Claude-Armand marquis de Bouillé. Il fit la guerre de Sept Ans où il se signala à plusieurs reprises. Il fut ensuite nommé gouverneur de la Guadeloupe et de la Martinique; il guerroya dans les Antilles contre les Anglais jusqu'à la paix de Versailles. Il prêta serment à la Constitution en 1790 et réprima énergiquement les insurrections de Metz et de Nancy. Louis XVI lui offrit même, à cette occasion, le bâton de maréchal qu'il refusa.

de Bouillé, si plusieurs courriers qui se succédèrent ne lui avaient appris la déchirante nouvelle que les différents détachements qu'il avait placés à diverses hauteurs, au lieu de seconder les efforts de leurs officiers, les avaient livrés aux gardes nationales. M. de Choiseul (1) et M. de Damas (2) sont de ce nombre; j'ignore le traitement qu'on leur a fait subir. Sans espoir de pouvoir réussir désormais avec des soldats lâches et parjures contre un peuple livré à tout l'aveuglement, à tous les transports de la licence, M. de Bouillé s'est retiré précipitamment à Luxembourg et, de là, il a expédié en courrier un de ses aides de camp à M. le prince de Condé, à Worms, pour l'informer de ces tragiques et à jamais lamentables événements.

Le comte d'Artois, qu'un premier courrier avait instruit de l'heureux départ du roi, avait rassemblé le 22, auprès de sa personne, tous les Français émigrants qui étaient répandus à Coblentz et dans les environs; il leur déclara dans une audience générale qu'il leur donna dans une des salles du château électoral de Coblentz, l'heureuse nouvelle qu'il venait de recevoir; leur dit qu'il allait partir pour se rendre à Luxembourg y joindre, après tant de dangers, le roi, son frère et prendre ses ordres, qu'il aurait soin de les informer de ce qu'ils auraient à faire; qu'en attendant, il désirait que pendant son absence ils reçussent les ordres de M. le comte de Miran à qui il laissait tous ses pouvoirs.

Votre Altesse jugera facilement de l'impression profonde que ce peu de mots fit sur tous les Français qui étaient présents. Le bruit de cette heureuse nouvelle se répandit à l'instant partout. Le peuple même de Coblentz témoignait par les démonstrations les plus attendrissantes et les félicitations les plus flatteuses toute la part qu'il prenait à cet événement si heureux pour les Français. C'était vraiment un spectacle aussi touchant que

(1) Claude-Antoine-Gabriel duc de Choiseul-Stainville. Colonel en premier du régiment de royal-dragons, avait reçu l'ordre du marquis de Bouillé de se trouver avec son régiment à Pont-de-Sommeville pour protéger le roi et l'escorter. Il fut arrêté et mis en prison à Verdun avec le comte Charles de Damas.

(2) Joseph-François-Louis-Charles-César duc de Damas, plus connu sous le nom de *comte Charles*, commandait le régiment des dragons de Monsieur lorsqu'il reçut, avec M. de Choiseul, l'ordre de protéger le roi.

sublime que ces vœux, que ces congratulations naïves d'un bon peuple à des sujets fidèles, d'un prince étranger mais malheureux.

Hélas, cette joie fut de bien courte durée. M. le comte d'Artois était parti à 3 heures après-dîner. Lorsque M. le prince de Condé (1) eut reçu le courrier de M. de Bouillé, il en expédia un aussitôt au comte d'Artois pour l'inviter à revenir, mais on eut en même temps la certitude que *Monsieur* (2) et *Madame* étaient arrivés à Mons sans aucun accident. Le comte d'Artois a sans doute poursuivi sa route vers cette ville, afin d'y voir celui qui devenait le véritable chef de la monarchie, pendant la détention du roi.

Plusieurs courriers et estafettes ont apporté presque en même temps ici, la nouvelle de l'évasion du roi et de son arrestation; elles m'ont rappelé à la ville d'où je comptais encore rester quelques jours absent, mais dans ces terribles moments, je ne savais comment apaiser l'inquiétude mortelle qui m'agitait; une foule de possibilités se présentaient à ma raison égarée et je m'effrayais des suggestions de ma propre imagination.

Le 30, un faux avis nous annonça que le roi avait été délivré et que, sans malheur pour sa personne, il avait été heureusement conduit à Luxembourg. L'avidité extrême avec laquelle je saisis cette lueur perfide d'un frivole espoir fit bientôt place à des réflexions qui en détruisirent l'effet. L'avis qui contenait ces dernières notions n'avait aucun caractère d'authenticité, il était sans date, venu d'Augsbourg et aucun courrier, aucune estafette ne l'avait confirmé.

En rentrant chez moi, je trouvai sur ma table des journaux de Paris des 22 et 23; on savait déjà dans cette capitale que le roi avait été arrêté à Varennes et qu'on le reconduisait à Paris. Je m'étais attendu que le départ du roi bouleverserait Paris et l'Assemblée nationale, mais l'esprit de la nation est trop égaré

(1) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, fils unique du duc de Bourbon et de la princesse Caroline de Hesse-Rheinfels. Il avait quitté Chantilly dès le 27 juillet 1789 et en juillet 1790 lançait un manifeste disant qu'il allait se mettre à la tête de la noblesse pour délivrer le roi.

(2) Plus tard Louis XVIII, en ce moment comte de Provence.

pour être désormais susceptible de quelque élan généreux. Ce peuple jadis si fameux, si distingué par son noble et touchant amour pour ses rois, n'a donné aucune marque profonde, aucun signe éclatant de sa douleur et de son repentir. L'Assemblée nationale a recueilli le triste fruit des principes empoisonnés qu'elle a semés dans le royaume; une philosophique insensibilité, une indifférence aussi inconcevable que barbare pour le sort d'un souverain que cette Assemblée s'est efforcée de dégrader, d'avilir, qu elle a dépouillé de sa majesté, de ses titres, de l'éclat imposant et nécessaire qui environnait le trône, aux vertus personnelles duquel c'était même un crime à ses yeux et un danger de témoigner quelque intérêt, quelque estime; voilà les sentiments qui ont dominé.

L'Assemblée nationale a pris en main l'autorité tout entière; elle l'avait déjà dans le fait, il ne lui restait plus qu'un pas à faire pour être manifestement et pleinement usurpatrice à la face de l'univers; elle l'a franchi. Elle a appelé tous les ministres auprès d'elle; pas un n'a eu le courage de quitter des fonctions qui les avilissent dès qu'ils les exercent au nom et sous la direction d'une troupe de rebelles. M. de Montmorin lui-même a protesté de son dévouement à l'Assemblée nationale. M. de Montmorin, cet ancien ami du roi!... Il a été décrété sur la motion de M. d'André que les décrets de l'Assemblée. pour avoir force de loi, n'auraient besoin de la sanction, ni de l'acceptation du roi. Le comité diplomatique s'est hâté de prendre des mesures pour entretenir sous ce nouveau régime les relations de la France avec les puissances étrangères. Les ministres étrangers ont reçu l'injonction de remettre leurs dépêches à M. de Montmorin et on a envoyé à tous nos ambassadeurs et ministres dans les cours étrangères, un décret par lequel on invite ces cours à entretenir avec l'Assemblée nationale les liens d'amitié qui les ont précédemment unies avec la France (1).

(1) A la nouvelle de la fuite de Louis XVI, l'Assemblée nationale se déclara permanente et décida en effet que ses propres décrets auraient force de loi sans la sanction royale. Elle se substitua au roi, plaça les ministres sous ses ordres et les admit aux séances; puis elle notifia aux puissances étrangères les résolutions prises. Le roi, à son retour, fut déclaré suspendu et consigné aux Tuileries. Ce fut en somme une république provisoire qui dura du 21 juin au 14 septembre 1791.

Voilà donc le trône absolument renversé et l'usurpation consommée. Voilà ces projets longtemps préparés, travaillés dans le secret des intrigues et dans le mystère coupable des factions, déclarés et affichés avec audace. Je ne crois pas que les cours étrangères adoptent cette proposition capitale qui tend à introduire une nouvelle puissance dans le cercle des corps politiques du monde; leur conduite à cet égard manifestera leurs intentions et leurs vues; mais il est important d'observer que l'Assemblée nationale a intimé ces ordres aux ministres français dans le moment même où elle était instruite du retour du roi à Paris. Ainsi, dans tous les cas, on ne peut plus douter de leur système, et le roi n'est plus qu'un hors-d'œuvre de la Constitution.

Le 22 au soir, sous l'escorte de 40,000 hommes armés, dont 12,000 de gardes nationales, la roi a couché à Châlons-sur-Marne; il a dû arriver le 24 à Paris. Sans doute que le projet est de l'y retenir captif comme un homme qui, s'il était libre, pourrait être dangereux, mais on ne lui laissera absolument aucune influence dans l'administration. Ils se serviront encore de son nom pour étayer leurs démarches politiques, mais l'empressement avec lequel ils ont émis le décret dont je viens de parler en l'absence du roi, prouve assez que leur intention est de s'en passer. Je suis sûr que beaucoup parmi eux regrettent son retour, un roi est un membre de trop dans le corps politique qu'ils ont enfanté, il y est déplacé.

Mirabeau avait exprimé le même jugement devant l'Assemblée. Il trouvait la Constitution « trop républicaine pour une monarchie; et » pour une république, ajoutait-il, il y a un roi de trop ».

J'avais imaginé que ce grand événement, qui fera époque dans les annales du monde, serait dans le cas de changer les dispositions de la diète de l'Empire (1). Il s'agissait dans presque toutes

(1) Les émigrés français s'étaient réfugiés pour la plupart sur la rive gauche du Rhin; ils avaient été reçus magnifiquement par les princes ecclésiastiques, l'électeur de Mayence, l'électeur de Trèves, etc. Cette hospitalité généreuse ne pouvait que contribuer à envenimer le conflit toujours pendant entre l'Assemblée nationale et la Diète germanique. La France ne consentait à accorder que des

les instructions d'une lettre à écrire au roi ; mais il n'existe plus de roi, c'est écrire à un fantôme comme roi, à un être qui, comme prince, se plaint des mêmes griefs dont on lui demande le redressement ; c'est faire une démarche inconsidérée, au moins inutile. Des ministres ici ont pensé que la diète n'avait point qualité pour juger ces nouveaux incidents politiques; qu'elle devait agir selon le décret de commission et en vertu du décret de commission; qu'un conclusum rendu par suite de ces dispositions était un acte nécessaire pour manifester la réservation des droits de l'Empire, qu'enfin le roi ne serait ni plus ni moins libre à présent, qu'il ne l'avait été depuis le 18 avril ; que l'empereur pourrait ensuite, selon les circonstances, manifester ses nouvelles intentions. Les choses ont cependant tourné comme je l'avais prévu et on a demandé de nouvelles instructions relativement à ce qu'il fallait substituer à cette mesure devenue impraticable.

Il n'en est pas moins vrai, nonobstant ces observations, qu'après la notification du décret de l'Assemblée nationale rapporté ci-dessus, la résolution prise par la diète d'écrire au roi de France, serait une reconnaissance tacite et prématurée de la légitimité des titres de l'Assemblée. Faire un conclusum sur une base fausse, c'est s'exposer à l'obligation de recommencer sur une autre base! Alors on perdrait plus de temps qu'on ne ferait en exigeant de nouvelles instructions, puisqu'il est plus que probable qu'un nouveau décret de commission demandera l'avis de l'Empire, sur d'autres objets analogues à l'ordre de choses établi.

Sans doute la diète n'est qu'un corps de gens passifs qui ne peuvent rien faire par eux-mêmes, mais ils sont à Ratisbonne les sentinelles de l'Empire; ils doivent l'avertir sur ses intérêts, lui proposer les moyens les plus convenables de les protéger; ils ne peuvent, enfin, prétexter l'ignorance sur un fait qu'on leur a

indemnités gracieuses aux princes possessionnés, elle déclinait la compétence de la Diète d'Empire. Or, l'Empire interdisait aux princes les transactions particulières; il fallait s'en rapporter aux traités de 1648 et statuer conformément à leur teneur. L'Empereur l'avait déclaré au roi (14 décembre). De plus en plus le conflit était insoluble.

légalement annoncé et c'est ce qui aura lieu ici lorsque M. de Bérenger leur aura officiellement remis le décret de l'Assemblée.

J'ai contribué à décider M. de Bérenger à attendre l'annonce des mesures nouvelles que le retour du roi fera vraisemblablement prendre; car, il est à souhaiter, pour cet honnête ministre, qu'une si affreuse commission lui soit épargnée.

J'ignore donc ce que fera la Diète après cette notification, mais il est décidé qu'on ouvrira le protocole lundi 4 juillet, la majorité des suffrages tend à déclarer nulle et de nul effet toute innovation et occupation des biens appartenant à des princes et États de l'Empire, en vertu des décrets, etc., à écrire au roi Louis XVI, pour le sommer de remettre les choses *in statu quo*, etc.

Votre Altesse peut voir que cette base, sur laquelle l'Empereur et le roi de Prusse peuvent désirer appuyer leur plan d'attaque contre la France pour y favoriser une contre-révolution, ne pourra servir dans ce sens que lorsqu'on se sera assuré que tout autre moyen que celui de la force est inutile. Pour obtenir cette conviction, il faudra du temps et des négociations, dont la voie sera suivie avec empressement par l'Assemblée nationale; or tout délai est mortel pour la monarchie et ces malheureux émigrants qui ont tout sacrifié à l'espoir d'une prompte contre-révolution. Mais sans doute, l'Empereur, les rois de Sardaigne et d'Espagne ressentiront trop vivement l'injure faite à leur nom et à leur rang, à leur dignité, pour ne pas venger sans différer davantage un attentat si exécrable et qui provient, en outre, de principes dont la propagation peut entraîner la chute de tous les trônes et la destruction de tous les corps politiques. On ne peut tarder très longtemps à arrêter le développement d'attentats déjà portés à de si effrayants excès.

Le délai apporté à la signature de la paix au nord et au levant et la sortie, ou non sortie, de la flotte anglaise ne doivent même plus être pour l'Empereur un motif de différer, quoique la mollesse des instructions arrivées le 27 juin dernier à ses ministres, fasse présumer que telle était son intention.

D'un autre côté, les rebelles en France se précipitent dans un abîme qu'ils rendent tous les jours plus profond; ils ont

rompu tous les freins qu'un reste de pudeur imposait encore au déchaînement de leurs passions. Ils traitent le roi avec un mépris, avec une indifférence procédant du sentiment de leur supériorité qui est le comble de l'outrage. Ils ont délibéré s'ils liraient ou non la proclamation que le roi a fait remettre à son départ au président de l'Assemblée nationale et dans laquelle il a consigné ses griefs et ses volontés. Cet écrit, quoique faible, est plein de réclamations justes, fondées ; c'est la plainte d'un homme doux qui semblait devoir en ignorer toujours le langage; on n'y retrouve point la dignité du roi, mais on y voit le caractère débonnaire d'un prince honnête homme.

L'Assemblée nationale a maintenu d'autorité Duport-Dutertre (1) dans sa place de garde des sceaux, contre l'ordre du monarque qui lui enjoignait de se tenir prêt à les rendre.

Des hommes sans scrupules précipitent la chute de la fortune publique par des dépenses inouïes, des vexations odieuses, le relâchement de tout ordre public, la vicieuse organisation de l'impôt qui tombe tout entier sur le cultivateur; par le désordre dans la perception et le gaspillage des municipalités ; par l'insubordination des troupes, l'insolence des clubs, l'anéantissement de toute morale religieuse, l'indignation, le désespoir qu'ils ont excités dans le commerce et les colonies. Le mois de mai n'a fourni au trésor que 20,000,000 de livres au lieu de 48,000,000 qu'il devait rendre. La caisse de l'extraordinaire supplée à tout. Elle a fourni 29,000,000 de livres pour la dépense du mois de mai, cette caisse s'épuise ainsi pour le service du courant qui a consommé près de 1,200,000,000 de livres en six mois, en délapidations, dispersions, corruption et soudoiement des troupes. 600,000,000 de livres de nouveaux assignats vont achever de discréditer cette richesse fictive et absurde, sans base, sans solidité, sans autre garantie que l'anarchie qui en a procuré l'émission.

(1) Marguerite-Louis-François Duport-Dutertre. Nommé ministre de la justice après la retraite de Champion de Cice (20 novembre 1790). Lors de la fuite de Louis XVI, il vint apporter à l'Assemblée le sceau de l'État suivant l'ordre que lui avait laissé le roi, mais l'Assemblée lui ordonna de le reprendre et il dut signer l'arrestation du souverain. Il mourut sur l'échafaud en 1793.

J'ignore ce que le roi fera à son arrivée à Paris, mais quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, il faut un éclat et un éclat prochain. Hélas! nous en avons grand besoin, car la nation est corrompue dans toutes les sources de son existence politique et morale.

Ratisbonne, 6 juillet 1791 (1).

Mon attachement inviolable pour l'Ordre de Malte, dont je suis membre, qui vous a élu pour son chef, mon respect bien connu pour la personne de Votre Altesse Éminentissime, la sûreté de mes principes, dans des circonstances où il est si important de connaître ceux que chacun de nous professe, ont fait croire à M. le commandeur d'Estournel, receveur de l'ordre à Paris, que vous ne recevriez peut être pas sans intérêt le détail des faits et négociations dont ma position et mes occupations particulières me mettent à portée d'être instruit.

Placé auprès de la légation de France à Ratisbonne, j'ai pu, dans l'espace de deux années, les plus fécondes sans doute en événements extraordinaires. en révolutions désastreuses, soit dans les opinions, soit dans le régime des gouvernements, et dans lesquelles l'empire, en corps où ses membres les plus importants comme puissances particulières sont entrés pour beaucoup, suivre avec ordre et facilité le détail des opérations politiques, la marche des faits et le développement des mesures qui ont été prises, soit relativement à l'Empire dans ses débats avec la France, soit relativement aux diverses combinaisons politiques qui se sont succédé, établies, préparées entre les différentes cours dont les intérêts se sont balancés avec des variations si inquiétantes pour le genre humain et s'agitent encore dans les mains de la destinée.

Nous sommes ici dans une inquiétude mortelle. La France est absolument rebelle contre le roi. L'Assemblée nationale, par ses derniers décrets, a pris hautement en main tout ce qu'elle lui avait laissé de pouvoir, comme premier fonctionnaire public et chef du pouvoir exécutif. Enfin le roi est véritablement détrôné.

(1) *A Son Altesse Eminentissime Monseigneur le Grand Maître de Malte.*

Il a subi un véritable interrogatoire sous le nom de déclaration. Je suis persuadé que les républicains dans l'Assemblée nationale étaient du secret sur le départ du roi et qu'ils sont désolés qu'on l'ait ramené à Paris. Si l'on considère que dans leur constitution un roi est un être non seulement étranger mais inutile, que bien loin d'en être une partie essentielle, il en est effectivement considéré comme l'ennemi, que tous les décrets respirent cet esprit, indiquent, annoncent ce sentiment; que lorsque le roi est parti, il y avait plus de huit jours que le bruit de son évasion prochaine était répandu, connu des chefs, qu'il a été reconnu à Meaux, à Châlons, sur presque toute la route aux environs de Paris, où naturellement la vigilance devait être plus grande et les dangers plus nombreux; que là on ne l'a point arrêté; qu'il ne l'a été que sur la dénonciation d'un particulier obscur, presque aux confins du royaume et par des gens qui ne pouvaient être du secret; si l'on songe à cet ordre qui a régné à Paris dans ces moments désastreux, à la tranquillité d'un peuple connu par la rapidité et la violence de ses mouvements dans des occasions moins importantes, à ces cris d'un philosophisme barbare et affublé qui de tous côtés ont retenti aux oreilles du roi lorsqu'il est entré aux Tuileries — la loi, la loi! Si l'on réfléchit à la célérité, à l'ensemble des mesures prises; à cette coalition de l'Assemblée nationale, des ministres, des clubs, aux courriers tenus tout prêts, aux décrets rendus sans délai, discussion, ni opposition aux nouveaux serments exigés sur-le-champ, on se convaincra que toutes ces dispositions ne pouvaient être que la suite d'un plan ménagé, travaillé de longue main.

Lundi prochain, 11 juillet, la Diète émettra son conclusum sur l'affaire des princes. Il portera en substance que l'Empire déclare nulles et de nul effet toutes innovations, occupations de domaines, anéantissement de droits prononcés contre la lettre des traités par les décrets de l'Assemblée nationale, que l'Empereur sera supplié d'écrire à S. M. le Roi pour le sommer de remettre les choses *in statu quo*, et de prendre les mesures qu'il jugera convenables pour protéger les intérêts de l'Empire: que les garants de la paix de Westphalie seront invités à se réunir

pour prononcer le maintien de ces dispositions. Le ministre de Prusse a beaucoup contribué à accélérer la marche de la Diète dans cette affaire, et de concert avec M. le marquis de la R., autorisés l'un et l'autre par Monseigneur le comte d'Artois, nous avons, autant qu'il est possible, dirigé la marche du corps législatif de l'Empire dans le sens qui était le plus analogue aux vrais intérêts de la France.

P. S. — M. de Bouillé vient d'écrire une lettre fulminante à l'Assemblée nationale. Il explique les motifs de l'évasion du roi. Il s'en déclare l'auteur et le fauteur. Il menace les factieux de toute la vengeance des souverains et déclare que lui-même conduira leurs armées; il annonce comme très prochain leur manifeste.

II

Attitude de Léopold. — Mission de Bischoffswerder. — L'Empereur est disposé à intervenir, mais il veut connaître les dispositions de l'Europe. — Accablement moral de Louis XVI. — Les préliminaires de Galatz et la paix de Sistova. Projet d'entrevue à Pillnitz, chez l'Électeur de Saxe, entre l'Empereur et le roi de Prusse.

Léopold jugeait les émigrés avec sévérité et son opinion ne se modifia jamais. Il les trouvait compromettants, même dangereux, pour lui et pour la famille royale. Il était trop fin diplomate, trop prudent, trop ami de la « temporisation », comme le dit M. de Bray, pour considérer avec sympathie leurs démarches actives, qui menaçaient de tout mettre en feu et pouvaient déranger ainsi ses combinaisons politiques. Du reste, il savait que Louis XVI repoussait leur concours.

En janvier 1791, il avait, à deux reprises, refusé de recevoir le comte d'Artois, tous « ces tripotages français » ne lui plaisaient pas.

Vers cette époque, du reste, Léopold préparait sa paix avec la Turquie. Les conférences avaient recommencé à Sistova, et comme l'Angleterre renonçait à la guerre (mission de lord Elgin à Florence), Léopold espérait obtenir une rectification de frontières avantageuse, ce qui eut lieu, du reste. Il avait, d'ailleurs, bien des motifs de temporiser; les événements de France ne pouvaient que traverser ses projets. Il savait qu'il tenait entre ses mains les fils de la politique européenne, que les puissances n'agiraient point sans lui; il voulait donc, avant tout, agir suivant ses intérêts.

Inopinément, il rencontrait à Mantoue, le 18 mai, le comte d'Artois.

.usqu'ici, comme le marque M. de Bray, il était enveloppé dans ses projets; maintenant, en présence du frère de Louis XVI, il promet d'agir, mais avec restriction, *sitôt que les circonstances le permettraient*, c'est-à-dire d'accord avec l'Espagne, la Sardaigne, l'Empire et surtout la Prusse et l'Angleterre.

Il voulait surtout savoir ce que pensait la Prusse A Milan, Bichoffswerder le rejoignit, comme l'indique M. de Bray, en lui annonçant que le roi désirait avoir une entrevue avec lui pour régler toutes les affaires en cours. Il fut décidé que l'entrevue aurait lieu à Pillnitz. Déjà de ce côté Léopold était garanti.

Aussitôt qu'il connut la fuite de Varennes, son premier mouvement fut d'intervenir; M. de Bray croit donc à une action prochaine Il sait que l'Empereur vient d'écrire à tous les souverains d'Europe, aux princes et États de l'Empire, et cependant, il reste quelque peu sceptique car il a parfaitement deviné le caractère de Léopold qui « promet beaucoup, mais qui ne tient guère », parce qu'il ne veut pas trop s'engager, si les autres puissances ne doivent pas le suivre.

Ratisbonne, 6 juillet 1791.

Jusqu'ici l'Empereur s'est fort enveloppé dans ses projets, mais dans une entrevue à Mantoue, il a promis solennellement au comte d'Artois d'agir sitôt que les circonstances le permettraient. A présent, rien ne s'oppose plus à ce qu'il agisse. Voilà l'avis de l'Empire formé et à lui adressé, et j'apprends par une voie sûre que M. le comte d'Artois a expédié à l'électeur de Mayence un courrier pour lui annoncer la nouvelle importante arrivée de Londres, que la paix était signée à Pétersbourg, entre la Porte et la Russie. Le comte de Metternich ayant écrit dans le même sens au comte de Seilern, ministre de l'électeur de Bohême, ici. je puis certifier cette nouvelle. D'après cela, l'Empereur ne peut tarder a signer la sienne, et dès lors, rien ne s'oppose à ce qu'il suive les mouvements dont son âme doit être agitée en faveur d'une sœur dont l'infortune et la dégradation n'a point d'exemple et d'un roi dont la cause est liée à celle de tous les souverains.

L'accord entre l'Espagne, Naples, Sardaigne, Berne et l'Empereur est certain. Celui-ci doit agir au nom de l'Empire de concert avec le roi de Prusse; mais ce dernier ne peut agir sans

l'autorisation du corps germanique, du moins, s'est-il expliqué ainsi. Je ne suis point de cet avis, mais d'autres considérations le retiennent, l'Angleterre, par exemple.

Les armements de cette puissance continuant, l'Assemblée nationale a décrété un armement de quarante-cinq vaisseaux, pour s'opposer aux tentatives de cette dangereuse rivale. MM. les démocrates auront bien de la besogne, s'il leur faut à la fois soutenir la guerre sur mer contre l'Angleterre, sur terre contre les forces réunies des puissances, dans l'intérieur du royaume contre les efforts des mécontents que leurs décrets absurdes ont faits. Il faut autre chose pour résister à cette conjuration invincible des forces des puissances de l'Europe, et de cette force éminemment active qui découle de l'ordre invariable des choses, que des serments, des injustices violentes, des vexations et des menaces Nous éprouverons bien des malheurs, sans doute, mais il faut s'y résigner. Je crains que ces nouveaux événements ne précipitent la ruine de l'Ordre de Malte. mais dans tous les cas, j'espère qu'elle ne sera que momentanée.

Nous attendons avec bien de l'impatience le résultat de l'entretien que M. Bischoffswerder, mylord Elgin (1) et un ministre suédois (de Vrede, je crois) ont eu à Milan avec l'Empereur.

Ratisbonne, le 16 juillet 1791 (2).

Nous allons voir ce que l'Empereur dira. Il revient à Vienne du 20 au 21. Il a fait les plus belles promesses à M. de Polignac (3). Une lettre de Padoue du 29 juin circonstancie les détails de

(1) Thomas Bruce, comte d'Elgin, dont la famille fait remonter l'origine à Robert Bruce, compagnon de Guillaume-le-Conquérant. Entra de bonne heure dans la carrière diplomatique et fut chargé de plusieurs missions diplomatiques auprès de Léopold II. C'était un antiquaire distingué. Il recueillit en Grèce une collection précieuse d'objets d'art, connue sous le nom de « Marbres d'Elgin ».

(2) *A Son Altesse Eminentissime Mgr le Grand Maître de Malte.*

(3) Comte Jules, puis duc de Polignac, qui avait épousé la célèbre favorite de Marie-Antoinette, la duchesse Yolande de Polastron, gouvernante des enfants de France.

Il quitta Versailles dans la nuit du 16 au 17 juillet et devint l'agent des princes près de la cour d'Autriche.

son entrevue avec le prince. Il doit en conséquence de ses promesses avoir envoyé des courriers à toutes les cours, pour sonder leurs dispositions et concerter avec elles la manière d'agir contre l'assemblée des factieux usurpateurs du trône.

Le colonel Bischoffswerder écrit à Berlin qu'il était très content sous tous les points. Bischoffswerder est de nos amis. Ainsi j'espère que tout ira bien. M. de Hertzberg a décidément quitté le ministère. Je suis satisfait de cet événement, car il se faisait un système de sa haine contre nous. Cet homme tant vanté fait une fin à laquelle il ne s'attendait guère. Il avait du talent, mais était trop prévenu, trop fougueux et trop irascible.

Il va y avoir une entrevue entre le roi de Prusse et l'Empereur. Ce sera là que se règleront nos intérêts.

Dischingen, 4 août 1791 (1).

J'ai trouvé ici le baron de Gleichen que j'ai eu beaucoup de plaisir à revoir. Il est toujours démocrate, mais bien plus raisonnable que nous ne l'avons vu à son départ. Il avoue qu'on a été trop loin, il pense qu'on reviendra sur ses pas et il semble, d'après ce qu'il m'a dit, que la majorité de l'Assemblée nationale a prit la résolution de réformer plusieurs choses essentielles dans sa Constitution, entr'autres, de rétablir la noblesse, les titres, etc., de déterminer le nombre des municipalités, de changer la division du royaume, etc. J'espère qu'un nouvel ordre de choses leur épargnera ce soin et que la France devra à d'autres qu'à eux des biens si économiquement substitués à des maux si largement prodigués.

Il est, en attendant, fort heureux que cette assemblée ait eu l'intention et le pouvoir de s'opposer à la cabale enragée qui voulait souiller Paris des plus épouvantables forfaits et il est assez remarquable de la voir aujourd'hui également odieuse aux vrais amis du roi et de la patrie et aux factieux dont ils ont si longtemps toléré, excité, approuvé, tous les excès. Ils éprouvent à leur tour l'instabilité de cette faveur populaire, de cette opinion

(1) *A. M. de Bérenger.*

publique qui a fait toute leur force et qui seule suffirait aujourd'hui pour opérer leur ruine. J'ai toujours soupçonné cette marche des choses et je l'ai écrit il y a longtemps.

Le baron de Gleichen m'a parlé de Paris d'où il arrive et des divisions qui y règnent, de l'état du roi chez qui, depuis son arrivée, on a vu succéder à de violents accès de désespoir une tristesse morne et profonde qu'il n'avait jamais éprouvée après ses plus grands malheurs, avant l'époque de son départ. Il m'a parlé du roi Robespierre (1) et de la cour de brigands qu'il devait se former, ce qui rapelle parfaitement le temps de Mazaniello et du chevalier de Guise à Naples. Enfin, le baron est aujourd'hui persuadé que la liberté est une chimère, lorsqu'on veut l'entendre dans son sens positif.

Schœnach, 31 août 1791 (2).

Il y a bien longtemps que je me proposais d'écrire à Votre Altesse Sérénissime ; elle doit avoir reçu ma lettre du 5 juillet, et d'après ce qu'elle m'avait marqué sur son voyage aux bains et sa santé, je me disposais à le faire. Différents petits voyages et une maladie qui m'a retenu pendant trois semaines loin de toute occupation et même de toute idée, m'en ont empêché. Aujourd'hui même, je suis encore convalescent et trop faible pour entrer

(1) Maximilien Robespierre, avocat à Arras, élu député du Tiers par cette ville en 1789. Il eut d'abord un rôle modeste et effacé dans cette Assemblée où Mirabeau occupait la première place, mais de l'extrême-gauche où il siégeait il saisissait toutes les occasions de prendre la parole pour soutenir avec véhémence la cause populaire. Sa grande popularité commença surtout après son discours du 15 mai 1791 sur le projet de loi organisant le corps législatif, lorsqu'il demanda de décréter que les membres de la Constituante ne feraient pas partie de l'Assemblée prochaine. Son discours fut déclaré sublime et le peuple lui donna le nom d'*incorruptible*. Il était membre des Jacobins et il exerçait sur ce club un immense empire. C'est à ce club que fait allusion ici M. de Bray. Après la fuite du roi, Robespierre s'attaqua résolument au privilège de l'inviolabilité royale (séance du 14 juillet).

Robespierre ne fera pas partie de la Législative, mais jouera un rôle prépondérant sous la Convention.

(2) *A Son Altesse Sérénissime Mgr le duc de Mecklembourg.*

avec vous, Monseigneur, dans des détails aussi étendus que je l'aurais voulu.

Depuis le 5 juillet, il s'est passé bien des événements importants ; je les retracerai brièvement. Vous vous rappellerez, Monseigneur, que je désapprouvais que l'on n'eût pas, à Ratisbonne, en apprenant que le roi de France avait été arrêté, suspendu sur-le-champ les délibérations et écrit aux cours respectives pour avoir de nouvelles instructions sur les mesures à prendre envers la France ; je pensais qu'en n'agissant point ainsi on perdrait du temps et qu'on s'exposerait à tout recommencer. Cela n'a pas manqué ; la délibération a été arrêtée par une notification formelle que le prince Colloredo (1) a donnée au co-commissaire, savoir : que l'état où était le roi Louis XVI rendait impraticable la mesure indiquée par le plus grand nombre des suffrages de la Diète, d'une lettre à lui écrire ; qu'une telle mesure était indécente et compromettrait l'Empereur ! Il a donc fallu faire alors, c'est-à-dire quinze jours plus tard (le 13 juillet), ce qu'on aurait pu faire le 28 juin, c'est-à-dire demander de nouvelles instructions, c'est ce qu'on a fait. Les Autrichiens ont paru longtemps incertains ; enfin le 6 août dernier, après plusieurs séances, dont quelques-unes ont été très longues, on a fait un *reich gut achten* qui porte en substance : que Sa Majesté Impériale sera suppliée de faire parvenir à la connaissance de la couronne de France les griefs du corps germanique. On propose de prohiber tous écrits séditieux et tendant à introduire des principes nouveaux et nuisibles à l'autorité des souverains et à la tranquillité des peuples; de fournir une armée *in duplo* ; enfin on y donne une grande latitude à la volonté de l'Empereur et le conclusum est en général conçu assez énergiquement.

L'Empereur n'a point encore envoyé sa ratification, mais il est certain qu'il a écrit aux cours les plus importantes pour se concerter avec elles sur les mesures à employer envers la France. L'entrevue à Pillnitz entre l'Empereur et le roi de Prusse, à

(1) François Gundacker, prince de Colloredo-Mansfeld, ministre et vice-chancelier de l'Empire. Ambassadeur à Madrid de 1767 à 1770, il fut nommé en suite premier commissaire impérial près le tribunal de la chambre de Wetzlar En 1789, il succéda à son père dans la charge de vice-chancelier.

laquelle l'électeur de Saxe et le comte d'Artois se trouveront, finira sans doute bien des choses ; je sais par de bonnes voies que le comte d'Artois, qui a vu l'Empereur à Vienne, le 20, a été fort bien reçu et qu'on lui a même promis plus qu'il ne demandait ; ce sera à l'entrevue de Pillnitz qu'on décidera de son sort.

La cour d'Espagne paraît très bien intentionnée, c'est cette cour qui a témoigné le plus de franchise et de loyauté dans toutes ces affaires. Ses déclarations, ses mouvements, ses mesures de prudence prises à l'intérieur, prouvent que le cabinet de Madrid est encore guidé par cette fierté espagnole et par cet esprit de résolution qui ne sait point balancer sur les moyens. D'ailleurs le roi est un parfait honnête homme et qui ne manque ni de caractère ni même d'une espèce de grandeur.

Ce pauvre comte d'Artois se donne toutes les peines imaginables pour réussir; il a couru jour et nuit de Coblentz à Vienne, il est parti à la suite d'un conseil que l'arrivée du duc de Coigny (1 avait occasionné; il a passé le 18 à Ratisbonne, où malheureusement je n'étais point; il est arrivé dans la nuit du 18 au 19 à Vienne et a logé chez l'ambassadeur d'Espagne. Il faut voir ce que l'Empereur va faire. il promet beaucoup, mais il ne peut pas toujours tenir tout ce qu il promet, d'ailleurs il est partisan de la temporisation; il n'a pas voulu écrire aux différentes cours avant d'avoir vu comment serait conçu le conclusum de la Diète, mais il n'avait qu'à dire un mot et la teneur de ce conclusum n'aurait pas été douteuse. Du reste, rien ne se remue; on a parlé vingt fois de troupes qui devaient passer par la Bavière pour se rendre aux Pays-Bas; aucune réquisition pour le passage des troupes n'a encore été faite.

Le roi de Prusse ne se soucie pas non plus grandement d'agir. Cependant on croit Bischoffswerder bien intentionné et celui-ci peut beaucoup sur son esprit.

(1) Marie-François-Henri de Franquetat, marquis puis duc de Coigny, maréchal de camp en 1761, lieutenant-général et pair de France; il faisait partie de la société intime de Marie-Antoinette. Député de la noblesse du bailliage de Caen, il quitta la France en 1791. Il fut chargé pendant l'émigration de plusieurs missions diplomatiques d'une haute importance et prit part à la campagne de l'armée des princes.

Pour le roi de Suède, celui-là a manifesté ses vues et ses desseins; on dit que la Russie même veut fournir des troupes, mais les retards de l'Angleterre arrêtent tout.

Cependant voilà les deux plus grands obstacles à une coalition contre les démocrates français absolument levés. La paix entre l'Autriche et la Porte a été signée à Sistova, le 4 de ce mois, et la ratification a dû se faire sous quinzaine. L'Empereur acquiert le district de l'Unna, il a la libre navigation du Danube, etc Je savais ces conditions depuis près d'un an; ce sont celles que le chevalier Keith avait portées à Vienne dans le mois de février 1790.

La Russie a également signé sa paix à Galatz, par l'organe du prince Repnine (1) avec le Grand vizir. Le 11 août, j'ai vu une lettre du prince Repnine lui-même qui l'annonce. L'Impératrice garde Ocksacow avec ses fortifications et tout le pays compris entre le Dniéper et le Dniester, ce qui comprend aussi le cours du Bug. La navigation du Dniester sera libre aux deux nations et il y a un armistice de huit mois pour arranger toutes les dispositions à prendre entre les deux cours. Certainement après une guerre aussi malheureuse, c'est perdre bien peu et la Porte doit bien de la reconnaissance aux puissances alliées qui l'ont sauvée de sa ruine totale. J'imagine que les Anglais sauront s'en prévaloir.

Quant aux Hollandais, il n'y gagneront que l'honneur d'avoir été associés à l'entreprise et je doute que la Prusse en retire d'autre avantage. Je ne sais comment elle se procurera Thorn et Dantzig, objets de ses constants désirs. J'avais imaginé que sa complaisance pour la nouvelle constitution pourrait lui mériter cette acquisition, mais cette constitution quoique vraiment bonne, paraît, à plus d'un égard, ne pas être plus solide que la nôtre; il en sera sans doute beaucoup question à Pillnitz et l'électeur

(1) Nicolas Wasiliéwitsch, prince Repnine, feld-maréchal russe. Ambassadeur à Varsovie, joua un rôle important lors du premier partage de la Pologne. Prit part à la campagne de 1770 contre les Turcs et signa le traité de Kaïnardji ; il fut ensuite ambassadeur à Constantinople. Pendant la campagne de 1789, il commanda l'armée de l'Ukraine et signa les préliminaires de Galatz (11 août 1791), comme il est dit ici, pendant l'absence du général en chef Potemkine.

de Saxe n'acceptera la couronne de Pologne qu'à bon escient, ne voulant pas se fourrer dans un embarras aussi étrange que le serait celui qui résulterait d'un défaut d'accord à cet égard entre les trois cours démembrantes. Au surplus, si quelqu'un me paraît devoir devoir perdre dans une révolution qui ferait de la Pologne un État robuste, c'est certainement la Prusse comme l'État voisin le plus faible. Cette révolution n'est point exempte, même dans l'intérieur, de contradicteurs, et de contradicteurs dont la puissance et le nombre augmentent tous les jours; voyons donc ce que tout cela deviendra.

Quant à nous, il paraît qu'on a peur des deux côtés, je ne puis déterminer ce que fera le roi de l'acte constitutionnel, s'il l'acceptera, s'il le rejettera. S'il était libre, il n'y aurait pas de doute, mais on ne fera qu'allonger ses chaînes pour rendre ses mouvements en apparence plus libres, tandis qu'au fond il sera toujours esclave; au surplus, cette sanction ne sera pas plus volontaire que les précédentes et la protestation est faite d'avance. Cette constitution, indépendamment de ses défauts particuliers, ne peut tenir telle qu'elle est. Si le roi ne recouvre pas son autorité, l'unité ne peut avoir lieu comme elle est décrétée en France. Le royaume ne pourrait supporter la charge d'une administration aussi compliquée; il faudra qu'il se déchire en une foule de parties qui toutes alors se régiront comme elles pourront, et cela arrivera, s'il est vrai qu'on ne puisse exister au milieu de l'anarchie effroyable qui ravage le royaume et des violations des propriétés dont le respect est la base de toute société.

Le duc des Deux-Ponts va se retirer à Neubourg dont l'électeur palatin fait réparer le château pour le recevoir; ce dernier ne se remue point, il ne veut agir qu'autant que la cour de Vienne agira; il n'a pas augmenté son contingent, qui ne dépasse pas 6,000 hommes sur pied. On prétend qu'il veut faire un marché avec Deux-Ponts, de 1,000 hommes pour 100,000 florins par an. Il faudra bien cependant, en temps et lieu, qu'il fournisse son contingent comme les autres.

III

L'entrevue de Pillnitz. — Comment elle fut préparée. Ce que l'Empereur y décida. — La circulaire de Padoue et la déclaration du 27 août. — Le manifeste des princes. — Les intérêts en France de l'Ordre de Malte. — Projet de congrès à Aix-la-Chapelle pour rédiger une constitution à imposer à la France.

M. de Bray avait raison d'être sceptique au sujet des décisions de Léopold II ; tout ce qu'il avait pu promettre à Mantoue, au comte d'Artois, est remis en question à Pillnitz. La temporisation, voilà le fond de sa politique.

Mais cette politique lui était également dictée par les circonstances. Toute intervention était subordonnée à une entente préalable avec l'Europe. D'où la circulaire de Padoue (6 juillet) aux diverses puissances, suivie d'un mémoire adressé par Kaunitz aux agents diplomatiques ; l'Empereur voulait une action générale, or. l'Europe n'y semblait pas disposée. L'Espagne, dont l'armée était mal organisée, concluait à la neutralité. Naples se répandait en belles déclarations, ainsi que la Sardaigne, mais n'osait pas s'engager. La Tsarine, pour l'instant, n'offrait aucun soldat, elle se réservait, tout en conseillant d'agir contre les Jacobins de Paris. L'Angleterre restait immobile. et son roi répondit à Léopold en termes vagues. M. de Bray comprend bien que les hésitations de l'Angleterre retiennent l'Empereur. Léopold ne voulait point, même avec le concours de la Prusse, partir en guerre sans avoir l'appui de l'Angleterre. La déclaration de Pillnitz fut donc rédigée dans cet esprit ; elle stipulait que la Prusse et l'Autriche n'interviendraient qu'au cas où les « puissances ne refuseraient pas d'employer les moyens les plus efficaces ». « Ces mots : *alors et dans ce cas*, de la déclaration de Pillnitz, disait l'Empereur, sont pour moi la loi et les prophètes ; si l'Angleterre nous fait défaut, le cas n'existe point ». Voilà toute sa pensée.

Mais par suite des passions surexcitées de toutes parts, M. de Bray croit la guerre fatale. Il la redoute cependant, car il connaît les ambitions des puissances, et la guerre — il ne cesse de le répéter — sera le signal du démembrement de la France et de la perte de ses colonies.

Schönach, le 6 septembre 1791 (1).

Je crois que Votre Altesse Éminentissime me saura quelque gré des détails que je vais lui tracer brièvement sur l'entrevue de Pillnitz. L'Empereur s'est rendu à Pillnitz avec le maréchal

(1) *A Son Altesse Eminentissime Mgr le Grand Maître de l'Ordre de Malte.*

Lascy (1) et M. Spielman; le roi de Prusse y était avec le colonel Bischoffswerder; le comte d'Artois y était accompagné de Mrs de Calonne (2) et du général Flachslanden. Le prince de Nassau (3) y est venu, ainsi que le marquis de Bouillé; je ne parle point de l'électeur de Saxe, chez qui la scène se passait.

Dans une dernière lettre, j'avais mandé à Votre Altesse que l'Empereur avait promis au comte d'Artois plus que celui-ci n'osait espérer; en effet, le comte lui avait remis un mémoire à mi-marge, dans lequel il lui exposait tout nettement et tout franchement ses désirs et ses besoins, ce qu'il espérait de l'Empereur et ce qu'il lui demandait. L'Empereur lut ce mémoire et le rendit le surlendemain au comte, avec des apostilles toutes écrites de sa propre main, qui accordaient tout, et dans lesquelles il donnait, en outre, beaucoup d'éloges aux vues, au courage du prince et à la manière dont ces vues étaient présentées dans ce mémoire. Le comte, enchanté, se rend plein des plus douces espérances à Pillnitz ; là l'Empereur lui dit qu'il a réfléchi sur son mémoire, qu'il a consulté, etc., et lui remet un autre papier dans lequel il déclarait qu'il lui était impossible de réaliser ses promesses, qu'il fallait attendre, etc. Jugez de l'étonnement et du chagrin du prince !

Il paraît que Léopold s'était engagé lors du projet de l'évasion du roi, tracé et dirigé par M. de Breteuil (4), à fournir

(1) Joseph-François-Maurice comte de Lascy. Prit une part active à la guerre de Sept Ans; devenu maréchal et membre du conseil aulique, il prépara les plans de réforme qui le rendirent célèbre sous Joseph II. Il fut chargé du commandement de l'armée autrichienne lors de l'affaire de Bavière (1778) et en 1788 dans la guerre contre les Turcs.

(2) Charles-Alexandre de Calonne, fut contrôleur général des finances de Louis XVI, de 1783 à 1787. Son système financier, basé sur l'emprunt, fut à ce point critiqué, lors de l'assemblée des notables, qu'il fut abandonné de tous et exilé en Lorraine. Il se jeta avec ardeur dans le parti de l'émigration et fut un agent très actif des princes. Il dépensa toute sa fortune dans les nombreux voyages qu'il fit à cette occasion en Allemagne, en Italie, en Russie.

(3) Prince de Nassau-Siegen, célèbre par sa vie aventureuse. Au service de la France comme colonel d'infanterie, puis de l'Espagne (siège de Gibraltar pendant la guerre d'Amérique) et enfin de Catherine II.

(4) Louis-Auguste le Tonnelier, baron de Breteuil, ministre près de l'électeur de Cologne en 1758. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, puis à Stockholm, il fut

35,000 hommes; tout était disposé pour effectuer cet engagement. M. de Bouillé avait reçu des ordres du roi et devait être, au besoin, secouru par les troupes autrichiennes. L'impatience du roi gâta tout, il partit plus tôt qu'il n'en était convenu, M. de Mercy n'avait reçu les ordres que depuis cinq jours, rien n'était prêt encore. et le coup ayant manqué, comme vous savez, lorsque M. de Bouillé arriva à Luxembourg, il n'y trouva que 5,000 hommes. Cette affaire avait été mal combinée, on avait mal arrêté les époques, il y avait quantité de gens qui n'auraient rien dû savoir et qui savaient tout; d'autres qui auraient dû en être instruits de longue main et qui ne savaient rien, ou depuis peu de jours, de ce nombre étaient les princes, alors que le roi de Suède était instruit. Enfin, cela faisait deux partis travaillant en sens différents et se croisant vers le même but; aussi, dans les commencements, M. de Bouillé fut-il assez mal reçu des princes. Le roi de Suède s'offrit tout entier, on l'accepta, il partit pour ses États et depuis, il paraît que la politique de l'Empereur et du roi de Prusse a forcé nos princes de s'écarter des plans particuliers de ce monarque entreprenant. J'espère cependant qu'ils sauront reconnaître sa générosité et rechercher son amitié pour quelque motif qu'il ait pu l'offrir; les circonstances où il l'a fait en épurent encore l'offre vraiment chevaleresque.

Cependant l'arrestation du roi détruisait tous les premiers plans; le comte d'Artois a voulu s'assurer de nouveau des dispositions de l'Empereur immédiatement après. Léopold promit à Padoue les plus belles choses au duc de Polignac, dont j'ai vu les lettres, et cela en présence du prince Charles de Lichtenstein et d'un des archiducs, ses fils ; enfin, après le voyage de Bischoffswerder, tout se disposant pour une pacification générale et celui-ci devant aussi conférer avec lui sur d'autres mesures très importantes, le comte d'Artois s'est rendu à Vienne comme je vous l'ai marqué.

nommé en 1783 au département de la maison du roi. On lui a attribué plusieurs propositions énergiques pour arrêter l'insurrection en juin et juillet 1789. Il devait quitter la France peu de temps après la prise de la Bastille.

Les offres que l'Empereur avait faites d'un corps de 35,000 hommes se réduisirent, après la présentation du mémoire, d'abord à 20,000 et ensuite à attendre; et le dernier mémoire où ce refus absolu était consigné et qui a été remis à Pillnitz au comte d'Artois, était signé Lascy et Spielman.

Ce changement dans les dispositions de l'Empereur paraît inexplicable. Le roi de Prusse, heureusement, avait et a déployé des intentions tout autrement favorables. Bischoffswerder a prévu entre les deux monarques un traité offensif et défensif, dans lequel ils se garantissent mutuellement la constitution de leurs États.

Ces nouveaux engagements rendent l'Autriche plus accessible aux désirs de la Prusse, et le roi n'a rien négligé pour amener l'Empereur, en quelque sorte, à adopter des sentiments plus conformes aux vœux des princes.

Les conférences ont été assez orageuses entre les agents français et les ministres autrichiens; on a peine à concevoir combien ceux-ci se sont montrés défavorables aux désirs de nos princes. M. Spielman s'est même emporté jusqu'à dire à M. de Calonne qu'il ne disait que des absurdités; celui-ci lui a répondu que le mot n'était pas honnête, mais que de la part de M. Spielman il ne s'en offensait pas, que la chose eût été différente s'il eût été prononcé par un militaire, tel que le maréchal Lascy.

Enfin, après bien des discours, on a terminé. L'Empereur a signé une déclaration, par laquelle il autorise Monsieur, frère du roi (1), à publier un manifeste contre l'Assemblée nationale dans lequel il réclamerait les droits appartenant à Sa Majesté Louis XVI, d'entrer en France, à main armée, pour y soumettre les rebelles; promettant de le soutenir, si les forces qu'il pourrait rassembler n'étaient pas suffisantes, le roi de Prusse, par un corps de 12,000 hommes, l'Empereur n'a rien déterminé à cet égard. Enfin, ils autorisent Monsieur à insérer cette présente déclaration dans son manifeste (2).

Lorsque l'Empereur, après bien des difficultés, signa cette

(1) Le comte de Provence.

(2) Cette déclaration fut signée le 27 août.

déclaration, M. de Lascy lui dit : « C'est une faute dont nous serons obligés de nous tirer avec beaucoup de peine ». Le baron Flachslanden assure avoir entendu cette phrase. Le roi de Prusse s'est comporté à Pillnitz avec toute la loyauté, la générosité possible, il a traité le comte d'Artois le plus amicalement du monde. « Mon cher comte, lui disait-il, en lui serrant la main, je voudrais faire plus pour vous, surtout déterminer l'Empereur ; mais il fera quelque chose pour moi, j'ai lieu de le croire, et tout ira bien. »

On voit que les sentiments du prince Kaunitz nous sont défavorables. Pour justifier le refus des troupes promises, il a dit avoir reçu de l'Angleterre une déclaration par laquelle cette puissance lui notifiait que, selon l'acte de garantie des Pays-Bas, il ne devait point en retirer les troupes qui s'y trouvaient et que, s'il le faisait, alors tout engagement cessait à cet égard. Le baron Flachslanden est convaincu que cette pièce n'a jamais existé. Le comte d'Artois aurait demandé à la voir, mais en vain. Enfin, on s'est séparé non sans avoir fait quelque chose, comme vous voyez.

Nulle mention des affaires de la Pologne à cette entrevue de Pillnitz, si ce n'est que les deux souverains n'ont point voulu s'en mêler et que, ne garantissant point cette constitution, qui ainsi aura le sort que je lui augurais, l'Electeur de Saxe n'acceptera point une couronne, à laquelle de mortelles épines pourraient être attachées.

L'Electeur a parfaitement et magnifiquement traité ses augustes hôtes. Le comte d'Artois n'ayant pas logé chez l'Empereur, n'a pas voulu loger chez l'Electeur, ce dernier a fait à M. Bischoffswerder un présent magnifique, d'une boîte fort grande enrichie de beaux diamants et remplie de brillants. L'Empereur a donné à la livrée de l'Électeur 200 ducats et le roi de prusse 4,000 écus.

Le comte d'Artois a dû se rendre par la Hesse auprès de *Monsieur* pour y terminer le manifeste qu'on dit être déjà en partie imprimé.

Le 11 septembre 1791, le chevalier de Bray fut nommé correspondant de Son Altesse Éminentissime le prince Emmanuel de Rohan-Polduc, grand-maître de l'Ordre de Malte. Ses rapports furent fort appréciés et quand il renonça, après le 10 août, à continuer à servir le gouvernement révolutionnaire de la France, il fut attaché à la légation de Malte, à Ratisbonne, et plus tard envoyé avec la même mission au congrès de Rastadt.

15 septembre 1791 (1).

J'ai reçu la dépêche dont Votre Altesse Eminentissime m'a honoré en date du 13 août dernier, le 11 du courant, et la lettre de mon cher confrère le commandeur Roger contenant le chiffre dont vous m'ordonnez de faire usage, hier, 14 septembre. J'ai vu avec la plus grande sensibilité que Votre Eminence a approuvé ma démarche et les expressions de mon zèle; je m'empresse de la lui manifester et d'entrer avec elle dans quelques détails qui puissent la satisfaire.

Peu de temps après ma dépêche n° 1, en date du 5 juillet, Votre Altesse Eminentissime doit en avoir reçu une n° 2, en date du 16 août, courte mais qui contenait les nouvelles les plus fraîches, les plus importantes et les plus sûres. Tout ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Eminence dans cette seconde dépêche s'est vérifié mot pour mot, je tenais les choses de source; le baron d'Escars envoyé par nos princes à Vienne m'avait tout communiqué à son passage à Ratisbonne, peu de jours avant mon départ pour Munich où je me suis rendu avec le baron d'Oxenstiern (2), ministre de Suède à la diète; le baron d'Escars, allait négocier, au nom des princes et du roi, des subsides en troupes, propres à favoriser notre cause.

Cette négociation n'a eu aucun succès et l'Electeur palatin, toujours constant dans son système, suivant en tout l'exemple

(1) *A Son Altesse Éminentissime Monseigneur le Grand Maître de Malte.*

(2) Jean-Gabriel comte d'Oxenstiern, homme d'État suédois, ministre plénipotentiaire à Ratisbonne, fut envoyé en 1791 près des princes de la part de Gustave III, pour leur témoigner tout le vif intérêt que son souverain portait à la cause des Bourbons. Il fut nommé l'année suivante ambassadeur à Lisbonne.

donné par la cour de Vienne, s'est refusé à toutes nos propositions.

Tout ce que je mandais dans ma dépêche du 16 juillet est arrivé. J'ai vu la lettre que Sa Majesté Impériale a écrite à toutes les cours pour les engager à se réunir et à agir de concert pour venger la cause du roi, ce qu'il regarde comme celle de tous les souverains. Cette lettre, écrite de Padoue et datée du 6 juillet, était accompagnée d'un projet de déclaration à faire par ces différentes cours et qui portait en substance : 1° que la cause du roi de France était celle de tous les souverains; 2° que ceux-ci donneraient les ordres les plus précis à leurs ministres ou ambassadeurs en France pour qu'ils notifiassent que si on se portait à des extrémités coupables envers le roi, la reine et la famille royale, les souverains se réuniraient pour venger ces outrages; qu'il était de l'intérêt de l'Europe entière de s'opposer à un bouleversement si préjudiciable à sa tranquillité; qu'en conséquence les dites cours prendront toutes les mesures convenables pour agir avec rigueur et faire marcher des troupes dans le cas d'une révolte ouverte de la part des factions.

C'est cette proposition de l'Empereur qui a donné lieu aux bruits répandus dans différentes gazettes d'une déclaration faite par différentes cours; ces bruits n'étaient pas dénués de tout fondement, mais le vrai est qu'il n'a été arrêté de plan définitif, entre les deux cours principales, que lors de l'entrevue de Pillnitz et ce qu'on mandait à Votre Altesse Eminentissime de Vienne et de Berlin, sur l'éloignement des deux cours, ne pouvait venir que du mystère profond dans lequel les deux souverains ont enveloppé leurs opérations que mes rapports politiques avec les princes m'ont mis à même de suivre depuis longtemps.

Nous attendons de jour en jour le manifeste des princes. Monsieur ne se déclarera point régent; on n'a point jugé qu'il fût convenable de lui donner ce titre. La déclaration du 27 août, datée de Pillnitz, signée de Léopold et de Frédéric-Guillaume, et envoyée aux différentes cours pour être signée par elles, sera imprimée en tête du manifeste; on n'attend plus que la réponse de l'Espagne qui, physiquement, ne peut être encore arrivée. Cette déclaration porte en substance que d'après les remon-

trances qui ont été faites à Sa Majesté Impériale et au roi de Prusse par Mgr le comte d'Artois, ces souverains ont reconnu qu'il était de leur dignité et de leur intérêt de se réunir pour venger la cause du roi de France; que toute violence qui lui serait faite serait regardée comme un attentat à sa dignité, qu'en conséquence toutes les principales cours de l'Europe seraient invitées à se réunir pour maintenir le roi dans ses droits, de manière qu'il ne fût tenu qu'aux engagements qu'il aurait contractés dans une liberté entière et parfaite; et, en conséquence du concert présumé des différentes cours, *alors et dans ce cas,* les soussignés se détermineraient à employer la force des armes et donneraient des ordres pour faire marcher des troupes vers les frontières.

Je n'ai point inséré ces différentes pièces en entier dans ma dépêche, parce qu'elles sont trop volumineuses et parce qu'il est important à Votre Altesse Éminentissime d'en connaître plutôt la substance que la forme, mais je puis lui certifier l'exactitude de cette analyse, ayant lu moi-même ces pièces telles qu'elles ont été apportées par le baron de Flachslanden.

M. de Calonne a surtout cherché à fortifier la cause des princes, que l'on pourrait appeler la cause de la France, de de l'appui de l'Angleterre; mais je n'ai jamais regardé cette puissance que comme disposée à profiter de nos désastres. En effet, malgré toute la bonne volonté du roi d'Angleterre et les dispositions favorables de M. Pitt, le parti de l'opposition trouverait trop d'appui dans l'opinion publique nationale pour que la cour osât risquer de la contredire en cherchant à rétablir le roi de France. Je n'examinerai point ici si cette opinion est fondée en politique et si le ministre voit mieux que la nation, il suffit qu'elle existe pour déterminer la conduite du roi. Au surplus, d'après le dernier voyage de M. de Calonne en Angleterre, le fameux Burke (1) a envoyé son fils aux princes avec charge de leur dire qu'il était absolument dévoué à leur cause et qu'il

(1) Homme politique anglais, ami de Fox, mais adversaire ardent de la révolution française. Cependant Burke recommandait aux Français la constitution anglaise; « tout notre bonheur vient d'elle », disait-il. (OEuvres de Burke, V, III, p. 179.)

ne négligerait aucun des moyens de la servir, qu'en conséquence il les invitait à envoyer quelqu'un en Angleterre pour y suivre leurs intérêts, que ses rapports avec le duc de Glocester, qui a tout crédit sur le roi, le mettraient peut-être à même de les servir avantageusement.

Les princes se sont décidés à faire partir M. de la Bynthinaye, Breton de naissance, chargé d'instructions dont le contenu aurait, selon moi, pu être ménagé avec plus de circonspection; on y presse, entre autres, le roi d'Angleterre de faire, comme Electeur de Hanovre, ce qu'il ne peut exécuter comme roi d'Angleterre; en conséquence, de faire lever dans cet électorat un corps de troupes de 12,000 hommes, de donner ordre à la régence de Hanovre de retirer et rétracter les instructions qu'elle a données à son ministre à la Diète, instructions absolument opposées au parti de rigueur qu'on désirait voir adopter par l'Empire, enfin de rappeler son ministre à Ratisbonne, baron d'Ompteda, dont le crime est d'avoir suivi et rempli avec zèle les instructions qu'on lui a données.

Toutes ces mesures, surtout la dernière, me paraissent outrées, violentes et indiscrètes ; sur de sages représentations faites à cet égard par le marquis de ....., j'aime à croire qu'on les aura révoquées.

Au surplus, il est certain que nous approchons du moment de la crise ; il n'est pas douteux que le roi n'accepte la constitution (1), des lettres de Paris me l'annoncent comme certain. Le manifeste des princes paraîtra à la même époque que cette acceptation, ils sont autorisés par le roi. Quel conflit n'en résultera-t-il pas ? On verra deux volontés au roi, toutes deux absolument contraires et consignées dans des actes revêtus de toute la légitimité possible, mais l'Europe ne balancera pas longtemps sur la nature de la créance qu'elle doit accorder à l'une ou à l'autre, il faut espérer que la France elle-même ouvrira les yeux et abjurera le système fatal qui l'a plongée dans un abîme de malheurs qui surpasse tout ce qu'elle a jamais souffert.

(1) Le 14 septembre, en effet, le roi acceptait, par serment, la Constitution revisée. La suspension prononcée contre lui était levée, et il reprenait, au moins théoriquement, l'exercice de son pouvoir.

Cependant, l'influence des clubs est extrêmement à craindre, moins par la suite de la résistance qu'ils opposeront que par les ravages de leurs affiliés mercenaires ; c'est alors surtout que les propriétés de l'Ordre, comme toutes celles des ordres privilégiés, pourront être exposées à de grandes pertes, mais ce ne sera qu'un orage violent et passager. Point de doute donc que la guerre ne se fasse, je n'oserais en prédire l'issue, car il est impossible à la prudence humaine de calculer, surtout dans des circonstances aussi orageuses, le jeu des passions humaines aujourd'hui portées à leur dernier degré. Je crains l'ambition des souverains qui serviront la cause de la France ; je crains la perte de nos colonies, la ruine de notre système politique envers l'Empire et dans notre intérieur ; j'entrevois encore bien des germes peu consolants de corruption et de dépérissement, le foyer du mal est au centre et je ne vois pas que la cruelle leçon que nous subissons depuis trois ans ait rien changé aux habitudes des gens qui le compose.

Quant à l'Ordre, je ne vois rien qui le menace particulièrement ; depuis le décret qui le déclare étranger, nous devons être plus tranquilles. Mais il est très important aujourd'hui de se ménager la faveur des princes qu'on a cherché à indisposer contre le conseil de l'Ordre par de perfides avis ; de ne pas trop sacrifier à l'idole du jour qui se vante trop indiscrètement de tous les hommages qu'on lui rend, et surtout de ramener l'opinion publique, que les différents mouvements qui ont eu lieu à Malte depuis deux ans ont indisposée à notre égard.

Si la révolution s'affermit en France, c'est-à-dire, si l'État où la France se trouve dure encore un ou deux ans (car il est impossible qu'une machine pareillement organisée serve plus longtemps, abstraction faite de toutes causes extérieures de destruction, il ne faut pas nous abuser, l'Ordre de Malte sera inévitablement proscrit; il n'a fait jusqu'ici qu'escamoter, pour ainsi dire, le coup qu'on veut lui porter ; mais sa constitution propre, son existence morale sont trop contraires à l'esprit de la constitution française pour échapper plus longtemps à ses décrets. Il n'y a qu'à réfléchir sur la composition de la nouvelle

Assemblée législative(1), toute composée des affiliés des Jacobins, c est-à-dire, de tout ce qu'il y a de plus exalté dans le royaume, pour se persuader que leurs principes et le dénuement de fonds où le désordre des finances et de l'administration les jettera bientôt, leur feront regarder les biens de l'Ordre comme une ressource indispensable à la satisfaction de leurs besoins. Il ne faut pas croire que la Chambre de Marseille nous sauve toujours; voit-on que l'on ait eu égard jusqu'à présent aux pétitions nombreuses des places de Nantes, Bordeaux, le Havre, relativement au décret du 15 mars, sur les colonies? Cet objet vaut bien cependant notre commerce du Levant; il est donc très important pour la religion qu'un nouvel ordre de choses vienne la rassurer sur son existence.

P. S.— Le ministre de Prusse, comte de Goertz, a reçu avant hier copie de la déclaration ci-dessus mentionnée, avec une dépêche. On lui indique les raisons pour lesquelles on la lui envoie. On l'autorise à déclarer que l'alliance entre ces deux cours ne doit absolument rien changer au système politique de l'Allemagne, qu'elle n'est que défensive entre elles et offensive seulement contre la France dans le cas mentionné dans la déclaration. Le baron de Seckendorf (2) l'a également officiellement reçue, ce qui prouve que les cours veulent lui donner toute la publicité possible.

Ratisbonne, le 25 septembre 1791.

Le manifeste des princes s'adressera aux peuples et entrera dans de plus grands détails sur tous les objets qui touchent à son intérêt. Ce premier écrit ouvre la scène; il apprend à l'Europe ce qu'elle doit attendre, il nomme les acteurs qui seront mis en jeu, il expose les causes et les vues qui les animent et, à divers titres, c'est sans doute un monument très précieux pour nos annales dans l'histoire de notre révolution.

(1) C'est le 1er octobre que l'Assemblée législative tint sa première séance et se substitua à la Constituante.

(2) Ministre à la diète pour Wurtemberg.

Mais, en dépit de tout le bien que nous devons attendre du premier coup d'éclat, les intentions personnelles de l'Empereur nous menacent de beaucoup de lenteur et conséquemment beaucoup de maux. J'ai déjà indiqué dans ma dépêche précédente tous les obstacles qui en résulteraient pour l'exécution du plan des princes; aujourd'hui ce n'est plus un doute que Léopold adopte de nouvelles vues. Il s'entend avec la Reine pour admettre de nouvelles mesures. J'ai vu une lettre du duc de Polignac qui est à Prague auprès de l'Empereur, il annonce que le projet est de rassembler, à Aix-la-Chapelle, tous les ministres que les différentes cours intéressées avaient à Paris, pour y concerter le plan d'une constitution qu'on donnerait à la France. Je n'examinerai point ce que ce projet a d'impolitique, de contraire aux principes les plus sains du droit des gens. Je me bornerai à observer ici qu'un tel projet (1), après la déclaration de Pillnitz, est destructif de la considération des souverains qui l'ont signée, que son exécution entraînerait des longueurs infinies et des inconvénients incalculables, que si l'on négocie, on reconnaît la légitimité de ceux avec qui l'on négocie; que nous n'avons pas plus besoin de la constitution que l'on fera à Aix, que de celle que l'Assemblée nationale a faite; que nous en avions une et que c'est celle-là qu'il faut rétablir et perfectionner. Enfin, les ressources des émigrés seront épuisées, l'audace des démagogues augmentée, les malheurs du royaume portés à leur comble par ce congrès que je regarde comme les États généraux de l'Europe et certes ceux que la France s'est donnés devraient apprendre tout le danger qu'il y a de livrer aujourd'hui à la discussion publique les maximes fondamentales des gouvernements.

Il ne faut plus, dans ces conditions, songer à agir cet automne, ni l'hiver prochain, nous voilà rejetés peut-être à six mois; en attendant on fera parler, agir, notre malheureux monarque comme l'on voudra, on lui dicte ses paroles, on dirige chacune de ses actions, on le force d'étouffer ses pensées (2). Les

(1) Ce projet fut aussitôt abandonné que conçu ; le 18 septembre, le roi avait notifié aux souverains étrangers l'établissement de la Constitution.

(2) C'est Louis XVI qui déclara la guerre à l'Autriche, le 20 avril 1792, et ce n'est qu'en août suivant que les alliés pénétrèrent en France alors que, dès le

factieux ont tout disposé, calculé; la reine a témoigné, lors de l'approbation de l'acte constitutionnel, la plus vive douleur; depuis,elle a été la première à presser le roi d'accepter; Madame Élisabeth s'y est opposée avec fermeté, mais que peut-elle? Au surplus, que signifie cette acceptation? Cette nouvelle violence exercée contre le roi, n'est-elle pas un crime? Mais ce congrès d'Aix-la-Chapelle, de quelles gens serait-il composé? Excepté M. de Mercy, les autres ministres sont bien peu convenables pour un pareil emploi. M. Fernand de Nunez, outre ses principes suspects, n'est rien moins que susceptible des hautes fonctions d'un législateur. La conduite de M. de Simoni l'a plus rapproché de l'étude des plaisirs que des affaires, d'ailleurs il est tout Anglais. M. De Goltz (1) est un homme dangereux jouissant de peu de sympathie, à Paris même. M. de Staël (2) ne s'est jamais douté qu'il fût destiné à jouer un tel rôle. Le choix des hommes serait donc même un sujet d'inquiétude, mais ce n'est rien auprès du projet lui-même. Voilà où mènent l'irrésolution dans les principes, la faiblesse, enfin le jeu secret de passions qu'on veut cacher et dont je redoute toujours l'action. L'Empereur n'avance à rien, il n'a point encore répondu au conclusum du 6 août, il reste en Bohême jusque la fin du mois, de là, il va en Moravie et ne se presse point de retourner à Vienne, mais on espère que les autres souverains qui l'ont amené à signer la déclaration du 27 le détermineront à agir. On compte surtout à cet égard sur la Russie.

30 avril, les armées françaises du nord avaient été mises en marche pour envahir la Belgique et y avaient subi des revers désastreux.

(1) Bernard-Guillaume baron de Goltz, diplomate prussien (1730-1818), ministre plénipotentiaire à la cour de Versailles en 1772. Il y était encore à l'avènement de Frédéric-Guillaume et, dans les premiers temps de la Révolution, il envoya à sa cour, notamment lors de la mission de M. de Ségur à Berlin, de très utiles renseignements. Il quitta la France en mai 1792, au moment de la déclaration de guerre.

(2) Eric-Magnus baron de Staël-Holstein, chambellan de la reine de Suède, envoyé par Gustave III comme conseiller d'ambassade à Paris où il devint ambassadeur en 1783. Il épousa en 1786 la fille de Necker, qui devint la célèbre M^me^ de Staël. Il fut rappelé en 1792, peu de temps avant l'assassinat de Gustave III.

IV

Les espoirs des émigrés ; leur peu de durée. — Attitude de la Prusse, de la Russie et de la Suède. — Mort de Potemkine. — Mission du chevalier de Bray, auprès de *Monsieur*, à Coblentz. — Les moyens de l'Ordre de Malte.

En résumé, les émigrés avaient éprouvé à Pillnitz un réel désappointement ; l'action des puissances en France subissait de nouveaux retards. Mais ils n'étaient pas gens à se décourager. Ils cherchèrent à tirer de la déclaration le plus de profit possible en l'interprétant suivant leur intérêt immédiat. De vague et ambiguë qu'elle était, par l'interprétation qu'ils lui donnèrent, ils voulurent la préciser ; le résultat fut de précipiter, en France, le dénouement.

Ils croyaient pouvoir compter sur la Prusse, sur la Suède, sur la Russie. Frédéric-Guillaume avait été indigné de l'arrestation du roi ; il parla immédiatement d'intervenir et, comme l'indique M. de Bray, il chercha à entraîner l'Autriche, ne voulant pas agir sans elle, et ne désirant pas, du reste, s'engager outre mesure de crainte de ne pas retirer de cette campagne des avantages certains.

Catherine va signer la paix avec les Turcs ; libre de ses mouvements, lancera-t-elle ses troupes contre les Jacobins de Paris ? Ouvertement, elle travaillait pour les émigrés. Elle se répandait en déclarations contre les révolutionnaires, elle lançait contre eux le roi de Suède, Gustave III, devenu son très fidèle allié, mais la Pologne était l'objet, avant tout, de son attention et de ses projets militaires. Les princes cependant comptaient sur la Russie, comme l'explique M. de Bray ; tout le monde croyait que Catherine II agirait de quelque façon que ce soit et tiendrait ainsi les promesses qu'elle avait faites à ce sujet à Gustave, à la Prusse, à l'Autriche et aux princes.

Ratisbonne, 30 septembre 1791 (1).

L'impératrice de Russie a accrédité le comte Romanzow, son ministre, près du cercle du Haut et Bas-Rhin, auprès de Monsieur. Il lui a présenté dans une audience solennelle ses lettres de créance à Coblentz et Monsieur a envoyé le maréchal de

(1) *A Son Altesse Éminentissime Monseigneur le Grand Maître de Malte.*

Broglie (1) le complimenter et le remercier des intentions de sa souveraine, à la tête d'une députation de la noblesse française. M. de Broglie et le comte Romanzow, dans cette entrevue ménagée à dessein pour donner à la chose tout l'éclat possible, ont tenu des discours qui paraîtront imprimés. La scène a été des plus brillante et des plus riche en intérêt.

L'Impératrice est donc la première qui ait reconnu solennellement l'existence politique des princes; cette démarche faite hautement, manifeste suffisamment, je crois, l'opinion de cette puissante souveraine. Des gens qui se plaisent à inventer des obstacles comme s'il n'y en avait point assez de réels, craignent que l'Impératrice ne se rétracte quand elle apprendra l'acceptation du roi qui a été postérieure aux instructions qu'elle a données au comte Romanzow, comme si cet acte, arraché par une suite de violences dont le principe était assurément bien connu, n'avait pas été généralement prévu par tous ceux qui ont quelque connaissance des choses et des personnes, comme si l'on pouvait supposer que l'Impératrice n'eût voulu jouer qu'une comédie, elle n'eût pas donné à son ministre des instructions conditionnelles de n'agir que selon telles ou telles circonstances. Cette déclaration de sa part est donc en quelque sorte plus affirmative que celle de Pillnitz.

L'Empereur cède à l'impulsion bien déterminée de l'Impératrice, du roi de Prusse, du roi de Suède. Il a déclaré. et des lettres de Prague du duc de Polignac l'annoncent, que les puissances retireraient leurs ministres de Paris et qu'ils se rassembleraient à Aix-la-Chapelle ou dans le voisinage des princes, que cette mesure ne tarderait pas à s'effectuer; il fait en attendant marcher 12,000 hommes vers les frontières.

Il y a longtemps que la cour de Vienne médite ce projet et j'ai vu des lettres du ministère prussien au comte de Goetz, en date du 9 août, qui détaillent les propositions qu'elle faisait à cet égard. La lettre réquisitoriale a été présentée à l'Élec-

(1) Victor, duc de Broglie, fit les campagnes de la guerre de succession d'Autriche et de Sept Ans, fut ministre de la guerre en 1789 et émigra ; se refugia à Luxembourg près du maréchal de Bender. Il commandait un corps d'émigrés lors de l'expédition de Champagne en 1792.

teur palatin, le 25, pour le passage de trois régiments; ceci est certain. Le baron de Lehrbach, ministre de l'Empereur à Munich, a dit qu'il devait demander de la part de l'Empereur. 9,000 hommes à l'Électeur et celui-ci a déclaré au comte de Montezan, notre ministre auprès de lui, que si l'Empereur agissait, il était décidé à faire chorus. Ce sera le général de Braun, qui est actuellement à Bruxelles, qui aura le commandement des troupes impériales.

C'est un militaire fort estimé.

La Prusse fait marcher 16,000 hommes; on dit que ce sera le prince héréditaire de Hohenlohe (1) qui commandera les Prussiens. Les Suédois s'embarquent, les Russes se préparent. Le Danemark a été invité par l'Espagne à se joindre à ce concert général, si ce n'est en actions, au moins en appuyant par des déclarations son adhésion à cette grande entreprise. L'Espagne fait filer de nouvelles troupes vers les frontières; la Sardaigne et la Suisse se tiennent prêtes.

Nos ambassadeurs à Turin et à Vienne se sont retirés ou vont se retirer. Les princes nommeront des ministres auprès des cours qui leur en auront envoyés. Ce serait un grand mal que de laisser échapper ce moment unique où l'Europe en repos peut se livrer avec succès à la poursuite du plan qui doit mettre les intérêts de toutes les nations à l'abri des attaques des novateurs. Si l'on tardait trop, il serait à craindre que de nouveaux intérêts survenus ne les détournassent de ce grand objet.

Les illusions que montre M. de Bray dans la lettre qui précède et qui ne font d'ailleurs que refléter l'opinion des émigrés et des membres de la diète d'Empire à Ratisbonne, ne durèrent pas. L'acceptation de la Constitution par Louis XVI amena l'Empereur à déclarer « qu'il n'y avait plus rien à faire ». Il reçut M. de Noailles à sa cour, reconnaissant ainsi lui même la Constitution. En conséquence, il fit savoir aux cours intéressées, par circulaire du 12 novembre 1791, que l'intervention était ajournée, que l'on se bornerait à échanger régulièrement

(1) Prince Frédéric-Louis de Hohenlohe-Langenbourg-OEringhen, de la branche luthérienne de Hohenlohe; il se distingua dans la guerre de succession de Bavière. Il eut le commandement de l'avant-garde du duc de Brunswick à la fameuse expédition de Champagne en 1792, mais il jouissait de peu de crédit à la cour de Prusse.

des vues sur le « concert éventuel ». L'Espagne n'avait aucun prestige, elle n'avait pu rassembler que quelques troupes dans le nord du royaume et se sentait épuisée par ce faible effort; Catherine II protestait hautement contre cette inaction, mais s'occupait surtout de ses intérêts en Pologne. Tous les fils de la politique étaient entre les mains de l'Empereur; comment aurait-il pu justifier une intervention armée dans les affaires de France au moment où le roi venait d'accepter la Constitution et qu'il était acclamé par Paris? « A l'assemblée, à l'Opéra, aux Champs-Élysées, aux Tuileries brillamment illuminées, partout où l'on apercevait Louis XVI, la foule enthousiaste criait : « Vive le roi » (Mme de Staël). On croyait la Révolution terminée! Les grandes puissances faisaient exprimer leurs sentiments pacifiques et amicaux. Quant aux émigrés, ils protestaient hautement contre les retards apportés à l'invasion; ils furent, avec la revendication des droits des princes possessionnés, la première cause de dissentiments nouveaux, la seconde naquit de la question religieuse; l'une conduira à la guerre contre l'Autriche, l'autre à la guerre civile.

Ratisbonne, 26 octobre 1791 (1).

Tout ce qui, dans ma dernière dépêche, était vrai, ne l'est plus aujourd'hui; je ne dirai pas que les intentions de l'Empereur ont changé, mais seulement *que ce qu'il avait décidé alors, il ne l'a point exécuté* et *que son langage du mois d'octobre n'est plus celui de septembre.* Depuis son retour à Vienne, qui a eu lieu le 12 au matin, il a vu M. de Noailles (2) qui lui a remis ses nouvelles lettres de créance. Cet ambassadeur a eu une audience, à la vérité bien courte et dans laquelle des gens dignes de foi prétendent que l'Empereur ne lui a rien dit, mais enfin la démarche publique est faite et M. de Noailles, en conséquence, a, dans la jubilation de son cœur, expédié un courrier à Paris, qui apportait au roi et à la nation la meilleure nouvelle sur les bons traite-

(1) *A Son Altesse Eminentissime Mgr le Grand Maître de l'Ordre de Malte.*

(2) Emmanuel-Marie-Louis marquis de Noailles, fut ambassadeur en Hollande, en Angleterre et en Autriche où il resta douze ans. Il demanda son rappel lorsque Dumouriez devint ministre des Affaires étrangères, le 15 mars 1792, en remplacement de de Lessart dont il avait toujours soutenu à Vienne les intentions pacifiques.

ments que l'ambassadeur constitutionnel avait reçus. On concevrait difficilement cette conduite du chef de l'Empire, conduite si opposée à ses premières résolutions, à ses propositions, à ses engagements, si son caractère pacifique était moins connu, s'était moins manifesté depuis son avènement au trône. La politique qu'il a tenue depuis la convention de Reichenbach avec la Prusse, depuis la convention de La Haye avec les Pays-Bas, au cours de ces événements si nombreux et si compliqués, en donnent suffisamment la clef. Au surplus, ce que je crois entrevoir de plus positif là-dedans, c'est que d'autres projets que ceux des princes auront été admis plus conformes aux vues pacifiques de Léopold et aux intérêts de l'Autriche. On aura préféré attendre de la force des choses même un changement, un remède, que d'adopter les mesures brusques et hardies que les princes ont proposées et, selon moi, les plus convenables à la dignité du roi et au bien-être de la nation française.

Mais il ne faut pas nous abuser, *la plupart des grandes puissances se soucient fort peu du bien-être de la France*. L'Angleterre, entre autres, considère sans regret nos désastreuses calamités; et croit-on que cette nation, pour être muette, soit inactive?

Cependant il est constant que la reine, qui ne veut rien devoir aux princes, se montre contraire à l'exécution de leurs plans, elle en concerte d'autres et c'est sans doute là la cause des hésitations, des contradictions politiques de l'Empereur. Le conseil du roi et de la reine est composé de d'André, Barnave, Ferrand et Thouret. On veut laisser s'amortir la fougue démocratique, on veut laisser regagner au roi une considération, une dignité si épouvantablement dégradées, mais ces aveugles mesures, en prolongeant nos maux, rétabliront-elles donc la monarchie, la religion, les mœurs et le crédit? Ne voit-on pas que ce n'est pas assez de rendre au roi sa considération, qu'il faut encore pouvoir abolir les décrets qui ont renversé la noblesse, la magistrature et l'autel?

Je ne sais, mais de tels retards peuvent devenir bien nuisibles à ceux mêmes qu'ils flattent. Sans doute ce serait un grand

bien que l'évasion du roi (1) et sa liberté; mais comment préparer son évasion en reconnaissant comme légaux les actes politiques qu'il a souscrits dans sa servitude?

Cependant, les partisans de ce système espèrent. Ils se rapprochent des frontières. M. de Breteuil fait venir ses meubles à Bruxelles pour y passer l'hiver. D'autre part des ordonnances ont paru aux Pays-Bas pour y empêcher tout recrutement, toutes évolutions, tous rassemblements militaires, pour y faire reconnaître le pavillon national; on promet aux princes de les secourir, et on veut leur ôter jusqu'aux moyens qui leur sont propres.

J'ai vu une lettre du prince de Condé, du 3 octobre, où, après avoir gémi de ces contrariétés, il ajoute : « si l'on avait voulu » me croire, il y a six mois que nous serions entrés et alors » nous aurions eu beau jeu. Là il fallait vaincre ou mourir. Des » princes du sang devaient ce grand exemple à la France, à » l'univers, mais on devient plus que timide à force de pru- » dence et ce n'est point ainsi que les Français du temps de » François Ier et d'Henri IV eussent agi. Doute-t-on, en effet, » que bientôt ces nombreux partis de mécontents qui pavent le » royaume n'eussent grossi les premières cohortes des défen- » seurs de la monarchie ? »

Des lettres de Bretagne, du Languedoc, du Lyonnais, nous apprennent que tout y est dans la désolation et le plus grand nombre est aristocrate jusqu'aux dents.

A Arles, un nommé Lieutaud est sûr de plus de 25,000 hommes : point de doute que les troupes de ligne ne suivissent bientôt le parti du roi, lasses d'être le jouet de chefs vulgaires qui succèdent dans le commandement aux premiers noms de la monarchie.

D'autre part, l'Empereur tient dans ses mains les volontés de la Prusse. Depuis le passage de Bischoffswerder à Vienne et l'entrevue de Pillnitz, cette puissance est toute à la dévotion de la maison d'Autriche ; celle-ci, constante dans sa politique d'écra-

(1) On sait que de tout temps cette mesure conserva des partisans convaincus, mais Louis XVI lui-même s'opposa toujours au renouvellement d'une semblable tentative qui, en cas de non réussite, pouvait conduire aux dernières extrémités.

ser par la force, ou de séduire par des caresses, s'y est si bien prise qu'elle a porté sa rivale à s'unir à elle et par là a diminué, dans l'Empire surtout, la confiance et la considération que lui donnait le rang qu'elle avait acquis de première puissance de la confédération germanique. En effet, comment l'Empire pourrait-il voir son défenseur dans l'allié de celui qu'il craint d'avoir pour tyran? La réduction, décidée par l'influence autrichienne, des deux armées dont on est convenu (1), est sans doute la mesure la plus préjudiciable au point de vue militaire que la Prusse pût adopter. Son système est absolument militaire, son armée est presque une armée d'industrie; elle est aux deux tiers composée de recrues étrangères; où les retrouver si les circonstances deviennent pressantes ? L'Autriche qui, dans de vastes domaines, compte des nations toutes guerrières, toujours armées, se recrutera toujours sans sortir de chez elle, quand elle le voudra; enfin, la Prusse, de rivale de l'Autriche, s'est constituée sa partenaire. Elle n'a, par là, gagné ni son amitié, ni celle de la Russie qui s'opposera constamment à ses vues sur Thorn et Dantzig et l'Angleterre profite en secret de cet état de choses, qui favorise sa politique à notre égard, dont elle compte bien tirer parti pour son compte. Si la Russie n'avait eu d'autre but, en se rapprochant de l'Empereur, que de se coaliser avec lui contre la Constitution française, rien n'eût été plus à propos. Il est positif que l'Empereur l'y a réellement invitée, mais elle a habilement cherché à y combiner d'autres vues dont nous avons aujourd'hui le résultat.

Nous attendons encore ici le décret de ratification qui n'arrive pas; cette réponse indispensable du chef de l'Empire à l'Empire sur le conclusum que celui-ci a remis, doit contenir un indice des démarches qu'il aura faites pour parvenir aux résultats que le corps germanique désire. Mais quelles démarches l'Empereur a-t-il pu faire? Il est constant qu'avant l'acceptation de la Constitution par le roi, il ne pouvait en exister aucune; or, rien ne s'est manifesté dans ce genre. Si l'on veut s'en tenir à Vienne à

(1) Les contingents à fournir par les deux puissances avaient été fortement réduits d'abord à 12 puis à 6,000 hommes.

ce prétexte de l'acceptation du roi, ce ne serait donc que d'aujourd'hui que l'Empereur pourrait négocier de nouveau à Paris, et alors où cela ne nous mènerait-il pas? Jugez donc, Monseigneur, des longueurs auxquelles il faut encore s'attendre. si l'on suit la marche d'une temporisation que tout annonce.Aussi, toutes les lettres de Coblentz portent l'empreinte de la tristesse et du découragement.

La conduite de la Russie et de la Suède seule console les émigrés de ces fluctuations qu'ils qualifient de perfides. Ces deux puissances n'ont pas varié dans la netteté, dans l'authenticité de leurs déclarations, de leurs démarches. L'Impératrice a retiré son ministre de Paris et le roi de Suède a refusé de voir le chevalier de Gaussin et de recevoir un paquet qui était adressé au gouvernement. Nous avons reçu cette nouvelle authentique hier. Le secrétaire d'État Frank, y est-il dit, ayant reçu, de la part de M. le chevalier de Gaussin, chargé des affaires de France, un paquet avec un cachet portant *mission de France en Suède*, déclare que depuis la captivité du roi on ne reconnaît pas plus en Suède qu'en Russie de mission de France, et prévient M. de Gaussin que toute correspondance ultérieure à ce sujet devient inutile. Voilà donc deux puissances bien prononcées. Si l'Espagne le pouvait, il n'y a pas de doute qu'elle ne manifestât les mêmes intentions.

L'Impératrice a donné ordre à son ministre ici, le baron d'Assebourg,de se rendre à la Diète d'où il est le plus ordinairement absent. On soupçonne, et c'est avec fondement qu'elle a la prétention, en sa qualité de garante de la paix de Teschen, de l'être aussi de la paix de Westphalie à laquelle on se réfère dans le texte de cette première. Elle voudrait porter le corps germanique à réclamer son appui dans les affaires de France afin de se donner par là un titre irrécusable pour agir. Mais le corps germanique ne peut le faire que lorsque cet objet viendra de nouveau en délibération et cela ne peut pas être avant l'arrivée du décret de ratification, ceci donc dépend de l'Empereur; en attendant, on pourra toujours préparer les instructions et la marche de la délibération. Tout cela demande du temps et veut

dire que cet hiver il n'y aura rien de définitif. Au surplus, qui peut, qui veut, fait aujourd'hui le métier de prophète, lorsque le courrier du lendemain détruit, anéantit toutes les notions qu'avait apportées celui de la veille.

Ratisbonne, le 4 novembre 1791.

Les sentiments des deux cours du nord, que j'ai peintes comme favorables au système des Princes, se sont encore manifestés davantage. Selon des lettres de Berlin du 24 octobre, l'Impératrice a dû solliciter le roi de Prusse de s'unir à elle pour rétablir le roi de France sur son trône et le délivrer de l'état de captivité où, malgré son acceptation, on ne peut pas se dissimuler qu'il soit toujours retenu. L'Impératrice déclare qu'elle sera invariable dans ses sentiments sur cet objet. Ces démarches pourront bien ne pas être sans effet.

La Russie a de grands moyens d'agir auprès de la Prusse, et dans ce moment-ci la Suède, par une nouvelle démarche d'éclat, va prouver bien authentiquement son adhésion aux principes de la cour de Pétersbourg. Le baron d'Oxenstiern part d'ici lundi prochain, 7 novembre, pour Coblentz où il se rend en qualité de ministre plénipotentiaire auprès des princes. Je l'accompagne dans cette mission où je m'efforcerai d'être utile. Les sentiments bien prononcés de ces deux cours rétabliront chez les émigrants la confiance que la politique de l'Empereur était bien propre à leur faire perdre. Tous parmi les Français n'ont pas les mêmes vues pour le rétablissement de la monarchie, mais tous ont les mêmes désirs et j'espère toujours que le parti le moins heureux se confondra sans répugnance avec celui dont les mesures auront été plus fortunées; jusqu'à présent, je ne puis m'empêcher de voir plus de netteté dans la marche des cours du nord que dans les temporisations inquiétantes de la cour de Vienne.

Je continuerai mes correspondances au grand maître, de Coblentz, où je compte rester six semaines ou deux mois. Malgré les occupations auxquelles je suis livré, mon zèle ne se ralentira pas, et si on me jugeait digne d'être employé utilement

pour le service de l'Ordre, je quitterais tout, je serais toujours prêt. J'ajouterai à cet égard que peut-être, il ne serait point indifférent de faire négocier auprès des différentes cours, pour faire garantir par elles les possessions de l'Ordre en France; afin de lier par là davantage l'existence de l'Ordre à la masse des souverainetés indépendantes et de se prémunir contre les vues particulières qui porteraient telles ou telles cours à détruire ses biens chez elles. Une telle démarche serait d'autant moins extraordinaire que l'Empereur, par sa capitulation, art X, § 8, est tenu de protéger l'Ordre dans et hors de l'Empire et de procurer la restitution des biens qui pendant les longues guerres des Pays-Bas lui avaient été enlevés.

Le prince Potemkine est mort dans les environs de Jassy, c'est une perte pour l'Impératrice; cet homme extraordinaire était le véritable ministre de Russie; il ne haïssait point la France et comme ses plans étaient surtout pour les affaires de l'intérieur, on espère que sa mort ne changera rien aux sentiments de l'Impératrice à notre égard, sentiments qui lui sont absolument propres et que sa gloire la portera à maintenir. Sous peu de jours, nous saurons quelle influence cette mort aura exercé à Pétersbourg. L'Impératrice cherchera sans doute à déposer dans d'autres mains le fardeau des affaires générales que la perte de Potemkine laisse retomber tout entière sur elle. Les différents partis que son immense crédit retenait dans le silence se relèveront et essayeront leurs forces. Celui du maréchal de Romansow, père de celui qui a été accrédité auprès de nos princes, est nombreux et composé des gens les plus habiles de cette cour. Le secrétaire d'Etat Bedboroski, qui jouit d'une très grande considération au département des affaires étrangères, est la créature du vieux Romansow dont il a été le secrétaire et les Woronsow sont aussi attachés au parti du maréchal. On peut donc présumer que l'intérêt personnel que le jeune comte de Romansow a mis à sa négociation, le portera à diriger le parti de son père dans le plan que l'Impératrice a adopté relativement aux affaires de France et que, liant à nos intérêts les vues de son ambition particulière, il pourra être aux princes de la plus grande utilité dans l'exécution et la conduite de leurs projets et

anéantir à Pétersbourg l'influence du parti Orlow qui est tout anglais. Notre premier soin sera donc de l'étudier, de nous entendre avec lui et de faire en sorte que dans ces épineuses circonstances la Suède marche toujours sur la même ligne que la Russie.

Le chevalier de Bray s'est rendu à Coblentz, sa présence à la cour des princes est constatée par Daudet dans son livre sur les émigrés ; lui-même a dû noter ses impressions dans un « grand cahier » auquel il renvoie dans ses écrits, mais que nous n'avons pas retrouvé dans ses papiers et c'est fort regrettable, car nous y aurions puisé, sans doute, les détails les plus intéressants sur les princes, leur cour et les émigrés.

Coblentz, le 28 novembre.

Le système des cours de Russie et de Suède sera certainement invariable. L'Impératrice a déclaré que, puisque l'Empereur l'avait lui-même excitée à prendre les mesures qu'elle a prises, elle ne rétrograderait jamais et qu'on ne lui ferait pas facilement abandonner ses plans. On peut croire qu'elle ne donnera point de relâche à l'Empereur, et ses agents à Vienne ont reçu les instructions les plus positives à cet égard. Le marquis de Vaudreuil (1) arrive de Vienne; il s'en faut bien, hélas ! qu'il en soit content ! Lorsque l'Empereur a appris les démarches que l'Impératrice faisait auprès du roi de Prusse, il a dit au marquis : « l'Impératrice va à merveille ; il faut espérer que tout tournera » bien ». Mais lui-même, quels sont ses plans positifs ? voilà ce qu'on ne peut savoir. Le vrai, c'est qu'il diffère, qu'il se tait; il craint toujours pour les Pays-Bas, il sent que le voisinage de la France, constituée telle qu'elle est, est mortelle pour ses provinces belgiques. Il l'a dit lui-même à Francfort : « si les choses » continuent ainsi en France, il faut que je renonce aux Pays- » Bas » (2).

(1) Louis-Philippe Rigaud, marquis de Vaudreuil, fut élu député de la noblesse du bailliage de Castelnaudary aux États généraux. Il émigra en 1791, et ne rentra en France qu'après le 18 brumaire.

(2) Cet état de choses explique la persistance de l'Autriche dans son désir plus grand que jamais, d'échanger les Pays-Bas contre la Bavière, projet que nous la verrons poursuivre jusqu'en 1804.

On attend à tous moments ici l'arrivée du baron de Bombelles, il apportera des nouvelles de l'Impératrice qui doivent être bien importantes. L'Espagne est parfaitement bien disposée, et l'on m'assure que Naples suivra l'exemple de l'Espagne et que la reine de Naples s'est brouillée avec l'Empereur.

En France, les choses vont toujours de mal en pis.

Coblentz, 18 décembre 1791 (1).

J'ai rempli le 5 décembre la commission dont Votre Altesse Éminentissime avait bien voulu me charger. Je demandai une audience à Monsieur qui me l'accorda aussitôt et je lui remis la lettre dont j'étais porteur. Il la lut devant moi et ne parut pas en être fort satisfait, c'est pourquoi je me hâtai d'ajouter, comme j'y étais autorisé, que Leurs Altesses Royales ne pouvaient pas douter des sentiments particuliers de Votre Altesse Éminentissime, ni de ceux de tous les chevaliers ; que l'un et les autres avaient assez prouvé, dans différentes circonstances, leur dévouement à la monarchie et que j'étais expressément chargé d'en offrir l'expression la plus vive à Leurs Altesses Royales, mais que je ne devais pas lui dissimuler qu'une prudence nécessaire, dans ces circonstances, imposait à l'ordre l'obligation de ne faire aucune démarche d'éclat pour ne pas provoquer sa destruction subite et sa ruine en France. Que je pensais qu'il approuverait ces considérations puisque si l'Ordre se perdait par des mesures d'éclat absolument inutiles au bien de leur cause, il ne serait plus à même de rendre par la suite, à la monarchie, les services qu'elle en a toujours reçus. Monsieur répondit que sous peu ils seraient dans le cas de demander à Votre Altesse Éminentissime des marques plus positives de son amitié. Je ne répondis rien et me retirai en ajoutant seulement que j'attendrais ses ordres ici.

Depuis, j'ai causé avec M. de Calonne et M. de Flachslanden sur cet objet. Le premier a expédié de la part des princes un courrier (M. de Fontbrun) en Espagne, chargé d'un mémoire

(1) *A Son Altesse Éminentissime Mgr le Grand Maître de l'Ordre de Malte.*

où on propose à cette cour une coalition dans laquelle le Portugal, Venise, Naples et Malte se trouvent compris; il m'a dit que d'après les renseignements qu'il avait reçus, Malte pouvait fournir environ 4,000 hommes de troupes et des vaisseaux de débarquement pour le printemps prochain. J'ai observé que Malte n'avait pas deux mille hommes de troupes réglées, que le Maltais, bon soldat contre le Turc, ne vaudrait rien contre les troupes européennes, que l'Ordre n'avait qu'un vaisseau, quelques frégates et quatre galères, que ces moyens ne répondaient aucunement au tableau qu'on lui avait fait, tableau qui était évidemment inexact; que les secours que l'Ordre pouvait donner comme puissance étaient à peu près nuls, que ses finances étaient épuisées et que s'il prenait un tel parti, ce serait, sans utilité pour la cause, exposer l'Ordre à des frais énormes et à une dilapidation de tous ses biens dans le royaume J'avouai qu'il était de l'intérêt de l'Ordre, que son salut même exigeait que la contre-révolution se fit, que je pensais que si la révolution durait, l'Assemblée nationale finirait bientôt par s'emparer de tous nos biens, mais j'ajoutai que c'était moins l'envahissement que l'on avait à redouter que le ravage et la destruction auxquels des démarches hostiles ne manqueraient pas de porter les factieux: que cependant, dans des circonstances aussi malheureuses, l'Ordre ne devrait point rester étranger aux mesures qui seront prises pour le rétablissement d'une monarchie à laquelle il doit tant, et pour combattre des factions ennemies de notre sainte religion et fauteurs de principes incompatibles avec notre existence, mais que la constitution de l'Ordre exige que préalablement, on obtînt le consentement et l'aveu de toutes les puissances qui constituent son ensemble; que c'était à elles, savoir le Pape, l'Espagne, le Portugal, Naples, l'Empereur, les différents États de l'Italie et d'Allemagne, qui renferment des biens de l'Ordre, à se réunir pour déterminer le Grand Maître à faire cette démarche que les statuts interdisent à sa détermination particulière. Messieurs de Calonne et de Flaschlanden convinrent surtout de cette dernière observation et on va travailler à établir le concert entre ces puissances. Le baron de Flaschlanden partira sous peu pour se rendre

auprès de Votre Altesse Éminentissime et conférer avec elle, de la part des princes, sur les moyens à employer et sur les secours qu'elle pourra fournir. J'ai cru que ces détails pourraient l'intéresser et qu'il était de mon devoir de la prévenir sur ces objets importants. Ce que je fais.

Quant au secret sur sa réponse, elle peut compter qu'il sera observé comme elle le désire.

J'ai vu les dernières dépêches que M. de Bombelles a apportées de Pétersbourg aux princes ; on ne peut rien voir de plus favorable que les sentiments de l'Impératrice et ceux de la Suède manifestés hautement par la voie du baron de Nolken, ministre de Sa Majesté suédoise à Vienne, le 30 novembre.

Mes lettres personnelles et les nouvelles parvenues de Berlin à nos princes annoncent également des dispositions de la part de la Prusse qui sont de plus en plus favorables. On espère que l'Impératrice déterminera le roi de Prusse à quitter le système de l'Empereur pour se réunir au sien; elle a écrit au roi la lettre la plus forte pour l'y engager. Au printemps, on agira décidément. Les émigrés augmentent toujours en nombre et se préparent. Les mesures prises ici sont fort sages. On espère que les Tuileries ne s'opposeront plus au plan des princes, et dont je puis garantir la pureté, et M. de Breteuil, qui s'était montré opposé à tout rapprochement avec eux, commence à changer de langage.

Le décret de ratification du conclusum du 6 août est arrivé le 9 décembre à Ratisbonne. L'Empereur approuve l'avis de l'Empire; il joint à son décret copie de la lettre qu'il écrit au roi pour le sommer de satisfaire aux griefs des princes lésés et de rétablir les choses sur le pied où elles doivent être selon les traités. Cette dernière clause excitera bien des difficultés, et tout cela nous mène infailliblement à une guerre de l'Empire *que j'ai toujours redoutée comme très funeste à la France,* si en rétablissant le roi sur le trône, on ne le met pas dans le cas de faire cesser les prétextes à l'aide desquels on veut nous faire cette guerre, pour nous enlever le *dominium supremum* que nous prétendons sur toute l'Alsace, et nous réduire à la teneur du paragraphe 87 de la paix de Westphalie. C'est ce que j'ai toujours

prévu et annoncé. L'Empereur, en écrivant à un roi captif, sait bien qu'il ne pourra pas en obtenir la satisfaction qu'il demande, que la restitution qu'on exige s'oppose à l'esprit de la Constitution et au plan d'indemnités proposé par l'Assemblée nationale, et que sur les mesures dilatoires qu'on ne manquera pas de proposer, l'Empereur pourra nous déclarer la guerre. L'Empereur a en même temps donné ordre aux cercles de s'armer, et l'électeur de Mayence a promulgué hier cet ordre. Ici, on va rassembler les cercles pour délibérer incessamment sur ce sujet ; tout prend donc une tournure très sérieuse contre les factieux qui menacent la France d'une destruction entière. De manière ou d'autre, il faut donc que le printemps prochain, notre sort se décide.

Je pars après-demain pour Ratisbonne, où je resterai quelque temps, et peut-être reviendrai-je ici auprès du ministre de Suède. On parle toujours de l'arrivée du ministre d'Espagne à Coblentz; je n'ai point là-dessus de certitude officielle, mais je sais que l'Espagne, dans une lettre du 12 septembre dernier au roi de Suède, le félicite sur ses heureuses et nobles dispositions en faveur du roi et lui offre les subsides qui lui seront nécessaires. La Russie et Naples ont également fourni et fournissent de l'argent.

P. S. — J'apprends à l'instant une nouvelle qui est parvenue hier au soir aux princes. On leur apprend que les factieux ont décrété et que le roi a sanctionné que 60,000 hommes se disposeraient incontinent à se mettre en marche contre les émigrés et les princes de l'Empire qui leur donnent refuge. L'attaque se ferait par trois corps de 20,000 hommes chacun, sur Ettenheim, Vorms, Mayence, Trèves ou Coblentz. L'Electeur n'a point du tout été troublé de cette nouvelle; il a expédié ce matin un courrier à Vienne pour en informer l'Empereur, et un autre part ce soir pour Berlin, afin d'en instruire le roi de Prusse.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LES PRÉPARATIFS DE GUERRE.

I

L'Assemblée législative et les émigrés. — Dispositions de l'Empereur. — Résultats possibles de l'intervention. — La paix de Jassy. — Inquiétude au sujet d'un démembrement possible de la France et de la Pologne.

Le 30 septembre 1791, l'Assemblée constituante s'était séparée et l'Assemblée législative élue du 25 août au 5 septembre, s'était réunie le 1er octobre. La majorité semblait être monarchiste, puisque le président qu'elle élut le 3 octobre, appartenait à la droite. Le premier ministère qui se constitua fut un ministère Feuillant, avec de Lessart aux affaires étrangères et de Narbonne à la guerre. Mais le centre — la masse flottante de l'assemblée — s'unissait facilement à la gauche, composée des Girondins et des Jacobins, car il était persuadé que pour terminer la Révolution, il fallait en précipiter la marche. Les mesures violentes trouveront là une certaine justification et entraîneront les faibles siégeant à la Plaine.

Du reste, la cour ne soutenait pas le ministère Feuillant, dont elle se défiait et s'usait en intrigues contre lui ; aussi les modérés devaient-ils être vite supplantés à l'assemblée par les Girondins. La cour, du reste, ne comptait plus à cette époque, pour assurer la sécurité du trône, que sur l'intervention étrangère. Cette situation pleine d'équivoque qui ne fit que s'accentuer, devait avoir les plus funestes conséquences.

Les agissements des émigrés, leur concentration sur le Rhin inquiétaient l'assemblée, elle décréta des mesures contre eux. En même temps, elle votait des décrets contre les prêtres réfractaires. Le 31 octobre, l'assemblée sommait le comte de Provence de rentrer en France dans le délai de deux mois, faute de quoi, il n'aurait plus droit à la régence. Le 9 novembre, elle déclarait les Français rassemblés aux frontières suspects de conjuration contre la patrie, et les menaçait de poursuites, s'ils n'étaient pas rentrés le 1er janvier.

Le 16 décembre, Louis XVI se rendait à l'assemblée et annonçait qu'il avait déclaré à l'électeur de Trèves que si, avant le 15 janvier,

il n'avait pas dispersé les rassemblements d'émigrés, il le traiterait en ennemi. L'Empereur, écrit M. de Bray, dans ses lettres du 2 et du 13 janvier, répondit à Louis XVI, en couvrant l'électeur de Trèves.

Dans l'Assemblée, Girondins et Jacobins voulaient la guerre pour ruiner la cause du roi, en la confondant avec celle des émigrés et des contre-révolutionnaires, contre lesquels la nation se lèverait en armes. La guerre qu'ils dirigeraient ferait d'eux les maîtres de la France.

Une autre pensée les anime, celle qui se trouve dans les discours d'Isnard (29 novembre) et Brissot (29 décembre) : libérer l'Europe et l'humanité du joug de la tyrannie. « Peu contents, » dit M. de Bray, « malgré leurs succès, des progrès de leurs doctrines, c'est avec des armées qu'ils veulent la répandre! » C'est le caractère que prendront les guerres de 1792-1793.

Le ministère, du reste, désirait la guerre pour sauver la royauté par le succès des armes en la couvrant de gloire aux yeux de la France. La guerre étrangère sera une heureuse diversion aux troubles intérieurs.

Tels sont, brièvement indiqués, à la fin de 1791, les motifs pour lesquels la guerre doit éclater nécessairement entre l'Empire et la France. M. de Bray redoute toujours cette guerre qui sera peut-être le signal d'un démembrement de la France, si les alliés triomphent. La Pologne, d'autre part, est menacée du même sort. Ces prévisions se confirmèrent de point en point.

Ratisbonne, le 2 janvier 1792 (1).

L'Empereur paraît avoir pris son parti. Des lettres de Vienne, du 28 décembre, annoncent que ses dispositions sont sûres et précises. Il a écrit dernièrement une lettre particulière au roi de France où il lui annonce que si on attaque, les suites en seront incalculables. C'est dans ce sens qu'il a parlé aussi à M. de Noailles, et on assure que le prince Kaunitz s'est expliqué d'une manière qui ne permet pas de douter que cette fois l'Empereur ne soit d'accord avec son ministère.

Hohenthal (2) a reçu une longue dépêche de sa cour, en date du 26 décembre, où on lui peint sous les mêmes couleurs les dis-

(1) *A M. le baron d'Oxenstiern.*

(2) Baron d'Hohenthal, ministre de Saxe à la diète.

positions de la cour de Vienne. On ne doute plus que l'Empereur ne fasse son affaire propre de celle des princes de l'empire menacés.

Bender (1) a reçu ordre de couvrir Trèves avec 8,000 hommes. De nouvelles troupes filent vers les frontières et l'on nous assure ici que la réponse que l'Empereur a faite à nos princes est très satisfaisante et qu'il est enfin déterminé à ne plus séparer leurs intérêts de ceux de la cause générale. Ce qui me confirme ces dispositions c'est que nous apprenons que l'électeur palatin fait marcher 2,500 hommes pour couvrir le palatinat et comme nous savons fort bien que dans ce genre on ne fait rien à Munich, qui n'ait été déterminé à Vienne, vous jugerez que cet accord indique un plan bien décidé de résistance et de précaution contre les factieux. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le prince de Condé écrit, en date du 27, et qu'il ne dit pas un mot de tout cela. Au contraire, il parle de l'injonction très polie que l'électeur de Mayence lui a faite de quitter son pays, ce qui prouve qu'à cette époque, on ne savait encore rien à Mayence des dernières résolutions de l'Empereur. Actuellement vous devez être instruit et vous devez savoir s'il est vrai, comme l'évêque de Spire l'a annoncé, que les princes vont se porter à Trèves. Peut-être ce bruit est-il une suite du départ obligé des émigrés de Worms qui se seraient déterminés à se porter dans cette ville.

Il y a un ensemble bien établi pour les mesures à prendre dans l'Empire et de tous côtés on court aux armes. Tout le monde est enchanté ici de ces dispositions. Hohenthal m'a dit que dès qu'on serait décidé à agir, son maître fournirait 12,000 hommes et que les *status non armati* payeraient le contingent en argent.

Bien des choses pourraient faire supposer que les démarches hostiles annoncées chez nous ont été concertées, car c'était le seul vrai moyen de forcer l'Empereur à prendre un parti et de lui fournir les motifs politiques les plus irrécusables pour agir.

(1) Blaise Colombeau, baron de Bender, général autrichien, était en 1789 commandant d'armes de la forteresse de Luxembourg. Il triompha des insurgés brabançons et fit son entrée solennelle à Bruxelles, en 1790. Ses infirmités ne lui permirent pas de prendre part à la guerre de 1792, contre la France.

Reste à savoir si Messieurs de l'Assemblée nationale tiendront leur promesse et s'ils attaqueront ; peut-être la nouvelle lettre de l'Empereur ralentira-t-elle leur zèle. Peut-être la division des partis occasionnera-t-elle dans l'intérieur, des troubles qui absorberont toute l'attention et tous les moyens des factieux. On dit que le roi et la famille royale sont menacés. Il faut s'attendre à de grands malheurs, mais quand même ils n'attaqueraient point l'Empire, il faudra satisfaire aux griefs des princes possessionnés ou se disposer à soutenir par les armes les droits qu'on prétend s'arroger à leurs dépens, de tous côtés ; voilà donc une guerre sûre et une guerre de l'Empereur.

Bérenger a reçu son rappel.

Ratisbonne, le 13 janvier 1792 (1).

Les événements s'avancent avec une rapidité qui ne permet plus aucun calcul. La nouvelle lettre écrite par l'Empereur au roi de France et dont je parlais, est la note du 21 décembre que le prince de Kaunitz a remise à M. de Noailles et qui depuis a été répandue dans presque toutes les gazettes. Cette note, relative aux intérêts de l'électeur de Trèves, a causé la plus vive sensation à Paris et occasionné le message du roi à l'Assemblée nationale, le 31 décembre. On avait répandu le bruit que les républicains ne voulaient plus la guerre, que la facilité avec laquelle le pouvoir exécutif s'était prêté à cette mesure, la leur avait rendue suspecte, que l'on soupçonnait un accord entre le roi et la cour de Vienne, et que ces considérations avaient porté les factieux à changer leurs plans. Les faits démentent ces bruits, le discours violent tenu le 29 décembre à l'Assemblée nationale par Brissot (2), l'adresse philosophique de Condor-

(1) *A Son Altesse Éminentissime Mgr le Grand Maître de l'Ordre de Malte.*

(2) Jean-Pierre Brissot, l'un des meilleurs orateurs de la Législative et de la Convention. Élu député de Paris à l'Assemblée législative, il fut le chef de la *faction brissotine* que Robespierre attaqua sans relâche pour rester le seul maître. Il monta, en effet, sur l'échafaud, le 31 octobre 1793.

A l'Assemblée, il ne cessa d'invoquer la guerre contre les puissances d'Europe (discours du 29 décembre). C'était, pensait-il, le plus sûr moyen de détrôner

cet (1), du même jour, les préparatifs très sérieux du ministre de la guerre, l'arrivée de M. de Lafayette à Strasbourg, démontrent assez que ce ne sont plus de simples démonstrations. Il faut avouer qu'ils n'ont point d'autre refuge que dans un désordre universel ; ils ont prêché la révolte et l'insurrection à tous les peuples ; peu contents malgré leurs succès des progrès de leurs doctrines, c'est avec des armées qu'ils veulent la répandre et venger les traitements honteux qu'ont éprouvés leurs missionnaires. Pressés entre le bouleversement de leurs finances et la menace d'une dissolution totale du corps politique qu'ils ont créé, ils prennent le parti de se perdre avec éclat et préfèrent une chute bruyante qui ébranlera la monarchie sur ses anciens fondements et lui fera éprouver des sacrifices aujourd'hui presque inévitables, à un anéantissement honteux de leur pouvoir qu'amèneraient dans l'intérieur l'abandon de l'opinion publique et les excès de ceux dont ils s'environnent.

Ils espèrent qu'en attaquant, lorsque les autres ne seront pas prêts encore, ils feront éclater ces foyers d'insurrection ménagés par eux depuis le Zuyderzée jusqu'à Bâle, et recueilleront alors les sanglantes moissons dont les germes ont été répandus par tous leurs émissaires et les gazettes de l'Europe. On a dédaigné les prophéties des gens sensés sur les suites inévitables de ces excès, et les souverains aujourd'hui reconnaissent, un peu tard, quelle faute ils ont faite en laissant les choses parvenir au point où elles sont, obligés qu'ils vont être de faire une guerre de principes et d'opinions et de faire combattre leurs sujets contre des hommes qui ne cessent de leur dire : nous sommes vos frères et nous n'en voulons qu'à vos tyrans. Cette position fatale amène les plus tristes réflexions, de tous côtés on ne voit que des résultats bien pénibles pour l'humanité.

Louis XVI. Il s'attaqua surtout avec Gensonné à de Lessart, le ministre des affaires étrangères, et parvint à le faire remplacer par Dumouriez sous lequel la guerre fut déclarée.

(1) Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, illustre philosophe et mathématicien français, mort en 1794. Condamné à l'échafaud, il se suicida dans sa prison. Député de Paris à l'Assemblée législative, il la présida en février 1792. Il fut également élu à la Convention par le département de l'Aisne et siégea parmi les *Girondins*.

Si la bonne cause triomphe, comme je l'espère, quels liens sévères ne faudra-t-il pas employer pour contenir, dans les bornes du devoir, des peuples si égarés, livrés à l'esprit d'enthousiasme et au délire d'une pernicieuse liberté? Le despotisme est le successeur nécessaire de l'anarchie.

L'Empereur sent bien aujourd'hui à quels embarras l'expose la fougue des démagogues. Pris pour ainsi dire au dépourvu, il menace ; mais il faut plus que menacer; en conséquence tous les officiers de l'armée ont reçu ordre de rejoindre, les régiments filent vers les frontières et les généraux ont l'ordre le plus précis de se tenir sur la défensive; ce qui est très extraordinaire, c'est que la note du 21 décembre, remise à M. de Noailles, n'a point été communiquée à Berlin.

Des lettres de Berlin du 2 m'annoncent que le baron de Rol(1) et M. de la Ferté Senneterre ont eu leurs audiences du roi. On n'a rien répondu à la lettre des princes, on n'est entré avec leurs agents dans aucun éclaircissement, seulement on leur a dit que la Prusse suivrait constamment la marche que tiendrait l'Empereur, selon les conventions passées entre les deux cours, et l'on se plaint assez hautement des importunités des émigrés. Une dépêche au comte de Goertz annonçait également l'accord des deux cours pour la sûreté de l'Empire et l'ordre donné à M. de Goltz de déclarer à Paris les intentions où est la Prusse d'assister l'électeur de Trèves.

Le baron de Rol était également chargé de remettre au ministère prussien une lettre de l'électeur de Trèves dans laquelle ce dernier réclamait la protection du roi contre les attaques dont il était menacé et les troubles qui pourraient s'élever dans l'intérieur, où les États du pays avaient, par des plaintes violentes et réitérées, donné de l'inquiétude au gouvernement. Cette lettre a produit son effet, le roi a fait répondre d'une manière très satisfaisante à l'électeur qu'il prendrait les mesures les plus efficaces pour préserver son pays des troubles qu'il craignait et M. de Goltz, ministre de Prusse à Paris, a reçu ordre de faire une déclaration au ministère de France et de lui notifier que, si l'on entrepre-

(1) Agent des princes en Prusse.

nait quelque chose contre l'Électorat, la Prusse ne pourrait se dispenser d'en faire son affaire propre. Nous apprendrons bientôt que cette notification aura été faite et sans doute elle ne causera pas moins de fermentation que la note de l'Empereur du 21 décembre.

Tout annonce donc un éclat très prochain, mais il est évident que l'Autriche ne veut paraître que comme État de l'Empire et son souverain que comme chef du corps germanique. L'on voit en effet que dans toutes les notifications, lettres et actes diplomatiques du cabinet de Vienne, on évite soigneusement tout ce qui pourrait faire soupçonner des plans particuliers exécutés avec les princes français réfugiés. Cette marche peut cacher des projets très profonds et les conjectures peuvent, à cet égard, s'étendre à l'infini. Il est certain que si les Français attaquent, l'Empereur, libre de tous les traités, peut, tant pour son compte que pour celui de l'Empire, porter très haut ses prétentions et faire revivre des droits dont la satisfaction, si elle avait lieu, ne tendrait à rien moins qu'à arracher à la France l'Alsace, la Lorraine et peut-être encore d'autres provinces qui seraient abandonnées à d'autres puissances pour endormir leur jalousie.

A en croire quelques-uns, la France, dévorée dans toute l'étendue de ses frontières, serait réduite à son noyau. Lorsque les gouvernements n'ont plus de règle, les résultats ne peuvent plus avoir de mesure. Conduits d'erreurs en erreurs à travers une longue suite d'événements imprévus, nous parvenons à des conséquences inattendues et à un ordre de choses absolument étranger à nos calculs.

Selon une feuille française, il s'est tenu à Luxembourg une assemblée de propriétaires lorrains qui réclament l'observation des articles du traité de Vienne 1736, par lequel cette province a été cédée à la France, et manifestent leur vœu de retourner, sous la domination des princes de Lorraine, leurs anciens souverains. Cette délibération de quelques individus n'est point un titre pour l'Empire, cependant elle peut pallier des prétentions, fournir des prétextes qui, d'ailleurs, ne manquent jamais, et il est à remarquer que c'est à Luxembourg que cette délibération a eu lieu.

Une lettre de l'évêque de Spire, en date du 7, de Bruchsal, annonce que l'Empereur a donné les ordres les plus précis aux officiers de ses bailliages dans l'Ortenau, etc., de ne laisser passer aucune compagnie française émigrée, même sans armes; il a notifié la même chose à l'évêque de Spire et lui a enjoint de s'entendre avec le margrave de Baden. Ces mesures apparentes contre les émigrés arrivent un peu tard, presque tous ceux qui ont quitté Worms avec le prince de Condé sont arrivés à Ettenheim, Offenbourg et dans les environs. Le prince de Condé, qui avait été à Offenbourg, est de retour à Ettenheim, à deux lieues de Schlestadt. On ne doute point que la partie ne s'engage de ce côté, et que le prince de Condé ne s'y soit porté pour profiter de la première circonstance qu'il jugera favorable et entrer, à la faveur des intelligences qu'il a dans le pays. L'extrême fermentation qui y règne, l'inévitable nécessité où les Français se sont mis d'attaquer et de poursuivre les émigrés, l'urgence des mesures à prendre pour prévenir l'arrivée des forces que l'Empereur va déployer, nous annoncent l'éclat comme imminent, nous touchons au 15 janvier. Le roi a annoncé dans son message du 31 décembre qu'il allait sommer l'électeur de Trèves de dissiper, bien positivement et entièrement, les rassemblements qui se sont formés sur son territoire. Quelque peu de faveur que l'Empereur ait manifesté pour eux, il ne peut pas exiger que l'Électeur fasse plus qu'il n'a fait lui-même, car chacun sait que les émigrés sont en aussi grand nombre dans les Pays-Bas qu'à Coblentz.

L'Empereur n'approuve point le plan des princes, voilà ce qui me paraît le mieux prouvé, mais ils seront immanquablement compris dans les mesures qu'il arrêtera. Les princes veulent, au moyen d'une grande secousse, rétablir le roi sur son trône, mais quelle que soit l'intention de ceux qui la donneront, ils empêcheront difficilement les princes d'en profiter et leur parti se glissera à travers les armes des factieux et celles de leurs ennemis pour aller environner le roi de ses naturels défenseurs (1).

(1) Tel est bien le plan des émigrés sérieux. Une fois le roi libre et ayant repris la direction des affaires, il fallait se mettre en face des armées des alliés et

Cependant, il est plus que probable que les Tuileries n'ignorent point absolument les plans de l'Empereur. Le parti que M. de Breteuil a constamment observé, et ses intelligences suivies avec la cour de Vienne, annoncent assez qu'il n'est point étranger aux vues de cette cour. Aujourd'hui qu'il va falloir se prononcer, on verra ce que veut le roi et ce que les princes pourront auprès de lui. Mais des avis que je crois sûrs m'apprennent que l'Empereur a mis des conditions à son intervention dans nos affaires. Ces conditions sont de deux natures : celles qui le regardent personnellement et qui tiennent aux intérêts de sa maison et celles qui sont relatives aux sentiments particuliers de la reine au sujet des personnes dont elle se trouverait environnée depuis sa délivrance; elle répugne à la devoir à ses beaux-frères et on exige, dit-on, le sacrifice de M. de Calonne et de Mme de Balbi (1). Ce rapprochement est cruel pour M. de Calonne à qui on ne peut refuser le témoignage d'une conduite active, généreuse et franche depuis la Révolution et un dévouement entier au comte d'Artois.

Le prince de Nassau est passé par ici, le 10, se rendant à Vienne; il est parti de Coblentz, le 7. Il était chargé d'une lettre pour moi et je ne doute point que le but de sa mission soit de combiner, avec l'Empereur, les démarches que les émigrés auront à faire en cas de guerre et pour obtenir aussi la révocation de l'arrêté contre Calonne, s'il est effectif.

Dans cette crise violente, les intérêts particuliers de l'Ordre sont bien évidemment compromis et ce que j'avais mandé au grand maître sur l'impossibilité du maintien de nos propriétés en France, si la Constitution durait, se manifeste bien positivement. Le rapport à ce sujet est terminé et M. Garran de Coulon(2)

traiter, les armes à la main, des indemnités à leur donner pour l'aide accordée à la restauration de la monarchie. Cette idée est précisée encore plus loin par M. de Bray.

(1) Amie intime du comte de Provence. Elle figurait à Coblentz parmi les dames d'honneur de Madame; son service terminé, elle recevait dans son salon où Monsieur tenait sa cour. (Voir CANTADES, *Souvenirs*, pp. 16-20.)

(2) Jean-Philippe Garran de Coulon, embrassa avec ardeur la cause de la Révolution et se fit remarquer par sa violence dans les différentes assemblées. Nommé président du tribunal de cassation, puis élu député à la Législative et à la Convention, il devint sénateur sous l'Empire avec le titre de comte.

a annoncé hautement le désir de s'emparer de nos biens ; c'est la seule proie que ces furieux n'aient pas encore dépecée. Pourquoi la respecteraient-ils quand tout leur manque?

L'Europe envisage avec effroi ce développement terrible des destinées de la première de ses monarchies. La diversité des intérêts et des prétentions en entraînera nécessairement encore une autre dans les mesures que les différentes cours prendront. La Suède et la Russie, dont les premiers plans deviennent aujourd'hui si incertains, sont par leur position chargées de surveiller les projets des puissances voisines qu'un nouvel agrandissement rendrait bien dangereuses pour elles. Mais qui sait si des plans généraux ne sont point formés, si dans le nord il ne se trouvera point d'autres victimes qu'on puisse immoler à ce désir de conquêtes qui travaille les principaux cabinets; si, tandis que la France assouvirait par sa ruine l'Angleterre, l'Autriche, la Sardaigne, *la Pologne ne serait point immolée à la Russie et à la Prusse* qui dédommagerait la Suède par la cession de la Poméranie?

Quelque gigantesque que soit ce plan, est-il inexécutable? Cependant la Russie et la Suède ont jusqu'ici manifesté hautement et sincèrement d'autres vues. L'Angleterre, aujourd'hui sans allié, nous haît, sans aimer personne; on la craint partout. La Prusse a de puissants griefs contre elle et l'Espagne, justement alarmée de la solitude et de l'abandon où la ruine de la France la laisserait en face de l'Angleterre, éternellement jalouse de la possession de ses vastes colonies, doit être portée à contribuer à notre salut de tous ses moyens.

L'Angleterre a une politique à part, elle n'est celle d'aucune cour et aucune cour n'a intérêt à la trop favoriser. Il est question d'un traité entre la Hollande et l'Autriche ; le profond mystère qui couvre ceux qui ont été conclus entre la Prusse et l'Autriche ne permet pas de déterminer si ce rapprochement est une suite des mesures qui y sont consignées.

En attendant, la paix n'est point encore faite entre la Russie et la Porte. On dit que l'Angleterre n'est point étrangère à ces délais et à la disgrâce du diplomate qui a signé les préliminaires à Galatz. On veut détourner la Russie de l'attention qu'elle donne

aux affaires de France et l'Autriche ne peut rester indifférente aux événements qu'une nouvelle guerre de la Russie contre les Turcs ne manquerait pas d'amener. Il est de son intérêt de les prévenir en provoquant la paix, car la Russie est toujours pour l'Autriche un objet de spéculations politiques les plus essentielles, et il lui importe bien plus de l'avoir pour amie que la Prusse.

Ici, l'on ne fait rien et la diète attend pour agir que le roi ait répondu à la lettre du 3 décembre, ou qu'une guerre éclate entre les deux empires ; au surplus, les ministres impériaux ne sont nullement dans le secret; on ne leur communique rien, on ne leur demande rien, ils se contentent de s'efforcer de paraître en savoir plus qu'ils n'en savent. L'alliance avec la Prusse a rapproché les ministres de ces deux puissances et mis la diète en état de stagnation. Le ministre de Russie inquiète un peu les uns et les autres, mais il n'est pas encore temps qu'il parle.

P. S. — Le duc de Polignac a envoyé son fils comme courrier à Coblentz, pour porter aux princes la certitude des dispositions de l'Empereur, qu'ils avaient déjà, et leur dire qu'il avait déclaré qu'il regarderait, conjointement avec la Prusse, comme une déclaration de guerre, une simple menace d'hostilité de la part des Français. Borié (1) avait déjà déclaré la même chose ici.

Ratisbonne, le 16 janvier 1792 (2).

L'Empereur a intimé à tous les États de l'Empire de faire cesser tout prétexte d'offense contre la France et de lever tous les motifs aux justes plaintes qu'elle pourrait former, en ne souffrant aucun rassemblement, attroupement, de quelque manière que ce pût être. Ceci met au jour les sentiments et les intentions des cours alliées. Mais je ne vois pas trop quels seront les résultats de cette double notification, car, vraisemblablement, on ne chassera pas les Français de Coblentz, et le prince de Condé, forcé de quitter Ollenbourg, n'éprouvera point les mêmes désa-

(1) Baron de Borié, ministre de Prusse, à Copenhague.

(2) *A M. le baron d'Oxenstiern.*

grements à Ettenheim, où le cardinal de Rohan s'est montré ami constant de la bonne cause. Les démagogues n'ignoreront point cela et ils ne se contenteront point de ce que Brissot appelle des mensonges diplomatiques.

Le 15 janvier est passé, il faut prendre un parti et toutes les lettres de Paris que j'ai vues me disent que la guerre est le cri à la mode. D'après l'effet qu'a produit la note du 21, jugez de celui que produira celle du 7. *Je crains tout pour le roi.* Des feuilles publiques disent que si l'on n'attaque point, le 15 une fois expiré, on déclarera le roi et le ministère traîtres à la patrie et qu'on nommera un dictateur. Pour moi, je crois qu'on attaquera et tous mes vœux environnent ce brave prince de Condé qui se dévoue si généreusement.

Omptede (1) ne croit point à la guerre, il prétend qu'on s'arrangera; d'autres jettent feu et flammes contre le prince-évêque de Strasbourg qui, par sa conduite, expose l'Empereur à une invasion. Vous voyez quelle désunion dans les idées. Pour moi, ce que je redoute le plus, ce sont les projets des cours de Vienne et de Berlin. On parle assez haut de la possibilité d'un démembrement, on s'autorise des griefs des princes lésés. Il est bien évident que l'Empereur ne veut rien faire pour les émigrés et je ne serais point étonné que, traversant leurs projets, il ne s'efforçât, si la guerre éclate, de retarder leurs succès, *en s'emparant pour son compte des places que ses armes pourraient lui conquérir* et en partant de là pour négocier avec les Tuileries et peut-être avec l'Assemblée nationale. Nos généreux princes n'auront donc pas d'autre parti à prendre, si on attaque, que de se glisser avec nos braves compagnons entre nos conquérants et nos usurpateurs et de tâcher, après avoir rendu au roi son autorité et opéré la contre-révolution dans l'intérieur, de mettre obstacle aux progrès des armes étrangères, *en se battant contre ceux que l'on est assez bon pour regarder aujourd'hui comme nos soutiens.*

D'Asselers a reçu hier la nouvelle que la paix avait été enfin signée à Jassy et que le comte de Bedsboroski avait dû quitter cet

(1) Ministre de Hanovre à la diète.

endroit le 10 janvier. Si la paix est faite avec les Turcs, la Russie a les coudées franches et pourra surveiller nos prétendus protecteurs. Il n'y a plus que la Pologne qui m'inquiète, et *je crains que ce malheureux pays ne coure là-bas le même danger que le nôtre.*

II

La diplomatie des constitutionnels. — La mission de M. de Ségur à Berlin. L'alliance austro-prussienne.

Le ministère Feuillant avait toute une diplomatie. Tandis que Barnave et ses amis désiraient conserver l'alliance de 1756, s'entendre avec Léopold en lui demandant de contenir l'Allemagne et les émigrés, Narbonne et son parti voulaient la guerre contre l'Autriche. Pour cela on s'allierait à la Prusse et cette alliance permettrait de neutraliser et l'Empire et l'Angleterre.

Talleyrand fut envoyé à Londres, à titre privé il est vrai, mais chargé d'entamer de véritables négociations et d'offrir, au besoin, pour conquérir les bonnes grâces de Pitt, Tabago et l'île de France.

A Barbé-Marbois fut confiée la mission de prêcher aux princes de l'Empire des accommodements et, si possible, de détacher la Bavière de l'Autriche.

Mais le plus difficile était d'obtenir l'alliance prussienne. La mission en fut confiée à M. de Ségur; M. de Bray nous en fait le récit. Il devait, d'après ses instructions (22 décembre), engager la Prusse à ne pas s'immiscer dans les affaires de France, à ne pas appuyer l'électeur de Trèves, à user de son influence pour que les princes possessionnés acceptassent des indemnités.

Ces négociations allaient toutes échouer. De plus en plus l'Empereur comprenait que l'intérêt de l'Autriche le poussait à agir. On lui reprochait vivement dans tout l'Empire ses tergiversations; les princes possessionnés, soutenus par les émigrés qui les poussaient à la guerre, réclamaient la reconnaissance de leurs droits. Le 17 janvier, dans un conseil à Vienne, il fut décidé que l'on s'entendrait spécialement avec la Prusse et que l'on conclurait un accord définitif.

A Paris, l'Assemblée et le peuple, surexcités par les ardeurs de la propagande révolutionnaire, de plus en plus désiraient la guerre contre l'Autriche, l'ennemie héréditaire. Dans son discours à l'Assemblée au nom du comité diplomatique, et dont nous parle M. de Bray, Gensonné énumère les griefs accumulés depuis trente ans contre l'al-

liance autrichienne et demande que l'Empereur soit sommé de s'expliquer (Décret du 14 janvier).

Le 25 janvier l'Assemblée décrète, sur la proposition d'Hérault de Séchelles, que l'Empereur sera invité à déclarer « qu'il renonce à toute intention et à tout acte hostile à la souveraineté et à l'indépendance de la nation française »; il aura jusqu'au 1er mars pour s'expliquer Son silence sera considéré comme une déclaration de guerre; comme le dit M. de Bray, la guerre ne peut plus être évitée.

L'affaire des princes possessionnés, dit il très justement, suffirait à elle seule à la déchaîner. Ils ne veulent à aucun prix des indemnisations proposées par l'Assemblée législative et l'Assemblée constituante et celles-ci persistent à les leur offrir.

Kock, le 21 janvier, présente un projet de décret, d'accord avec de Lessart, tendant à les désintéresser avec des terres achetées en Pologne ou en Allemagne. Mais l'Assemblée ne veut leur accorder que des indemnités pécuniaires.

Ratisbonne, le 26 janvier 1792 (1).

Il y a cinq ou six jours que le duc de Polignac a expédié un nouveau courrier à Coblentz pour porter aux princes des nouvelles bien importantes; il était chargé d'une lettre, pour l'agent des princes ici, qui annonçait que les dispositions de l'Empereur pour eux devenaient tous les jours meilleures. Nous savons aujourd'hui quelles sont ces dispositions. Le comte de Seilern en a reçu officiellement la communication en date du 21. L'Empereur est décidé à aller de l'avant; 6,000 hommes sont en marche pour se rendre dans le Brisgau, 30,000 les suivront. Les lettres réquisitoriales ont été présentées en conséquence à Munich, cela est positif. Mais ce qui est bien plus étonnant, c'est que l'Empereur prend les princes français et les émigrés sous sa protection spéciale, qu'il offre aux premiers refuge et sûreté dans le Brisgau. qu'enfin, las de ménager les agitateurs de la France qui se croient en droit et en état de menacer l'univers, il se prononce tout-à-fait contre eux et sent enfin le besoin de réprimer des excès qui tendent à amener une dissolution

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

totale des gouvernements et à punir des insolences qui aviliraient, si on les supportait davantage, les souverains auxquels elles s'adressent.

Après la conduite extrêmement circonspecte de Léopold, si près encore des ordonnances sévères qu'il avait publiées pour ôter aux Français tout prétexte d'attaque, une telle conduite ne peut paraître qu'extraordinaire; mais il s'était trompé sur la position du ministère français, il croyait le roi et son parti plus puissants qu'ils ne le sont, il n'avait pas assez calculé que dans l'ordre des choses existant en France, les partis extrêmes triompheraient toujours; c'est ce qui est arrivé. Il est sûr que les républicains veulent la guerre. Les décrets qui ont été rendus dans la séance du samedi 14 ont enfin manifesté hautement ces intentions.

Les dispositions prises, sur la motion de M. Gensonné (1), tendent à demander à l'Autriche le secours stipulé par les traités en cas d'attaque. Le roi a été forcé de sanctionner dans ce jour un autre décret qui déclare infâmes et traîtres à la patrie tous ceux qui prêteraient les mains à quelque négociation touchant la Constitution. Celui de M. Gensonné a été ajourné au mardi 17; le 10 février est le terme de rigueur prescrit à l'Empereur.

L'urgence de ces mesures et la découverte d'un plan de politique nouveau que M. de Ségur a été chargé de proposer à la cour de Berlin, ont déterminé les deux cours à adopter une toute autre marche. Des lettres de Berlin, du 16, confirmées par d'autres, du 20, m'ont appris que ce nouveau système, proposé par la France à la Prusse, tendait : 1° à la détacher de la cour de Vienne; 2° on proposait des vues d'agrandissement, une subversion totale du système politique et des relations suivies jusqu'ici dans l'Europe. Corruption des ministres, insurrections,

(1) Armand Gensonné. D'abord avocat, puis membre du tribunal de cassation et élu député à la Législative. Il fut avec Guadet et Vergniaud un des brillants orateurs de la Gironde. Membre du comité diplomatique, avec les députés de son parti, il fit adopter toutes les mesures qui pouvaient provoquer la guerre : interpellations à l'Empereur d'Allemagne (comme il est dit ci-dessus), attaques contre les ministres du roi et le pacifique de Lessart. C'est lui qui, le 21 avril 1792, présenta le texte du décret qui déclarait la guerre à l'Empereur.

Il périt avec ses amis sur l'échafaud le 31 octobre 1793.

tout était autorisé par les instructions de M. de Ségur (1). Cette trame infernale a été découverte et la faveur dont il avait commencé à jouir a tout-à-fait disparu Tout le monde le fuit, le roi ne lui parle plus et on le traite, lui et les nombreux propagandistes qui l'avaient accompagné, comme ils méritent de l'être. Un courrier, envoyé de Vienne à Berlin, était porteur de notions qu'on s'était procurées sur ces manèges abominables. Et voilà la politique franche, loyale des peuples libres !

Le prince de Nassau a dû partir le 20, tout-à-fait content de l'Empereur qui lui a donné, pour le roi de Prusse, une lettre de recommandation telle qu'il l'a désirée. Ce prince, si heureux dans ses entreprises, concertera à Berlin la marche à suivre, soit pour les opérations militaires, soit pour le concert des puissances relatif à leurs vues politiques. De Berlin, il se rendra à Pétersbourg et, de là, sous un mois, il doit être de retour à Vienne. Cette grande activité annonce des mesures bien importantes, et l'homme de confiance de l'Impératrice ne s'en vanterait pas d'une manière si prononcée s'il en était autrement. Je ne doute donc point que nous n'ayons la guerre sous peu, et nous voici enfin parvenus au moment redoutable où nos destinées vont être arrêtées.

(1) Comte Louis-Philippe de Ségur, diplomate et historien français. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1785. Revint à Paris en 1789 où il se lia intimement avec Lafayette, Lameth, Biron, qui avaient alors toute la faveur populaire, de même qu'il l'avait été autrefois avec d'Alembert, Diderot, Condorcet. Il fut envoyé à Rome, mais le Pape refusa de reconnaître l'ambassadeur de la Révolution. Nommé maréchal de camp, il fut chargé de l'importante mission à Berlin dont il est parlé ci-dessus.

Cette mission ne réussit pas, elle fut combattue par tous les moyens ; le roi la fit désavouer par M. de Breteuil ; on l'accusa d'avoir comploté des séditions avec le maire de Strasbourg, M. Dietrich ; M. de Rol rappela à Berlin son opposition à la politique prussienne quand il représentait la France à Pétersbourg, ses blessantes épigrammes aux dépens du roi de Prusse, de sa conduite privée, de sa cour, etc. Frédéric-Guillaume, paraît-il, lui tourna le dos quand il présenta ses lettres de créance ; les Autrichiens l'accusèrent d'apporter en Prusse des germes révolutionnaires et des projets de corruption à l'égard des ministres et des intimes du roi. Profondément blessé de l'accueil qu'il reçut, M. de Ségur tomba malade et demanda son rappel.

Plus tard, sous l'Empire, il fut grand officier du Palais, grand maître des cérémonies, sénateur avec dotation et le titre de comte. Pair de France sous la Restauration.

Ce n'est pas que je craigne les progrès des armes des factieux, les observations de Votre Altese à ce sujet sont parfaites, mais je crains beaucoup des maux de détail, des massacres, des brigandages dans l'intérieur et sur les frontières, enfin tous les malheurs qu'entraîne une anarchie féroce, prônée, excitée par une philosophie froide et barbare qui, sous le prétexte du plus grand bien de l'humanité, ne craint pas de la vouer aux plus épouvantables calamités.

Je ne parle point ici des projets que les cours alliées peuvent avoir à nos dépens. Il faudra bien satisfaire les princes allemands et, au nom de l'Empire, l'Empereur peut avoir beaucoup de réclamations à faire qui, si elles ont leur effet, seront bien funestes à l'intégrité de la monarchie. J'avoue que, quoique je désire ardemment le renversement de l'ordre des choses existant actuellement en France, je n'envisage point sans douleur les suites auxquelles nous sommes exposés.

La paix a très décidément été signée le 9 à Jassy. Le comte Bedsboroski, qui devait partir le 10 pour Pétersbourg, a ordre de rester jusque l'arrivée de la ratification de la cour ottomane. La Russie a donc les coudées franches et elle pourra donner un grand développement à ses plans, qui ont certainement influé aussi sur les déterminations actuelles de la cour de Vienne.

L'Impératrice tâte actuellement l'Angleterre, à qui elle propose des vues d'agrandissement qui peuvent la flatter et la porter à rompre cette chaîne, formée sous Hertzberg, entre la Prusse, la Porte, la Pologne et la Hollande. C'est en partie aux dépens de la France que de pareils projets se réaliseraient ; car, si d'un côté la Russie veut que la France reste une monarchie respectable et gouvernée par de sages lois, de l'autre, elle consentira que des sacrifices lui soient imposés en faveur des nouveaux plans qu'elle a conçus ; j'ai de fortes raisons de croire à ce que je dis ici.

J'ai des notions positives sur le mauvais état de l'armée française, l'esprit de division qui règne dans les troupes de ligne, le mécontentement des nationaux qui veulent être payés en argent, l'impossibilité de faire les approvisionnements sans numéraire, fondée sur le refus des fournisseurs et étapiers, la disposition des

officiers, l'inexistence de ces trois armées qui ne se trouvent nulle part. Je sais que le ministre de la guerre s'est convaincu de tout cela dans son voyage aux frontières, qu'il en a fait son rapport dans un comité secret, tandis que celui qu'il a fait publiquement n'est qu'un tableau travaillé à plaisir pour éblouir les étrangers et étourdir le peuple. D'après cette connaissance de leurs moyens, les ministres sentent qu'il est impossible d'attaquer avec succès et ils ne manquent pas de présenter la conduite de l'Empereur sous le beau côté, pour déterminer l'opinion vers le parti le plus mesuré. Mais je crois qu'il est trop tard, et si la guerre se fait tant bien que mal, je crains beaucoup de maux.

Ratisbonne, le 2 février 1792 (1).

Les embarras se multiplient en France alors qu'il s'agit de déployer les forces dont on a menacé l'Empire. Strasbourg même, et les clubs, commencent à craindre la guerre et à se défier des armées qu'on veut rassembler. Elle a présenté une adresse à l'Assemblée nationale pour ne pas être mise sur le pied de guerre; il règne une telle confusion partout que les suites des mouvements actuels sont vraiment incalculables. Le décret du 14, contre les princes allemands, s'il n'est pas rapporté, entraîne une guerre de l'Empire. C'est toujours à cette espèce de guerre que j'ai cru que l'on en viendrait; je le crois encore, du moins on l'appellera ainsi, mais ce sera vraiment celle des puissances alliées plutôt que du corps germanique dont elles auront seulement l'air de revendiquer les droits.

M. de Ségur est malade, il a été cruellement affecté de la manière dont il a été traité à Berlin ; il a demandé des explications là-dessus, on lui a dit qu'il n'y avait rien de personnel, mais que cela tenait à la nature des objets qu'il avait été chargé de négocier. M. Maisonneuve est parti.

M. de Ségur était chargé de proposer une alliance entre la France, l'Angleterre et la Prusse. Le concert de ces trois puis-

(1) *A S. A. É. le Grand Maître de Malte.*

sances devait faire trembler et écarter le reste de l'Europe. Pour amener ces deux cours à adopter ce système, on devait faire entrevoir à l'une et à l'autre la possibilité d'obtenir le trône de France pour les princes de leurs maisons. Le duc d'York, qui a épousé la fille du roi de Prusse, eût été celui que la France eût mis à la place de Louis XVI. On ne veut plus de la maison de Bourbon sur le trône. On sent que la Consitution ne peut exister avec elle, l'une ou l'autre doit être sacrifiée. Le roi et le dauphin peuvent mourir, les princes seront déclarés déchus du droit à la régence; un prince étranger, protestant. est ce qu'il faut à un peuple qui veut faire ses conditions et ne veut plus de religion catholique.

Si les trois puissances s'entendent, qui peut leur résister? Voilà le plan. M. de Ségur devait peu à peu le développer et le faire adopter si possible. L'évêque d'Autun et Rabaut (1) sont partis en même temps pour l'Angleterre. Qu'on se rappelle la proposition de Carra (2) aux Jacobins. M. de Ségur était pourvu d'une immensité d'argent, de bijoux, etc., pour séduire, acheter, entraîner, etc.; s'il ne réussissait pas à la cour, il devait tâter l'armée Ceci n'est sans doute que le plan apparent, celui de ces furieux est de renverser tous les gouvernements et de niveler l'Europe, avec le rouleau écrasant d'après leur système. Dans le conflit que la suite de ces propositions eût entraîné, si elles eussent été acceptées, on espérait achever la dissolution de tous les corps politiques et amener l'Europe entière à embrasser les principes d'égalité absolue et de républicanisme outré, qui sont les bases de la Constitution française. C'eût été un vrai retourne-

(1) Jean-Paul Rabaut de Saint-Étienne, avocat et ministre de la religion réformée, député du Tiers-État de Nîmes à l'Assemblée nationale. Dans les premiers temps, il fut un des députés qui parurent le plus souvent à la tribune, mais peu à peu son crédit baissa. Élu député à la Convention par l'Aube, il se prononça pour l'inviolabilité du roi. Membre de la Gironde et par conséquent de la commission des Douze formée sous l'influence des Girondins, il tint tête courageusement à ses ennemis et fut mis en état d'arrestation. Il périt sur l'échafaud le 5 décembre 1793.

(2) Jean-Louis Carra, rédacteur d'un journal qui fit fortune, *Les Annales patriotiques*. Très écouté au club des Jacobins, il demanda, dès le 29 décembre 1790, de déclarer la guerre à Léopold (c'est à ce discours que fait allusion M. de Bray). Député à la Convention, il fut du parti des brissotins et périt avec les vingt et un Girondins, sur l'échafaud, le 31 octobre.

ment de l'espèce humaine, et le grand nombre de ceux qui n'ont rien se seraient partout partagé la fortune de ceux qui ont quelque chose.

Ratisbonne, le 9 février 1792 (1).

Il est enfin bien certain que les troupes autrichiennes marchent en grand nombre et cette résolution, prise par un prince temporisateur et économe, annonce que le moment de la crise ne peut désormais être éloigné. Le ministre de Bavière m'a dit que les préparatifs étaient ordonnés pour 30,000 hommes. Des lettres de gens assez sûrs en font monter le total à 44 escadrons et à 32 bataillons. Cette armée nouvelle est commandée par le prince de Hohenlohe, qui a donné dans la guerre contre les Turcs des marques d'un vrai talent; une partie se rend dans le Brisgau, l'autre file vers les Pays-Bas. Ce développement de forces va provoquer les dernières mesures de la part de l'Assemblée nationale et, quoique le roi ait laissé sans exécution le décret du 25 contre l'Empereur, je ne vois pas trop comment il pourra éviter, sans se compromettre de la manière la plus dangereuse, d'en venir à une guerre que les factieux et bien des honnêtes gens désirent pour divers motifs.

Le prince de Nassau est parti le 29, avec le duc de Richelieu. Le 2, il a passé à Dresde. Nous n'avons point encore de nouvelles de son arrivée à Berlin. Les dernières nouvelles de cette ville sont très bonnes. M. de Ségur la quittera sitôt que sa santé sera rétablie et un courrier, expédié le 26 pour Pétersbourg, porte à l'Impératrice l'assurance de l'intention où le roi est de suivre, de concert avec l'Empereur, les plans que l'Impératrice avait proposés à l'un et à l'autre, en les conciliant avec les mesures que les circonstances rendront nécessaires. On attend le retour de ce courrier pour savoir quels seront positivement ces plans. Il n'y a point de doute que le rétablissement de la monarchie française n'en soit une des principales bases. Les moyens se rapprocheront surtout de ceux que l'Empereur a

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

concertés avec la Prusse, et les intérêts des princes allemands serviront de prétexte à leur exécution. La Russie et la Suède suivront donc cette même marche. Ces deux puissances veulent bien sérieusement le rétablissement de la monarchie, et leur influence agira nécessairement très avantageusement pour nous à Berlin et surtout à Vienne, où l'on s'occupe beaucoup moins des moyens d'assurer notre tranquillité intérieure.

L'Espagne est toute prête et n'attend que le signal. La Russie a cherché à s'assurer de l'Angleterre que les démarches des trois propagandistes ne feront certainement pas dévier de la ligne de conduite politique qu'elle a tenue jusqu'ici. Il paraît, au milieu de tout cela, que l'on oublie beaucoup les princes réfugiés, c'est-à-dire qu'on ne les emploiera, eux et leurs moyens, que tout à fait secondairement. Pourvu que la monarchie soit sauvée, le rôle qu'ils pourront y jouer devient, dans les circonstances, moins important que s'ils avaient pu, par eux-mêmes, opérer le changement que l'on désire. Cela eût bien mieux valu, mais du moment où ils ont provoqué le secours de l'Europe, il est clair qu'ils ne pouvaient plus être qu'en second dans l'exécution d'un projet qu'ils ont par leurs démarches reconnu être fort au-dessus de leurs forces. Cet ordre de choses a été bien sensible au prince de Condé qui, dans tout ceci, s'est montré un héros. Il est toujours avec 3,000 hommes, dans une excellente position du côté d'Oberkirch et devant 25,000 hommes et 300 pièces de canon qui, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres que j'ai vue, ne l'attaqueront jamais.

Des lettres de Russie assurent que 40,000 hommes vont se tenir prêts à marcher. La dépêche du ministre de Prusse, de mardi dernier, que j'ai vue, porte qu'on est très mécontent du décret du 14 contre les princes allemands lésés et qu'on prendra toutes les mesures convenables pour leur faire rendre justice. Le gouvernement des Pays-Bas est toujours dans les alarmes les plus vives. C'est la fameuse Théroigne qui a découvert le complot. Il devait éclater le 2 février; on devait massacrer les gouvernants, les principaux officiers, soulever le peuple, et la France devait déclarer la guerre le 10; cela prouve-t-il assez qu'il n'y a plus de mesure à garder?

M. de Marbois (1) est allé à Vienne; c'est lui qui remplace ici M. de Bérenger. On suppose qu'il est porteur de quelques propositions d'arrangement pour l'affaire des princes allemands, et des lettres de Vienne l'annoncent; mais il sera sûrement mal reçu.

Ratisbonne, le 1er mars 1792 (2).

L'Empereur a bien calculé les moyens des Français et la progression de leur épuisement. Cette progression est effrayante et telle qu'il est plus que probable que l'excès de nos maux en marquera le terme ou du moins occasionnera une crise avant le moment où les armées étrangères pourront entrer en campagne. Si donc la guerre se fait, comme cela doit être infailliblement si une contre-révolution ne la prévient, elle se fera au nom de l'Empire par l'Empereur et le roi de Prusse agissant de concert. Les griefs des princes lésés seront le motif de cette guerre. Le dernier rapport fait à l'Assemblée nationale par Kock (3) sur l'affaire d'Alsace ne laisse plus aucun espoir d'accommodement, il persiste dans le système d'indemnités qui ne peut être admis, qui est d'avance rejeté par le conclusum du 6 août, ratifié le 3 décembre; ainsi la négociation de Marbois et ses propositions seront absolument sans effet et la France se trouve inévitablement engagée avec l'Empire dans une guerre dont les suites sont incalculables et dérivent nécessairement des principes consacrés par sa prétendue constitution.

L'Empereur a, dit-on, donné à Marbois une réponse en date

(1) François Barbé, marquis de Marbois, secrétaire de légation à Ratisbonne, chargé d'affaires à Dresde et à Munich, puis ministre à la diète de Ratisbonne en 1792, après avoir prêté serment devant la municipalité de Paris. Il avait une mission délicate : régler avec les plénipotentiaires de l'Empire les droits féodaux des princes possessionnés. Quelques semaines après, comme il est dit ici, il alla à Vienne, comme adjoint à Noailles, pour savoir les intentions positives de l'Empereur à ce sujet.

(2) *A Son Altesse Éminentissime Mgr le Grand Maître de l'Ordre de Malte.*

(3) Christophe-Guillaume de Kock, savant publiciste et historien, professeur à l'Université de Strasbourg. Député à l'Assemblée législative, président du comité diplomatique, il s'efforça de maintenir la paix (rapport de mars 1792), mais tout en se déclarant partisan du principe d'indemnités des princes possessionnés.

du 19 février; mais je n'en ai point de nouvelles officielles. Au surplus l'Empereur ne l'amusera qu'autant qu'il sera nécessaire pour gagner du temps; il répondra, comme chef de la maison d'Autriche, aux sommations qui lui ont été faites de s'expliquer sur ses intentions envers la France, de façon à tranquilliser notre ministère, s'il veut l'être et, fidèle à son plan, lui et Frédéric-Guillaume ne parleront haut que lorsque le temps d'attaquer sera venu; mais s'ils attaquent, ce sera toujours au nom de l'Empire.

La Russie, la Suède et l'Espagne se sont réservé d'autres moyens par la manière dont elles ont accueilli la notification qui leur a été faite de l'acceptation du roi. Le roi de Suède a pris toutes ses précautions et il saura bien se tirer de son assemblée des États qu'il a convoqués pour réparer le désordre de ses finances. Ce désordre, qui se manifeste partout, est un des symptômes les plus effrayants de la maladie des gouvernements. Leur fortune, absolument confiée aux mains des particuliers, devient le jouet de l'opinion et des mouvements des intéressés; et du moment où ce grand ressort n'est plus entièrement indépendant de la multitude qui doit être régie, on est menacé d'une dissolution prochaine.

Des lettres ministérielles de Bernstorf (1), en date du 15 février, assurent que l'Angleterre observera une exacte neutralité. La ruine de nos colonies lui procure, en effet, d'assez grands avantages; pourquoi risquerait-elle, en se mêlant directement de nos affaires, d'exciter chez elle des mouvements bien dangereux pour sa propre constitution? Ah! si la ruine d'un grand État peut être le bonheur des autres, quel pays fut jamais plus malheureux que la France!

(1) André-Pierre comte de Bernstorf, ministre d'État de Danemark, fit accéder e Danemark, en 1778, à la Ligue de neutralité armée. Il fut mis à la tête du gouvernement en 1784 pendant la faiblesse d'esprit de Christian VII. Il proclama en toute occasion le droit des neutres et ne négligea rien pour en assurer les bénéfices au Danemark.

III

La mort de Léopold II. — Le nouveau souverain. — Conséquences à Paris de la mort de Léopold. — La chute du ministère Feuillant. — L'assassinat du roi de Suède.

La mort de Léopold II décida définitivement la guerre entre la France et l'Allemagne. L'Empereur était très circonspect, ne voulait pas précipiter les choses, redoutait un conflit qu'il espérait toujours quelque peu retarder. Il craignait les effets de la guerre en Belgique. Dans ses réponses à l'Assemblée, il se réservait toujours un moyen de négociation.

François II avait souvent blâmé la politique indécise de son père. Agé seulement de 24 ans, il était plus audacieux, connaissant moins la situation politique de l'Europe. Et puis, il n'avait aucune prévention, comme Léopold II, pour la politique d'action de la cour de Berlin, il semblait plutôt l'approuver.

Le 5 mars 1792 (1).

L'Empereur est mort le 1er mars, à 4 heures de l'après-midi. Le 26 février il s'est trouvé indisposé; le 27, cela ne l'a pas empêché de donner audience à M. de Marbois et à l'ambassadeur turc; le 28, il s'est trouvé mal, on l'a soigné une fois; le 29, il a été soigné trois fois et le 1er il est mort presque subitement, à la suite d'une faiblesse qui lui a pris dans sa chambre où il n'y avait alors que l'Impératrice et un valet de chambre. Au moment où il a été attaqué, l'un et l'autre l'on conduit sur un canapé où il a expiré subitement et, dit le bulletin officiel, dans une agitation extraordinaire. Cette mort élève les plus violents soupçons, les symptômes de la maladie indiquent le poison, le traitement en écarte l'idée, on ne saigne point dans un tel cas; mais le médecin a-t-il pu y songer? L'Empereur était sujet à des espèces de marasmes assez fréquents; on parle d'une inflammation dans le mésentère et d'une hémorragie bien caractérisée. Ce qui se passera à Paris nous donnera la clef de ce grand événement.

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

Voilà encore une fois toute la politique de l'Europe en suspens. Le coup est surtout terrible pour l'Empire qui, dans des circonstances aussi critiques, se trouve sans chef et sans appui déterminé. Voilà encore un interrègne; sans doute, on se hâtera de le faire cesser, mais la santé du roi de Hongrie inquiète. On dit qu'il est faible de la poitrine et qu'il crache le sang depuis longtemps; cependant qui élire? Le roi de Prusse ne veut point de la couronne impériale; l'Électeur de Saxe la craint. Il faut un prince qui puisse la faire respecter. La reine de Hongrie est grosse; si elle accouche d'un fils et que le père ne jouisse pas d'une vie assez longue, l'embarras augmente; cependant, il n'y a ni temps à perdre, ni choix à balancer, et l'on sent si fortement le besoin d'un chef que bien des personnes pensent que l'élection pourrait se faire presque sans délai, et même à Ratisbonne pour éviter les frais; du moins cet avis semble avoir prévalu chez les ministres comitiaux.

La politique de la maison d'Autriche, relativement à la France, doit prendre une toute autre tournure. François ne peut plus agir comme chef de l'Empire; il ne peut plus couvrir ses démarches du manteau impérial; il faut qu'il se montre comme souverain et comme État lésé et menacé. François est guerrier par goût, moins temporisateur que son père, éloigné par sentiment de la Prusse et surtout du prince royal, contre lequel il a une animosité personnelle. L'alliance avec la Prusse, qui avait été signée définitivement, le 7 février, à Berlin, ne durera donc très probablement qu'autant que la prudence l'exigera pour ne pas faire d'éclat (1). Mais, comme cette alliance était surtout fondée sur des relations circonstancielles, celles-ci cessant, l'effet cessera sans doute bientôt aussi à Berlin; elle est toute à l'avantage de l'Autriche. D'un autre côté, la Russie, dont le

(1) Le traité du 7 février établissait, comme celui de 1756, qui lui avait servi de modèle, une alliance défensive entre les deux États. Chacun des alliés promettait à l'autre 20,000 hommes qui pouvaient être remplacés par un subside. On devait s'entendre sur les affaires de France et inviter la cour de Russie à convenir « de ne rien entreprendre pour altérer l'intégrité et le maintien d'une libre constitution de la Pologne ». En résumé, l'alliance ne présentait rien d'effectif; aucun des deux États n'ayant voulu s'engager à fond.

système est invariablement prononcé, va avoir le plus beau rôle à jouer. L'Impératrice tient fortement à ses idées sur les affaires de France, et si fortement qu'une rupture entre les deux cours impériales, occasionnée par les difficultés d'un rapprochement à cet égard, paraissait presque certaine. Des lettres de Berlin, du 25, annonçaient au contraire que le roi de Prusse se rapprochait sensiblement des vues de Catherine, et aujourd'hui il est plus que probable que le système des trois cours n'en fera plus qu'un et que la garantie de la Russie sera hautement invoquée par plus d'un des États lésés.

Les Girondins voulaient la guerre, espérant par elle renverser la royauté et conquérir le pouvoir. Le ministère Feuillant, qui se perd dans des négociations, est pour eux un ennemi, il faut d'abord le remplacer. « Le ministère Feuillant renversé, comme le dit M. de Bray, ce sera la guerre. »

On prit prétexte d'une dépêche de Kaunitz à Blumendorf, du 17 février, dans laquelle il se livrait à des appréciations très sévères sur les affaires intérieures de la France, et que de Lessart lut à la tribune, pour accuser le ministre de lâcheté et de félonie à l'égard de l'Autriche. On demanda au roi sa révocation. Il faut dire que la mort de Léopold, la disgrâce de Florida-Blanca en Espagne, remplacé par un ministre philosophe et libéral, d'Aranda, avaient excité une véritable fièvre dans l'assemblée. Les Girondins résolurent d'être les maîtres.

Louis XVI dut se résigner à prendre un ministère « sans culotte ». Mais d'après les dispositions législatives, les chefs de la Gironde ne pouvaient faire partie du ministère et ils durent y mettre des subalternes. C'est ainsi que Dumouriez fut appelé au ministère des affaires étrangères, Lacoste à la marine, Duranthon à la justice, Clavière aux finances, de Grave à la guerre, Roland à l'intérieur.

Dumouriez avait eu jusqu'ici une carrière militaire. Il avait pris part à la guerre de Sept Ans, son père étant commissaire des armées. Il en rapporta une admiration enthousiaste pour Frédéric et une haine acharnée contre l'Autriche. Il se lia avec Favier, et cette amitié exerça sur sa carrière une influence décisive.

Arrivé au ministère des affaires étrangères, grâce à ses relations avec Gensonné et les Girondins, il avait un plan ingénieux et profond et rêvait de faire grand; mais sa politique ne différait guère de celle

qui avait été suivie au XVII[e] siècle. Il s'agissait d'isoler l'Autriche et de ruiner sa puissance.

En France d'abord, on se tiendrait sur une exacte défensive, partout où les montagnes (Alpes et Pyrénées) et les rivières (Rhin) constituaient une barrière naturelle. Au nord, on envahirait la Belgique et Liége et, plus tard, les États de la rive gauche du Rhin. C'était la vieille théorie de la conquête des frontières naturelles qui reparaissait ici.

Les projets diplomatiques comprenaient toute une série de négociations — négociations classiques — pour isoler l'Autriche. En Allemagne, alliance avec la Prusse que devait gagner Custine; neutralisation de l'Empire, grâce à des ententes avec les petits princes allemands auxquels Caillard promettait « de sauver la liberté germanique »; traité avec le roi de Sardaigne auquel Semonville offrait le Milanais. Enfin, on obtiendrait la neutralité de l'Angleterre (négociations de Talleyrand à Londres) et de la Hollande.

Ratisbonne, le 20 mars 1792 (1).

Peut-être, au moment où je vous écris, Monseigneur, Paris est-il le théâtre des scènes les plus terribles et les plus désastreuses. Les nouvelles du 10 étaient effrayantes. Le dernier office de l'Empereur, du 17 février, a provoqué au dernier degré le ressentiment de la faction jacobine. M. de Lessart (2) dont l'Assemblée nationale avait applaudi les intentions et la correspondance, vient d'être soumis à un décret d'accusation, d'après les combinaisons de Brissot, qui a puisé dans cette même lettre à M. de Noailles, du 21 janvier 1791, treize chefs d'accusation contre lui. Il doit être conduit à Orléans et on a ordonné la saisie de ses papiers particuliers. Tout le ministère est proscrit, Narbonne (3) a donné sa démission, le roi veut retenir Bertrand (4); il est impossible de calculer le jeu de tout cela. Il me

(1) *A Son Altesse Sérénissime Mgr le Duc de Mecklembourg.*

(2) Antoine de Valdec de Lessart, assassiné à Versailles en 1792, fut ministre des affaires étrangères après le comte de Montmorin, en 1791, après avoir été contrôleur des finances et ministre de l'intérieur en 1790. Il s'opposa de toutes ses forces à la déclaration de guerre; c'est ce qui causa sa chute.

(3) Comte Louis de Narbonne-Lara, ministre de la guerre le 6 décembre 1791 jusqu'au 10 mars 1792; il fut décrété d'accusation au moment du 10 août et se rendit à Londres. Il était ambassadeur à Vienne en 1813.

(4) Marquis Antoine-François de Bertrand-Molleville, succéda à Thévenard au

paraît que Narbonne est celui qui joue le plus serré; il sortira peut-être à son honneur de la crise où il se trouve. Le roi ne sait que faire; c'est un vrai mannequin dans les mains de ceux qui l'agitent.

Les Jacobins paraissent les maîtres et décidés à porter les choses à la dernière extrémité; ils veulent la République et la guerre avec l'Allemagne; ils espèrent parvenir à faire adopter dans l'Empire les principes de leur philosophie. Vous pouvez être sûr que si le parti des Feuillants succombe, les Jacobins déclarent la guerre et soulèvent tous les peuples des frontières; alors on reconnaîtra, mais trop tard, tout le mal que la politique actuelle a fait à l'Europe, cette politique tortueuse, insidieuse, qui se déguise à soi-même le but où elle veut parvenir.

Comment n'a-t-on pas voulu voir qu'il ne s'agissait plus, ici, des intérêts ordinaires entre les puissances, mais que c'était une guerre de principes. d'opinions, véritablement dirigée contre les gouvernements et les souverains. Les Jacobins veulent l'impossible, car ils n'ont encore décidé aucune forme de gouvernement; ils veulent la République.

Dès le moment où j'ai appris la mort de l'Empereur, j'ai tremblé pour la famille royale à Paris. La conduite de l'Empereur a aigri le peuple sans l'intimider. Ses indiscrètes mesures dénuées d'effets ont soulevé des esprits aussi irritables que ceux qui chez nous sont, par une philosophie impure, préparés à tous les excès et à tous les crimes qui suivent l'irréligion et l'absence des mœurs.

Ratisbonne, le 30 mars.

Les rapports des cours de Vienne et de Berlin sont absolument restés les mêmes, le nouveau traité qui les unit était trop intéressant, surtout pour la première, pour qu'elle cherchât à le rompre.

Si l'éloignement du nouveau roi est aussi fort qu'on le dit pour le prince royal de Prusse et son pays, il est certain qu'il

ministère de la Marine en 1791. Décrété d'accusation au 10 août, il se réfugia en Angleterre.

ne peut lui être plus contraire qu'en lui restant uni. Si l'Autriche était aujourd'hui avec la Prusse dans des rapports semblables à ceux où elle s'est trouvée à la mort de Joseph II, l'élection d'un Empereur et les affaires de France sont deux puissants moyens que sa rivale eût pu faire agir contre elle avec avantage.

Aujourd'hui, au contraire, tout annonce que les projets concertés par Léopold seront exactement suivis par son fils, et le premier moment de stagnation est déjà passé. L'élection est fixée au 3 juillet, à Francfort.

Les troupes autrichiennes marchent enfin bien positivement vers le Brisgau et les Pays-Bas, et les Jacobins ont trop tôt chanté victoire.

J'ai vu une lettre de la duchesse de Brunswick, du 20, qui dit positivement que son mari commandera les troupes combinées contre la France (1). Elle ne craint point, dit-elle, les coups de fusils pour lui, mais seulement sa mauvaise santé. Au surplus, les sentiments du duc, qui avaient dans le principe tant chagriné la princesse d'Orange, sœur du roi de Prusse, paraissent absolument changés. Le roi de Prusse se déclare de jour en jour plus favorable à l'entreprise de nos princes, et il traite on ne peut mieux le chevalier de Rol, leur agent auprès de lui. L'histoire de M. de Ségur, les démarches du prince Henry, les soupçons jetés sur la mort de l'Empereur et les sollicitations pressantes de la Russie n'ont fait que stimuler des sentiments dont le germe était dans son cœur; mais il faut bien attendre le Nord, qui s'occupe très sérieusement de nos affaires.

Le roi de Suède est venu à bout de ses États qu'il a dissous, après en avoir obtenu tout ce qu'il voulait et sans que rien ait remué, malgré tous les ressorts mis en mouvement par les propagandistes. La Russie a vingt-quatre vaisseaux tout prêts, et il paraît constant que l'Angleterre observera la plus exacte neutralité.

(1) On sait que M. de Narbonne, frappé de la désorganisation de l'armée, se préoccupait vivement de la régénérer et qu'il cherchait pour cela à lui donner un chef ayant un grand prestige militaire. On songea à confier cette mission au duc Ferdinand de Brunswick et on lui envoya François de Custine pour la lui offrir. Le duc en parut troublé et touché, dit Custine dans son rapport, mais il refusa. Plus tard il accepta de commander l'armée alliée.

Quelles que soient les difficultés dont on ait tourmenté les émigrés, leur nombre s'est accru journellement, et Coblentz en renferme toujours autant qu'il en a renfermé. Lorsque le moment d'agir sera venu, tout sera bientôt réuni.

Le roi de Suède a accrédité le baron d'Oxenstiern auprès de l'Électeur, afin de le mettre à même de pouvoir négocier directement avec lui, et MM. de Simolin, Rosomosky et Bischoffswerder, qui se trouvent à Vienne, n'y sont que pour arrêter toutes les mesures à prendre dans le printemps qui va ouvrir la carrière terrible où se décideront nos destinées.

La Russie a notifié à l'Angleterre qu'elle aurait, dans la Baltique, une flotte armée, combinée avec la Suède. Cela pourrait faire supposer que le projet est de débarquer dans la Poméranie et de faire traverser l'Allemagne aux troupes combinées.

Le renvoi de M. de Florida-Blanca et la nomination de M. d'Aranda (1) comme doyen du comité d'État, donne les plus grandes espérances. Le baron de Breteuil, qui est bien instruit, écrit que ce dernier ne laissera point les puissances s'endormir, et il semble fixer le mois de juin comme l'époque des grands mouvements.

La mort de l'Empereur a causé à Paris la sensation qu'on en devait attendre. La reine est chaque jour atrocement outragée jusque sous ses fenêtres; des orateurs haranguent le peuple dans les Tuileries même, défendant de porter le deuil de ce c.....-là, du frère de la cat.. qu'il faut envoyer dans l'autre monde rejoindre ce chef de brigands. Les Jacobins sont maîtres de tout et les idiots d'honnêtes gens, à force de prudence, se laisseront écraser un à un par ceux qu'ils se sont contenté de mépriser au lieu de les combattre.

Le renversement du ministère annonce les projets politiques les plus odieux; ce fou de Dumouriez a écrit ici au chargé d'affaires, de servir la nation avec énergie et de défendre la Constitution; et l'on a vu un ministre des affaires étrangères de

(1) Ministre d'Espagne auprès d'Auguste III, conseiller d'État en 1784, remplaça en mars 1792 le comte de Florida-Blanca au ministère. Il était ami des philosophes, mais il resta peu de temps au pouvoir où il fut remplacé bientôt par Manuel Godoï, le prince de la Paix.

France présider le club des Jacobins, coiffé d'un bonnet rouge, devenu le signe caractéristique des membres de cette infernale société. Ce que l'on m'écrit de Bretagne fait frémir et prouve au delà de l'évidence le complot formé par ceux qui n'ont rien, de dépouiller, d'écraser ceux qui ont quelque chose. Partout les bons bourgeois et les plus petits propriétaires attendent avec une impatience inexprimable l'arrivée de nos princes, et certainement ils sont sérieusement occupés du projet de délivrer notre malheureuse patrie.

Ratisbonne, le 15 avril 1792 (1).

Vous avez vu, Monseigneur, quel terrible effet a produit à Paris la mort de l'Empereur ; le ministère renversé, le roi et la reine journellement insultés et cela de la manière la plus atroce, le peuple marchant hautement et à grands pas vers la République. Voilà la suite de cette mort que je ne regarde point, si je jette davantage les yeux dans l'avenir, comme un malheur pour la France, puisqu'elle nécessite des mesures d'éclat qui sont les seules qui puissent faire succéder un dénouement aux scènes terribles qui nous agitent. *Je ne craignais que pour le roi et la reine* et je craignais aussi beaucoup de maux individuels; dans aucun cas nous n'échapperons à ceux-ci, mais la France échappera à sa destruction.

Le comte de Hohenthal m'a communiqué des dépêches de sa cour qui sont fort intéressantes ; elles portent en substance que l'arrestation de de Lessart a absolument dérangé les projets de la cour de Vienne; que tout était préparé pour le mois de juin; que le ministère était gagné et toutes les mesures concertées avec le roi et l'Empereur; que l'éclat fait par les Jacobins venait de renverser tous ces plans et forçait d'adopter d'autres mesures. Or, ces mesures ne seront sans doute pas de douceur et de négociation, car les Jacobins sont au moins plus fiers et plus conséquents que les rois : ils ne négocient point avec leurs ennemis; ce sera donc la guerre.

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

On assure que les Français attaqueront les Prussiens; je n'en serai point étonné; on a si bien fait, on a été si vite, qu'en tout, ces législateurs d'un jour ont pris le pas sur des puissances de quatorze siècles et ont, tout en les chargeant des injures les plus outrageantes, manifesté plus d'énergie qu'elles. Ce sommeil des souverains qu'on détrône, qu'on emprisonne, qu'on assassine d'un bout de l'Europe à l'autre est quelque chose de digne de ce siècle fécond en erreurs, en folies et en attentats. Et cependant à peine commence-t-on à se douter qu'il faille agir et se remuer.

Il est bien décidé que le duc de Brunswick commandera l'armée combinée sur le Rhin.

Gustave III était le seul des souverains d'Europe qui, sans arrière-pensée de conquête, désirait une intervention en France pour y rétablir les prérogatives du pouvoir royal. Il était désintéressé. Or, ce roi qui avait voulu rendre à la noblesse française ses privilèges, fut renversé par une conjuration de nobles suédois, parce qu'il leur avait enlevé leurs privilèges. « Les fanatiques français appelaient sa chute parce qu'il prétendait rétablir en France l'ancien régime, les fanatiques suédois le renversèrent parce qu'il avait supprimé l'ancien régime en Suède. » (Sorel.) L'assassinat du roi de Suède indique dans quel état troublé se trouvait alors l'Europe.

A Paris, on célébra Ankastrœm, l'assassin de Gustave, avec enthousiasme; les souverains furent consternés. Les émigrés perdaient dans Gustave III un de leurs meilleurs soutiens. (Voir lettre du 16 avril).

Ratisbonne, le 7 avril 1792 (1).

J'ai lu avec plaisir les assurances qu'on donne à Votre Altesse Éminentissime sur la conservation de l'Ordre, mais les temps me paraissent plus critiques que jamais; le ministre actuel est absolument Jacobin et si cet ordre de choses devait durer, il n'est pas douteux que le veto, promis par le roi, serait une ressource illusoire; puisque le roi est absolument à la merci des factieux qui l'environnent et qui le forceront de souscrire tout ce qu'ils auront résolu; en effet, il vient de sanctionner l'abominable décret des passeports et celui concernant le séquestre des biens

(1) *A S. A. E. Mgr le Grand Maître de Malte.*

des émigrés (1); et c'est ainsi que les gens paisibles laissent, en suivant les conseils de leur pusillanime prudence, s'écraser la monarchie attendant toujours tout, sans rien faire, de la force des choses et de tout; comme si le temps était la cause efficiente des événements et non simplement le cadre indifférent qui les circonscrit, et comme si la force des choses ne provenait pas toujours de la force des personnes!

Qui est-ce qui a changé l'ancien régime? Ne sont-ce pas les efforts des mécontents et des factieux qui ont profité des fautes du gouvernement et de la trahison des ministres? Le régime actuel ne peut être changé que par des moyens pareils, avec la différence qui existe toujours entre l'honnête homme qui combat pour la justice et le scélérat qui veut l'anéantir.

L'horrible événement qui vient de se passer en Suède nous a remplis de stupeur. Dans la nuit du 16 au 17, le roi se trouvant à Stockholm, au bal masqué, a été assassiné d'un coup de pistolet chargé de deux balles, l'une ronde, l'autre carrée, d'une douzaine de clous et de petits plombs. Le roi a été tiré presque à bout portant et le coup l'a frappé à la hanche gauche. La foule était très grande autour de lui, on n'a pu saisir l'assassin dans le moment, mais un poignard qu'il avait laissé tomber, et sur lequel le nom de l'ouvrier était gravé, l'a fait découvrir. Les portes de Stockholm avaient été fermées sur-le-champ, on l'a arrêté le lendemain; il se nomme Ankastroem. Il était enseigne, très mauvais sujet, et le roi venait de le rappeler de l'exil où ses fautes l'avaient conduit. Le roi est tombé sur le coup; on est parvenu à retirer deux clous et une balle de la plaie et des nouvelles officielles arrivées ici avant-hier, au secrétaire de la légation, assurent qu'il est hors de danger.

Sa Majesté a montré la plus grande fermeté et une magnanimité digne de lui. Il a nommé un conseil de régence, dont le prince Charles est le président; les autres membres sont le sénateur Wachtmeister, le baron de Tarbes, le comte Oxenstiern.

Le roi avait été prévenu de ce projet par le comte de Lilienhove. J'ai vu copie de la lettre que celui-ci lui a écrite; elle

(1) Décret du 9 février.

porte en substance qu'il le conjurait de rester chez lui, de prendre ses précautions, qu'il existait un complot de l'assassiner, qu'il l'aurait été au bal précédent s'il avait eu lieu, que le coup devait être exécuté à celui du soir; ne cherchez point à découvrir celui qui vous donne cet avis, il n'a aucun intérêt à la conservation de votre personne; il n'aime point vos défauts et si vos troupes mercenaires avaient osé entreprendre à Gefle quelque chose contre les citoyens, lui-même aurait combattu contre vous, l'épée à la main, mais il déteste l'assassinat.

Sur un avis anonyme qui pouvait être un piège, le roi ne pouvait et ne devait point changer ses résolutions. Enfin le coup fatal a été commis. Le roi a dit au corps diplomatique qui l'environnait : mandez à vos maîtres comme l'on traite aujourd'hui les souverains.

Le comte de Goertz a reçu une lettre du comte de Hertzberg, dans laquelle ce ministre lui marque qu'un nommé Sheren, de Strasbourg, lui écrit pour le prévenir que l'Assemblée nationale était bien décidée à faire prendre aux rois de Prusse et de Suède et à l'Impératrice de Russie un bon corrosif et qu'il pouvait les en avertir; c'est ce qu'il a fait. Sa lettre confirmait les nouvelles concernant le roi de Suède.

Les nouvelles de Vienne, du 5, ne laissent presque plus douter d'une rupture entre l'Autriche et la France. Les Jacobins sont momentanément et hautement attaqués dans l'office du 18 mars, du prince de Kaunitz; or, ce sont les Jacobins qui occupent le ministère et qu'on traite de faction odieuse et sanguinaire. Aussi Dumouriez ne néglige-t-il rien pour propager les troubles au dehors et au dedans.

Un courrier, parti de Bruxelles pour Vienne, doit y avoir porté les nouvelles les plus importantes. L'état des Pays-Bas devient de plus en plus inquiétant et l'on assure que le projet du nouveau ministère est d'y porter la guerre et d'y susciter la révolte avant la fin du mois. Tel doit être l'objet de dépêches de M. de Metternich, sur lesquelles il y a eu un conseil extraordinaire où Bischoffswerder a été admis; il est parti, le 4, pour se rendre en toute diligence à Berlin et y suivre activement les mesures concertées à Vienne, mesures qui sont définitives. Il

n'y a plus de doute que l'armée ne marche; une colonne est passée par Egra et la Franconie, mais on ne peut se dissimuler que l'on ait attendu et que l'on ait par là fait un grand mal, en laissant se fortifier l'esprit de révolte et d'innovation et en permettant à cet esprit de se glisser dans les autres gouvernements et jusque dans les armées.

Luckner (1) doit avoir dit que si l'on n'avait pas une réponse satisfaisante de Vienne avant la fin du mois, on attaquerait l'Empire; le plan est, dit-on, d'entrer en Savoie, à Liége et à Trèves, où l'on a travaillé les esprits avec un grand succès. Dans ces derniers endroits les émigrés offriront de grands moyens de résistance, ce qui rassure; mais la Savoie est livrée à deux mouvements dangereux dont la dernière émeute, arrivée à Turin, à la fin de mars, donne assez l'indice.

M. de Noailles n'a point encore quitté Vienne.

Ratisbonne, 16 avril 1792.

Hier, nous avons reçu la nouvelle officielle que le roi de Suède est mort, le 29 au soir, des suites de sa blessure et aussi de celles d'un refroidissement qu'il avait éprouvé. Il a montré jusqu'à ses derniers moments une fermeté et un courage vraiment héroïques; il a pris toutes les précautions possibles pour la sûreté et la tranquillité de l'État et il a laissé un codicile où il a consigné ses dernières volontés. Son fils a été proclamé roi, sous le nom de Gustave-Adolphe et, dès le lendemain, il a reçu le serment d'obéissance de la ville de Stockholm et des différents collèges. Le duc de Sudermanie a été nommé régent avec une autorité illimitée et il le sera jusqu'à la majorité du roi, qui aura lieu à 18 ans révolus; il a 14 ans passés. Le peuple, au moment de la mort du roi, a passé de la consternation au désespoir et a voulu se porter à des extrémités violentes contre la noblesse, accusée

(1) Nicolas Luckner commandait des troupes légères sous le grand Frédéric, passa au service de la France, comme lieutenant-général et fut nommé maréchal en décembre 1791. Il commanda l'armée française du nord, lors de la déclaration de guerre, et remplaça bientôt Rochambeau comme généralissime, jusqu'au 10 août. Il périt sur l'échafaud en janvier 1794.

d'être l'auteur de cet infâme assassinat; mais les mesures de prudence prises par le gouvernement ont apaisé les mouvements et le désordre, et tout était tranquille au départ du courrier. Le nommé Bgulke, qu'on dit être le chef de la conspiration, s'est empoisonné et son cadavre a été traité comme celui d'un criminel de lèse-majesté au premier chef; on dit que 71 complices sont arrêtés.

La mort de Gustave est un coup terrible pour les émigrés et pour l'Europe entière, qui avait besoin plus que jamais qu'un grand homme se montrât sur le trône. Mais aujourd'hui le sort des souverains faibles et bons est d'être avilis et détrônés, et celui des monarques courageux et grands est de succomber sous le feu ou le poison des assassins. La présence du roi de Suède aurait inspiré aux émigrés une confiance sans bornes; ses talents, son courage, sa dignité suprême étaient bien faits pour exciter l'opinion et élever les esprits; mais il est à croire que la perte de ce héros, qui n'a pas démenti un instant dans sa vie l'énergie et la fermeté qu'il a manifestées dès son avènement au trône, et dont les talents, le courage et l'activité étaient extraordinaires, ne changera rien aux mesures qui concernent la France et qui ont été concertées entre lui et la Russie. Quiconque connaît l'Impératrice peut juger que cet événement, loin de l'abattre, excitera son courage. Le traité du 19 octobre dernier fixe leurs relations et détermine leurs projets et je ne crois point que le régent, qui a de grands talents et presque autant d'activité que son frère avec peut-être plus d'intelligence, cherche à rompre des nœuds qu'il lui est important de conserver. Une jalousie coupable l'a toujours rendu contraire aux projets de son frère et l'a porté même à des actes regrettables. Mais aujourd'hui, sans concurrents et déterminé sans doute à respecter le fils de son frère (dont il a jadis attaqué la légitimité) par la considération que lui-même est sans postérité, il déploiera les ressources de son caractère, dans les circonstances orageuses où le sort l'a appelé auprès du trône, pour en être le protecteur et le soutien. Nous attendons avec bien de l'impatience des nouvelles de Russie relativement à cet événement.

P. S. — Les papiers publics allemands contiennent une foule de détails sur la mort du roi. *La gazette d'Augsbourg* nomme 110 conjurés parmi lesquels il y a un Brahé, fils de celui qui fut décapité en 56, pour la cause du roi Frédéric-Adolphe. Un nommé Crekling était le chef des conjurés, c'est un vieux général, âgé de plus de 75 ans. On ne saurait trop regretter que le roi n'ait pas ajouté foi aux avis qu'il avait reçus. Mais il n'a écouté que son courage et, se trouvant au bal où il a reçu le coup fatal, peu d'instants auparavant, il était seul dans une loge avec un de ses confidents, le baron d'Essen, auquel il disait : « Eh bien, si l'on en voulait à mes jours, pourquoi ne m'attaque-t-on pas? Je suis seul, ainsi vous voyez que ce sont des contes » ; il descend peu après dans la salle où une foule de masques inconnus l'environne, et il est frappé !

Ratisbonne, le 21 avril 1792 (1).

Jugez, mon cher ami, si le coup qui a frappé la Suède nous a été sensible. S'il l'a été à moi particulièrement, qui professais pour votre roi les plus hauts sentiments de vénération et de confiance, et qui, attaché à vous depuis trois ans, ai en quelque sorte identifié mes intérêts avec les vôtres. J'espère que le traité du 19 octobre vous sauvera et que l'Impératrice mettra dans ces temps difficiles, toute sa gloire à empêcher le bouleversement d'un pays dont la ruine entraînerait absolument l'écroulement de l'équilibre du Nord. Quoique l'ancien système de la Russie ait été de vous tenir aussi bas que possible, en entretenant chez vous les divisions et les haines intestines, et quoique ce soit le parti, qu'elle a autrefois favorisé et qui l'a sauvée en 1788, qui ait porté ce coup sacrilège, les circonstances sont trop différentes pour que sa politique ne le soit pas aussi ; mais malgré toutes ces considérations, la mort de Gustave est une perte inestimable.

L'activité de ce héros, son nom, sa dignité étaient ce qu'il fallait dans de telles circonstances. Il est certain que l'intérieur

(1) *A M. le baron d'Oxenstiern.*

exige de grandes précautions qui attireront toute l'attention du régent et réclameront tous ses soins. Mais je ne pense pas, comme quelques politiques d'ici, qu'il doive rien relâcher sur la constitution établie, du moins pas dans le moment, car s'il recule d'un pas, il est perdu. Vous aurez, sans doute, bientôt de nouvelles instructions, et leur teneur décidera tout, et nous manifestera si le même système se suit.

A Vienne on sent enfin la nécessité d'agir, et d'agir sérieusement. Que voulez-vous qu'ils fassent avec des gens qui ne veulent écouter *aucune proposition amiable?* Il ne reste donc plus que la guerre, et les Jacobins auront proposé le cartel à tous les rois qui, sans cela, sauf le vôtre, ne l'auraient jamais faite à la France.

IV

La déclaration de guerre.

Une année avait été perdue par l'Europe en démarches inutiles, en projets incertains, et c'est Louis XVI lui-même qui allait être obligé de déclarer la guerre à l'Autriche pour faire cesser ses revendications et empêcher, du même coup, les puissances d'intervenir dans les affaires intérieures de la France.

Le 17 mars, Dumouriez avait envoyé à l'Autriche un véritable ultimatum. François II releva le gant et répondit, le 13 avril, qu'il avait dorénavant le droit d'intervenir par les armes. Le 20 avril, l'Assemblée déclarait la guerre au roi de Bohême et de Hongrie au milieu de l'enthousiasme du peuple de Paris.

Dumouriez avait accepté l'Empire de la guerre, car il se flattait de le maintenir dans la neutralité.

Tandis que la Gironde faisait de la guerre un moyen de gouvernement, que les Jacobins espéraient en profiter pour abattre la monarchie et que la cour y voyait une occasion de salut, la France l'acceptait avec joie, espérant qu'elle serait un dérivatif à l'état d'anarchie et d'oppression qu'une populace effrénée et criminelle faisait peser sur Paris et sur la province ; la guerre permettait à la partie saine de la nation de se dérober au contact révoltant et à la complicité passive des excès odieux que produisaient les passions politiques et la tyrannie révolutionnaire, en allant combattre les armées étrangères menaçant la patrie de l'invasion et du démembrement.

29 avril 1792 (1).

Je ne m'étais pas trompé dans mes conjectures sur la guerre, mon cher ami, et la voilà enfin belle et bien déclarée. Ne l'avais-je pas dit que les Jacobins auraient l'honneur de proposer le cartel aux souverains? Eh bien, à quoi ont servi à plusieurs cours leurs faiblesses, leurs tergiversations et la timidité de leurs mesures? Il fallait se mêler tout-à-fait de nos affaires ou ne pas s'en mêler du tout.

Hier, à midi, nous avons reçu la nouvelle que le 20, au soir, l'Assemblée nationale, sur la proposition à elle faite par le roi, le matin du même jour, avait déclaré la guerre au roi de Hongrie et de Bohême. Cette affectation de le séparer de la Prusse qui a agi constamment de concert avec lui, et cela après la déclaration faite par M. de Goltz, après les communications faites à ce sujet par le prince de Kaunitz, et après les ouvertures faites, encore en dernier lieu, par M. de Cobenzl et surtout après la dépêche de M. de Noailles, du 5 avril, où cet ambassadeur observe qu'il croit que la maison d'Autriche avait l'idée de suivre envers nous un système défensif bien que *la Prusse* l'eût, *à diverses reprises*, pressée d'*adopter des mesures plus rigoureuses*, cette affectation, dis-je, paraîtra très extraordinaire et il ne l'est pas moins que l'Autriche, dont la politique visait à ne se laisser entraîner à agir que pour avoir l'air de secourir les États de l'Empire qui étaient ou lésés ou menacés, soit aujourd'hui la seule attaquée, et que ce soient les autres qui viennent à son secours. Cela ne fera rien aux événements et aux dispositions de la guerre, mais cela est beaucoup pour les prétentions des cours qui se seraient trouvées dans une catégorie toute différente, si l'Autriche, au lieu d'être la protégée, avait été la protectrice.

Les Jacobins auront donc l'honneur d'avoir sauvé la France, en forçant par leurs brusques extravagances les irrésolutions de la cour d'Autriche et en provoquant par un grand éclat des mesures énergiques, à la place des tergiversations dont nous avons jusqu'ici été les victimes. Les Jacobins ont joui de leur reste, et leurs plans me paraissent aussi follement calculés que toutes leurs autres démarches.

(1) *A M. le baron d'Oxenstiern.*

D'abord, c'est une grande faute pour eux d'avoir déclaré la guerre *au roi de Hongrie et de Bohême*, parce qu'ils provoquent par cette dénomination expresse l'esprit des armées autrichiennes des différents pays héréditaires qui, si le roi n'avait été attaqué que comme membre de l'Empire, n'auraient point les mêmes motifs de repousser avec chaleur une provocation incidemment faite à leur souverain. En divisant l'ensemble et notamment en exceptant la Hongrie, on eût affaibli ce sentiment de courroux d'une nation qui se voit, aujourd'hui, défiée dans son chef. Ensuite, en supposant que leur parti soit dans les Pays-Bas aussi puissant qu'ils l'imaginent, ils se mettent dans le cas d'attaquer des pays où des armées déjà nombreuses peuvent leur ôter tout moyen de succès, tandis qu'avec plus de motifs d'attaquer l'Empire dans les électorats de Trèves ou de Mayence, ils entraient alors dans un pays tout ouvert; et, étant supposé que Bender eût marché pour le défendre, ils pouvaient alors avec plus d'avantages tomber sur les Pays-Bas dégarnis par son absence.

Le comte de Vaudreuil qui vous remettra cette lettre, vous entretiendra des détails qui concernent Vienne; nous avons passé ici une demi-journée avec lui et M. de Langeron (1) et c'est moi qui leur ai donné le premier la grande nouvelle de la guerre. Les troupes autrichiennes vont marcher sans délai et le comte de Goertz a reçu hier au soir une estafette qui lui annonce que 50,000 Prussiens ont reçu ordre de marcher, sur les nouvelles positives que l'on avait à Berlin que la guerre était résolue. Le régiment du prince royal et le prince royal lui-même seront de la partie. Les grenadiers autrichiens ne marcheront point, dit M. de Langeron.

C'est le général d'Alton qui commande la première colonne,

(1) Comte Andrault de Langeron, fit la guerre d'Indépendance et fut ensuite nommé colonel du régiment de Médoc, puis du régiment d'Armagnac. Au moment où la guerre éclata entre la Russie et l'Autriche contre la Turquie et la Suède, il sollicita de servir comme volontaire et combattit contre la Suède, puis contre les Turcs. Il fit avec l'armée des princes et du duc de Brunswick la campagne de la Champagne. Il combattit contre la France dans les armées de la coalition, notamment à Leipzig.

le prince Hohenlohe les 50,000 Autrichiens et le duc de Brunswick les armées combinées.

Ratisbonne, 4 mai 1792 (1).

Votre Altesse Éminentissime aura vu dans presque tous mes précédents numéros que je lui annonçais la guerre comme inévitable et que j'établissais l'idée que les Jacobins la déclareraient aux souverains. Ce grand point est enfin décidé et le 20 avril au soir la guerre a été déclarée, par la France, au roi de Hongrie et de Bohême. Les Jacobins l'ont donc emporté pour le bonheur et le salut du royaume et leur fougue insensée a déjoué tous les projets des cours qui spéculaient sur une accalmie. Au vrai, depuis la réplique du prince Kaunitz, du 18 mars, il n'y avait plus moyen d'éviter la guerre.

La cour de Vienne avait fermé la correspondance en livrant à l'impression les articles et dépêches respectifs et réplicatifs du prince Kaunitz et de MM. de Noailles et de Lessart. Les prétentions étaient trop opposées pour qu'elles pussent se concilier et le parti jacobin occupant une fois le ministère, toute base de négociation solide était détruite.

Depuis la chute de M. de Lessart, la cour de Vienne voyait parfaitement que tout espoir de rapprochement était perdu et que des mesures rigoureuses et promptes étaient devenues les seules praticables. En conséquence, elle a songé à donner une nouvelle impulsion au concert ménagé depuis le mois de juillet dernier et l'Empereur avait, peu de jours avant sa mort, préparé un mémoire-circulaire où il proposait à toutes les puissances de lui donner l'effet que les circonstances exigeaient. Sa mort n'a retardé l'exécution de ce plan que de peu de jours, et son fils ayant absolument embrassé son système, a expédié ce mémoire aux différentes cours concertées. Il a été envoyé ici, au ministre de Prusse, le 21 du mois dernier; je l'ai lu en entier, ainsi que la dépêche du ministre Schulenburg qui roulait principalement sur les

(1) *A S. A. É. Mgr. le Grand Maître de Malte.*

suites que pourrait avoir, pour la Suède, la mort de Gustave.

La circulaire m'a paru fort bien faite et nettement exposée.

Il est aisé de voir, d'après ce mémoire et la correspondance imprimée des deux ministères, que la cour de Vienne en veut surtout aux Jacobins; et M. de Cobenzl, dans sa conférence avec M. de Noailles, rapportée par cet ambassadeur dans sa dépêche du 5 avril, a laissé assez entrevoir que sa cour voulait sûreté et repos pour les puissances étrangères, s'embarrassant assez peu que repos et sûreté existassent dans l'intérieur de la France. Le but de l'intervention armée est donc de donner à la France une forme de gouvernement telle que, sans menacer le repos de ses voisins par l'irruption des vices résultant de son anarchie, les deux pouvoirs pussent être tellement balancés que toute la nation, divisée en deux parties, se consumât dans ses propres efforts. Mais une telle politique est fausse à la fois dans son principe et dans son application.

Les Jacobins ont donc entraîné les cours alliées loin de leur système en les forçant d'agir hostilement et préalablement à toute proposition d'accommodement. Il est à croire que dans cette secousse le parti des propriétaires et des bons payeurs prendra le dessus et affranchira la France du joug des factieux *en même temps qu'elle la disposera à repousser les armes étrangères*. Tout se met en mouvement; quoique la guerre ait été déclarée au roi de Hongrie seul, l'Empire craint, et craint avec raison. La Prusse, qui a été exceptée de la déclaration, s'arme avec activité. Il y a longtemps que j'ai assuré à Votre Altesse Éminentissime que ce serait le duc de Brunswick qui commanderait les armées combinées; aujourd'hui, ce n'est plus un mystère. Le roi de Prusse marche lui-même, ainsi que le prince-royal et plusieurs autres princes de la maison de Brandebourg.

L'archiduc Charles insiste pour qu'on le laisse aller à l'armée. Des troupes sont déjà parties de Berlin, de Potsdam, de Magdebourg et de Halberstadt. L'armée de Bohême est en marche et tout le monde montre la meilleure volonté. Les cercles délibèrent avec activité pour les armements à faire; on fortifie Mayence.

Des nouvelles du 28 m'apprennent que les émigrés ont ordre

de se rendre à leurs cantonnements, et permission de s'armer. Un courrier qui vient de passer annonce que les Français se sont présentés en force du côté de Mons et qu'ils ont été cruellement battus. C'est le Brabant qui était le foyer de leurs intelligences propagandistes et de l'insurrection, foyer duquel ils se promettaient les plus grands succès, devant de là se répandre en Hollande, dans le pays de Liége, etc.

Ceci retardera sans doute l'élection de l'Empereur, ou du moins portera à en changer le lieu où elle doit se faire ; mais il n'y a encore rien d'arrêté à cet égard.

Je ne crois point que les émigrés aient la permission de se joindre aux armées allemandes; ils joueront leur jeu à part. Dieu veuille qu'ils le gagnent comme ils le méritent ; il y a plus de six mois que j'ai écrit aux princes que je croyais que le seul moyen qu'ils eussent à saisir, était de se glisser à travers les armées françaises et allemandes. lorsqu'elles en seraient aux mains et que le succès se dessinerait pour les alliés.

LIVRE QUATRIÈME.

LA GUERRE.

CHAPITRE PREMIER.

LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ EN FRANCE. — VALMY.

I

Offensive des Français dans le Nord. — Déroute des armées de Dillon et de Biron. Les armements des États de l'Empire.

Ratisbonne, 7 mai 1792 (1).

Je ne veux pas laisser plus longtemps ignorer à Votre Altesse Éminentissime les événements de la guerre.

M. de Bray raconte les faits bien connus du début des hostilités.

La France avait mis sur pied trois armées; Rochambeau occupait la frontière de Dunkerque à la Meuse; Lafayette gardait la Meuse et les Vosges; Luckner était placé entre les Vosges et le Rhin. Mais malgré les efforts de l'Assemblée et les levées de volontaires, les forces françaises ne comptaient guère que 82,000 hommes.

Dumouriez avait décidé l'invasion de la Belgique qui, espérait-il, se soulèverait à l'approche des Français avec trois colonnes commandées par Lafayette, Biron et Dillon.

Mais la guerre débuta mal. Les soldats de Biron se débandèrent à la vue des Autrichiens; ceux de Dillon s'enfuirent également et coururent se réfugier sous Lille, en blessant leur général qui fut achevé par la populace de la ville. Lafayette, en apprenant ces désastres, battit en retraite. Ces échecs démontrèrent l'incapacité générale et l'indiscipline des troupes et confirmèrent les critiques des émigrés et des Autri-

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

chiens. Mais ceux-ci n'étaient pas prêts, pas plus que les Prussiens, qui n'avaient pas encore pénétré en France. Ils perdirent ainsi un temps précieux que les Français mirent à profit pour améliorer l'état de leurs armées.

Votre Altesse pourra comparer le résultat de ces entreprises, bien prévu par tout ce qu'il y a d'un peu sensé, avec l'exposé prophétique qu'on a inséré dans le *Journal de Paris*, du 29 avril, où l'on annonce tout bonnement qu'on voulait assurer l'indépendance du Brabant.

J'ajouterai que le corps commandé par M. de Custine (1) s'est emparé de Porentruy après avoir occupé les gorges des montagnes voisines. Il n'y avait dans cette ville que 450 Autrichiens qui ont escorté jusqu'à Arlesheim l'évêque et sa suite et tout ce qui lui appartenait et que l'on a sauvé du pillage.

Des troupes s'avancent du Brisgau pour arrêter les Français qui ont signalé leur entrée dans l'Empire en mettant le feu à trois châteaux appartenant au prince-évêque. C'est ainsi qu'à la lueur de l'incendie ils comptaient propager par tout l'Empire les maximes de brigands dont leur conduite est un exemple qui ne sera jamais atteint.

M. de Lafayette se prépare à attaquer.

Ratisbonne, le 16 mai 1792.

Il est clair que ce n'est qu'aux Jacobins qu'on en veut et que pour le reste, ce n'est point notre ancien régime en faveur duquel les puissances prétendent militer.

L'état de pénurie et de gêne dans lequel on laisse encore aujourd'hui languir les malheureux princes émigrés, en est une preuve bien sensible. Des lettres de Coblentz des 10 et 11 mai me disent que la défense de s'armer subsiste toujours; quand

(1) Adam-Philippe, comte de Custine; se distingua dans la guerre d'indépendance, notamment à la prise de Yorktown, et fut nommé maréchal de camp. Il commandait l'armée du Rhin en 1792 et fit la conquête de Mayence. Peu après, il en fut chassé par les Prussiens, traduit devant le tribunal révolutionaire et exécuté en 1793.

même les princes voudraient partir, ils ne le pourraient pas. Leur caisse est vide, ils ont des dettes dans le pays, les puissances n'ont point encore rempli les promesses pécuniaires qu'elles leur ont faites. M. de Calonne est en avance de 1,400,000 ducats de ses deniers; on n'imagine pas combien d'argent leurs préparatifs et leurs négociations ont absorbé, et on peut se figurer combien leur position est pénible dans un moment où leur sort dépend de leur activité, quoiqu'il semble qu'on n'ait plus aucuns ménagements à garder, puisque l'armement des cercles décrété et l'attaque des possessions autrichiennes entraînent l'Empire dans une guerre inévitable. Cependant, on veut neutraliser le parti des princes qui ne trouvera désormais de ressources que dans sa propre énergie. Du moins, c'est mon sentiment.

M. Villars et M. Leblanc sont arrivés comme ministres de France, le premier à Mayence, le second à Coblentz. L'un et l'autre sont chargés de demander aux Électeurs de Mayence et de Trèves qu'ils observent la plus exacte neutralité et qu'ils s'opposent au passage des troupes autrichiennes. M. de Maisonneuve s'est rendu à Ulm où la diète du cercle de Souabe est assemblée pour y faire la même demande. Il est difficile de témoigner plus d'ignorance de la Constitution germanique et du droit des gens, et plus d'absurdité (1).

Le cercle de Souabe doit incessamment décréter l'armement *in triplo ;* malgré l'opposition du duc de Wurtemberg à cette détermination, les propositions de M. de Maisonneuve n'y auront pas de faveur, non plus que celles de MM. Villars et Leblanc à Mayence et à Coblentz.

Le landgrave de Hesse s'est porté en avant avec toutes ses troupes. Les Prussiens sont en marche, mais d'après une lettre du général Werneck, qui marche avec la première colonne des Autrichiens, ceux-ci ne passeront pas les frontières des pays héréditaires avant le 10 de juin. Le mauvais succès de nos armées rassure apparemment sur la suite de leurs entreprises.

(1) M. de Bray fait allusion ici aux lois de l'Empire qui rendaient solidaires tous les États les uns des autres et par conséquent inefficaces les moyens employés par les Français pour isoler l'Autriche.

Il paraît qu'on veut attendre que le concert armé soit établi. Le roi de Sardaigne est tout prêt; mais, d'ici-là, il pourrait se faire qu'une révolution dans l'intérieur donnât encore au théâtre des événements politiques une phase nouvelle. (Voir la lettre à Oxenstern du 11 mai.)

Schoenach, le 1er juin 1792 (1).

Mon but n'est point d'entretenir Votre Altesse Éminentissime de détails militaires, ni d'affaires multiples, peu considérables en elles-mêmes, qui se succèdent continuellement. Il est bien décidé que M. de Rochambeau (2) quitte; les nouvelles du 23 de Paris l'annoncent positivement. M. Luckner(3) pourra donc poursuivre ses plans de guerre offensive et essayer ce qu'on peut faire avec des troupes où le soldat se croit le commettant du général et s'asseoit avec lui dans des jurys militaires pour juger ses camarades lorsqu'ils ont désobéi. La retraite de M. Rochambeau, qui a paru pour la dernière fois à l'affaire de Bavay, le 18 mai, en entraîne un grand nombre.

Des régiments royalistes passent hors des frontières, l'incertitude d'être accueilli par les Autrichiens et payés par nos princes en retient beaucoup; mais il paraît que la cour de Vienne a pris la résolution de les recevoir à son service et d'en former des corps séparés; elle agirait de même avec les émigrés rassemblés aux Pays-Bas. Ces dispositions de la cour de Vienne m'ont été confirmées hier par le ministre de Bohême à la diète, qui m'a dit que l'intention de son maître était de les garder jusqu'à ce

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

(2) Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau. Prit part à la guerre de succession d'Autriche, à la guerre de Sept Ans et à la guerre d'Indépendance. Il reçut des États-Unis, en reconnaissance, deux canons pris à l'ennemi. En 1792, il reçut le commandement de l'armée du nord, mais il se retira dès le 15 mai, écœuré des désordres qui se produisaient autour de lui.

(3) Baron de Luckner, né en 1722 à Campen, en Bavière, se distingua sous Frédéric II pendant la guerre de Sept Ans. Passa ensuite en France, adopta les principes nouveaux et fut nommé maréchal en 1791. Chargé du commandement de l'armée du nord, remporta quelques succès, mais ayant excité des soupçons à l'Assemblée, il fut accusé, condamné et mourut sur l'échafaud.

qu'il pût les remettre sous l'autorité de leur légitime souverain.

Il m'a également annoncé que, outre les 30,000 hommes dont les derniers corps sont actuellement en marche vers les frontières, 26,000 autres prendront la même route du 1er de ce mois au 26, ce qui fera 56,000 hommes.

Nous attendons à Ratisbonne quatre régiments prussiens qui doivent passer sous huit jours. Le 6 juillet toutes les troupes prussiennes doivent être réunies dans l'électorat de Trèves, et le roi se rendra lui-même à cette époque à Coblentz. Le duc de Brunswick doit être en route vers Vesel ou Cassel. Les troupes des deux landgraves de Hesse sont postées en avant de leurs États. Voilà le ministère jacobin engagé, avec ses quatre millions de guerriers libres, dans une belle et bonne guerre contre près de 200,000 esclaves, sans compter le contingent de l'Europe.

Les deux cours alliées poursuivent l'armement des cercles associés avec la plus grande chaleur. Ces cercles sont au nombre de cinq : haut et bas Rhin, Souabe, Franconie et Bavière. Celui de Souabe a déjà décrété définitivement l'armement *in triplo*, et le 25 mai la diète, siégeant à Ulm, a remis un ultimatum pour réponse aux propositions du sieur Maisonneuve, où elle les décline absolument toutes, protestant d'ailleurs du désir où elle est d'entretenir une bonne intelligence entre les cercles et Sa Majesté Apostolique.

Le ministre de France a été très mécontent de cet ultimatum qu'il regarde comme une déclaration de guerre; il est parti le 26 et la diète a dû se séparer le 28, quoique les autres cercles ne paraissent pas disposés à agir bien chaudement et que la plupart des petits princes, par inquiétude sur les projets des grandes puissances, ou par embarras de finance, ou par de fausses considérations politiques, restent dans un engourdissement inconcevable. L'influence de la Prusse et de l'Autriche effectuera certainement chez eux ce qu'elle a effectué en Souabe, malgré les efforts du duc de Wurtemberg.

Les deux cours ont adressé des circulaires aux différents États où elles ne leur cachent point que ceux qui ne prendraient point parti dans une guerre si juste, entreprise pour le bien de l'Empire, s'exposeraient à être regardés comme enne-

mis. La Bavière semble assez disposée à ne rien faire. L'électorat (1) est conduit par un Anglais d'origine, ami de Lafayette, dont le système est de maintenir les troupes bavaroises dans un état de faiblesse qui les empêche de prendre part à la guerre; mais cet état de chose l'expose à être victime des plus faibles secousses. On se repose sur l'idée que l'intérêt des autres est de conserver l'électorat; que c'est le sort de la Bavière et l'avantage qui résulte de sa position, d'être protégée par les grandes puissances de l'Empire. Mais c'est un raisonnement bien dangereux, car rien ne pourrait sauver la Bavière du courroux des cours alliées. Mais, quand même, les cercles ne prendont aucune résolution déterminée, l'élection d'un Empereur, qui va bientôt être terminée, mettra l'Empire sous l'autorité d'un chef qui provoquera une déclaration de guerre formelle contre la France. Ni les raisons, ni les moyens ne manquent pour en venir là et je puis garantir que tel est le plan des deux cours : 1° hâter le couronnement qui sera fait avant la mi-juillet; 2° mettre sur-le-champ la diète en activité et lui proposer de délibérer sur la guerre contre la France qu'on appuiera de tout le crédit des cours intéressées.

Ce ne sera que lorsque cette résolution aura été prise que les grands coups seront portés et alors je crains bien pour l'Alsace et la Lorraine. Le plan de campagne est arrêté entre le duc de Brunswick et le prince de Hohenlohe; on attaquera de trois côtés à la fois : dans le Brisgau, dans le Bas-Rhin et en Flandre; l'Espagne et la Savoie agiront sur les frontières. C'est pour cela qu'en attendant on neutralise le parti des émigrés dont l'influence, en amenant dans l'intérieur un nouvel ordre de choses, pourrait faire cesser les prétextes de la guerre que l'on veut suivre. D'ici là, il n'y aura donc rien de bien saillant, à moins que le délire des Jacobins ne se porte à Paris à des éclats absolument décisifs pour le sort du roi et de la monarchie, et je crains bien que

(1) L'Électeur palatin était, depuis la mort de Maximilien-Joseph (1777), Charles-Théodore, de la branche de Sulzbach, mort en 1799. Son premier ministre était le comte de Rumford. L'Électeur entra dans la coalition contre la France en 1793, et il mourut avant que la paix fût rétablie.

l'affaire du comité autrichien, qui a éclaté le 21 mai, à l'Assemblée nationale, n'ait des suites terribles (1).

2 juin 1792.

Dans ce moment j'apprends que l'Espagne a déclaré et notifié sa neutralité. Je ne sais que conclure de cette résolution si contraire, en apparence au moins, aux sentiments qu'elle a manifestés jusqu'ici. Il faut que M. d'Aranda soit bien différent de lui-même; est-ce la peur de l'Angleterre ou le défaut de moyens réputés suffisants qui l'arrêtent, ou peut-être est-ce l'Espagne qui, instruite des projets des deux cours alliées sur la France, ne veut point en assurer le succès en les appuyant de ses armes et se réserve de jouer le rôle plus économique de médiatrice, aujourd'hui que la mort du roi de Suède et le silence de la Russie renversent les premiers plans qui avaient été concertés entre ces trois cours?

Ainsi, avant même l'ouverture des hostilités, les défections se produisent chez les puissances ; tandis qu'en France, l'imminence et la grandeur du danger va provoquer un tel élan patriotique que partout des armées sans chefs, sans discipline, sans aucune expérience de la guerre, vont tenir en échec les troupes les plus solides et les mieux commandées de l'Europe.

(1) On attribuait à ce comité, qui fonctionnait sous l'inspiration de la reine, des influences secrètes et désastreuses à la France ; Bertrand de Molleville et Montmorin furent publiquement accusés d'en faire partie. Le juge de paix Larivière fut chargé de poursuivre les auteurs de cette dénonciation et lança des mandats d'arrestation contre Chabot, Merlin et Barère, mais l'assemblée décréta Larivière d'accusation et l'envoya au tribunal d'Orléans.

II

Le 20 juin.

Les Girondins étaient désespérés des premiers insuccès des armées ; ils sentaient l'impopularité qui les menaçait. Ils résolurent de détourner l'orage sur le roi. Le 23 mai, Gensonné et Brissot avaient dénoncé à l'Assemblée les intrigues du « Comité autrichien », de Mallet du Pan et de Montmorin, intermédiaires de la cour avec les alliés. Ils cherchèrent le moyen d'obliger Louis XVI à se découvrir. Le 27 mai, l'Assemblée décrétait la déportation des prêtres assermentés; le 29, le licenciement de la garde constitutionnelle du roi; le 8 juin, la formation d'un camp de 20,000 fédérés sous Paris. De ces trois décrets, le roi refusa de sanctionner le premier et le dernier. Les Girondins prirent prétexte du *veto* royal pour lancer l'émeute contre l'Assemblée où ils n'étaient pas sûrs de la majorité et contre le roi qui fut, aux Tuileries, pendant quelques heures, prisonnier du peuple de Paris. Ce nouvel attentat fut consommé le 20 juin, anniversaire du serment du Jeu de Paume. Louis XVI coiffa le bonnet rouge, mais ne retira pas son *veto*. Les Girondins se crurent les maîtres de la situation en s'appuyant sur la populace; en réalité ils venaient d'abaisser la loi et la représentation nationale et à leur tour ils seront les victimes de l'émeute érigée en moyen de gouvernement; « Crise effrayante », écrit M. de Bray. « Journée plus fatale à la République qu'à la royauté », dira Edgard Quinet. On frappa la République avant qu'elle fût née, et l'on prépara l'avortement de la Révolution ; la République, dès sa naissance, était prisonnière de l'émeute.

Waldeck, en Suisse, le 8 juillet 1792 (1).

La crise effrayante qui menace Paris attire tous les regards. La journée du 20 a manifesté aux yeux de l'Europe entière les projets sacrilèges des Jacobins. Le roi a montré une fermeté et un caractère vraiment surprenants. Lorsqu'il a entendu que les brigands enfonçaient les portes du palais, il les a fait ouvrir, a fait retirer les gens du château pour n'exposer personne; il a également fait remercier les braves citoyens qui lui demandaient la permission de venir mourir à ses côtés. Un jeune chasseur de

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

la garde nationale, avec quelques-uns de ses camarades, l'a placé dans l'embrasure d'une fenêtre, et ce même chasseur a écarté la pique d'un de ces furieux qui la dirigeait contre le roi. Le féroce Santerre (1) a pâli devant Sa Majesté, et les assassins n'ont pu réprimer l'admiration que le courage du roi leur inspirait. On sait les réponses sublimes qu'il a faites dans ces cruels moments. Enfin, il a persisté à maintenir le *veto* qu'il a mis sur le décret des 20,000 hommes et celui de la déportation des prêtres. M^me^ Elisabeth (2) a développé encore dans cette occasion son énergie ordinaire : elle est restée inébranlable auprès de son frère, disant que son devoir était de mourir à ses côtés. La reine, poursuivie par les brigands, fuyait de chambre en chambre. Enfin, pour apaiser les hurlements de ces furieux qui voulaient la voir, on est venu dire qu'elle était occupée à faire une cocarde nationale pour le prince royal.

Le traître Pétion (3) a loué le peuple de l'attitude fière qu'il avait tenue et surtout de sa modération. Enfin, le roi n'a point succombé sous la fureur de ces scélérats et tout ce qui reste de bons citoyens a senti enfin le désir de détruire cette secte impie qui menace de couvrir la terre de crimes et d'attentats. Lafayette est venu pour lui livrer un combat à mort ; on dit qu'il restera à

(1) Claude Santerre, brasseur dans le faubourg Saint-Antoine, eut une grande influence dans son quartier et se fit remarquer dans toutes les émeutes. C'était un homme sanguinaire et brutal. Commandant de l'un des bataillons du faubourg. Il fut un des conducteurs de la populace dans la journée du 20 juin et dans celle du 10 août. C'est lui qui commanda les troupes lors de l'exécution de Louis XVI et fit couvrir sa voix par un roulement de tambour.

Condamné plus tard à l'échafaud, il fut sauvé par le 9 thermidor.

(2) Sœur de Louis XVI. Elle quitta les Tuileries avec la famille royale, le 10 août. Elle fut conduite au Temple et, après l'exécution du roi, partagea la captivité de Madame Marie-Thérèse, fille du roi. Elle monta sur l'échafaud en mai 1794.

(3) Jérôme Pétion de Villeneuve, député du tiers État de Chartres, il se montra très opposé à la cour. Président de l'Assemblée, il était très puissant au club des Jacobins. Élu maire de Paris, grâce à l'appui de la cour, qui ne voulait pas de Lafayette, il laissa la populace envahir les Tuileries et ne parut au château qu'à 4 heures du soir. Lors de l'attaque des Tuileries, le 10 août, il brilla par son absence, attendant les événements à l'hôtel de ville.

Décrété d'accusation avec les Girondins, il se sauva et, peu après, périt misérablement.

Paris jusqu'à ce qu'on ait prononcé sur sa pétition du 28. Le choc sera terrible ; les Jacobins sentent qu'il faut ou périr ou tout renverser ; et le parti contraire, tous les honnêtes gens, enfin, conçoivent aussi l'affreux danger de leur position.

On dit que le 14 juillet est le terme fixé pour les grands coups. Nos alarmes sont extrêmes et la position de la famille royale est effrayante. Il n'est pas douteux que, quand même les brigands réussiraient à massacrer le monarque et à détruire la monarchie, les armes des puissances étrangères ne les contraignissent à sacrifier leurs plans et à renoncer à leur règne ; mais combien de malheurs ne suivraient ce bouleversement affreux !

Les outrages, faits au roi le 20, ont indigné toute l'Europe.

Le manifeste des deux cours ne tardera pas à paraître ; le 24 juillet les armées seront complètes et nous ne verrons dans ce manifeste que les raisons et griefs énoncés dans les différents mémoires des États de l'Empire, dans le décret de ratification du 10 décembre, dans la correspondance du prince Kaunitz et dans la dernière circulaire. En attendant, les Autrichiens observent et serrent de près l'armée de Luckner, et on s'attend chaque jour à une grande action. Elle aurait eu lieu déjà si les troubles intérieurs n'avaient donné trop d'inquiétude aux généraux et aux armées; mais le retour de M. de Lafayette sera vraisemblablement l'époque de quelques mesures militaires importantes.

Il est trop vrai que l'insurrection se manifeste dans plusieurs parties des Pays-Bas ; mais ce qui rassure la maison d'Autriche, ce sont les engagements pris à La Haye, en décembre 1790, par les trois puissances alliées, de maintenir la Constitution des Pays-Bas et d'en assurer la possession indivisible et permanente au chef de cette maison ; de sorte que, si la révolte éclate, le roi de Hongrie, aux termes du traité, peut réclamer l'intervention de l'Angleterre et de la Hollande.

Il y a de fréquentes insurrections à Strasbourg ; les impériaux ont été sur le point d'en profiter dernièrement pour s'en emparer ; ils avaient fait un mouvement en conséquence, et ils étaient à Kehl. L'Alsace attend les Autrichiens à bras ouverts. Le prince

de Hohenlohe est à Fribourg. La marche des troupes a été longue et dispendieuse en Bavière.

N. B. — La conversation entre le roi et Pétion est très réelle; je tiens cette assertion d'une personne qui y était présente.

Le chevalier de Bray fait allusion à cette conversation dans laquelle Pétion, arrivé très tardivement au palais, dit au roi : « Ne craignez rien, vous êtes au milieu du peuple ». Ce à quoi le roi répondit en prenant la main d'un grenadier et la posant sur son cœur : « Voyez s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire ».

Le lendemain, une nouvelle émeute étant à craindre, Pétion vint au château dire au roi que le peuple, satisfait, était rentré dans le calme. — Cela n'est pas vrai, lui dit le roi. — Sire... — Taisez-vous. — Le magistrat du peuple n'a pas à se taire quand il fait son devoir et qu'il dit la vérité. — La tranquillité de Paris repose sur votre tête. — Je connais mes devoirs, je saurai les observer. — C'est assez : allez les remplir; retirez-vous. (Thiers, *Révolution française.*)

III

Influence de la question de Pologne sur les affaires de la France et de l'Europe. — État matériel et moral des émigrés. — Un club de prétendus Jacobins à Berlin. — La politique des grandes puissances envers la Pologne et envers la France. — François II est couronné Empereur; son entrevue avec le roi de Prusse. — Le ministre Caillard et la diète de Ratisbonne.

Catherine de Russie avait poussé sans cesse, depuis un an, la Prusse et l'Autriche contre les révolutionnaires français ; sa politique était de les faire intervenir en France pour être libre de ses mouvements en Pologne. Cette politique, cependant, qui avait été comprise à Vienne comme à Berlin, ne pouvait réussir sans engagements formels envers les alliés, ce qui exigea des négociations avec la Prusse d'abord, puis avec l'Autriche. Catherine n'hésita plus à proposer un arrangement destiné à donner satisfaction à l'une et l'autre puissance. A la première on assurait une indemnité territoriale en Pologne, la seconde pourrait s'indemniser en France avec l'Alsace, et en Allemagne où l'échange de la Bavière pourrait être remis en question. Dès lors rien ne pouvait plus arrêter la réalisation des projets de chacun. Catherine fit entrer ses troupes en Pologne où les partisans de l'ancien régime — l'ancien

parti russe — réunis à Taragowitz, l'appelaient à leur secours, tandis que les alliés envahissaient la France. « La même époque, a écrit Sorel, allait voir Louis XVI, détrôné par son peuple, périr sur l'échafaud pour avoir conspiré avec les rois de l'Europe la restauration de la royauté en France, et Stanislas-Auguste, détrôné par les rois alliés de Louis XVI, périr en exil pour avoir conspiré avec son peuple l'établissement de la monarchie en Pologne. »

Vainement les Polonais s'adressèrent à la Prusse invoquant le traité du 29 mars 1790 qui garantissait leur indépendance. Lucchésini répondit le 4 mai que le roi ne s'était pas engagé à défendre la monarchie établie par la Constitution du 3 mai. En Prusse, on préférait rompre avec la Pologne et revenir au système du grand Frédéric, à l'alliance russe.

M. de Bray prévoit très justement qu'il y avait une entente entre les cours du nord. Cette entente, que l'on avait longtemps attendue et que l'on voulait à Vienne, avant d'entrer en campagne, a donné d'autre part à la France le temps de se préparer à la guerre, d'effacer les pénibles impressions des premiers désastres à la frontière de Belgique et d'avoir à opposer une armée à l'invasion des alliés. Telles sont les premières influences de la question polonaise sur les affaires d'Europe; grâce à elle les armées républicaines ont pu se rassembler à Valmy et l'invasion y est mise en échec. La République française était sauvée et acquérait en France et en Europe un prestige inespéré et une force morale incalculable.

Ces mêmes conventions relatives à la Pologne donnant à la Prusse des avantages certains et à l'Autriche seulement des compensations éventuelles, possibles, « chimériques et inégales, » disait Kaunitz, éveillèrent chez les deux cours des vues différentes, conséquence de leurs intérêts propres. Ces divergences de sentiments et d'intérêts seront cause d'un manque d'union, d'un manque d'accord et de solidarité dans les opérations militaires et cet état de choses assurera aux armées républicaines des succès dont on rechercherait vainement les causes déterminantes ailleurs que dans la situation politique réciproque de la Prusse et de l'Autriche, situation très bien étudiée et définie par M. de Bray, qui en fait ressortir toutes les conséquences sur les affaires de la France et sur la politique générale des puissances européennes.

Ratisbonne, 21 juin 1792 (1).

Rien n'est comparable à l'abattement où sont plongés les émigrés par suite de la nullité où on les réduit; la plupart manquent d'argent et ont beaucoup de dettes dans le pays. La misère décourage, la méfiance survient et, dans les intervalles d une aussi longue oisiveté, une foule d'opinions dangereuses, de bruits pernicieux circulent parmi eux et établissent des rivalités et des soupçons dont l'effet peut être funeste.

Il paraît certain que l'élection aura lieu le 6, le couronnement pourra se faire quatre ou cinq jours après; le 15, tout sera fini. Voilà ce que me marque le comte de Goertz. De Francfort, l'Empereur se rendra à Mannheim, où l'on travaille nuit et jour à réparer les fortifications, pour y voir un camp de 20,000 hommes de ses troupes qui y sera établi; une division qui se rend à ce camp passe après-demain ici, c'est celle dont j'ai parlé dans ma dernière lettre. Il est probable que l'entrevue des deux souverains aura lieu vers la fin de juillet à Mannheim ou à Coblentz; et à cette époque nous saurons à peu près les décisions auxquelles la diète de Ratisbonne devra s'arrêter. Je ne doute point qu'elles ne soient telles que je l'ai fait entrevoir.

Il vient de se passer à Berlin une scène très curieuse. On a découvert un club de prétendus Jacobins. M^me^ Doenow serait à la tête, avec un nommé Leichenrinch, ancien instituteur du prince royal actuel, une demoiselle de Bielefeld, attachée, dit-on, secrètement à ce Leichenrinch qu'elle vient d'épouser à Bayreuth et M^me^ de Biedesel. Cette découverte a fait un bruit prodigieux et tout le crédit de M^me^ Doenow n'a point tenu contre des considérations aussi importantes que celles auxquelles l'existence d'une pareille trame donnait lieu. Le roi a cependant traité cette dame avec beaucoup de douceur et de générosité, mais elle a quitté Berlin et elle doit être en Suisse; on la dit grosse de trois mois. On assure que le roi partira le 10 juillet pour Anspach et de là pour Coblentz.

Leichenrinch a été renvoyé, ainsi que M^lle^ de Bielefeld à qui l'on n'a laissé que la moitié de la pension qu'elle avait.

(1) *A S. A. E. Mgr le Grand Maître de Malte.*

On m'assure de bonne source que Mme Doenow a montré une correspondance qui tend beaucoup à la justifier et dans laquelle Bischoffswerder serait singulièrement compromis; dans l'entrevue avec le roi où elle a inculpé ce favori et demandé son renvoi, elle aurait été fort mal traitée. On ajoute, mais sous le plus grand secret, que la princesse d'Orange a dirigé ce coup, de concert avec le duc de Brunswick, qu'elle vient de quitter, et le comte de Schulenbourg, mécontent des opérations politiques de Bischoffswerder; le plan était de démontrer au roi de quels gens il était entouré, quel système pour la Prusse on lui avait fait embrasser et enfin de faire tomber sa disgrâce sur Bischoffswerder et Voellner. Quoi qu'il en soit de ces combinaisons sur lesquelles il m'est impossible d'établir aucune certitude fixe, Bischoffswerder reste, et le plan est trop avancé pour pouvoir être changé. D'ailleurs vouloir faire adopter au roi un nouveau système, ce serait absolument travailler dans le sens des Jacobins et ce ne peut être le dessein, ni la volonté de Mme la princesse d'Orange.

Le concert de l'Autriche avec la Prusse pour les affaires de France était nécessaire, indispensable, mais j'ai conçu et indiqué, il y a longtemps, que combiner le système d'une alliance permanente entre l'Autriche et la Prusse était préjudiciable à cette dernière. Il n'est donc pas étonnant que le duc de Brunswick et Schulenbourg s'y soient montrés défavorables, mais ce n'est pas à présent le moment de le changer. Aussi ne le sera-t-il pas.

Déjà toutes les troupes sont en marche et le grand ensemble des combinaisons politiques concertées entre les deux cours impériales et celle de Berlin, la conduite de la Russie envers la Pologne, le silence de l'Autriche sur ce point important, la réponse que M. de Lucchésini a remise, le 4 de mai, à M. de Chraptowitz, ministre des affaires étrangères, réitérée le 26 mai, au nom du roi, réponse dans laquelle Sa Majesté abandonne les Polonais à leur malheureux sort, prouvent au delà de l'évidence qu'il existe entre ces trois cours un accord parfait sur les affaires de Pologne. Cet accord pourrait bien servir dans le nord à dédommager la Russie et la Prusse et à compenser ainsi par ces acquisitions, celles que pourraient faire sur la France,

l'Autriche, l'Empire et même l'Angleterre à qui sa neutralité sera aussi profitable que leur activité pourra l'être aux autres cours.

L'Espagne est de toutes les puissances la plus intéressée à notre conservation. Il faut remarquer, en effet, qu'elle ne s'est déclarée pour aucun parti; toute son attention sera d'épier les démarches de l'Angleterre, cette puissance jalouse à qui la ruine de nos colonies donnera de si grands moyens pour arracher à l'Espagne celles qui font sa richesse.

La cour de Turin sera sans doute fidèle à son ancien plan qui fut toujours de profiter des divisions des maisons d'Autriche et de Bourbon pour s'enrichir alternativement aux dépens de la moins heureuse.

Le roi de Suède était avec l'Espagne le seul qui pût ne convoiter aucuns nouveaux domaines; mais Gustave n'est plus et sa mort a paralysé son empire. Le régent ne peut quitter son pays et la Russie paraît avoir de nouvelles vues.

Voilà donc le cercle effrayant au milieu duquel la France se trouve placée, réduite à l'affreuse alternative d'être anéantie par des factieux et des scélérats ou démembrée par des puissances jalouses, ses rivales depuis si longtemps. Cette frontière jadis si formidable qui eût rendu notre monarchie inexpugnable et contre laquelle le reste de l'Europe sentit bien que ses forces, dans l'état ordinaire des choses, seraient venues se briser, on ne laissera pas passer ce moment, sans la détruire. Nous achèterons la paix, la tranquillité intérieure, mais par quels sacrifices? C'est ce qu'il m'est impossible de déterminer avec précision. Ces mesures prouvent à quel point la politique est éloignée de la morale, et donnent à l'univers le spectacle de deux constitutions si diverses, celle de France et de Pologne, attaquées toutes deux par les mêmes puissances; elles prouvent ainsi que ces considérations si puissantes qui résultent de l'oubli des principes les plus sacrés sur lesquels les mœurs, la religion, la société entière reposent, oubli professé hautement chez nous, ne sont point ce qui a influé sur les déterminations de nos voisins, puisque le changement politique et sage opéré en Pologne a produit les mêmes effets sur celle des voisins de cette république. Ces me-

sures, dis-je, indiquent à l'observateur vers quels points il doit diriger son opinion. Il faut donc calculer ses espérances sur ces bases et ne point se remplir de chimériques illusions sur le résultat des grandes opérations dont nous allons être témoins.

Les armes des factieux continuent d'avoir l'insuccès qu'on peut en attendre. L'avant-garde de l'armée de Lafayette, commandée par M. de Gouvion (1), a été battue le 11 au matin, et forcée de se replier en hâte sur Maubeuge, après avoir été très maltraitée; les Autrichiens n'ont perdu que 34 hommes. Gouvion est resté sur la place. Cette attaque a déconcerté le plan des deux généraux.

Cette chaîne de défaites honteuses pourrait contribuer à faire apprécier l'esprit de la révolution si on en avait besoin, mais les forfaits exécrables que trament journellement les Jacobins donnent encore des lumières plus précises là-dessus. La famille royale est dans un danger si imminent et les troubles de Paris, que le déplacement des ministres, le 13 juin (2), va augmenter encore, sont si menaçants, que l'on est porté à croire que les armées autrichiennes arriveront trop tard pour la délivrer. Le plan de conduire l'Assemblée nationale dans le midi et de massacrer le roi, la reine, etc., n'est point une chimère.

Ratisbonne, 28 juillet 1792.

Toutes les nouvelles de Coblentz parlent de la satisfaction réciproque que le duc de Brunswick, qui y est arrivé le 3, et nos

(1) Laurent Gouvion Saint-Cyr, plus tard maréchal de France. Il s'enrôla après le 10 août dans l'un des bataillons de Paris envoyés aux frontières, fut nommé capitaine et fit ainsi sa première campagne sous les ordres de Custine.

Après la retraite de Mayence, il fut appelé à l'état-major général. Nommé général divisionnaire en 1794, général en chef de l'armée de Rome sous le Directoire, puis ambassadeur en Espagne, conseiller d'État et commandant en chef de l'armée de Naples. Il prit part à la campagne de Russie et fut ministre de la guerre sous la Restauration de 1815 à 1816.

(2) Le refus du roi de sanctionner les décrets de l'Assemblée fit éclater les dissentiments qui couvaient dans le ministère. Dumouriez rompit avec ses collègues girondins et se rangea du côté du roi ; Rolland, Servan et Clavière furent renvoyés du ministère. Dumouriez prit la guerre, mais il dut démissionner au bout de dix-huit heures et reçut un commandement à l'armée du nord.

princes ont éprouvée. Les choses se sont passées à merveille et les émigrés attendent tout du duc de Brunswick et surtout une place distinguée dans l'armée. Aujourd'hui, ils forment une ligne depuis Mayence jusqu'à Bingen, où les princes sont établis. Le prince de Condé s'est avancé jusqu'à Hocheim et on assure qu'il est chargé de former une attaque vers le point occupé par M. de Kellermann (1) avec qui l'on a des intelligences.

Le roi de Prusse a eu son entrevue avec l'Empereur. L'Empereur a été couronné le 14 juillet. Je n'ai pas encore les détails positifs relatifs à cette entrevue où l'on a arrêté les bases sur lesquelles on se dirigera pour terminer la grande affaire du concert des puissances. Sitôt que j'aurai pu me les procurer, j'en informerai Votre Altesse. Le roi de Prusse s'est rendu à Coblentz où il est arrivé le 22. Il a été reçu avec pompe par l'électeur et avec transport par les Français. Les princes sont venus tous les jours à Bingen pour le voir, il les a traités avec beaucoup d'amitié. Il a dû partir aujourd'hui de Coblentz pour suivre son armée pendant quelque temps, alors il retournera à Berlin. Le prince royal reste à l'armée.

Les 400,000 ducats qui devaient être donnés aux régiments qui viendraient rejoindre nos princes le seront aux émigrés; ils ont déjà reçu le premier paiement. En outre, M. de Bion a apporté d'Espagne 1,000,000 de ducats en or, et la rassurante nouvelle que le crédit de M. d'Aranda baisse beaucoup. Le prince de Nassau est également de retour à Coblentz; il apporte aussi des crédits de la Russie et la marche des 18,000 russes ne serait plus un problème. La Russie a décidément accédé au concert des puissances. C'est reculer, mais il faut songer que le roi de Suède n'existe plus.

On a beau parler d'accommodement, de médiation, cela ne doit point nous effrayer. Le duc de Brunswick et les plus

(1) François-Christophe Kellermann, duc de Valmy. Lieutenant-général en 1792, en juin, il marcha au secours de Laudan. Il devait, le 28 août, prendre le commandement de l'armée du Rhin en remplacement de Luckner, nommé généralissime. Il contribua, par l'attitude de ses troupes qui occupaient les hauteurs de Valmy, à arrêter l'offensive des Prussiens. Il fut créé duc de Valmy en souvenir de cette journée qui prit dans l'histoire le nom de *Canonnade de Valmy* (20 septembre 1792).

grandes puissances de l'Europe n'auront point coalisé, lui ses sublimes talents, elles leurs forces imposantes, pour venir traiter avec des factieux, et si l'on ne rend pas au gouvernement français toute son énergie, du moins ne fera-t-on pas grâce aux scélérats. Avant tout on veut délivrer le roi ; on sauvera du moins la monarchie. Les Prussiens ont passé le Rhin le 26 et le 1er août ont doit commencer les grandes opérations militaires.

Le principal commissaire s'est déjà légitimé ici, il repart aujourd'hui pour sa campagne. L'Empereur a dû quitter ce même jour Munich où il a déterminé l'électeur palatin à accéder au concert.

Le ministre de France Caillard (1), méprisé ici par tout le monde, n'est point encore légitimé; peut-être ne parviendra-t-il pas à l'être. Rien n'égale la fausseté de la situation et de la mission de cet agent, si ce n'est celle du gouvernement qui l'envoie. Pour écarter de dessus sa tête l'excécration publique, il en est réduit à déclamer lui-même contre ses mandataires; mais cela ne l'avance à rien.

P. S. — Dans le moment je viens d'apprendre par le prince de la Tour que nos princes ont été à Francfort parfaitement accueillis par l'Empereur; ils ont eu trois audiences fort longues dans un seul jour. Ils l'ont revu à Mayence. Dans cette dernière ville le prince de Condé en a également obtenu une de Sa Majesté Impériale et du roi de Prusse, mais ces souverains se sont presque subitement retirés et l'ont traité avec une extrême froideur. Le prince de Condé a des sentiments qui ne sont pas les leurs ; il n'a jamais voulu transiger sur les principes de la monarchie et il avait un plan d'attaque qui, il y a dix-huit mois, aurait pu être suivi avec succès et dont il ne s'est jamais départi. Enfin une grande partie de la noblesse française lui est dévouée. L'intelligence n'est pas bien établie entre lui et les princes frères du roi. On m'assure d'un autre côté que le prince de

(1) Antoine-Bernard Caillard, secrétaire de légation; fut nommé ministre plénipotentiaire à Ratisbonne en 1792 et à Berlin en 1795.

Condé, qui avait refusé le serment au roi de Prusse, a enfin consenti à le lui prêter. Sous peu de jours je serai instruit de la véracité des faits.

IV

Le manifeste de Brunswick. — La journée du 10 août à Paris.

Louis XVI avait toujours été inquiet des menées des émigrés, de leurs déclarations passionnées, de leurs projets d'intervention violente; il savait que leurs prétentions de rétablir l'ancien régime surexcitaient l'inquiétude et la colère des Français qui, de plus, voyaient dans l'invasion le danger du démembrement de la patrie. Il voulait que la guerre conservât son caractère de lutte entre puissances, pour une cause déterminée, pour les droits des princes possessionnés, par exemple, et non pas celui d'une intervention contre le gouvernement français, dans les affaires intérieures de la France. Il aurait voulu que les émigrés restassent étrangers à cette entreprise.

Les armées françaises étaient hors d'état de lutter contre les troupes alliées bien conduites et leur défaite aurait amené la nation à se « jeter dans les bras de son roi » qui, seul, aurait pu intervenir pour la sauver. Telle était la pensée de Louis XVI.

Malheureusement, les avis et les projets sont nombreux, ils se succèdent et se détruisent; aujourd'hui ils sont présentés à l'Empereur comme étant l'expression de la pensée du roi; le lendemain, comme étant contraires à sa volonté et qu'il faut n'en tenir aucun compte. Chacun a sa diplomatie, ses représentants officiels et secrets; tout est voué à l'équivoque.

Dans ces conditions on se décida à publier un manifeste destiné à produire en France le meilleur effet, c'est-à-dire celui que désirait l'émigration.

Comme le dit M. de Bray, à la fin de la lettre suivante, ce fut M. de Limon, ancien intendant du duc d'Orléans, qui le rédigea. Fersen et Calonne en furent enthousiasmés et les souverains l'approuvèrent hautement. Il fut décidé que le duc de Brunswick le signerait en sa qualité de généralissime. Il le fit, le 25 juillet, et devait le regretter toute sa vie. Il le désavoua d'ailleurs un an plus tard et ne le signa que par soumission à son souverain.

Cet acte eut en effet des conséquences déplorables. Il réunit dans un même élan de patriotisme les Français qu'il avait prétendu diviser en distinguant entre *les gens de bien et les rebelles*, il fournit aux Jacobins le prétexte cherché pour détrôner le roi. Les Girondins proposent à

l'Assemblée, le 24 juillet, la suppression du pouvoir royal et la convocation d'une Assemblée nationale. Mais l'impopularité les gagne, ils n'ont plus de prise sur l'Assemblée dont ils ont ruiné le pouvoir par la journée du 20 juin. C'est dans les sections, dans les clubs, dans la rue, que va se décider le succès de la Révolution. C'est un homme qui a de l'influence sur le peuple, qui, à son tour, déchaînera l'émeute contre le pouvoir royal et bientôt contre les Girondins eux-mêmes. Danton, le 28 juillet, se sert de la déclaration de Brunswick pour faire voter par les sections de Paris la déchéance du roi ; vainement, le 3 août, Louis XVI condamne le manifeste et proteste de son dévouement à la nation, désormais, il est perdu.

Ratisbonne, 31 juillet 1792 (1).

Le manifeste est parti le 26 pour Paris. Le même jour il doit paraître à Mayence, où il a été imprimé, et à Paris. Ainsi, sous peu, nous en aurons des exemplaires. On dit que c'est Müller (2), de Mayence, qui l'a rédigé. Selon ce qu'a dit ici le comte de Cobenzl, il doit avoir été précédé d'une invitation au roi de se rendre dans une ville qu'il indiquera, pour y déclarer librement ses sentiments sur la Constitution ; sur le refus fondé par l'impossibilité, le manifeste sera publié. Il est assez court ; il porte que les puissances se sont réunies pour délivrer le roi de sa captivité et le mettre dans le cas de s'expliquer librement sur la Constitution et la forme de gouvernement qu'il veut accepter. On rend Paris et l'Assemblée nationale responsables de ce qui pourrait arriver à la personne sacrée du roi ; on promet, au contraire, protection et sûreté pour leurs personnes et leurs biens, à tous ceux qui uniront leur cause à celle du roi. Enfin, le duc de Brunswick déclare, comme généralissime, qu'il traitera comme rebelles tous ceux qu'il prendra les armes à la main. Il est bien intéressant de savoir quel effet produiront à Paris cette invitation et ce manifeste. Au surplus, ce que je dis ici, je le tiens du ministre de Saxe.

Il ne paraît plus douteux qu'il ne soit question d'une indem-

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

(2) Comme le dit M. de Bray dans sa lettre suivante, c'est M. de Limon qui a rédigé le manifeste.

nité en faveur des puissances coalisées, cette indemnité sera assurée par un nantissement en fonds qui équivaudra à un démembrement. Si la France engage en conséquence l'Alsace et la Lorraine, comme on l'assure et comme cela est assez probable, il est bien clair que l'Empire n'a plus rien à demander, mais une telle rétrocession peut être le germe de bien des guerres et de bien des malheurs. Il paraît que c'est sur cet article qu'a surtout porté le serment qu'on a exigé des princes, frères du roi, serment que le prince de Condé a refusé.

Le huitième paragraphe du manifeste porta l'exaspération de Paris à son comble ; il disait :

« La ville de Paris et tous ses habitants, sans distinction, seront » tenus de se soumettre sur-le-champ et sans délai au roi, de mettre » ce prince en pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à » toutes les personnes royales, l'inviolabilité et le respect auxquels le » droit de la nature et des gens oblige les sujets envers les souverains; » Leurs Majestés impériale et royale rendant personnellement respon- » sables de tous les événements, sur leur tête, pour être jugés mili- » tairement, sans espoir de pardon, tous les membres de l'Assemblée » nationale, du département, du district, de la municipalité et de la » garde nationale de Paris, les juges de paix et tous autres qu'il appar- » tiendra ; déclarant en outre leurs dites Majestés sur leur foi et parole » d'Empereur et de roi, que si le château des Tuileries est forcé ou » insulté, que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à » Leurs Majestés le roi, la reine et la famille royale, s'il n'est pas » pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation et à leur » liberté, elles en tireront une vengeance exemplaire et à jamais » mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et » à une subversion totale et les révoltés, coupables d'attentats, aux » supplices qu'ils auront mérités. »

Datée du 25 juillet, cette déclaration paraissait le 28, à Paris, dans tous les journaux royalistes ; les termes en étaient si hautains et si menaçants que l'esprit de résistance s'éleva à la violence d'une passion. Les amis du roi, le voyant dans un danger imminent, préparèrent tout pour assurer sa fuite ; il y avait consenti d'abord, mais quand tout fut prêt il refusa de partir. C'est ainsi que la famille royale resta exposée, le 10 août, à toute la fureur de l'insurrection et qu'après s'être réfugiée à l'Assemblée, elle fut conduite au Temple.

Ratisbonne, 9 août 1792.

J'envoie au Grand Maître l'addition à la déclaration du duc de Brunswick, elle est en date de Coblentz du 27 juillet.

L'armée prussienne a dû camper tout entière le 7 sur le territoire de France et nous attendons des nouvelles de Landau, devant lequel les Autrichiens ont dû se trouver le 5 août.

Les nouvelles de Paris, du 31 au matin, ne disaient encore rien du manifeste dont les factieux s'efforcent, en vain, de détruire l'effet ; d'ailleurs, quand ils parviendraient à abuser le peuple sur l'authenticité de son existence, les démagogues ne se la dissimuleront pas à eux-mêmes, et je doute que le renfort de 500 hommes de Marseille, arrivés le 29 juillet, leur soit d'un grand secours, même contre les trop craintifs citoyens de Paris.

Le roi de Prusse ne quittera point l'armée; il la suivra, s'il le faut, jusqu'à Paris, et chaque jour la noblesse de ses intentions et la générosité de sa conduite perpétuent et augmentent l'enthousiasme des Français. Les frères du roi sont partis le 2 de ce mois de Bingen pour Trèves. Les fourrages sont extrêmement rares et chers, le quintal de foin coûte douze ducats, et l'armée prussienne seule a 42,000 chevaux.

Le corps d'émigrés, sous les ordres immédiats des princes, est de 9,000 hommes, le maréchal de Broglie le commande, le baron de Schœnfeld (1) n'est auprès des princes que l'homme de confiance du roi de Prusse. Il doit servir aux princes de conseil et de guide dans leur marche et entretenir les relations nécessaires entre Sa Majesté prussienne et eux. On se loue infiniment de lui. Le corps du prince de Condé est de 5,000 hommes, celui du duc de Bourbon de 4,000. Il est temps que nos affaires s'arrangent, les princes n'ont plus de secours pécuniaires à espérer des puissances, déjà obérées par d'énormes dépenses, mais ils viennent d'en recevoir à la fois d'Autriche, d'Espagne, de Russie et de Prusse.

Il paraît certain que, l'ordre une fois rétabli en France, le

(1) Baron de Schœnfeld, général prussien, chargé en 1792 par le roi de Prusse, d'une mission de confiance auprès des princes français ; il commanda une des divisions de l'armée prussienne en Champagne.

baron de Breteuil sera tout-puissant si le roi est sauvé. C'est Limon qui a fait la déclaration du duc de Brunswick. Je tiens ces particularités du duc de Polignac, qui a passé ici avant-hier, se rendant à Vienne.

Ratisbonne, 11 août 1792 (1).

Le *Journal de Paris* du jour, en date du 4, contient l'annonce faite par le roi de la déclaration du duc de Brunswick qu'il dit n'avoir reçu officiellement d'aucun côté. Il y joint une *contre-déclaration* à laquelle il a été pourvu d'avance par l'addition du 27. Dans la même séance, M. Pétion, à la tête d'une députation de la Commune, a exprimé le soi-disant vœu des 48 sections de Paris pour la déchéance du roi, vœu fondé sur les trahisons multipliées du roi qui s'entend avec les ennemis de la France. L'Assemblée nationale n'a rien statué le dit jour; la surveille, 300 millions avaient été décrétés.

Les protestations du roi, forcément équivoques, ne firent qu'exciter davantage l'opinion; on se résolut à le considérer comme une garantie, comme un otage, contre les violences des armées alliées.

Les Girondins, impuissants désormais à gouverner seuls ou à réprimer l'émeute, durent faire alliance avec les hommes qui savaient diriger les masses, avec Danton, qui devint ainsi le chef indiscuté. Il avait été l'auteur de la journée du 10 août, qu'il avait préparée et qui s'était terminée, après la prise des Tuileries, par la suspension du roi. C'est la foule qui désormais sera toute-puissante. Pour la flatter et en même temps la diriger, Danton organisera un véritable mouvement, celui de la Terreur, qui commence au lendemain du 10 août.

Il est le véritable chef, en sa qualité de ministre de la justice, du *Conseil exécutif provisoire* qui a remplacé le roi. Son gouvernement fera du massacre régularisé un système, parce que, dit-il, on ne gouverne qu'en faisant peur, et qu'il n'y a plus en France de gouvernement; parce que « pour arrêter l'ennemi, il faut faire peur aux royalistes ».

Le chevalier de Bray nous dit quel fut l'effet produit à l'étranger par ces mesures.

(1) *A S. A. É. Mgr. le Grand Maître de Malte.*

Ratisbonne, le 24 août 1792(1).

Les scènes qui viennent de se passer à Paris sont sans doute connues de Votre Altesse Éminentissime, je ne me chargerai point de les caractériser; je n'ai point assez d'énergie pour exprimer la profonde indignation dont elles ont pénétré tous les cœurs chez lesquels il reste un grain de pudeur! Si la Constitution française a eu des partisans, il est à croire que ces affreux résultats, qui sont l'effet nécessaire d'une cause radicalement vicieuse, les détacheront enfin d'un parti envers lequel l'approbation de l'erreur même ne peut plus être tolérée.

Le bruit de ces horreurs nous occupe et nous déchire depuis huit jours; tous les papiers qui pouvaient nous transmettre la vérité sont détruits, les lettres interceptées, de sorte qu'il a fallu rassembler les traits épars des événements de la nuit du 9 au 10 et du 11 août, pour se faire une idée un peu complète des abominations qui ont rendu Paris la ville la plus exécrable de l'univers. On annonce des proscriptions sans fin, on publie des listes où 24,000 noms sont inscrits!

Ici, l'on ne sait ce qui a le plus révolté, ou de la barbarie des Jacobins ou de la lâcheté, de l'infamie avec laquelle les Parisiens ont abandonné leur roi. Ainsi donc, 800 brigands arrivés de Marseille ont suffi pour soumettre, pour dégrader cette garde nationale si vantée, composée de 40,000 individus! Il est clair que le projet des Jacobins est d'entraîner le roi vers le midi, à mesure que les armées ennemies s'avanceront; mais sa déchéance ruine les moyens de défense que la France pouvait encore opposer aux efforts des puissances combinées.

Le massacre des Suisses ajoute les treize cantons au nombre de leurs ennemis, et il est désormais impossible que les maisons de Bourbon ne prennent un parti vigoureux.

Le roi de Sardaigne et les cours de Naples et d'Espagne vont donc décidément agir. Le premier voulait absolument se rendre à son armée, en Savoie, tandis que le duc de Chablais commandera à Nice; lui seul peut sauver la Provence. Malgré le délire barbare qu'a excité cette nouvelle révolution qui ne laisse pas

1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

subsister trace de cette constitution tant de fois jurée, on peut croire que les esprits calmés apercevront toute l'horreur du précipice où on les a conduits. Il va de la tête de Lafayette de ne pas se déclarer contre les Jacobins. Les armées et beaucoup de départements avaient les projets des républicains en horreur; comment ne s'élèveraient-ils pas contre leur affreuse réalisation?

En attendant, les armées combinées marchent vers leur point de réunion. Landau ne s'étant point rendu, à cause du déplacement de M. de Martignac avec lequel on avait des intelligences, on laisse un corps de 14,000 hommes pour tenir toute cette partie en échec ; le prince de Condé se rend dans le Brisgau et le prince de Hohenlohe s'avance vers Sarrelouis, pour y opérer sa jonction avec le duc de Brunswick. Le corps de Clerfayt (1) sortira également du Luxembourg, pour se réunir sous Thionville à une autre colonne de l'armée du centre et toutes ces forces réunies se porteront sur Metz qu'il s'agit d'emporter.

Jusqu'ici il n'y a encore eu aucune action importante. L'armée de nos princes, forte de 10,000 hommes, suit celle du roi de Prusse, et le landgrave de Hesse (2) commande un corps d'observation de 14,000 hommes dont 10,000 Hessois et 4,000 Prussiens.

C'est sans doute une immense entreprise que celle de soumettre un royaume de la force de celui de France et livré à de si grands désordres; mais tout est calculé et la résolution est désormais invariable.

Les nouveaux décrets qui émanent de ce foyer de bêtises et de

(1) Comte François-Sébastien-Charles-Joseph de Croix, comte de Clerfayt, feld-maréchal autrichien, se signala pendant la guerre de Sept Ans; il servit en qualité de lieutenant-général, dans les campagnes 1788 et 1789, contre les Turcs, et fut chargé en 1792 de commander un corps de 12,000 hommes que l'Autriche réunit à l'armée prussienne sur les frontières de Champagne. En 1795, il reçut le commandement des armées impériales sur le Rhin, et força les armées françaises à se retirer et à abandonner Mayence.

(2) Georges-Guillaume, landgrave de Hesse, sous le nom de Guillaume IX, puis électeur de Hesse-Cassel, sous le nom de Guillaume Ier, en 1803. Il entra en 1792 dans la coalition contre la France, signa avec lord Elgin, en 1793, un traité de subsides par lequel il mit 8,000 hommes à la disposition de l'Angleterre. Il fut très dur, paraît-il, pour les émigrés français, qu'il avait proscrits de ses États. Il mourut en 1821.

scélératesses appelé l'Assemblée nationale achèvent de démontrer qu'il ne s'agirait de rien moins que d'une désorganisation sociale absolue. La liberté et l'égalité, voilà le nouveau serment; pillage de Paris, destruction des manufactures, partage des terres, anéantissement des arts, voilà les nouveaux projets, ceux dont l'exécution est déjà commencée à Paris. L'Angleterre même doit s'opposer à ce débordement. On dit que son ambassadeur s'est retiré. En attendant la convention nouvelle, l'Assemblée nationale renverse tout l'édifice construit par la précédente et s'érige ainsi par le fait en convention même. C'est un bouleversement inexprimable, exécuté avec un despotisme sans exemple.

Des commissaires pris dans le sein de l'Assemblée nationale sont partis investis du pouvoir de déposer les généraux, les magistrats, les juges, les prêtres, enfin qui bon leur semblera, et cela dans un gouvernement prétendu représentatif et où tout est électif.

L'Empire est prêt à déclarer la guerre pour peu que cela dure. Le décret de commission est fait, il arrivera vers les premiers jours de septembre, si jusque-là on n'est pas sûr de pouvoir remettre les choses à l'amiable, après avoir délivré le roi; ainsi on retombera dans cette guerre de l'Empire prévue depuis si longtemps. Tous les membres du corps germanique sont disposés à cet acte de vigueur. Le ministre de Hanovre même s'est expliqué avec moi d'une manière non douteuse à cet égard.

L'évêque de Liége est élu ; c'est le neveu du prince défunt. Le grand chapitre, avant l'élection, a chassé le ministre français.

Celui d'ici, M. Caillard, n'a jamais pu parvenir à se légitimer. Il n'a jamais été admis, reçu par personne, pas même comme particulier; sauf les visites qu'il a faites relativement à la présentation de ses lettres de créance qui ont été rejetées, il n'a vu exactement personne. Voilà cependant le degré d'avilissement où la France est tombée. Ce M. Caillard attend qu'on le chasse pour s'en aller.

Aujourd'hui, le ministre de Bohême fait son entrée à l'hôtel de ville; il y tiendra un discours relatif aux circonstances, et ten-

dant à pénétrer les esprits de la nécessité de se montrer avec vigueur.

Le traité entre l'Autriche, la Prusse et la Saxe est signé. Elle accède à l'alliance et contribue pour 10,000 hommes. Cette cour a joué dans cette circonstance un rôle fort honorable ; les vingt-neuf cours ont accédé à toutes les observations et conditions sur la proposition de l'alliance.

La Russie est tout-à-fait maîtresse de la Pologne et les troupes de l'Impératrice occupent Varsovie. Sa lettre du 12 juin au baron de Bülher, son ministre plénipotentiaire à la confédération de Targowik (1), est écrite dans le ton le plus absolu, et elle y dit hautement qu'elle s'est concertée sur tous les points avec la Prusse et l'Autriche. Les dernières nouvelles de Varsovie sont du 10 août.

V

Les progrès des alliés. — Le décret impérial sur la guerre d'Empire est remis à la diète. — Dumouriez occupe l'Argonne.

L'armée du duc de Brunswick, qui avait envahi la France, comptait environ, avec les émigrés, 80,000 hommes, dont 42,000 Prussiens, 5,500 Hessois et 30,000 Autrichiens dont 15,000 commandés par Clerfayt et 14,000 par Hohenlohe-Kirchberg. M. de Bray relate les succès des alliés : Prise de Verdun, de Longwy, de Thionville. Jusqu'ici leur marche en avant est plutôt une promenade militaire.

Malgré les plus grands efforts déployés par M. de Narbonne et son successeur, Servan, à la guerre, les Français, qui comptaient des effectifs équivalents, étaient mal équipés, désorientés, désorganisés par la propagande anarchiste, et privés de leurs chefs. Peu à peu, il est vrai, arriveront les volontaires, levés le 11 juillet, qu'on encadrera dans les anciens bataillons — ce fut *l'amalgame* — et qui étaient, au moins, animés d'une ardeur révolutionnaire qui se transformera en enthousiasme patriotique au contact de l'ennemi, Dumouriez, nommé à l'armée du nord, s'était décidé, après bien des hésitations et des échanges

(1) (14 mai). — Réunion des chefs de la faction aristocratique et des membres de l'ancien parti russe qui avaient perdu tous leurs privilèges lors de la révolution du 3 mai, et en voulaient le rétablissement, grâce à l'intervention de Catherine II, intervention qui se traduisit dans la défaite de l'armée du roi Stanislas-Auguste et bientôt dans un nouveau partage.

de vues avec le gouvernement, à exécuter sa fameuse marche sur l'Argonne afin de couvrir Paris, menacé par la marche des alliés.

M. de Bray expose dans les lettres qui suivent les opérations des alliés ainsi que les délibérations de la diète tendantes à amener l'Empire à déclarer la guerre à la France. Les contingents impériaux du reste ne furent d'aucun secours aux alliés.

Comme il le fera remarquer, les germes nombreux de mésintelligence existant dans les cours alliées eurent des conséquences déplorables dans la conduite des opérations militaires.

La Prusse, convaincue que ses intérêts étaient assurés en Pologne et que la campagne de France serait conduite d'une manière rapide et glorieuse, commençait la guerre avec beaucoup d'entrain. L'Autriche, au contraire, gardait beaucoup plus de circonspection ; elle était beaucoup moins fixée sur la satisfaction que ses intérêts demandaient. Les préoccupations sur les conséquences des affaires de Pologne sont vives. Au point de vue militaire, à un projet consistant à occuper solidement les provinces frontières de la France et d'y attendre l'anéantissement du gouvernement révolutionnaire sous ses propres fautes, avait succédé celui de marcher rapidement sur Paris. Les états-majors se jalousent et les meilleurs plans, dans ces conditions, doivent échouer; mais en réalité il n'y avait pas de plan d'opérations. Les armées alliées devaient marcher sur Paris, les Prussiens au centre, soutenus à droite par Clerfayt et à gauche par Hohenlohe. Le chevalier de Bray racontera plus loin la manière dont cette marche s'exécutera et les résultats des premières opérations.

Ratisbonne, le 27 août 1792 (1).

Hier, des lettres d'Aix-la-Chapelle, en date du 21, nous ont appris que le général de Lafayette avait été arrêté par le capitaine autrichien Harnoncourt, capitaine d'une compagnie de volontaires de Neubourg, comme il passait sur le territoire de l'Empereur pour se rendre en Hollande.

Lorsqu'on les a vus s'avancer sur le territoire autrichien avec la cocarde tricolore, on leur a demandé si leur intention était de se rendre à l'armée de Mgr le duc de Bourbon. L'un deux a répondu que la différence de leurs opinions ne leur permettait pas de le faire, mais qu'ils se rendaient en Hollande. Sur cette déclaration, le capitaine Harnoncourt les a déclarés prisonniers

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

de guerre. Parmi eux était le général de Lafayette, deux Lameth (1), Latour Maubourg, plusieurs autres de ce nom, etc. Ainsi ont fini ces héros de la Révolution. Quel exemple pour les agitateurs des peuples!

La ville de Strasbourg est très irritée des événements du 10, les armées doivent avoir opéré le grand mouvement et être entrées de tous côtés en France. Nous en attendons à chaque instant les nouvelles.

Schönach, 7 septembre 1792 (2).

Dans la séance de la diète du vendredi 31 août, sur la proposition de Son Excellence le comte de Goertz, ministre de Prusse, on a déclaré que M. Caillard, envoyé par la France, ne serait plus admis à présenter ses lettres de créances et que les magistrats de la ville seraient prévenus pour prendre désormais envers lui les mesures de police usitées envers les personnes suspectes. Le secrétaire de Mayence lui a signifié le lendemain cette résolution à laquelle il s'était attendu; il a demandé un passeport à la diète et se dispose à éviter par une prompte retraite la honte d'un renvoi formel.

Les ministres impériaux ont reçu, le 2, les ordres les plus précis pour ne souffrir dans l'Empire aucun Français qui ne soit légitimé être du bon parti. La diète, dans la séance du lundi 3 septembre, a adopté des mesures conséquentes à ces instructions et on prendra les précautions les plus sévères pour purger le sol allemand de ces agents perfides de la propagande qui voudront étendre sur l'Europe entière le poison qui dévore la monarchie française.

Le 5, le décret de commission que j'avais annoncé, il y a bien

(1) Le comte Charles de Lameth, député de l'Artois aux États généraux, maréchal de camp au commencement de 1792, commandant un camp de cavalerie sous Rochambeau et Alexandre de Lameth, député de la noblesse du bailliage de Péronne aux États généraux, maréchal de camp sous les ordres de Lafayette.

(2) *A S. A. É. le Grand Maitre de Malte.*

longtemps à Votre Altesse, pour le 2 septembre, est arrivé; il sera imprimé demain; il y a sept pièces y annexées qui sont les pièces justificatives des mesures proposées dans le décret.

Les ministres impériaux ont en même temps reçu l'ordre de presser autant que possible la délibération et de fixer un terme de trois semaines, au lieu de celui de six usité, pour faire attendre les instructions des différentes cours. Ces instructions sont déjà préparées dans les cabinets. Ainsi en affectant quinze jours à la délibération qui commencera après les trois semaines échues, cela fait cinq semaines, au bout desquelles l'Empire aura déclaré à la France cette guerre que je lui ai annoncée dans toutes mes dépêches, excepté dans celle où je lui rendais compte des espérances que l'on avait de sauver promptement le roi et par là de remédier à tous les griefs de l'Empire sans l'engager dans des hostilités plus coûteuses pour lui qu'avantageuses aux deux grandes cours.

Cette rupture de l'Empire est un vrai malheur pour la France dans tous les sens et sous tous les rapports, et lorsqu'il s'agira de reconstruire l'immense édifice des traités qui liaient les deux empires, nous aurons sûrement beaucoup de sacrifices à subir. Au surplus, l'important est d'ôter le plus tôt possible à l'humanité le désolant spectacle d'un gouvernement qui stipendie l'assassinat et le sacrilège, qui arme contre ses souverains les poignards du fanatisme, massacre journellement, avec le fer des bourreaux, tout ce qui ne porte pas ses couleurs et offre à l'Europe épouvantée plus de spectacles sanguinaires en un mois que les plus farouches tyrans de Rome n'ont jamais fait.

L'armée prussienne était le 25 à deux lieues de Verdun (cette ville a été prise le 28) ; de là, elle marchera droit sur Paris en prenant par Châlons. Maîtresse de la Marne et de la Seine, Paris sera bientôt affamé. Les Autrichiens sont maîtres de Longwy depuis le 24 ; c'est le corps commandé par Clairfayt qui s'en est emparé. Thionville était assiégé à cette époque par l'armée de Hohenlohe. La défection des officiers de l'armée française est continuelle et prodigieuse; Luckner est parti; Kellermann doit, dit-on, en faire bientôt autant.

On compte que Metz se rendra de lui-même; d'ailleurs, on

ne s'arrêtera point pour l'assiéger. Si les armées prennent aussi Montmédy, toute cette frontière sera ouverte et il n'y a pas une muraille jusqu'à Paris. Mais il faut un monde prodigieux pour s'assurer de cette vaste étendue de pays et des précautions infinies pour échapper aux perfidies des scélérats contre lesquels on combat.

Tous les villages des environs, occupés par les armées combinées, rendent leurs armes et leurs drapeaux.

L'important est de rétablir la religion détruite à mesure que l'on avancera dans le pays. Que de soins, de travaux pour mettre tout en ordre ! Sa Majesté prussienne juge l'étendue de sa tâche sans se décourager. On écrit de Berlin qu'il fait venir 25 000 hommes de nouvelles troupes et que l'Autriche en envoie autant; cela, joint au contingent de l'Empire et aux forces du roi de Sardaigne, attirera sur la France d'innombrables ennemis.

Le régent de Suède continue de marcher sur une ligne opposée à celle qu'a suivie son frère; il a chassé, éloigné tous les amis de ce dernier; il s'est environné de gens tenant aux anciens systèmes. Il a nommé le frère d'un des assassins pour chancelier du royaume, et cette place, vacante depuis la mort du grand Oxenstiern, confère de si grands pouvoirs à celui qui l'exerce que cela annonce de vastes projets de la part du régent qui cherche visiblement à se créer une part dans le royaume (1); ainsi, la Suède sera peut-être livée bientôt de nouveau, par ses divisions intestines, à la politique des puissances voisines.

L'Impératrice sourit de ces variations funestes à un royaume qu'elle n'aime point, et jouit tranquillement de ses succès en Pologne (ses troupes sont entrées à Varsovie le 15 août). Si quelque chose contrarie ses desseins, c'est le mauvais état de ses finances, qui s'oppose à ce qu'elle puisse donner plus de développement à ses projets. Son numéraire est épuisé ; une plaie de

(1) Les prévisions du chevalier de Bray se réalisèrent aussi en ce qui concerne la Suède; Gustave IV s'aliéna la noblesse par ses réformes; il mécontenta son peuple par des levées d'hommes et par des demandes d'argent, et se vit contraint d'abdiquer en 1809 ; la diète proclama roi le duc de Sudermanie, son oncle et ancien tuteur, sous le nom de Charles III.

papier couvre aussi son Empire et le rouble est tombé de 100 s. à 40.

P. S. — Le décret de commission est daté de Vienne du 1er septembre, il a été dicté et imprimé à Ratisbonne le 7, il remplit dix pages d'impressions in-folio, d'abord il contient un exposé des négociations suivies entre l'Empire et la France, et des événements qui se sont succédé jusqu'aujourd'hui ; il met au grand jour les torts de la France, les efforts des factieux pour soulever les États de l'Empire, leur invasion à Porentruy et il se termine par la proposition de huit points principaux de délibération. Ces huit points tendent tous à une déclaration de guerre formelle et indiquent les mesures à prendre pour la faire et la soutenir. Sa Majesté Impériale demande s'il n'est pas à propos de porter les forces de l'Empire au triple, ce qui fait 120,000 hommes, et par l'article 8 toute neutralité, sous quelque prétexte que ce puisse être, doit être défendue entre la France et tout ce qui est dans le lien de l'Empire.

Ratisbonne, le 17 septembre 1792.

M. Caillard est parti avant-hier et on continue de prendre ici, contre les Français et personnages suspects quelconques, les mesures les plus strictes. Les gouvernements ne sauraient donner trop de latitude à leur vigilance, car on ne peut pas se faire une idée de la fermentation qu'occasionne dans les esprits cette longue lutte de l'autorité légitime des souverains contre la barbarie despotique des brigands.

En Bavière même, le paysan s'est imbu des maximes anarchiques de l'Assemblée nationale et partout on en remarque les effets.

On a lieu de croire que Thionville est pris, une estafette du Prince de Hohenlohe, qui a passé ici avant-hier, semble n'avoir d'autre destination que d'en porter la nouvelle à Vienne.

Le comte Haugwitz (1), ministre de Prusse à la cour de Vienne et M. Spielman ont quitté ensemble cette ville et passé également ici avant-hier; l'un se rend auprès du roi de Prusse et l'autre, aux Pays-Bas. Les troubles dont ce pays est encore menacé par l'inconcevable opiniâtreté des États qui insistent sur la réintégration pure et simple, dans le conseil, des cinq membres que la cour consentait à admettre, à condition qu'elle en nommerait aussi cinq autres à son choix ; le refus de payer les subsides, si ce point et quelques autres encore sont refusés, expose ces provinces et le gouvernement à de nouveaux dangers. Il est probable que le but du voyage des deux ministres, ci-dessus nommés, est de remédier à ces dangers et de combiner avec Sa Majesté Prussienne, l'Angleterre et la Hollande, le mode d'exécution du traité de La Haye. En même temps, il sera peut-être question de la régence que l'on doit accorder à Monsieur. Cette mesure devient de plus en plus pressante par l'affreux danger auquel les jours du roi sont exposés. Les dernières horreurs qui se sont commises à Paris ne justifient que trop ce que je craignais. Les brigands finiront par incendier Paris. L'armée combinée ne se mettra en marche vers Paris qu'après la prise de Thionville. Le Prince de Waldeck (2) a eu le bras emporté devant cette ville. On croit qu'il mourra de sa blessure; c'est une grande perte.

Ratisbonne, le 20 septembre 1792.

D'après des ordres du duc de Brunswick, l'armée du prince Hohenlohe a quitté Thionville ; le corps commandé par le géné-

(1) Comte Gratien-Henri-Charles de Haugwitz. Faisait partie de la secte des théosophes et était très protégé par Mme de Lichtenau; il accompagna Frédéric-Guillaume dans son expédition de Champagne, fut ministre des affaires étrangères jusqu'en 1806, moment où il fut remplacé par Hardenberg.

(2) Le prince Chrétien-Auguste de Waldeck. Malgré la perte de son bras, il fit avec beaucoup de distinction la campagne suivante et il dirigea le passage du Rhin.

ral comte d'Erbach (1) a également quitté, le 11, les environs de Landau, pour se réunir à la grande armée. Celle-ci marche décidément sur Paris. Le 13 ou le 14, elle a dû être à Sainte-Menehould et si les Français y sont restés, il y aura eu une action.

On veut sauver le roi si c'est encore possible et purger cet effroyable foyer de crimes et de forfaits. On ne peut se figurer combien les esprits sont gâtés, pervertis par l'oubli de toute morale et de toute humanité.

Les difficultés qui résultent de cet ordre de choses ont surtout déterminé le départ de Spielman pour concerter avec le duc de Brunswick le plan d'opération pour cet hiver, plan que l'on n'avait point préparé, parce que l'on ne comptait pas que les Jacobins l'emportassent comme ils l'ont fait et qu'alors on eût suivi les plans de la cour de Vienne, qui a toujours penché vers un accommodement. On ne peut rien attendre avec des furieux jaloux de consommer toutes les abominations imaginables.

Il faudra donc faire une campagne d'hiver et déterminer ce que l'on fera à Paris quand on y sera. Voilà un des principaux objets du voyage de Spielman et on ne négligera pas d'inviter l'Angleterre et la Hollande, non seulement à remplir les conditions du traité de La Haye, mais même à prendre une part active contre une nation devenue si épouvantablement malfaisante.

Dumouriez, qui avait remplacé Lafayette, comptait réaliser ses projets d'invasion de la Belgique. Mais le 24 août, la nouvelle connue à Paris de l'arrivée des alliés devant Longwy y jeta l'inquiétude. Les uns voulaient mettre le gouvernement hors d'atteinte en le portant dans le midi, mais Danton, qui ne pouvait être le maître que par le peuple de Paris, fit rejeter cette proposition. En conséquence, il fallait couvrir Paris et Dumouriez reçut l'ordre de Servan, qui était à la guerre, de se porter sur Sedan. Cet ordre, réitéré impérieusement, fut enfin exécuté et l'armée de Dumouriez fut portée sur l'Argonne, s'y renforça des corps de Dillon et de Duval, elle occupa les défilés et s'y retrancha. Un

(1) Comte d'Erbach-Schönberg, général autrichien, commandait sur le Rhin une division de 12,000 hommes du corps de Hohenlohe. Il fut employé l'année suivante sous le prince de Saxe-Cobourg à l'armée des Pays-Bas.

des passages, la Croix-aux-Bois, mal gardé, fut surpris et pris par l'ennemi. Dumouriez était tourné, mais par une habile marche de nuit il répara cette faute et se porta à Sainte-Menehould où il opéra sa jonction, le 19 septembre, avec Beurnonville et Kellermann. L'armée compta ainsi 52,000 hommes dont 36,000 pouvaient manœuvrer et combattre réunis dans la main du commandant en chef.

Telles sont les dispositions qui devaient arrêter les Prussiens et sauver Paris.

VI

Valmy et ses conséquences. — La retraite des Prussiens. Les Français sur le Rhin.

A la suite des événements du 10 août, le chevalier de Bray quitte le service de la France, qu'il n'exerçait plus en fait depuis la suspension des pouvoirs du roi, après son arrestation à Varennes. Il allait bientôt s'attacher à la Bavière ; mais il continue de résider à Ratisbonne comme attaché à la légation de Malte et poursuit sa correspondance, notamment avec le Grand Maître de l'Ordre.

Les lettres suivantes sont du plus haut intérêt ; elles montrent avec quelle attention il suivait les incidents de la guerre et avec quelle sûreté de vue il les appréciait. Dès octobre 1792, il prévoit les événements qui se dérouleront les années suivantes et qui découlent de la logique des choses.

L'enthousiasme des Prussiens diminuait au fur et à mesure qu'ils avançaient en France. Les populations étaient hostiles ; les troupes fatiguées, manquant de pain, manquant de viande, les souliers et les vêtements pourris par des pluies continues ; elles étaient minées par la dyssenterie et bientôt furent fort découragées. Les renforts n'arrivaient pas ; les Autrichiens marchaient avec lenteur, ne voulant pas laisser sur leurs derrières des places fortes pouvant inquiéter leurs communications. On espéra, dans le camp prussien, gagner à la cause de la royauté les généraux français et faciliter la marche sur Paris. C'est ainsi que des négociations furent entamées avec Dumouriez, en agissant auprès de lui par l'entremise de son amie la baronne d'Angelle, sœur de Rivarol. M. de Bray juge Dumouriez homme à trahir son parti ; ce qu'il devait faire plus tard avec une étrange désinvolture.

Le 16 septembre, Brunswick arrivait à Valmy où venaient de se réunir, après une marche des plus pénible, les troupes de Dumouriez et de Kellermann. La bataille ne fut qu'une simple canonnade, coûtant en tout aux deux partis 500 hommes tués. Mais les troupes françaises

avaient fait bonne contenance et les Prussiens intimidés, et qui croyaient n'être en présence que de brigands, hésitèrent et reculèrent. Les conséquences de cette journée, qui coïncidait avec la première séance de la Convention, furent aussi importantes que l'auraient été celles d'une réelle victoire. Les soldats prirent confiance désormais en eux-mêmes et en leurs chefs. Ils avaient contenu les troupes du grand Frédéric, elles reculaient devant eux, ils se croiraient bientôt invincibles! Comme le dit si bien M. de Bray, « ces troupes vont s'animer d'un sentiment de patriotisme qui peut les rendre très puissantes. »

Les premiers effets de Valmy ne tardèrent pas à se manifester. Custine, profitant du désarroi où la nécessité de battre en retraite jetait les Allemands, marcha sur Spire, le 29 septembre, et commença la croisade révolutionnaire sur le Rhin.

D'autre part, les négociations s'engagèrent aussitôt entre Dumouriez et Brunswick, et pour les faciliter, on prépara un cartel d'échange de prisonniers de guerre. Dumouriez préférait traiter, jugeant l'armée prussienne encore fort redoutable et désirant se réserver pour la Belgique. Brunswick le voulait également, n'osant attaquer dans des terrains impraticables avec une armée découragée et qui avait besoin de repos et de renforts; il craignait une offensive de la part des Français dont un nouveau succès aurait pu compromettre gravement sa situation et sa retraite éventuelle. De son côté, la Convention décréta que la République voulait avant tout l'évacuation du territoire par les Prussiens. D'autres événements la précipitèrent. Les Prussiens en présence des difficultés imprévues d'une marche sur Paris comprirent que cette entreprise pouvait exiger un effort si considérable qu'il absorberait tous leurs moyens pendant que les Russes auraient les mains libres en Pologne. Ce serait lâcher la proie pour l'ombre. De concert avec les Autrichiens, ils adoptèrent la défensive sur la Meuse et le Rhin pour surveiller la Russie; un partage de la Pologne était plus aisé à accomplir qu'une conquête de la France. A Merle, le 26 octobre, Haugwitz et Spielman essayèrent de s'entendre pour imposer à Catherine l'acquisition de Thorn et Dantzig par l'un, et de la Bavière par l'autre. La question de Pologne, comme nous l'avons fait pressentir, décidait de la politique des alliés. En outre, la retraite des Prussiens amènera des froissements entre eux et les Autrichiens et cet état de choses va assurer de plus en plus le succès des armées révolutionnaires. Comme le prévoit M. de Bray, la France fera tous ses efforts pour attiser ces jalousies dont elle tirait un si grand profit. Elle parviendra à détacher la Prusse de l'Autriche. C'était déjà le système des constitutionnels repris par Dumouriez : « Les Jacobins ne connaîtront alors aucune limite. » Cette politique assurera toutes les victoires de la

République et de l'Empire. La Prusse et l'Autriche ne devaient renouveler leur alliance armée qu'après la retraite de Russie et cette fois, rien ne résistera à l'action sincèrement et intimement combinée des alliés.

Sinching, le 8 octobre 1792 (1).

Les nouvelles de la grande armée sont fort incertaines, il est positif que depuis le 15 septembre les armées coalisées et les armées françaises sont en présence. Les Français ont toujours reculé et ils ont enfin évacué Châlons le 24. Le duc de Brunswick s'est porté en avant vers Meaux ; le comte d'Artois était avec le général Clerfayt à Reims le 24; cependant, nous n'avons encore aucune nouvelle positive. Qu'il n'y ait rien eu de décisif, c'est possible; ce qui est du meilleur augure, c'est la retraite de Servan (2) et de Roland (3), qui semblent désespérer de leurs affaires. Dumouriez écrit, en attendant, des lettres ridicules à force de fanfaronnades. Il veut, dit-il, amener le roi de Prusse à Paris. On parle de négociations entamées et suivies ; il est certain qu'il y en a eu de proposées, et rejetées avec indignation. Le prince Henry l'a avoué lui-même. *La Gazette des Deux-Ponts* le dit hautement et on parle même du rétablissement de la Constitution ; tout cela est fabuleux, mais si quelque vérité se cache derrière ces récits, c'est que Dumouriez pourrait bien jouer ici un tour de son métier. Bien des personnes qui, sur cet article, peuvent en être crues, m'ont assuré qu'il était franc aristocrate au fond du cœur, et il est certain qu'il a fait des choses inconcevables si on le considère comme démocrate, mais

(1) *A S. A. É. le Grand Maître de Malte.*

(2) Joseph Serván, maréchal de camp et ministre de la guerre en 1790, révoqué en 1792; le portefeuille lui fut rendu par l'Assemblée après le 10 août. Il donna sa démission le 14 octobre et on lui confia ensuite le commandement de l'armée des Pyrénées orientales, dont il se démit bientôt.

(3) Jean-Marie Roland de la Flatière, d'une vieille famille de robe, de Villefranche ; venu à Paris, il fréquenta le club des Jacobins; devenu ministre de l'intérieur, il fut révoqué en même temps que Servan, parce que Louis XVI ne voulait pas sanctionner le décret contre les prêtres et celui qui ordonnait la formation d'un camp de fédérés sous Paris. Rappelé après le 10 août, il fut arrêté le 31 mai, ainsi que ses amis de la Gironde. Il se suicida lorsqu'il apprit que sa femme, la belle M^me^ Roland, était morte sur l'échafaud.

qui s'expliquent très bien dans l'autre sens. D'un autre côté, il ne faut pas trop se fier à ces gens-là et il y a longtemps que, dans ce malheureux pays, on se fait un jeu de toute bonne foi.

Le duc de Brunswick est trop grand homme de guerre, il a trop de lumière, il est environné de trop de gens intéressés à ne pas le laisser s'oublier sur de fausses propositions pour que l'on puisse croire qu'il eût laissé respirer si longtemps les troupes jacobines, s'il n'avait pas été sûr de les réduire par d'autres moyens.

De là viennent tous les bruits que les généraux français ont mis bas les armes, qu'ils se sont rendus, qu'ils se sont réunis à l'armée prussienne, mais je ne serais point étonné que Dumouriez s'entendît sérieusement avec le roi de Prusse et qu'il ne tournât tout à fait casaque aux Jacobins (1). Ceux-ci continuent de faire de la France, et surtout de Paris, un théâtre d'horreurs, et leur Convention nationale ne sait quoi faire ; ces gens ne savent que détruire; à présent, il ne reste pas trace de l'ancien gouvernement et il s'agit d'en organiser un nouveau. Or, pressés comme ils le sont par les troubles dont eux-mêmes sont la cause, que résolveront-ils si ce n'est de nouveaux meurtres et de nouveaux pillages ?

Eh bien, quelle que soit l'horreur que de tels monstres doivent inspirer, on ne saurait se figurer l'engourdissement de la plupart des gens en pays étranger; ils regardent tout cela comme une suite naturelle de la révolution et beaucoup, surtout dans la seconde classe, s'applaudissent en secret de ces événements et désirent qu'ils s'étendent jusqu'à eux, dans l'espoir d'en profiter. Partout on observe une conduite molle envers les malintentionnés ; on croit qu'il faut dissimuler, et on ne réfléchit pas que dans le principe c'est ce défaut de vigueur qui a tout perdu en France.

L'invasion que les Français, conduits par Custine, ont faite dans les évêchés de Spire, de Worms et dans l'électorat de Mayence, le 30 septembre, a eu les suites les plus funestes. Depuis le départ du comte d'Erbach, ce pays n'était défendu

(1) Cela est arrivé sept mois plus tard, le 4 avril 1793.

que par 3,000 hommes de troupes mayençaises. Les Français les ont attaqués au nombre de 18,000 hommes. Les impériaux, obligés de céder à la force, se sont retirés vers Reinhausen pour passer le Rhin, mais les bateliers ont refusé de les passer ; trois bataillons sont ou détruits ou faits prisonniers. Les Français, selon ce qu'écrit ici l'évêque de Spire qui s'est retiré à Wurzbourg, ont non seulement pillé le magasin à Spire, mais levé une forte contribution ; de là, ils ont marché sur Worms et leur intention était d'aller jusque Mayence. Le comte d'Hoheneck écrit que tout est dans la consternation dans cet électorat, chacun fuit emportant ce qu'il a de plus précieux, à peine a-t-on sauvé la caisse militaire et l'hôpital ; on les a retenus aux portes de Mannheim pendant vingt-quatre heures.

Les Français ont déclaré qu'ils ne toucheraient à rien de ce qui appartenait au Palatin. J'ai vu la lettre où le commandant de Landau en donne l'assurance à Oberndorf.

Le comte de Hoheneck écrit également que le prince Esterhazy (1), qui commande l'armée du Brisgau, s'avance à grandes journées et qu'il était déjà le 2 à Philipsbourg, que là il n'avait pu passer le Rhin, mais qu'il s'était présenté à Mannheim où on lui avait refusé le passage, et qu'il l'avait forcé. Cette dernière circonstance paraît prématurée, mais il est constant qu'il s'avance pour obliger les Français à la retraite, et il aura beaucoup de mal.

Ratisbonne, le 15 octobre 1792.

Les nouvelles sont les plus affligeantes du monde. Il paraît constant que pour cette année il sera impossible de rien faire. Quelque peine que l'on ait à concevoir comment il se trouve des gens qui combattent pour des malheureux tels que ceux qui composent cette Convention nationale, il n'en est pas moins certain que faute de pouvoir être autre chose, le peuple est devenu tout à fait guerrier, comme s'il sentait le besoin d'acquérir

(1) Prince Nicolas Esterhazy de Galantha, magnat de Hongrie, feld-maréchal autrichien.

assez de gloire pour faire oublier la scélératesse de son gouvernement.

La retraite du duc de Brunswick aura au moins cela de bon qu'elle mettra à couvert les parties de l'Empire attaquées ou menacées. Heureusement Custine n'a point poussé dans le premier moment jusqu'à Mayence. Aujourd'hui cette ville importante est pleinement rassurée et dans le meilleur état de défense. Les Français se fortifient à Spire et lèvent des contributions dans tout le pays. L'électeur de Mayence et l'évêque de Spire sont à Wurzbourg.

La diète a fait, il y a aujourd'hui huit jours, une note relative à la situation actuelle de l'Empire dans laquelle on presse les États de songer à leur défense. Partout l'agitation est extrême. Dumouriez veut semer la division entre la Prusse et l'Autriche. Son mémoire au roi de Prusse est écrit avec beaucoup d'attention et d'adresse; il est à présumer que ces deux puissances ne se laisseront pas désunir par de tels artifices et qu'elles n'oublieront pas que c'est à tous les souverains que la guerre est déclarée. Voilà en attendant tous les plans changés. Les émigrés sont dans une position désespérée.

La Russie, l'Empire, l'Autriche et la Prusse réuniront leurs forces contre l'ennemi commun, mais quelle différence dans la marche des choses! Sans doute, l'absurde système du gouvernement existant en France diminuera de plus en plus les ressources dont il dispose encore; comment ne se lasserait-on pas, en effet, des effroyables excès auxquels ceux qui les dirigent se sont portés! Ainsi la France parcourra tous les degrés de calamités possibles.

Ratisbonne, le 24 octobre 1792 (1).

L'étonnante issue de cette campagne n'aura pas moins surpris qu'affligé Votre Altesse. Comment prévoir, en effet, que les meilleures troupes de l'univers seraient repoussées, balayées,

(1) *A S. A. É. Mgr le duc de Mecklembourg.*

détruites par des hordes assemblées à la hâte, souvent mal armées, divisées dans le principe par l'esprit de parti et conduites par des généraux la plupart inexpérimentés. Il est certain que le début est brillant pour la République française et il faut qu'une fatalité inconcevable lui ménage ses succès et mette toute la nature à contribution pour les lui assurer. Verdun a dû être entièrement évacué le 14. Les armées françaises pressent de tous côtés les armées combinées et, de tout ce que celles-ci ont occupé en France, il ne leur restera vraisemblablement que Longwy. Voilà donc une campagne complètement manquée.

D'après nos lettres il existe une grande mésintelligence entre les Autrichiens et les Prussiens. Le général Clairfayt a toujours insisté pour qu'on avançât et qu'on attaquât. Le duc de Brunswick, qui avait annoncé la bataille pour le 19, ne l'a point donnée; il s'est borné à la canonnade du 20, qui n'a produit d'autre effet que d'affermir les Français dans leur plan de défense et de hausser leur confiance dans leurs propres forces. Le nombre des malades est effrayant et je conçois toute la douleur dont un aussi grand homme de guerre que le duc de Brunswick doit être oppressé.

Les émigrés sont dans une situation désespérée. C'est sur eux que l'on rejette tout le mal de cette campagne; on leur impute d'avoir trompé les deux cours par de faux renseignements. Ce reproche n'est pas juste; si l'on eût fait la guerre six mois plus tôt, tout cela ne serait pas arrivé ; tant que le roi a joui d'une ombre de liberté, on a pu compter sur un grand nombre de départements, sur plusieurs chefs des armées ou commandants des places. La journée du 10 a tout perdu, toutes les personnes attachées au roi ou à la constitution, ont été déplacées, massacrées ou mises en fuite. La terreur des exécutions arbitraires a comprimé tous les cœurs, toutes les pensées et la crainte des poignards des Jacobins a arrêté toute démonstration de la part de ceux qui soupiraient après un autre ordre de chose. Voilà ce qui a paru clairement à Lille et à Thionville.

Dès lors la position des armées au milieu d'un vaste royaume tout en armes est devenue très critique. Les places fortes que

l'on avait laissées derrière soi ont inquiété les convois et dévasté les frontières. Dans un empire comme la France où un million de bras vivaient des travaux d'une industrie, entièrement détruite aujourd'hui, ces bras se sont armés pour se procurer une subsistance ailleurs impossible; des gens sans propriétés, sans ressources sont devenus des soldats qui n'avaient plus rien à craindre, ni rien à ménager. Leurs masses passionnées se précipitant hors des limites de l'horrible politique de Paris, vont s'épurer, se tremper dans les dangers de la guerre et s'animer d'un sentiment de patriotisme qui peut les rendre très puissantes. Qui sait si ces armées à la force desquelles, dans l'intérieur, rien ne pourra résister, n'auront pas assez de prestige et d'influence pour modifier et dompter la Révolution.

Le plan des puissances doit absolument changer; il faut renoncer à l'espoir de rétablir la monarchie; il faut se borner à protéger l'Empire et les États envahis ou menacés. On a eu, on a encore des projets d'agrandissement; on voulait rendre la France limitrophe de la Prusse. Je ne sais si c'est l'intérêt de celle-ci dont un tel agrandissement éparpillerait les domaines déjà trop disséminés et qui se verrait par là exposée à de continuels sujets de crainte. Mais il est certain que cela serait fort avantageux pour l'Autriche qui affirmerait ainsi, sur une base solide, le traité de Pillnitz qui lui livre la Prusse.

Aujourd'hui qu'un démembrement ne sera pas une chose si aisée et que la poursuite d'une guerre dont le succès serait incertain, épuiserait bientôt des trésors déjà sérieusement entamés, peut-être s'opérera-t-il un changement absolu dans la politique des deux cours. A quelque détermination qu'elles s'arrêtent, leur position est également épineuse. Deux choses doivent surtout occuper toute leur attention, leur sûreté intérieure et au dehors le soin de leur considération. L'un et l'autre but peuvent être également atteints par des succès contre les ennemis déclarés de tous les gouvernements, car la Prusse est sans doute trop éclairée sur ses véritables intérêts pour donner dans le piège des propositions amicales que lui fait la France qui ne cherche à la séparer de l'Autriche *que pour les détruire ensuite*

l'une et l'autre plus facilement (1). Il est donc important de réduire ces ennemis du genre humain et de les recevoir de manière à leur ôter toute idée de venir désormais semer le trouble chez leurs voisins; pour cela, il faut rassembler de grandes forces et établir un plan de guerre tout nouveau; il faut procéder avec union, fermeté et mesure. Si la Prusse se sépare de l'Autriche, tout est perdu; le plan des Jacobins n'a de limites que l'impossible; ils iront tant qu'ils pourront aller et leur projet de soulever partout les petits contre les grands est hautement et clairement annoncé. Le projet embrasse dans ce moment-ci tout le cours du Rhin dans son exécution. Si Custine et le corps de troupe qui s'est avancé vers Saint-Mendel, devaient séjourner quelque temps en Allemagne, vous verriez tout s'organiser comme en Savoie. Cela est préparé de longue main et je sais de source certaine qu'il n'y a point de ville dans ces parages où les clubs français n'aient des affiliations.

Mayence est assiégé dans ce moment. Custine y commande 20,000 hommes dont 10,000 sont des révolutionnaires. Il a commencé son attaque le 19. La ville n'a pas plus de 3,000 hommes de troupes réglées, 6,000 bourgeois sous les armes et 2.000 paysans pour sa défense. Cela est suffisant si, comme on l'assure, les Français n'ont voulu que tâter l'endroit; mais, malgré le courage que témoignent ses défenseurs, ils seraient obligés de se rendre, si en peu de temps ils n'obtenaient pas de secours. Voilà ce qu'annonce une estafette arrivée hier matin au ministre de Mayence.

Les Français démolissent le palais épiscopal de Worms, le Palatinat est occupé en partie. Custine a laissé un corps de 12,000 hommes vers Spire, pour protéger sa retraite, et toute cette contrée gémit sous les vexations de l'ennemi.

Cependant l'armée de Hohenlohe doit avancer, l'armée prussienne par sa retraite peut couvrir Trèves, Coblentz, que l'on veut raser, et tout ce cercle qui est envahi. La position de cette partie de l'Allemagne est d'autant plus alarmante que, même pendant tout l'hiver, elle ne sera point à l'abri des incursions

(1) Ce qui fut réalisé par Napoléon, 1805, 1806 et 1807 pour l'Autriche, la Prusse et la Russie.

des Français qui, à la faveur de leurs nombreuses forteresses, pourront toujours faire des coups de main et se retirer ensuite sous leurs remparts. L'Allemagne n'a point ce moyen de défense et de simples cantonnements ne peuvent la couvrir contre ces sortes d'attaques.

Hier, la diète devait ouvrir le protocole sur le décret de commission du 1er septembre, cela n'a point eu lieu, à cause des circonstances ci-dessus énoncées. Les cours des bords du Rhin ont toutes écrit qu'elles ne pouvaient voter tant qu'elles seraient sous le coup de l'ennemi. L'électeur palatin déclare qu'il fournira son contingent quand celui des cercles reculés sera arrivé. Les Français ont notifié au duc des Deux-Ponts que s'il votait contre eux à la diète ils s'empareraient sur le champ de son pays, mais que si, au contraire, il s'abstenait de prendre aucun parti, ils observeraient envers lui la plus exacte neutralité. On n'a donc point ouvert le protocole et cela n'aura lieu que lorsque toutes les cours pourront opérer librement.

Quant au congrès de Luxembourg, il est probable que l'on ne fera autre chose que d'y concerter les opérations pour la campagne prochaine Car, quand même elle ne devrait pas avoir lieu, cela serait toujours prudent et d'ailleurs les événements ne me paraissent point avoir encore suffisamment mûri la paix. Mais on invitera l'Angleterre à se proposer comme médiatrice et alors il se pourrait faire que l'on arrêtât quelques préliminaires.

Le sort de notre malheureux monarque est désespéré et j'avoue que je ne prévois pour le moment aucune issue satisfaisante aux infortunes qu'il éprouve. Avant que tout soit entré dans l'ordre, que le roi de Sardaigne soit réintégré dans ses possessions, que les princes allemands soient indemnisés, que le pape le soit, que l'on ait posé des bases fixes et rassurantes pour les voisins de la France, il faut encore que bien des choses se passent. En laissant le gouvernement actuel s'abandonner à ses propres excès, il se formera nécessairement des factions que l'on pourra avec succès opposer l'une à l'autre. Voilà le seul parti qu'il me paraisse prudent de prendre et, en attendant, il faudra se tenir sur une défensive très respectable.

La dilapidation des fonds (le mois de septembre a coûté

145 millions d'extraordinaire), la violation des propriétés, l'inexactitude du paiement des impositions, la multiplication indéfinie des assignats, amèneront bientôt pour la France le moment d'une nouvelle convulsion qui sera encore plus terrible que celles qu'elle a éprouvées. Son système de finance actuel est le seul lien réel, puissant et effectif de son unité, mais sitôt que le lien sera rompu, cette vaste république peut se trouver devant de nouvelles difficultés insurmontables. Alors les puissances étrangères pourront espérer des succès et prendre leur revanche, mais avant, cela me paraît impossible.

Le comte de Schulenbourg a quitté les Affaires étrangères; il garde la Guerre et les Finances; Haugwitz le remplace dans le premier département et l'on présume que Reck succédera à ce dernier à Vienne. Il se confirme, en outre, de Berlin, qu'il y a du refroidissement entre les deux cours. La retraite de Schulenbourg donne encore à ces bruits une nouvelle consistance; il n'aimait pas l'Autriche mais il tenait au système du prince Kaunitz, qui a constamment opiné avec le roi pour les mesures purement défensives et qui ne s'est retiré que parce qu'elles n'ont point été admises.

27 octobre (1).

Les affaires vont on ne peut plus mal. Cette armée combinée si redoutable est dispersée et semble anéantie. Les Prussiens ont remis Verdun aux Français; ils fuient jusqu'aux frontières en perdant beaucoup de monde, de bagages et en laissant après eux des légions de malades. Stenay est repris; il ne reste plus que Longwy, que peut-être on ne gardera pas.

On saura un jour les causes de ces étranges événements. On saura comment il s'est fait que pendant dix jours entiers, depuis le 18 jusqu'au 28 septembre, les armées combinées ont été en présence des armées françaises, convaincues de la victoire, sans

(1) *A S. A. E. Mgr le Grand Maître de Malte.*

avoir cherché à la mériter; comment le duc de Brunswick a été obligé de résister aux instances pressantes du général Clairfayt, qui le suppliait d'attaquer, répondant sur sa tête du succès; comment le 28, enfin, sous prétexte de défaut de vivres, on a donné l'ordre de la retraite, devant des armées que l'on avait laissé se réunir, s'enhardir et se fortifier. Depuis ce moment, ce n'a plus été qu'une retraite inexplicable; tout est dispersé et pourtant les Français n'ont pas attaqué! Il règne entre les Prussiens et les Autrichiens la plus grande mésintelligence On parle de trahison, etc. Je ne puis en dire davantage; mais il est trop certain que, quel que soit le principe de ces désastres, ils entraînent une révolution peut-être décisive.

On dit que le duc de Brunswick est dans le plus grand désespoir. Le roi de Prusse n'a point encore quitté son armée. Les émigrés sont abandonnés, dénués de tout, dans l'état le plus affreux. Les princes se retirent, dit-on, à Namur; leur armée est détruite. Les Français sont maîtres de Spire, de Worms, de Mayence qui s'est rendu par capitulation, le 21 au matin, après trois jours d'attaque, de Francfort, de Hanau, etc. M. de Custine qui les commande veut, dit-on, aller jusqu'à Wurtzbourg où l'électeur de Mayence s'est retiré. Tout fuit, tout gémit dans ces contrées; les Français s'y livrent dans les églises aux excès de la plus abominable impiété; ils lèvent d'énormes contributions. Mayence est taxé à 5,000,000 de livres; l'Empire ne bouge pas.

On s'attend que Biron (1) passera le Rhin vers Colmar pour entrer en Souabe; tous les yeux sont tournés vers le prince d'Hohenlohe de l'armée duquel on attend le salut.

Ainsi pendant que 100,000 hommes fuient de la France, l'Empire est ravagé par les Français. Dumouriez menace les Pays-Bas autrichiens avec 8,000 hommes. On parle d'une paix prochaine; je ne puis y croire. Comment, après avoir laissé les Français faire de si vastes progrès, espère-t-on qu'ils se prêtent à des arrangements raisonnables. Jusqu'à présent nous n'avons encore vu que des défaites.

Si enfin on ne parvient pas à repousser les Français, l'Em-

(1) Armand-Louis de Gontaud-Biron, duc de Lauzun.

pire est perdu. Les électeurs du Rhin sont réunis, on s'attend que Genève sera envahi. Il est inconcevable que les meilleures troupes de l'univers aient été obligées de céder à des bandes indisciplinées. Les délibérations de la diète sont remises jusqu'à ce que l'Empire soit libre; le roi de France est absolument perdu et livré à ses bourreaux. Dieu sait ce qu'il arrive de la République; son unité actuelle est certes instable, mais si cela continue elle entraînera en Europe de profondes modifications.

Ratisbonne, 2 novembre 1792 (1).

Le 25, l'armée prussienne, excédée de fatigues, a totalement évacué le territoire de la France. Cette armée est réduite à 25,000 hommes (2) et ce n'est pas le dernier terme de ses misères; officiers et soldats témoignent hautement leur mécontentement. Les derniers désertent par bandes de dix, de quinze et s'en retournent dans leur pays. Tout le mauvais succès de cette campagne les a découragés. Deux fois le prince Hohenlohe a sauvé cette armée par sa bonne contenance, l'une auprès de Verdun, l'autre à Laugienne. De tous côtés on est furieux contre le duc. Il y en a qui vont jusqu'à le soupçonner de trahison. Cela est impossible à qui connaît son caractère; mais ces opérations militaires n'en sont pas moins inconcevables. Ces données me sont fournies par des généraux autrichiens qui sont sur les lieux et qui sont des gens capables d'en imposer; mais il faudrait entendre les deux partis. Le duc de Brunswick rejette sur Hohenlohe à qui il a expédié trois courriers à Thionville, pour le presser de le rejoindre à Verdun, étant dans l'intention de frapper un grand coup. Celui-ci ne pouvait s'enfoncer dans le royaume en laissant derrière lui de nombreuses forteresses sans s'exposer à mourir de faim et à se voir enlever ses convois par

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

(2) Les deux tiers étaient malades. Cette armée, « hôpital ambulant traînant une marche lente, » s'en allait semant ses morts et ses agonisants sur les routes, pillant, brûlant, dévastantpar misère, par colère, par vengeance. (Sorel.)

les garnisons qu'il laissait en arrière; il a fait des remontrances qui ont fait perdre du temps et c'est à ce délai que le duc a attribué tout le mal. Mais d'un autre côté, Clerfayt demande pourquoi, étant resté dix jours en présence de l'ennemi, lui, Clerfayt, répondant du succès, le duc n'a point attaqué. Enfin, l'on parle de la mauvaise volonté du prince royal et du parti qui l'entoure. Tout ce que je puis assurer c'est que le roi de Prusse a fait lui-même savoir à M. de Breteuil, le 14 de ce mois, qu'il persévérait dans ses intentions. Le roi a donc été trompé ou malheureux plutôt que trompeur ou malveillant. Je donne tous ces détails à Votre Altesse sous le sceau du plus grand secret.

Nous avons été dans les plus vives inquiétudes sur le sort de Coblentz, mais des lettres de cette ville, des 26 et 27, nous annoncent que 6,000 Hessois y sont arrivés. C'est d'autant plus beau de la part du landgrave que son propre pays est attaqué et menacé. Il fait face partout avec 12,000 hommes et cela prouve ce que l'Empire aurait pu faire si ses princes se fussent comportés comme ils devaient. Custine est furieux contre lui; il fait imprimer des abominations contre ce prince et l'on n'imagine rien de plus grossier, ni de plus plat que les infamies qu'il lui adresse. C'est le style de ces messieurs en général. Le citoyen Custine ne me paraît pas un heureux missionnaire de la liberté, car ses proclamations sont d'une bêtise qui révolte. Il en veut surtout aux gens riches; il s'indigne contre quiconque a plus de 30,000 florins de capital et lui, ce citoyen qui a juré l'égalité, assigne des 6,000 livres de pension à un médecin de Mayence qu'il a attaché à son service. Il a fait de Mayence un entrepôt de jacobinisme et d'iniquités philosophiques. La manière dont il traite Francfort révolte tout le monde. Cette ville sent la sottise qu'elle a faite d'ouvrir ses portes à des troupes qui ne font que piller, que saper les bases de la société. Le magistrat, soutenu par la bourgeoisie, montre une extrême fermeté. Il craint une insurrection et veut s'emparer de l'artillerie.

Si les Francfortois avaient parlé ce langage avant d'ouvrir les portes, ils n'auraient pas eu à gémir des traitements qu'ils éprouvent.

On assure que l'armée prussienne va faire un mouvement pour envelopper Custine. Le point est de le déloger de Mayence. Les Français menacent de passer le Rhin dans le Brisgau. Il faut nécessairement que l'Autriche et la Prusse fassent marcher de nouvelles armées. Une division part d'Egra, par la Franconie, pour les Pays-Bas, où l'on a tout à craindre. Les Hongrois sont en mouvement et 22,000 Prussiens, parmi lesquels la gendarmerie est comprise, ont ordre de se tenir prêts.

L'Empire ne remue point, on ne prend aucunes mesures offensives, pas même défensives. Le Palatinat est dans l'inquiétude et l'inaction. Cela pourrait mal finir pour lui.

Les émigrés sont dans un état désolant. Cependant, tous ceux qui veulent rester à leurs étendards reçoivent de l'Autriche une livre et demie de pain et une demi-livre de viande par homme, douze livres de foin et paille et huit livres d'avoine par cheval. On les cantonne dans les pays de Limbourg et de Liége. Ceux qui demandent leur congé, on le leur donne.

Je ne sais pas encore bien positivement où iront les princes cet hiver.

Les ministres du congrès sont Mercy, Spielman, Lucchésini, Elgin. Le baron de Breteuil a été à Luxembourg jusqu'au 18; il doit être à Bruxelles actuellement.

Quoique l'on parle beaucoup de la paix, je ne puis y croire. Après une campagne semblable, elle ne pourrait être que mauvaise sous tous les rapports. Il serait bien difficile de déterminer quels sont les plans des puissances, mais selon toute apparence, l'Angleterre se plaît à prolonger l'embarras général, et quant aux vues d'agrandissement, de dédommagement, elles dépendent trop de l'incertitude des événements pour pouvoir en assigner la mesure. On a bien des fautes à réparer.

Le Piémont était dans l'abattement; les esprits y sont très mauvais. Dans le conseil du roi même, on parlait, le 17, de l'impossibilité de se défendre; l'arrivée des Autrichiens a un peu haussé les courages, mais il faut encore faire filer de nouvelles troupes pour contenir Milan, qui est très inquiétant. En général, la faiblesse, l'irrésolution des cabinets, la jalousie de quelques cours, les préoccupations relatives aux affaires de Pologne et

l'ambition de quelques particuliers ont partout perdu la chose publique. Le grand remède à tant de maux viendra surtout des excès intolérables de ceux qui, en France, en sont les auteurs.

Comme l'avait dit le major Massenbach, aide-de-camp du roi de Prusse : « Nous avons perdu plus qu'une bataille, le 20 septembre a changé la tournure de l'histoire C'est le jour le plus important du siècle, » et Goethe, au bivouac, le soir de cette même journée : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque de l'histoire du monde. » Valmy fit passer toutes les forces morales du côté des Français. (Sorel, *L'Europe et la Révolution française.*)

Le 21 septembre 1792, jour de sa première séance, la Convention proclamait la république.

Les Autrichiens en Flandre n'avaient pas été plus heureux que les Prussiens en Champagne; après avoir essayé vainement de s'emparer de Lille, dont la défense se fit avec beaucoup de courage et d'habileté, ils durent se retirer.

M. de Bray nous décrit les succès de Custine sur le Rhin ; pendant ce temps, le général Montesquiou occupait la Savoie et le général Anselme prenait possession de Nice.

9 novembre 1792 (1).

Rien de bien important ne s'est passé depuis ma dernière dépêche. Tous les avis que j'ai recueillis me confirment que la paix ne se fera pas cet hiver. Il est trop vrai que la division est au comble dans l'armée coalisée. Mais les deux cabinets restent amis. En séparant les troupes, on réussira mieux. C'est ce que l'on fait déjà. On écrit que les Prussiens sont à la hauteur de Bingen. On sait aujourd'hui généralement qu'une nouvelle armée autrichienne, aux ordres du prince Colloredo, s'avance pour chasser de l'Empire les ennemis qui l'infectent. Cette mesure est instante, car la Souabe est aujourd'hui dans une inquiétude semblable à celle qui a agité la Franconie. On s'attend à tous moments que Biron va y pénétrer à la tête de 40,000 hommes, et si le prince Esterhazy est battu, rien ne l'arrête jusqu'en Bavière. Tout ce qui ne porte point les armes a fui de Fribourg et du Brisgau vers Constance.

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

Les Français émigrés sont généralement très contents des Autrichiens et de la personne du roi de Prusse; il n'en est pas ainsi du duc de Brunswick. Nos princes se retirent pendant l'hiver à Maestricht. Ceux des émigrés qui restent à leurs étendards cantonnent dans le Limbourg, le pays de Liége. Beaucoup rentrent, affrontant les nombreux périls qui les attendent, et l'on croit que la Convention rendra un décret en faveur de ceux qui imploreront sa pitié. Le duc de Brunswick retourne pendant l'hiver à Brunswick, il y est attendu le 12. Le général Kalckstein, gouverneur de Magdebourg, ami du duc et bon gentilhomme, commandera à sa place jusqu'au printemps prochain, où le duc reviendra.

Le roi est attendu à Berlin du 10 au 15. Ceci laisse présumer que l'on se bornera cet hiver à chasser, si on le peut, les Français de l'Empire. Custine travaille toujours à pervertir les esprits des pays dont il s'est emparé et il veut lever une légion de patriotes allemands. Il s'amuse à envoyer des sauvegardes à cent lieues de distance, aux endroits que ses nouveaux prosélytes veulent bien prendre sous leur protection. On le prendrait pour un dominateur suprême. Cependant les troubles de l'intérieur de la France sont de nature à laisser présumer de nouvelles révolutions qui pourraient déranger fortement les plans concertés entre les généraux.

Voici ce qu'une personne, très à portée de connaître le secret des opérations des cours, a écrit au sujet de la retraite du duc de Brunswick. — Celui-ci était très décidé à livrer bataille, lorsqu'un courrier, expédié par l'archiduchesse Christine à Clairfayt, et par celui-ci au duc, a tout suspendu. Ce courrier annonçait que la reine de France faisait les plus vives instances pour qu'on ne livrât point de bataille, parce qu'alors elle et le roi étaient infailliblement perdus et que, d'après ces instances, le roi de Prusse s'était déterminé à la retraite. Cela n'est en vérité ni raisonnable, ni vraisemblable, d'après les mille et une considérations qui se présenteront à ce sujet à l'esprit, mais cela paraît être sûr.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA CONQUÊTE DE LA BELGIQUE PAR DUMOURIEZ. — LA POLITIQUE DE L'ANGLETERRE. — L'EXÉCUTION DE LOUIS XVI.

I

Invasion de la Belgique. — Bataille de Jemmapes et occupation des provinces belges. — Politique anglaise. — Les Russes occupent la Pologne.

De défensive, la guerre était devenue offensive ; la nation, ivre de gloire, se laissait entraîner par des généraux ambitieux à la conquête des frontières naturelles, malgré le gouvernement qui craignait la dictature des vainqueurs, malgré l'Assemblée qui dissimulait les motifs de cette guerre nouvelle dans les décrets des 24 octobre et 9 novembre, annonçant que la France se levait tout entière pour affranchir les peuples frères du joug de la tyrannie. Ce sera le grand moyen employé par les Français pour affaiblir leurs ennemis avant de les combattre et après les avoir divisés par des considérations d'intérêt politique.

Custine poursuivait sur le Rhin la nouvelle croisade, Anselme à Nice s'essayait au même rôle, Dumouriez entreprenait la conquête des Pays-Bas. M. de Bray nous donne l'impression produite en Allemagne par cette propagande renforcée de l'action des bayonnettes et des actes de brigandage de toute nature qui révoltent même les partisans des idées nouvelles.

Le 6 novembre, les Français battaient les Autrichiens à Jemmapes ; ce succès, célébré en France comme une fête nationale, fut le prélude des victoires de la République, il ouvrait carrière à la guerre de conquêtes.

Mais si la victoire de Jemmapes ouvrait la Belgique aux armées et aux commissaires de la Révolution ; elle devait décider l'Angleterre à déclarer la guerre à la France. Jusqu'ici, elle n'avait fait que préparer ses moyens d'action pour être prête à intervenir efficacement au moment opportun. Les troubles de la France, en affaiblissant cette rivale séculaire, ne pouvaient que favoriser ses intérêts. Elle eut même pour cette révolution, comme le dit M. de Bray, beaucoup de complaisances.

Pitt voulait garder la neutralité au moment où la guerre éclatait entre la France, la Prusse et l'Autriche, et profiter de cet état de guerre du continent pour développer le commerce et par conséquent la prospérité de la nation anglaise. D'ailleurs comment l'Angleterre, qui avait fait librement sa révolution, aurait-elle justifié une intervention armée en France ? Le gouvernement anglais pouvait manifester toute sa sympathie pour la malheureuse famille royale, mais ses principes politiques, comme ses intérêts, écartaient toute idée d'intervention, au moment où nous sommes arrivés, dans les affaires de la France. Les événements du 10 août, les massacres de Paris, produisirent à Londres le même sentiment d'horreur que dans toute l'Europe, et l'ambassadeur lord Gower fut rappelé. Mais l'admirable effort militaire des Français et la journée de Valmy opérèrent un retour d'opinion en faveur de la République en voilant, par des succès imprévus et étonnants, les excès exécrables dont elle se souillait à Paris.

Pourtant l'entrée de Dumouriez en Belgique inquiéta singulièrement les Anglais. La possession des Pays-Bas, par conséquent de Bruxelles et d'Anvers, par les Français, était une menace directe pour l'Angleterre et son commerce. La guerre devint populaire de l'autre côté du détroit, de même que l'était en France l'invasion de la Belgique. Ce fut dès lors, et avant même l'exécution de Louis XVI, comme l'indique M. de Bray, la cause déterminante de l'entrée de l'Angleterre dans la coalition.

Ratisbonne, le 16 novembre 1792.

Hier au soir nous avons reçu la nouvelle que les Français forts de plus de 30,000 hommes, ont attaqué, le 6 et le 7 novembre, les Autrichiens dans leur camp de Frameries, près de Mons. Les Autrichiens étaient infiniment moins nombreux. Le général Clerfayt les commandait. Ils ont été obligés de céder au nombre et à l'opiniâtreté des attaques qui se sont renouvelées avec un acharnement incroyable. Il y a eu plusieurs milliers d'hommes tués de part et d'autre et les Français se sont emparés de Mons. Les bases de cette nouvelle sont positives, les détails ne sont pas encore bien connus. Je tiens ceci du prince de la Tour à qui on l'écrit de Bruxelles. Cette défaite paraît devoir entraîner les suites le plus graves. A Bruxelles on est dans la consternation. On empaquette, on expédie les effets les plus précieux et il y a tout à craindre des dispositions d'une grande partie du peuple.

Les Français ont pour eux le nombre, une artillerie parfaite, les opinions désorganisatrices qu'ils répandent, un homme extrêmement actif à leur tête, car Dumouriez a eu l'honneur de toute la campagne, grâce à la mésintelligence qui règne entre les cours alliées.

Des lettres de Francfort disent que, le 8, les Autrichiens ont de nouveau été complètement battus. Mais ceci n'est nullement confirmé. D'un autre côté, Custine et les Prussiens doivent en être venus aux mains du côté de Limbourg et de Montbauer. Si les Autrichiens étaient battus de nouveau, il serait impossible de calculer les suites des événements.

Custine veut occuper Mannheim, il en a fait la demande. L'électeur palatin se résout enfin à faire partir les bataillons pour fortifier la garnison de cette ville, où il n'y a que 4,000 hommes effectifs. Mais si Custine bat les Prussiens, les quatre bataillons arriveront trop tard, car ils ne partent que lundi 19, pour Donauwert, où est leur rendez-vous.

La diète doit ouvrir aujourd'hui le protocole, mais que ferait-elle lorsque l'ennemi est au sein de l'Empire; c'est provoquer sa ruine que de le braver par de vaines déclarations. Si les princes de l'Empire n'avaient pas montré tant de faiblesse, après avoir crié si haut contre les spoliations qu'on leur faisait éprouver; si, au lieu de ne se considérer que comme des États isolés qui avaient chacun des intérêts partiels, ils eussent obéi à l'esprit de leur constitution qui leur ordonne. à tous, de s'armer lorsqu'un seul est offensé, tout cela ne serait pas arrivé; d'un autre côté, on reproche aux grandes puissances d'avoir célé leurs projets et excité par là la défiance des petits États. Enfin, l'alliance entre l'Autriche et la Prusse tient bon. Les ministres de ces deux puissances ont déclaré officiellement que l'Autriche faisait avancer 33,000 hommes vers Mayence — ils sont en pleine marche depuis le 12 — et la Prusse 32,000 hommes, qui se porteront vers l'électorat de Trèves.

Les Français sont entrés à Mons, le 7 novembre et ils ont atteint Bruxelles, le 14, au matin; de là, Dumouriez compte occuper toute la Belgique. Les Autrichiens se replient vers Luxembourg.

Ratisbonne, le 23 novembre 1792 (1).

Les maux que les Français ont faits à l'Empire sont incalculables. Mais l'imminence du danger a enfin décidé l'unité des mesures. La diète, considérant qu'aucun État ne pouvait compter sur des neutralités perfides ou sur des sauvegardes honteuses et mensongères, a arrêté aujourd'hui un conclusum en vertu duquel chaque État de l'Empire fournira un double contingent armé pour la défense du corps germanique, et ces forces seront également employées à seconder celles de Leurs Majestés Impériale et Prussienne dans la reprise des domaines si injustement envahis par les Français.

M. de Spielman est passé hier ici, se rendant à Vienne. La diète a reçu hier la notification officielle de l'ordre que Sa Majesté Impériale vient de donner à toutes ses troupes de se mettre sur le pied de guerre. Quatre régiments prussiens, formant environ 12,000 hommes, sont en marche dans ce moment-ci pour renforcer l'armée prussienne. Le régiment des gardes du roi est de ce nombre. En outre, 25.000 hommes se mettront décidément en mouvement au commencement du printemps.

Des mesures si sérieuses font assez supposer que la fatale mésintelligence qui a divisé et qui divise encore les armées des deux cours n'ont heureusement pas gagné les cabinets. Il n'en est pas moins certain que des principes d'une discorde obscure fermentent à Vienne et à Berlin. Mais l'intérêt que ces deux cours ont à rester unies aujourd'hui est si évident qu'à moins d'avoir conjuré leur ruine réciproque, elles ne rompront sûrement pas. Le premier point est de sauver ce qu'on a.

Si l'on parvient à refouler en France les armées dévastatrices qu'elle vomit de tous côtés, les puissances pourront calculer sur de tardifs dédommagements. Mais quels qu'ils puissent être et quelle que soit l'organisation des corps politiques qui survivront à ce terrible orage, l'Europe fumera longtemps des feux qu'il a allumés.

L'Angleterre doit frémir aujourd'hui sur les dangers auxquels l'expose la funeste, l'impolitique condescendance (pour ne pas

(1) *A S. A. É. le Grand Maître de Malte.*

dire plus) qu'elle a eue pour une révolution dont les principes agitent actuellement son sein. Relativement à ses intérêts commerciaux, en laissant la France s'appauvrir, elle a fermé à sa rivale ses plus importants débouchés ; elle l'a réduite à ne plus être bientôt qu'une puissance de terre, sur laquelle elle ne pourra plus agir, mais qui deviendra ainsi d'autant plus dangereuse sur la terre ferme.

Une puissance maritime n'est redoutable qu'autant qu'elle peut exercer une prépondérance sur des États capables de rivaliser avec elle. Il faut, pour que le commerce ait de l'activité, que les moyens de l'entretenir soient répartis dans une proportion telle que les échanges puissent être actifs. Mais chez des peuples appauvris, cela ne peut plus avoir lieu. Et les peuples pauvres deviennent toujours plus belliqueux. Le repos est compagnon des richesses qui produisent l'aisance. Une nation qui n'a rien à risquer devient d'autant plus entreprenante. De là, vient que les moralistes sévères, qui ne voient le bonheur que dans l'absence du luxe et des richesses, se trompent sur un des principes les plus importants des grandes sociétés.

La conduite du gouvernement hollandais est absolument subordonnée à celle de l'Angleterre, mais les idées nouvelles fermentent dans cette république. On écrit même que l'arbre de la liberté a été planté à Amsterdam.

Au milieu de toutes ces agitations, la Russie a envahi sans obstacle toute la Pologne. Cette première puissance s'est chargée du rôle le plus profitable pour elle et le plus facile, et tandis que les autres se consument en efforts immenses aux frontières françaises, peut-être n'attend-elle que leur épuisement pour assurer ses conquêtes, elle qui a été la première à les impliquer dans les affaires de France et qui les a pressés avec importunité de prendre contre ce royaume les mesures les plus vigoureuses, mesures qu'elle devait appuyer elle-même. Il est certain que ces événements dans le Nord, qui intéressent à un si haut point la Prusse et l'Autriche, auront leur répercussion sensible sur les opérations des cours alliées et que ce sera tout à l'avantage des Jacobins.

Ainsi le manque d'entente entre les souverains et la divergence de leurs intérêts sera un des facteurs, le plus puissant sans doute, des succès de la Révolution et de leur ruine.

II

La rive gauche du Rhin. — Revers de Custine. — Mécontentement des Belges. — Spoliation de l'Ordre de Malte. — Dumouriez menace la Hollande. — L'Angleterre annonce son intervention dans la guerre contre la France. — Pénible situation des émigrés.

Ratisbonne, le 10 décembre 1792 (1).

Les Français marchent sur Aix-la-Chapelle. Les Autrichiens ne font plus que reculer. Il est impossible de savoir où ils s'arrêteront. Les Français occuperont vraisemblablement toute la rive gauche du Rhin jusqu'en Hollande; c'est la reconstitution des frontières naturelles. L'inquiétude des Hollandais est grande. Le chargé d'affaires anglais à Vienne a fait, le 4 décembre, la déclaration que si la France refuse la médiation de sa cour, alors elle se joindra avec toutes ses forces aux puissances coalisées.

Les nouvelles de Francfort sont plus consolantes. Custine a été successivement battu à Esch, Königstein, Oberursel, Bohmersheim. Il est posté actuellement à Weilbach, Hofsheim, etc. Son armée est découragée. A Mayence, le club a cessé; Dorsch, le maire, et Lykenmayer ont disparu. Le roi de Prusse et le duc de Brunswick se sont fait inscrire bourgeois de Francfort.

Les troubles de l'intérieur en France prennent encore une teinte plus sombre et plus atroce. Rolland, qui cependant s'est fait l'un des prédicateurs de l'ordre public, aurait proposé de détruire tous les châteaux des émigrés sous prétexte qu'on ne peut les vendre. La famine, les massacres, menacent toute la nation ; on frémit à de pareils tableaux.

(1) *A S. A. É. le Grand Maître de Malte.*

Ratisbonne, le 14 décembre 1792 (1).

Le prince de Waldeck a donné sur plusieurs points de fausses notions : La citadelle d'Anvers, qu'il disait devoir tenir tout l'hiver, est prise. Les forts Lillo et Lifkenshoeck, cédés aux Autrichiens lors de l'affaire de l'Escaut, sont pris. La Hollande a stipulé que ces deux forts ne seraient point rétablis ; il faut voir ce que les Français y feront. On ne croit point que Namur tienne encore longtemps, et le général Starray, que le prince disait être à Anvers, a été à l'affaire de Liége où il a été grièvement blessé. Les Français ne sont point encore à Aix-la-Chapelle et les mauvais succès de Custine arrêtent net la poursuite des plans de Dumouriez qui étaient de se joindre avec lui pour occuper ainsi tout le cours du Rhin.

D'ailleurs Dumouriez est peut-être à la veille d'être rappelé et la fermentation très sérieuse qui s'élève de tous côtés dans les Pays-Bas contre les Français l'a déjà forcé de détacher 8,000 hommes pour contenir Bruxelles. Il est constant que des principes vraiment destructeurs de toute propriété, de toute religion, révolteront tous les peuples qui ont encore quelque sentiment et quelque idée de ces bases importantes de leur bonheur.

Les premiers régiments autrichiens arriveront ici mercredi prochain, 19, et les 30,000 hommes marcheront droit sur Francfort sans s'arrêter à Nuremberg, ce qui n'aurait eu lieu que dans le cas où Francfort fût resté dans les mains des Français. L'esprit devient de jour en jour meilleur en Allemagne et les idées françaises y perdent sensiblement.

Si l'Angleterre se déclare et si le gouvernement britannique a des moyens de réprimer la licence des factieux qui agitent le peuple anglais, la République française est perdue sans ressources, car elle ne vit plus que de grains étrangers qu'elle achète et une puissance maritime peut seule lui ôter cette dernière ressource. De manière ou d'autre, l'Angleterre ne peut tarder à s'expliquer. Il serait même important qu'elle s'arrête bientôt à un parti vigoureux pour prévenir les nouvelles hostilités que la Porte prépare, m'assure-t-on, contre la Russie.

(1) *A S. A. É. le Grand Maître de Malte.*

Depuis l'infâme coquinerie par laquelle la Convention nationale vient, encore en dernier lieu, le 3 décembre, de supprimer les quatre millions que l'on payait à l'Ordre de Malte, et le prétexte qu'elle a pris pour exiger du Grand Maître une éclatante satisfaction, on doit tout craindre à Malte. Je le répète, de vigoureuses démonstrations peuvent seules sauver l'Ordre. Il peut faire plus de mal à la France que la Russie et la Suède et il n'a plus rien à perdre; il n'y a rien à redouter pour Malte si l'on s'y prend bien, et je puis protester à Votre Altesse que les puissances nous voudront d'autant plus de bien et seront d'autant plus disposées à servir nos intérêts qu'elles verront mieux tout ce que nous pouvons faire contre ces ennemis du genre humain.

Les lettres de Francfort, du 11, font supposer que la forteresse de Königstein est prise.

La bataille de Jemmapes aurait pu devenir un désastre pour l'armée autrichienne si Dumouriez avait fait la poursuite, mais les Français, harassés et épuisés par leur glorieuse bataille, laissèrent les Autrichiens évacuer la Belgique sans d'ailleurs que ces derniers fissent le moindre effort pour s'y maintenir. L'armée française se reposa à Mons ; le 11, elle partit pour Bruxelles où elle arriva le 14. La panique régnait dans la ville depuis le jour de la victoire des Français ; nobles, émigrés, troupes impériales, membres du gouvernement s'étaient hâtés de fuir et encombraient les routes vers la Hollande, vers la Campine, vers Liége et le Luxembourg.

Dumouriez s'efforça de rassurer les habitants ; un comité révolutionnaire présida à l'élection de députés devant assurer le gouvernement provisoire de la Belgique. Il se remit ensuite en marche et arriva à Liége le 28, au moment où Anvers capitulait devant Miranda ; puis, poussant Miranda vers Maestricht et d'Harville sur Aix-la-Chapelle, il s'occupa d'organiser le pays et de préparer l'invasion de la Hollande.

Mais déjà le général vainqueur avait soulevé la jalousie et l'inquiétude du ministre de la guerre Page et de certains membres de la Convention qui contrarièrent ses projets; d'autre part, les contributions de guerre imposées en numéraires, l'entretien des armées, le paiement des fournitures en assignats, eurent vite ouvert les yeux aux Belges sur les bienfaits de la Révolution et excitèrent bientôt un vif mécontentement dans le pays. Le décret du 16 novembre sur la libre navigation de l'Escaut, si favorable aux Belges, ne put les calmer, mais il

mécontenta beaucoup la Hollande et l'Angleterre. Les décrets du 15 décembre et celui de l'annexion de la Belgique à la France aliénèrent à jamais les patriotes belges à leurs conquérants.

Dumouriez, qui voyait avec regret cet état de choses, qui était inquiet du dénuement de son armée, du départ des volontaires, de l'épuisement du pays dont le mécontentement grandissait chaque jour au point de devenir un danger pour ses troupes, et qui savait qu'on l'attaquait sourdement à la Convention et au gouvernement, se décida à partir pour Paris espérant y obtenir satisfaction pour lui, pour son armée et pour les Belges, et peut-être sauver le roi. Mais il ne put rien et le 26 janvier il regagnait la Belgique décidé à marcher sur la Hollande, malgré l'état insurrectionnel des Belges, malgré les Autrichiens qui se réunissaient sur le Rhin et dont l'offensive vers la Meuse pouvait menacer ses lignes de communication. Nous verrons que cette opération hasardeuse devait amener la défaite et la défection de Dumouriez, suivie de la perte de la Belgique ; ce fut l'un des premiers épisodes de la guerre contre la première coalition. C'est ce que le chevalier de Bray n'avait cessé de prédire en prévoyant comme inévitable l'entrée en lice de l'Angleterre.

Ratisbonne, le 24 décembre 1792 (1).

Le décret de ratification du conclusum du 23 novembre est arrivé le 22. Rien n'empêche plus la levée du triple contingent ; à la fin de janvier, il y aura 80,000 hommes de nouvelles troupes dans les électorats du Rhin, et au printemps, une armée de 320,000 hommes y sera rassemblée.

Konigstein n'est pas pris, mais Custine est resserré dans Cassel, et les Prussiens, maîtres de Hocheim, menacent Mayence. Six mille Français sont devant Mannheim que 8,000 hommes défendent et Beurnonville a été battu quatre fois par Hohenlohe, les 6, 7, 12 et 13 de ce mois, près de Trèves.

Dumouriez a toujours eu de nouveaux succès. Le 12, les Français étaient à Ruremonde, le 17 à Aix-la-Chapelle. Clairfayt se retire sur Cologne. Dumouriez veut entrer en Hollande. La guerre est déclarée à cette république par la remonte des vaisseaux de guerre français à Anvers, effectuée le 8 de ce mois.

L'Angleterre a expédié l'ordre à ses ministres dans toutes les

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

cours de déclarer qu'elle allait prendre une part active à la guerre. On a découvert dans ce royaume une conjuration à laquelle beaucoup de soi-disant émigrés avaient pris part. Tout annonce donc pour cette fois la ruine de la France. Ajoutez à cela le procès du roi, qui a été interrogé le 11, à la barre de l'Assemblée, et les suites inévitables et funestes que sa mort entraînera, en déchaînant tous les partis les uns contre les autres et en les privant du seul point de ralliement que leur scélératesse s'était réservé.

Les Anglais feront échouer les projets des Français dans la Méditerranée et au Levant. Mais sous tous les aspects la France semble perdue, elle sera la proie de la fureur des uns ou de l'ambition des autres. Si Dumouriez entre en Hollande, alors il laisse l'Empire libre d'agir sur ses derrières ; quant à la Hollande, elle a pour elle 40,000 hommes, ses écluses et l'Angleterre.

---

2 janvier 1793 (1).

L'avant-garde de Dumouriez doit avoir été battue et avoir perdu sept canons auprès de Juliers. Les troubles de la Belgique continuent. Dumouriez se retire par congé, il retourne à Paris vraisemblablement, pour concerter avec le duc d'Orléans ses plans pour lui faire obtenir le souverain pouvoir. Le parti de celui-ci paraît décidément le plus fort. Ou je me trompe, ou si les Parisiens veulent un roi, ils prendront plutôt le duc d'Orléans pour tel que de n'en point avoir ; mais jamais les puissances ne le reconnaîtront et c'est alors que l'on verra éclater le vœu de ceux qui, lorsqu'il ne s'agira plus que du choix d'un maître, préféreront le légitime à l'usurpateur.

Custine ne sait plus que faire. Il imite Dumouriez.

Il paraît que l'indiscipline des émigrés, leur insubordination les a rendus insupportables à l'armée coalisée. Ils ont presque toujours agi sans ordres, ou contre les ordres; c'est ainsi qu'ils sont partis devant Thionville ne voulant absolument point se

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte*

séparer des princes et laisser aller la cavalerie seule, quand le duc l'avait demandée pour agir contre la grande armée; cela a forcé le duc de tirer le corps d'Erbach, qui tenait Landau en échec, pour les remplacer; et alors Custine a poussé sa pointe en Allemagne. C'est ainsi que plus tard l'armée du duc de Bourbon, frappée de la crainte d'être enveloppée, s'est portée sur Namur sans prévenir le duc de Saxe, abandonnant ainsi le poste qu'elle était chargée de couvrir. Enfin, après la malheureuse retraite commencée le 28 septembre, le découragement s'est emparé de tous les émigrés. Les généraux ont perdu la tête; on a donné pour ainsi dire le signal de sauve-qui-peut. On a crié à la trahison, on a accumulé les reproches sur les puissances coalisées. L'ordre avait été publié que l'on délivrait des rations à ceux qui resteraient aux étendards, mais l'armée entière s'est débandée, les corps se sont dissous. Chacun n'a plus songé qu'à soi; on s'est dit qu'on avait fait ce qu'on avait pu, et ceux-là seuls qui n'avaient aucunes ressources sont restés cantonnés, sans point de ralliement militaire, sans chefs, dans l'impuissance d'être utiles, raisonnant sur les événements, déclamant contre les Prussiens et exaltant les Autrichiens, après avoir fait précisément tout le contraire au commencement de la campagne. Et cela a duré jusqu'à ce que le roi de Prusse, reconnaissant l'inutilité des rassemblements de cette nature et l'impossibilité de faire mouvoir une machine si peu souple aux impulsions qu'on lui donnait et agissant presque toujours à contre-sens, a fait déclarer, vers la mi-novembre, qu'il ne serait plus délivré de rations aux émigrés. Il faut être juste, cette mesure s'explique par la rigueur des circonstances et surtout le malheureux esprit qui a fait agir ces pauvres émigrés, voulant sans cesse délibérer, raisonner, agir d'après eux, se prétendant tous égaux, voulant être partout où les princes étaient et heurtant partout les usages reçus par l'absurdité de leurs prétentions ou l'inurbanité de leurs manières.

Les intentions étaient excellentes, mais la conduite n'a point répondu aux intentions; on a fait tous les sacrifices, excepté ceux de ses idées personnelles; enfin on a sacrifié la fortune à l'honneur, espérant que l'honneur sauverait encore la fortune.

Il ne faut donc pas s'étonner si de telles dispositions de la part des émigrés ont entraîné de telles mesures de la part des puissances.

Celles-ci n'avaient sans doute pas des intentions politiques bien désintéressées. Mais ceci n'a pas été le principe de la conduite imprudente des émigrés.

III

La roi de Prusse à Francfort. — Considérations sur l'échec de Brunswick en Champagne. — Note de Mylord Auckland aux États-Généraux de Hollande. — Exécution du roi de France.

Francfort, le 14 janvier 1793 (1).

Nous avons dîné avant-hier chez le roi. Rien de plus simple, de plus exemplaire que son genre de vie. Sa table est vraiment celle d'un roi guerrier. Point de pompe, d'éclat, ce qu'il faut et rien de plus.

L'esprit des habitants de Francfort est encore meilleur, s'il est possible, qu'il n'a été. On y est tout allemand et cette ville est la première qui ait eu l'honneur d'une grande victoire remportée sur les opinions désorganisatrices des Jacobins.

Il est certain que le roi de Prusse n'ira point à Berlin, cet hiver, il restera ici jusqu'à ce qu'il juge à propos de faire avancer son armée. Le roi sort peu si ce n'est pour aller se promener seul ou pour aller à la comédie. Il donne quelques grands dîners par semaine et il passe la plupart des soirées dans son appartement où il y a quelquefois de petits concerts auxquels assistent les intimes, Lucchésini, Bischffswerder, le duc de Weimar (2), le comte de Medem, etc. Il travaille beaucoup. Il témoigne une grande confiance au marquis de Lucchésini et celui-ci paraît bien la mériter.

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

(2) Charles-Auguste, grand duc de Saxe-Weimar (1757-1818). En sa qualité de général prussien, il fit la campagne de 1792 contre la France, et en 1806 commanda un corps d'armée destiné à agir contre Napoléon.

On assure que Bischoffswerder baisse sensiblement. Les sentiments de Lucchésini sont pacifiques, mais il a un trop bon esprit pour vouloir la paix avant que de grands succès l'aient rendue glorieusement praticable.

Le duc de Brunswick travaille beaucoup. Il est presque toujours seul. Les malheurs de cette dernière campagne l'ont cruellement affecté. Il paraît sensiblement vieilli. L'Europe, en effet, ne lui a-t-elle pas demandé compte de ses destinées qui lui avaient été confiées.

La campagne qui s'ouvre présage de grands succès aux puissances coalisées. La déclaration de l'Angleterre ne peut tarder à paraître. Les insultes, les démonstrations de la France, la rendent nécessaire; déjà de nouvelles armées s'approchent des bords du Rhin. Le duc de Brunswick commandera les Prussiens, il a donné sa démission à l'Empereur, qui lui a répondu la lettre la plus flatteuse. Les armées se concerteront, mais elles agiront séparément. Le duc de Cobourg commandera les impériaux.

Le général Mœllendorff ne viendra point avec les Prussiens et les Saxons réunis que l'on attend ici vers le 20 de ce mois. C'est le général Kalckreuth (1), qui est allé au devant, qui les commandera. Le général Kalstein commande dans Francfort et il a sous ses ordres une division de l'armée qui est devant Mayence, cette armée est cantonnée dans les postes d'Atersheim, Königstein, Wickert, Hachst et Hocheim.

A ce dernier endroit, le 6 de ce mois, le duc a délogé 3,000 Français qui s'y étaient postés deux jours auparavant, leur a tué 400 hommes, en a fait 200 prisonniers et leur a enlevé 12 canons et 2 obusiers. Si la colonne du prince Hohenlohe fut arrivée trois quarts d'heure plus tôt, il n'en échappait pas un.

Custine s'est renfermé dans Cassel et Mayence. Il faudra sans doute du temps pour l'en déloger, d'autant plus que l'on voudrait épargner cette ville. Mais le grand nombre de troupes qui

(1) Comte Adolphe-Frédéric Kalckreuth, feld-maréchal prussien. Il fit la campagne de Hollande en 1787, eut un commandement dans l'armée d'invasion du duc de Brunswick en 1792. Après la prise de Mayence, il commanda un corps d'armée sur la rive gauche du Rhin et fit la campagne de 1794 avec Mœllendorff.

sera rassemblé au printemps permettra de plus grandes entreprises et l'on suivra un plan plus régulier, car jusqu'ici on n'a point fait la guerre, et la conquête de la Belgique était la suite presque fatale de la retraite de Valmy.

Cette retraite, qui a décidé du sort de la monarchie, ouvre aux puissances coalisées une nouvelle carrière d'agrandissement que les termes de la déclaration du 25 juillet ne permettaient pas de tenter avant l'établissement de la République. Les choses ont bien changé depuis ce temps-là. Alors l'Angleterre ne s'était point déclarée et son silence inquiétait.

L'Empire était partie lésée, sans être partie belligérante comme il va le devenir. Actuellement, tous les anciens traités étant brisés, on ne se fera plus aucun scrupule de déroger par la suite aux articles qui les constituaient. Le premier besoin pour les puissances coalisées est aujourd'hui de songer à leurs intérêts. On ne sauvera plus, on détruira la France et on étouffera ce foyer de troubles éternels.

Par leur retraite du mois de septembre dernier les puissances coalisées sont censées avoir fait l'aveu de leur impuissance pour le rétablissement plein et entier de la monarchie française. Cette retraite, qui sera longtemps une énigme pour ceux qui voudront s'obstiner à lui chercher des causes bien extraordinaires, a tranché la question sur l'avenir, et comme le sort de la monarchie a été en grande partie décidé en 1792, celui de la République et de l'Europe entière le sera selon toute apparence en 1793. Les gouvernements ne peuvent vivre en paix avec les ennemis perpétuels et acharnés de tous les gouvernements. Il faut donc que les uns ou les autres périssent. Or, les Jacobins ont fait plus de sottises, commis plus d'horreurs en quatre ans que les plus fougueux tyrans ne s'en sont jamais permis. Toutes leurs ressources sont épuisées. Chaque atteinte qu'ils ont portée à la propriété est une plaie dont ils ont affligé leur existence politique. Les terres sont sans culture, les biens des émigrés dilapidés, le gouvernement avili, exécré, l'État partagé en factions; leurs armées se dégoûtent et les forces de leurs ennemis s'accroissent d'une manière redoutable. Si ces derniers les battent, une nouvelle révolution suivra leurs avantages et ce qui

restera de la France sera peut-être plus royaliste que jamais (1). On écrit même aujourd'hui que l'Alsace est déjà dans un état d'insurrection réelle. Encore une fois on peut tout attendre de la lassitude de souffrir et de l'impatience de changer.

On ne peut qu'entrevoir quels seront les résultats définitifs et je n'ai fait ici que communiquer les conjectures qui me sont propres sur les suites de cette malheureuse campagne. Quand on réfléchit à tout ce qu'on aurait pu faire et à tout ce qu'on n'a pas fait, on ne peut s'empêcher de s'abandonner aux idées les plus opposées et les plus étranges sur ce sujet. Il n'est pas possible que le duc de Brunswick ait consenti à sacrifier quarante ans de gloire, à ternir l'éclat du plus beau rôle que jamais mortel ait joué, pour des raisons secrètes dont il aurait été préalablement instruit. Il faut que ces raisons aient été instantes et du moment. D'après tous les rapports, c'est lui qui n'a point voulu attaquer quand tout lui annonçait le succès, quand les généraux autrichiens brûlaient du désir de se battre et juraient d'être vainqueurs. Les approvisionnements de toute espèce manquaient et ce fut le principe des maladies cruelles qui ont presque enlevé un tiers de l'armée.

Le 24 septembre, il y eut un comité tenu, où l'on agita la question de savoir si l'on attaquerait oui ou non. Le maréchal de Castries (2) qui s'y trouvait, fit un discours plein de force et qui produisit le plus grand effet ; il prédit tous les inconvénients de la retraite devant une armée aussi nombreuse que l'on n'avait point entamée. Il les prédit tous. Le roi penchait pour la bataille. Le duc parut irrésolu et leva la séance en disant au marquis de la Rozière (3), maréchal général des logis de l'armée des princes : « Eh bien, M. de la Rosière, nous reverrons nos cartes. » Le

(1) Ces prédictions devaient se réaliser plus tard.

(2) Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, maréchal de Castries, se distingua particulièrement pendant la guerre de Sept Ans. Il fut ministre de la marine, en 1780, et maréchal de France en 1785. Il quitta la France au début de la Révolution, et alla demander asile à son ancien adversaire, le duc de Brunswick. Il commandait une division de l'armée des princes dans l'expédition de Champagne.

(3) Un des meilleurs officiers d'état-major de l'armée française. Il avait émigré en 1791, et fit toute la campagne de 1792.

roi, sur ce propos, dit : « je vois que nous attaquerons après-demain. »

L'armée coalisée est restée encore quatre jours sans faire un mouvement et le 28, jour même où le duc fit paraître son second manifeste, il donna l'ordre de la retraite. Un aide de camp français, qui vint à Verdun, a dit que si l'on avait engagé la bataille le 20, les troupes de ligne auraient passé du côté des alliés et que les gardes nationales se seraient sûrement débandées.

Il est probable que Dumouriez a intimidé le roi de Prusse sur les projets de l'Autriche, les difficultés de l'intérieur et le résultat de son entreprise, et que le duc de Brunswick a trompé Dumouriez en l'assurant, pour couvrir sa retraite, que le roi de Prusse se détacherait de l'Empereur. Quelque étonnante que paraisse cette supposition, elle se fonde sur les relations secrètes des deux généraux, sur la sécurité avec laquelle le duc de Brunswick a opéré sa retraite avec une armée criblée de maladies, sur les intérêts qu'avait le roi de Prusse de ne point s'engager trop en avant dans une entreprise dont le succès eût ajouté, s'il eut été aussi prompt, d'immenses moyens à ceux de son rival.

Il paraîtra peut-être extraordinaire que toutes ces réflexions n'aient pas été faites, que toutes ces possibilités n'aient pas été posées dans le principe. Mais enfin, il est constant qu'il y a eu erreur et plus d'erreur que de mauvaise volonté, de la part des généraux surtout, à qui il serait bien dur d'en attribuer. La cause la plus probable de l'abandon de la marche sur Paris, celle qui a été déterminante et que l'on ne dit pas, est la conviction que l'on a acquise, chez les alliés, que la campagne exigerait plus de temps que l'on ne l'avait prévu et des efforts considérables peut-être. Or, aucune des deux puissances alliées ne voulait et ne pouvait s'engager à fond en France, en laissant derrière elles les affaires de Pologne non réglées.

Le duc de Brunswick est trop grand homme de guerre pour s'être déterminé à un parti si préjudiciable à sa gloire, sans les plus puissantes raisons. Ses manœuvres, depuis qu'il est séparé de l'armée autrichienne, ont toutes été habiles et heureuses. En général le duc est timide et voit surtout les difficultés des choses,

mais il est probe et intègre et on le verra sans doute prendre sa revanche.

L'armée de Clerfayt se maintient toujours dans ses postes auprès de Juliers et de Cologne. Dumouriez a arrêté ses progrès. Le mécontentement extrême du pays l'occupe beaucoup. A l'arrivée des renforts, l'armée autrichienne recouvrera ce qu'elle a perdu, en partie par la maladresse du duc Albert.

L'impératrice de Russie offre un asile dans ses États aux émigrés qui sont sans ressources, et des moyens pour y établir une colonie. Beaucoup de ces infortunées victimes de l'honneur se disposent à profiter de cette affligeante ressource.

La propagande était un des moyens de la Révolution et la propagande amenait la conquête. Mais la conservation de la conquête devint une nécessité pour le gouvernement, pour se maintenir au pouvoir; il ne pouvait y renoncer sous peine de voir sombrer son œuvre et l'œuvre sombrera sous le poids de cette nécessité. Napoléon lui-même, héritier de cette révolution, dut faire de la conquête son moyen de gouvernement, et ne put et ne voulut abandonner à aucun moment les territoires conquis sous peine de perdre son autorité et sa raison même d'exister; il sera écrasé, avec la France, sous le poids de ces conquêtes.

Comme le dit très bien M. de Bray, les Jacobins, les premiers, ne pouvaient à cette époque évacuer la Belgique sur les injonctions de l'Angleterre, c'eût été la ruine de leur pouvoir en France.

La Haye, le 26 janvier 1793.

Mylord Auckland (1) a remis hier un mémoire aux États généraux où il les presse de joindre leurs efforts à ceux de l'Angleterre pour combattre l'ennemi commun. Vous aurez été content de la note de Mylord Grenville (2) du 31 décembre, elle

(1) William-Eden lord Auckland député de Woodstock jusqu'en 1793, secrétaire d'État en Irlande, vice-trésorier d'Irlande; il fut chargé de missions importantes à Versailles, Madrid, et était à cette époque Ministre plénipotentiaire à La Haye.

(2) Guillaume-Wyndham Grenville, député de Buckingham, un des meilleurs orateurs des Communes. En 1790, il était Ministre de l'Intérieur, puis des Affaires étrangères. Après le 10 août, il avait rappelé de Paris Lord Gower. Il refusa de recevoir Chauvelin qui représentait la France à Londres et lui intima l'ordre de

est noble, ferme et sagement détaillée (V. *Gazette de Leyde*, n° 8-93). Depuis, par des lettres particulières, on a su ici que la négociation avait continué entre Mylord Grenville et M. Chauvelin (1); le prince a vu celui-ci qui a insisté sur une audience qu'on n'a pas cru devoir lui refuser puisqu'on avait cru devoir lui répondre. Mais où voulez-vous que tout cela aboutisse? Il y a des gens qui craignent que les négociations se prolongent. La dispersion de la flotte française dans la Méditerranée pourrait rendre cela plus vraisemblable parce que le péril est moins urgent, mais l'Angleterre n'a plus deux partis à prendre. La France s'est embarquée trop avant pour reculer. C'est impossible, parce que 1° ce pouvoir n'en est pas un : 2° parce qu'une fois lancée dans la carrière de sottises et d'horreurs, où les Jacobins se promènent depuis longtemps, il ne leur est plus permis de s'en tirer. L'opinion de leurs peuples les y retiendra jusqu'à ce qu'ils y périssent; des tempéraments sont inadmissibles pour les gens qui les ont tous violés. Si le pouvoir exécutif voulait évacuer la Belgique, refermer l'Escaut, restituer la Savoie, rendre Mayence, etc., il ne le pourrait pas. Or, implicitement, la note de Mylord Grenville exige tout cela et l'Angleterre ne peut plus transiger sur ces points importants, pas plus que l'Europe entière; il faut donc qu'on les chasse de là et qu'on les écrase, autrement on ne peut compter sur rien. Nul parti en France n'a une supériorité décidée et cela ne sera pas de si tôt. Celui du duc d'Orléans annoncerait au moins un centre d'union plus redoutable. Mais ce malheureux s'est vendu aux Jacobins qui ne semblent le servir que pour se servir eux-mêmes. Supposez qu'après le massacre du roi, que j'ai depuis longtemps regardé comme inévitable, il devienne roi lui-même; comment peut-il régner dans un État qui est tout plein de l'horreur qu'inspirent ses actions ou du poison qui découle de ses principes.

sortir de Londres dans les vingt-quatre heures et d'Angleterre dans les huit jours. Il fit déclarer la guerre à la France en février 1793. Il quitta le ministère avec Pitt, en février 1801.

(1) François-Bernard de Chauvelin, aide de camp de Rochambeau, ambassadeur à Londres avec Talleyrand, conseiller d'État et comte de l'Empire, en 1810, député dans la Restauration.

Tout cela me porte donc à croire qu'il est impossible que la France recule, non plus que l'Angleterre.

La Haye, le 28 janvier 1793.

J'ai lu la note de lord Auckland aux États généraux, en date du 25 janvier: elle est très forte, elle contient une sortie énergique contre les horreurs dont le gouvernement français s'est rendu coupable, contre ses principes destructeurs, ses vues d'agrandissement, etc. Elle provoque de la part de la Hollande les mesures les plus vigoureuses contre ces ennemis du genre humain... Ah! si l'Angleterre avait parlé plus tôt sur ce ton!... enfin, l'on fait dans ce royaume les armements les plus formidables.

La province de Hollande a accédé, le 25, à la proposition d'un surcroît de 14,000 hommes de troupes de terre; une seule province reste encore à émettre son vœu sur cet objet. La province de Hollande fait un emprunt à 4 1/2 qui aura le meilleur succès. Cependant la marche de cette république est un peu lente, il y a même eu un moment où, dans plusieurs de ses parties les plus importantes, les intentions n'étaient rien moins que bonnes. L'ouverture de l'Escaut, le décret du 19 novembre, et la conduite de brigands que les Français ont tenus à Mayence et dans les Pays-Bas ont retourné les esprits; le massacre du roi achèvera de les guérir. Mais il est certain qu'à Utrecht on a été pendent huit jours dans de grandes alarmes fondées. Plus j'examine, plus je réfléchis et plus une guerre entre la Hollande et l'Angleterre, et la France, me paraît inévitable. Mais ce qui m'inquiète, c'est le peu d'activité que l'on met ici à couvrir les frontières sur lesquelles cependant il est aisé de présumer que tous les efforts des Français se dirigeront. A-t-on oublié que l'envahissement de la Hollande est le plan favori de Dumouriez et ce général n'a-t-il pas assez prouvé combien il était dangereux? Peut-être l'Angleterre ne gagnera-t-elle rien à précipiter la Hollande dans des déclarations antérieures à l'entier développement de ses moyens militaires. L'Angleterre n'a rien à craindre

et la Hollande a encore beaucoup à redouter. Je ne serais point du tout surpris de voir la France commencer les hostilités contre elle.

Bien des gens se défient encore des intentions de l'Angleterre relativement aux puissances coalisées et cela me paraît naturel. Mais quelles que soient ces intentions, elles n'empêcheront point ces puissances de poursuivre envers la France la juste réparation des pertes qu'elles ont souffertes.

On écrit que la révolte est sur le point d'éclater en Irlande. Comment balance-t-on encore lorsque l'on ne peut douter du principe commun de ces insurrections générales?

On parle beaucoup du démembrement de la Pologne comme d'un moyen de dédommagement pour la Prusse, l'Autriche et la Russie, et comme d'un équivalent que l'on abandonnerait à ces puissances pour sauver l'intégrité du territoire français. Je crois bien au démembrement de la Pologne, mais je crois que la Russie et la Prusse seules y auront part, si l'Autriche parvient à se dédommager aux dépens de la France. Cela me paraît plus conforme à la position géographique des lieux et aux anciennes relations de l'Alsace et de la Lorraine avec l'Autriche. D'ailleurs, ne faudra-t-il pas satisfaire aux griefs de l'Empire? Le roi de Prusse ne peut vouloir s'agrandir si loin du centre de ses États, à moins que l'on ne propose des échanges du côté du Clèves. Mais la Hollande est intéressée à ne point se donner un nouveau voisin trop puissant et l'Angleterre y veillera. Celle-ci aura donc beau jalouser les projets des autres, elle ne peut nous atteindre sur le continent et la ressource de lâcher la Porte contre la Russie ne servirait qu'à ouvrir à celle-ci la voie vers de nouveaux succès.

Quoi qu'il en soit, le démembrement de la Pologne est l'objet des préoccupations constantes de la Prusse et de l'Autriche qui ne peuvent y laisser la Russie s'y agrandir à volonté. La Prusse semble certaine d'en avoir une part, mais elle ne peut rester indifférente sur l'importance de ce qu'elle obtiendra. D'autre part, l'Autriche suit d'un œil attentif les accroissements certains de ses deux voisins, alors que les indemnités qu'elle entrevoit ne sont encore que fort problématiques. Ces sentiments qui sont

de nature à empêcher les Prussiens, comme les Autrichiens, de s'engager à fond en France, ne sont évidemment pas étrangers aux hésitations et à l'échec de leur première campagne.

Pendant ce temps, la Convention avait fait le procès de Louis XVI. D'abord on espéra sauver la vie de l'infortuné monarque, mais la découverte d'une armoire secrète renfermant des papiers de Mirabeau fort accablants pour le roi, fit perdre toute confiance.

Dès lors, le projet des Girondins et des modérés, qui espéraient obtenir la détention jusqu'à la paix, devint irréalisable.

Le 3 décembre, Pétion fit voter que le roi serait jugé par la Convention. Le 11, Louis XVI fut amené à la barre de l'Assemblée. Les votes commencèrent le 15; sur 720 députés présents, 683 déclarèrent que Louis était coupable; 283, dont les Girondins, demandèrent l'appel au peuple qui fut refusé par 424 voix.

Le scrutin sur la peine fut clos le 17 janvier, à 8 heures du soir. Sur 749 membres, 721 votèrent; 361 voix furent pour la mort pure et simple.

La majorité absolue pour la validité du vote était de 361 voix. Les scrutateurs ajoutèrent aux 361 voix ayant voté la mort pure et simple 26 voix ayant voté la mort avec possibilité de sursis, et ainsi la peine de mort fut prononcée par 387 voix sur 721 votants.

« Malgré toute la machine d'intimidation que les Montagnards avaient montée autour des modérés, la révolte des cœurs et des consciences contre la raison d'État demeura telle jusqu'à la dernière heure, qu'il s'en fallut de quelques voix que la mort ne fût point prononcée. » (A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française.*)

P. S. — Le 25, à 11 heures du soir, on a reçu ici la nouvelle affreuse de la mort du malheureux roi de France, Louis XVI. Il à été exécuté sur la place Louis XV, le 21, à 9 1/2 heures du matin. Son jugement a été prononcé le 18, à la majorité de cinq voix! Le duc d'Orléans a entraîné la Convention. Le roi a interjeté appel au peuple, ce qui a été refusé. Il a demandé un délai de trois jours pour se préparer à paraître devant Dieu. Refusé. Il a demandé qu'on prît soin de sa famille, de ceux qui l'avaient servi. On a passé à l'ordre du jour. On l'a conduit en voiture à la place Louis XV. Il a paru pendant la route abattu, mais résigné et calme. Il a monté sur l'échafaud avec fermeté, a arrangé lui-même ses cheveux sous son bonnet et il a voulu haranguer

le peuple, mais le bourreau l'a mis en devoir de subir son supplice ; il n'a pu proférer que quelques mots qu'un roulement de tambours, ordonné par Santerre, a empêché d'entendre. Les bourgeois avaient ordre de rester chez eux. Pas un n'a remué dans cette ville exécrable. Un seul garde du corps a poignardé Saint-Fargeau qui avait opiné pour la mort du roi.

On s'attend à d'atroces proscriptions et la France, devenue un objet d'horreur pour l'univers, n'est peut-être pas encore à la moitié de la carrière de crimes et de malheurs dans laquelle des monstres l'ont lancée.

CHAPITRE TROISIÈME.

LA PREMIÈRE COALITION.

I

L'invasion de la Hollande. — La bataille de Nerwinden. — La perte de la Belgique.

L'exécution de Louis XVI, que M. de Bray avait tant de fois prédite dans ses lettres précédentes, avait eu lieu le 21 janvier. La Révolution jetait en défi, à l'Europe, la tête d'un roi, pour affirmer sa volonté inébranlable de ne répondre à l'intervention étrangère que par cette sanglante déclaration de guerre aux rois; la réponse de l'Europe fut la coalition de 1793.

Mais ce n'est plus contre une faction, contre un gouvernement, comme le dira plus loin M. de Bray, que lutteront les puissances coalisées, c'est contre la France elle-même, pour la vaincre et la démembrer; car non seulement elle est devenue pour l'Europe un foyer d'insurrection, mais une menace perpétuelle pour sa sécurité, et ce grand duel ne s'achèvera qu'à Waterloo.

Or, à ce moment où l'invasion et le démembrement la menaçaient, la République était exposée à une tentative de dictature militaire et elle allait être déchirée par une guerre civile. Dumouriez, sur l'ordre de la Convention, avait envahi la Hollande. L'entreprise était dangereuse avec une armée désorganisée devant s'appuyer sur la Belgique qui se soulevait. Dès le début il s'empare de Bréda, mais il est bientôt arrêté par l'offensive de Cobourg et de Clairfayt qui obligent son lieutenant Miranda à lever le siège de Maestricht; les Autrichiens occupent Liége, l'insurrection se propage dans toute la Belgique. Le Conseil exécutif, devant le danger, doit rappeler Dumouriez. Celui-ci, irrité de son échec dû aux exactions des agents politiques et financiers de la Convention, va reporter sa colère contre les Jacobins de Paris. Il écrit à la Convention une lettre qui est un véritable manifeste de chef de parti; puis, avec 45,000 hommes qu'il a réunis il marche contre les Autrichiens. Après un succès à Tirlemont, le 16 mars, il les attaque à Neerwinden et y subit un échec qui l'oblige à la retraite.

M. de Bray nous donne une fidèle relation de cette bataille qui allait obliger les Français à défendre leurs frontières menacées. Dumouriez

remplaça ses projets de dictature par une véritable rebellion. Il négocia avec les Autrichiens et le prince de Cobourg pour obtenir une suspension d'armes, afin qu'il pût, en toute liberté, marcher sur Paris, renverser les conventionnels et rétablir la monarchie. Mais ses troupes refusèrent de le suivre et il dut passer précipitamment dans les lignes ennemies. Telle fut la triste fin de sa carrière politique et militaire.

La Haye, 31 janvier 1793 (1).

M. de Maulde est arrivé ici le 28, au soir. On a fait courir le bruit qu'il fuyait les patriotes et venait ici chercher un asile; il n'y a pas un mot de vrai. Ce qui l'est, c'est que Maulde est l'intime de Dumouriez; qu'il a eu avec celui-ci une conférence à Gand; que Lebrun (2), ministre des Affaires étrangères, est en tiers avec ces deux derniers; qu'ils ont ensemble concerté un plan qui peut devenir funeste à la Hollande. Des gens dignes de foi m'ont assuré que Maulde était chargé de demander sous quatre jours une explication catégorique aux États généraux, et si cette déclaration n'était pas suffisante, de leur déclarer la guerre de la part de la République. Maulde a demandé une audience à Vander Spiegel, il l'a eue le 28, au soir. J'ignore quels sont les résultats de cette entrevue. Dumouriez est à Bruxelles depuis le 27 et l'on ne doute point qu'il n'y prépare tout pour une invasion de la Hollande. Rien n'est prêt pour la défense et l'on croit que Bréda ne peut tenir si on l'attaque promptement, mais on mettra le pays sous l'eau et l'on pourra du moins sauver la province de Hollande. Des lettres de Paris disent que la Convention va incessamment déclarer la guerre à la Hollande et à l'Angleterre. Cela m'avait paru conséquent aux principes et aux habitudes de ces Messieurs. Je ne vois, en effet, aucune échappatoire pour la Hollande. Elle pourrait se déclarer neutre, mais l'Angleterre exigeant qu'elle agisse dans une entière conformité avec

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

(2) Tondu, dit *Lebrun*, d'abord journaliste, entra dans les bureaux de Dumouriez et fut nommé, après le 10 août, ministre des relations extérieures. On a dit en effet, comme le laisse supposer M. de Bray, qu'il avait formé, de concert avec son protecteur Dumouriez, le projet de sauver Louis XVI. Enveloppé dans la proscription du parti de la Gironde, il fut condamné à mort, le 27 décembre 1793.

elle, cela n'est plus possible. D'ailleurs, il serait absurde que l'Angleterre fît la guerre parce que les droits de son alliée ont été violés, tandis que cette alliée même resterait neutre dans une querelle qui est la sienne; et puis, la Hollande restant neutre, la France aurait chez elle tous les moyens d'approvisionnement qu'il est important de lui ôter. Je m'attends donc à cette guerre, surtout depuis la mort du roi, qui a rompu tout moyen de conciliation et heurté tous les sentiments et toutes les idées d'humanité et de bienséance politique. La Hollande n'a pas 30,000 hommes sur pied, mais elle a ses écluses et sa marine et l'armée prussienne est toute rassemblée à Vesel. Une grande célérité peut donc seule assurer quelques succès à Dumouriez et voilà ce qui me fait croire à son plan d'invasion.

Le comte de Stahremberg, d'après des avis particuliers, m'a dit que le projet que l'on avait à Paris relativement à la reine était de la faire juger comme complice de la fabrication de faux assignats, de la faire fouetter et marquer et de la renvoyer au delà des frontières. La plume se refuse à tracer de pareilles horreurs.

L'entrée des troupes prussiennes en Pologne, sous les ordres de Mœllendorff, confirme mes idées sur les vues que l'on a sur ce pays et sur l'importance des préoccupations qu'elle éveille chez les alliés et qui rendent impossible une action sérieusement conduite de leurs armées contre les troupes républicaines. Je me confirme de plus en plus que ce sont les affaires de Pologne qui auront sauvé la République française, si elle parvient à surmonter les dangers qui l'entourent.

La Haye, 26 février 1793 (1).

Il paraît certain que Dumouriez a manqué son coup ou plutôt que la précipitation avec laquelle la Convention nationale a déclaré la guerre le lui a fait manquer. On m'a assuré que lorsqu'il avait reçu la nouvelle du décret du 1er février, il avait sauté de rage, en s'écriant que ces gens lui avaient gâté

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte*

toutes ces affaires. Il est constant qu'il avait fait des propositions d'arrangement à Lord Aukland (1) et que celui-ci avait reçu ordre de les écouter. Sans doute ces propositions n'étaient qu'un leurre pour gagner du temps, mais ce temps était nécessaire pour préparer ses opérations et l'éclat qui les a devancées leur a fait un tort irréparable.

Depuis ce moment, quoique l'activité ne soit pas le partage de ce gouvernement, dont la forme complexe et l'inquiétude républicaine entravent la marche, on a pris en Hollande des mesures sérieuses pour arrêter l'ennemi. On a fait passer en hâte des troupes à Breda, à Bois-le-Duc, Gertruydenberg, Venloo, etc. On a inondé la baronnie, la mairie de Gorcum ; on a placé du canon sur les digues, vers le Moerdyck, etc. On a armé et on arme encore des chaloupes canonnières et des péniches pour défendre les rivières. On attendait hier au soir 2,000 Anglais qui sont l'avant-garde du corps auxiliaire fourni par la Grande-Bretagne.

Le plus grand bien qui ait résulté des délais que Dumouriez a été forcé d'apporter à l'attaque de la Hollande a été de rassurer les esprits qu'un coup subit eût infailliblement abattus. Le courage renaît vers les espérances. Les secours arrivent de tous côtés ; de nouveaux corps de troupes s'organisent dans l'intérieur. On forme des compagnies d'émigrés de 100 hommes chacune, on en a admis provisoirement 600 qu'on répartira dans différentes places. Ces infortunés n'ont demandé que du pain et du fer.

Les princes sont toujours à Hamm. Monsieur, par une déclaration du 28 janvier, s'est proclamé *régent* et a institué, par lettres patentes de même date, le comte d'Artois, lieutenant général du royaume et les maréchaux de Broglie et de Castries, ministres ; le comte d'Artois ne partira pas avant quinze jours pour Pétersbourg. Ils ont reçu 16,000 louis du roi d'Angleterre.

Les troupes hanovriennes ont l'ordre de marcher au nombre

(1) 23 janvier.

de 12,000 hommes qui, joints aux 4,000 pour le contingent, formeront 16,000 hommes commandés par le duc d'York, que l'on attend ici sous peu de jours. Lake commandera les Anglais. Les feuilles anglaises donnent une liste nombreuse de corsaires français pris. Ce début pourra dégoûter les armateurs sur lesquels on comptait beaucoup en France. En Angleterre, les esprits sont très animés contre les Français et, de quelque côté que je l'envisage, je ne vois point pour la France d'issue favorable à cette campagne entreprise contre la généralité des puissances, si ces dernières restent unies. La réunion des armées de Clerfayt et du prince Frédéric de Brunswick est opérée; elles sont sous le commandement du prince de Cobourg. Le prince n'attend plus que la grosse artillerie pour ouvrir la campagne avec activité.

Dumouriez a tâté la Hollande de divers côtés sans pouvoir l'entamer, il a éparpillé son armée en petits corps. Cependant on n'est point sans inquiétude de Bréda, dans laquelle les inondations et l'ennemi ont empêché le général Dumoulin, excellent officier, qui devait remplacer Byland, de pénétrer. Les Français avaient le projet de passer le Moerdyk pour se porter par Dordrecht sur Rotterdam ; mais ce plan paraît également manqué. Ils ont formé une légère attaque sur Wilhemstadt où ils ont été repoussés. Partout les eaux et les digues leur ont offert jusqu'ici des obstacles insurmontables et il n'y aurait pas ici le moindre sujet d'inquiétude si les esprits, dans l'intérieur, ne se ressentaient encore de la dernière révolution. Mais j'apprends qu'à Amsterdam l'on est fort tranquille, malgré les pertes que la cessation de toute communication avec la France fait essuyer au commerce. Du salut de la Hollande dépend celui de l'Europe. La Hollande prise, les Français y trouveraient un arsenal formidable, des magasins immenses, des chantiers bien fournis et un numéraire qui les rendraient les arbitres de toutes les fortunes de la terre. Mais si, comme tout l'annonce, elle échappe aux dangers qui la menacent encore, alors la France peut s'attendre aux plus tristes destinées. La famine et la guerre ne seront pas ses seuls fléaux et tout ce que

la rage des factions, la fluctuation des opinions peuvent produire de calamités continuera de désoler cet empire.

Le système de dédommagement dont j'ai plus d'une fois parlé se manifeste bien clairement aujourd'hui en Pologne. Les Prussiens sont déjà maîtres de Thorn, Dantzig et des districts de Posen Kalitch. La Russie, d'accord avec eux, occupe le reste et sans doute l'Autriche qui suit cet événement avec une attention anxieuse, trouvera sa compensation dans le Midi, *si ses armes y sont heureuses*. Tel sera donc le résultat d'une révolution dont le principe annonçait au monde de si grands exemples de gloire et de félicité.

Les affaires, dans la Belgique, continuent d'être fort inquiétantes pour les Français qui sont obligés d'y laisser beaucoup de troupes pour en assurer l'occupation.

Nous trouvons dans les papiers du comte de Bray une relation du siège de Maestricht par Miranda et de la bataille de Neerwinden que nous croyons intéressant de publier.

Dès le 3 février 1793 nous avons été investis dans Maestricht par les patriotes sous les ordres de Miranda (1) et resserrés de plus en plus jusqu'au 18. Il paraît que nous avions 25,000 hommes autour de nous.

Le 19, au matin, on aperçut des travaux commencés pour attaquer la place du côté de la porte de Bois-le-Duc et du côté de Wijk (N. et E.) à 8 à 900 toises. On commença à les canonner pour retarder les travailleurs et on continua avec succès pendant tout le siège. Miranda fit sommer le même jour le gouverneur, qui répondit avec dignité et fermeté. A 11 heures du soir, les bombes commencèrent à pleuvoir dans la ville, l'ennemi tirant avec onze mortiers; cette pluie a duré jusqu'à 11 heures du soir, le 2 mars. Le lendemain matin on s'aperçut que l'ennemi s'était retiré abandonnant quelques mortiers. Il a jeté, pendant les six jours, plus de six mille bombes; 1,400 maisons ont été endommagées, mais il n'y a pas eu plus de 40 personnes tuées ou blessées, tant de la garnison que des habitants, ce qui est un miracle. L'ennemi n'a pu tirer de canon; dès qu'il travaillait à une batterie, elle était écrasée par le feu de la place. Pendant son feu de mortiers, il a toujours étendu ses travaux, mais sans

(1) Lieutenant de Dumouriez qui, à ce moment, s'emparait de Bréda.

s'approcher de la place; il n'a pas eu le projet de l'attaquer autrement.

Lorsque le gouverneur (1) se vit investi, il voulut nous faire sortir. On lui représenta que ce n'était plus possible et on lui demanda même de faire rentrer les émigrés qui étaient dans des villages voisins, lui offrant de prendre les armes pour défendre la place. La proposition fut acceptée par le gouverneur qui, je crois, le désirait, la garnison étant faible et passablement mauvaise. Nous avons donc été au nombre de 1,164, organisés tant bien que mal et nous avons été commandés par MM. du Rosel et de Blangy. lieutenants-généraux. Nous avons contribué à sauver la place, par l'opinion; nous avons tranquillisé le gouverneur, encouragé la garnison et donné de la confiance aux habitants. La noblesse française a joué ici un beau rôle, vu l'importance de la place, dont la prise eût tout perdu ou au moins fait manquer la campagne. Pendant que Dumouriez faisait ainsi attaquer Maestricht par Miranda avec 25 à 28,000 hommes, il prenait avec 30,000 hommes Bréda, Gertruydenberg et Klundert d'où il menaçait la Hollande et puis il est allé échouer devant Willemstad dont le gouverneur s'est défendu en héros.

C'est l'approche des Autrichiens qui détermina Miranda à lever le siège de Maestricht et à se retirer sur Tongres, fort en désordre. M. le prince de Cobourg sentant l'importance de cette place et craignant pour elle d'après ce qui s'était passé à Bréda, résolut de nous secourir sans attendre ses renforts. Après avoir passé la Roer, à Duren, pendant la nuit, il attaqua le 1er mars quatre postes retranchés des Français et les força tous. M. de Cobourg, avec la colonne du centre, a emporté le retranchenent d'Altenhoven et tua de 4 à 5,000 hommes sans essuyer aucune perte; de là, il marcha à Rolduc. où étaient aussi de grands retranchements, mais où l'ennemi ne l'attendit pas. Il continua sa marche jusqu'ici où il arriva le 3, à midi. Chemin faisant, il tailla en pièces, à Fauquemont, quelques régiments dont très peu échappèrent.

Le 3 au soir, le prince Charles avec l'avant-garde atteignit Miranda, à Tongres, et lui tua du monde. Il se rendit maître ensuite de la ville où il prit de grands magasins.

Le 3 mars, après le passage de la Roer, la colonne de gauche commandée par le duc de Wurtemberg, emporta les retranchements en avant d'Aix-la-Chapelle, en tuant beaucoup de monde, puis il s'empara de la ville où il ne tua que 57 hommes, mais

(1) Prince de Hesse.

ayant atteint les patriotes dans les bois à une demi-lieue, il en hacha plusieurs milliers et continua à tuer jusqu'à Visé, où il défit un corps de patriotes qu'il y trouva rassemblé; le reste des Français passa la Meuse et rougit son pont. Ensuite M. le duc deWurtemberg marcha sur Liège qu'il trouva (le 5 mars) évacué, quatre heures plus tôt il aurait pu tailler en pièces tout ce qui y était; tout était dans le désordre et l'effroi. S'il ne rencontra pas l'ennemi,il y trouva au moins cent pièces de canon abandonnées; il en avait pris six à Aix-la-Chapelle et M. de Cobourg vingt-trois à Altenhove. Il prit à Liège de grands magasins de fourrages, de vivres, d'habits, guêtres, souliers, etc, et dix-sept mille fusils.

Le même jour, 3 mars, le général La Tour, avec la colonne de droite, avait marché par le pays de Juliers. Il tailla en pièces un corps de patriotes qu'il rencontra, poussa tout et s'empara de Ruremonde qu'il trouva abandonné.

Ceci fait, les trois colonnes ont marché pour se réunir à Saint-Trond. Toute l'armée, forte de 50 à 60,000 hommes, y fut réunie le 14. Les premières troupes arrivées avaient battu une arrière garde de patriotes. Le 15, M. de Cobourg établit à Saint-Trond son quartier général. Le 16, comptant que l'ennemi n'oserait lui tenir tête et trompé par les rapports qui disaient que Tirlemont était évacué et qu'il fuyait, il assigna cette ville pour son quartier général et des villages autour pour toute l'armée, mais au lieu de faire marcher l'armée ensemble, il ordonna à chaque régiment de se rendre à son cantonnement pendant que les vivres et les équipages marcheraient par la chaussée de Tirlemont. On marchait avec sécurité et on était à moitié chemin, lorsque l'attention fut éveillée par le bruit du canon. Bientôt après on apprit que l'armée française avançait et qu'elle était rentrée dans Tirlemont, après avoir plié les avant-postes. M. de Cobourg pensa d'abord à se replier sur Saint-Trond, où il envoya les équipages, mais craignant qu'un mouvement rétrograde ne fît un mauvais effet, il envoya l'ordre à tous les régiments de se rendre sur un champ de bataille à trois quarts de lieue de Tirlemont; à mesure qu'ils arrivaient, on les rangeait, mais le canon ennemi les incommodait tellement qu'il fallut se retirer près de Saint-Trond, à Halle. Dumouriez qui n'avait que 30,000 hommes, ne poursuivit pas.

Le dimanche 17, M. de Cobourg, mal instruit des forces de l'ennemi, au lieu de l'attaquer s'occupa de se poster sur les hauteurs de Landen, les Gettes devant lui, sa droite longeant la chaussée et approchant de Saint-Trond, pour garder ses

vivres et ses équipages qui y étaient, et la gauche ayant devant elle le village de Neerwinden qu'elle occupait.

Le 18, au matin, Dumouriez, qui avait reçu la nuit 30 mille hommes qu'il avait fait venir de la baronnie de Bréda, en l'évacuant et levant le siège de Willemstad, se détermina à attaquer M. de Cobourg, sentant qu'il était perdu s'il laissait arriver le prince Frédéric avec les Prussiens qui venaient de Bois-le-Duc et le baron de Beaulieu (1) qui venait de Namur. A 7 heures, il parut à la portée du canon des Autrichiens; il attaqua au centre où il fut repoussé, il poussa sa gauche en une longue colonne peu épaisse jusqu'au de là de Léau, très près de Saint-Trond pour tenir en échec la droite des Autrichiens et leur faire craindre pour leurs vivres et leurs équipages.

Pendant que Dumouriez manœuvrait ainsi au centre ét à sa gauche, il avait porté ses principales forces à sa droite, voulant culbuter la gauche des Autrichiens pour prendre le reste à dos, empêcher la communication avec Beaulieu et ôter toute retraite sur Huy. Pour parvenir à ses fins, il commença par prolonger sa droite pour dépasser les Autrichiens et les prendre en flanc. Quoiqu'il couvrit sa marche, Clerfayt s'en aperçut et se prolongea par sa gauche; mais Dumouriez, qui s'était fortifié de ce côté-là, lui était bien supérieur. Pendant qu'on déployait ainsi, il s'établissait des batteries des deux côtés qui faisaient un feu terrible et tuaient beaucoup de monde; c'était une pluie de boulets et d'obus. Il se fit quelques charges partielles où les patriotes eurent l'avantage.

Vers midi, Dumouriez attaqua le village de Neerwinden; il l'emporta après avoir enfoncé et mis en fuite les grenadiers hongrois. Maître de ce village, il y établit des batteries, qui tirant à cartouche sur l'aile gauche autrichienne, y mirent un grand désordre; elle souffrait beaucoup; à 3 heures elle avait perdu de son terrain et se rompait. Le prince de Cobourg tint conseil, on proposa de se retirer sur Hannut, de là à Huy où on passerait la Meuse, et d'abandonner tous les équipages et les vivres de l'armée, qui n'avait pas reçu de pain depuis trois jours; un autre dit qu'il fallait prendre des troupes à la droite pour rétablir le combat; on ne savait que faire, on perdait la tête. Heu-

(1) Jean-Pierre baron de Beaulieu, général autrichien. Aide de camp du maréchal Daun, pendant la guerre de Sept Ans. Il eut le commandement d'un corps d'armée autrichien pour réprimer la révolution des Pays-Bas. Il fit la campagne de 1792-1793 en Belgique contre les Français et était en 1796 commandant en chef de l'armée d'Italie.

reusement, il arriva une ordonnance du prince de Wurtemberg commandant l'aile droite qui faisait dire que l'on ne fût pas inquiet de la colonne qui avait marché vis-à-vis de lui; qu'ayant reconnu son peu de profondeur, il l'avait fait charger, qu'il l'avait enfoncée avec un grand carnage et qu'il la poursuivait. Alors on s'est résolu de faire venir toute la cavalerie de la droite à la gauche. Quand elle a été arrivée, à 4 heures, l'aile gauche s'est reportée en avant, on a poussé l'ennemi, on a attaqué Neerwinden; tandis que les grenadiers l'emportaient, la bayonnette au bout des fusils, les cuirassiers passaient outre pour attaquer la cavalerie française qui était derrière le village. Celle-ci a attendu sans bouger; lorsque les cuirassiers ont été à quatre cents pas, elle s'est ouverte et a démasqué une batterie qui a mis en désordre les premiers escadrons de cuirassiers que les Français heureusement n'ont pas chargés; le reste a foncé sur les batteries, les a enlevées et a taillé en pièces la cavalerie patriote au point que quatre régiments entiers ont été détruits. La Tour s'était jeté sur l'infanterie qui fuyait de Neerwinden et en avait fait une grande boucherie. Alors l'ennemi a été enfoncé de toute part à cette aile. Cependant, Dumouriez est parvenu à faire sa retraite avec assez d'ordre et ne s'est retiré qu'à une lieue et demie, ayant Tirlemont derrière lui. En se retirant, il a mis le feu à tous les villages sur sa route.

Le 19 au matin, M. de Cobourg ayant appris que Dumouriez devait l'attaquer de nouveau, a préféré marcher pour l'attaquer lui-même. On lui a représenté que l'armée était harassée et surtout découragée; ce qui fit qu'avant de rien résoudre, il fit parcourir par les généraux les lignes pour examiner le soldat; on le trouva ayant repris courage et confiance, d'autant qu'on avait fait courir le bruit que Beaulieu arrivait à la gauche et les Prussiens à la droite. Sur ce rapport, M. de Cobourg a ordonné de marcher. Pendant que le centre et la droite marchaient de front à Dumouriez, Clerfayt passa la Gette vers la gauche. Ce général, par le moyen d'un rideau et des bois, trouva le moment de dépasser la droite de Dumouriez et de se mettre en potence sur son flanc. Lorsque l'ennemi a attaqué, Clerfayt a paru, ses batteries ont pris la droite des patriotes en flanc, en écharpe et de revers. Le désordre s'y est mis, on les a chargés et enfoncés de toute part, on les a poursuivis et il y en a eu une quantité prodigieuse de tués. On a cessé la poursuite, l'armée étant excédée et manquant de pain, d'eau-de vie et même d'eau depuis trois jours. On compte que les patriotes ont perdu dans ces deux jours 15,000 hommes et les Autrichiens 5,000, le tout tué

sur la place; le nombre des blessés est énorme. Cette victoire est complète, mais elle a été indécise le 18; le 20, à 1 heure après-midi, il y avait 27 canons de pris et beaucoup de caissons. Tirlemont était évacué, mais rempli de blessés français; leur armée a passé la Dyle, une aile à Louvain et une à Wavre.

Pendant que tout ceci s'est passé, Beaulieu avait chassé les Français des Ardennes en en tuant un grand nombre, puis il s'était emparé de Huy et avait marché sur Namur qu'il a trouvé abandonné à l'exception de 1,500 hommes restés dans le château et qui l'ont évacué depuis.

Le 20 et le 21, les Autrichiens, harassés, ne se sont portés qu'un peu en avant de Tirlemont où ils ont établi leur quartier général. Dumouriez s'était retiré près de Louvain et s'était porté depuis Pellenberg jusqu'à Bierbeek et s'y était retranché. Le 21, au matin, M. le maréchal de Cobourg, ayant eu connaissance qu'il se disposait à se retirer, a voulu le prévenir, a marché à lui et l'a attaqué. Il y a eu deux heures de résistance dans les villages de Pellenberg et de Bierbeek, mais ensuite tout a été culbuté. Les patriotes se sont enfuis par Louvain et Wavre. Dans la nuit, l'armée autrichienne a traversé Louvain et à 7 heures du matin elle a marché à l'ennemi qui était à la montagne de fer, mais qui a plié sans combat. Le prince d'Hohenthal s'est avancé pour la couper dans sa retraite, le prince Charles est entré dans Bruxelles et les patriotes ont évacué depuis tout le Brabant.

Cette dernière affaire du 22 est plus décisive que les deux premières; il faut que le maréchal de Cobourg la regarde comme bien importante, puisqu'il a envoyé le prince de Lichtenstein en porter la nouvelle à l'Empereur ; il a passé ici et a dit qu'il y avait eu à cette affaire près de 14.000 hommes de perdus dont 1,400 Autrichiens tués.

Cette relation a été envoyée par un officier sage et rempli de lumières qni l'a fournie d'après la combinaison des rapports de généraux, officiers et adjudants autrichiens.

Le chevalier de Bray s'était rendu à La Haye pour y mieux suivre la politique anglaise dont l'intervention dans les affaires de l'Europe pouvait modifier du tout au tout la situation de la France. C'est de là qu'il assiste aux préparatifs de résistance des Hollandais contre Dumouriez. Cependant il sentit bientôt que c'était à Londres qu'il serait le mieux placé pour comprendre les intérêts et la politique des Anglais et c'est de là qu'il écrit, en mars et en juin, quelques lettres malheureusement fort espacées, mais qui montrent bien l'état des esprits et des choses en Angleterre.

II

Considérations politiques sur l'Angleterre.

Pitt, dit très justement M. de Bray, ne voulait pas la guerre. Lui qui avait relevé les finances anglaises ruinées par la guerre d'Amérique et dans ce but diminué les armements, jugeait que la guerre compromettrait ses plans au moment où la Russie s'apprêtait à partager la Pologne. Il dut la faire par nécessité, pour défendre la Constitution menacée par le parti démocratique qui avait grandi à Londres et que les clubs français encourageaient, pour défendre la Hollande qui réclamait en vertu des traités des secours de l'Angleterre. L'exécution de Louis XVI, en surexcitant l'opinion publique des deux côtés du détroit, déchaîna le conflit. Mais, si les Anglais en intervenant voulaient venger la mort du roi et maintenir l'équilibre des puissances continentales, ils espéraient bien aussi s'indemniser des charges de la guerre en s'emparant des colonies françaises et en imposant à l'Europe leur domination sur mer; cet espoir s'est pleinement réalisé.

La politique de l'Angleterre apparaît clairement déjà dans sa lenteur à attaquer, puis dans son désir manifeste de porter tout son effort en Flandre et en Hainaut. M. de Bray, qui est à cette époque à Londres, nous indique parfaitement cette politique dans une lettre au comte d'Hohenthal, du 21 mars 1793. Pourquoi le ministère anglais n'envoie-t-il pas des secours dans l'Ouest où les armées vendéennes remportent victoires sur victoires ? Pourquoi Pitt répond-il au baron de Jacobi qui lui démontre la nécessité évidente de soutenir les Vendéens « qu'il n'avait pas encore des notions assez complètes sur l'état des choses dans l'intérieur? » C'est que l'Angleterre veut avant tout laisser la France s'affaiblir elle-même, défendre les Flandres et occuper Dunkerque et que peut-être ses moyens d'action, limités en ce moment, ne lui permettent pas de diviser ses efforts en leur conservant des chances suffisantes d'efficacité.

Ainsi on s'explique pourquoi l'Angleterre n'a pas favorisé les projets du comte d'Artois, elle ne lui a pas fourni les moyens pratiques de débarquer avantageusement sur les côtes de Bretagne, tandis que de son côté Catherine le payait de bonnes paroles, se contentait de pousser les rois d'Europe à l'attaque de la France dans une croisade contre les Jacobins, bien décidée, pendant ce temps, à ne s'occuper que des seules affaires de Pologne.

Londres, le 22 mars 1793 (1).

Je crois que Dumouriez, avec son hymne des Marseillais, aura bien de la peine à rallier ses troupes. Elles se distinguent,

(1) *Au comte de Hohenthal, ministre de Saxe.*

en attendant, par les excès d'une barbarie exécrable. A Anvers ces malheureux ont ruiné les chefs-d'œuvre des Rubens et des Van Dyck. Tout ce qui honore l'humanité est un crime à leurs yeux.

L'ambassadeur d'Espagne a reçu, le 18, un courrier de Madrid qui a apporté de bonnes nouvelles. Le cabinet de Madrid agira de concert avec celui de Londres. Il est très important de protéger la Méditerrannée contre de nouvelles insultes. L'Espagne est très à portée pour cela. Ce qui inquiète le plus les Anglais, ce sont les grandes Indes. Typoo frémit de ses défaites et l'assurance d'un puissant appui pourrait de nouveau lui mettre les armes à la main contre les oppresseurs de l'Inde. Une escadre anglaise était prête à partir en conséquence pour ces parages, mais la nouvelle de la sortie d'une flotte de dix-neuf vaisseaux français du port de Brest a fait suspendre ce départ et l'on veut attendre que l'on soit en force pour éviter toute possibilité d'un échec.

Cette sortie de dix-neuf vaisseaux français (que je crois exagérée) a fait ici une vive sensation. On crie fortement contre le ministre qui n'a pas prévenu cet armement. On répand des inquiétudes sur le sort des colonies à sucre, on prétend que le projet des Français est de soulever les nègres des îles anglaises. Mais pour cela il faudrait préalablement s'en emparer, et cela n'est pas fait. Quoi qu'il en soit, les succès de Clerfayt en sauvant la Hollande, ont sauvé M. Pitt. Si cette république avait succombé, c'en était fait de ce ministre et le sort de la campagne était peut-être décidé. Et cependant, à quoi cela a-t-il tenu? Absolument à un fil.

Quand on réfléchit là-dessus, on s'étonne à juste titre de l'influence énorme que l'Angleterre exerce sur la Hollande. A La Haye, on ne jure que par lord Auckland. Les États Généraux semblent regarder cette puissance comme leur sauveur, tandis qu'elle les a mis à deux doigts de leur perte par l'imprévoyance qui a dirigé toutes ses démarches et, au contraire, l'Autriche et la Prusse, qui ont tout fait pour elle, n'ont éprouvé, surtout la première, depuis longtemps, que des procédés assez peu satisfaisants,

Le vrai est que M. Pitt ne croyait point à la guerre. Il n'y croyait point parce qu'il ne la voulait pas. Il s'était imaginé qu'en couvrant la Hollande du manteau britannique, la France n'oserait jamais l'attaquer. Mais doit-on calculer avec un peuple qui ne calcule plus. Enfin, on a négocié jusqu'au dernier moment. M. Pitt s'était impliqué dans des propositions contradictoires qui rendaient tout arrangement impossible. Cela venait de ce que le roi voulait absolument la guerre, il la voulait depuis un an. M. Pitt travaillait à l'écarter, mais le roi a tenu bon et M. Pitt a dû choisir entre sa place et la nécessité de faire cette guerre. De là, ces contradictions, ces démarches opposées, ces menaces, ces offres de conciliation; de là, ce dénuement absolu dans lequel s'est trouvée la Hollande, au moment où elle a été attaquée.

M. Pitt est surtout un ministre négociant et financier. Des traités de commerce et des amortissements de fonds, voilà son fort. C'est fort bien, mais ce n'est pas en compromettant le sort de l'Europe qu'on se met dans le cas de faire un commerce florissant. Il faut lui rendre la justice qu'aucun ministre n'a diminué la dette nationale autant que lui; il économise, tire parti de tout. Il vient de taxer la Compagnie des Indes à 500,000 livres sterling par an; le dividende de cette compagnie n'est qu'à 8, cependant ses actions se vendent 182, ce qui le réduit à peu près à 4 °/₀ effectifs. Il a annoncé qu'il avait encore des ressources suffisantes pour une campagne après celle-ci, sans mettre de taxe extraordinaire, et il a actuellement 2 millions 400 et tant de mille livres sterling de disponibles. (Voir séance du 13 au 14 mars 1793).

M. Pitt, avant la mort du roi, avait lieu de redouter l'opinion du peuple pour la guerre. Mais depuis cette mort, le peuple anglais semble avoir voué une haine complète aux modérés républicains et jamais l'enthousiasme pour le monarque n'a été porté à un tel degré en Angleterre.

P. S. — Aujourd'hui, sur la proposition du Procureur général, on va peut-être interdire à tout Anglais d'aller actuellement en France, sous peine de trahison. Tout Anglais qui est en

France ne pourra revenir ici sans passeport. Il sera défendu, sous peine d'être regardé comme traître, de rien vendre et exporter en France qui puisse alimenter le commerce, les arsenaux ou les magasins de cette puissance. Enfin les assurances mêmes sur les vaisseaux français seront défendues, ce qui n'a encore jamais eu lieu dans aucune guerre et paralyse tout d'un coup une branche de commerce considérable. Je ne doute point que ce bill ne passe et cela vous prouve quels progrès l'autorité a faits.

Le ministre de Portugal m'a dit que l'on armait très activement dans son pays. Quatre régiments ont été envoyés à Madère et il y a 8,000 hommes à Rio-Janeiro. Enfin, toute l'Europe prendra une part active à cette guerre.

Londres, 21 mai 1793 [1].

Je vous avais parlé de l'attaque que l'opposition ici devait former relativement à la réforme parlementaire. Vous en avez vu l'issue ; le ministère a un parti si nombreux que l'opposition ne joue véritablement plus qu'un rôle ridicule, d'autant plus qu'elle a pris l'incroyable parti de défendre, non pas la Révolution française, mais les principes qui l'ont amenée et qu'il n'est aucune personne sensée qui ne juge que la différence n'existant que du principe à la conséquence, défendre l'un, c'est approuver l'autre. Le grand point d'inquiétude, c'est le nombre effroyable de banqueroutes qui se multiplient chaque jour. La mesure de fournir cinq millions sterling en billets de l'échiquier, aux négociants gênés, pourra pallier, mais n'arrêtera pas les progrès du mal. L'Angleterre doit sentir aujourd'hui quelle terrible faute elle a commise en favorisant les progrès d'une révolution qui a ruiné ses principaux acheteurs ; toutes ses manufactures languissent faute de débouchés et les entrepreneurs anglais, ayant haussé leurs spéculations à mesure qu'ils ont jugé que les nôtres pouvaient moins faire, ils se trouvent surchargés des produits de leur propre industrie à laquelle tous les canaux sont aujourd'hui fermés. Il est à craindre que l'opi-

(1) *Au comte d'Hohenthal.*

nion ne s'égare sur cet état de choses et n'attribue à la guerre un mal qui remonte beaucoup plus haut et dont une guerre bien faite peut seule arrêter le cours. Je suis fâché de voir que les Anglais dirigent toutes leurs attaques du côté de la Flandre et du Hainaut français, au lieu de porter des secours en Bretagne. C'est là, je ne cesserai de le dire, qu'il faudrait envoyer des secours et non pas partiellement comme on l'a fait jusqu'ici, mais d'une manière imposante et qui pût assurer le triomphe de la bonne cause. Je crois, et l'on m'assure, que le gouvernement songe sérieusement à cet objet; mais ce n'est pas tout; il faudrait qu'un de nos princes se portât sur les lieux. La présence du comte d'Artois serait bien plus nécessaire là qu'en Russie, où l'impératrice lui donnera quelque argent et le trompera encore, comme elle l'a toujours trompé. Si ces braves insurgés avaient un prince du sang avec eux (surtout le prince de Condé), ils seraient capables de tout; ils sont forts de 50,000 hommes et ils ont déclaré qu'ils seraient contents de mourir pour leur Dieu et comme leur roi. Les Français émigrés voudraient entrer par cette porte. mais ils n'ont pas de moyens pour s'y rendre.

Starhemberg remplaçant Stadion(1) arrive ici au premier jour. La Suède n'est pas, il s'en faut bien, dans des dispositions de bienveillance avec l'Angleterre, qui veut la forcer de renoncer à sa neutralité qu'elle conservera malgré tout et avec l'approbation de la Russie, qui a de fortes raisons de suspecter les sentiments de l'Angleterre relativement à ses opérations en Pologne, intentions que M. Pitt lui-même n'a pu s'empêcher de manifester en plein parlement. Je vous assure que, dès 1791, j'ai cru à un démembrement qui me paraissait devoir être une suite nécessaire de la politique de M. Hailes à Varsovie.

La lenteur, l'indécision de l'Angleterre paralyse toutes les opérations. On crie ici contre la guerre et l'on a raison, puisqu'on en éprouve toutes les charges sans en retirer ni gloire, ni profit. Les flottes anglaises restent immobiles parce que l'Angleterre

(1) Le comte Philippe de Stadion, entra très jeune dans la diplomatie sous le ministère du prince Kaunitz qui l'envoya en Suède comme ministre plénipotentiaire, à l'âge de 25 ans. Il fut ministre à Londres, puis, en 1801, ambassadeur à Berlin.

craint de favoriser des plans dont elle est jalouse. La Russie offre, à ce que l'on m'assure, 10,000 hommes de débarquement, mais elle ne veut rien faire sans l'Angleterre. Voilà pourquoi le comte d'Artois vient ici où il ne sera que médiocrement reçu et où je doute qu'il détermine le gouvernement à faire quelque chose, surtout pour la régence de Monsieur. Au surplus cette politique de M. Pitt me paraît bien mauvaise, car en suivant ces plans indécis qui excitent la méfiance générale, il ruinera la prospérité et la gloire nationales. Son irrésolution enchaîne l'Espagne, et les États d'Italie ont trop de sujets de crainte pour rien entreprendre sans être de concert avec l'Angleterre qui seule les arrête. Vous pouvez regarder ces notions comme positives. Cela donne à la France le moyen de porter des forces très redoutables sur les frontières et ajoute au progrès d'une désorganisation dont les effets sur l'Europe entière, et sur l'Angleterre toute la première, sont incalculables.

Je gémis sur l'aveuglement d'un ministre à qui sa jalousie envers les autres puissances fait prendre d'aussi fausses mesures. M. Pitt a répondu au baron de Jacobi, qui lui faisait envisager le bon effet que produirait l'envoi d'un secours en Bretagne... que cela était vrai, mais que l'on n'avait pas encore des notions assez sûres sur l'état des choses dans l'intérieur. C'est pour cela, répliqua le baron, qu'il faudrait envoyer d'abord peu de monde pour tâter les choses. Des mesures avaient cependant été prises pour que les insurgés ne manquassent ni de munitions ni d'argent.

Le *Times*, l'une des gazettes d'ici les plus estimées, dit qu'il y a des gens arrivés et admis ici pour traiter et négocier de la part de la Convention avec le gouvernement. Je ne crois point à cette mission, du moins dans le sens d'une négociation définitive pour la paix, que Lebrun désire cependant avoir avec l'Angleterre, mais peut-être conviendra-t-on de quelques points relatifs à la communication à rétablir entre les deux États pour sauver le commerce de l'un et de l'autre et l'Angleterre ne demanderait pas mieux, car les billets de l'Échiquier perdent déjà sur la place et les banqueroutes continuent toujours.

On dit que le comte d'Artois est déjà arrivé sur un vaisseau russe. Il est certain que l'Évêque d'Arras, qui l'a accompagné,

est ici. Puisse ce prince réussir; mais le retour de lord Aukland, nommé pair d'Angleterre et désigné pour remplacer M. Dundas dans le département de l'intérieur, m'effraie et me fait douter plus que jamais de l'activité et de la solidité des mesures que prendra l'Angleterre, car le fort de lord Aukland est de négocier sans cesse des arrangements, là même où il faudrait l'action.

En attendant, la grande flotte ne bouge pas. Il paraît qu'il n'y a qu'à Dunkerque que l'on en veuille, jusqu'ici, sérieusement. Cependant les troubles de l'intérieur, en France, augmentent chaque jour et les insurgés prennent une grande consistance. Santerre a eu ordre de marcher contre eux avec 30,000 hommes de troupes parisiennes. Cela est un peu fort! Il est autorisé à négocier et à proposer des termes; si les insurgés donnent dans le panneau, ils sont perdus. J'espère qu'ils apercevront le piège à temps et ne se fieront qu'à leurs épées.

Nous avons des nouvelles de Paris, du 17, qui disent que la guillotine a été déclarée en fonction permanente. Le marquis de Coigny (1), qui en arrive, me l'a assuré. La Convention et la municipalité sont absolument en sens contraire l'une de l'autre. La première songe sérieusement à se retirer à Versailles et même à Bourges. La révolte a aussi éclaté en province; Biron y marche pour l'apaiser. J'espère que le roi de Sardaigne profitera de cet événement.

Le *Times* se récrie violemment contre toute idée d'accommodement avec le gouvernement français actuel. L'arrivée de M^me^ de Coigny a donné lieu à la plupart de tous ces bruits. J'ai vu une lettre de Paris qui dit que Lebrun a fait des propositions de paix à la Prusse; ce gazetier voudrait, en effet, tripoter, mais il faudrait être bien ennemi de soi-même pour s'en rapporter aux paroles de ces gens-là. A Mayence, ces mêmes Français ont, dit-on, fait frapper deux médailles qu'ils ont jetées à profusion parmi les Prussiens, sur l'une est le grand Frédéric et à l'exergue, *Ah ! quelle tête!* Sur l'autre, le roi actuel et... *Ah ! quel*

(1) François-Casimir de Franquetot, marquis de Coigny, brigadier d'infanterie des armées du roi et maréchal de camp. Il avait épousé Louise-Marie de Conflans-Armentières. Elle fut, sous Louis XV, l'arbitre du goût et la reine de la mode.

ventre! Tout me porte donc à croire qu'il ne peut sérieusement être question de paix.

Mais cette Angleterre me tracasse; elle ne va point dans son chemin; elle fausse ses propres intérêts. Le roi y est franc et loyal et si l'on agit avec vigueur ce sera à lui qu'on le devra.

Les Espagnols doivent être entrés en France du côté de la Biscaye et être maîtres de Dax. Presque tout le royaume est en insurrection.

III

Succès des alliés. — Projets des Anglais. — Progrès des soulèvements intérieurs en France. — Chute de la Gironde. — Les traités négociés par Pitt avec les puissances alliées.

L'âme de la coalition contre la France, c'est l'Angleterre. Elle a été longue à se décider, elle est maintenant la plus acharnée; elle ne songe plus seulement à la restitution des Pays-Bas, mais comme nous le montre M. de Bray, à des conquêtes que les embarras, que les défaites de la République rendent faciles. Au contraire, entre l'Autriche et la Prusse il existe une certaine méfiance et des divergences d'intérêts politiques qui sont de nature à entraver, ou tout au moins à ralentir les opérations militaires et qui ne permettent pas de leur donner toute la liaison désirable. Or, si l'entente avait subsisté entre les deux cours, si la marche en avant s'était faite d'un commun accord et d'une manière décisive, la France, qui vient de subir toute une série de défaites, qui perd Mayence, qui est menacée à l'intérieur par le soulèvement de Lyon, de la Bretagne et de la Vendée, aurait vraisemblablement succombé.

Londres, le 18 juin 1793 (1).

Tous les gouvernements n'ont qu'un intérêt sur le principe de la guerre, mais cet intérêt varie sur le résultat. Le principe, ce sont les opinions du gouvernement français. Le résultat, c'est le démembrement éventuel de la monarchie La Prusse n'a consenti à poursuivre son alliance avec l'Autriche qu'à condition que celle-ci lui laisserait partager la Pologne.

L'Autriche, partie principale dans la guerre contre la France, depuis la piteuse issue de la campagne de 1792, n'a plus nourri d'autres vues que celles de démembrer ce malheureux pays. Ce

(1) *A. S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

démembrement n'empêcherait pas d'ailleurs que l'échange de la Bavière s'effectuât, car la possibilité de cet échange existera toujours, au lieu que celle du démembrement de la France est encore problématique, tant à cause des difficultés militaires que du choc des intérêts des autres puissances.

L'Angleterre a beaucoup hésité dans tous les préliminaires qui l'ont conduite à une guerre qu'elle ne voulait pas faire. C'est elle qui a favorisé la constitution polonaise, cause actuelle du démembrement de ce royaume. Elle a soutenu la politique des puissances maritimes qu'elle a dû abandonner tour à tour, à commencer par la Suède et la Prusse, ses anciennes alliées. La Russie l'a toujours trouvée comme adversaire à sa politique et l'on peut concevoir que dans ce moment-ci les démarches de l'Impératrice, en envoyant le comte d'Artois en Angleterre pour déterminer cette puissance à faire une descente en France, de concert avec elle, auraient pour conséquence un refus que ferait l'Angleterre d'adopter cette mesure. Rien au monde n'empêchera les trois grandes puissances du continent d'y exécuter leurs plans, surtout en Pologne, en Bavière et dans l'Empire ; et l'Angleterre sent à cet égard toute l'insuffisance de ses moyens. Voilà pourquoi sa politique est de s'en dédommager aux dépens de la France, de manière toutefois que celle-ci, ruinée du côté de la mer, pût cependant présenter sur terre un front inexpugnable à ses ennemis.

L'Angleterre veut deux choses : la ruine de notre marine, la possession de nos colonies et surtout des îles de France et de Bourbon, et la sûreté de la Hollande, qui, depuis 1789, n'est au fait qu'une nation protégée par elle. Voilà pourquoi elle poussera la guerre avec vigueur. Mais, si je ne me trompe, le duc d'York n'avait obtenu de diriger le siège de Valenciennes que pour des vues qui ne sont point étrangères au plan ci-dessus esquissé ; et s'il est vrai que la direction de ce siège ait été ôtée aux Anglais pour être confiée aux Autrichiens, comme on l'écrivait avant-hier, ce n'est pas sans de bonnes raisons que cela s'est fait, car le siège de Valenciennes aurait pu faire, sans cela, le pendant de celui de Mayence, dont on pourra encore parler longtemps.

Il n'est point douteux que l'Angleterre n'ait fourni des secours aux insurgés dans l'intérieur, et lorsqu'après la clôture du Parlement, qui doit avoir lieu cette semaine, le parti de l'opposition ne s'inquiétera plus du ministère, nous verrons peut-être à cet égard développer des mesures plus efficaces. Il importe réellement à l'Angleterre que la France soit en état respectable et riche ; elle sent la faute qu'elle a faite en la laissant tomber si bas. Elle veut être seule dominante sur nous, mais elle veut avoir des marchés favorables pour y déposer les produits de son industrie, elle veut, en outre, que la France arrête les progrès possibles de la maison d'Autriche.

D'un autre côté, l'Espagne a plus que toute autre besoin de l'existence de la France; si celle-ci est écrasée, elle-même devient dépendante. La coalition possible de la Russie, de la Suède et du Danemark, avec elle, contre le despotisme maritime de l'Angleterre, n'est point faite et présente de grandes difficultés. Il n'existe cependant que ce moyen de sauver l'Espagne du joug de l'Angleterre, si la France succombe. Cela peut faire présumer que l'Espagne n'agira que bien mollement du côté de la mer et se tiendra de ce côté dans un état d'observation, relatif surtout à la sûreté de ses immenses colonies. Si le ministère espagnol n'avait pas été en définitive si malheureusement composé et assujetti auparavant à de funestes intrigues, on aurait pu, de concert avec la Suède, du vivant du feu roi, attaquer le mal dans son principe et une branche de la maison de Bourbon aurait sauvé l'autre. Mais puisque, enfin, les dernières extrémités auxquelles on s'est porté en France ont donné à la nation espagnole une énergie réelle dont le gouvernement a profité, j'imagine qu'en pressant avec activité les patriotes dans le Midi, on parviendra à donner une grande force au parti des royalistes qui s'accroît chaque jour et à qui pourrait être réservé l'honneur de rétablir la monarchie française. Si cette contre-révolution s'opérait avec une certaine promptitude, il ne serait pas impossible d'arrêter le progrès des puissances sur le territoire français, en leur offrant une paix dont elles ont besoin. Paix que l'on achèterait, sans doute, par quelques sacrifices, mais qui pourraît être d'autant moins désavantageuse pour la

France que ce n'est pas une considération vaine que celle des forces immenses d'une nation devenue toute guerrière et où la misère a fait germer d'intrépides soldats. Il m'est démontré que les puissances n'ont que des vues conditionnelles sur le démembrement de la monarchie française. L'Angleterre prendra nos îles, les colons ne demanderont pas mieux et rien ne peut l'en empêcher; mais la roue des événements est sujette à tant d'agitations que ce serait être imprudent que de prétendre assigner le point où elle s'arrêtera. L'intérieur offre également un théâtre si vaste de possibilités qu'avant que l'ancien gouvernement soit rétabli, les propriétés restituées à leurs légitimes possesseurs, les émigrés rentrés, on ne peut rien dire de précis sur ce qui nous concerne.

Les patriotes viennent d'être battus à Châlons près d'Angers, le 27 mai; c'est un nommé Bonchamp de la Barollière qui commande un nouveau corps de royalistes agissant de concert avec Gaston (1) qui marche sur La Rochelle et Niort. L'Auvergne, le Rouergue, Lyon, Marseille sont en insurrection. Les événements du 31 mai (2), l'arrestation des vingt-deux girondistes, Brissot, Vergnaud (3), Guadet (4), Roland, Pétion, etc., laissent prévoir une grande division dans les forces de ces malheureux.

(1) Le représentant Niou écrivait à la Convention, le 18 mars : « Les scélérats qui commandent ces armées de rebelles se font appeler Gaston et Verteuil. » Verteuil était gentilhomme ; Gaston était un perruquier de village, il se fit tuer obscurément le 10 avril. Son nom fut le premier que l'on lança en Europe ; il frappa les esprits, et Gaston passa dans toute l'Europe pour le chef de l'armée vendéenne.

(2) Insurrection de la Commune de Paris soutenue par les Montagnards et Robespierre contre la Convention et le Comité de Salut public aux mains des Girondins. La conséquence fut la journée du 2 juin et la mise en arrestation des Girondins réclamée impérieusement par la Commune de Paris. Cette victoire de la Commune favorisa l'ambition de Robespierre et démontra l'impuissance de la Convention à résister aux exaltés et aux factieux.

(3) Pierre-Victorin Vergnaud, l'un des chefs du parti girondin et l'un des plus grands orateurs de la Législative et de la Convention. Député de Bordeaux à la Législative, élu président de l'Assemblée, décrété d'accusation le 2 juin, il périt sur l'échafaud le 31 octobre avec les autres Girondins, justifiant sa fameuse comparaison : « La révolution est comme Saturne, elle dévore successivement tous ses enfants. »

(4) Marguerite-Élie Guadet, était également un des chefs les plus distingués

A cette époque, le gouvernement révolutionnaire se trouve dans un péril extrême. Sur toutes ses frontières le territoire de la France est envahi, ses principales places fortes sont assiégées ou prises. Paris n'est plus protégé que par des troupes battues et en retraite. La Vendée est en pleine insurrection; tout le Midi se soulève; la guerre civile et la guerre étrangère menacent d'écraser et d'anéantir la Convention. Partout les ennemis de la République remportent des succès : ils prennent Marseille, ils prennent Toulon ; les Vendéens vainqueurs inspirent les plus vives inquiétudes. Mayence, Valenciennes et Condé sont aux mains des alliés; le prince de Cobourg et le duc d'York, à la tête de 180,000 hommes, sont à quarante lieues de Paris dont la route leur est ouverte.

Heureusement pour les Jacobins, et aussi pour la France dont le démembrement était alors certain, les armées des alliés se bornèrent à occuper les zones frontières de la République, laissant, comme le dit le chevalier de Bray, dans l'impossibilité où l'on est de traiter avec le gouvernement révolutionnaire, ce gouvernement s'anéantir soi-même sous l'horreur de ses succès. Mais avec son sens précis des choses, de Bray s'empresse de dire que *sans une guerre offensive et opiniâtre, la révolution ne sera pas domptée*, et il ajoute : *Ceux qui pensent autrement, reconnaîtront bientôt leur erreur.*

En effet, pour faire face au danger, le Comité du Salut public a recours aux moyens extrêmes avec une vigueur et une promptitude remarquables. Une levée de 300,000 hommes est décrétée; vingt-quatre heures après les 7,600 hommes du contingent de Paris défilaient pour se rendre aux armées. Six mois après, un million de Français étaient sous les armes. Toutes les affaires cessent; la nation tout entière est réquisitionnée pour les besoins de la guerre et la défense de la République. On a recours à l'emprunt forcé et à de nouveaux assignats pour avoir de l'argent; on établit un prix maximum des denrées. Le tribunal révolutionnaire, la loi des suspects, la terreur, enfin, assure à l'État le concours de tous. L'infortunée reine est conduite sur l'échafaud, les Girondins l'y suivent, la guillotine ne cesse de fonctionner.

Les commandants des places perdues, les généraux vaincus furent traduits devant le tribunal révolutionnaire et condamnés à mort : Custine, Beauharnais, Houchard, Chancel furent guillotinés, d'autres furent emprisonnés et destitués. Les commissaires envoyés aux armées imputaient à crime tout échec militaire ; il fallait *vaincre ou mourir*. Ces mesures abominables et terrifiantes furent suivies des victoires

de la *Gironde*. Avocat à Bordeaux, élu par cette ville député à la Législative en 1791. Il fut un des promoteurs de l'insurrection du 20 juin. Il mourut sur l'échafaud, à Bordeaux, le 17 juillet 1794.

d'Hondschoote, de Wattignies, du Geisberg à la frontière, du Mans et de Savenay sur les Vendéens, de la reprise de Marseille et de Toulon qui marquèrent les opérations de la campagne de 1793 et qui vinrent confirmer les prévisions ci-dessus rappelées du chevalier de Bray.

Francfort, 5 août 1793 (1).

Depuis la prise de Mayence, Valenciennes s'est rendue à l'armée du prince de Cobourg. La capitulation a été signée le 28, par le général Ferrand pour les Français, et Ferrari (2) pour les alliés. Le 26, on avait fait sauter une partie de l'ouvrage à cornes et du chemin couvert, et les assiégeants s'étaient établis dessus. Cette dernière opération a décidé la reddition de la place. Ceci assure désormais la possession des Pays-Bas que la perte d'une bataille pouvait de nouveau faire perdre au prince de Cobourg, tant qu'il n'avait point une forteresse imposante sur laquelle il pût s'appuyer en cas de mauvais succès.

La prise de Mayence a produit un plus grand effet en Allemagne et cela devait être. Cette prise est un événement d'autant plus heureux qu'on devait d'autant moins l'escompter, vu la faiblesse de l'armée assiégeante qui ne passait pas 34,000 hommes, et la force de la garnison qui montait encore à 15,000 effectifs. La division des esprits et la bonne volonté du général d'Oyré ont plus fait que tout le reste.

Ces deux événements, joints à une défaite considérable que les patriotes ont, paraît-il, essuyée contre Gaston, vers le 18 juillet, et où l'on dit que Santerre a été mortellement blessé et Menou (3) tué, a jeté l'alarme dans Paris. L'armée de Custine

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

(2) Joseph, comte de Ferrari (1726-1814), général autrichien qui se distingua pendant les guerres de succession d'Autriche et de Sept Ans. Il prit une part active à la campagne de 1793 contre les Français, quoique âgé de 67 ans.

(3) Baron Jacques-François de Menou, député aux États généraux pour la noblesse de Touraine. Il commanda, en 1792, les troupes de ligne qu'on avait fait venir à Paris, peu de temps avant le 10 août. En 1793, il fut employé contre les royalistes de Vendée et fut battu par Henri de la Rochejaquelein au Pont-de-Cé et à Vihiers (17-19 juillet 1793) et criblé de blessures, ce qui avait fait

est dans un état déplorable. On écrit de Bruxelles, en date du 30, qu'elle redemande ce général à la Convention, qui l'a fait arrêter et le menace de la guillotine, et que, sur son refus, elle passera à l'ennemi.

Les plans du prince de Cobourg menacent à la fois Maubeuge, Bouchain, Le Quesnoy et même Lille, qu'il s'agit d'attaquer en force. Les Anglais ne perdent point Dunkerque de vue.

La terreur des conventionnels se manifeste par leur agitation et se motive sur la progression extrême du mécontentement dans les départements qui s'arment plutôt contre la Convention que pour un ordre de choses déterminé. La Constitution nouvelle (1), acceptée par des clubistes avant de l'avoir lue, ne sauvera pas plus la France que la servile assemblée qui l'a décrétée en huit jours. Toute communication vient d'être interrompue avec l'Allemagne. On veut cacher au dedans les succès des alliés, au dehors les troubles du dedans.

Houchard (2) a barbarement fait incendier le beau château de Carsbourg et cet acte féroce tourne même militairement au profit des Prussiens qui pourront aujourd'hui tirer tout le parti possible de ce poste qu'ils occupent. Cet événement a profondément affligé le duc et irrité le roi. Le marquis de Coigny qui écrit cette nouvelle à sa femme que je vois habituellement ici, dit qu'il plaint d'avance la première ville française qui tombera aux mains des Prussiens.

Les Français, après avoir été cruellement battus le 27, se sont retirés dans le plus grand désordre derrière Landau et Weissembourg et ont eux-mêmes mis le feu à leurs propres magasins. Landau est bloqué. Le roi songe à se porter sur Kayserlautern. Enfin, le plan est d'occuper des places fortes le long de la frontière et de laisser ensuite aux troubles intérieurs le soin du reste.

croire à sa mort, mais il survécut. Il commanda l'armée d'occupation d'Égypte après l'assassinat de Kléber (1800) et fut nommé tribun et gouverneur du Piémont en 1802.

(1) La constitution de 1793, improvisée en quelques jours par le Comité de Salut public, votée du 11 au 24 juin par la Convention.

(2) Jean-Nicolas Houchard remplaça Custine dans le commandement des armées de la Moselle, du Nord et des Ardennes. Il gagna, en septembre 1793, la victoire de Hondschoote.

Je sais que l'intention de Lucchésini est de saisir la première occasion possible de faire la paix et cette intention lui est commune avec Pitt.

Les cours du Nord se bornent toujours à jouer un rôle purement passif dans les affaires de France. Les cours de Russie et de Prusse s'occupent à consolider leurs nouvelles acquisitions en Pologne, dont la diète, après toutes les vexations possibles exercées au commencement de juillet, par l'ambassadeur russe Sievers ([1]), soit sur ses membres, soit sur le roi lui-même, a enfin consenti à donner des pleins pouvoirs à des commissaires que le roi nommera et qui feront avec les deux cours tous les arrangements qui seront jugés convenables pour le bien de la patrie.

Francfort, 13 août 1793.

Le quartier général est toujours à Turkeim, dans les terres de Linange, à neuf lieux de l'armée! Voilà quinze jours que le roi y est établi et il n'en a remué que pour aller assister à des fêtes à Mannheim. Cette longue inactivité dans un moment où l'on attendait beaucoup de l'augmentation de forces opérée par la réunion de l'armée du roi à celle du duc de Brunswick, surprend et même inquiète un peu. La saison s'avance et si l'on ne se dépêche pas, il sera imposible, militairement parlant, d'emporter Landau et encore bien moins Strasbourg. On parle d'attaquer Sarre-Louis, mais la conquête de cette place ne donnerait pas une consistance assez solide aux opérations des alliés en France. Tant que l'on ne sera point de ce côté, comme aux Pays-Bas, maître de quelque forteresse importante, on ne pourra compter sur rien, et l'Allemagne reste toujours exposée en cas de revers. Quels que soient les motifs qui puissent arrêter les progrès des Prussiens, il faut regarder comme impossible tout arrangement particulier avec

(1) Jean-Jacques Sievers, diplomate russe, général de brigade à la fin de la guerre de Sept Ans et gouverneur de Nowgorod-Veliki. Il fut écarté des affaires en 1786 par l'influence de Potemkine; rentré en grâce à sa mort, il devint ambassadeur à Varsovie. Ce fut lui qui, avec l'ambassadeur prussien de Buchholz, fit admettre, en 1793, par la diète de la Grodno, le second partage de la Pologne.

les Français, quand même la volonté d'en contracter y serait. Or, ce n'est pas la volonté du roi certainement, et le refus qu'il a fait de nommer la République et d'en reconnaître les commissaires dans la capitulation de Mayence en est une preuve. Il est positif que le ministre qui aujourd'hui dirige tout veut la paix, ne songe qu'à la paix, ne parle que de la paix, mais il n'est pas en son pouvoir de la faire avec un gouvernement aussi inconsistant, aussi variable que celui de la France. Je ne me départis point de mon opinion à cet égard; point de paix sans la destruction de gouvernement et des principes dominant actuellement en France; point de destruction de ce gouvernement, de ces principes, sans une guerre active, opiniâtre et loyalement conduite. Ceux qui pensent autrement reconnaîtront bientôt leur erreur. L'affaire actuelle de Custine déchirera plus d'un voile peut-être et dérangera plus d'une combinaison.

En attendant, les cannibales de Paris préparent de nouvelles horreurs; ils ont transporté la reine à la Conciergerie, et le peuple, consterné par les revers successifs qui ont lieu, a besoin d'être entraîné de nouveau par les mouvements d'un enthousiasme féroce. On ne s'est réservé ces malheureux débris de la royauté que pour les sacrifier pièce à pièce et les jeter l'un après l'autre dans la gueule de cet hydre dégoûtant de sang et qu'ils appellent encore la liberté. A chaque nouvelle convulsion, une autre grande victime, voilà leur plan, et c'est ainsi qu'ils replongent dans la fange du crime, ce malheureux peuple que l'excès de ses misères tend quelquefois à en retirer.

Tous les derniers décrets qui ont été portés indiquent le plus grand désespoir, celui portant l'arrestation des étrangers, le décret contre les assignats avec l'effigie du roi, celui qui oblige ceux qui ont des fonds dans la Banque d'Angleterre à les retirer en France, celui contre les membres de la famille royale, etc. La foule de décrets d'arrestation, d'accusation lancés chaque jour... l'imagination n'atteint point ce degré d'horreurs et de vexations. Détruire, détruire, voilà tout ce qu'ils savent faire et cet esprit de destruction ne s'arrêtera que lorsque, ayant tout dévoré au-dedans, il ne pourra plus rien sur le dehors. Les puissances jugeront, d'après cela, s'il faut ou non en ménageant

cette monstrueuse association, prolonger son existence désastreuse. Aussi l'Angleterre prend-elle les plus grandes mesures pour porter à la France les coups les plus sensibles. Toulon est bloqué par les flottes anglaise et espagnole combinées et si on le peut son port sera détruit. Des subsides sont, dit-on, accordés à Naples, qui fournit 6,000 hommes de troupes de débarquement; on m'assure que les 12,000 Russes, tant promis, agiront de concert avec l'armée de débarquement de lord Malgrave pour soutenir Gaston qui fait des merveilles en se battant, mais qui, à mon avis, agit impolitiquement, en ne s'étendant pas autant que ses succès semblent le lui permettre et en évacuant successivement les villes dont il s'est emparé. Je ne croirai à l'arrivée de ces Russes que lorsqu'ils seront dans la Manche; d'ailleurs l'Angleterre ne me paraissait pas être dans des relations assez amicales avec la Russie, pour prendre à sa solde les 12,000 hommes de cette puissance; et puis, l'Angleterre peut-elle donc payer l'univers? Mais quand je réfléchis que d'un autre côté l'Angleterre vient de resserrer son alliance avec la Prusse, opération pour laquelle le marquis de Lucchésini a reçu un superbe présent de cet État et que cependant le même motif de mécontentement existait entre ces deux puissances, je suis tenté de croire que l'on a pris des arrangements définitifs sur la nature des dédommagements que chacun s'appropriera au dépens de qui il appartiendra. On voit, en effet, le peu de succès que les réclamations de Monsieur ont à Vienne, et si la Russie, qui est la seule puissance qui l'ai reconnu comme régent, agit de concert avec l'Angleterre, on concevra que l'Impératrice fera seulement pour lui un peu plus de dépense en compliments.

Pitt cherchait à augmenter les forces de l'Angleterre; il ne disposait pas d'une armée continentale suffisante pour venir à bout de la France. En fournissant des subsides aux princes allemands (Hanovre, Cassel, Bade, Darmstadt), il obtint déjà des contingents appréciables. L'Espagne, le 25 mai, avait signé un traité avec l'Angleterre, le Portugal le conclut le 15 juillet, Naples le 12 juillet. Il fallait surtout gagner la Prusse. C'est le 14 juillet que le traité fut signé; traité d'assistance

mutuelle pendant la guerre, stipulant la restitution des conquêtes opérées par les Français. Ce traité était conclu sur les mêmes bases que celui du 25 mars, entre l'Angleterre et la Russie. A la question que pose M. de Bray : « Cette Angleterre peut-elle donc payer l'univers? » on aurait donc pu répondre affirmativement et elle l'a prouvé en cette circonstance. Il est vrai que l'on pourrait ajouter que c'était pour elle de l'argent bien placé; la preuve en est dans le degré de puissance et de prospérité auquel elle a atteint depuis lors.

Dischingen, 16 septembre 1793 (1).

Dans les derniers jours de juillet, il y a eu une convention signée entre les ministres des puissances belligérantes contre la France. C'est surtout à Londres que le plan de cette convention a été conçu et arrêté et lord Yarmouth a été chargé de se rendre auprès du roi de Prusse pour terminer l'affaire. Cette convention resserre les nœuds des puissances en leur faisant envisager la guerre actuelle comme également importante pour toutes et règle provisoirement leurs opérations et leurs vues de dédommagement. Il n'est plus douteux que le système copartageant ne se soit réveillé dans toute sa force et les grands cabinets, entraînés par les circonstances peut-être par delà les bornes de la prudence, paraissent très décidés à consulter, dans les arrangements définitifs surtout, les, ou plutôt, leurs convenances. Je ne puis, sur ces résultats, que renvoyer à mes notes précédentes et j'ajouterai que la tournure vraiment épouvantable que les choses ont prise en France rend plus que jamais la guerre actuelle une guerre à mort entre le gouvernement français et les puissances coalisées.

Dans la guerre de 1792, il était question de sauver la France; aujourd'hui, il l'est de sauver l'Europe. Sans doute il est impossible que l'amas d'horreurs dont les Jacobins couvrent le sol de la France, n'en détruisent pas, n'en anéantissent pas tous les moyens, car ils attaquent directement les deux sources fondamentales de toute existence sociale, savoir : les subsistances, en privant l'agriculture des bras nécessaires, et l'espèce humaine elle-même en la sacrifiant, ou en masse dans des combats livrés à

(1) *A S. A. É. le Grand Maître de Malte.*

l'Europe entière, ou en détail, dans les cachots, par la misère et les supplices.

Les mesures que chaque jour prennent ces furieux font frémir. Chaque décret de la Convention est un arrêt de mort. Le supplice de Custine, exécuté le 28 août, au matin, n'est que l'avant-coureur de celui de la reine; ainsi le crime et la vertu tombent alternativement sous le fer des anarchistes. La loi agraire est déjà hautement proclamée comme devant bientôt s'exécuter. Malgré tant de troubles et de calamités, l'Europe entière est cependant à peine parvenue à atteindre les frontières de la France.

Les royalistes de la Vendée ne sont point secourus et selon ce que me mande le ministre de Prusse à Londres, ils ne le seront très vraisemblablement point immédiatement par la flotte de l'amiral Howe (1). L'insurrection du Calvados, que Wimpfen (2) avait dirigée depuis la promesse positive d'un secours de l'Angleterre, s'est assoupie par manque de ce secours. Il paraît que les plans ont été mal calculés, ou peut-être le ministère britannique a-t-il craint de compromettre ses troupes au milieu de ce pays gangrené, où il faudrait employer un détail de correctifs qui effraye l'imagination et fait désespérer de la guérison du mal. Il est donc bien à craindre que l'armée de Gaston ne succombe à la fin sous les efforts des anarchistes qui, en criant sans cesse au peuple que chacun doit faire ce qu'il veut, sont parvenus à le courber sous le joug de leur volonté particulière et d'en

(1) Richard, comte Howe, célèbre marin anglais, fit la guerre de Sept Ans et la guerre de l'Indépendance. Il avait, en 1793, le commandement de l'escadre de la Manche.

(2) Félix de Wimpfen avait servi dans la guerre d'Amérique. Député de la noblesse du bailliage de Caen aux États généraux. Il commandait, en 1792, la place de Thionville, lorsqu'elle fut attaquée par les émigrés. Puis il prit le commandement de l'armée des côtes de Cherbourg. En juin 1793, lors de la proscription des Girondins, il se prononça en leur faveur contre la Montagne, et accepta le commandement des troupes qu'ils essayèrent de réunir dans le Calvados. Wimpfen fut mandé à la barre de la Convention, mais n'eut garde de s'y rendre. Sa tête fut mise à prix ; il essaya de résister, mais ses troupes se débandèrent et il dut s'enfuir. Après le 18 brumaire, il reprit son rang parmi les généraux de division.

faire l'instrument aveugle des actes les plus despotiques et les plus barbares.

Les sièges de Dunkerque et du Quesnoy, commencés le 27, se continuent avec une activité qui fait espérer un heureux succès. Cependant la position du duc d'York n'était point sans danger et l'armée française, d'après les derniers avis, menaçait de le forcer dans ses lignes. D'un autre côté, la prise de Marseille, le 24 août, par Carteaux, a porté un grand coup à la bonne cause dans le Midi. La reddition de Toulon aux Anglais anéantirait, il est vrai, tous les moyens maritimes de la France dans la Méditerrannée, mais si cette reddition a eu, en effet, lieu le 24, il serait important pour en tirer l'avantage qu'on doit en attendre, que l'armée contre-révolutionnaire vînt arracher Marseille à ses tyrans et établir enfin la communication avec Lyon, qui se défend encore au milieu de ses ruines en attendant l'armée piémontaise qui marche pour la délivrer.

Depuis la prise de Mayence, les succès des armées combinées vers le Rhin ont été presque nuls. Wurmser (1), depuis le 20, a formé sept ou huit attaques contre les lignes de Weissembourg, et presque toutes ont été sans succès. Cela a tenu à l'inaction où s'est obstinée l'armée prussienne, parce que d'après une convention antérieure, après la prise de Mayence, l'Autriche devait diriger les opérations de ce côté, et que le comte de Lehrbach (2), qui était chargé des négociations relatives à ce changement de dispositions, n'avait point encore alors terminé ces arrangements. Depuis ils l'ont été et l'on se promet enfin qu'un concert plus parfait entraînera des suites plus heureuses.

(1) Dagobert-Sigismond, comte de Wurmser, général autrichien. Il fit la guerre de Sept Ans ; lieutenant-général en 1778, il fut nommé commandant-général de la Galicie en 1787. En février 1793, il reçut l'ordre de rassembler un corps d'armée dans le Brisgau. Il remporta les lignes de Weissembourg en octobre 1793 qu'il dut abandonner ensuite. Il commanda l'armée autrichienne en Italie, contre Bonaparte.

(2) Comte de Lehrbach, diplomate autrichien. Directeur des Affaires étrangères à Vienne en 1792. Il séjourna dans différents États allemands, chez les princes du Rhin, pendant la guerre, pour stimuler leur zèle contre les Français. Ministre de l'Empire à Berlin et à Ratisbonne, il fut délégué au Congrès de Radstadt.

Le comte de Lehrbach est de retour à Munich, où le comte de Gœrtz et le baron d'Ompteda se sont aussi rendus, et cela donne matière de renouveler tous les bruits qui se sont répandus sur l'échange de la Bavière. Enfin, il est trop vrai que nous avons encore une longue série de malheurs à parcourir et plus d'une campagne peut-être encore à soutenir. La Russie est toujours attentive à tirer parti des troubles de l'Europe; depuis cette signature, du 22 juillet, qui donne à la Pologne de prétendus amis de plus et des provinces entières de moins, elle a fait remettre, le 30 juillet, une note au ministère suédois, qui dénote assez le renouvellement du système d'assujettissement qu'elle a toujours suivi envers ce royaume.

IV

Intérêts politiques des cours de Vienne et de Berlin. — Déclaration de Sa Majesté Britannique à toutes les puissances. — On peut considérer comme possible l'avènement en France d'un gouvernement républicain avec lequel l'Europe puisse traiter.

Pitt avait gagné la Prusse à sa politique, il lui fallait également l'Autriche, ce fut plus difficile. Thugut, négociateur du traité, aurait voulu stipuler, au profit de l'Autriche, qui n'avait rien pris en Pologne, des acquisitions territoriales. L'Angleterre n'y consentit pas et signa, le 30 août, un traité dans les mêmes conditions que celui conclu avec la Prusse.

M. de Bray signale à nouveau, avec raison, les divergences de vues et d'intérêts qui existent depuis plus d'un an entre la Prusse et l'Autriche, causées entre autres par les affaires de Pologne et qui provoquent le manque d'activité et de liaison dans les opérations de la campagne de France.

L'Autriche, pendant plusieurs mois, a agi sur les Polonais pour qu'ils refusent au roi de Prusse, dans la diète convoquée par la Russie à Grodno (19 juin), la part qu'il convoitait, et ce n'est qu'en septembre que la diète ratifia le démembrement accompli. Cette attente fut encore une des causes de l'inaction de la Prusse.

M. de Bray prévoit déjà, dans sa lettre qui suit, et qui expose d'une manière très intéressante l'esprit et les sentiments qui animent les deux cours alliées, comme leurs intérêts politiques, que la Prusse pour-

rait être tentée de signer, peut-être bientôt, la paix avec la République, pour mieux assurer ses intérêts, qu'elle considère plus importants et plus certains en Pologne et en Allemagne qu'en France.

Munich, le 6 octobre 1793 (1).

Une convention particulière dans le courant de juillet dernier resserre plus intimement les cours de Vienne et de Londres. Un ministre respectable m'a assuré que cette convention n'existait pas formellement, mais plusieurs autres m'ont certifié que la cour de Vienne avait ratifié le traité de La Haye, ce qui revient au même pour les résultats dont il s'agit.

Attaquées injustement l'une et l'autre, toutes deux avaient besoin d'une coopération sérieuse et énergique contre l'ennemi commun. Mais dès lors la cour de Vienne crut qu'elle n'achèterait pas trop cher les secours efficaces de l'Angleterre en s'engageant envers celle-ci à ne jamais détacher les Pays-Bas de l'ensemble de ses domaines dont l'indivisibilité avait d'ailleurs été adroitement garantie par le traité de La Haye en 1790, sous l'empereur Léopold, à la suite des conférences qui avaient été établies pour convenir des moyens de faire rentrer les Pays-Bas révoltés sous le joug de la maison d'Autriche, conformément à une clause de la convention de Reichenbach du 27 juillet de la même année. La cour de Vienne n'avait point ratifié ce traité de La Haye, de sorte qu'elle pouvait toujours se regarder comme non liée par les clauses qu'il renfermait; mais la dernière convention l'ayant fait revivre, l'Angleterre devient garante du maintien de la domination des Pays-Bas dans les mains de la maison d'Autriche qui ne pourrait, sans se compromettre avec elle, y renoncer sans son consentement. Voici un premier point à considérer.

Le roi de Prusse ayant (par quelque cause que ce puisse être) fait un fâcheux emploi de ses forces dans la dernière campagne, assuré pour son compte d'un dédommagement important, se dégoûta vite d'une guerre pénible dont les suites devenaient très difficiles à calculer et pressa l'occupation des provinces polonaises qui devaient lui revenir. Moellendorf entra en Pologne dans le mois de janvier. La Russie avait suivi une autre voie; en sou-

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

tenant la confédération de Targowitz, elle employa une partie de la nation contre l'autre et eut l'air de la servir lorsqu'elle venait la dépouiller. Votre Altesse Éminentissime aura suivi la marche des événements dans cette partie de l'Europe et elle aura pu reconnaître que dès lors la cour de Berlin en avait fait son affaire principale parce que c'était celle ou elle avait le plus à gagner. Elle témoigna donc à l'Autriche que l'impossibilité de suivre envers la France des plans devenus impraticables, rompait leurs premiers engagements, la forçait d'en adopter d'autres plus conformes à ses intérêts et à ses moyens; bien sûre d'ailleurs d'affermir son autorité en Pologne et de se mettre à l'abri des tentatives que l'Autriche pourrait faire pour l'y troubler, soit en laissant celle-ci engagée seule dans une guerre qui avait pris le caractère le plus inquiétant, soit en mettant, comme prix d'un assentiment formel à ses mesures, la continuation de ses secours.

L'Autriche avait un besoin impérieux de ces secours, il fallait donc qu'elle agît avec la Prusse comme avec l'Angleterre ; elle rendit en février une déclaration conforme aux désirs de la Prusse et de la Russie sur l'invasion de la Pologne et en réponse aux réclamations de celle-ci. Mais la cour de Vienne ne voulut s'engager à cette condescendance qu'à condition que la Prusse, de son côté, lui garantirait un dédommagement quelconque à la paix, même par l'échange de la Bavière, si autrement faire ne se pouvait.

Cependant, la rivalité secrète qui a toujours subsisté entre ces deux puissances faisait qu'elles combattaient avec un esprit bien différent. L'Autriche avait en France la plus grande partie de son enjeu; certaines prévisions rassuraient, au contraire, sur l'issue de la guerre, la Prusse, qui craignait toujours d'en débarrasser trop tôt une puissance rivale dont elle redoutait d'augmenter les forces par de trop rapides succès. Que l'on considère la marche des opérations militaires dans cette campagne, l'état presque toujours purement défensif où s'est tenue la Prusse, l'inertie de ses armées après la prise de Mayence qui n'est point due à des causes militaires, et l'on se fortifiera dans les idées que j'expose.

Après la prise de Mayence, on attendit l'arrivée d'un négocia-

teur autrichien qui devait terminer avec le roi les plans et les conditions ultérieures de la campagne. La Prusse se repentait d'avoir accédé à la promesse de l'échange de la Bavière contre les Pays-Bas; elle élevait des difficultés sur cette éventualité qu'elle aurait bien voulu anéantir. Forte de l'idée du besoin que l'Autriche avait de son aide, elle crut qu'en menaçant de se retirer, celle-ci consentirait à tout et elle trouva à cet égard un fort appui dans l'Angleterre qui, quoique mécontente du partage de la Pologne, sous aucun aspect ne pouvait permettre que l'Autriche rompît ses engagements au sujet des Pays-Bas et qu'elle lui échappât ainsi tout à fait en abandonnant la seule partie de ses domaines sur laquelle l'Angleterre puisse avoir prise. Lord Yarmouth partit à la fin de juin pour aller fortifier le roi de Prusse dans ses inquiétudes sur les résultats qu'entraînerait l'échange et il fut chargé de resserrer les nœuds qui unissaient l'Angleterre et la Prusse, ce qui eut lieu par le traité qui fut signé au commencement d'août et où des avantages commerciaux ont été assurés à la Grande-Bretagne relativement au port de Dantzig.

Cependant la cour de Vienne, qui voyait se grossir l'orage, intimidée par les résultats dont ses préliminaires la menaçaient, cherchait à reculer le moment de la décision. M, de Lehrbach n'arrivait pas; le roi de Prusse se plaignait hautement de ce retard. L'Autriche était cependant convaincue de l'intérêt qu'il y avait à agir énergiquement contre l'ennemi commun, mais elle espérait que la marche des événements rappellerait le roi à des principes plus convenables à ses engagements positifs, et qu'il contribuerait, en coopérant aux succès de son alliée, à lui assurer hors de l'Empire un dédommagement qui le dispenserait de recourir à l'échange. Enfin, M. de Lehrbach arriva vers le milieu d'août. Les négociations s'entamèrent et comme le roi ne pouvait pas décliner une promesse authentique, il imagina de faire naître des obstacles qui eussent l'air de lui être étrangers et d'être hors du cercle de ceux qu'il devait contribuer à vaincre.

Le duc des Deux-Ponts, fidèle au système qu'il avait suivi en 1778, entra dans les idées de la Prusse; il partit pour Munich

au commencement de septembre, dans le dessein de déterminer l'Electeur palatin à suivre une marche conforme à ses vues.

Celui-ci s'est montré moins éloigné des idées de son agnat, qu'il ne l'avait été en 1778. Il parut disposé à s'opposer à toute proposition d'échange et même à faire un voyage à Mannheim, où il se serait abouché avec le roi, qui, fort de l'opposition des deux princes palatins et la constitution de l'Empire à la main, a, dès lors, pu dire à M. de Lehrbach, qu'il ne lui était pas permis de forcer le consentement de l'Electeur et de sa famille, qu'il avait été question d'un échange volontaire, mais que toute voie de force contre un État de l'Empire serait une violation de la constitution germanique, que Sa Majesté Impériale avait juré de respecter et à qui il était également de son devoir d'obéir.

L'Autriche s'est donc trouvée dans l'alternative de devoir renoncer à l'assistance de la Prusse ou de libérer celle-ci de l'engagement pris par elle relativement à l'éventualité de l'échange. Sa position envers l'Angleterre était encore plus délicate, puisq'elle s'était engagée à ne jamais se défaire des Pays-Bas, et il ne lui restait aucune ressource du côté de la Pologne, puisque le dernier traité d'alliance entre cette république et les deux cours copartageantes lui garantit l'intégrité de ce qu'on lui laisse.

Sans doute l'Autriche, en dégageant la Prusse de son engagement relativement à l'échange, pourra conserver son alliance, pourvu, toutefois que, de son côté, elle n'innove rien à sa garantie des nouvelles acquisitions de la Prusse en Pologne.

Mais voudra-t-elle l'acheter à ce prix? Sa dignité se courbera-t-elle sous le joug de tant de sacrifices? Pourra-t-elle même prudemment compter sur la promesse d'une puissance qui a constamment varié ses vues depuis quatre ans?

Voilà où en sont les choses. M. de Lehrbach est à Mannheim, ignorant encore ce qu'il fera et craignant de provoquer un éclat dont les suites seraient incalculables. Cependant quoique l'on m'écrive, de très bonne part, que je serai bientôt peut-être témoin d'un grand événement et qu'il soit plus que jamais question d'une paix partielle, avec la République française, de la

part de la Prusse, cette résolution présente à mon avis des côtés si effrayants et une perspective si désastreuse, que je ne puis me résoudre à croire que les deux cours en viennent à un éclat définitif. Ce serait pousser l'Autriche au désespoir, et dans un pareil cas cette puissance a montré combien elle peut devenir redoutable. D'ailleurs, l'Angleterre, l'Espagne, le roi de Sardaigne, le reste de l'Europe, enfin, serait forcé à la continuation de la guerre par des considérations d'un intérêt toujours très prochain. La Prusse serait donc seule à se retirer de cette ligue, peut-être déjà trop faible, contre les féroces ennemis de toute autorité légitime, de toute propriété ! Et qu'arriverait-il cependant si l'Autriche faisait aussi sa paix séparée avec la France et si une lutte scandaleuse et terrible s'élevait entre des souverains agités par les ressorts d'une funeste et destructive ambition?

De si puissantes considérations me portent à croire que l'on y réfléchira encore mûrement avant de passer ce pas dangereux, mais il n'y a plus de temps à perdre. Si les lignes de Wissembourg ne sont pas bientôt emportées (et elles ne peuvent l'être que par la coopération du duc de Brunswick), il faut que l'armée des alliés se retire en Allemagne et renonce au projet de prendre des quartiers d'hiver en Alsace.

Le duc de Brunswick reste chargé du commandement de l'armée et l'on parle de l'attaque des lignes comme d'un événement très prochain; Wurmser reste. L'Empereur est allé en Hongrie solliciter une nouvelle levée de 40,000 hommes, de là, il se rendra aux Pays-Bas. Là, sitôt que Maubeuge sera pris, on doit attaquer Dunkerque avec des forces redoutables. En tous cas, on voit combien l'union et la confiance entre les alliés est fragile et toute l'influence malheureuse que semblable état de choses doit produire sur les opérations militaires. *La question de la Pologne aura donc sa répercussion sur les champs de bataille et sur les destinées de l'Europe.*

Le 3 septembre, les pouvoirs, pour traiter définitivement avec la Prusse de ses agrandissements en Pologne, ont été accordés par la Confédération de Grodno, qui a fait à ce sujet une déclaration où elle appelle l'Europe comme témoin des

violences qu'on lui fait. Un traité de commerce précédera celui d'alliance. Le traité définitif a été signé le 25 septembre.

Ratisbonne, le 22 novembre 1793

Je vais livrer à l'impression un mémoire sur l'importance de conserver l'île de Malte dans les mains de son souverain actuel où je crois avoir démontré cette importance jusqu'à l'évidence et où, d'après des dépêches que le respectable commandeur Hoffeling m'a communiquées, j'ai eu le bonheur de me rencontrer souvent avec les idées de Votre Altesse Éminentissime. Ce mémoire est censé être l'ouvrage d'un particulier désintéressé et éveillera peut-être l'attention des cabinets maritimes qui sont surtout intéressés à nous fournir les subsides nécessaires à notre existence.

Peu après la nouvelle de la prise des lignes de Wissemburg, le 13 octobre, par les alliés, qui cette fois ont parfaitement combiné leurs efforts, nous avons reçu l'affreuse nouvelle de la mort de Marie-Antoinette, reine de France, exécutée le 16 octobre 1793, après un pénible interrogatoire qui a duré deux jours, au cours desquels les imputations les plus odieuses et les plus calomnieuses ont été articulées contre elle. Elle subit son supplice avec une remarquable résignation.

Le roi de Prusse est arrivé le 8 novembre, au soir, à Berlin; malheureusement, les causes de division ne sont point encore tout à fait anéanties. Les affaires de Pologne sont toujours une pierre d'achoppement. La Prusse veut forcer la cour de Vienne à la rassurer pleinement sur ses intentions relativement aux nouvelles acquisitions que le roi vient de faire. L'Autriche ayant écarté toute idée de l'échange, du moins dans les circonstances actuelles, croyait avoir donné une preuve suffisante de sa modération et ce ne serait qu'à la dernière extrémité qu'elle consentirait à garantir les nouvelles possessions de son allié. Cependant M. de Lerhbach est parti pour Potsdam où le roi est arrivé le 11, après avoir séjourné deux jours et demi seulement à Berlin, sans se montrer. Quoique ce négociateur ne soit pas personnellement

très sympathique au roi, cependant on espère que les choses s'arrangeront à l'amiable. D'ailleurs la Prusse est invinciblement liée, non seulement avec l'Autriche, mais aussi avec l'Angleterre par son traité du 11 juillet dernier, traité par lequel elle s'engage à ne point poser les armes si ce n'est de concert avec son alliée. Une troisième campagne aura donc lieu, mais tout me porte à croire que cette campagne sera décisive pour ou contre la République.

La déclaration que Sa Majesté britannique a fait remettre le 28 octobre à toutes les puissances étrangères contient le germe de négociations pour la paix, c'est un avant-coureur certain d'offres plus positives qui seront faites dans tel ou tel sens suivant les circonstances. Sa Majesté britannique y incite les Français à adopter le gouvernement monarchique et promet secours et protection à ceux qui embrasseront et soutiendront ce parti, mais elle n'en fait point une condition *sine qua non*. Elle demande à traiter avec un gouvernement sage et modéré qui respecte les lois des nations. Cela suppose bien le renversement du gouvernement actuel, mais n'entraîne pas l'idée absolue du rétablissement de la monarchie; de plus, la réponse que les États généraux ont faite à cette communication de Sa Majesté britannique peut être regardée (comme cela est toujours arrivé depuis l'alliance de 1788) comme explicatoire de la déclaration anglaise.

La cour de Londres prend ordinairement celle de La Haye pour organe des propositions qu'elle-même ne veut pas avancer hautement encore. Or, la réponse des États généraux ne fait pas la moindre mention de la monarchie; elle parle aussi d'un gouvernement sage et qui respecte les lois des nations et appuie surtout sur l'article des justes indemnisations auxquelles la Hollande peut prétendre pour les frais énormes de la guerre injuste qu'on lui a déclarée. Il est aisé de voir qu'une pièce de cette importance a été concertée avec les cours à qui elle a été communiquée et que partout la réponse sera à peu près la même. Un gouvernement quelconque pourvu qu'il soit modéré et des dédommagements, voilà donc en définitive le but de la coalition de l'Europe contre la France et il faut avouer que la

force des événements rend cette détermination à peu près nécessaire.

Quand l'Angleterre aura détruit la marine française et aura mis le royaume dans l'impuissance de la relever, elle aura atteint son principal but. Maîtresse de la mer, alors elle le sera du commerce, elle le deviendra des colonies françaises, elle fera la loi dans tous les marchés de l'Europe; ce but atteint, le reste lui devient beaucoup plus indifférent; c'est pour l'atteindre avec plus de promptitude qu'elle ne veut plus reconnaître le système de neutralité adopté et suivi encore par quelques puissances; par là, le commerce de celles-ci souffrira comme celui des autres de la stagnation du moment, et la France sera entièrement isolée et réduite à ses seules ressources.

Je sais de bonne source que le Danemark, déjà intimidé par les sommations de la Russie et de l'Angleterre, qui en cela agissent de concert, n'est plus très éloigné de se joindre à la coalisation; et j'ai vu une lettre très précise du roi de Prusse à celui du Danemark qui ne laisse plus guère à celui-ci de moyen de reculer. Cette lettre prouve que les intentions personnelles du roi de Prusse sont pour la continuation de la guerre, mais à moins que des événements miraculeux ne changent la face de l'intérieur, ni les nouvelles levées que fait l'Autriche, ni les efforts de l'Angleterre, ni même l'accession des Suisses, que les violences dont les Français menacent dans ce moment-ci Genève et Neufchâtel pourraient enfin décider bientôt, tout cela, dis-je, ne suffira point pour rétablir en France l'ordre ancien des choses; ce ne sont plus les mêmes hommes, les mêmes mœurs, les mêmes moyens que jadis, c'est un gouvernement de barbares qui a anéanti tout ce qu'il y avait d'honnête et de respectable en ce pays.

Ratisbonne, le 24 décembre 1793 (1).

Les affaires entre l'Autriche et la Prusse ont pris une tournure plus rassurante, au moins en cela, que la première a abandonné toute idée d'échange et a tranquillisé par là l'Angleterre qui ne

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

pouvait y consentir. Ce n'est donc plus que sur la question de la Pologne et sur la nature des dédommagements auxquels la Prusse pourrait prétendre encore et que l'Autriche se propose, que les difficultés roulent toujours.

Mais, quant à ce qui regarde la Pologne, il est inconcevable qu'on ne veuille pas voir que toutes les garanties possibles ne valent point une possession assurée par une bonne armée et des engagements précis avec la cour copartageante qui, pour le dire en passant, s'est constituée souveraine de fait, du reste, de la Pologne; ainsi que le montre le traité d'alliance ou plutôt de soumission de la Pologne à la Russie. Quant au second point, on ne peut contester à l'Autriche le droit de prétendre à de grands dédommagements en France. Ce doute doit au moins fortement invalider les réclamations que l'on pourrait faire au nom de l'humanité et de la justice, si la famille royale, première victime de tant de maux, était enfin rétablie dans ses droits; mais voilà ce que je n'ose plus prévoir et jusque-là il n'eût donc pas fallu préjuger les succès et les conquêtes.

Si l'on tenait, en effet, dans sa main le talisman des victoires, peut-être un pareil plan serait-il excusable, mais à présent chaque jour prouve qu'il faut se battre tout de bon et pour soi, et qu'entre la destruction de l'anarchie et des princes qui la combattent, il n'existe plus de milieu. Pour me borner ici à ce qui concerne la Prusse et l'Autriche, j'observerai seulement que cette nécessité se fait surtout sentir depuis les attaques multipliées des Français contre les armées du duc de Brunswick et du général Wurmser.

Depuis le 17 novembre, ces armées sont continuellement aux prises avec un ennemi trois fois plus nombreux, et les victoires éclatantes remportées le 28, 29 et 30, à Kayserslautern, les 2, 3, 9, 10, 14, 18 décembre, à Haguenau Anweiler, par les Autrichiens, font sentir le prix de l'union et font supposer qu'enfin Landau, que les Français veulent secourir à tout prix, sera forcé de succomber.

Il faut convenir que jamais l'Angleterre n'avait donné au monde le spectacle d'un développement aussi imposant de ses moyens. Sa conduite, toute cette année, a été aussi prudente que

vigoureuse; elle a conclu des traités avec toutes les puissances, elle a dirigé la marche de toute l'Italie, garanti la Bavière, contenu la Prusse, alimenté la Vendée, pris Toulon et Saint-Domingue, bloqué la France entière; sa seule faute a été commise à Gênes, qu'il importait pour tout le monde de laisser neutre. Mais si la noble audace des royalistes pouvait encore obtenir le succès qu'elle mérite, l'Angleterre jetterait une armée entière dans le cœur de la France et irait attaquer la Convention jusqu'à Paris. Quel dommage qu'un si beau plan vint à manquer! Jusqu'ici nous n'avons de nouvelles de la prise d'aucun port; si cela tarde encore, l'exécution du débarquement deviendra impossible, et si ce grand coup manque, alors c'en est fait pour jamais de la monarchie et la République française, formée au milieu d'une mer de sang, *forcera l'Europe entière de la reconnaître et de lui donner la paix.*

Le ministre qui a préparé dans le mystère l'attaque vraiment gigantesque qu'il voulait livrer à ce colosse d'iniquités, a tout préparé aussi pour le cas où ses coups porteraient à faux. Lisons bien la déclaration du 28 octobre, lisons surtout la réponse que peu de jours après les États généraux ont donnée à la communication que M. Elliot avait eu ordre de leur faire de cette déclaration, et vous y verrez à nu le vrai système de l'Angleterre. La déclaration de Sa Majesté britannique faite le 20 novembre, à Toulon, contient les mêmes dispositions; elle invite au rétablissement de la monarchie avant tout autre, mais n'exclut aucun gouvernement sage et modéré (Voir art. IV). On sait que cette puissance se sert ordinairement, comme je l'ai dit déjà, de l'organe des États généraux pour publier les choses qu'elle-même ne veut pas dire hautement; or, on remarquera que dans la réponse des États généraux en parlant du désir de faire une paix solide et d'obtenir de justes dédommagements, il n'est fait nulle mention du rétablissement de la monarchie dont la déclaration anglaise même ne parle que dans la forme invitatoire et nullement comme condition expresse, mais qu'on y parle seulement de la nécessité de traiter avec un gouvernement modéré et sage et qui respecte les droits des autres nations. Il est donc évident qu'en définitive on s'arrêterait à cette résolution et que le

vœu d'ailleurs très sincère de l'Europe et particulièrement de l'Angleterre pour le rétablissement de la monarchie n'est que conditionnel et subordonné aux circonstances.

Si donc après avoir fait les plus grands efforts, après avoir masqué si adroitement aux yeux du vulgaire sous l'apparence de la crainte d'une descente en Angleterre, ses immenses préparatifs et l'augmentation jusqu'ici sans exemple du nombre de ses troupes, elle voyait la République française triompher des tentatives des puissances combinées, l'Angleterre, forcée d'abandonner la monarchie et ses infortunés partisans à la fatalité de leur destinée, dirigerait contre les colonies françaises l'emploi des forces qu'elle a préparées pour le continent et, contente d'avoir ruiné le commerce et la marine de France, ne se refuserait plus à traiter avec un gouvernement qui se serait enfin consolidé par ses succès.

Remarquons que ceux qui sont à la tête de ce gouvernement ont parfaitement saisi ces dispositions.

Lisez les discours de Barère (1) à la Convention, du 4 décembre et ceux de Danton (2) et de Robespierre aux Jacobins, du 8 décembre, vous y verrez le plan et le but de ce gouvernement central, déjà décrété par la Convention, qui n'est plus dans les mains de ces deux hommes que le vil instrument de leur despotisme et qui est même par sa dégradation et sa bassesse au-dessous du méprisable Sénat dont Tibère disait : *O! hominus ad servitutum paratos.* Barère a hautement annoncé qu'il fallait un

(1) Bertrand de Vieuzac-Barère, avocat à Toulouse, député aux États généraux pour la province de Bigorre, juge au tribunal de cassation pendant la Législative, député des Hautes-Pyrénées à la Convention; il fut élu président de cette assemblée. Il prit une grande part au procès de Louis XVI et rédigea, le 23 janvier, la proclamation au peuple sur la mort du roi. Il lutta contre la Gironde au profit de la Montagne et fut un des membres les plus influents du gouvernement terroriste. On cite de lui ce mot : « Plaçons la terreur à l'ordre du jour. »

(2) George-Jacques Danton, né en 1759, fut le véritable roi de la populace parisienne sous la Révolution. Substitut du procureur de la Commune de Paris, il prit une part considérable à la Révolution du 10 août. Nommé ministre de la justice par la Législative, il fut le véritable chef du gouvernement révolutionnaire. Député de Paris à la Convention, une lutte à mort s'engagea entre lui et Robespierre qui se termina par la chute de Danton, exécuté le 5 avril 1794. « Tu montreras ma tête au peuple, dit-il au bourreau, elle en vaut la peine. »

gouvernement qui tendît à l'unité du pouvoir. Le plan du Comité de salut public était de tout ramener à l'unité, à la centralité du gouvernement; l'unité est votre maxime fondamentale, ajoutait-il, l'unité est votre défense, l'unité est votre salut; nous disons plus, quand même le pouvoir central se tromperait quelquefois, le résultat général de ses opérations serait toujours meilleur que s'il était contrarié arbitrairement par les divers agents d'exécution.

Ne voilà-t-il pas, mot pour mot, le langage des partisans de la royauté? N'est-ce pas celui que les ministres du roi ont tenu au commencement de la Révolution? Cette unité prise abstractivement peut, il est vrai, faire entendre une chose homogène quoique composée telle qu'une Convention; mais il est clair que c'est à l'unité réelle et personnelle que l'assemblée vise et que l'on en viendra, du moins pour autant de temps qu'elle pourra résister au choc de toutes les ambitions, aux attaques de toutes les jalousies et de toutes les rivalités.

Ainsi, voilà ces ennemis jurés des monarchies revenus au point de n'en plus rejeter que le nom. Il est donc très vraisemblable que Danton et Robespierre, ces deux géants, formés d'un amas de crimes et d'attentats, asserviront bientôt la France entière. Disposant d'une masse de richesses qu'aucune n'égale dans le monde et cependant payant tout en papier, ayant à leurs ordres 30,000 guillotines,des armées innombrables,réunissant tous les moyens d'un fanatisme prétendu républicain, de séduction et de terreur ; quelle est la voix qui oserait s'élever contre eux !

Ce tableau, souvent représenté dans mon imagination, me laisse bien peu d'espérance. Non que je croie à la durée d'un gouvernement aussi violent, aussi sanguinaire, mais, *obtenu par la violence, il peut s'affermir par la justice et la douceur*. Le moindre relâche a tant de maux sera regardé comme un grand bienfait ; après les lois de sang de Dracon, les lois sévères de Solon paraissent trop douces.

Et puis, si l'on réfléchit que la génération presque entière de la société française a péri sous la hache des bourreaux ou que ce qui a échappé est proscrit de contrée en contrée, ou gémit dans d'obscures retraites; si l'on songe que le peuple se façonne

aux idées nouvelles depuis cinq ans, si l'on songe que les principes empoisonnés de l'éducation nationale ont déjà produit leur effet sur la classe des adolescents, que l'industrie ruinée écarte des professions honnêtes et tranquilles, que la violence et la terreur sont regardées comme les uniques moyens de salut; si l'on songe enfin au terrible effet d'un fanatisme qui s'est acquis une réelle grandeur par le nombre de choses inouïes qu'il a fait exécuter, par cette lutte étonnante contre l'Europe entière, on concevra toute la difficulté de rétablir l'ancien régime. Le nombre des personnes qui ont intérêt à conserver l'état actuel des choses est infini, et ceux à qui l'on n'a point encore enlevé leurs propriétés désirent de voir s'affermir un gouvernement quelconque sous lequel ils puissent les conserver.

On s'effraie donc de l'immensité du travail que présente une contre-révolution, qui serait vraiment d'autant plus difficile aujourd'hui que tous les matériaux de l'ancien édifice monarchique, soit religieux, soit civil, soit militaire, sont détruits, anéantis, pulvérisés. Si toutes ces considérations sont vraies. une contre-révolution doit être regardée comme presque impossible. Cela ne me fait point conclure que le gouvernement qui sortira triomphant de la crise actuelle doive jouir d'une longue durée, cela me paraît même invraisemblable.

L'année 1794 verra se décider le sanglant procès entre la monarchie et la République française ; je le répète, si les succès des royalistes dans l'intérieur n'en préparent pas aux armées du dehors, la paix est faite avant six mois. Ne perdons point de vue l'épuisement des puissances, et l'extrême disproportion qu'il y a entre les sections de forces calculées, limitées, des gouvernements établis, et les moyens incalculables, indéfinis, illimités, d'une nation qui n'a plus d'autre manufacture que celle des armes, plus d'autre science que celle de les porter. Que l'on songe aux légions que leurs victoires sur les royalistes leur permettraient de faire refluer sur les frontières, aux dangers pour les puissances alliées de l'armement en masse et on se persuadera que l'idée d'une pacification prochaine, avec un gouvernement républicain plus stable, n'est point une idée vaine.

Ajoutez à cela le désir secret de quelques cabinets pour la paix, et l'espoir que l'on peut nourrir si l'on empêche les républicains de remporter de nouveaux avantages, de voir leurs chefs faire de grands sacrifices au désir de voir leur autorité consacrée et reconnue par l'Europe. Cette considération, qui est pour eux de la première importance, les porterait sans doute à accorder aux puissances allemandes une ligne de frontière qui permît à celles-ci de compter sur un repos, voire même des cessions de territoire qui puissent les dédommager.

L'Angleterre, pressée par le parti de l'opposition, qui ne manquera pas de représenter que la marine française étant détruite et ses colonies envahies on n'a plus aucune raison de continuer une guerre désastreuse, se rendrait à ces représentations et conserverait ses conquêtes; peut-être les démagogues français feraient-ils valoir cette renonciation philosophique des conquêtes, faites hautement par l'Assemblée nationale, pour rendre la Savoie et le comté de Nice au roi de Sardaigne et, alors, on verrait l'Europe forcée de consacrer ce qu'on sait depuis longtemps, c'est qu'*il n'y a point de forfait que la force ne justifie.*

LIVRE CINQUIÈME.

LA PAIX DE BALE.

CHAPITRE PREMIER.

SITUATION DE L'EUROPE AU DÉBUT DE 1794. — LES OPÉRATIONS AUX PAYS-BAS. — LES TROUBLES ET L'OCCUPATION DE LA POLOGNE PAR LES PUISSANCES DU NORD.

I

Hoche reprend les lignes de Wissemburg. — État politique des puissances au début de 1794 : l'Autriche et la Sardaigne; la Prusse et la Russie : l'Angleterre; l'Espagne et la France.

Dans l'espace de quelques mois, la situation des armées françaises s'est transformée. En janvier 1794, le territoire de la République est complètement délivré. Les victoires de Houchard à Hondschoot, de Jourdan à Wattignies, de Hoche au Geisberg et de Dugommier à Toulon ont refoulé l'invasion au nord, à l'est et au sud. L'insurrection de Lyon est vaincue et la guerre terminée en Vendée par la bataille de Savenay.

En présence des défaites que viennent de subir les armées de la coalition, M. de Bray annonce, déjà en 1794, plus d'un an avant qu'elle ne soit signée, la paix prochaine. Il examine donc la situation des puissances à cette époque, en indiquant quelles sont leurs intentions à l'égard de la France. Il croit que la Prusse désire la paix. Dès janvier 1794, Frédéric-Guillaume II inclinait en effet à négocier; ses ministres le lui conseillaient.

L'Autriche et les princes allemands n'étaient pas non plus éloignés de l'idée de conclure la paix, mais moyennant des indemnités ; les seules que les républicains victorieux pourront leur offrir, seront des sécularisations d'États ecclésiastiques en Allemagne. Ce sera l'objet des négociations du congrès de Radstadt, comme le fait pressentir M. de Bray plus de quatre ans auparavant.

Pour que les puissances négocient avec la France, il faut que celle-ci possède un gouvernement stable. Le moment n'est pas encore venu. Au contraire, la libération du territoire coïncide avec l'organisation définitive du régime terroriste que Danton, Robespierre et leurs amis imposent à la France, le 11 octobre 1793. Les chefs de la Terreur, avec l'aide du Comité de Sûreté générale, disposent de la France. En janvier 1794 s'affirme la dictature de Robespierre qui, pour gouverner souverainement, va consommer la ruine des autres partis, ceux d'Hebert et de Danton.

Ratisbonne, le 26 janvier 1794 (1).

Depuis ma dernière lettre, les événements ont tellement favorisé la cause des républicains que toutes les conséquences que je tirais de la résistance opiniâtre qu'ils opposent aux efforts des puissances alliées peuvent être regardées aujourd'hui comme ayant passé de la vraisemblance à la certitude; ça n'a plus été qu'une suite de défaites pour l'armée combinée. Les Français, placés sous le commandement du général Hoche (2), et sans cesse renforcés par de nouvelles troupes, ont sans cesse attaqué avec une nouvelle audace.

D'après le résultat d'un conseil, tenu le 25 décembre, on devait attaquer le 26, c'était l'idée du duc de Brunswick, Wurmser avait même donné les ordres en conséquence; déjà sa cavalerie avait enfoncé la droite des Français, lorsque ce général, sans aucun motif, fait donner l'ordre de la retraite; les Français étonnés du mouvement rétrograde des Autrichiens au milieu de leur victoire, se rallient, les pressent avec vigueur et forcent

(1) *Au baron d'Oxenstiern.*

(2) Lazare Hoche, général français (1768-1797). Fut remarqué par Lafayette comme sergent parmi les défenseurs du château de Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre. Il se distingua au siège de Thionville; était lieutenant aide de camp, à la bataille de Neerwinden. Il fut chargé de la défense de Dunkerque et repoussa victorieusement les Anglais. Nommé à 24 ans commandant en chef de l'armée de la Moselle, il s'illustra par ses victoires aux lignes de Wissembourg. Dénoncé comme dangereux et ambitieux, il fut arrêté, emmené à Paris et eût péri sur l'échafaud sans la révolution du 9 thermidor. Il fut ensuite le « Pacificateur de la Vendée ». En 1797, il se distingua à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, gagna les batailles de Neuwied (17 avril), d'Ukerath, d'Altenkirchen, mais les préliminaires de Léoben arrêtèrent ses succès ; il mourut inopinément en septembre 1797; il avait 29 ans.

Wurmser à se battre, malgré lui. Il les charge lui-même une seconde fois à la tête de ses escadrons, mais comme le reste de son armée, d'après ses derniers ordres, était resté sans faire aucun mouvement, il fut bientôt obligé de se replier pour ne pas risquer d'être tourné. Alors les Français attaquèrent de toutes part et sans l'audace et la présence d'esprit du duc de Brunswick qui, à la tête de huit bataillons autrichiens qu'il avait ralliés sur les hauteurs de Wissembourg, arrêta l'ennemi, la retraite aurait été entièrement coupée sur cette ville.

Enfin, la déroute a été complète; nuls ordres n'étaient donnés pour une retraite combinée; les corps défilaient les uns après les autres, selon l'ordre de leurs officiers particuliers. L'artillerie était d'un côté, l'infanterie d'un autre, le soldat était étourdi par ces revers et furieux contre Wurmser, dont la bravoure et les intentions méritaient un meilleur sort, mais on lui reproche généralement de s'être constamment refusé aux avis du duc de Brunswick, qui lui avait démontré l'impossibilité de tenir sa position à Wœrtz et Frœschwiller, et la nécessité de se replier sur Wissembourg et de prendre poste au Geisberg, afin de rapprocher par là son aile droite de l'armée prussienne.

Le duc a fait à cet égard les déclarations les plus authentiques pour se disculper des malheureux revers qui devaient résulter de l'opiniâtreté du général autrichien (d'après le rapport officiel) et l'on ne peut disconvenir que par sa bravoure et ses manœuvres savantes, il n'ait préservé l'armée d'une défaite totale. Sa conduite militaire sur la fin de cette campagne, a réveillé toute l'opinion que l'on avait de ses talents et fait effacer en partie l'impression de la campagne de 1792; mais si une malheureuse division n'avait pas tenu les Prussiens oisifs, tandis que Wurmser faisait en août de vains efforts pour emporter les lignes, les malheurs actuels ne seraient peut-être pas arrivés.

Nous avons vu que les négociations qui s'étaient ouvertes entre les cours de Vienne et de Berlin après la reprise de Mayence avaient ralenti les opérations des alliés. Dès que le roi de Prusse eut reçu satisfaction au sujet de la Pologne, il se rendit dans ce pays et laissa le commandement à Brunswick. Les opérations reprirent alors avec un parfait accord et l'armée alliée attaqua les lignes de Wissembourg. Les Fran-

çais, tournés et menacés sur leur gauche par les Prussiens, durent abandonner toutes leurs positions et se replier sur Haguenau et la Lauter, laissant ainsi à l'ennemi une partie du territoire français. Ces événements se passaient du 13 au 15 octobre 1793.

Là pourtant se borna l'offensive des alliés et les Français en profitèrent pour renforcer les armées du Rhin et de la Moselle par des conscrits que l'on menait chaque jour au combat, sous les yeux de Saint-Just, envoyé du Comité du Salut public, pour les aguerrir. Il fallait à tout prix reprendre les lignes de Wissembourg et débloquer Landau.

Hoche attaquait chaque jour Brunswick avec un courage et une résolution remarquables et ce dernier, quoique résistant partout avec succès, s'était peu à peu replié jusqu'à Kayserslautern, sans en aviser Wurmser qui s'était, au contraire, avancé vers Strasbourg, sur le versant oriental des Vosges, en face de l'armée du Rhin. Le flanc droit des Autrichiens étant ainsi découvert, Hoche fit le projet de franchir les Vosges et de tomber sur le flanc de Wurmser pendant que l'armée du Rhin ferait une attaque générale en front. Cette opération réussit. Wurmser dut se replier hâtivement sur la Lauter, à hauteur des Prussiens qu'il accusait de ses revers. Les alliés se trouvaient ainsi, le 24 décembre, de nouveau réunis, mais mécontents l'un de l'autre et peu disposés à se dévouer l'un pour l'autre.

Les armées françaises, au contraire, pleines d'ardeur et d'enthousiasme, furent mises sous le commandement en chef du jeune général victorieux Hoche. Le 26 décembre, les deux adversaires prirent l'offensive. Les alliés, malgré une belle résistance qui fit ressortir tout particulièrement les talents militaires du duc de Brunswick, ne purent s'opposer aux succès des Français qui avançaient toujours en criant : « *Landau ou la mort* » (Thiers).

Les lignes de Wissembourg furent reprises. Landau débloqué, les Autrichiens repassèrent le Rhin, les Prussiens se replièrent sur Mayence et les Français occupèrent le Palatinat.

Telles sont les opérations dont le chevalier de Bray donne un aperçu en signalant surtout, comme il n'a cessé de le faire, les déplorables effets du manque de solidarité existant entre les chefs alliés.

Depuis la déroute du 26, ce fut la reculade continuelle, les Autrichiens ont passé le Rhin à Spire et à Philipsbourg; ils sont entrés par pelotons successifs dans Mannheim, en face duquel les Français ont paru dès le 30 décembre. Cependant les Prussiens ont fait leur retraite dans le meilleur ordre, par Bergzabern, Alberweiler, Burweiler, Edickhoven, Neustadt et

Worms; et depuis, ils ont remporté plusieurs avantages assez considérables, entre autres à Bingen et Kreuznach, où le général Szeculy s'est porté pour couvrir Coblentz, tandis que les Saxons occupent Bingen et qu'une ligne de positions, depuis ces postes jusqu'auprès de Worms, et en avant de Mayence, couvre cette dernière ville, celles de Francfort et de Mannheim, qui est actuellement dans le meilleur état de défense. Le landgrave de Hesse a fait marcher deux nouveaux régiments à Francfort et Hanau ; tous les habitants s'arment; leur zèle est vraiment admirable et l'on espère qu'au moins on pourra contenir ces hordes dévastatrices, dont la férocité et le brigandage passent toute idée et toute description.

Ainsi voilà le fruit de trente batailles et de trois sièges perdu en deux journées; en effet, les Autrichiens désespérant de conserver Fort-Louis, l'ont fait sauter et se sont retirés. Ajoutez à ces progrès inattendus la prise de Toulon et les avantages successifs remportés sur les royalistes et vous concevrez à quel degré d'audace et d'espoir les républicains doivent être parvenus !

Ces événements ont jeté l'Allemagne dans le trouble et dans le désespoir; ils ont fait sentir, mais trop tard, aux cabinets le besoin de l'union et les suites funestes qu'entraîne le défaut d'harmonie; car, le croirez-vous, *on tient encore à cette idée, que l'on travaille pour ses rivaux en combattant l'ennemi commun !*

27 janvier 1794 (1).

Je vais exposer, à Votre Altesse Sérénissime, le plus brièvement qu'il me sera possible, ce qui concerne les différentes puissances coalisées, en faisant pour chacune un article séparé.

Autriche et Sardaigne.

De toutes les puissances engagées dans la guerre actuelle, l'Autriche et la Sardaigne sont celles dont la position est la plus critique.

(1) *A S. A. S. Mgr le duc de Mecklembourg.*

L'harmonie n'ayant jamais existé entre les puissances coalisées, elles ont toutes cherché leur agrandissement dans l'affaiblissement de leurs alliés, de là ces traités et ces démarches contradictoires qui, en Sardaigne et en Allemagne, arrêtent les progrès des armes allemandes.

Aujourd'hui que la pièce s'approche du dénouement, il faut cependant pouvoir compter sur quelque chose de positif, aussi écrit-on de Turin, en date du 8, qu'il y est arrivé peu de jours auparavant un envoyé extraordinaire de l'Empereur, pour proposer au roi de Sardaigne (1) un nouveau traité, celui qui avait eu lieu au commencement de la guerre ne pouvant plus exister vu les circonstances. Par ce nouveau traité, le roi de Sardaigne rétrocéderait le Navarrais et le Tortonais qui lui avaient été cédés par le traité de 1738 (2), confirmé par celui de Worms de 1743, sous le marquis Osario, et l'Empereur s'engagerait à lui fournir 24,000 hommes de troupes effectives que Sa Majesté sarde se chargerait de nourrir, moyennant paiement, et auxquels il joindrait 24,000 Piémontais pour attaquer de concert les Français, les chasser de Nice et de la Savoie, et leur arracher, s'il était possible, quelques parties de la Provence ou du Dauphiné. Si bien que le roi de Sardaigne sacrifierait le certain pour l'incertain et tâcherait, au moins au prix d'une partie de ses États, de sauver ce qui lui reste, heureux s'il peut recouvrer ce que les républicains lui ont déjà arraché.

Ce monarque, le plus maltraité de tous par la guerre actuelle, voit aussi périr tous les fruits d'un système si heureusement suivi par sa maison depuis 1696, sous Victor-Amédée, jusqu'à nos jours.

Cet arrangement serait un des plus avantageux que l'Autriche ait faits dans cette guerre, puisqu'il est pour elle de la plus grande importance de conserver ses États d'Italie et que pour y parvenir il faudrait dans tous les cas qu'elle protégeât les États du roi de Sardaigne qui conservera les siens. Ainsi l'Autriche

(1) Victor-Amédée III qui avait succédé, en 1773, à son père, Charles-Emmanuel III.

(2) Le troisième traité de Vienne.

suit, à l'égard de la Sardaigne le système que la Prusse a suivi envers elle; elle profite des circonstances pour lui vendre le plus cher possible une coopération qu'elle ne pourrait pas lui refuser, sans trahir, sans ruiner ses propres intérêts.

Les dédommagements que l'Autriche peut espérer obtenir en France, devenant de jour en jour plus précaires, il est également indispensable, pour elle, de songer à d'autres moyens qui puissent compenser les pertes énormes qu'elle a faites. Si l'on écoute les propositions de paix des républicains victorieux, il ne faut pas s'attendre qu'ils consentent à des démembrements de leur empire sur le continent; la cession de leurs îles et l'abandon de leurs conquêtes serait même déjà une forte preuve de modération de leur part, je ne verrais donc point d'autre moyen de dédommagement pour l'Autriche que *dans des sécularisations* qui fussent à sa bienséance, telle qu'à Liége, Constance, etc.; *peut-être même en Italie.*

L'issue vraiment très épineuse d'une guerre dans laquelle on s'était promis des succès faciles et où l'on comptait sur une proie assurée ayant dérangé toutes les combinaisons, il en résulte une fluctuation extrême dans les plans des cabinets, et cette fluctuation exerce son influence sur la stabilité des ministres qui les composent; déjà Spielman, Cobenzl ont été écartés, le prince de Colloredo, dont la hauteur a révolté la plupart des États de l'Empire et semé mille difficultés dans les négociations avec la Russie, paraît perdre sensiblement de son crédit; on parle même de l'entrée prochaine de Lehrbach au ministère. En attendant, Lehrbach et Lucchésini éprouvent toutes sortes d'embarras et de désagréments dans leurs négociations respectives. Le dernier aurait été hué au spectacle de Vienne; la haine nationale est à son comble des deux côtés, et l'on reconnaît chaque jour davantage l'impossibilité de faire une aggrégation solide de principes aussi opposés.

L'affaire de Pologne d'un côté, les vues sur la Bavière de l'autre, ne s'oublient point; cependant si l'on veut faire la paix, il faut au moins s'entendre, se concilier et poser des bases qui puissent être généralement adoptées. Et pour parvenir à traiter solidement cette grande opération, il faut menacer l'ennemi

commun par le développement de nouvelles forces. Mais jusqu'ici, l'Autriche n'a encore rien fait de vraiment imposant ; ses ressources sont extrêmement diminuées par cette guerre et celle qui l'a précédée ; elle n'ose asseoir de nouveaux impôts ; elle se borne jusqu'aujourd'hui à faire filer vers ses armées quelques renforts.

Parmi les États de l'Empire qui montrent le plus de bonne volonté, il faut distinguer outre le landgrave de Hesse, le nouveau duc de Wurtemberg (1) qui a développé le patriotisme le plus noble et le plus énergique et dont le pays s'est armé, et en général, les cercles de Souabe et du Haut-Rhin, l'évêque de Wuzbourg et l'électeur de Saxe (2) qui va relever entièrement son contingent par un corps nouveau et complet. Il reste aux États d'empire lésés par les décrets de l'Assemblée nationale bien peu d'espoir de recevoir quelques indemnités, *du moins de la part de la France. Le système des sécularisations serait donc, selon toute apparence, celui que l'on suivrait pour dédommager les princes laïques* aux dépens des ecclésiastiques.

La Prusse.

Quoique cette puissance se soit attribué en Pologne d'immenses acquisitions, elle se plaint cependant sans relâche des pertes et des frais que lui cause la guerre actuelle. Liée par des traités et sentant la nécessité de repousser l'attaque des vrais ennemis du genre humain, elle voudrait le faire au meilleur marché possible pour elle et avec le moins de profit possible pour l'Autriche. Elle offre dans ce moment-ci de fournir 30,000 hommes de nouvelles troupes moyennant 80,000,000 de livres de subsides qui seraient supportés par les puissances belligérantes. Tenue de fournir 24,000 hommes en vertu de ses traités avec l'Autriche, environ 10,000 comme État de

(1) Louis-Eugène, frère de Charles-Eugène, mort le 24 octobre 1793. Il se prononça contre la Révolution française. Mort le 20 mai 1795; il eut pour successeur son frère Frédéric-Eugène.

(2) Frédéric-Auguste III, le dernier électeur de Saxe, devenu roi en 1806 et grand-duc de Varsovie. Il fut un des alliés de Napoléon pendant la campagne de Russie.

l'Empire ; elle a toujours 57 à 60,000 hommes en campagne. De si grands efforts ont, dit-elle, épuisé ses moyens, et, *point d'argent, point de Suisse.* Lord Malmesbury (1), sur cette nouvelle proposition, a, selon ce qu'on m'assure, expédié un courrier à Londres, mais il est à croire que l'urgence du danger amènera le roi à des conditions moins onéreuses pour les alliés. Supposons même que le cabinet de Berlin penche décidément vers la paix, il est clair qu'on ne peut l'obtenir que par de vigoureuses démonstrations et il ne faut jamais marchander quand il s'agit de terminer une bonne fois les choses.

Ce qui me fait surtout présumer que l'intention de cette puissance n'est point de continuer sérieusement la guerre, c'est la retraite du duc de Brunswick qui vient de remettre le commandement au général Möllendorf. Le duc s'est trop cruellement convaincu de l'impossibilité de rien faire de bon avec les armées alliées. Aucun de ses avis n'a été suivi dans ces derniers temps et il a pris soin d'en faire savoir à l'Europe les détails et les circonstances. Il est vrai qu'il n'y a qu'une voix sur la conduite du duc qui a été admirable vers la fin de cette campagne; l'inaction où il est resté, trois mois auparavant, ne doit sûrement point lui être imputée et lorsque Wurmser, abandonné à ses propres forces, a été échouer dans le mois d'août contre ces lignes qu'une utile coopération des Prussiens lui eût fait emporter infailliblement, il existait alors, entre les deux cours, des causes de dissension qui répandaient sur les opérations militaires leur funeste influence.

Enfin, le duc a saisi le moment où il a reconquis une partie de l'opinion publique pour se retirer, en emportant ses regrets. Mais il ne serait sûrement pas parti, s'il avait prévu qu'il y avait quelque chose de mieux à faire.

Le démembrement de la Pologne ôte au roi tout prétexte de

(1) James-Harris, comte de Malmesbury, ministre plénipotentiaire à Madrid et à Berlin, puis à Saint-Pétersbourg. Au moment de la Révolution française, il fut envoyé près de la cour de Prusse et signa le traité de subsides du 19 avril 1794, comme le rappelle M. de Bray. La Prusse devait entretenir sur le Rhin une armée de 63,000 hommes, et recevoir plus d'un million de livres sterling par an.

réclamer de nouvelles acquisitions de territoire. Où serait donc son intérêt de prolonger une guerre qui ne lui offre plus aucun avantage? Cependant si l'Autriche obtenait quelques places dans la Flandre française, on mettrait sûrement sur le tapis la cession à la Prusse de la partie autrichienne de la Gueldre. Il est aussi question de quelques échanges en Silésie et la cour de Berlin suit en ce moment-ci, en Franconie, un système de réunion absolument semblable à celui des chambres de Metz et de Brisach. Ce système, désorganisateur de la constitution germanique et destructeur des privilèges de la noblesse immédiate et des villes impériales, excite de vives clameurs et fait regretter hautement la domination paisible des margraves d'Anspach et de Baireuth.

Le comte de Goltz vient d'être remplacé à Pétersbourg par le comte de Tauenzien (1), et le prince de Nassau est arrivé à Berlin chargé de quelques commissions de la part de l'impératrice qui ne se lasse point de jouer dans les affaires de France le rôle de trompette, tandis qu'elle fait toutes ses dispositions pour renouveler à l'Orient l'époque de 1453 et qu'elle s'occupe de garotter les volontés ou prévenir l'opposition de la Prusse à cet égard.

L'Angleterre.

Il faut rendre à l'Angleterre cette justice que de toutes les puissances confédérées, elle est la seule qui ait vraiment fait tout ce qu'elle pouvait faire. Je n'examine point ici quels motifs l'ont fait agir ; qu'elle ait voulu l'affaiblissement de la France, cela ne doit étonner personne; si toutes l'avaient voulu aussi sérieusement, la France eût, en effet, été détruite politiquement. Un nouveau gouvernement, monstrueux par sa nature, mais terrible par ses efforts, n'aurait eu ni le temps, ni les moyens de s'élever sur les ruines de l'ancien. L'Angleterre a voulu sincè-

(1) Frédéric-Boleslas-Casimirel, comte de Tauentzien-Wittemberg, général prussien, s'était distingué pendant la guerre de Sept Ans, mais resta sans emploi dans la guerre de 1792. Envoyé à Pétersbourg par son gendre Haugwitz, devenu premier ministre, pour régler le partage de la Pologne, il y resta jusqu'à la mort de Catherine. Il prit part à la guerre de 1806 contre la France.

rement le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, d'une espèce de gouvernement mixte assez fort contre l'anarchie de l'intérieur, trop faible pour rien oser, pour rien pouvoir au dehors. Elle a voulu, elle voudrait surtout aujourd'hui, la destruction d'un gouvernement dont les principes, une fois consacrés par le succès, menaceront éternellement toutes les autres constitutions, surtout celles des pays où l'on raisonne sur la constitution et conséquemment la sienne toute la première ; gouvernement dangereux, dont les mesures ramenant les hommes à la pauvreté et à la férocité par les vexations et la violence, *feront du peuple français un peuple nécessairement conquérant.* Car les nations pauvres ont sur les autres l'avantage qui résulte de l'impossibilité où elles sont de perdre ; rien n'entrave leur marche et tout excite leurs désir ; et les Français, voyant des trésors à côté, ne seront point assez philosophes pour ne pas les regarder comme des trésors et ils songeront aux moyens qu'ils ont de s'en emparer.

Les Français, métamorphosés tout à coup en Scythes ou en Vandales, au milieu des peuples riches, amollis, engourdis, de l'Europe doivent donc les menacer tous, et leur existence républicaine une fois reconnue pourra devenir le germe fécond d'une révolution soit générale, soit partielle et successive *qui changera la face de l'Europe.*

Voilà ce que l'Angleterre, dont l'existence est fondée sur l'industrie, dont l'industrie veut être revivifiée par le repos, alimentée par les richesses, a prévu et voulu éviter. Si ses plans ne lui réussissent pas, elle aura au moins la gloire de n'avoir rien négligé pour amener leur succès. Elle aura le profit momentané des acquisitions immenses qu'elle aura faites dans les colonies françaises, acquisitions dont le prix sera moindre sans doute en proportion de la diminution du nombre des riches consommateurs, mais qui, en remettant entre ses mains toutes les sources du commerce, lui donneront toujours une supériorité décidée sur les autres nations commerçantes. Cette supériorité sera d'ailleurs d'autant plus facile à conserver que n'ayant plus de rivale à craindre, elle aura besoin d'entretenir des forces moins considérables. La réduction de sa marine laissera donc

au ministère de grandes sommes disponibles. Le gouvernement pourra dès lors,ou s'en servir pour liquider la dette, ou diminuer d'autant les charges annuelles et cela en soulageant toujours la moins aisée.

La politique de l'Angleterre, concentrée dans les intérêts commerciaux, aura bien moins d'occasion d'être entraînée dans les affaires du continent, affaires toujours ruineuses pour elle, et desquelles jadis la rivalité de la France ne lui permettait pas de se dégager. Son but principal sera dorénavant de contenir la Russie et d'intimider l'Espagne; et, sans de grands efforts, elle pourra s'assurer une supériorité décidée sur les forces maritimes de ces deux puissances, d'autant plus que la première ne sera jamais à même de venir l'inquiéter chez elle ou dans ses vastes colonies et aura toujours autant besoin de son argent et de son industrie qu'elle-même en aura des bois, des grains, des chanvres, etc., de la Russie. Il résulte de là, que de quelque manière que les choses tournent, l'Angleterre est celle qui, du moins dans le principe, aura recueilli de la guerre actuelle les avantages les plus décisifs et les plus importants.

La France républicaine pourra être encore longtemps redoutable à l'Europe sans le devenir pour elle, si toutefois d'autres considérations bien importantes aussi ne la forcent pas de contracter avec les autres puissances des liaisons de défense et de sûreté générales, qui, alors, pourraient bien la rejeter de nouveau dans tous les embarras de la guerre; mais au moins le danger ne sera-t-il jamais aussi voisin d'elle que des autres, la France étant hors d'état d'agir sur mer.

L'Angleterre n'aura donc qu'à surveiller attentivement les mouvements que quelques têtes ambitieuses ou quelques esprits turbulents et novateurs pourraient vouloir chercher à exciter dans son sein, sous prétexte de réformes politiques et d'amélioration de sa constitution; car il faut reconnaître que le peuple n'est point trop chargé chez elle et que l'industrie nationale y ouvre à l'homme actif mille sources de fortune et de contentement.

C'est cette disposition des choses qui me fait croire que l'Angleterre ne sera pas la dernière à traiter avec les républicains.

Le désir de la nation forcera peut-être à cet égard la marche du ministère qui, ne pouvant plus rétablir dans l'intérieur de la France un gouvernement analogue à ses principes, se gardera bien de prolonger une guerre qui ne lui laisse plus espérer aucun succès.

Dans les différents traités contractés par elle avec les autres puissances, elle a lié celles-ci sans se lier elle-même; elle n'est point d'ailleurs assez contente de leur coopération pour garder avec elles d'autres ménagements que ceux d'une vaine décence, et je me persuade que l'Angleterre saisira désormais (si l'expédition de Lord Moira (1) manque, comme tout le fait présumer) les premières ouvertures de paix que lui seront faites par les républicains.

L'Espagne.

De toutes les puissances intéressées dans la guerre actuelle, l'Espagne est celle dont les efforts contre le gouvernement républicain sont les plus sincères et les moins suspects. Outre les liens du sang, les rapports d'intérêts, la sûreté de son voisinage, l'inquiétude résultant de la propagation des principes anarchiques, il est incontestable que si la France est détruite, l'Espagne devient l'esclave de l'Angleterre.

Depuis la guerre de succession, l'Espagne a changé de politique, et, maîtresse d'un nouveau monde, elle a senti qu'elle ne pourrait le conserver qu'en combinant ses forces avec celles d'une puissance animée par les mêmes craintes et dirigée par de semblables intérêts. Déjà sa main ne tient plus qu'en tremblant les rênes qui attachent à son trône antique presque, les deux parties d'un autre hémisphère; elle se consume en efforts qui n'ont abouti jusqu'ici qu'à la rendre maîtresse de quelques places dans le Roussillon. Déjà les Français menacent de l'attaquer avec des forces triples des siennes : l'armée de Toulon marche vers les Pyrénées, et quiconque connaît l'intérieur de l'Espagne conçoit toutes les difficultés pour elle de résister longtemps aux attaques multipliées d'un ennemi qui renaît de ses défaites.

(1) Lord François Rawdon Moira marquis d'Hastings. Le chevalier de Bray fait ici allusion à la désastreuse affaire de Quiberon qu'il dirigea.

Désespérant de voir la monarchie rétablie en France, le parti le plus sage qu'elle puisse prendre c'est de s'arrêter avant que ses forces soient totalement épuisées et de les réserver pour un avenir menaçant; une alliance avec la Russie offre à l'un et à l'autre des avantages qui ne sont point indifférents et des moyens de résistance contre le système que l'Angleterre ne manquera pas de vouloir suivre envers les puissances maritimes. D'ailleurs, l'Espagne peut encore recueillir quelques débris des colonies françaises; si elle restait en possession de tout Saint-Domingue, ce serait pour elle une acquisition de la plus haute importance, mais déjà l'Angleterre a pris pied dans cette île. Enfin on sait que le ministère actuel incline à la paix par sentiment et que la vigueur momentanée qu'il a déployée n'est due qu'à l'impulsion que le meurtre du roi, l'assassinat des prêtres et enfin la déclaration de guerre faite par la France, ont donnée à la nation espagnole.

La Hollande.

Cette république a besoin de la paix et la désire. L'Angleterre qui la tient sous son influence politique, enchaîne ses flottes et mine son industrie. Il est certain que l'Angleterre et la Hollande feront une paix simultanée, peut-être la seconde obtiendra-t-elle de la première l'entrée en possession de quelques colonies françaises. Mais les Hollandais gémissent de la continuation d'une guerre qui anéantit leur commerce et ils attendent l'ouverture des ports de France avec bien plus d'impatience que le retour de ce pays vers un gouvernement monarchique qu'ils n'aiment point et qu'ils regardent désormais comme impossible.

Ajoutez à cela le peu de crédit que la République a elle-même, la non-réussite de ses emprunts, l'embarras de ses finances, le mauvais esprit de ses armées et décidez si la Hollande doit pencher vers la continuation de la guerre.

D'après ce tableau de la position respective des diverses puissances, on peut présumer qu'aucune n'est éloignée réellement de la paix.

La France.

La grande objection contre la paix, c'est celle qui résulte de l'impossibilité supposée de traiter avec un gouvernement qui change tous les jours, mais cette impossibilité justement exposée dans l'éloquent discours de M. Barère, du 17 juin 1793, n'existe plus sous les mêmes rapports.

Si le Comité de Salut public conserve toujours l'unité du pouvoir, alors il sera l'organe et le garant de la volonté nationale, or tout annonce que les deux hommes qui dirigent le Comité ont pris leurs mesures en conséquence; il est vrai que si on pouvait concentrer encore une année les républicains chez eux, ils seraient à la longue infailliblement réduits par la nature des moyens qu'ils ont employés pour leur défense. Ces moyens sont tellement outrés qu'ils doivent très promptement entraîner la ruine de ceux qui les ont pratiqués, si un autre ordre de choses ne succède pas bientôt à l'ordre actuel. En effet, toutes les sources de la reproduction, tous les canaux de la félicité publique ont été bouchés, obstrués par les mesures révolutionnaires; on ne peut plus être propriétaire, marchand, artisan, banquier sans que votre propriété, vos marchandises, votre industrie, vos opérations soient pour vous un titre arbitraire de persécution ou de mort. Or, comment supposer qu'une nation de 25 millions d'âmes existe sans le concours de ces différents agents qui sont nécessaires aux grandes sociétés. L'effroi glace toutes les âmes; du moment qu'on voit qu'il n'y a plus de sûreté que pour ceux qui n'ont rien, on aime mieux alors se réduire par l'inaction à cet état favorisé par les dogmes actuels que de courir à une perte certaine en travaillant.

Si donc il était effectivement possible d'opposer à l'unité d'efforts que les Français feront pour percer au dehors, une unité d'efforts distribués avec autant d'intelligence, appliqués avec autant d'énergie, pour les repousser, alors je commencerais à croire à la ruine prochaine du gouvernement français. Mais qu'il se lève, celui qui croit à ce miracle; qu'il prenne sous sa responsabilité les malheurs de l'univers entier, celui qui se flat-

tera de réaliser le prodige de l'union sincère et constante entre les puissances coalisées.

La France, avec l'arme du désespoir et de la fureur, se tient debout devant cette ligue de l'Europe agitée, tirée en sens contraire par une foule d'intérêts mal combinés, mal calculés. Toutes deux sont à leur dernière période de résistance, mais les souverains sentent que s'ils dépassent une fois la ligne des mesures propres aux anciens gouvernements, ils se précipitent dans un abîme, au lieu que la France, tant qu'elle conserve des ennemis, peut faire retomber sur eux tous les maux résultant des mouvements convulsifs qui l'agitent.

Le point le plus épineux c'est de savoir si les républicains voudront sérieusement la paix, s'ils la maintiendront, s'ils la proposeront. Tout ce que j'ai lu des opinions de Robespierre et de Danton m'a démontré que ces deux hommes et le parti de la Montagne étaient opposés à la guerre. Ils ont même fait à Brissot et consorts un reproche capital des déclarations de guerre multipliées qu'ils ont conseillées et entraînées.

Cependant il semble que les meneurs actuels auraient bien d'autres embarras, s'ils ne rejetaient pas les calamités publiques sur la guerre étrangère, et l'on ne voit pas comment ils arrêteraient cette impulsion de brigandage donnée à tous les désœuvrés de la République, s'ils ne pouvaient plus diriger ces désœuvrés contre les ennemis du dehors. Malgré cela, je ne m'étonnerais point qu'ils proposassent la paix, ne fût-ce que pour jeter une pomme de discorde entre les puissances ; et d'ailleurs, on a beau dire, il faut que cette guerre finisse et j'imagine qu'il existe bien peu de personnes aujourd'hui qui pensent qu'on puisse et qu'on veuille la continuer jusqu'au rétablissement chimérique d'une monarchie détruite jusque dans ses éléments propres.

Il se peut que ceux qui feront la paix en France soient les victimes de l'honneur qu'ils auront eu de forcer l'Europe à légitimer leur autorité et qu'ils périssent victimes de nouvelles agitations et de l'application des principes de leur gouvernement révolutionnaire. Il n'est pas possible de se dissimuler les dangers infinis qui résulteront, pour le gouvernement dirigeant, du

retour dans l'intérieur de tant d'armées sans emploi, instruments aveugles de persécution et d'oppression, façonnés de manière à ne plus pouvoir qu'opprimer et persécuter, pleines de l'esprit d'insubordination et du fanatisme de l'anarchie; mais c'est précisément alors et pour cela que l'Europe aurait beaucoup gagné, si elle détournait sur la France ces torrents prêts a l'inonder, ce serait l'affaire des démagogues régnants d'en diriger l'action selon leurs desseins; à moins que, par une paix partielle, ils ne laissent habilement un aliment à une grande partie de leurs armées et qu'ils ne s'acheminent ainsi que lentement vers la paix générale.

D'ailleurs ne croyons pas que l'énergie qu'ils donnent à leur gouvernement soit une énergie provisoire. Ce gouvernement, comme le dit Robespierre, dans son rapport extrêmement remarquable du 25 décembre 1793, n'a été prévu par aucun publiciste et il ne faut point en chercher les principes dans les livres. Les événements, la marche irrésistible des faits font les gouvernements; les hommes, avec leurs décrets, croient créer lorsqu'ils ne font qu'obéir; leur amour-propre les aveugle! Ils sanctionnent les événements et ils donnent un nom, une forme déterminée, à une chose dont l'ordre impénétrable des destinées a seul formé le moule et l'ensemble. Ce gouvernement révolutionnaire se trouve donc être aujourd'hui le résultat de l'action des passions, des individus, que leurs talents, leur énergie, leur audace ont porté à la tête des affaires. Ils ont commencé par agir et ils ont légalisé leurs actions en les revêtant de formes qui les autorisent et les légitiment.

Ce gouvernement révolutionnaire qui fonde, dit Robespierre, la liberté, sera suivi par un gouvernemeut constitutionnel qui la protégera, mais, ou je me trompe, ou ce gouvernement contitutionnel promis ne sera que celui qui existe aujourd'hui à quelques modifications près.

Si la paix se fait, il est dans tous les cas constant que l'Europe y gagnera d'être débarrassée de la force destructrice qui l'opprime et qui se repliera sur elle-même.

Il serait, sans doute, imprudent de regarder l'olive qui germera sur l'amas d'atrocités qui a caractérisé cette guerre,

comme le gage d'une tranquillité inviolable, mais la cessation des hostilités serait toujours un grand bien; et d'ailleurs on pourrait prendre des mesures telles, que quand même les Français nourriraient de perfides desseins, ils risquassent d'en devenir les premières victimes. *Une union constante pourrait être établie entre toutes les puissances* (1) et au cas où l'une d'elles serait attaquée, cette obligation pour les autres, de se tenir prêtes à repousser l'attaque ainsi faite, serait un frein puissant opposé à l'ambition des démagogues, puisqu'il serait, dès lors, hautement reconnu qu'attaquer une puissance serait les provoquer toutes.

Enfin, si l'on reconnaît que le défaut de subsistances et l'aiguillon du besoin rendent surtout aujourd'hui les Français redoutables, il faut en conclure que lorsque l'abondance pourra de nouveau affluer chez eux de toutes parts, à l'aide du commerce, plus heureux dans leur intérieur, ils seront moins disposés à aller troubler le repos des autres.

La paix serait donc dans toutes les suppositions un bienfait pour l'Europe, comme elle pourrait en devenir un pour la France; et, si elle devenait fatale à ses auteurs dans ce pays, il ne faudrait pas tirer de cette possibilité la conséquence qu'ils se garderont bien de la faire. D'abord, en effet, ils peuvent se tromper sur les résultats qui les concernent individuellement et avoir assez de confiance en leurs moyens et en leurs forces pour ne rien redouter de la malveillance de leurs adversaires, et ensuite, la gloire de faire reconnaître leur gouvernement parlera toujours hautement à leur esprit, à leur ambition, en faveur de cette détermination; car ces hommes qui ne sont aujourd'hui que des usurpateurs en butte aux blasphèmes de l'Europe, seraient alors des magistrats suprêmes et légitimes (2). Ce repos politique leur est d'autant plus nécessaire qu'ils n'auront jamais celui de la conscience. Enfin, ils pourront toujours ne faire

(1) Idée réalisée par la Sainte-Alliance.

(2) C'est ainsi que raisonneront Danton et Robespierre, mais ce sont les thermidoriens qui réaliseront ces projets d'apaisement.

qu'une paix partielle, afin de rendre leur présence au pouvoir nécessaire et de distraire vers les champs de bataille ces armées qui, rentrant inactives dans le cœur de leur pays, deviendraient vite un danger pour la République.

II

La Prusse réclame des subsides pour continuer la guerre. — Le rétablissemen de la royauté en France est un objectif secondaire pour les puissances Ce sont les Français eux-mêmes qui rétabliront l'ordre chez eux. — L'Angleterre vise principalement la conquête des Colonies françaises et l'empire des mers; ses dépenses pour 1794.

Dans cette guerre, où les Français devaient être vaincus et qui va se terminer par leur triomphe, les seules préoccupations des alliés n'étaient pas de rétablir en France la monarchie légitime, d'autres intérêts leur tenaient à cœur; c'étaient surtout ceux relatifs à l'obtention de légitimes compensations pour les charges de la guerre en hommes et en argent. Or, la compensation la mieux assurée était celle que pouvait donner le démembrement de la Pologne. De là ces jalousies, à peine déguisées, entre Prussiens et Autrichiens; même entre Anglais et Autrichiens, et sur lesquelles M. de Bray a raison d'insister encore pour bien montrer les causes des échecs de la coalition, qui va subir de graves défaites, alors que tout ce qui se passait en France devait assurer son succès. Les réflexions de M. de Bray sont à cet égard des plus suggestives.

Tandis que l'Angleterre cherche à rallier contre la France les Prussiens et les Autrichiens hésitants, en leur faisant des offres de subsides (négociations de Malmesbury), la Russie s'apprête à envahir la Turquie et masse des troupes en Crimée et en Bessarabie; c'est l'exécution du plan de Catherine qui se poursuit. Mais les troubles qui éclatent en Pologne en mars 1794 (insurrection dirigée par Kosciusko), vont détourner des Turcs l'orage qui les menaçait. D'autre part, l'attention de l'Autriche et de la Prusse va se reporter vers les plaines de la Vistule; de moins en moins donc les alliés — sauf l'Angleterre — pourront se donner entièrement aux affaires de France.

Là, comme l'indique M. de Bray, c'est Robespierre qui est tout-puissant, mais il prévoit sa fin prochaine qui sera le signal de la paix définitive. Car, de même que Robespierre a renversé et livré à l'échafaud Hebert et ses partisans (24 mars 1794) qui, au Comité de Salut public, représentaient le parti violent, et les Dantonistes (5 avril) qui, voyant

que la France en était lasse, voulaient mettre fin au régime de la terreur, il périra, car sa dictature sanguinaire va lui créer des ennemis sans cesse plus nombreux.

La terreur fonctionnera sous Robespierre au profit d'un seul homme et elle deviendra d'autant plus odieuse que le territoire étant délivré, elle ne pourra plus être légitimée, aux yeux de personne, par la nécessité de la défense nationale. Elle sera donc un simple moyen d'oppression, destiné à faire le vide autour du nouveau chef de la France. Robespierre, en même temps, organisera le culte de l'Être suprême pour contribuer à l'amélioration des âmes ; il cherchera ainsi à rehausser son prestige et à dominer les consciences (fête de l'Être suprême, 20 prairial-8 juin 1794). La loi du 22 prairial (10 juin) aggravera encore le régime terroriste, le tribunal révolutionnaire ne pouvant plus prononcer désormais d'autres peines que la mort. Avec cette loi, en 49 jours il y aura 1376 exécutions.

C'est à supposer qu'il voulait se défaire plus aisément de ses adversaires par un immense procès sanglant, et puis, après avoir ainsi fauché autour de lui tout ce qui pouvait lui résister, organiser le règne de la clémence et gouverner pacifiquement. Avec raison, par conséquent, M. de Bray lui prête le désir de terminer la guerre incompatible avec le régime nouveau qu'il préparait. Mais cette paix, les rois d'Europe et notamment le roi de Prusse, ne la concluront pas avec le gouvernement personnifié désormais en Robespierre. Il est vrai que sa chute est proche et qu'il va périr victime de ses excès avant d'avoir pu donner le jour à ses projets de pacification.

27 janvier 1794.

La division, le défaut d'harmonie qui existe entre toutes les puissances sont la cause principale de leurs insuccès contre la France. Elle n'ont jamais déployé toute l'étendue des moyens qu'elles avaient, ni témoigné la bonne volonté qui doit donner la force par l'union. Les suites fâcheuses qui en sont résultées n'ont fait que les aigrir davantage. Aujourd'hui, elles rejettent mutuellement, l'une sur l'autre, le blâme qu'ont encouru leurs fautes combinées.

Les Espagnols et les Anglais ont été sur le point de se battre en quittant Toulouse. Voilà ce qui les a empêchés de faire tout le mal qu'ils pouvaient faire aux républicains. La prise de Saint-Domingue sera un nouveau sujet de discorte entre ces deux peuples.

Les Hollandais et les Autrichiens se sont, aux Pays-Bas, accablés de reproches réciproques. Le Stathouder a été jusqu'à demander le renvoi du brave Beaulieu. La retraite de Wurmser a fait éclater dans toute son étendue l'animosité des Prussiens contre les Autrichiens et les deux cabinets, imitant les deux armées, s'accusent du mal que cette retraite a produit. Enfin, comme l'on songe avant tout à se payer aux dépens des autres, les deux cours ont fait faire à la diète une déclaration dictée par le même esprit.

La Prusse déclare qu'elle n'a plus le sou, qu'elle ne peut plus nourrir son armée et que si l'Europe ne la nourrit pas, elle la retirera. En conséquence, elle demande 40,000 rations et 80,000 portions par jour. L'Autriche fait une demande analogue. Le ministre de Bohême a reçu le 26 une estafette qui lui donne cette commission. Alors, si l'Empire paie, on se battra encore un an peut-être, puis l'on tâchera d'obtenir des conditions un peu moins défavorables, sinon il faudra bien faire la paix tout de suite et alors se développera le grand système des dédommagements à prendre en-dedans, puisqu'on ne peut plus espérer de s'en procurer aux dépens de l'ennemi commun.

Le roi de Prusse demande des indemnités de tous côtés; il réclame, pour frais du siège de Mayence, des sommes à payer par la caisse d'opérations de l'Empire et reproche à l'Autriche d'y avoir pris un million... pour frais du siège de Valenciennes dont l'Empereur a pris possession en son nom, tandis que l'intention de la loi est que cet argent ne soit délivré que pour frais occasionnés par l'entretien ou la défense des forteresses de l'Empire. Le prince Colloredo a répondu de la manière la plus haute à ces observations. L'Empire est aujourd'hui dans une agitation extrême et les petits princes, dont tous les moyens se dirigeaient vers des dépenses de luxe, se trouvent pris au dépourvu lorsqu'il s'agit de contribuer justement à leur défense immédiate; d'autres ne se dissimulent point qu'ils ont éludé les obligations que la constitution leur impose et tous craignent que le système copartageant, une fois adopté par les deux grandes puissances alliées, ne les réduise bientôt à un esclavage absolu.

Ratisbonne, le 3 mars 1794 (1),

J'ai dit déjà que la monarchie française était immolée dans tous les cabinets. Il se peut que cette expression renferme un peu d'humeur, mais plus je réfléchis, plus je songe à tout ce qui se fait, à tout ce qui se prépare et plus elle me paraît vraisemblable, pour ne pas dire vraie. Je suis intimement persuadé qu'il n'est aucun cabinet qui ne fût bien aise de voir la France obéir de nouveau à un roi, à un descendant de la maison antique qui l'a gouvernée si longtemps, mais cette disposition n'est que secondaire, aujourd'hui ; elle est subordonnée à d'autres considérations, mal déterminées, mal calculées sans doute, qui en empêcheront encore longtemps la réalisation.

On n'a fait qu'un objet secondaire de ce qui aurait dû être le but principal. Depuis la retraite du 28 septembre 1792, un système nouveau a été adopté et suivi partiellement par les puissances suivant la manière dont elles se sont expliqué leurs intérêts. On a oublié qu'il n'existait d'autre moyen de donner la paix à l'Europe que de la donner à la France; que pour parvenir à cette dernière fin, il fallait provoquer par tous les moyens possibles le rétablissement de l'autorité dans les mains de qui elle appartenait de droit, et qu'alors le premier acte d'un gouvernement juste eût été de satisfaire convenablement aux justes offenses dont les différentes puissances avaient à se plaindre.

Au lieu de cela, on a cherché à priver ses alliés des avantages que le sort d'une guerre bien conduite pouvait leur assurer; on a, au milieu d'intérêts déjà si vastes, jeté d'autres intérêts dont la poursuite devait nécessairement faire manquer celle des premiers. On a, d'un côté, effectué des envahissements qui ont fourni une ample et juste matière aux déclamations contre la politique des cours ; de l'autre, on a réveillé d'anciens projets qui menaçaient la liberté de l'Empire. Et, tandis qu'après la prise de Mayence, l'armée seule de Wurmser se consumait en vains efforts pour assurer à l'Autriche l'Alsace et la Lorraine, les

(1) *Au marquis de Bombelles.*

cabinets de Londres et de Berlin se coalisent pour faire échouer le plan de l'Autriche sur la Bavière.

Lorsque enfin cette affaire a été arrangée, on a agi de concert, et des succès rapides ont couronné les efforts combinés des deux armées, mais bientôt une mésintelligence funeste a fait perdre le fruit de tant de travaux et l'une des deux cours, dirigée par des principes ou par des nécessités que je ne puis ni ne dois analyser, exposant enfin au grand jour sa situation et ses vœux, a dû déclarer à l'Empereur que, sans subsides de l'Empire, elle ne pouvait continuer les armements qu'elle s'est imposés pour la sûreté de l'Europe.

D'autre part, la cour de Berlin s'est empressée de rassurer l'Empire sur les projets d'envahissement qu'on lui supposait, et elle a déclaré que son but était le maintien de la constitution, de la paix religieuse, de la paix de Westphalie dans son entier. Qu'elle ne songeait ni à faire des conquêtes, ni à provoquer des sécularisations, mais qu'elle entendait se borner à rétablir l'Empire dans ses droits et possessions si... l'Empire consentait à ses demandes... Cette déclaration, qui ne peut pas beaucoup plaire à l'Autriche, dont tout l'espoir d'indemnité se fonde sur des conquêtes en France, est une répétition de celle qui fut faite lors de la conclusion de l'alliance entre les deux cours et aussi de la partie de ce manifeste trop fameux où l'on assurait que l'on ne voulait point faire de conquêtes.

Mais le roi de Prusse, en déclarant qu'il ne veut point faire de conquêtes, annonce-t-il des opérations qui diffèrent du plan d'une simple défense qui aurait tout au plus le mérite d'être plus méthodique et plus régulière?

Vous sentez, Monsieur le Marquis, que quoique j'en dise beaucoup, il est beaucoup de choses que je ne puis pas dire. Mais voyez dans quel moment ces intérêts si majeurs se discutent; l'arrivée des commissaires français à Francfort, leurs entrevues journalières avec des personnages les plus importants de la monarchie chez M. de Kalckreuth, la retraite de Brunswick, ce démenti éclatant donné à l'opinion de l'Europe, par la manière dont on reçoit, dont on accueille des hommes députés par les bourreaux des rois, ces demandes de subsides pour continuer

la guerre, lorsqu'il s'agirait de pousser les opérations avec vigueur, croyez-vous que tout cela soit une disposition fortuite d'événements et de circonstances? Ces commissaires seraient-ils en effet venus pour un objet de 300,000 livres tournois?

Cependant l'Angleterre emploie tous les moyens possibles pour lier sérieusement la partie, au moins pour cette campagne. Un courrier arrivé de Londres à Berlin, le 8 février, a remis à lord Malmesbury des instructions par lesquelles il est autorisé à entrer en négociations avec Sa Majesté prussienne sur les subsides qu'elle demande. La masse totale de ces subsides est de 22,000,000 d'écus ou de 88,000,000 de livres. L'Angleterre propose de diviser cette somme en deux parties de 12 et de 10 millions. La première serait supportée par les puissances coalisées qui paieraient par cinquième, savoir l'Angleterre et la Hollande 3/5, l'Autriche 1 et la Prusse comme partie intéressée 1. Les 10 millions restants seraient prélevés sur l'Empire, Sa Majesté s'entendrait à cet égard avec les États intéressés. On avait à ce sujet de bonnes nouvelles, en date de Berlin, du 11 février.

Le roi personnellement est on ne peut mieux disposé, mais l'article des dix millions à tirer de l'Empire entraîne de grandes difficultés. Le comte de Goertz vient de partir, le 25 février, pour Munich, afin de disposer l'électeur à y contribuer. Mais l'Angleterre, pour prix des immenses sacrifices qu'elle fait, exige de grands efforts et le ministère prussien ne paraît point disposé à les faire. Ce ministère, il faut le dire, Monsieur le Marquis, *ce ministère veut la paix*. Voilà le grand mot lâché et ce n'est point *Jupiter qui l'a dit à Junon*, mais c'est une grande puissance qui l'indique à l'Europe entière.

Je frémis presque des conjectures que les conférences actuelles de Francfort me font faire. Si les hommes étaient conséquents avec eux-mêmes et si la Prusse et la France se liaient actuellement ensemble, le terme de la puissance autrichienne serait peut-être arrivé... mais on n'en viendra point là, on veut la paix avec la France et on veut forcer l'Europe à la faire; on veut du moins justifier par la nécessité de ressources un chan-

gement de politique *qui s'impose parce que de nouvelles scènes se préparent à l'Orient.*

Des lettres que leurs sources rendent très respectables annoncent que la Russie a décidé la guerre contre La Porte. Ce grand coup doit éveiller l'attention de l'Europe entière, c'est lui qui doit frapper à mort un autre Empire. Le moment de réaliser les plans arrêtés à Mohilew est arrivé, et Constantinople va devenir peut-être le siège d'une nouvelle domination. Ce n'est point à moi, Monsieur le Marquis, à guider la marche des réflexions qu'un tel événement vous fera faire, mais je vous demande si les puissances coalisées n'ont pas toutes un intérêt majeur dans la tragédie qui se prépare, si l'Autriche ne sera pas tentée d'abandonner l'entreprise difficile de conquérir des provinces françaises, pour opérer l'envahissement facile des provinces turques; si la Russie n'invitera même pas ses voisins à prendre avec elle, si elle ne leur dira pas : venez, il y en a pour tout le monde (bien entendu qu'elle ne ferait cette invitation que lorsqu'elle verrait qu'on serait disposé à se payer tout seul, car sans cela elle continuera toujours de diriger vers la France les armes des puissances coalisées, afin d'occuper l'une et de se débarrasser de la participation des autres). Je demande, enfin, si l'Angleterre elle-même, incitée par la possession de quelques îles de l'Archipel, se montrerait si opposée à un dessein auquel la Russie ne manquerait peut-être pas de donner un vernis d'humanité, en offrant aux malheureux émigrés un asile et des établissements dans ses nouvelles conquêtes et en peignant l'espèce humaine, délivrée en Orient des fers du despotisme et des langes de la superstition.

Ces idées paraissent chimériques, mais je crois tout possible et d'ailleurs cela n'est pas nouveau; l'Impératrice sent bien que jamais un moment plus favorable pour ses desseins ne se présentera. Si la Prusse se mettait en mesure de s'occuper de ses intérêts en Pologne, nous verrions alors trois grandes puissances s'avancer vers l'Orient par une espèce de mouvement simultané et commencer une ère politique nouvelle.

Quelques mois suffiront encore pour nous donner à cet égard les lumières les plus précises; mais pour en revenir à ma pre-

mière proposition, je crois pouvoir conclure de ces différentes dispositions que le plan du rétablissement de la monarchie française est pour le moment abandonné par des puissances qui le regardent, ou comme un ouvrage au-dessus de leurs forces, ou comme une entreprise où il n'y a rien à gagner pour elles.

Cela n'emporterait point la nécessité de la fondation d'une république constante, non sûrement. Je me fais gloire de penser avec M. Pitt qu'un système tel que celui qui règne en France ne peut être de longue durée... *from the nature of the mind of men and the necessary progress of the human affairs, it is impossible that such a system can be of long duration, and surely no event can be looked for more desirable than a destruction of that system which at present exists for the misery of France and the terror of Europe*... mais je crois que c'est précisément parce que ce système est absurde, féroce et d'une prolongation impossible, que rien ne lui sera plus funeste que d'être abandonné à ses propres fureurs, et de voir retomber sur lui la rage et le désespoir du million d'individus que le gouvernement actuel emploie à repousser les attaques étrangères.

Tant que la République romaine a eu à conquérir au dehors, elle n'a éprouvé dans son sein que des agitations passagères, mais quand tout fut devenu paisible, alors ses armées disposant de son sort, différents partis s'élevèrent et *le règne des empereurs commença*. Je suis bien loin de regarder les moyens militaires de la France comme épuisés; elle en a d'immenses encore pour faire du mal. Je regarde ses habitants comme entraînés par un mouvement terrible et dont tout ce qui s'y oppose redouble l'activité. Ce mouvement ne cessera point avec la guerre étrangère, il ne fera que changer de direction et il opérera, dans l'intérieur, les mêmes effets qu'il a opérés au dehors, jusqu'à ce qu'un épuisement absolu amène le calme, que le calme ramène la raison et que la raison ramène le règne de l'ordre, de la justice et des lois, sous un gouvernement conforme à nos anciennes mœurs et aux habitudes comme aux besoins d'un grand État. *La France devra donc à elle seule et non aux autres le rétablissement de son trône et de ses autels.*

L'Angleterre ne reconnaîtra jamais la République française

telle qu'elle est aujourd'hui ; M. Pitt s'est prononcé là-dessus ; mais la partie de son beau discours où il traite cet objet ne démontre en aucune manière qu'il persiste ou qu'il tienne exclusivement à l'idée du rétablissement de la monarchie... *it is a question, the solution of which must depend upon a combination of events*... Le sens de la déclaration du 28 octobre est le même à ce point de vue. Tous les actes diplomatiques émanés des différents cabinets n'indiquent à cet égard aucune résolution fixe, aucun accord. M. Mallet du Pan (1), dans sa belle lettre à M. le maréchal de Castries, se plaignait dès 1792 du peu d'harmonie qui existait à ce sujet entre les cours. Depuis 1792, leurs intentions sur le mode de gouvernement à donner à la France sont devenues bien plus obscures, ont été bien moins précises encore.

Lorsqu'une fois les droits des hommes et la destinée des Empires s'agitent avec le glaive, alors les déterminations calmes de l'esprit deviennent inapplicables. Le plus fort l'emporte, voilà la seule chose positive. *Ce plus fort*, s'il s'agit de prononcer entre la France et les puissances coalisées, *je crois que ce sera la France. Après cela, ce sera dans l'intérieur que les véritables destinées de la monarchie seront agitées* et c'est là surtout que j'applique la prophétie de M. Pitt... qu'un système tel que celui qui existe actuellement en France ne peut être, d'après tous les calculs humains, d'une longue durée.

Le cours des événements de cette campagne indiquera bientôt quel fond on peut faire sur l'avenir. Je suis bien loin de regarder les Jacobins comme invincibles, mais je prétends que le repos leur fera plus de mal que la guerre. *Ils se détruiront tandis que les autres puissances répareront leurs pertes.* La paix produira donc sur l'Europe et sur eux des effets contraires. *Le projet de marcher sur Paris* est grand, sans doute, et peut-être

(1) Jacques Mallet du Pan, publiciste suisse. Dirigea le *Mercure politique* dans lequel il attaquait les excès de la démocratie. On a parlé plus haut de la mission de confiance dont le chargea Louis XVI, en mai 1792, auprès de l'Empereur d'Autriche et du roi de Prusse pour les engager à n'agir offensivement qu'à la dernière extrémité.

Il a laissé des mémoires fort intéressants sur cette mission et les événements révolutionnaires.

le seul qui aille au but, mais *pour cela il faudrait être parfaitement d'accord* et je me demande si on l'est.

L'Angleterre a besoin de la continuation des hostilités jusqu'à ce qu'elle se soit emparée de celles de nos colonies qu'elle n'a point conquises encore. Ce but atteint, elle laissera la France se miner et la marche du reste de l'Europe lui imposera vraisemblablement la nécessité de cette mesure. La nature des moyens qu'elle emploie pour poursuivre la guerre cette année encore, prouve assez qu'elle ne prétend point y donner plus de suite et qu'elle croit cette campagne suffisante pour accomplir ses desseins. Les dépenses pour l'armée se montent :

à	6,340,000	L. st.
celles pour la flotte à	5,525,000	»
Ensemble. . .	11,865,000	»
ces deux objets en 1789 n'avaient coûté que	7,478,030	»
différence sur ces deux objets seulement. .	4,386,970	»
le total de la dépense en 1789 était . . .	19,591,997	»
celui de l'année courante est évalué . . .	30,468,181	»

Pour subvenir à un accroissement si énorme, il a fallu faire un emprunt de 11 millions dont la totalité est absorbée pour les besoins de l'armée, il faudrait donc faire l'an prochain un autre emprunt peut-être plus considérable et je ne pense pas que le premier ministre expose son crédit aux hasards de cette tentative. Content d'avoir marqué son horreur pour le gouvernement français actuel et d'avoir acquis à l'Angleterre toutes les sources de commerce où sa rivale allait puiser jadis, il n'aura vraisemblablement que trop de moyens pour justifier sa retraite d'une ligue que d'autres auront abandonnée avant lui.

III

Le règne de Robespierre. — Troubles de Pologne; leur influence sur la guerre et sur la paix. — Trois mois de délibérations à la diète d'Empire sur un décret impérial. — François II prend la direction des opérations de ses armées de Belgique.

18 avril 1794 (1).

Les Français, dégagés d'inquiétudes sur tout le reste de leur frontière, peuvent porter sur les Pays-Bas des forces immenses. Le départ de l'archiduc Charles n'a eu, selon toute apparence, d'autre objet que de pousser l'Empereur à s'arranger avec la cour de Berlin, dont la retraite absolue eût extrêmement exposé le sort de ses armées des Pays-Bas et pu entraîner les plus grands malheurs, et ce que vous me marquez du succès des négociations de La Haye me persuade que l'on pourra encore, dans cette campagne, porter des coups sérieux à l'ennemi commun.

C'est, m'assure-t-on, à Thugut (2) que l'on doit le départ de l'Empereur pour la Belgique. Il a successivement fait venir à Vienne et l'oncle et le frère et il paraît même que le premier vise à jouer un rôle influent sous ce règne; on avait craint surtout l'Impératrice que son auguste époux aime tendrement et aux charmes de laquelle on pensait qu'il saurait difficilement s'arracher.

Il est assez vraisemblable que l'Empereur ne reviendra point à Vienne que la paix ne soit faite ou entamée. Bien des gens pensent même qu'il en est question dans ce moment, mais les préparatifs immenses de l'Angleterre me persuadent qu'elle veut mettre toute cette campagne à profit; d'ailleurs, il lui faut encore un certain temps pour assurer le succès de ses opérations dans les colonies et l'on m'assure qu'elle veut à tout prix avoir Dunkerque.

(1) *Au Baron de Jacoby, ministre de Prusse.*

(2) Le baron François de Thugut, homme d'État de grande valeur était ministre à Paris au moment où éclata la révolution. Rappelé à Vienne, il devint sous la présidence de Kaunitz, après la retraite de Cobenzl et de Spielman, chargé de la chancellerie d'État et en réalité le chef de la diplomatie autrichienne. A la mort de Kaunitz, en 1794, il devint premier ministre.

Ces points, une fois obtenus, je crois fermement que rien ne l'écartera de l'idée de la paix et qu'elle n'est d'ailleurs nullement disposée à faire une troisième campagne, puisque pour subvenir aux frais de celle-ci, outre l'emprunt de 11 millions qui, comme vous l'observez, lui en coûte 17 et qui sera entièrement absorbé par le courant, elle a recours à des souscriptions volontaires qui ne sont jamais de nature à être prolongées. Si les 30,000 Prussiens qu'elle prend à sa solde sont effectivement prêts à agir au 1er juin, ils porteront, joints à ceux que prendra la Hollande, l'armée des Pays-Bas à 300,000 hommes effectifs et avec cela il me semble cependant qu'on peut faire bien de la besogne.

Ce qui m'embarrasse le plus, c'est la résolution que prend l'Angleterre d'enrôler tous les émigrés qui se présenteront, car si la paix se fait, que fera-t-on de ces malheureuses victimes que l'on aura ainsi désignées en quelque sorte à la vengeance de leurs féroces ennemis? Je ne vois pas que l'on puisse les oublier dans le traité. Cette idée serait horrible et aussi impolitique qu'inhumaine. Mais sera-t-il bien facile d'obtenir leur rentrée dans le royaume? Seront-ils sûrs eux-mêmes d'y trouver une réception amicale et fraternelle; quand même on les y recevrait, ne seraient-ils pas bientôt la victime du fanatisme d'un peuple égaré encore pour longtemps; car considérez bien que je n'admets pas la possibilité d'une contre-révolution complète, parce que je ne l'entrevois pas et qu'il faudrait qu'elle fût complète pour que les émigrés fussent réintégrés dans tous leurs droits. Je n'admets pas non plus la durée du gouvernement actuel, mais je vois des factions se succéder, s'abattre et se disputer les lambeaux de la France, jusqu'à ce que, parvenues à un épuisement total, l'impuissance de l'agitation amène la nécessité du repos.

La faction dominée par Robespierre, à la faveur du caractère vraiment énergique de ce tyran, subjuguera vraisemblablement toutes les volontés. Il ne s'est pas écarté d'une ligne de sa marche depuis le commencement de la Révolution; et depuis la mort du roi, il a culbuté dans le même abîme tous les partis les uns après les autres, en faisant marcher à grands pas le gouvernement vers cette centralité absolue qui est bien le système de despo-

tisme le plus réel que jamais la France ait subi. C'est sans doute une chose bien prodigieuse que de voir ce pays plein de démocrates présomptueux et babillards, d'assemblées factieuses et tracassières par essence, de corporations politiques électives, trembler sous la verge de ce comité de Salut public, qui, à son tour, rampe sous un seul homme; de voir que ce seul homme qui, aujourd'hui domine toute la France, est un avocat dont la main n'a jamais manié une épée, qui, sans sortir de Paris, est parvenu du fond de son cabinet à s'assujettir des millions d'hommes armés et à les diriger selon sa volonté.

Après la suspension de Louis XVI (10 août) et la révocation de ses ministres, la Législative nomma un nouveau ministère qui prit le nom de *Conseil exécutif provisoire*.

Peu à peu et notamment sous la Convention, il perdit toute autorité. Le 1er janvier 1793, un *comité de défense générale*, formé de 24 députés (presque tous Girondins), fut chargé de la surveiller et de mettre de l'unité dans la direction des affaires. Après la défaite de Neerwinden (25 mars), les Montagnards y entrèrent en grand nombre. Ce comité était trop nombreux et par conséquent impuissant. On le vit bien lors de la défection de Dumouriez. Aussi, le 6 avril, la Convention décréta-t-elle l'établissement d'un *Comité de Salut public* composé de 9 membres qui délibérerait en secret, surveillerait le conseil exécutif, pourrait même susprendre ses décisions, à la charge d'en informer la Convention, prendre des mesures de défense générale extérieure et intérieure. Ce conseil non seulement surveilla, mais gouverna ; il fut tout-puissant et le conseil exécutif provisoire ne fut maintenu que pour respecter le principe de la séparation des pouvoirs. Barère, Danton, Cambon, Treilhard en étaient les principaux membres et il dura jusqu'au 10 juillet. Il y eut aussi un *Comité de Sûreté générale* chargé de surveiller la police de la République.

Après les événements du 31 mai et du 2 juin, l'opinion parisienne, inquiète de l'insurrection fédéraliste dans les départements et excitée par Robespierre, réclama des mesures de rigueur contre les Girondins et les départements insurgés. Le comité en était pour la temporisation et voulait ajourner les procédés violents. La Convention lui donna tort et renversa Danton en élisant un nouveau comité (10 juillet) dont Robespierre fut le chef avec Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Couthon, Saint Just, etc. C'est ce second Comité de Salut public, qui porte la responsabilité du gouvernement de la France à cette époque, auquel il est fait allusion ci-dessus.

Après l'exécution de Danton, le conseil exécutif provisoire fut supprimé et remplacé par douze commissions exécutives subordonnées au Comité de Salut public qui était entre les mains de Robespierre.

Jamais un fait aussi singulier n'était encore arrivé ; presque tous les usurpateurs étaient des hommes de guerre. Robespierre avec la parole et la plume a fait ce que le glaive des plus farouches conquérants n'aurait pu faire. Ceci est une remarque bien caractéristique pour notre siècle et pour nos mœurs, moitié lâches, moitié féroces, qui sont un amalgame de la philosophie fanatique des esprits forts et de la brutale impétuosité des passions du peuple.

Je crois que Robespierre veut la paix et que c'est à cela qu'il vise depuis longtemps. Remarquez que la commission des Affaires étrangères est confiée à un seul individu (voir le fameux décret du 2 avril qui supprime le conseil exécutif, le remplace par douze commissions absolument subordonnées au Comité du Salut public) et que, depuis l'exécution des brissotins, arrêtés le 31 mai 1793, suppliciés le 31 octobre suivant, celle d'Hebert (1) et consorts arrivée le 24 mars, de Danton, Hérault (2), le 3 avril 94. rien n'entravera plus de sitôt la marche du tyran ; il ne consultera pas même la Convention sur ce projet, il fera la paix et il annoncera qu'elle est faite et, au fond, tout le monde en sera très content. Mais ces armées innombrables que deviendront-elles ? A cela il est impossible de répondre d'une manière fixe et positive et je suis bien loin de regarder les troubles de la France comme finis, mais cela n'empêche pas qu'il ne faille un terme à la guerre du dehors.

(1) Hebert, directeur du *Père Duchêne*, le grand organe de propagande révolutionnaire, Procureur-syndic de la commune. Il lutta contre la Gironde et provoqua la dissolution de la Commission des Douze. A son tour il fut combattu par Danton et Robespierre qui se rapprochèrent en cette circonstance ; il périt sur l'échafaud.

(2) Hérault de Séchelles, député de Paris à la Législative, président de l'Assemblée législative et de la Convention pour Seine et Oise. Il combattit la Gironde au profit de la Montagne et fit révoquer la Commission des Douze. Lié avec Danton et Camille Desmoulins, il fut englobé par Robespierre dans la proscription de leur parti et périt avec eux sur l'échafaud.

Les nouveaux troubles qui viennent d'éclater en Pologne (1) vont renouveler les préoccupations des alliés et les distraire une fois encore des affaires de la République. Les Turcs vont devenir un objectif secondaire pour la Russie ; quant à l'Autriche, elle pourrait, bien à son tour, s'indemniser immédiatement et sûrement du côté de Cracovie. Enfin, d'une manière ou d'une autre, la malheureuse Pologne ira s'ensevelir dans les royaumes des Babyloniens et des Assyriens, qui vont sans doute s'occuper principalement de cette proie facile. Toutes ces considérations influeront extrêmement, ce me semble, sur la décision des événements sur le Rhin et dans les Pays-Bas et *voilà ce qui rend plus vraisemblable la conclusion de la paix avec la France, pour la fin de cette campagne.* Chacun voudra se tenir prêt pour la scène qui se prépare en Orient.

Ratisbonne le 4 mai 1794 (2).

Le conclusum relatif aux points proposés dans le décret de commission du 20 janvier ne sera fini que demain ; l'extrême lenteur que l'on a apportée à résoudre des points si importants, dans des circonstances si critiques, prouve ce qu'on peut attendre du corps germanique considéré en masse après plus de trois mois de délibérations ou de préparations (3). Si l'on avait au moins adopté des mesures définitives, on pourrait se consoler : mais la résolution des trois points du décret est telle qu'il s'agit de travailler sur nouveaux frais ! On répond au premier, qui était relatif aux mesures à employer contre les États qui n'avaient pas rempli les obligations que la Constitution leur imposait, que

(1) A la suite du deuxième partage, l'armée russe avait occupé la Pologne. C'était, pour ce malheureux État, le régime de la conquête et des réquisitions militaires qui devait finalement exaspérer le sentiment national. Le 24 mars, l'insurrection éclatait dirigée par Kosciusko qui reprenait bientôt Varsovie et Vilna. Il comptait, pour vaincre, sur une diversion des Turcs menacés par Catherine et sur les défaites des Allemands sur le Rhin.

(2) *Au duc de Mecklembourg-Strélitz.*

(3) Il est intéressant de comparer les travaux de cette cour suprême de l'Empire pendant cette époque de troubles, de dangers et de conquête, avec l'activité prodigieuse et productive des comités révolutionnaires.

l'Empire ne pouvant prononcer sur un cas si important sans une connaissance plus approfondie de la nature du délit et de ceux qui l'ont commis, désirait que Sa Majesté Impériale fît remettre une note des États délinquants, afin de pouvoir statuer à leur égard. Au second point concernant l'armement en masse, l'Empire a rejeté cette mesure se bornant à provoquer l'armement d'une milice régulière dans les cercles, auxquels d'ailleurs les détails de cet armement doivent être renvoyés. Au troisième point, l'Empire propose de conclure un traité de subsides avec Sa Majesté Prussienne qui fournirait un corps de troupes auxiliaires pour la défense de l'Empire.

Un courrier qui a passé avant-hier, annonce que le 26, l'armée alliée, commandée par l'Empereur en personne, avait prévenu les Français qui voulaient venir délivrer Landrecies, les avait attaqués avec vigueur sur tous les points, leur avait tué 7,000 hommes, pris 1,500 hommes et 54 canons et les avait repoussés jusque derrière Cambrai qui se trouve ainsi tout à fait cerné. On ne doute plus, d'après ce nouvel avantage, que Landrecies ne succombe bientôt. Ces deux places prises, il n'existe plus, jusqu'à Paris, que la petite forteresse de Péronne, et il y a tout lieu de croire que le mécontentement général, accru par le mauvais succès des armées exciteront enfin la rage des Français contre l'infâme gouvernement qui les persécute. Cependant ces trois dernières années, nous avons appris à être circonspects et à ne pas précipiter les conjectures.

Le prince de Condé aura le commandement général de tous les émigrés qui seront réunis aux Pays-Bas, pour lesquels il est parti avec sa petite armée. Il fournira ainsi le noyau de l'armée royaliste à laquelle se réuniront sans doute tous les mécontents de l'intérieur; c'est le vrai moyen d'attaquer dans ses bases l'horrible République. Le nom de Condé est respecté et aimé, et sa personne est très recommandable par ses qualités morales et ses talents militaires. Je me promets beaucoup de bien de cette mesure qui va enfin donner un chef et une existence au parti royaliste.

Les succès des Français en Italie n'ont pas été de longue durée. Saorgio et Oneglia sont repris et les Français mis entre

deux feux dans une vallée des Alpes. Si on pouvait pénétrer en Provence et s'avancer sur Marseille, il n'y a pas de doute que cette malheureuse ville ne devienne bientôt le foyer d'une contre-révolution dans le Midi.

IV

L'offensive française en Belgique. — La politique intérieure de M. Pitt. — Le roi de Prusse se porte avec ses forces disponibles en Pologne. — François II rentre à Vienne pour s'occuper des affaires de Pologne. — Succès des armées républicaines aux Pays-Bas. — Les Autrichiens occupent Cracovie et Sandomir.

La Convention allait porter tout son effort sur les Pays-Bas et la campagne de 1794 fut d'abord très active et donna lieu à des rencontres très meurtrières, comme le raconte M. de Bray. Carnot avait tracé avec une grande lucidité d'esprit le plan que Pichegru devait exécuter. Les résultats des opérations des armées républicaines devinrent décisifs dès que l'Empereur eut quitté le commandement de ses troupes pour rejoindre Vienne où les affaires de Pologne rendaient sa présence nécessaire. Les troupes destinées aux Pays-Bas sont dirigées vers Cracovie, et les Français, profitant de cette situation, infligent aux Autrichiens une défaite à Fleurus (26 juin) puis occupent la Belgique; ils entrèrent le 10 juillet 1794 à Bruxelles.

Encore une fois donc la question de Pologne faisait sentir son influence tout à l'avantage des armées républicaines, qui ne trouvent plus devant elles que des ennemis pratiquant la simple défensive sur un théâtre de guerre devenu momentanément secondaire pour eux.

Ratisbonne, le 10 juin 1794 (1).

Les espérances brillantes que l'ouverture de la campagne avait permis de concevoir se sont presque entièrement évanouies. La prise de Landrecies n'a point entraîné celle d'Avesnes, comme on s'en était généralement flatté. Les Français, voyant qu'ils ne pouvaient résister à l'armée alliée réunie en masse, se sont portés sur les deux côtés et, se contentant de fortifier les meilleures positions du Cambrésis et de l'Artois et de laisser de fortes garnisons dans les places fortes et un corps d'observation pour tenir

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

l'armée impériale en échec, se sont portés d'un côté sur la Flandre où ils ont pris Menin et Courtrai, le 26 avril, et de l'autre dans le Brabant en passant la Sambre vers Fontaine-l'Évêque, et en se dirigeant, par Binche et Mariemont, sur Bruxelles.

Cette résolution inattendue a détruit dans son entier le fameux plan conçu par le général Mack (1) et adopté par les puissances. Ce plan, qui tendait à pousser une pointe jusqu'à Paris et à attaquer toujours en masse en portant la guerre dans les plaines du Cambresis et de l'Artois où la nombreuse cavalerie alliée pouvait se déployer avec avantage, péchait essentiellement en ce que pour fortifier le centre on dégarnissait entièrement les deux côtés. Les Français ont profité de cette négligence et les puissantes diversions qu'ils ont faites ont mis de nouveau les Pays-Bas à deux doigts de leur perte et forcé l'armée des alliés de se replier pour défendre son territoire.

Par ce moyen, les Français ont obligé l'ennemi à étendre sa ligne de défense et ils sont parvenus à reporter la guerre dans le sein des pays autrichiens. Cette manœuvre, vraiment belle, a été soutenue avec autant d'audace qu'elle avait été conçue avec intelligence. Le grand nombre de combats sanglants qui, depuis les derniers jours d'avril, ont eu lieu, soit en Flandre, soit sur la Sambre, n'ont encore rien décidé en faveur des alliés. La journée du 18 à Tourcoing, Roubaix, etc., si fatale aux Anglais, a déconcerté de nouveau la grande manœuvre par laquelle on voulait couper aux Français la retraite sur Lille. Celle du 22 a coûté un monde infini aux deux partis sans que l'un ait obtenu le moindre avantage décisif sur l'autre. Chaque jour éclaire de nouveaux combats, tous longs, tous meurtriers, où les républicains déploient un acharnement, une opiniâtreté, une fureur et souvent

(1) Le général baron Charles Mack, général autrichien, attaché à l'état-major de l'armée dans la guerre contre les Turcs. Il servit en 1793, sous le prince de Cobourg, comme quartier-maître général. En 1794, il devint quartier-maître général de l'armée de Flandres. Plus tard ayant été mis à la tête de l'armée napolitaine il fut battu et pris pas Macdonnald et Championnet. Prisonnier sur parole à Paris, il s'échappa. En 1805, Mack fut investi dans Ulm avec l'armée autrichienne qu'il commandait; il fut obligé de capituler. Condamné à mort, sa peine fut commuée et il fut détenu deux ans au Spielberg.

une tactique remarquable. Ils perdent toujours plus de monde que les alliés, mais leurs pertes se réparent facilement, tandis que celles des autres sont presque irréparables.

Les victoires du 24 et du 27 remportées par le prince Kaunitz à Fontaine-l'Evêque n'ont point encore mis le Brabant hors d'inquiétude, et l'armée, excédée par tant de combats, ne sera plus guère capable de remporter par la suite des succès décisifs contre le gouvernement français. Or, tant que cet horrible gouvernement ne sera point attaqué dans son centre, les plus éclatantes victoires ne seront que d'insignifiants avantages. D'ailleurs, les Jacobins voient triompher leurs armes en Espagne et en Italie, et leur retraite du Palatinat qui a été une suite des avantages remportés par le général Möllendorf à Kaiserlautern, le 23 mai, et de la marche combinée de l'armée d'Empire et des Prussiens, ne peut pas même être regardée comme leur ayant porté un coup bien sensible, puisque la conduite barbare qu'ils ont eue dans ce malheureux pays qu'ils ont entièrement dévasté, prouve assez qu'ils ne prétendaient pas s'y maintenir. Ils se sont retirés derrière les lignes de la Lauter qui ont arrêté l'an dernier Wurmser et le duc de Brunswick si longtemps, et la forteresse de Landau est un rempart qui coûtera nécessairement beaucoup de sang et beaucoup de temps à emporter.

La prise de toutes les colonies françaises affecte peu un gouvernement ennemi de tout commerce, tendant à augmenter le luxe et à nourrir l'amour du repos et de l'aisance, fruits des richesses ; ce sont d'ailleurs des points de défense trop éloignés et peut-être, au point de vue politique, les colonies sont-elles plutôt une charge qu'un avantage pour une métropole qui se suffit à elle-même comme la France. Ces colonies peuvent donc être une acquisition très précieuse pour l'Angleterre sans être une grande perte pour la France. Cette première le sent si bien que, sans s'arrêter à des succès qui dans d'autres temps auraient dépassé toutes les conceptions de son ambition, elle s'efforce de réunir la plus grande masse de forces possible contre cette dangereuse ennemie.

M. Pitt, afin d'animer davantage la nation anglaise, a dévoilé,

dans ces circonstances critiques les mesures que le gouvernement a prises contre les sociétés turbulentes qui, échauffées par les Jacobins de Paris, tendaient à bouleverser l'Angleterre et à l'entraîner dans l'abîme sanglant où la France se roule aujourd'hui, sur les débris de toutes ses antiques constitutions, de ses mœurs, de sa religion, de son industrie et même sur celles de la civilisation dont elle s'efforce de détruire les liens dans la terre entière.

M. Pitt, en intéressant toute la saine partie de la nation anglaise à combattre de si noirs complots, ajoute en même temps à l'autorité du roi en concentrant dans ses mains une plus grande masse de pouvoirs par la suspension de la loi d'*Habeas corpus* et met l'opposition qui combat ces mesures patriotiques dans un jour odieux qui ruinera son crédit. Mais quels que soient ses efforts, il y a tout à craindre de l'épuisement général où cette guerre jette les puissances, des moyens désespérés des Français, des nouvelles combinaisons politiques que les événements désastreux de la Pologne font naître et qui vont prendre la première place dans l'esprit des alliés, et du malheureux esprit qui semble diriger l'Europe.

On a découvert des complots à Naples, à Rome, à Turin, mais le principe qui les fit naître n'est pas détruit et l'homme qui réfléchit sur l'avenir ne peut que pressentir les résultats les plus funestes de cet esprit d'insurrection et de mépris pour les anciennes institutions qui s'est emparé d'une grande classe d'hommes mûrs et de presque toute celle de jeunes gens qui sont livrés, dans les universités, au venin d'une éducation empoisonnée par des principes perfides.

L'espoir d'une paix plus ou moins prochaine ne peut calmer les trop justes inquiétudes qui résultent de cet état de choses. Cette paix arrachée à tous les gouvernements par un pouvoir essentiellement ennemi des principes qui les constituent et des bases sur lesquelles ils reposent, ne sera qu'une suspension d'armes et une cessation des hostilités des puissances alliées contre la masse du peuple français, leur permettant de diriger leurs principaux efforts vers la Pologne.

L'Ordre de Malte peut trouver dans son île des ressources

immenses, s'il sait en tirer parti. L'idée des subsides à demander aux puissances maritimes est toujours celle qui me paraît la plus convenable comme la plus facile à suivre. La France même, quel que soit son régime futur, est intéressée à maintenir dans les mains de l'Ordre cette possession importante.

Le 3 juin, l'Empereur a battu les Français, près de Charleroi (1) et les a forcés d'en lever le siège. Il part pour Vienne où il sera rendu dans huit jours, avec le général Mack que le prince Pierre Waldeck remplacera. Luchésini est allé en Pologne où il serait possible qu'il ménageât quelque arrangement avec les Prussiens.

Ratisbonne, le 25 juin 1794 (2).

Votre séjour à Brest vous aura permis de juger par vous-même du véritable esprit de la nation et de l'espoir qu'on peut fonder sur la guerre actuelle. Pour moi, cet espoir devient de plus en plus faible et cette nécessité d'une paix dont je vous ai entretenu il y a déjà bien longtemps se présente à mon esprit avec plus de force que jamais.

La vigueur incroyable avec laquelle les Français ont soutenu les assauts qu'on leur a livrés aux Pays-Bas et la tactique admirable avec laquelle ils ont rejeté dans les provinces belgiques la guerre qu'on voulait porter au sein de leur pays, l'intelligence avec laquelle ils ont à point nommé déconcerté tous les plans des alliés et miné leurs forces en les obligeant de s'éparpiller, en les provoquant à des combats continuels et souvent à des batailles longues et meurtrières qui les ont tellement affaiblis que Sa Majesté Impériale ne l'a point dissimulé dans les bulletins officiels qu'elle a donnés à Tournai et dans l'adresse écrite aux Belges avant de partir, causent les inquiétudes les plus justes

(1) C'est l'armée des Ardennes qui vainement essayait de franchir la Sambre et de percer les lignes autrichiennes. On lui adjoignit l'armée de la Moselle; et la nouvelle armée, dite de Sambre-et-Meuse, avec Jourdan, Marceau, Kléber, Ney, reprit Charleroi et gagna la bataille de Fleurus, peu de temps après le départ de l'Empereur pour Vienne.

(2) *Au baron d'Oxenstiern.*

sur le résultat final de cette campagne. Il est à craindre que les républicains, enflés par leurs succès, ne veuillent entendre parler de paix que lorsqu'ils auront consommé la conquête et le pillage de la Belgique et qu'ils l'auront réduite au malheureux état où se trouve le Palatinat. Les succès que l'on avait eus de ce dernier côté ne pourront être poursuivis si l'on est obligé d'affaiblir l'armée du Rhin pour renforcer celle des Pays-Bas ou pour la porter en Pologne.

Mme de Lucchésini me mande que son mari se trouve auprès du roi en Pologne et a assisté à la première affaire du 6 juin qui fait espérer que les troubles de ce pays-là seront bientôt apaisés; mais cette paix qu'il faudra faire, mon ami, qu'en dites-vous? Quelles en seront les bases et quelles en seront les suites surtout? Que dit notre cher Jacobi de l'avenir sinistre dont elle menace l'Europe? Qu'en pense-t-on en Angleterre où l'opinion règne plus que partout ailleurs et où les esprits occupés pour la plupart de combinaisons politiques auront sans doute beaucoup réfléchi sur le grand nombre de modifications nouvelles auxquelles les grands corps politiques seront soumis?

La victoire navale (1) que les Anglais, sous l'amiral Howe, ont remportée le 2 juin sur la flotte française commandée par Jean Bon-Saint-André (2), a causé une grande sensation à Londres où elle a ajouté une grande force au parti ministériel et porté un coup très sensible à celui de l'opposition et cela dans des circonstances très critiques. Mais cette victoire est plus influente par le bien qu'elle fait aux Anglais que par le mal

(1) Bataille navale le 1er juin 1794. L'amiral Howe croisait dans le Golfe de Gascogne avec 27 vaisseaux. Une flotte française de 26 vaisseaux sortit de Brest pour accompagner un convoi de blé et de farine qui venait ravitailler la France. Les équipages français étaient composés en grande partie de recrues qui ne connaissaient pas la manœuvre et étaient par conséquent très inférieurs; malgré tout il se battirent avec une énergie farouche et ce combat est resté célèbre par la belle défense du vaisseau *Le Vengeur*.

(2) Jean Bon Saint-André, député à la Convention pour le département du Lot; il se plaça de prime abord à l'extrême gauche. Il combattit les Girondins et fut un des proscripteurs les plus acharnés. Il s'occupa d'organiser la marine, fit voter cent millions et décréter que tous les matériaux employés à la construction des vaisseaux seraient mis à la disposition du ministre de la marine.

qu'elle cause aux Français dont le système doit être de concentrer leurs forces sur terre et dont la marche révolutionnaire ne peut être arrêtée par des victoires navales.

Cracovie a été occupé le 8 ou le 9 juin.

Ratisbonne, 18 juillet 1794 (1).

La prise d'Ypres, arrivée le 19 juin, a ouvert la porte à tous les malheurs qui ont inondé les Pays-Bas. Dès lors, la Flandre a été envahie et successivement l'armée alliée a été forcée d'évacuer tous les postes qu'elle avait occupés. La prise de Charleroi, le 25 juin, la bataille de Fleurus, le 26, où le Prince de Cobourg (2) a fait d'inutiles et tardifs efforts pour délivrer Charleroi qui s'était rendu la veille, enfin la prise de Mons et celles de Tournai et d'Ostende, arrivées le 2 juillet, ont coupé toute communication entre les alliés et les quatre forteresses conquises.

L'abominable décret rendu par la Convention qui porte que les troupes renfermées dans ces forteresses seront passées au fil de l'épée si vingt-quatre heures après la sommation elles ne se rendent pas à discrétion, prouve à quel point leurs succès ont enivré les républicains puisqu'ils ne se font plus le moindre scrupule de violer les lois des nations et tous les droits de la guerre et des gens. Au surplus il est à craindre que ce décret ne produise son effet et qu'on n'y réponde pas du côté des alliés comme on devrait le faire.

D'après des lettres des Pays-Bas, Bruxelles a dû être occupé le 9 au soir par les Français, Namur subira le même sort le 10.

Après cette série de succès il n'est pas probable qu'on cherche à défendre la Meuse au-dessus de Maestricht et les alliés se borneront à tirer une ligne de défense depuis cette place jus-

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

(2) Prince Frédéric-Josias de Saxe-Cobourg, feld-maréchal au service de l'Autriche, plusieurs fois cité dans cet ouvrage. Commandant en chef dans la guerre de 1787 contre les Turcs. Mis à la tête d'une armée pour expulser, en 1792, les Français de la Belgique, il gagna la bataille de Neerwinden. En 1794, il fut battu par Jourdan à Fleurus et dut se replier vers la Meuse et le Rhin.

qu'en Hollande et de l'autre côté à disputer le terrain pas à pas comme l'a fait le général Clerfayt en 1792, lors de l'invasion de Dumouriez. Toute l'activité des alliés va se porter en Pologne.

Les combats sanglants et continuels, que les alliés on eu à soutenir, ont cruellement réduit leurs armées. Les trois corps du Prince de Cobourg, de Beaulieu et de Clerfayt ne se montent pas à beaucoup plus de 40,000 hommes effectifs. La perte des deux garnisons d'Ypres et de Charleroi a enlevé 10,000 hommes aux alliés. Il est vrai que les Français ont fait des pertes immenses, mais ils portent tout aux frontières et leur système d'oppression, en rendant l'habitation de l'intérieur odieuse, fait affluer quantité de soldats à leurs armées qui sont le seul point où l'on jouisse de l'abondance des vivres, ou l'on ait une honorable occupation et où ils puisent un enthousiasme fondé sur de brillants succès qui leur font oublier leurs misères. D'ailleurs les Français vont abondamment se recruter et s'approvisionner dans les Pays-Bas et les ressources qu'ils y trouveront, leur fourniront des moyens pour de nouvelles conquêtes.

L'Angleterre, cependant, ne se décourage pas, elle fait filer de nouvelles troupes en Hollande, et ses flottes couvrent de nouveau la mer, mais l'Autriche est à 300 lieues du théâtre de la guerre ; la Prusse s'est déclarée hors d'état de rien faire ; elle ne fournit même pas son contingent à l'armée d'Empire. *Ces deux puissances s'occupent d'ailleurs particulièrement des affaires de Pologne* et la Prusse semble fermer les yeux sur les destinées qui attendent l'Europe (1). On sait aujourd'hui ce que veut la Russie. Le Piémont est toujours menacé et les Espagnols n'ont gardé de toutes leurs conquêtes que la seule place de Bellegarde. L'armée d'Empire n'est point complète, c'est à qui s'excusera de fournir son contingent.

L'armée prussienne, qui devait être de 82,000 hommes, n'est pas de 60,000 effectifs. Le général Möllendorf a des ordres positifs de ne point la diviser et il est faux qu'une partie se porte vers le Bas-Rhin. Rien n'annonce qu'on veuille faire encore

(1) Voir le développement donné à ce jugement par Sorel (*l'Europe et la Révolution française*, vol. IV, pp. 56 et suivantes).

de nouveaux efforts pour cette campagne ailleurs qu'en Pologne; d'ailleurs le temps qu'exigent les délibérations, qu'entraînent les grandes distances, détruisent tout espoir d'un développement vigoureux contre l'ennemi commun.

Ajoutez à cela la méfiance continuelle qui divise les cabinets et le peu d'harmonie de leurs opérations, la diversité de leurs vues et le découragement de quelques-uns, enfin l'épuisement des autres, et vous obtiendrez des résultats bien peu satisfaisants.

Le vrai est que le fameux plan de Mack, dont j'ai parlé, n'a été communiqué au général prussien que pour la partie correspondante à ses opérations; du reste, on lui en a caché le but et les dispositions ultérieures. Ce défaut de confiance a aigri la cour de Berlin, mais il faut rendre cette justice au général Möllendorf qu'ayant entrevu le plan de Mack, il le condamna sur-le-champ et prédit exactement la marche que les Français ont tenue et ce qui est arrivé.

Quoiqu'on parle beaucoup de paix, je ne saurais la croire imminente. Ce n'est pas le sentiment de l'Angleterre de la faire après de si grandes pertes et les Français sont trop enflés par leurs avantages. Le petit nombre de tyrans qui les gouvernent tendent à bouleverser l'Europe entière pour régner avec plus de sûreté. *Dans tous les cas, rien ne pourra changer la France, qu'elle-même.* C'est de son sein que naîtront les vengeurs de la divinité, de l'humanité, et, selon toute apparence, la providence n'a point encore comblé la mesure des châtiments dont elle veut punir la folie et la légèreté des hommes. Cette dernière est telle qu'au sein du pays que j'habite, on parle de cette guerre et de ses suites comme d'un simple objet de curiosité et que d'ailleurs personne ne change rien à ses habitudes, à ses plaisirs, mais à la lettre rien, absolument rien !

Ratisbonne, 22 juillet 1794 (1).

L'armée prussienne est réduite à 40, au plus 44,000 hommes, il n'est point question d'y envoyer des renforts parce que

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

l'Angleterre, mécontente de la Prusse, n'a point effectué les payements stipulés par la Convention de La Haye, du 19 avril.

La cause de ce mécontentement est que l'intention de l'Angleterre, qui était que l'armée prussienne défendît les Pays-Bas, n'a point été suivie. Lord Cornwallis (1) n'a pu déterminer le général Möllendorf à détacher un corps de son armée pour le porter vers la Belgique. Alors la maison Hope, d'Amsterdam, qui avait la commission de faire les payements, a reçu ordre de ne pas les effectuer et celle-ci a transmis cet ordre à ses correspondants de Hambourg qui devaient solder en mains des commissaires prussiens.

Il est vrai qu'il était dit dans la convention de La Haye que l'armée prussienne serait employée d'après les mesures concertées entre les quatre puissances. Mais le concert n'ayant point été unanime sur l'emploi de ces troupes, les Prussiens se sont autorisés de cette division d'opinion pour rester sur le haut Rhin qui en effet, sans eux, eût absolument été dépourvu de défense. Mais n'a-t-on pas tout à redouter de l'animosité et de la défiance extrême qui existent entre les cours? L'Angleterre ne veut point payer avant que la Prusse n'ait fourni les troupes stipulées. Celle-ci ne veut point fournir de troupes avant d'avoir reçu l'argent, et en attendant l'ennemi fait d'effrayants progrès.

Les Autrichiens occupent Cracovie et le Sandomir, et le nouveau partage de la Pologne entre les trois grandes puissances, prévu depuis longtemps, va enfin s'opérer en vertu d'un accord effectué entre elles.

M. de Thugut remplace le prince de Kaunitz et lui succède dans toutes ses dignités et fonctions politiques. On dit M. de Thugut très pacifique et l'on s'attend en conséquence au développement d'un nouveau système.

(1) Lord Cornwallis, accompagné de Malmesbury, se rendit au quartier général de Möllendorf et eut avec lui une entrevue fort agitée. Hardenberg et Schulembourg assistaient à l'entrevue. Le général prussien, qui avait ses instructions particulières, fut inébranlable. Les Anglais se retirèrent fort irrités des Prussiens.

Ratisbonne, le 5 août 1794 (1).

Namur a été pris, le 18 juillet, par les Français. Le prince de Cobourg semble vouloir défendre la Meuse au-dessus de Liège et attendre des renforts pour rentrer dans les Pays-Bas en vainqueur et traiter leurs habitants comme ceux d'un pays conquis. En effet, la cour de Vienne semble être décidée à imiter, si elle rentre dans les Pays-Bas, la conduite qu'y tiennent les Français ; ceux-ci y lèvent un million de contribution par semaine et ont formé une conscription militaire de 100 mille hommes, qu'ils pourraient bien envoyer aux Pyrénées orientales, de sorte qu'il n'y a pas de temps à perdre si l'on ne veut pas rentrer dans un pays ruiné et dépeuplé.

Le voisinage des Français donne de la confiance aux factieux de la Hollande et cela, joint au mauvais succès des inondations, cause de l'inquiétude pour ce pays. La retraite des armées du Palatinat depuis l'affaire du Schanzel, le 13 juillet, où les Prussiens, après une superbe défense, ont été obligés de se retirer, augmente encore l'aigreur et la division entre les puissances.

Le 26, le général Möllendorf a reçu par courrier ordre de se retirer tout à fait et d'évacuer même Mayence, en ayant prévenu le duc de Saxe-Teschen, celui-ci a expédié ordre au prince héréditaire de Hohenlohe d'occuper cette forteresse avec les 20,000 Prussiens que les traités mettent à la disposition de l'Autriche. Il lui a été répondu que l'Autriche n'ayant point fourni les 20,000 hommes que les mêmes traités l'obligeaient de fournir à la Prusse, depuis l'agression des Polonais, celle-ci était libre de ses engagements. Cependant l'armée prussienne occupe encore les mêmes emplacements et l'on espère que l'urgence du danger fera adopter de plus sages mesures.

L'entrée des Autrichiens en Pologne n'ayant point été concertée avec les deux cours copartageantes, ce pays dont le démembrement pourrait, si l'on voulait, concilier tous les intérêts, deviendra peut-être une nouvelle pomme de discorde entre les trois puissances voisines. Il est certain que cette entrée a excité des mécontentements et occasionné des témoignages peu

(1) *A. S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

amicaux de la part de la Prusse. Tout cela profite aux armées républicaines.

A Vienne, on a découvert une nouvelle conjuration et arrêté quantité de personnes, heureusement aucun personnage considérable. Il y a aussi des mouvements à Trèves.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA RÉVOLUTION DU 9 THERMIDOR. — LA CONQUÊTE DE LA HOLLANDE. LES OUVERTURES DE PAIX.

I

La chute de Robespierre. — Mission de Lord Spencer à Vienne. — Échec des Prussiens à Varsovie. — Entrée de Souvarof en Pologne. — Défaite et prise de Kosciusco. — La paix semble prochaine.

Chacun se sentit menacé par la toute-puissance de Robespierre, surtout après la loi du 22 prairial. La peur donna du courage à ses adversaires. Au Comité de sûreté générale, un complot fut ourdi contre le tyran; Billaud-Varenne et Collot d'Herbois se joignirent à la conspiration. Le 8 thermidor, dans un discours célèbre, Robespierre demanda l'épuration du Comité de Sûreté générale et du Comité de Salut public ; il dénonça plusieurs Conventionnels. Les conjurés, se sentant perdus, résolurent d'agir. Le 9, la Plaine (c'est-à-dire le centre de l'Assemblée) jusque-là favorable au despote, se joignit à la Montagne qui hurlait : « A bas le tyran » et Robespierre fut décrété d'accusation. Retenu prisonnier à l'Hôtel de Ville, il fut trouvé la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet et fut traîné ainsi sur l'échafaud.

Ratisbonne, le 9 août 1794 (1).

La chute de Robespierre n'est pas un événement inattendu, mais ce n'en est pas moins quelque chose de fort important. Il paraît que l'orgueil et l'atrocité du tyran avaient porté l'indignation et le désespoir à leur comble. Voilà donc la prédiction de Danton effectuée plutôt qu'il ne le croyait peut-être. Ainsi ces tyrans farouches se déchireront les uns après les autres jusqu'à ce qu'il n'en reste plus, ou jusqu'à ce que la lassitude extrême que doit causer leur monstrueux gouvernement ramène à des idées plus saines et plus salutaires. Il paraît que Barère et

(1) *A M. l'abbé de la Barth.*

Collot d'Herbois (1) sont les chefs de cette nouvelle révolution. J'aurais quelque espoir dans Barère si cet homme, qui prend tour à tour tous les masques et qui n'est au fond du cœur qu'un scélérat adroit et perfide, ne s'était fait l'apôtre des horreurs et des massacres qui sont à l'ordre du jour.

Mais Barère s'est fait aussi l'avocat de l'unité. L'unité est le refuge, l'unité est le salut, a-t-il dit. Or, il a trop d'esprit pour concevoir la possibilité d'une autre unité en France que celle de la royauté et je le crois constitutionnel au fond de l'âme. Les Jacobins (2) ont été fermés par Legendre (3), et toute l'autorité paraît concentrée dans la Convention. Paris était tranquille, mais cet événement doit influer prodigieusement sur les esprits et les affaires, il doit plus que jamais dégoûter les grands scélérats et les petits factieux. Il doit faire sentir la nécessité d'un autre ordre de choses. Il doit arrêter, au moins momentanément, l'action de l'administration et jeter quelque agitation dans les armées. Cependant, comme malheureusement je considère celles-ci depuis un an comme faisant de la guerre leur affaire à part, sans se soucier de ce qu'on fait ou de ce qu'on ne fait pas dans l'intérieur, je crains qu'il n'en résulte pas de grands avantages pour cette campagne, mais cela influera sûrement sur les affaires diplomatiques. Peut-être les dominateurs actuels songeront-ils à un dénouement et ambitionneront-ils la gloire et l'honorable tranquillité d'un Monck, bien préférable, en effet, aux transes, aux tribulations continuelles des usurpateurs!

Si ces armées françaises raisonnaient! Mais elles ne font que

(1) Collot d'Herbois, membre de la Convention nationale et du Comité de salut public. Il participa, dans les journées des 31 mai et 2 juin, à la victoire de Robespierre et à la chute de la Gironde. Élu président de la Convention, il contribua beaucoup à la chute de Robespierre. Il fut condamné à la déportation par la Convention après la journée du 12 germinal.

(2) Bientôt après, les Jacobins furent autorisés à y reprendre leurs séances, mais finalement la Convention, craignant son influence, le fermera tout-à-fait (11 novembre).

(3) Louis Legendre, surnommé le *Paysan du Danube*, à cause de sa sauvage éloquence, membre de la Convention pour la ville de Paris; il se montra un des adversaires les plus acharnés de Louis XVI. A la chute de Robespierre, il s'élança aux Jacobins pour brûler la cervelle au président Viviez et les faire fermer, lui qui en avait été le membre le plus ardent.

se battre ; là est l'ennemi, elles y vont (1). Elles sont françaises, les autres sont étrangères, cela suffit. La Constitution, la Convention, Danton, Robespierre, tout cela les touche peu. Ce ne sont que des choses simultanées avec ce qu'elles font et non des causes efficientes de ce qu'elles font. *His sperantibus non propter hoc cedunt.*

Cependant, c'est le gouvernement qui les alimente, qui les entretient, les dirige. Il en résultera toujours du bien pour les alliés et l'Europe, de ces derniers mouvements. La chute de Robespierre dégoûtera peut-être ses rivaux de jouer son rôle; car, si celui-là est tombé, bien d'autres tomberont sans doute.

Ratisbonne, 26 août 1794 (2).

La mission de lord Spencer (3), qui est arrivé à Vienne le 8 août, est déjà terminée, et toutes les parties sont contentes. L'Autriche obtient 60 millions de florins de subsides par an, dont la Hollande paye la moitié. Le traité de garantie de La Haye du mois d'octobre 1790 est annulé et l'Autriche traitera les Pays-Bas comme bon lui semblera. En vertu de ces avantages, la cour de Vienne s'engage à continuer la guerre de tout son pouvoir, etc. (4). Si à cela on joint le surcroît de moyens que l'Empire pourra fournir, on aura certainement de puissants motifs d'espérance; ce qui doit surprendre, ce sont les sacrifices immenses que fait l'Angleterre pour la continuation d'une guerre où elle seule a jusqu'à présent gagné, mais il importe au gouvernement Britannique plus qu'à tout autre que le gouvernement français actuel soit renversé ; il lui importe, pour qu'il

(1) Ce fut bien là la cause de leur succès. Tandis qu'on faisait de la politique à Paris, on n'en fit pas aux armées où on se battait pour la France et par patriotisme. C'est, dit Soult, en parlant de la campagne de 1794, l'époque des guerres où il y eut le plus de vertu dans les camps.

(2) *Au Prince régnant de la Tour.*

(3) Georges-John, vicomte Althorp, comte Spencer. Député de Northampton aux Communes, devenu comte Spencer à la mort de son père en 1789.

(4) L'Empereur voulait reconquérir la Belgique, et c'étaient aussi les intentions de l'Angleterre, d'où l'entente des deux cours.

puisse conserver ses conquêtes aux deux Indes, que les Français n'aient point de grands avantages sur le continent, puisqu'alors il serait obligé de compenser les pertes de ses alliés par l'abandon de ces victoires.

L'esprit que manifeste le parti dominant aujourd'hui en France, fait présumer aussi que l'on y est disposé à écouter des propositions plus raisonnables, mais il ne faut encore rien appuyer sur des bases aussi mobiles. Il suffit que l'on puisse se dire que la nature du gouvernement français recèle le germe de sa ruine, sans que je croie pour cela que jamais on ramène l'esprit de la nation aux principes qui l'ont dirigé autrefois. Mais le premier point obtenu, ce sera toujours beaucoup pour le repos de l'Europe.

On mande qu'il y a des troubles sérieux en Provence et qu'une partie de l'armée d'Italie a été rappelée pour les apaiser.

Le roi de Prusse est fort embarrassé en Pologne (1). Le 14 courant a dû se livrer l'attaque décisive contre Kosciusco (2); si elle ne réussit pas, le roi sera obligé d'abandonner la partie dans laquelle il est évident que la Russie le laisse s'engager à dessein presque seul, et lui rend ainsi la pareille du tour qu'il a joué à l'Autriche en l'abandonnant seule au moment de la campagne de France.

Des lettres, qui paraissent dignes de foi, assurent que la Russie a sommé la cour de Berlin de remplir ses engagements envers l'Autriche contre la France et de fournir son contingent

(1) Les Prussiens, arrivés le 14 juillet devant Varsovie, auraient pu s'en emparer de vive force le lendemain; mais ils en furent empêchés par l'influence des Russes qui firent prévaloir l'avis d'un siège en règle. L'attaque décisive contre Kosciusco ne s'exécuta pas, le siège traîna en longueur et le 6 septembre Frédéric-Guillaume dut abandonner ses attaques et se replier, parce qu'il sentait ses communications menacées par le soulèvement des provinces polonaises.

(2) Thadée Kosciusco, général polonais, joua un rôle important dans l'affaire de Dubienka en 1792. Après le deuxième partage, il se réfugia en Allemagne, d'où il partit en 1794 pour se mettre à la tête de l'insurrection qu'il parvint à organiser. Il obtint des succès contre les Prussiens, défendit avec succès Varsovie, mais fut battu par l'armée de Souwaroff et fait prisonnier. L'empereur Paul Ier lui rendit la liberté.

comme État de l'Empire (1). Mais cette démarche est si extraordinaire que j'en doute encore.

Ratisbonne, 17 septembre 1794.

On a annoncé la reprise de Valenciennes par les républicains, le 26 août; celle de Condé, le 29; celle de L'Écluse, à la même époque. Valenciennes n'a tenu que sept jours; la garnison est sortie sous condition de ne pas servir d'un an contre les Français; celle de Condé a dû prendre le même engagement. Bréda a été sommé de se rendre le 28; le siège doit avoir commencé. Les Français ont, depuis la prise des quatre forteresses, 60,000 hommes de plus à leur disposition.

Cependant l'Angleterre ne ralentit point ses efforts, il faut convenir que la partie n'est pas égale. Les Français n'ont d'autre idée que la guerre, d'autres soins que ceux qui y sont relatifs, d'autres combinaisons que la force, d'autre but que leur indépendance. Les alliés, au contraire, ont mille intérêts divers opposés, mille égards, mille considérations à respecter, à observer. Il faut sans cesse réunir des parties prêtes à se détacher; cette puissance manque d'argent, cette autre d'hommes, une troisième d'énergie, une quatrième de bonne volonté. Il faut fixer les dédommagements, convenir des résultats. Or, je me demande s'il exista jamais une besogne plus difficile que celle-là! L'Angleterre avec ses guinées tâche de suppléer à tout. Le 9 courant, le traité doit avoir été définitivement conclu et ratifié à Vienne.

Le comte de Mercy est mort à Londres, le 25 août; le comte Trautmansdorf le remplace.

(1) Il était de l'intérêt des Russes, pour obtenir de plus grands avantages en Pologne, d'y créer des embarras aux Prussiens. Leur échec sous Varsovie favoriserait la politique de Catherine; de même elle veut les occuper sur le Rhin, pour qu'ils n'imposent pas à la Russie un partage désavantageux.

Maintenant que les Prussiens se sont épuisés vainement en Pologne et doivent se retirer, Catherine y fait entrer 20,000 hommes avec Souwarof et ses victoires rapides vont la rendre maîtresse de la situation et lui permettre de dicter ses volontés à l'Autriche et à la Prusse. Dès juillet 1794, elle a invité les Autrichiens à participer à un troisième partage à condition qu'ils poursuivent la guerre contre la France, afin qu'elle soit libre d'attaquer maintenant l'empire Ottoman.

Aussitôt l'annonce des victoires russes, le roi de Prusse va se décider à conclure la paix avec la France, pour prendre part au troisième partage. La chute de Robespierre a du reste levé ses derniers scrupules.

Seule l'Angleterre est acharnée à la guerre, comme le montre M. de Bray, pour enlever à la France ses dernières colonies, car elle voit bien que la Belgique désormais ne peut être reprise aisément aux Français.

Ratisbonne, 24 septembre 1794.

Le roi de Prusse a levé le siège de Varsovie le 6 septembre, les Polonais ayant coulé à fond huit grands bateaux qui lui arrivaient par la Vistule chargés de munitions dont, par suite de cet événement, il s'est vu dans le cas de manquer presque totalement. Sa Majesté prussienne, éclairée par le revers, adopte un autre système et va suivre le plan qu'elle aurait dû saisir dès le commencement, c'est-à-dire étouffer, s'il se peut, l'insurrection qui a éclaté dans la Prusse méridionale et se borner à défendre son pays, laissant à Catherine le soin de faire à elle seule la besogne. On m'assure même que le roi est entré en négociation avec Kosciusco ; c'est le pendant de la Champagne.

Un courrier qui a passé hier ici apporte la nouvelle que les Français ont attaqué, le 19, les Autrichiens sur l'Ourthe et la Meuse et ont forcé leur ligne après leur avoir causé une perte sensible, de sorte que Maestricht va être cerné et l'armée obligée de se retirer peut-être jusqu'au Rhin. On fait d'immenses recrues en Autriche, ce qui porte à croire que le traité avec Londres est effectivement conclu; mais on arrivera sûrement trop tard.

Le 3 octobre, les Français ont forcé la Roer et battu l'aile gauche autrichienne à Duren. Toute l'armée s'est repliée ; elle a abandonné Juliers et tout le pays jusqu'au Rhin. Le 5, les Français sont entrés à Cologne. Voilà donc le Rhin barré et tout le pays jusqu'à ce fleuve abandonné. Les Anglais, battus le 18 sep-

tembre à Bontel, se sont retirés derrière le Waal et Nimègue. Bois-le-Duc est assiégé, Maestricht et Luxembourg cernés.

Lord Spencer et Grenville sont arrivés le 10 à Ratisbonne venant de Vienne; ils sont partis le 11 au matin. Il est positif qu'ils ont été chargés de propositions de paix, mais l'Autriche, liée de tous les côtés par ses propres intérêts ou par ses relations avec l'Allemagne et l'Italie, voudrait que l'Angleterre achetât la restitution des pays conquis par la cession des conquêtes qu'elle a faites.

L'Angleterre, où le ministre craint le blâme de l'opposition s'il abandonne le fruit d'une guerre si coûteuse, qui voit d'ailleurs que l'Autriche ne peut plus sauver la Hollande et que celle-ci sera ou perdue ou délivrée avant trois mois, se refuse à acheter la paix à ces conditions. Les dispositions douteuses de la Prusse et les affaires de Pologne rendent la position des puissances belligérantes plus critique que jamais, d'autant plus que les Français, enflés par leurs victoires et enrichis par leurs conquêtes, menacent d'envahir toutes les terres de l'Empire jusqu'au Rhin.

Les Français se sont rendus maîtres de Bois-le-Duc le 10 octobre; ils menacent actuellement Mayence, Mannheim et Coblentz d'un siège. Les Prussiens et les Autrichiens ont repassé le Rhin; les premiers ont abandonné Mayence, que 18,000 hommes de troupes de l'Empire doivent occuper, et se sont retirés vers Francfort, Hanau, etc.

Le 15 septembre, après l'arrivée d'un courrier de Berlin, le général Möllendorf a fait déclarer « que le traité de subsides avec » l'Angleterre n'avait plus lieu, et que tout ce qui se ferait à » compter de ce jour serait pour soutenir l'honneur des troupes » prussiennes. Que si l'ennemi les pressait, on se battrait; que » de plus on pourrait assurer l'armée qu'elle aurait de bons » quartiers d'hiver et une paix prochaine. »

Le 10 septembre, le général Souvaroff (1) remporta une

(1) Souvaroff était le plus grand militaire que la Russie eût produit depuis Pierre le Grand. Sa grande réputation datait du siège d'Ismaïl, en 1790. « C'était, a dit Sorel, un héros, un extravagant, un habile, un charlatan, un

victoire signalée sur un corps de 18,000 Polonais, en tua 6,000 et le lendemain força le reste à repasser le Bog dans le plus grand désordre. Le général Fersen, le 10 octobre, a attaqué près du château de la petite ville de Maizewska un autre corps polonais commandé par Kociusco, lui-même, et que ce général conduisait pour empêcher la réunion de Fersen et de Souwaroff. Kosciusco a été complètement battu et fait prisonnier après avoir eu trois chevaux tués sous lui ; il avait été grièvement blessé lui-même. Le prince Repnine s'avance d'un autre côté sur Varsovie ; de sorte qu'il n'y plus rien à espérer du sort de la Pologne.

Dans ces circonstances, le roi de Prusse retire 20,000 hommes de son armée du Rhin, sous prétexte que l'Autriche a refusé les 20,000 hommes qu'il réclamait au sujet de la guerre des Polonais, et en observant que le cas n'était point compris dans le *casus fœderis* de Pillnitz.

Les bruits de paix se répandent de tous les côtés et des lettres du commissaire Hugel l'annoncent à peu près comme certaine.

Ratisbonne, le 20 novembre 1794.

Les Français ont pris Coblentz le 23 octobre, Rheinfel, dans la nuit du 2 au 3 novembre. Nimègue a été évacué dans la nuit du 5 au 6. Maestricht s'est rendu par capitulation, le 4. Le duc de Brunswick n'a point accepté le commandement qui lui a été offert de la part de l'Angleterre et de la Hollande. Le cœur de la Hollande est menacé.

La proposition faite le 20 octobre, par Mayence à l'Empereur, de traiter de la paix, sera mise en délibération le 5 décembre. Les grandes puissances travaillent très activement à la paix. La cour de Vienne a, depuis deux mois, un agent secret à Paris; il

fanatique, un bel esprit, un sauvage, un paysan moscovite, impressionnable, mobile, naïf, sensible et féroce, qui massacrait et pleurait sur le massacre. » Le 10 septembre, il abordait les Polonais et les battait ; le 10 octobre, Kosciusco sortait de Varsovie, marchait à sa rencontre et se faisait vaincre et prendre par le général Fersen. Bientôt les Russes s'emparaient de Varsovie, l'insurrection était domptée.

loge dans la maison de Legendre. Tallien (1) traite avec l'Angleterre. Le parti modéré veut la paix; Billaud-Varenne (2) et les Jacobins, dans la séance du 4 novembre, ont menacé d'une insurrection. Si le parti modéré triomphe dans la crise qui se prépare, la paix sera certainement bientôt décidée, sinon les dangers de l'Europe sont incalculables.

Le 16, on a reçu la nouvelle de la prise de Praga par les Russes; les Polonais doivent y avoir perdu 4 000 hommes et 101 canons. Le 19, celle de Varsovie est arrivée; la ville a capitulé le 9 novembre; elle s'est rendue à discrétion avec la seule condition de la sûreté des personnes et des propriétés. Souwaroff s'est comporté avec beaucoup d'humanité. Le prince Holsteinbeck (prussien) avait, peu de temps auparavant, remporté un grand avantage contre les insurgés de la Prusse méridionale.

L'armée prussienne s'est retirée tout à fait du théâtre de la guerre du Rhin; 20,000 hommes sont partis pour la Silésie sous la conduite du prince Hohenlohe. Les Français ont commencé les travaux d'approche de Mayence les premiers jours de novembre; le 14 novembre ils étaient établis à Sainte-Croix, Monbach et en position de faire le siège de cette place, qu'ils veulent prendre coûte que coûte. Jusqu'ici ils ont été repoussés vaillamment par les Autrichiens, notamment le 12.

L'armée de Clerfayt garnit les bords du Rhin, mais une partie

(1) Jean-Lambert Tallien, secrétaire-greffier de la Commune au 10 août, député de Seine-et-Oise à la Convention, représentant du peuple en mission dans l'Ouest. Il contribua beaucoup à la chute de la Gironde et à l'arrivée au pouvoir de Robespierre. Mais excédé de la tyrannie de Robespierre et sous l'inspiration bienfaisante de sa femme, plus tard princesse de Chimay, il prépara, avec quelques-uns de ses amis, le 9 thermidor. Nommé membre du Comité de Salut public, il eut une politique plus modérée et demanda la suppression du tribunal révolutionnaire et du club des Jacobins.

(2) Nicolas Billaud-Varenne, l'un des hommes les plus violents de la Révolution et l'un des auteurs des massacres de septembre. A la Convention nationale, il fut le plus acharné contre Louis XVI et les Girondins. Président de l'Assemblée et membre du Comité de Salut public, il fit de nombreux rapports pour ce comité devenu le centre de tous les pouvoirs. Auteur de la chute de Robespierre avec plusieurs de ses amis, le 9 thermidor, il fut bientôt dénoncé à la Convention comme le complice du tyran et condamné à la déportation avec Collot d'Herbois.

prend des cantonnements si éloignés qu'on ne peut point douter des intentions pacifiques de la cour.

Le Parlement doit toujours s'ouvrir le 25, à Londres.

Ratisbonne, 5 décembre 1794.

Les Jacobins ont été fermés le 11 novembre.

Tallien a annoncé hautement une paix partielle dans la séance du 14, dans son discours en réponse à Barère (voir la *Gazette des Deux-Ponts* du 25 novembre). Deux commissaires français sont partis pour la Suisse; des agents prussiens et autrichiens s'y sont rendus.

II

La conquête de la Hollande. — Les conditions de paix. Les conférences de Bâle.

Pichegru, par la route qu'avait suivie Dumouriez en 1793, après ses victoires précédentes et poursuivant le duc d'York, pénétra en Hollande Mais c'est l'hiver et les soldats sont exténués de faim et de fatigue. Or, voici qu'ils apprennent qu'une révolution vient d'éclater en Hollande, que le stathouder s'est réfugié en Angleterre, que les Hollandais font appel aux révolutionnaires de France « Alors ces spectres amaigris, vêtus d'héroïques lambeaux, malgré un froid de 17°, s'ébranlèrent de nouveau, passèrent le Lech, entrèrent à Arnheim, à Utrecht, à Amsterdam où ils furent reçus aux acclamations des habitants » (Jomini). Rotterdam, La Haye ouvrirent leurs portes et les escadrons de hussards de Moreau, traversant le Helder, s'emparèrent de la flotte hollandaise immobilisée par les glaces sur la côte du Texel. La Hollande entrait bientôt après dans l'alliance française.

On ne parlait plus que de la paix en Europe et chacun la désirait. Mais M. de Bray prévoit justement que l'Autriche et l'Angleterre, — qui, en effet, ne signèrent pas à Bâle — ne la concluront pas encore. Nous en avons déjà donné les motifs. C'est la Prusse et les petits États qui sont le plus décidés à la paix, c'est la Prusse qui va l'offrir à la France. M. de Bray, dans un mémoire très étudié et très approfondi qui fut mis sous les yeux du roi de Prusse, explique pourquoi la Prusse doit faire la paix, car c'est là, dit il, son intérêt le plus évident et même celui de la France. Par conséquent, un traité de paix est possible entre ces deux pays.

En France, on acceptera la paix offerte, mais on ne l'aurait pas proposée. Cette paix ne sera même pas une trêve, puisque, dans la pensée des thermidoriens, elle devra permettre aux Français de consolider leurs conquêtes naturelles, celles du Rhin et des Pays-Bas, et de poursuivre, avec plus d'énergie encore, la guerre « contre le tyran de la Tamise ». Comme M. de Bray nous l'indique, c'est le Comité de salut public réorganisé après le 9 thermidor, et dont les membres devaient être désormais renouvelés par quart chaque mois, qui va garder la direction des affaires diplomatiques, militaires et maritimes. Il est connu dans l'histoire sous le nom de Comité de l'An III, et ses pouvoirs durèrent jusqu'au 31 octobre 1795 (10 brumaire an IV), date de l'élection du Directoire exécutif. Les hommes qui le composaient et qui pour la plupart avaient fait la révolution de thermidor, sentaient leur pouvoir incertain, illégal; pour vivre, il leur fallait le prestige de la victoire, et ils poursuivirent la conquête sous la forme de la guerre à l'Angleterre. Toutes les négociations qu'ils vont entamer auront pour but d'isoler cet ennemi.

C'est dans cet esprit qu'ils commencèrent à négocier avec le roi de Prusse à partir du 5 décembre, et ce fut l'objet des instructions qu'ils donnèrent à Barthélemy pour les conférences ouvertes à Bâle, le 12 janvier, avec l'envoyé de Frédéric-Guillaume, le comte de Goltz, bientôt remplacé par Hardenberg. Le Comité écouta également les propositions de l'Espagne dans l'espoir de l'engager à une alliance contre l'Angleterre. Il chargea, le 7 mars 1795, Bourgoing de lui offrir avec la paix une alliance offensive et défensive et même la conquête du Portugal.

Ratisbonne, 5 décembre 1794 (1).

La prise de Maestricht, le 4, et de Nimègue, le 7 de ce mois, a ouvert aux Français le cœur de la Hollande. L'activité avec laquelle ils attaquent ce pays prouve que leur but est de réduire l'Angleterre à la nécessité de lâcher ses conquêtes pour sauver la Hollande. Ce but paraît le seul raisonnable, car les Français n'ont pas encore triomphé des plus grandes difficultés; d'ailleurs personne n'ignore que la richesse du pays n'est nullement territoriale et est, au contraire, de nature à être très facilement transportée au dehors. Déjà tous les capitalistes ont mis leurs fortunes en sûreté et la disposition de cette contrée est telle que les magasins, les arsenaux, les chantiers pourraient facilement être

(1) *Au commandant de Royer.*

transportés en Angleterre sans que les Français pussent l'empêcher, puisqu'ils ne sont point maîtres de la mer; de sorte qu'ils ne trouveraient que des villes désertes et des ports abandonnés. Je sais bien qu'un tel déplacement entraînerait la ruine de la Hollande, mais enrichirait-elle les Français?

Tallien, dans la fameuse séance du 14 novembre, a annoncé hautement que depuis la chute du tyran Robespierre, plusieurs des puissances belligérantes demandaient la paix, que les bons citoyens la désiraient, mais partielle et honorable et dans le dessein de poursuivre la guerre *avec plus de vigueur que jamais contre le tyran de la Tamise.* Si tel est le plan de la Convention, il ne faut donc pas, comme le même Tallien l'annonce, faire la guerre à l'Angleterre avec les vaisseaux de la Hollande et de l'Espagne que l'on ne prendra point, mais il faut isoler la Grande-Bretagne et faire acheter la paix à la Hollande par de fortes contributions.

La tranquillité de l'Europe exige que l'Angleterre ne domine point sur les mers, comme elle exige que la France n'ait point sur le continent une supériorité trop décidée. Les puissances maritimes, et surtout l'Espagne, sont trop intéressées à écarter l'époque de cette domination pour ne pas mettre, par une paix partielle, la France à même de disputer à l'Angleterre l'empire des mers. Sans doute l'épuisement de la France est extrême, mais on sait assez que lorsqu'un peuple tout entier se porte vers un même but, il n'est point de sacrifices qu'il ne fasse pour l'atteindre. D'ailleurs, l'Angleterre est la rivale naturelle de la France et si le gouvernement français continue d'allier la modération à la vigueur et de comprimer les factieux et les égorgeurs, je ne doute point que l'esprit national ne sanctionne la continuation de la guerre contre l'ennemi naturel des Français.

Des considérations auront agi sur les démarches des cabinets; ils n'aiment point celui de Saint-James, parce que c'est lui qui a donné à cette guerre la tournure qu'elle a prise, en déterminant la retraite de la Champagne, parce qu'il a contrarié les vues de l'Autriche sur l'Alsace, la Lorraine et la Bavière, celles de la Prusse sur la Pologne, parce qu'il a menacé les neutres et exercé sur la République de Gênes et les petits États d'Italie un

despotisme injustifiable. La Russie même sait très bien que ses opérations en Pologne n'ont point son aveu, enfin, c'est l'Angleterre qui, dans ce moment, arrête la pacification générale, parce qu'elle ne veut point racheter les conquêtes qu'ont faites les Français par le sacrifice des siennes. Je serais donc porté à croire que les autres puissances pourraient traiter séparément leurs intérêts, si elles pouvaient parvenir à concilier tant de vues opposées.

Il n'y a point de doute que l'Autriche et la Prusse n'aient entamé des négociations; des agents se sont rendus à Bâle, sous prétexte de traiter de l'échange des prisonniers et l'Autriche a, à Paris, un émissaire, qui depuis deux mois loge chez le député Legendre.

Depuis très longtemps le ministère prussien incline à la paix et la marche que cette cour a tenue, en 1795, le prouve évidemment. Déjà plusieurs fois des plans ont été concertés et successivement renversés par la marche des événements. L'époque actuelle est celle d'un rapprochement entre les deux cours, rapprochement qui paraît être la suite de la conduite de l'Angleterre, des instances de la Russie et de quelques spéculations ultérieures sur la Pologne.

L'Autriche n'a qu'un grand projet pour but principal : c'est l'échange de la Bavière. Si on le lui laisse consommer, alors elle approuvera tout ce que la Prusse et la Russie ont fait en Pologne. La circonstance actuelle est sans doute favorable, puisque l'Angleterre exerce une influence moindre dans les deux cabinets.

Mais cependant, du moment qu'on veut traiter envers la France, il faut admettre que cette puissance aura son mot à dire sur l'adoption des mesures définitives et il ne peut être indifférent pour elle que les Pays-Bas appartiennent à l'Empereur ou à l'Électeur palatin.

Au fait, la très grande majorité des puissances désire la paix. La France elle-même le déclare hautement. Mais l'ouvrage d'une paix partielle me paraît le plus difficile du monde avec l'Empire et avec l'Autriche.

Je ne vois de paix partielle possible qu'avec la Sardaigne,

l'Espagne, la Hollande et la Prusse. Les deux premières peuvent sûrement traiter de leurs intérêts séparément, mais la troisième, dominée par l'influence anglaise, osera-t-elle acheter une paix qui seule peut faire son salut; la dernière peut bien n'agir que comme État d'Empire, et alors il ne reste que l'Angleterre, l'Empire et l'Autriche, et en vérité, je ne vois pas ce que ces trois gagneront à la guerre !

Il est certain que l'Espagne désire voir l'Angleterre humiliée et qu'il est de l'intérêt de la France de se ménager l'alliance de la marine espagnole pour combattre celle de l'Angleterre avec plus d'avantage. Mais peut-on se flatter que l'on suivra les plans que la sagesse et la raison indiquent? Et sommes-nous à l'abri de ces grandes erreurs politiques qui entraîneront peut-être encore l'Europe dans une série de calamités incalculables?

On voit combien le refus de l'Angleterre rend la pacification générale difficile et combien une paix partielle le devient par l'intérêt qu'ont les Français de se ménager les avantages qu'ils ont sur la coalition, jusqu'à une pacification générale. Pourrait-on faire aux Français le reproche de manquer de modération, dans le cas où l'Angleterre, continuant la guerre, ils refuseraient de se dessaisir de leurs avantages sur le continent et se borneraient à vouloir conclure un armistice en retenant les pays qu'ils occupent, jusqu'à la pacification générale? Cependant si cela arrivait, on ne manquerait pas de les dénoncer comme des ambitieux qui veulent tout envahir, et au fond, il est vrai que l'Angleterre seule compromet en ce moment le repos de l'Europe. Cela est d'autant plus malheureux que je suis intimement persuadé que le retour des armées dans l'intérieur de la France serait le signal d'un mouvement favorable à la monarchie.

Si les Français se battent pour les colonies, ils ont tort. Ils doivent sentir que ces colonies seront une charge plutôt qu'un avantage pour eux, mais ils doivent provoquer leur indépendance et forcer, s'il se peut, l'Angleterre à la reconnaître et à la respecter. Ils remporteraient un grand avantage contre cette dernière et ils ne pourraient pas rendre de plus grand service à l'Europe que d'exiger que les ports des colonies occidentales anglaises soient ouverts à tous les neutres. En annonçant cette

disposition ils s'attacheraient toutes les puissances maritimes.

On m'écrit de Berlin que Bischoffswerder paraît opposé à la paix, on attribue cette disposition à la Russie ; que le comte de Schulembourg va quitter son poste et que le crédit de Lucchésini baisse sensiblement. J'ai cependant des notions sûres qui me portent à croire qu'à Berlin, comme à Vienne, le parti pacifique domine.

Ratisbonne, 9 décembre 1794.

La *Gazette de Leyde* du 28 novembre cîte des lettres de Londres du 21, où il est dit qu'à la suite d'un courrier expédié par le duc d'York (1), il a été tenu à Saint-James un conseil extraordinaire où, contre l'avis de M. Pitt, à la majorité d'une voix, le Parlement a été prorogé jusqu'au 30 décembre. On attribue cette résolution subite à un retour vers les idées pacifiques dont le préliminaire a eu lieu dans un Conseil secret tenu à Paris, au commencement d'octobre 1794. Et ce retour paraît surtout causé par la position critique où se trouve l'armée anglaise que la Hollande ne voit point avec plaisir pénétrer chez elle.

Au seul bruit de paix, les fonds ont monté jusqu'à 69 ; ils avaient baissé jusqu'à 62. Le baron d'Ompteda a reçu ici des instructions antipacifiques, mais on augure que le changement des idées pourrait influer sur les ordres ultérieurs qu'il recevra.

L'emprunt proposé par M. de Hardenberg (2), portant 4 °/₀ d'intérêt et remboursable dans huit années, trouve beaucoup de

(1) Frédéric, duc d'York et d'Albany, second fils de George III, commandant des troupes que George III envoya aux Pays-Bas en 1793. Elles firent leur jonction avec l'armée du prince de Saxe-Cobourg. La campagne fut heureuse jusqu'à la prise de Valenciennes, mais le duc d'York, par jalousie, se détacha du prince de Cobourg pour mettre le siège devant Dunkerque et se fit battre à Hondschoot. George III lui confia le commandement de l'expédition de 1799.

(2) Prince Charles-Auguste de Hardenberg, célèbre homme d'État prussien. En 1795, il remplaça le comte de Goltz, mort subitement, aux négociations de Bâle et signa le traité de paix. Ses opinions politiques différaient beaucoup de celles d'Haugwitz, alors premier ministre, et ce n'est qu'en 1806 qu'il prit la direction des Affaires étrangères.

difficultés. La plupart des États auxquels ce plan a été communiqué font des réponses dilatoires qui pourront entraîner des suites fâcheuses. Il paraît que M. de Hardenberg n'a pas voulu le rendre public, afin de réserver cette ressource au roi pour des circonstances plus épineuses. Le minimum de l'emprunt est de 10 millions de florins et encore ne serviraient-ils à l'entretien des troupes que jusqu'au mois de mai. Alors, si la paix n'était pas faite, il faudrait prendre de nouvelles mesures et il serait à craindre que les deux grandes cours, se réunissant, ne missent à exécution les États de l'Empire. Cependant, comme la majorité de ces États veut la paix et que le roi de Prusse accède à leurs idées et accepte la proposition de la médiation, il se pourrait faire qu'il s'opérât une scission dans l'Empire entre les États qui voudraient la guerre et ceux qui ne la voudraient pas. Au surplus, la tournure que prendront les choses dépend beaucoup, et même presque entièrement, des succès que le parti modéré continuera d'avoir à Paris.

La ville de Francfort souscrit deux millions dans l'emprunt. Le prince de La Tour souscrit pour 30,000 florins.

Le 25 décembre, le fort du Rhin, devant Mannheim, s'est rendu aux Français. Des lettres du 19, de Hollande, ont appris la nouvelle d'un armistice et l'envoi de Bantzen et de Repler à Paris. Le comte de Goltz a été envoyé à Bâle.

Le 30, le roi d'Angleterre a fait l'ouverture du Parlement et a proposé la continuation de la guerre, alléguant surtout l'impossibilité de rien faire de solide avec le gouvernement français. Il a annoncé que la Hollande traitait particulièrement, a parlé de la conquête de la Corse et n'a rien dit des îles. Quelques voix, lorsque le roi se rendait au Parlement, ont crié : « La paix », mais les cris de « Vive le roi ! » les ont étouffées. On assure que l'emprunt de 24 millions réussit parfaitement.

La minorité dans la Chambre des Communes est de 73 ; l'an dernier elle n'était que de 52. Dans la Chambre des Pairs, elle est de 13 contre 94. M. Wilberferie a fait l'amendement dans la Chambre des Communes ; il propose d'ouvrir des négociations et sur le refus des Français de les écouter, de fournir au roi tous les moyens de poursuivre efficacement la guerre.

M. Canning (1), a appuyé l'adresse. M. Pitt s'est beaucoup étendu sur l'impossibilité de traiter avec le gouvernement actuel. Il prétend que les démagogues français régnants ont toute la méchanceté des Jacobins, sans en avoir le pouvoir. C'est aussi l'argument de M. Windham (2): il parle beaucoup de l'épuisement de la France et de la baisse des assignats depuis la mort de Robespierre. M. Fox (3) a observé que ces arguments étaient absolument les mêmes que ceux que l'on avait employés l'an dernier et que cependant l'expérience avait cruellement démontré leur faiblesse et leur inconvenance. Quant au danger ou à l'impossibilité de traiter avec les Français, il rappelle qu'ils ont traité avec les Suisses, la Suède et le Danemark, l'Amérique, Venise, etc., et qu'aucun de ces États ne s'est plaint de violation de leurs engagements et que les gouvernements de ces pays n'a en rien souffert de leurs relations avec la France. M. Pitt annonce la retraite de la Hollande et de la Prusse de la coalition.

Le 18 janvier, les Français ont occupé Utrecht, après avoir battu les alliés. Les Hollandais ont les premiers cédé à l'impétuosité de l'ennemi. Une lettre de Deutz annonce au prince de La Tour la prise d'Amsterdam par les Français. L'armée anglaise s'est retirée derrière l'Yssel et le général Clerfayt a envoyé un courrier à l'Empereur pour lui dire que les voies d'approvisionnement étaient barrées du côté de la Hollande; que si l'Empire ne fournissait pas à son entretien, il serait obligé de faire replier l'armée pour couvrir les pays héréditaires. Ainsi, voilà la République de la Hollande entièrement envahie.

La veille, j'ai reçu la nouvelle que le 8, le baron d'Asch,

(1) George Canning, homme d'État anglais, représentant du bourg de Newtown (Ile de Wight). Il soutint avec intrépidité le ministère Pitt et s'opposa à toute proposition de paix. Il dirigea les Affaires étrangères de la Grande-Bretagne depuis la mort de Castlereagh, en 1822, jusqu'en 1826.

(2) William Windham, ministre d'État anglais, siégea au parlement dans les rangs de l'opposition, mais la Révolution française le fit changer d'opinion et il soutint la ministère Pitt. Il devint ministre de la guerre en juillet 1794.

(3) Charles-James Fox, un des plus grands orateurs libéraux anglais. Il ne cacha pas ses sympathies pour la Révolution française et fut pendant toute cette période l'adversaire irréductible de Pitt. Il devint ministre des Affaires étrangères en 1806, à la mort de Pitt, auquel, du reste, il ne survécut que quelques mois.

ministre de Russie, à Varsovie, a fait la tournée de tous les ministres étrangers, pour leur déclarer que leur mission venait de se terminer, puisqu'il n'y avait plus ni roi, ni république de Pologne. Le même jour, le roi est parti pour Grodno, où il attendra la décision de son sort ultérieur.

Ainsi, avons-nous appris en deux jours la nouvelle de l'anéantissement de deux grands États de l'Europe.

Amsterdam a été occupé le 19 par les Français; depuis, presque toutes les villes de Hollande ont fait leur révolution et reçu les Français en amis, déposé les magistrats, élu des commissions révolutionnaires, etc.

Les Français ont commencé par imposer une contribution de 10 millions de ducats à ces nouveaux amis. On dit la banque d'Amsterdam transférée à Londres. Bréda et Bergopzoom, devant lequel, en 1747, le maréchal de Lowendal a perdu trente mille hommes, se sont rendus, les 23 et 24 janvier, aux Français. Groeningue leur a également envoyé une députation. Le sort de la Zélande n'est pas encore décidé. Les Français ont passé l'Yssel et occupé Zutphen. L'armée anglaise se retire dans le plus pitoyable état sur Osnabrück et dans le Hanovre. Le quartier général autrichien doit être transporté à Munster. Il est bien à craindre que les Français ne pénètrent dans le Hanovre; plus aucune barrière ne les en sépare.

Boissy d'Anglas (1) a fait un rapport, le 30 janvier, à la Convention, où il détaille les conditions de la paix. Les Français demandent tout le cours du Rhin. Bourdon de l'Oise (2) approuve ces grandes mesures, et en annonçant que la France doit diriger tous ses efforts contre l'Angleterre, il déclare que si

(1) Le comte François-Antoine de Boissy d'Anglas, député aux États généraux et à la Convention. Il ne vota pas la mort du roi. Membre du Comité de Salut public après le 9 thermidor, et président de la Convention; il fut nommé membre de la Commission des Onze chargée de la confection des lois organiques.

Plus tard, membre du Tribunat et président de cette assemblée en 1800. Sénateur (1804), pair de France sous la Restauration.

(2) François-Louis Bourdon *de l'Oise*. Député à la Convention, eut une grande influence sur les journées des 31 mai et 2 juin, et sur la chute de Robespierre. Il se mit ensuite à la tête de la réaction thermidorienne.

Déporté à Cayenne (Guyane) après le coup d'État du 18 fructidor.

elle propose des conditions dignes de la France, on les écoutera.

Dubois de Crancé (1) a donné quelques détails sur la position des armées: la France a 1,200 bataillons, 500 escadrons, 60,000 hommes d'artillerie; elles ont, dans cette campagne, fait vingt-trois sièges, livré six batailles rangées, pris deux mille canons et soixante-huit mille hommes, et soumis deux cents villes. La Hollande proprement dite n'est point comprise dans ce tableau. (Voir n° 38, *Gazette des deux Ponts.*)

Pendant la guerre actuelle, vingt-quatre généraux sont morts devant l'ennemi ou ont été assassinés, seize se sont tués eux-mêmes, cinquante-sept ont été fusillés ou guillotinés, vingt-un sont prisonniers chez les puissances alliées, vingt-quatre ont émigré. Le nombre de ceux qui ont été déposés, arrêtés ou dont le sort n'est pas encore décidé, est de deux cent septante-huit. Celui des généraux en service auprès des armées est de deux cent trente.

Ratisbonne, 24 mars 1795 (2).

M. de Hardenberg, qui a remplacé M. de Golz (3), à Bâle, a dû y arriver le 15 ou le 19 de ce mois. On est généralement content du choix de ce négociateur qui joint à beaucoup de probité une grande connaissance des intérêts divergents des États de l'Empire. On m'assurait hier que la paix était très avancée et que sous un mois au plus tard elle serait publiée. Il paraît assez difficile de déterminer précisément quelles en seront les conditions. Le roi de Prusse stipulera sûrement, au nom de plusieurs États de l'Empire, tels que le landgrave de Hesse, le duc de

(1) Edmond-Louis Dubois de Crancé, député aux États généraux pour le tiers-État du bailliage de Vitry. Député des Ardennes à la Convention, il se rangea dans le parti de Danton. Envoyé à Lyon pour comprimer l'insurrection, a son retour, il contribua à la chute de Robespierre et poursuivit, après le 9 thermidor, les républicains avec la même violence qu'il avait montrée contre le roi. Ministre de la guerre sous le Directoire, mort en 1814.

(2) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

(3) Il était parti malade de Berlin, et mourait le 6 février, à Bâle.

Brunswick, le duc de Mecklembourg, etc., et vraisemblablement aussi il y aura un traité de neutralité conclu concernant l'Empire entier; mais comme la guerre continuera avec l'Angleterre et que l'Autriche, qui veut au moins ne pas abandonner tout à fait les Pays-Bas, la secondera dans cette guerre moyennant des subsides, alors il est probable que les Français n'abandonneront leur position sur le Rhin qu'au moment d'une pacification générale. Les pays conquis resteront dans leurs mains jusqu'à cette époque et alors je ne vois pas à quoi peut aboutir la continuation de la guerre, si elle se fait de cette manière, sinon à favoriser l'ambition de l'Angleterre qui semble vouloir aujourd'hui la prolonger jusqu'à ce qu'elle se soit emparée des colonies hollandaises.

L'article de la Hollande sera d'une grande difficulté dans la pacification, car le roi de Prusse ne peut pas être indifférent au sort du Stathouder; les Français, s'ils consultent bien leurs intérêts, ne se mêleront pas du gouvernement intérieur de la Hollande et pourront toujours compter sur son alliance même si elle reprenait le Stathouder.

L'Autriche sera trop heureuse de jouir du bienfait de la neutralité des Etats de l'Empire qui seule protégera efficacement ses États de Souabe. Elle sent aujourd'hui de plus en plus l'impossibilité de mettre en mouvement les cercles de l'Empire: les uns sont envahis, les autres sont sous la dépendance de souverains pacifiques et les autres sont dans une impuissance réelle de satisfaire aux mesures qu'on propose. Le cercle de Souabe qui a toujours été le mieux disposé pour l'Autriche, vient de déclarer hautement son adhésion à la paix. Sa milice ne sortira point hors de ses frontières. Le peuple y est très mal disposé et même, pour porter le *quintuplum* au complet, on est obligé de lever un corps franc qui ne se forme pas.

D'un autre côté, l'Autriche ne fait point marcher de nouvelles troupes; toutes les lettres de Vienne parlent de paix. L'affaire de Pologne, les événements qui se préparent en Orient, attirent et méritent toute l'attention de l'Autriche. Les dangers dont l'Italie est menacée ne sont pas moins inquiétants. Peut-être la

Lombardie ferait-elle les frais de la quatrième campagne (1). D'excellents avis venus de ce pays donnent des craintes très fondées à ce sujet; enfin la publicité donnée au traité fait entre la Toscane et la France, le 13 février, et le style de la publication faite par le grand-duc à ce sujet, le 3 mars, sont des preuves bien évidentes que la maison d'Autriche ne répugne point à faire la paix avec la France (2). (Voir la *Gazette des Deux-Ponts*, du 4 mars, n° 74).

D'ailleurs tout annonce de plus en plus une révolution rétrograde en France. Les bruits de la paix qui doit avoir été conclue avec la Vendée, le 26 février, les conférences continuelles avec Charette et les principaux chefs royalistes, le mystère observé sur les conditions, le supplice prochain des membres restants de l'ancien comité usurpateur, le rétablissement du culte, tout annonce que de grandes mesures se préparent en France et je suis persuadé que nous ne sommes pas loin de l'aurore d'une nouvelle monarchie (3). En considérant donc la position actuelle des cabinets de l'Europe, on ne peut que déplorer l'aveuglement de ceux qui croient qu'ils vont tout de suite, par leurs vociférations en faveur de la guerre, donner aux gouvernements l'union, la bonne foi, l'énergie, les moyens et le désintéressement néces-

(1) M. de Bray prévoit très justement les choses. L'Autriche, en effet, ne pouvant plus rien acquérir en Allemagne et sur le Rhin — elle le comprendra à Rastadt — à cause de la Prusse et de la France, se retournera du côté de l'Italie qui fera les frais de la guerre (Léoben et Lunéville).

(2) L'Autriche n'aurait peut-être pas mieux demandé que de signer la paix, mais la Russie fait de la continuation de la guerre contre la France la condition même du troisième partage de la Pologne; aussi l'Autriche ne prendra-t-elle pas part au traité de Bâle. Elle aura d'ailleurs l'appui financier et militaire des Anglais, qui ne peuvent laisser la France en possession des Pays-Bas et de la Hollande.

(3) Déjà les événements justifiaient les prévisions de M. de Bray. Poussée par l'opinion, la Convention dénonça la Terreur. Le 4 frimaire an III (4 novembre 1794), elle décréta d'accusation Carrier, l'auteur des noyades de Nantes, qui fut exécuté le 26 frimaire. Le procès de l'accusateur public Fouquier-Tinville, tristement célèbre, commença à la même époque. On détruisit les bustes de Marat, l'Ami du Peuple, son corps fut enlevé du Panthéon. Une commission de vingt membres fut nommée pour examiner la conduite des ex-membres du Comité de gouvernement et dénonça quatre d'entre eux : Barère, Billot-Varenne, Collot d'Herbois, Vadier. Le parti royaliste se reconstitua, surtout en province, et reprit espoir.

saires pour la faire heureuse. Rien n'est plus difficile, ni plus impossible, que de persuader ces gens-là qu'il ne suffit pas qu'ils désirent une chose pour qu'elle se fasse, et qu'il est au moins indiscret de proclamer l'infamie des gouvernements qui feront la paix, lorsqu'il est évident que ces gouvernements la feront.

Je ne doute point que l'Espagne et Naples ne suivent le même système et j'attends avec bien de l'impatience la confirmation des espérances prochaines que le commandeur Roger me donne à ce sujet dans sa lettre du 22 janvier.

Le moment approche donc où l'Ordre devra faire valoir ses titres et ménager ses intérêts au dehors et au dedans. Il est certain que si la France entend ses intérêts, elle traitera l'Ordre avec justice et compensera par des subsides annuels les pertes qu'elle lui a fait éprouver.

Les nouvelles de l'intérieur de la France sont de plus en plus concluantes. La Franche-Comté rappelle ses prêtres. Barthélémy (1) délivre une quantité immense de passeports pour rentrer en France (2). On augure que cela est une suite des arrangements faits dans la Vendée.

On écrit que la guerre vient d'être déclarée à l'Angleterre par la Hollande. Il est du moins positif que cette guerre est inévitable d'après les intentions réciproques de l'Angleterre, des Hollandais et de leurs nouveaux alliés. La réponse que fit le représentant Alquier à la commission des États généraux qui, le 20 février, lui demanda l'alliance de la France, est remarquable. — « La Convention, y est-il dit, trouvera dans votre déclaration » des droits et dans l'abolition de Stathouderat les principes » qu'elle a depuis longtemps manifestés, mais dont elle n'exi- » gera jamais l'application dans les autres États, fidèle qu'elle

(1) Marquis François Barthélemy, diplomate français. Ministre de France en Suisse; il fut l'intermédiaire habile et heureux entre l'Europe royaliste et la France révolutionnaire et contribua beaucoup à opérer la réconciliation. Il eut l'honneur de signer le premier des traités de la République française. Il fut nommé directeur en 1796, jusqu'au 18 fructidor, et condamné alors à la déportation. Plus tard sénateur, comte de l'Empire, puis pair de France sous Louis XVIII.

(2) Les émigrés en foule rentraient en France.

» sera toujours à l'engagement solennel qu'elle a pris de ne » point s'immiscer dans le gouvernement des nations étran- » gères. »

Le discours de Cambacérès (1), du 4 courant, n'est pas moins rassurant pour les puissances étrangères. Il manifeste hautement que l'intention de la France n'est point de sacrifier son repos intérieur à la soif des conquêtes. « Que sont, dit-il, quelques centaines de lieues carrées pour une nation de 25 millions d hommes !» Il semble que ces diverses considérations doivent amener d'heureux résultats.

(1) Jean-Jacques Régis de Cambacérès, député aux États généraux, puis à la Convention. Il prononça de nombreux discours sur les affaires extérieures, comme celui que cite M. de Bray, et eut une grande influence sur ses collègues. Il devint consul avec Bonaparte, et contribua beaucoup à la rédaction du code civil et à l'organisation judiciaire.

CHAPITRE TROISIÈME.

LES TRAITÉS DE BALE.

I

La paix avec la Prusse.

L'émeute qui éclata à Paris le 22 germinal (1er avril 1795) eut un caractère plutôt social que politique. Les ex-membres des comités révolutionnaires, les Montagnards en général, qui chaque jour voyaient le pouvoir leur échapper et la contre-révolution faire des progrès indéniables, soutinrent les émeutiers, mais ceux-ci réclamaient surtout contre l'agiotage qui avait produit une misère intolérable, une véritable disette. Ils criaient : « La Constitution de 1793 et du pain ! » Ils parlaient de réformer la propriété; le socialisme naissait. Les pétitionnaires envahirent l'Assemblée et réclamèrent du pain et des mesures contre les royalistes. La Convention fit appeler les gardes nationaux et décréta la déportation immédiate de Barère, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Vadier, et Paris fut mis en état de siège sous le commandement de Pichegru.

Ratisbonne, 17 avril 1795.

Le résultat de la journée du 2 avril, à Paris, a été la signature de la paix entre la France et la Prusse, à Bâle, le 5 au soir; elle a été déclarée le 8 ; j'en ai eu la première nouvelle lundi dernier, 13, au soir... Il paraît constant que la porte reste ouverte à tous les États d'Empire qui, en vertu de la faculté qui leur est acquise par le § 11, article IV, de la capitulation, de traiter de leurs intérêts avec une puissance ennemie, voudraient embrasser le système pacifique de la Prusse. Il paraît certain que tous les cercles de l'Ouest et du Nord, tels que Haute et Basse-Saxe, Westphalie, Bas-Rhin et Franconie, suivront l'exemple de la Prusse ; et quelles que soient les instructions de la cour impériale, je ne puis me persuader qu'elle contraigne à la continua-

tion de la guerre, les autres cercles notamment celui de Souabe, dont le mécontentement se prononce de plus en plus, et celui de Bavière, dont le principal État a manifesté hautement son désir pour la paix.

Si la cour de Vienne ne veut pas ruiner entièrement son crédit en Empire, il ne lui reste plus d'autre moyen que de s'approprier le mouvement imprimé à l'Empire en faveur de la paix et de le diriger de manière à sauver sa gloire et ses intérêts.

On n'articule encore rien de précis sur les pays conquis. Les Pays-Bas ne paraissent pas devoir rester à la France ; il est moins de l'intérêt de cette dernière de les conserver que toute autre partie de ses conquêtes et c'est ce qui me fait croire que du moment où l'Autriche voudra entrer en négociation, elle pourra espérer des conditions modérées de la part des Français.

Cependant, tant que dure la guerre avec l'Angleterre, la France ne paraît pas devoir abandonner sa position en Hollande et les ressources de cette dernière puissance lui sont nécessaires pour attaquer avec avantage son ambitieuse rivale. Au surplus la retraite des troupes anglaises démontre que le Hanovre même étant compris dans la neutralité stipulée pour l'Empire (ce que je n'avais pas cru possible) la guerre sur cette partie du continent cessera très vraisemblablement.

Si l'Autriche s'obstine à la continuer, elle tâchera de profiter au moins du bénéfice de la neutralité des États, qui seule pourrait protéger efficacement la Souabe et le Tyrol et lui éviter des discusssions fâcheuses avec les États de l'Empire que la continuation des hostilités exposeraient à des calamités intolérables. *Alors l'Italie deviendrait, sur le continent, le principal théâtre de la guerre.*

Le roi de Prusse, qui avait voulu négocier à cause des affaires de Pologne, y était bien décidé depuis la chute de Robespierre. La Convention hésite à conclure la paix, car elle espère encore, grâce aux victoires de ses armées, obtenir des avantages plus considérables, c'est à-dire toute la rive gauche du Rhin ; mais elle doit la signer quoique incomplète, le 5 avril, sous la crainte d'une émeute qui vient d'éclater, le 1er avril, à Paris.

Le traité conclu à Bâle contenait des articles secrets. Les premiers

portaient que les Français évacueraient les États prussiens de la rive droite du Rhin, mais continueraient d'occuper ceux de ces États situés sur la rive gauche. A ce sujet, tout arrangement définitif était repoussé jusqu'à la paix générale entre la France et l'Empire. Les deux puissances s'engageaient à éloigner le théâtre de la guerre de l'Allemagne du Nord. La République consentait un armistice de trois mois pour les États allemands de la rive droite du Rhin auxquels le roi de Prusse s'intéresserait. D'après les articles secrets, si, lors de la paix générale, la France conservait la rive gauche du Rhin, le roi de Prusse s'entendrait avec la République pour l'indemnité qu'il aurait à recevoir. L'Allemagne du Nord, délimitée par une ligne de démarcation (le Main), était neutralisée sous la garantie du roi de Prusse.

Cette paix n'était que transitoire; elle ne faisait que suspendre les difficultés, mais elle ménageait les plus grandes espérances pour l'avenir. Elle était bien telle que les conventionnels la désiraient, eux qui voulaient conquérir la rive gauche du Rhin et ruiner la puissance anglaise. Elle était en tout cas glorieuse pour la France, qui, après une guerre formidable contre l'Europe coalisée, acquérait des territoires jusqu'au Rhin et obtenait cette frontière de la vieille Gaule, perdue depuis plus de neuf siècles. La Prusse même était satisfaite, car elle pouvait se présenter aux Allemands comme garante de leur repos et de leurs libertés, à la place de l'Autriche vaincue et écartée des intérêts de l'Empire.

II

Attitude de l'Autriche. — La question de la Bavière. — La paix avec la Hollande. La prise de Luxembourg par les Français. — La mort de Louis XVII.

Lorsque l'Autriche apprit la conclusion de la paix entre la Prusse et la France, elle s'indigna de cet acte de la politique prussienne et s'alarma des entreprises que la Prusse pourrait former en Allemagne et en Pologne. L'Autriche pourrait-elle à la fois soutenir la guerre et sur le Rhin et sur la Vistule? Thugut demanda des troupes russes et conclut, les 4 et 20 mai, des traités d'emprunts et d'alliance avec l'Angleterre (voir lettre du 3 juillet 1795).

Mais l'Autriche voulait-elle la paix? Il est permis d'en douter, car elle pensait exécuter les stipulations du traité du 3 janvier 1795 conclu avec la Russie (traité de Pétersbourg), qui prévoyait à son profit des compensations aux acquisitions faites par les Russes et les Prussiens en 1793, à prendre en France ou à Venise ou enfin en Bavière (voir lettre du 26 mai 1795). Pendant ce temps, Catherine procéderait à la conquête de la Turquie; elle entendait donc bien que l'Autriche con-

tinuât la guerre; elle faisait même de cette clause la condition du traité de partage.

Cependant comme l'Empire désirait la paix, l'Empereur fut bien obligé de le suivre et nomma Bartenstein membre de la députation chargée de négocier (voir lettre du 22 mai 1795). La diète avait voté déjà la médiation de la Suède et du Danemark (voir lettre du 4 septembre).

De temp en temps Thugut, pour obtenir quelques milliers de livres sterling, ou des Cosaques, menaçait les Anglais et les Russes de faire la paix, — de là ces velléités de négocier qu'indique M. de Bray — mais Thugut n'en avait nulle envie.

Les Français, de leur côté, manifestèrent les mêmes intentions, mais c'était pour piquer la Prusse, l'amener à obtenir des Allemands, qui s'y refusaient obstinément, les conditions imposées par la France concernant la rive gauche du Rhin et la neutralité de l'Allemagne du Nord. Il ne fallait pas trop se mettre à la discrétion des Prussiens. Cela leur réussit pleinement.

M. de Bray, comme tous les diplomates de l'époque, crut un instant à la paix prochaine entre la France et l'Autriche (voir lettre du 27 mars 1795), à la suite de la prétendue mission du comte Carletti dont se servit le Comité du Salut public. Or, ce ne fut qu'un jeu de sa part destiné à inquiéter non seulement la Prusse, mais aussi l'Angleterre. La France, moins encore que l'Autriche, était décidée à négocier. M. de Bray expose à ce sujet des idées fort justes dans la lettre du 26 mai. Maintenant qu'elle a repoussé la coalition, obtenu ses frontières naturelles. il serait sage pour la France de se limiter dans ses conquêtes, sinon elle excitera un mécontentement universel et perdra à l'intérieur et à l'extérieur le fruit de ses victoires. Ce sont de judicieuses considérations, mais qui ne furent pas celles qui inspirèrent le Comité de l'an III.

Ratisbonne, 22 mai 1795.

L'Empereur a nommé son commissaire au congrès de paix, c'est M. de Bartenstein. Il est probable que, comme roi de Hongrie, il nommera Lehrbach pour le même objet. Il n'y a donc plus de doute que la cour de Vienne ne s'occupe sérieusement de la paix, et le seul point indécis est encore la manière dont elle se fera par et pour l'Empire. Les mesures proposées par la cour impériale sont les plus constitutionnelles, mais celles proposées par la Prusse sont les plus promptes et les plus avantageuses. D'ailleurs on sait que la France a promis d'attacher de grands

avantages à la médiation prussienne, et dès lors l'intérêt, ce premier de tous les mobiles, fera que beaucoup d'États recourront à cette médiation qui leur vaudra ce que la médiation impériale ne leur vaudrait jamais.

J'ai vu de bonnes lettres de Berlin qui disent que les princes qui traiteront sous la médiation prussienne recouvreront leurs États, même d'outre-Rhin, et je sais que la France a fait proposer au duc de Wurtemberg et à l'évêque de Bâle de traiter avec eux sur ce pied, s'ils adoptaient la médiation de la Prusse.

La cour impériale, au milieu d'une telle complication, est fort embarrassée. Elle ne pourra guère, vu la lenteur des formes qu'elle admet, éviter une quatrième campagne qui n'aura pour résultats que de nouveaux malheurs. Mais comment concilier ses engagements avec l'Angleterre et ses promesses au prince de Condé avec les déclarations formelles qu'elle s'occupe de la paix?

Les préliminaires n'étant pas signés, on peut, on doit il est vrai, toujours songer aux moyens d'attaque et de défense, mais celui d'augmenter l'armée des émigrés n'annonce-t-il pas un plan concerté avec l'Angleterre de retenir la guerre civile en France, plan inconciliable avec de sincères intentions pour la paix?

Ratisbonne, 26 mars 1795 (1).

L'Autriche, dit-on, est sur le point de faire sa paix avec la France! Cela aurait lieu par l'entremise de Carletti, mais à quelles conditions? Si celles que l'on suppose avec de grandes raisons de les croire fondées sont vraies, elles soulèveront l'indignation et l'inquiétude dans l'Empire. Il ne s'agit de rien moins que d'une insinuation que la cour de Vienne aurait faite à Paris, par laquelle elle offrirait de laisser toute la rive gauche du Rhin à la France, si celle-ci la laisse s'emparer de la Bavière. Hardenberg a su cela quand l'affaire était déjà très avancée; il est parti sur le champ pour Berlin; le 20 ou le 19, il a expédié un courrier au comte de Goertz. L'affaire a, dit-il, été conduite

(1) *A S. A. S. Mgr le Grand-Duc de Mecklembourg-Strélitz.*

avec un extrême secret et il n'y a pas un moment à perdre pour parer le coup.

Bien des choses concourent à appuyer cette nouvelle étonnante : les dispositions de la Russie en Pologne, où elle fait filer de nouvelles troupes et établit des corps d'observation sur toute la rive droite de la Vistule, voulant laisser l'Autriche et la Prusse vider leurs différends au sujet des Palatinats de Cracovie et de Sandomir et ayant apparemment assuré ses prétentions sur l'Orient par suite de la complaisance avec laquelle, renonçant à la garantie du traité de Teschen (1), elle laisserait l'Autriche occuper la Bavière. Les lenteurs affectées à la cour impériale, les désaveux officiels relativement au bruit qui s'était répandu que Carletti traitait pour elle, enfin la certitude qu'on a qu'on ne tire plus aux avant-postes et surtout le vœu enraciné de l'Autriche de se mettre en possession de la Bavière, vœu qui la portera à tout tenter pour le réaliser, tout cela fait supposer cette paix possible. Cependant j'ai la conviction que l'influence de la Prusse et les intérêts bien entendus de la France sauveront la Bavière.

Les négociations pour le troisième partage de la Pologne se poursuivaient très âpres entre la Prusse et l'Autriche. La grosse difficulté résidait dans la distribution de Cracovie et de son territoire. La Prusse déclarait qu'ils lui étaient indispensables pour couvrir la Silésie contre une attaque de l'Autriche ; celle-ci les réclamait pour protéger la Galicie autrichienne contre la Prusse. A la fin la Prusse céda sur Cracovie moyennant qu'elle acquerrait toute la partie occidentale de ce Palatinat. L'Autriche devait obtenir Sandomir.

Quelle que soit l'influence de la Russie dans cette affaire, cette influence doit être basée sur ses propres intérêts. Cette puissance, uniquement préoccupée de ses projets sur l'Orient, ne désire autre chose que de détourner ailleurs l'attention des

(1) Traité conclu sous la médiation de la France et de l'Autriche (15 mai 1779) et d'après lequel la Bavière demeurait à l'électeur palatin. Joseph II avait prétendu s'en emparer en occupant le territoire bavarois à la mort de l'électeur Maximilien de Bavière qui n'avait pas d'enfants et dont l'héritier était précisément, en vertu d'un pacte de famille, l'électeur Charles-Théodore.

nations voisines en leur jetant une pomme de discorde, qui est la Bavière.

Le sentiment de sa gloire, le respect dû aux traités, les calculs les plus simples de son véritable intérêt doivent donc amener la France à empêcher la réalisation d'une mesure si funeste.

D'autre part, il faut qu'elle maintienne la Prusse dans un état tel qu'elle puisse toujours balancer la puissance autrichienne (1) et qu'en conservant à l'Empire sa constitution et l'indépendance des États qui le composent, elle conserve ainsi un frein salutaire contre l'ambition réciproque ou respective des grandes puissances.

La paix avec la Hollande fut datée du 16 mai (27 floréal). La Hollande concluait avec la France une alliance offensive et défensive; elle payait 100,000,000 de florins, fournissait 12 vaisseaux, 18 frégates et 12,000 hommes de troupes. La France obtenait la Flandre hollandaise, Maestricht, Venloo, des droits de garnison à Grave, Berg-op-Zoom, Bois-le-Duc, et la libre navigation de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin.

L'émeute qui avait échoué le 12 germinal faillit réussir quelques mois après, le 1er prairial (20 mai). La Convention avait promis de remédier à la disette, d'approvisionner Paris; elle ne put tenir ses promesses et l'on manqua de pain. Des rassemblements se formèrent pour faire un nouveau 2 juin, et envahirent la Convention qui fut délivrée finalement par les sections modérées et la force armée.

Le lendemain, 2 prairial (21 mai), la sédition recommença plus formidable encore, la Convention rassembla une armée sous les ordres de Menou, le faubourg Saint-Antoine, menacé d'un bombardement, se rendit. L'Assemblée était sauvée.

Dischingen, 8 juin 1795.

C'est surtout dans la combinaison des événements qu'il faut chercher les motifs d'assurance contre les projets relatifs à la

(1) Cette considération a toujours été la base des combinaisons politiques de la France. Napoléon agrandira en outre la Bavière pour créer entre les deux grandes puissances allemandes un État moyen ami, pouvant exercer son influence soit sur l'une, soit sur l'autre.

Bavière. La victoire signalée remportée les 20 et 21 mai à Paris par le parti du gouvernement sur les restes des Jacobins, en raffermissant l'autorité dans les mains du premier, maintiendra la Prusse dans l'intégrité de ses relations avec la France et forcera l'Autriche, selon toute vraisemblance, à renoncer à des projets qui n'auraient pas l'approbation de la République et peut-être à faire une paix devenue indispensable pour elle. Cette victoire du 21 mai est un grand événement et nous allons en ressentir bientôt les effets. Déjà le général Clerfayt, à la suite de dépêches apportées par un courrier extraordinaire de Bâle, a contremandé les grandes opérations qui devaient avoir lieu pour le passage du Rhin et le dégagement de Mayence, et l'on écrit que le 16 l'armistice sera publié dans les armées impériales et d'empire qui en témoignent une joie extrême.

Le traité entre la Hollande et la France fut signé, la nuit du 16 au 17 mai, par Sieyès (1) et Rewbell (2) et quatre commissaires hollandais. Il fut présenté à la ratification de la Convention, par Sieyès lui-même, le 23 suivant.

Dischingen, 13 juin 1795(3).

La scission entre les deux grandes puissances de l'Empire paraît presque inévitable. L'aigreur est à son comble et cette scission paraît devoir en entraîner une dans l'Empire qui peut avoir les suites les plus funestes. Le 1er juin, le ministre de Prusse a inséré au protocole de la diète une déclaration dans laquelle le roi offre à l'Empire en général ses bons offices pour parvenir à une paix solide avec la France et où il invite les

(1) Emmanuel-Joseph Sieyès. Entré dans les ordres, il fut vicaire général et chanoine de Chartres; il est l'auteur de la fameuse brochure *Quest-ce que le tiers-État...*? Député à l'Assemblée et à la Convention, il fut envoyé en Hollande avec Rewbell pour conclure un traité avec la France. Il fut membre du Directoire en 1799 et consul après le 18 brumaire.

(2) Jean-Baptiste Rewbell. Député aux États généraux et à la Convention, il fut élu directeur avec le portefeuille des Affaires étrangères.

(3) *A S. A. S. Mgr le Grand duc de Mecklembourg.*

États à le faire d'un commun accord. A la fin il dit qu'il attendra du résultat des délibérations s'il doit les employer pour l'Empire entier, réuni d'un commun accord ou pour la majorité, ou enfin pour les États individuellement qui, poussés par le sentiment de leur propre conservation, auraient recours à une médiation qu'il ne refuse à aucun.

Les États ont voté au nombre de 17 ; 15 ont réclamé les bons offices de la Prusse. Bien plus, le landgrave de Hesse a fait sa paix particulière et va retirer son contingent. Brunswick, Wurtemberg, Holstein et Poméranie la feront pour peu que les choses traînent en longueur. Poméranie l'a déjà faite et Mayence insiste sur la réclamation des bons offices prussiens.

La cour de Vienne a remis le 30 du mois dernier une note à M. de Reichberg, ministre palatin à Vienne, où elle dément hautement et formellement toute idée d'un échange quelconque des terres de la maison palatine et exprime son vœu de conserver avec elle la même amitié et bonne intelligence que par le passé. Elle fait contredire également tout bruit d'une pacification entamée avec la France, et de changement dans les plans militaires de la campagne et taxe de calomnie les nouvelles contraires.

On observera que, comme empereur, François II peut faire sa paix et continuer la guerre comme souverain d'Autriche, mais toutes ces distinctions politiques se trouvent-elles dans le cœur de l'homme et l'empereur, oubliant qu'il est François II, négligera-t-il de prolonger la guerre d'empire afin d'en tirer au moins tout le parti qu'il pourra ?

Cette disposition et cette triple alliance de l'Autriche avec l'Angleterre et de l'Angleterre avec la Russie, en date du 11 mai, prouve assez que c est à la Prusse qu'on en veut et que c'est sur elle que l orage doit tomber. Cet orage l'eût infailliblement englouti si le gouvernement français avait succombé sous les coups anarchistes, mais après la victoire du 21 mai, si la Convention parvient à attendre la récolte et à diminuer la masse des assignats, au moins à soutenir tant soit peu leur crédit, les plans des puissances coalisées seront encore détruits et la quatrième campagne se passera sans fruit pour elles. Ce n'est

pas que j'imagine que le gouvernement conventionnel s'affermisse jamais, non, je ne le crois pas, mais la monarchie vers laquelle nous revenons sera l'ouvrage de l'assentiment général et ne rendra la France *ni autrichienne, ni anglaise*.

En attendant, la Prusse achète en Souabe, en Franconie, tous les grains qu'elle peut se procurer et elle les achète à tous prix, pour les délivrer à la France; elle sent bien que si une convulsion semblable à celle des 20 et 21 mai triomphait à Paris, elle ne pourrait plus compter sur le seul appui solide qu'elle ait contre les ressentiments de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie.

Le décret qui rend les églises aux catholiques est du 30 mai.

La Hollande a déclaré la guerre à l'Angleterre, conséquence de son traité de paix avec la France.

On me marque que bientôt un nouveau traité va paraître entre l'Autriche et l'Angleterre. Ce traité contiendra sans doute des conditions plus avantageuses que la convention du 4 mai, car il est inconcevable qu'une si grande puissance prenne de tels engagements pour obtenir caution d'un emprunt de quelques millions sterling.

La prise de Luxembourg affermit sur une base presque inébranlable les conquêtes des Français en-deçà du Rhin. Si l'Autriche avait voulu traiter deux mois plus tôt, elle aurait pu sauver peut-être tout ce qu'elle a perdu et ce dont la restitution est aujourd'hui au moins très problématique.

La mort de l'infortuné Louis XVII, décédé le 8 juin, après cinq années de souffrances, va apporter un nouveau changement aux plans des cabinets sur l'intérieur. Nous allons voir si l'Angleterre reconnaîtra formellement Louis XVIII. La conduite des royalistes de l'intérieur, et celle qu'on observera envers eux, sera le thermomètre de l'opinion de la France sur la royauté. Pour moi, je ne doute pas que l'on n'en vienne de gré ou de force à la monarchie, qui seule peut assurer le bonheur de la France, d'une nation trop mobile et trop légère pour être susceptible de tout autre gouvernement.

III

La paix avec l'Espagne. — Les émigrés de Quiberon.

Dès décembre 1794, des pourparlers avaient été engagés sur les Pyrénées entre Bourgoing et d'Ocaritz; à Bâle, entre Barthélémy et Yriarte. Le Comité de l'an III voulait l'alliance avec l'Espagne pour combattre l'Angleterre (instruction à Barthélémy). Le 7 mars, il chargea Bourgoing d'offrir à l'Espagne, avec la paix et l'alliance, le Portugal et Gibraltar. Mais en revanche, il demandait à l'Espagne le Guipuzcoa, la Louisiane et Saint-Domingue. Or, Charles IV ne voulait consentir aucune cession territoriale; les choses traînèrent en longueur. Un moment même la paix parut s'éloigner. Les conférences reprises le 15 mai entre Barthélémy et Yriarte n'aboutissaient pas, et le Comité adressait à l'Espagne (10 mai et 18 juin) des menaces de guerre. Mais un mois après, il dut changer de ton. L'insurrection de Vendées soutenue par les Anglais, devenait inquiétante. Comment vaincre l'Angleterre sans avoir l'Espagne? Il fallait donc traiter.

Le général Servan, qui reçut mission de s'aboucher à Bayonne avec Yranda, dut abandonner toute demande de territoires. Heureusement pour les Français que les victoires du général Moncey, entrant à Vittoria et menaçant Pampelune, et de Hoche, à Guiberon, amenèrent Godoy à être plus conciliant et le Comité à exiger une paix plus acceptable. Elle fut signée à Bâle, entre Barthélémy et Yriarte, avec la cession de la partie espagnole de Saint-Domingue par l'Espagne, le 24 thermidor (22 juillet) et la restitution par les Français des conquêtes faites aux Pyrénées. « La République, dit Treilhard à la Convention, compte un ennemi de moins et un allié de plus. » C'est bien là ce que voulait le Comité. L'alliance espagnole servirait à combattre la grande rivale sur mer, l'Angleterre. Comme le dit très bien M. de Bray, Madrid et Paris, logiquement, ne devaient plus être ennemis.

Ratisbonne, le 4 août 1795 (1).

La paix a été signée le 22 juillet, à 6 heures du soir, entre M. Yriarte (2), ministre espagnol et M. Barthélémy et celui-ci en a donné connaissance aussitôt au magistrat de Bâle. Les conditions ne me sont point encore précisément connues, mais on m'écrit que l'Espagne cède à la France Saint-Domingue et lui

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

(2) Don Domingo de Yriarte, chargé d'affaires à Vienne et à Paris; il fut nommé ministre plénipotentiaire en Pologne. Il se rendit ensuite à Bâle avec le même titre.

assure des avantages maritimes dont on ne définit pas la nature ; du reste, il n'est nullement question du roi. Le 18, le premier projet proposé par l'Espagne avait été de former, des deux parties française et espagnole de la Navarre, un royaume indépendant pour le roi, mais ce projet fut rejeté par la Convention. La cour de Madrid a suivi la seule marche que son intérêt pût lui conseiller, car la France, quelque gouvernement qu'elle ait, pourvu qu'il soit fondé sur les principes éternels du droit de la nature et des gens, n'est point destinée, d'ici à des siècles, à être l'ennemie de l'Espagne. Elle l'a été lorsque les possessions de celle-ci, l'entourant de tous côtés, la menaçaient de l'étouffer du poids de sa puissance ; mais depuis la paix des Pyrénées, les relations ont absolument changé et l'Angleterre suivant par degrés son projet de l'asservissement des mers, la France, l'Espagne, la Hollande et toutes les puissances maritimes secondaires n'ont plus eu d'autre véritable ennemi naturel que l'Angleterre. La conduite impérieuse de cette puissance envers les neutres, ses procédés envers l'Espagne, à Toulon, la conquête de la Corse, le plan bien démontré de détruire la marine française afin de pouvoir dicter des lois à toutes les autres, enfin le traité du 11 mai avec la Russie et cette coalition des flottes de deux puissances, l'une et l'autre dominées par l'ambition d'acquérir et de s'accroître par des routes opposées aux dépens de leurs voisins terrassés, toutes ces considérations ont déterminé le parti que vient de prendre l'Espagne.

Cette paix va laisser sans occupation deux armées qui pourraient se porter, l'une en Italie, au secours de Kellerman, l'autre dans la Vendée où la descente exécutée les 26, 27, et 28, à Quiberon a donné aux royalistes une nouvelle énergie (1). Mais

(1) Les hostilités étaient reprises du côté de la Bretagne et de la Vendée. Le 23 juin, une flotte anglaise avait battu celle de Villaret-Joyeuse. Le 27, elle débarqua à Quiberon une troupe de 13,600 hommes composée d'émigrés et de prisonniers français, 4 ou 5,000 Chouans devaient se joindre à cette petite armée; mais les chefs royalistes, qui se jalousaient et voulaient tous commander, ne s'entendirent pas. Les républicains, sous les ordres de Hoche, parvinrent à rejeter les émigrés dans la presqu'île de Quiberon où ils furent acculés à la mer et obligés de mettre bas les armes. Malgré les efforts de Hoche pour les sauver, le Comité de Salut public fut inexorable et 1,000 émigrés furent fusillés.

malgré toutes ses forces, la Convention, si la France n'était distraite par aucune attaque étrangère, ne résisterait pas à l'opinion qui se prononce de plus en plus pour un gouvernement monarchique. C'est pourquoi je persiste à croire que les puissances qui continuent la guerre agissent (soit de bonne foi, soit par erreur) contre leurs véritables intérêts, contre ceux du monarque, de la nation et de l'humanité.

Les véritables ennemis de l'humanité aujourd'hui, ce sont ceux qui, dans l'espoir de vaines conquêtes, font périr plus d'hommes et engloutir plus de trésors que jamais ces conquêtes ne pourront leur rendre et qui, surchargés de domaines, préfèrent d'acquérir quelques milles carrés de terrain à la gloire de rendre plus heureuses et plus peuplées les contrées soumises à leur domination.

IV

La paix avec les États de l'Empire. — La guerre continue avec l'Autriche et l'Angleterre. — Le passage du Rhin par les Français. — Fin de la Convention. — La Constitution de l'An III. — La frontière du Rhin est une erreur qui suscitera à la France des guerres sans fin.

L'Allemagne réclamait sans cesse la paix. La diète, sous l'influence de l'opinion publique, avait voté, le 7 juillet, un *conclusum* invitant l'Empereur à engager des négociations et le roi de Prusse à prêter ses bons offices; mais à condition que l'intégrité de l'Empire fût respectée. Or, après le traité de Bâle, cette intégrité était impossible à conserver.

Le roi de Prusse cependant, ne voulait pas se prêter à une cession de la rive gauche du Rhin qui lui aurait attiré les haines allemandes. Hardenberg le déclara à Barthélémy, à Bâle, et demanda une prolongation de l'armistice, prévu par le traité du 5 avril au profit des États du Sud protégés par la Prusse et qui venait à expiration. Le Comité refusa. Les petits États étaient donc menacés d'une reprise des hostilités. Ils se décidèrent à négocier directement avec Barthélémy. De son côté le Comité, voyant que les Prussiens ne lui seraient d'aucun secours et désirant la paix avec l'Empire pour mieux préparer la guerre contre l'Autriche, se prêta aux tentatives de négociation et elles aboutirent, comme nous l'indique M. de Bray. Le landgrave de Hesse-Cassel, le premier, traitait avec la France, le 28 août.

Quelques jours après, les Français passaient le Rhin et reprenaient

les hostilités contre l'Autriche. Ils avaient voulu s'assurer les bénéfices de l'offensive, car déjà François II avait ordonné à ses généraux de recommencer la guerre. C'était pour lui, pensait il, le seul moyen de chasser les Français des Pays-Bas et de l'Allemagne, puisqu'ils voulaient conserver et la rive gauche du Rhin et les provinces belgiques sans donner à l'Autriche les compensations désirées. Au moins, si François II ne pouvait conquérir l'Alsace-Lorraine, il obtiendrait bien en revanche la Bavière et Venise. Soutenu du côté de la Pologne par la Russie, il n'avait plus rien à craindre de la Prusse; l'Angleterre l'encourageait, les circonstances étaient donc favorables; il n'y avait plus qu'à agir.

M. De Bray blâme pourtant, et avec raison, la continuation de la guerre. Les Français, en voulant conserver les Pays-Bas et la rive gauche du Rhin, poussent l'Autriche aux dernières extrémités. Mais ni l'une ni l'autre de ces deux puissances ne veut limiter ses ambitions. Le conflit est donc inévitable. Il ne faut pas oublier du reste que le Comité de l'an III, en négociant les traités de Bâle, songeait avant tout à la guerre et n'en faisait aucunement des instruments d'une paix générale. Il fallait maintenir les armées à la frontière où l'on n'avait rien à redouter d'elles et où, au contraire, elles procuraient de l'honneur et des ressources qui affermissaient ou tout ou moins maintenaient le gouvernement. C'est l'opinion publique qui voulait la paix et qui obligea à la faire. Comme M. de Bray l'a dit et répété, le plus grand danger que pouvait courir la République était celui de voir ses armées inactives rentrer en France. Ces idées, du reste, seront celles du Directoire, composé de plusieurs des membres de l'ancien comité de l'an III, et qui, pour se maintenir au pouvoir, va réclamer du peuple un nouvel effort contre l'étranger.

Ratisbonne, le 15 septembre 1795 (1).

Las des lenteurs qu'on apporte aux délibérations générales sur la paix et intimement persuadés que les engagements pris par l'Autriche et l'Angleterre l écartent du but où l'Allemagne veut parvenir, et cela au moins pour toute cette campagne, instruits d'ailleurs par l'expérience des temps passés de la marche que suit communément l'Autriche dans ses négociations de paix lorsqu'elle a à ménager à la fois l'intérêt de l'Empire et les siens, enfin effrayés des dangers auxquels la continuation de la guerre les expose, il paraît que le système de paix partielles va être suivi par un grand nombre des États de l'Empire.

(1) *A S. A. É. Mgr le Grand Maître de Malte.*

Le landgrave de Hesse vient, le premier, de traiter avec la France, sous la médiation de Sa Majesté Prussienne ; il y avait longtemps que le projet de ce traité existait, et je l'ai su il y a plus de trois mois. Mais comme on se flattait toujours, d'après la promesse de la cour de Vienne, de parvenir à une paix constitutionnelle, on avait différé de la porter à exécution ; ce n'est que lorsque l'on a vu que d'un côté la marche des délibérations à la diète ôtait tout espoir d'une pacification prochaine, de l'autre que les armées françaises menaçaient de passer le Rhin, que l'on a pressé la signature. Elle a eu lieu à Bâle, le 28 août ; mais elle n'a été publiée que le 7 septembre. Ce traité consiste en neuf articles.

Le préambule, et surtout le passage du 5e article où il est dit, au sujet des forteresses de Rheinfeld, Saint-Goar, etc., que leur sort sera décidé après la paix entre la République et *les parties de l'Empire encore en guerre avec la France*, à la place des mots : *après la pacification générale*, insérés dans le traité avec la Prusse, indiquent le projet de traiter partiellement avec chaque État intéressé.

Ce traité particulier d'un prince de l'Empire avec la France est une innovation complète dans le système politique et constitutionnel de l'Empire et cette innovation ne pourra qu'exciter les clameurs et les reproches de la cour impériale ; mais cette scission funeste qui tend à séparer chaque État de l'ensemble du corps germanique et à porter chacun à chercher d'autres relations politiques que celles fixées par la constitution, était aisée à prévoir et est un résultat nécessaire de l'opposition de certaines puissances à la paix. Il me tarde de voir la déclaration que le landgrave fera sûrement à la diète à ce sujet ; la nécessité sera son excuse ; elle deviendra celle de plusieurs princes qui ne tarderont sûrement pas à suivre cet exemple.

Ces princes sont les ducs de Wurtemberg et de Brunswick, l'électeur de Cologne et peut-être ceux de Trèves et de Mayence.

Le passage du Rhin a effectivement eu lieu du 5 au 6 courant (remarquez que c'est le même jour que le traité avec la Hesse a été publié et que la Hesse confine à Berg). Les Français ont passé à Eichelkanps au-dessus d'Urdingen, au nombre de plus de 20 mille

hommes ; ils sont déjà maîtres de Dusseldorf et de Mulheim. Le prince Ferdinand de Wurtemberg s'est posté derrière la Sieg, où il s'est réuni au général d'Erbach et où il attend des renforts du comte de Clerfayt. En jetant les yeux sur la direction de la ligne de neutralité, déterminée le 17 mai (1), Votre Altesse verra que le duché de Berg tout entier est hors de cette ligne et j'ai observé plusieurs fois que le but des Français, en y pénétrant, était d'y lever des contributions et de forcer l'électeur palatin à prendre un parti.

Voilà pour l'Autriche le fruit de son alliance avec l'Angleterre et des espérances que celle-ci lui a laissé espérer, dans ce moment critique où la constitution républicaine est présentée au peuple, et doit être acceptée en huit jours, et cela sous les auspices des baïonnettes et de la violence.

Les républicains avancés avaient, lors des émeutes précédentes, réclamé la mise en activité de la constitution de 1793. Après l'insurrection de prairial, la Convention chargea une commission de préparer une constitution nouvelle qui fut discutée et votée du 19 messidor au 30 thermidor. Ce fut la Constitution de l'an III. Mais elle décida que les assemblées électorales seraient tenues d'élire au Corps législatif au moins les deux tiers des conventionnels sortants, ce qui enlèverait la majorité aux royalistes. La nouvelle constitution fut soumise aux assemblées primaires et acceptée par 914,853 voix, y compris les armées, contre 41,892.

Elle comportait un corps législatif composé de deux Chambres, le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens avec 250 membres. Le pouvoir exécutif était confié à un Directoire composé de cinq membres élus par le corps législatif et renouvelable chaque année par cinquième.

Au surplus, le parti qu'a pris la Convention de faire accepter

(1) Conformément au traité de Bâle, une convention neutralisant l'Allemagne du Nord fut signée, le 17 mai, entre Barthélemy et Hardenberg. La France considérait comme neutres les États situés au Nord de la ligne du Main, qui retireraient leurs contingents de l'armée de l'Empire et observeraient la neutralité. Le roi de Prusse promit de faire respecter cette neutralité. La ligne de démarcation prussienne rendait les Français maîtres du Main et facilitait ainsi les opérations de la guerre et en particulier le siège de Mayence. Puis, comme le dit M. de Bray, les troupes républicaines pourraient vivre aux dépens de l'Allemagne du Sud, sur les territoires occupés, qui étaient frappés de lourdes contributions.

la constitution par les armées est bien imprudent; c'est un principe reconnu généralement que la force armée ne doit jamais délibérer; ils combattent, dit-on, pour la patrie! Eh bien! qu'ils délibèrent dans leurs communes et comme citoyens, mais non comme soldats.

Cette disposition entraînera nécessairement la guerre civile tôt ou tard, car les armées ne se départiront plus d'un droit qu'on leur a imprudemment accordé.

Sinchingen, le 25 septembre 1795 (1).

La position de l'Empire devient chaque jour politiquement et militairement plus critique; politiquement par la division qui se manifeste toujours de plus en plus dans les résolutions des États qui le composent, militairement par les grands progrès qu'y font les armées françaises. Celle du général Jourdan (2) a déjà tourné la Lahn du côté de Wetzlaer et il paraît impossible que le général Clerfayt tienne cette position, puisqu'il peut craindre qu'un autre corps d'armée ne pénètre par Oppenheim, Mannheim ou quelque autre point sur ses derrières; il faudra donc ou qu'il livre bataille, ou qu'il se retire dans la Franconie pour se ménager la faculté de se réunir tôt ou tard, et près ou loin des frontières, avec le corps d'armée du général de Wurmser. Tout le monde s'éloigne de Mayence; on a prévenu tous ceux qui voudraient y rester qu'il eussent à se fournir de vivres pour six mois.

La forteresse d'Ehrenbreitstein est cernée. Wetzlaer est dépassé par les Français, qui d'ailleurs se comportent à merveille dans tous les endroits où ils ont pénétré, payant tout argent comptant et déclarant à qui veut l'entendre qu'ils n'ont point

(1) *A S. A. S. Mgr le Grand-Duc de Mecklembourg-Strélitz.*

(2) Jean-Baptiste Jourdan, maréchal de France, chef de bataillon de volontaires de la Haute-Vienne en 1792, il se rendit à l'armée du Nord et prit part à toutes les batailles importantes. Général de brigade en 1793, il commanda un corps d'armée dans Lille.

En 1794, il remplaça Hoche à la tête de l'armée de la Moselle et accomplit des prodiges, notamment dans la campagne d'Allemagne (1795-1796).

passé le Rhin pour conquérir ou pour piller, mais seulement pour porter l'Empire à faire la paix. Il y a longtemps que j'ai prévenu Votre Altesse de la conception de cette mesure et il est certain qu'elle doit produire des paix partielles qui, peut-être, ne feront qu'entraver les arrangements généraux et définitifs relatifs à l'Empire.

Les Prussiens ont reculé de trois ou quatre lieues en arrière de la ligne de démarcation pour laisser aux armées des deux parties une marche plus libre. On leur reproche toujours d'avoir laissé pénétrer les Français sur leur territoire : on conçoit que ces reproches ne peuvent qu'augmenter l'aigreur déjà extrême qui divise les deux cours. La plupart des princes de l'Empire se rapprochent de la cour de Prusse, par système, par goût ou par nécessité. L'électeur de Cologne, qui a à se plaindre de la cour impériale, vient de retirer son contingent de l'armée, comme évêque de Munster et grand maître de l'Ordre Teutonique, c'est un préliminaire saillant d'une paix partielle.

De tous les Princes Souverains de l'Empire, l'électeur palatin est dans la position la plus critique.

Les Français ont fait sommer Mannheim, le 14. Depuis, on écrit que les Autrichiens ont jeté une forte garnison dans Mannheim, qui se défendra. Il était très important, en effet, de garder ce passage, car, sans cela, l'armée de Wurmser était entièrement renfermée dans le Brisgau, où Pichegru (1) le tient en échec et la Souabe entière était exposée aux incursions des Français. Mais combien Mannheim tiendra-t-il? Voilà ce qu'on ne peut déterminer. Les habitants sont entièrement opposés à toute idée de défense et les Palatins ne verront qu'à regret réduire en cendres leur capitale par le bombardement qu'elle ne pourra éviter. Le duc des Deux-Ponts l'a abandonnée avec son épouse; les médecins ont déclaré cette excellente princesse étique; c'est un malheur sensible ajouté à tous ceux qui acca-

(1) Charles Pichegru, général français. Ses campagnes de 1793-1794 furent des plus brillantes. Mais séduit par les promesses de Condé, il consentit à aider à l'entrée du roi Louis XVIII; devenu suspect, il fut révoqué en 1796. Élu président des Cinq-Cents en 1797, il fut déporté, lors du coup d'État du 18 fructidor. C'est lui qui dirigea avec Cadoudal la conspiration de 1804, contre Bonaparte.

blent la maison palatine; l'un et l'autre se retirent à Anspach.

Le commandant Salabert s'est rendu à Munich, pour concerter avec l'électeur palatin les mesures relatives aux négociations à éviter ou à suivre. Mais quel que soit le désir de l'électeur de faire la paix, quelque énergiquement qu'il l'ait manifesté le premier à la diète de l'Empire, dès le mois d'octobre 1794, il n'ose se déterminer à prendre un parti pour son compte et le duc ne le peut pas, les Français ne voulant aujourd'hui se prononcer positivement sur aucune restitution des pays d'outre-Rhin. La crainte de la cour de Vienne retient l'électeur, les grands projets se réveillent et après avoir vu ses États du Rhin occupés entièrement par les Français, il se pourrait que ses États du Danube le fussent par des armées non moins puissantes qui, sous prétexte de couvrir les États héréditaires de l'Autriche, s'établiraient d'abord en Souabe et attendraient en définitive que les Français vinssent les déloger de la Bavière et du Haut-Palatinat. Voilà où le désespoir pourrait amener la maison d'Autriche et les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg qui, de tout temps opposées par intérêt, par le sentiment d'une équité naturelle et d'une saine politique, feraient le sacrifice de leur ancien système aux nouvelles combinaisons que les circonstances les forceraient d'embrasser. La Russie, surtout, ne serait point fâchée de voir l'Autriche, la France et la Prusse s'impliquer au sujet de la Bavière dans une guerre plus acharnée que jamais et lui fournir en s'épuisant mutuellement, une plus grande influence politique encore sur les uns et les autres.

Sans doute le projet d'occuper la Bavière expose à des conséquences funestes et terribles; mais se guérit-on de la manie d'acquérir et mit-on jamais en balance la perte de ses sujets et de ses trésors, contre l'espoir incertain d'ajouter quelques myriamètres carrés à l'étendue de son Empire? Il est constant que les finances de l'Autriche sont épuisées, que le gouvernement a d'un côté fait des emprunts considérables, après avoir porté les impôts au plus haut degré possible et qu'il a hypothéqué ces emprunts sur les revenus des provinces; que de l'autre côté, les Etats provinciaux, pour subvenir aux nouveaux impôts, ont emprunté pour leur propre compte et hypothéqué

un emprunt aussi sur leurs revenus et biens, comme cela est arrivé en Tyrol, Styrie, Autriche, etc., de sorte, que depuis la guerre, plus de 120 millions de florins ont été empruntés et nécessiteront, longtemps encore après la paix, la continuation des impôts extraordinaires. sous lesquels le peuple gémit et qu'il ne saura plus à quoi attribuer quand la guerre, qui les a causés, aura cessé.

Or, ou l'Autriche occuperait la Bavière du consentement de la France, à qui elle ne disputerait, en revanche, rien sur la rive gauche du Rhin, et alors la Prusse seule aurait de la peine à s'opposer à cette occupation et à l'empêcher, surtout si la Russie la favorisait, ou, ce qui est conforme à ses intérêts, la France n'y consentirait pas et alors elle serait obligée de venir chercher les Autrichiens en Bavière. bien loin de ses frontières et près de celles de ses ennemis, qui, par là, acquerront toute la force et tous les moyens qu'elle aurait perdus.

Cependant, malheur à l'Autriche, si elle persiste dans cette idée séduisante et dangereuse, *malheur à la France si une injuste ambition, si une fausse politique lui fait. en gardant les Pays-Bas, donner à l'Autriche et à l'Angleterre un prétexte d'une guerre sans fin.* Ces deux grandes erreurs se touchent (1), en commettant l'une, les Français provoquent l'autre, en l'évitant, c'est-à-dire, en offrant des conditions raisonnables, en manifestant hautement le vœu de les voir accepter, ils se fortifient par les sympathies de tout l'Empire et de la Prusse. L'Angleterre même, ne peut raisonnablement revenir alors, à ce sujet, à son ancien système; ce serait la paix assurée, sans doute, dans l'Europe et la consolidation en France, d'un gouvernement qui pourrait ramener dans ce pays, avec l'ordre et la justice, la confiance et la prospérité.

(1) L'Autriche a été assez sage pour renoncer à ses projets sur la Bavière, mais la France a *voulu* la rive gauche du Rhin et cette détermination a eu pour conséquence vingt années de guerre et Waterloo.

Nous terminons ici la première partie des *Mémoires du comte de Bray*.

Dans le nord de l'Europe, comme nous l'avons vu, le troisième partage de la Pologne est accompli par le traité de Saint-Pétersbourg, du 22 octobre 1795.

En France, la Convention a fait voter la constitution de l'an III après avoir fait écraser, le 13 vendémiaire, par le général Bonaparte, avec des troupes de ligne, l'insurrection réactionnaire des modérés et des royalistes.

La Révolution française entre dans sa phase d'accomplissement; la Convention a disparu en laissant au Directoire le soin de consolider le gouvernement républicain et de donner à la République les frontières naturelles avec la rive gauche du Rhin. Mais le Directoire ne sera qu'une forme intermédiaire du pouvoir. La frontière du Rhin est incompatible avec la paix, et la continuation de la guerre assurera, comme M. de Bray l'a prédit depuis longtemps, la prépondérance de l'élément militaire dans la République ; elle conduira fatalement à la dictature du général Bonaparte et à la création du premier empire.

Les événements politiques qui se dérouleront en Europe pendant cette nouvelle période de l'histoire de la France feront l'objet de la deuxième partie de ces mémoires qui seront d'autant plus intéressants que le comte de Bray va bientôt remplir un rôle sur l'échiquier diplomatique, comme ministre de Bavière.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.

LA FRANCE AU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION ET LA SITUATION POLITIQUE EN EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

LA SITUATION DE LA FRANCE EN 1789.

I. Les réformes nécessaires. — La convocation des États généraux. . 1

II. Les premiers effets de la Révolution en France. — Débats de l'Assemblée nationale : « l'assemblée la plus éclairée et la plus spirituelle qui fut jamais. » — La situation financière et les projets de Necker. — Les biens du clergé. — Les domaines du Roi . . . 6

III. Les assignats et leur garantie. — Le droit de paix et de guerre. — L'exercice de la souveraineté et les droits du pouvoir exécutif. . 16

IV. L'émigration. — L'abolition des droits féodaux. — La suppression des titres de noblesse. — Conséquences sociales 20

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA SITUATION DE L'EMPIRE ET DE L'AUTRICHE.

I. L'Empereur Joseph II. Sa maladie. Son successeur éventuel à l'Empire. — Les sentiments de l'Empire et de l'Autriche à l'égard de la France. — La Prusse et l'Autriche en 1789. — Éventualité de guerre des puissances maritimes et des Turcs contre la Russie et l'Autriche. — Conséquences d'un tel événement pour la France . 25

II. Les premiers effets de la Révolution française en Europe. — La Révolution brabançonne. — La révolte à Liége. — Soulèvement en Bohème. — Attitude de la Prusse 30

III. La mort de Joseph II. — Ses derniers moments. — La nomination des vicaires de l'Empire. — Ce que pensait Joseph II de la Révolution française. — Conséquences politiques de sa mort. — Le nouvel Empereur Léopold II; sa politique 40

CHAPITRE TROISIÈME.

LA SITUATION DANS LE NORD DE L'EUROPE ET LA QUESTION D'ORIENT. LA GUERRE PROBABLE.

I. L'état des finances de la Russie. — Politique de la Prusse. — Traité du 30 janvier 1790 entre la Prusse et la Turquie. — Traité du 29 mars avec la Pologne. — L'Autriche et la Prusse se préparent à la guerre. — *Casus fœderis* entre le Danemark et la Russie. — Guerre entre la Russie et la Suède. — Catherine II et Potemkine.— Si la guerre se fait, jamais les armées n'auront eu à leur tête des généraux aussi réputés. — *Casus fœderis* de 1756 entre l'Autriche et la France 47

II. Attitude de l'Angleterre à l'égard de l'Espagne et de la France. — L'affaire de *Nootka Sound*. — Comment fut signée la ligue de neutralité armée en 1780. 60

III. Le roi Frédéric-Guillaume II et M. de Hertzberg. — La Prusse et l'Autriche se préparent à la guerre. — Causes du retard de l'entrée en campagne. — Les armées sont en présence. — La paix semble devoir se faire comme en 1779, les armes à la main . . 65

LIVRE DEUXIÈME.

LES NÉGOCIATIONS DE REICHENBACH. LA PAIX DANS LE NORD DE L'EUROPE ET EN ORIENT.

CHAPITRE PREMIER.

REICHENBACH.

I. La politique extérieure de l'Assemblée nationale. — L'affaire des princes possessionnés. — L'Assemblée nationale et l'Espagne: Le maintien du *Pacte de famille*. — Les ligues des princes d'Allemagne 73

II. La situation intérieure de la France à la fin de 1790. — La retraite de Necker. — L'état des finances; la nouvelle émission d'assignats. — La journée du 6 octobre et le rapport Chabroud. . . 89

III. La Convention de Reichenbach ; ses conséquences probables pour la France. — La paix de Véréla entre la Russie et la Suède. — La politique de Catherine II. — La situation de la Prusse. — La politique de l'Angleterre 87

CHAPITRE DEUXIÈME.

LE COURONNEMENT DE LÉOPOLD II.

I. Préparatifs du couronnement. — Animation des rues de Francfort. — On croirait arriver à Paris. — Visites, présentations, cérémonies, dîners, fêtes, étiquette, c'est un dédale. — Les émigrés français. — Le prince Sacken les prend sous sa protection. — Élection de l'Empereur. — Cortège des Électeurs. — Le camp du Landgrave de Hesse comparé à celui du maréchal de Broglie en 1759. — Entrée du roi des Romains à Francfort. — Faste des princes. — La cour du roi 96

II. Le couronnement. — La cérémonie à l'église. — Le serment. — L'Empereur est revêtu des habits et de la chape de Charlemagne. — La grande couronne impériale lui est imposée. — Création de chevaliers avec l'épée de Charlemagne. — Glorieux privilège des Dalberg. — Cérémonies et scènes sur la place du Roemer. — Réception d'un chevalier teutonique. — Détails sur la maison des princes, des électeurs et des ambassadeurs. — Réflexions politiques. Si les puissances interviennent en France, il ne peut être question d'indemnité *territoriale*. — Réponses piquantes du vicomte de Mirabeau à l'Électeur de Cologne et à M. de Goertz. — Départ de l'Empereur. 115

III. Francfort, la reine du Mein, après le couronnement. — Réflexions mondaines ; la comtesse de Törring-Seefeld, la princesse de la Tour, les princesses de Mecklembourg, MM^mes^ de Metternich, de Colloredo, de Haimb et de Diède, etc. 125

CHAPITRE TROISIÈME.

LA SITUATION DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE A LA SUITE DE LA PAIX DE REICHENBACH.

I. Les dispositions de l'Europe. — Politique générale des puissances. — Pitt et la France. — L'Ordre de Malte 130

II. Politique de la Suède. Ses rapports avec la Prusse, avec la France et avec la Russie 141

III. La paix entre l'Angleterre et l'Espagne. Ses conséquences. — La prospérité des États-Unis. — L'Angleterre aux Indes. — La révolte de Tippo-Saïb. — Les Anglais veulent devenir les fournisseurs du genre humain 144

IV. La soumission de la Belgique 149

CHAPITRE QUATRIÈME.

LES AFFAIRES D'ORIENT.

I. L'Autriche prépare la paix avec les Turcs. — Le Congrès de Sistova. La politique de Léopold II. — Jamais, de l'avis du grand Frédéric, une alliance permanente entre la Prusse et l'Angleterre ne fut possible 153
II. Les progrès des Russes. — Prise d'Ismaïla par Souvarow. — Varna est menacé. — Position critique des Turcs; ils ne peuvent refuser une paix directe avec la Russie. — Rupture du Congrès de Sistova. — Situation des différents États de l'Europe . . . 158
III. L'affaire des princes possessionnés. — L'alliance de la France et de la Russie est nécessaire à l'équilibre politique en Europe . . . 166
IV. La paix avec la Turquie. — Catherine II et Potemkine. — La Russie fera sa paix séparée avec les Turcs. — La Révolution de Pologne. 173

LIVRE TROISIÈME.

VARENNES ET PILLNITZ. — LA DÉCLARATION DE GUERRE.

CHAPITRE PREMIER.

VARENNNES. — LES PROJETS D'INTERVENTION.

I. La fuite du roi et de la famille royale; leur arrestation à Varennes. — Les premiers actes de l'Assemblée nationale. — Délibérations de la Diète à Ratisbonne 183
II. Attitude de Léopold. — Mission de Bischoffswerder. — L'Empereur est disposé à intervenir, mais il veut connaître les dispositions de l'Europe. — Accablement moral de Louis XVI. — Les préliminaires de Galatz et la Paix de Sistova. — Projet d'entrevue à Pillnitz, chez l'Électeur de Saxe, entre l'Empereur et le roi de Prusse 196
III. L'entrevue de Pillnitz. — Comment elle fut préparée. — Ce que l'Empereur y décida. — La circulaire de Padoue et la déclaration du 27 août. — Le manifeste des princes. — Les intérêts en France de l'Ordre de Malte. — Projet de congrès à Aix-la-Chapelle pour rédiger une constitution à imposer à la France 205
IV. Les espoirs des émigrés; leur peu de durée.— Attitude de la Prusse, de la Russie et de la Suède. — Mort de Potemkine. — Mission du chevalier de Bray, auprès de *Monsieur*, à Coblentz. — Les moyens de l'Ordre de Malte. 218

CHAPITRE DEUXIÈME.

LES PRÉPARATIFS DE GUERRE.

I. L'Assemblée législative et les émigrés. — Dispositions de l'Empereur. — Résultats possibles de l'intervention. — La paix de Jassy. — Inquiétude au sujet d'un démembrement possible de la France et de la Pologne 233

II. La diplomatie des constitutionnels. — La mission de M. de Ségur à Berlin. — L'alliance austro-prussienne 245

III. La mort de Léopold II. — Le nouveau souverain. — Conséquences à Paris de la mort de Léopold. — La chute du ministère Feuillant. — L'assassinat du roi de Suède 256

IV. La déclaration de guerre 270

LIVRE QUATRIÈME.

LA GUERRE.

CHAPITRE PREMIER.

LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ EN FRANCE. — VALMY.

I. Offensive des Français dans le Nord. — Déroute des armées de Dillon et de Biron. — Les armements des États de l'Empire. . 277

II. Le 20 juin 284

III. Influence de la question de Pologne sur les affaires de la France et de l'Europe. — État matériel et moral des émigrés. — Un club de prétendus Jacobins à Berlin. — La politique des grandes puissances envers la Pologne et envers la France. — François II est couronné Empereur ; son entrevue avec le roi de Prusse. — Le ministre Caillard et la diète de Ratisbonne. 287

IV. Le manifeste de Brunswick. — La journée du 10 août à Paris . . 295

V. Les progrès des alliés. — Le décret impérial sur la guerre d'Empire est remis à la diète. — Dumouriez occupe l'Argonne. . . . 303

VI. Valmy et ses conséquences. — La retraite des Prussiens. — Les Français sur le Rhin 311

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA CONQUÊTE DE LA BELGIQUE PAR DUMOURIEZ. — LA POLITIQUE DE L'ANGLETERRE L'EXÉCUTION DE LOUIS XVI.

I. Invasion de la Belgique. — Bataille de Jemmapes et occupation des

provinces belges. — Politique anglaise. — Les Russes occupent la Pologne. 328

II. La rive gauche du Rhin. — Revers de Custine. — Mécontentement des Belges. — Spoliation de l'Ordre de Malte. — Dumouriez menace la Hollande. — L'Angleterre annonce son intervention dans la guerre contre la France. — Pénible situation des émigrés. 333

III. Le roi de Prusse à Francfort. — Considérations sur l'échec de Brunswick en Champagne. — Note de Mylord Auckland aux États-Généraux de Hollande. — Exécution du roi de France. . . . 339

CHAPITRE TROISIÈME.

LA PREMIÈRE COALITION.

I. L'invasion de la Hollande. — La bataille de Nerwinden. — La perte de la Belgique. 350

II. Considérations politiques sur l'Angleterre. 361

III. Succès des alliés. — Projets des Anglais. — Progrès des soulèvements intérieurs en France. — Chute de la Gironde. — Les traités négociés par Pitt avec les puissances alliées 368

IV. Les intérêts politiques des cours de Vienne et de Berlin. — Déclaration de Sa Majesté Britannique à toutes les puissances. — On peut considérer comme possible l'avènement en France d'un gouvernement républicain avec lequel l'Europe puisse traiter. . 381

LIVRE CINQUIÈME.

LA PAIX DE BALE.

CHAPITRE PREMIER.

SITUATION DE L'EUROPE AU DÉBUT DE 1794. — LES OPÉRATIONS AUX PAYS-BAS. LES TROUBLES ET L'OCCUPATION DE LA POLOGNE PAR LES PUISSANCES DU NORD.

I. Hoche reprend les lignes de Wissembourg. — État politique des puissances au début de 1794 ; l'Autriche et la Sardaigne; la Prusse et la Russie ; l'Angleterre ; l'Espagne et la France 397

II. La Prusse réclame des subsides pour continuer la guerre. — Le rétablissement de la royauté en France est un objectif secondaire pour les puissances. — Ce sont les Français eux-mêmes qui rétabliront l'ordre chez eux. — L'Angleterre vise principalement la conquête des colonies françaises et l'empire des mers; ses dépenses pour 1794. 415

III. Le règne de Robespierre. — Troubles de Pologne ; leur influence sur la guerre et sur la paix. — Trois mois de délibérations à la diète d'Empire sur un décret impérial. — François II prend la direction des opérations de ses armées de Belgique 425

IV. L'offensive française en Belgique. — La politique intérieure de M. Pitt. — Le roi de Prusse se porte avec ses forces disponibles en Pologne. — François II rentre à Vienne pour s'occuper des affaires de Pologne. — Succès des armées républicaines aux Pays-Bas. — Les Autrichiens occupent Cracovie et Sandomir . . . 431

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA RÉVOLUTION DU 9 THERMIDOR. — LA CONQUÊTE DE LA HOLLANDE. LES OUVERTURES DE PAIX.

I. La chute de Robespierre. — Mission de Lord Spencer à Vienne. — Échec des Prussiens à Varsovie. — Entrée de Souvarof en Pologne. — Défaite et prise de Kosciusco. — La paix semble prochaine . . 443

II. La conquête de la Hollande. — Les conditions de paix. — Les conférences de Bâle 452

CHAPITRE TROISIÈME.

LES TRAITÉS DE BALE

I. La paix avec la Prusse 466

II. Attitude de l'Autriche. — La question de la Bavière — La paix avec la Hollande. — La prise de Luxembourg par les Français. — La mort de Louis XVII 468

III. La paix avec l'Espagne. — Les émigrés de Quiberon 476

IV. La paix avec les États de l'Empire. — La guerre continue avec l'Autriche et l'Angleterre. — Le passage du Rhin par les Français — Fin de la Convention. — La Constitution de l'An III. — La frontière du Rhin est une erreur qui suscitera à la France des guerres sans fin 478

JUL 11 1979
JUL 04 '79
DEC 11 '81
DEC 02 '81
05 FEV. 1990
28 JAN. 1990
OCT 21 1999
OCT 07 1999

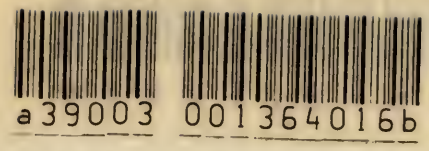
a39003 0013640166
DC 146 .B83A3 1911 V1
BRAY, FRANCOIS GABRIEL
MEMOIRES DU COMTE DE B

CE DC 0146
.B83A3 1911 V001
COO BRAY, FRANCO MEMOIRES DU
ACC# 1068334

JUL 1 1 1978
JUL 04 79
DEC 11 '81
DEC 02 '81
05 FEV. 1990
28 JAN. 1990
OCT 21 1999
OCT 07 1999

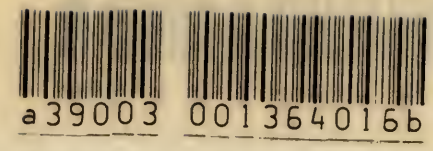
a39003 0013640166
DC 146 .B83A3 1911 V1
BRAY, FRANCOIS GABRIEL
MEMOIRES DU COMTE DE B

CE DC 0146
.B83A3 1911 V001
COO BRAY, FRANCO MEMOIRES DU
ACC# 1068334